

19

SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

ANNÉE 1976

DEUXIÈME PARTIE – TABLE DES MATIÈRES



TABLES

Volume 19

REDIGEE PAR LE SERVICE DES ARCHIVES DU SENAT

JOURNAUX OFFICIELS
— 26, rue Desaix —
75732 Paris CEDEX 15

DEUXIÈME PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

A

ABATTOIRS

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE (art. 69).
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (I). — APRÈS L'ARTICLE 2.
QUESTIONS ORALES, n° 1741.

ACCIDENTS

Voir ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES.
PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE
GUERRE.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Voir FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.
LOI DE FINANCES. — SANTÉ.
SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

1. — **Projet de loi relatif au développement de la prévention des accidents du travail** présenté par M. Michel Durafour, ministre du travail [22 avril 1976] (n° 2209)*; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. René Caille [5 mai 1976] (n° 2266); avis de M. Limouzy. — Discussion [12 et 13 mai 1976]. — Adoption [13 mai 1976] (n° 478).

TRANSMISSION AU SÉNAT [18 mai 1976] (n° 306); renvoi à la commission des affaires sociales; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [19 mai 1976]; rapport de M. Michel Labèguerie [2 juin 1976] (n° 333); avis de M. Edgar Tailhades [4 juin 1976] (n° 330). — Discussion [9 juin 1976] (p. 1655 et suiv.). — Adoption modifiée [9 juin 1976] (n° 156).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [9 juin 1976]; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de MM. Caille et Bonhomme [10 juin 1976] (n° 2382); [17 juin 1976] (n° 2397). — Discussion [28 juin 1976]. — Adoption modifiée [28 juin 1976] (n° 526).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 396); renvoi à la commission des affaires sociales; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [2 octobre 1976]; rapport de M. Michel Labèguerie [2 octobre 1976] (n° 2). — Discussion [7 octobre 1976], p. 2653 et suiv. — Adoption modifiée [7 octobre 1976] (n° 1).

TABLE DES MATIÈRES SÉNAT. — 1.

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [8 octobre 1976] (n° 2529); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. René Caille [14 octobre 1976] (n° 2549). — Discussion [2 octobre 1976]. — Adoption [27 octobre 1976] (n° 551).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Michel Labèguerie [14 octobre 1976] (n° 11). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2969 et suiv.). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 8).

PROMULGATION : loi n° 76-1106 du 6 décembre 1976 (J.O. du 7 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [9 juin 1976] (p. 1655 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Marcel Souquet, président de la commission des affaires sociales; Michel Labèguerie, rapporteur, Jean Geoffroy, au nom de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis; Michel Durafour, ministre du travail; André Méric, Michel Moreigne, Hector Viron, Gérard Ehlers, Jacques Henriot.

a) *Interventions des sénateurs* : les accidents du travail, fléau social (p. 1655, 1659, 1661, 1662, 1664, 1665); la sécurité et l'hygiène (p. 1655, 1660, 1661, 1662, 1665); la responsabilité de l'entreprise (p. 1655, 1662); les caractères du projet de loi (p. 1656, 1659, 1660); l'inspection du travail (p. 1656, 1657, 1662); la médecine du travail (p. 1656, 1662); les causes des accidents du travail (p. 1656, 1659, 1662); la constatation et la sanction des infractions (p. 1656, 1659, 1661); les salariés agricoles (p. 1660, 1661); l'inspection des lois sociales en agriculture (p. 1661); la mutualité agricole (p. 1661); les centres de prévention cantonaux et intercantonaux (p. 1661); l'alcoolisme (p. 1665); la prévention « intégrée » individualisée (p. 1665, 1666).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1656) : le travail des commissions et des rapporteurs; le coût économique des accidents du travail; l'influence de la concertation; la répression et son utilité; (p. 1657); les conditions de travail et plus particulièrement celles des travailleurs manuels; la politique du Gouvernement et l'action des partenaires sociaux dans ce domaine particulier qui n'est pas celui du présent projet; modes de travail par équipes successives; pas de modification en ce qui concerne la médecine du travail; la formation des médecins du travail; le rôle et les missions des comités d'hygiène et de sécurité; les inspecteurs du travail; C. H. S. dans les petites entreprises et dans le bâtiment; la formation des salariés et même des maîtres de l'enseignement primaire; (p. 1658); les comités techniques régionaux et nationaux; la création d'organismes professionnels d'hygiène et de sécurité; les pouvoirs de l'inspection du travail (les effectifs, le VII^e Plan); la responsabilité pénale des chefs d'entreprise (législation et jurisprudence actuelles); la notion de responsabilité de l'entreprise; le pouvoir du juge dans les circonstances souvent

complexes d'un accident du travail ; (p. 1666) : les cadences de travail, le travail au rendement, la durée du travail causent des accidents (réponse à MM. André Méric et Hector Viron) ; les médecins du travail, les inspecteurs du travail, « Monsieur Sécurité » (réponse à M. André Méric) ; les salariés et exploitants agricoles (réponse à M. Michel Moreigne) ; la fatalité et le progrès, les C. H. S., l'O. P. P. B. F. P., l'inspection du travail (réponse à M. Hector Viron) ; (p. 1667) : Uginor-Dunkerque, les relations entre l'inspection du travail et les tribunaux (réponse à M. Gérard Ehlers) ; le médecin du travail, le repos compensateur en fonction de l'âge (réponse à M. Jacques Henriot).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1667 et suiv.) :

Article 1^{er} (article L. 231-3-1 nouveau du code du travail : « Formation à la sécurité ») : amendement n° 75 de M. Louis Boyer : une formation en matière de sécurité n'est pas obligatoire au bénéfice des travailleurs qui changent de technique ou de produit ; adopté (p. 1668) ; amendement n° 48 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : formation à la sécurité donnée, à la demande du médecin du travail, dans tous les cas d'arrêt d'activité d'une durée prolongée ; adopté ; amendement n° 49 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : les délégués du personnel sont consultés sur les programmes de formation et veillent à leur mise en œuvre effective. Est supprimée l'interdiction d'imputer les dépenses de formation à la sécurité sur le « 1 p. 100 formation » ; adopté ; amendement rédactionnel n° 50 de M. Michel Labèguerie, rapporteur ; adopté ; amendement n° 51 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : une période d'interdiction de rémunération au rendement n'est prévue que pour les modifications qui entraîneraient une diminution notable de la productivité au poste en cause (p. 1669) ; adopté ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 A (article L. 133-4 du code du travail : interdiction des clauses relatives au travail au rendement pour les travaux dangereux, pénibles ou insalubres) : l'article 2 A est adopté (p. 1669).

Après l'article 2 A : amendement n° 3 (article additionnel) de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : 1° institution d'un comité de sécurité dans toutes les entreprises où existe un comité d'entreprise ; 2° cette obligation concerne l'industrie privée mais aussi le secteur nationalisé et le secteur public ; 3° création obligatoire de C. H. S. sur les chantiers du bâtiment ; 4° extension des pouvoirs des délégués à la sécurité ; rejeté (p. 1670) par scrutin public (n° 65, liste des votants, p. 1710).

Article 2 B (article L. 231-3-2 nouveau du code du travail : limitation du travail « posté ») : amendement n° 78 de M. Louis Boyer : les règlements d'administration publique n'organisent que les modalités de contrôle du travail au regard de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs ; adopté ; l'article 2 B ainsi modifié est adopté (p. 1670).

Après l'article 2 B : amendement n° 74 (article additionnel) de M. Jacques Henriot : les médecins du travail peuvent provoquer des mesures individuelles justifiées par des considérations tenant à l'âge ou à la condition physique des travailleurs ; adopté (p. 1672) ; sous-amendement n° 91 de M. Michel Durafour, ministre du travail : suppression de l'accord des C. H. S. pour les propositions de mesures individuelles faites par le médecin du travail ; adopté par scrutin public (n° 66, liste des votants, p. 1710 et 1711).

Article 2 (article L. 231-7 du code du travail : utilisation sur les lieux de travail de substances ou de préparations dangereuses) : amendement n° 79 de M. Louis Boyer : l'emploi de substances et préparations dangereuses peut être interdit lorsque ces opérations sont effectuées dans des conditions dangereuses ; adopté (p. 1673) ; amendement n° 4 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Gérard Ehlers : contrôle de l'utilisation de toute substance ou produit nouveau ; adopté ; amendements identiques n° 16 de MM. Pierre Sallenave et Jean Mézard, n° 19 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues, n° 39 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux : les R. A. P. prévoient les modalités d'indemnisation des travailleurs atteints d'affections causées par les substances et préparations dangereuses ; adoptés (p. 1674) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (article L. 233-5 du code du travail : appareils dangereux) : amendement n° 18 de MM. Jean Mézard et Pierre Sallenave : prévention des accidents de tracteur ; adopté (p. 1674, 1675) ; amendements n° 52 et 53 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : suppression des alinéas 3° et 5° (dispositions d'ordre réglementaire qui alourdissent inutilement la rédaction de cet article) ; adoptés (p. 1675) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 (article L. 233-6 du code du travail : résolution de vente ou de bail de machines non conformes aux réglementations d'hygiène et de sécurité) : l'article 4 est adopté (p. 1675).

Article 5 (article L. 263-2 du code du travail : sanction des employeurs et préposés pour faute personnelle) : amendement n° 5 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : sanctions des chefs d'entreprise en infraction aux règles d'hygiène et de sécurité ; rejeté (p. 1676) ; amendement n° 6 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : application des mêmes sanctions aux chefs d'établissement qui ont reçu une délégation de pouvoirs ; rejeté ; amendement de M. Edgard Tailhades, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jean Geoffroy : empêcher le cumul des peines prononcées en application de l'article L. 263-2 et de l'article L. 263-4 du code du travail avec celles prononcées du chef des articles 319 et 320 du code pénal ; adopté (p. 1676, 1677) ; l'article 5 ainsi modifié, est adopté par scrutin public (n° 67, liste des votants, p. 1711 et 1712).

Article 6 (chapitre V nouveau du titre III du livre II du code du travail, articles L. 235-1 à L. 235-8 : dispositions spéciales applicables aux opérations de construction dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité) : amendement n° 7 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Gérard Ehlers : soumettre pour avis le plan d'hygiène et de sécurité prévu par cet article aux organisations syndicales ainsi qu'aux comités d'entreprise et au médecin du travail ; adopté (p. 1678) ; amendement n° 54 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : fixer par décret les conditions dans lesquelles les entreprises sous-traitantes sont incluses dans le champ d'application de cet article (création de collèges interentreprises d'hygiène et de sécurité sur les chantiers) ; adopté ; amendement n° 8 de M. Hector Viron : soumettre les décisions des collèges interentreprises aux comités d'hygiène et de sécurité existant sur les chantiers concernés ; rejeté (p. 1678, 1679) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté (p. 1679).

Article 7 (articles L. 263-8 à L. 263-11 nouveaux du code du travail : généralités en cas d'infraction à la réglementation du travail) : l'article 7 est adopté (p. 1679).

Article 7 bis (article L. 263-3 du code du travail : infractions aux règles d'hygiène et de sécurité des chantiers) : l'article 7 bis est adopté (p. 1680).

Article 8 (article L. 231-2 du code du travail : organismes professionnels d'hygiène et de sécurité dans certaines branches d'activités) : amendement n° 20 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues et amendement identique n° 80 de M. Louis Boyer : suppression de cet article relatif à la création d'organismes professionnels d'hygiène et de sécurité dans les branches d'activité à haut risque ; rejetés (p. 1680, 1681) ; amendement n° 9 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : 1° élargir les prérogatives des comités techniques nationaux et régionaux placés auprès des caisses de sécurité sociale ; 2° prévoir dans chaque région un comité technique régional par branche d'activité : retiré (p. 1681) ; l'article 8 est adopté.

Article 9 (article L. 231-4 du code du travail : procédure à suivre par l'inspecteur du travail lorsqu'il constate un manquement à certaines règles d'hygiène et de sécurité) : amendement n° 10 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. André Aubry : les inspecteurs du travail dressent procès-verbal sans mise en demeure préalable ; rejeté ; amendement n° 85 d'harmonisation de M. Jean Francou ; adopté (p. 1682) ; sous-amendement n° 90 d'harmonisation de M. Michel Labèguerie, rapporteur ; adopté ; amendement n° 68 de M. Edgard Tailhades, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jean Geoffroy : sanctionner les faits de nature à porter atteinte à l'intégrité physique des travailleurs, quelle que soit la gravité de la menace ; adopté ; l'article 9 ainsi modifié est adopté.

Article 10 (article L. 231-5 nouveau du code du travail : mise en demeure des chefs d'établissement de prendre toute mesure pour remédier à une situation dangereuse) : amendement n° 11 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. André Aubry, et amendement identique n° 69 de M. Edgard Tailhades, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jean Geoffroy : confier à l'inspecteur du travail lui-même, et non pas au directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, le soin de décider de la mise en demeure (p. 1682, 1683) ; rejet du premier amendement par scrutin public (n° 68, liste des votants, p. 1712) ; le second devient sans objet (p. 1683) ; amendement n° 86 de M. Jean Francou, soutenu par M. Bernard Lemarié : 1° le chef d'établissement reçoit communication du rapport de l'inspection du travail en même temps que le directeur départemental ; 2° la mise en demeure précédée d'une audition des chefs d'établissement concernés ; rejeté ; l'amendement n° 81 de M. Louis Boyer : préciser que, par exception aux dispositions

des articles L. 263-2 et L. 263-4, les infractions aux dispositions des articles L. 232-1 et L. 233-1 seront punies de peines de simple police; adopté (p. 1683, 1684); l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 1684).

Article 11 (article L. 231-5-1 nouveau du code du travail : voies de recours du chef d'établissement) : amendement n° 17 de MM. Pierre Sallenave et Jean Mézard : la non-communication au chef d'établissement de la position du directeur régional signifie que la réclamation est refusée; retiré; amendement n° 40 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux : la non-communication au chef d'établissement de la position du directeur régional vaut refus de la réclamation; retiré; amendement n° 70 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jean Geoffroy : si aucune décision du directeur régional n'est notifiée au chef d'établissement dans le délai prévu, la réclamation est regardée comme rejetée; adopté; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 1684).

Article 12 (article L. 611-1 du code du travail : compétence des inspecteurs du travail) : l'article 12 est adopté (p. 1684).

Article 12 bis (article L. 233-1 du code du travail : mise en demeure du chef d'établissement de faire vérifier la conformité du matériel aux règlements d'administration publique) : l'article 12 bis est adopté (p. 1684).

Article 12 ter (article L. 231-7 du code du travail : mise en demeure du chef d'établissement de faire procéder à l'analyse des substances et préparations dangereuses) : l'article 12 ter est adopté (p. 1685).

Après l'article 12 ter : amendement n° 88 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre du travail : rétablissement de l'article 13, infractions commises par un préposé. Répartition de la responsabilité entre la personne physique et l'entreprise; adopté (p. 1686) par scrutin public (n° 69, liste des votants, p. 1713 et 1714); amendement n° 12 (article additionnel) de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : l'employeur, chef d'entreprise, est responsable personnellement de l'application et de l'exécution des règles d'hygiène et de sécurité; rejeté (p. 1686, 1687); amendement n° 21 (article additionnel) de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : le chef d'entreprise tenu d'assurer le respect des règles de sécurité, sous peine de sanctions pénales personnelles; rejeté; amendement n° 22 (article additionnel) de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : l'intervention de l'inspecteur du travail ou du C.H.S. en cas de danger manifeste entraîné par le fonctionnement d'une machine; rejeté (p. 1688); amendement n° 23 (article additionnel) de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : définir strictement les critères de la délégation de pouvoirs afin d'éviter de soustraire l'employeur à sa responsabilité; adopté (p. 1633); un article additionnel est donc inséré dans le projet de loi.

Article 14 (article L. 263-3-1 du code du travail : responsabilité pénale de l'entreprise) : amendement n° 24 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : supprimer cet article qui accorde au tribunal la possibilité de donner une suite à un accident même s'il estime qu'aucune responsabilité pénale n'est encourue; rejeté (p. 1689) par scrutin public (n° 70, liste des votants, p. 1714); l'amendement identique n° 71 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jean Geoffroy, n'a plus d'objet; amendement n° 87 de M. Jean Francou, soutenu par M. André Bohl : préciser que les manquements graves et répétés aux règles d'hygiène et de sécurité, doivent avoir fait l'objet d'un procès-verbal dressé par l'inspecteur du travail; retiré (p. 1689, 1690); amendement n° 25 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : faire obligation à l'entreprise de prendre toutes mesures pour rétablir des conditions normales d'hygiène et de sécurité, même dans l'hypothèse où le juge a déjà retenu la responsabilité d'une personne physique; rejeté (p. 1691); amendement n° 13 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Gérard Ehlers : supprimer deux alinéas de cet article : 1° l'un donnant cinq ans à une entreprise en infraction pour se conformer à la législation en vigueur; 2° l'autre plafonnant le coût des mesures de sécurité; rejeté par scrutin public (n° 71, liste des votants, p. 1715); amendement n° 56 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : prévoir expressément que la juridiction peut imposer un plan à l'entreprise non seulement lorsqu'elle n'adopte pas le plan proposé par l'entreprise, mais encore lorsque l'entreprise ne présente aucun plan; adopté (p. 1691); amendement n° 2 de M. Jean Bac et amendement identique n° 57 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : les dépenses du plan de sécurité imposé à l'entreprise sont plafonnées d'après le montant annuel moyen des cotisations d'accidents du travail; adoptés (p. 1692); amendement n° 26 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues; sanctions à l'encontre de l'entreprise si celle-ci ne présente pas, dans le délai fixé, un plan de réalisation; amen-

dement identique n° 41 de MM. Jean-Marie Bouloux et Bernard Lemarié, soutenu par M. Bernard Lemarié; adoptés; l'article 14 ainsi modifié est adopté (p. 1692).

Article 15 (article L. 263-5 du code du travail : garanties aux salariés en cas de fermeture de l'établissement) : l'article 15 est adopté (p. 1692).

Article 16 (article L. 263-6 du code du travail : interdiction d'exercer certaines fonctions pour l'auteur d'une infraction en cas de récidive) : amendement n° 14 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : remplacer les mots : « l'auteur de l'infraction » par les mots : « l'employeur »; retiré (p. 1692, 1693); amendement n° 27 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : préciser que c'est le chef d'entreprise qui est visé par cet article, en tant qu'auteur d'une infraction; rejeté (p. 1692 à 1694); amendement n° 42 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux : préciser que c'est le chef d'entreprise qui est visé par cet article, en tant qu'auteur d'une infraction; retiré (p. 1692, 1693); l'article 16 ainsi modifié est adopté (p. 1694).

Article 17 (article L. 132 du code de la sécurité sociale : mode de fixation des cotisations d'accidents du travail) : l'article 17 est adopté (p. 1694).

Article 18 (article L. 133 du code de la sécurité sociale : ristournes des caisses de sécurité sociale aux employeurs ou cotisations supplémentaires) : l'article 18 est adopté (p. 1694).

Article 19 (article L. 422 du code de la sécurité sociale : informations en matière d'hygiène et de sécurité fournies par les caisses régionales de sécurité sociale et les services de l'inspection du travail) : l'article 19 est adopté (p. 1694).

Article 20 (nouvel article L. 424 du code de la sécurité sociale : mesures de prévention à prendre par les employeurs à l'invitation des caisses régionales d'assurance maladie) : amendement n° 73 de M. Etienne Dailly, soutenu par M. René Touzet : imposition de cotisation supplémentaire par une caisse régionale d'assurance maladie. L'employeur peut s'expliquer devant le comité technique régional; rejeté (p. 1695); l'article 20 est adopté.

Article 21 (article L. 431 du code de la sécurité sociale : constatation de l'inobservation des mesures de prévention demandées par les caisses régionales de la sécurité sociale) : amendement n° 28 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues : l'inobservation des dispositions de l'article L. 431 du code de la sécurité sociale, relatives à la prévention des accidents du travail, doit entraîner une sanction pénale; rejeté (p. 1695).

Article 22 (article L. 466 du code de la sécurité sociale : action de réparation à l'encontre de l'auteur de l'accident) : l'article 22 est adopté (p. 1695).

Article 23 (article L. 468 du code de la sécurité sociale : réparation de l'accident survenu par suite de la faute inexcusable de l'employeur ou de son préposé) : amendement n° 43 de M. Paul Pillet et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Bernard Lemarié : en cas de faute inexcusable de l'employeur, laisser au juge la possibilité de fixer une majoration de rente d'un montant inférieur à la fraction de salaire correspondant à la réduction de capacité de la victime; retiré (p. 1696); amendement n° 58 de M. Michel Labèguerie, rapporteur, tendant au même but que le précédent; adopté (p. 1696, 1697); amendements identiques n° 44 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux, et n° 59 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : donner les mêmes droits, en ce qui concerne la majoration pour faute inexcusable, aux veuves chargées de famille qu'à celles qui n'ont pas eu d'enfant; adoptés (p. 1697); amendements identiques n° 29 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues, et n° 45 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux : pour la victime atteinte d'un taux d'incapacité permanente de 100 p. 100; indemnité forfaitaire égale au montant du salaire minimum légal en vigueur à la date de consolidation; adoptés (p. 1697, 1698); amendements identiques n° 46 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux et n° 60 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : supprimer le mot : « directs », inutile puisque les ascendants et descendants sont par définition des parents en ligne directe de la victime; adoptés (p. 1698); amendement n° 47 de MM. Bernard Lemarié et Jean-Marie Bouloux : 1° prévoir que la réparation du préjudice soit assurée par la caisse qui aura à en récupérer le montant auprès de l'employeur; 2° supprimer l'alinéa qui prévoit un droit de priorité pour la victime exerçant son action en indemnité; adopté (p. 1698, 1699); amendements n° 61 et 62 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : 1° prévoir que la réparation du préjudice soit assurée par la caisse qui aura à en récupérer le montant auprès de l'employeur; 2° supprimer l'alinéa qui prévoit un droit de priorité pour la victime exerçant

son action en indemnité; devenus sans objet (p. 1698, 1699); amendement n° 89 de M. Michel Durafour, ministre du travail: en cas de difficulté, la caisse peut être chargée de recouvrer auprès de l'employeur les sommes correspondant à la réparation; devenu sans objet (p. 1698, 1699); amendement rédactionnel n° 63 de M. Michel Labèguerie, rapporteur; adopté (p. 1699); l'article 23 ainsi modifié est adopté.

Article 24 (article L. 471 du code de la sécurité sociale: communication par la caisse de sécurité sociale au salarié des renseignements permettant de faire établir la faute inexcusable): amendement d'harmonisation n° 64 de M. Michel Labèguerie, rapporteur; adopté (p. 1699); l'article 24 ainsi modifié est adopté.

Article 25 (article L. 500 du code de la sécurité sociale: déclaration par les médecins de tout syndrome pathologique d'imprégnation toxique et de toute maladie professionnelle): amendement rédactionnel n° 65 de M. Michel Labèguerie, rapporteur; adopté (p. 1699); l'article 25 ainsi modifié est adopté.

Article 26 (article L. 231-1 du code du travail: extension au secteur agricole des règles d'hygiène et de sécurité prévues par le code du travail): amendement n° 30 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: donner aux fonctionnaires les mêmes garanties qu'aux autres catégories de travailleurs en matière d'hygiène et de sécurité; rejeté (p. 1700); amendement n° 31 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: application aux exploitations agricoles des règles d'hygiène et de sécurité; retiré (p. 1700, 1701); amendement n° 32 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: objet identique à celui de l'amendement n° 31; retiré (p. 1701); l'article 26 est adopté.

Article 27 (article L. 234-6 nouveau du code du travail: extension aux établissements agricoles des dispositions protectrices en faveur des femmes et des jeunes travailleurs en cas de travaux présentant un danger pour la santé): amendement n° 33 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: même objet que les amendements n° 31 et 32 précédents; retiré (p. 1701); l'article 27 est adopté.

Article 28 (article L. 611-6 du code du travail: rôle des inspecteurs du travail en agriculture): l'article 28 est adopté (p. 1701).

Article 29 (article L. 611-12-1 nouveau du code du travail: contrôleurs placés sous l'autorité des inspecteurs du travail en agriculture): amendement n° 34 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: supprimer les mots: « placés sous l'autorité des inspecteurs prévus à l'article L. 611-6 »; adopté (p. 1701); l'article 29 ainsi modifié est adopté.

Article 30 (article 1158 du code rural: caisses de mutualité sociale agricole, ristournes ou cotisations supplémentaires): l'article 30 est adopté (p. 1702).

Article 31 (article L. 1244-4 nouveau du code rural: agents chargés de contrôler l'exécution des dispositions de prévention dans l'agriculture): l'article 31 est adopté (p. 1702).

Article 32 (article L. 1244-5 nouveau du code rural: communication de renseignements entre la mutualité sociale agricole et l'inspection de lois sociales en agriculture): l'article 32 est adopté (p. 1702).

Après l'article 32: amendement n° 35 (article additionnel) de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: comités d'hygiène et de sécurité (C. H. S.) obligatoires dans toutes les entreprises employant au moins cinquante salariés; rejeté (p. 1702); amendement n° 36 (article additionnel) de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: faire bénéficier les membres du comité d'hygiène et de sécurité (C. H. S.) des mêmes protections légales et réglementaires que les représentants du comité d'entreprise; adopté; un article additionnel est donc inséré; amendement n° 37 (article additionnel) de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: punir les entraves apportées au fonctionnement du comité d'hygiène et de sécurité (C. H. S.); rejeté (p. 1703).

Article 33 (article L. 231-3 du code du travail: conseil supérieur de la prévention des risques professionnels): amendement rédactionnel n° 66 de M. Michel Labèguerie, rapporteur; adopté (p. 1703); l'article 33, ainsi modifié, est adopté.

Article 34 (mise en place du conseil supérieur de la prévention des risques professionnels): l'article 34 est adopté (p. 1703).

Article 35 (rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur les mesures prises pour la prévention des accidents du travail): l'article 35 est adopté (p. 1703).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. André Aubry, Jean Bas, André Bohl, Louis Boyer, Michel Durafour, ministre du travail, Gérard Ehlers, Jean Geoffroy, au nom de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis, Jacques Henriot, Louis Jung, Michel Labèguerie, rapporteur; Bernard Lemarié, André Méric, Jean Mézard, Pierre Sallenave, Jean Sauvage, René Touzet, Hector Viron.

Explications de vote: MM. Bernard Lemarié (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès), André Méric (vote défavorable du groupe socialiste), Gérard Ehlers (vote défavorable du groupe communiste), Louis Boyer (vote favorable du groupe des indépendants), Jean Bac (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République), Jean Mézard (vote favorable du groupe des républicains d'action sociale).

Scrutin public sur l'ensemble (n° 72, liste des votants, p. 1715 et 1716).

Adoption [9 juin 1976] (p. 1706).

Discussion (deuxième lecture) [7 octobre 1976] (p. 2653 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus: MM. Michel Labèguerie, rapporteur; Edgar Tailhades, rapporteur pour avis; Hector Viron; Christian Beullac, ministre du Travail; Maxime Javelly.

a) *Interventions des sénateurs:* l'extension à l'agriculture des mesures de prévention contenues dans le texte (p. 2653); les accidents de tracteur (p. 2653); la sécurité du travail, problème prioritaire (p. 2653); la catastrophe minière de Merlebach (p. 2653); les défauts du texte (p. 2653); les normes de sécurité des bâtiments publics construits dans le cadre d'une collaboration interministérielle (p. 2654).

b) *Intervention du Gouvernement:* aligner les salariés agricoles sur ceux de l'industrie et du commerce; l'indemnisation des victimes d'une faute inexcusable du chef d'entreprise; améliorer la prévention (formation à la sécurité, conception des installations, contrôle des machines, surveillance des produits); les sanctions pénales; les nouveaux pouvoirs de l'inspection du travail (p. 2654).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES:

Article 1^{er}: amendement n° 17 de M. Louis Boyer: suppression de l'appel aux notions de changement de technique ou de produit; adopté (p. 2655); amendement n° 1 de M. Michel Labèguerie, rapporteur: période d'adaptation seulement après les modifications apportées pour des raisons de sécurité qui entraînent une diminution de la productivité; adopté; sous-amendement de M. Christian Beullac, ministre du travail, à l'amendement précédent: prise en compte des diminutions de productivité seulement dans la mesure où elles sont notables; adopté; l'article 1^{er}, ainsi modifié, est adopté.

Article 2 B: amendement n° 18 de M. Louis Boyer: des R. A. P. organisent les modalités du contrôle des modes de travail par équipes et ne les limitent pas obligatoirement; rejeté (p. 2656); l'article 2 B est adopté.

Article 2 C (article L. 241-10-1 nouveau du code du travail: mutations individuelles ou transformations de postes): adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2656).

Article 2: amendement n° 19 de M. Louis Boyer: limitation ou interdiction des opérations effectuées dans des conditions nocives par les travailleurs; adopté (p. 2656); amendement n° 23 de M. Pierre Sallenave: vérification de la non-nocivité des produits par des organismes parmi lesquels l'institut national de recherche et de sécurité; adopté (p. 2657); amendement de M. André Méric et plusieurs de ses collègues: délivrance obligatoire d'un visa pour les produits dangereux; visa délivré par l'I. N. R. S.; adopté; l'article 2, ainsi modifié, est adopté.

Article 3: adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2658).

Article 5: amendement n° 2 de M. Michel Labèguerie, rapporteur, et amendement identique n° 11 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis: non-cumul des peines du code du travail et de celles du code pénal; adoptés (p. 2659) par scrutin public (n° 1, liste des votants, p. 2659); l'article 5, ainsi modifié, est adopté.

Article 6: adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2659).

Article 9: amendement rédactionnel n° 12 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis; adopté (p. 2660); amendement n° 3 de M. Michel Labèguerie, rapporteur, et amendement identique n° 13 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis:

faits susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique des travailleurs ; procès-verbal immédiatement dressé par l'inspecteur, sans que le danger ait à être qualifié « d'imminent » ; adopté ; amendement n° 14 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis : le procès-verbal doit rappeler les circonstances de fait qui ont été celles de l'accident ; adopté ; l'article 9 ainsi modifié est adopté.

Article 10 : amendement n° 4 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : punir de peines de simple police le non-respect d'une mise en demeure de l'inspecteur du travail constatant une situation dangereuse ; adopté (p. 2661) ; l'article 10 ainsi modifié est adopté.

Article 11 : amendement n° 15 de M. Edgar Tailhades, rapporteur pour avis : le silence du directeur régional du travail et de la main-d'œuvre, lorsqu'il est saisi d'une réclamation par un chef d'entreprise, équivaut au rejet de la réclamation ; rejeté (p. 2661) ; l'article 11 est adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2662).

Article 14 : amendement n° 5 de M. Michel Labèguerie, rapporteur, et amendement identique n° 8 de M. Jean Bac : plafond des dépenses à investir dans la prévention des accidents du travail égal au montant des cotisations versées et non au double de ce montant ; adoptés (p. 2662) ; amendement n° 9 de M. Jean Bac : sanction de la non-réalisation des obligations définies par l'article 14 ; ne pas rajouter aux peines prévues celles de l'article L. 263-6 du code du travail ; retiré (p. 2662, 2663) ; l'article 14 ainsi modifié est adopté (p. 2663).

Article 23 : amendement n° 6 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : il est interdit à l'employeur de se garantir par une assurance contre les conséquences de sa propre faute inexcusable ; retiré (p. 2663, 2664) ; amendement n° 16 de M. André Méric et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Robert Schwint : il est interdit à l'employeur de se garantir par une assurance contre toutes les conséquences de la faute inexcusable ; l'auteur d'une telle faute en est responsable sur son patrimoine personnel ; retiré, repris et rejeté (p. 2663, 2664, 2667, 2668) par scrutin public (n° 2, liste des votants p. 2680) ; amendement n° 20 de M. Jean-Marie Bouloux : interdiction à l'employeur de se garantir par une assurance contre toutes conséquences de la faute inexcusable ; retiré (p. 2663, 2664) ; amendement n° 22 de M. Christian Beullac, ministre du travail : il est interdit de se garantir par une assurance contre toute conséquence de la faute inexcusable (faute d'un employeur ou d'un employé) ; retiré (p. 2663 à 2668) ; amendement n° 25 de M. Etienne Dailly : supprimer la première phrase du deuxième alinéa du paragraphe 3° (interdiction d'assurance contre les conséquences de la faute inexcusable) ; retiré (p. 2665, 2666) ; l'article 23 est adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2668).

Article 29 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2668).

Article 32 bis : amendement n° 24 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues : rétablir cet article : application des dispositions de sécurité dans les mines, protection identique pour les membres du comité d'hygiène et de santé (C. H. S.) et les représentants du comité d'entreprise (p. 2668) ; adopté (p. 2673) ; amendement n° 7 de M. Michel Labèguerie, rapporteur : protection identique pour les membres de C. H. S. et les représentants du comité d'entreprise (p. 2668) ; adopté (p. 2673) ; amendement n° 26 de M. Christian Beullac, ministre du travail : application de la législation sur les C. H. S. aux chantiers du bâtiment et des travaux publics dans des conditions fixées par décret ; adopté (p. 2672) ; l'article 32 bis rétabli et modifié est adopté (p. 2673).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Bac, Christian Beullac, ministre du travail, Jean-Marie Bouloux, Louis Boyer, Marcel Champeix, Etienne Dailly, Jean Filippi, Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois, Michel Labèguerie, rapporteur, André Méric, Richard Pouille, Pierre Sallenave, Robert Schwint, Edgar Tailhades, rapporteur pour avis, Louis Virapoullé, Hector Viron.

Adoption [7 octobre 1976] (p. 2673).

Discussion (commission mixte paritaire) [28 octobre 1976] (p. 2969 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Est entendu : M. Michel Labèguerie, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire.*

Intervention du rapporteur : texte établi par la commission mixte paritaire (produits et substances dangereux, rôle de l'institut national de recherche et de sécurité (I. N. R. S.), situation dans le bâtiment et les travaux publics, dans les mines) (p. 2969, 2970).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2970, 2971) :

Articles 1^{er}, 2, 5, 9, 10 (p. 2970).

Article 14 (p. 2971).

Article 32 bis : amendement n° 1 de M. Christian Beullac, ministre du travail : les comités d'hygiène et de sécurité (C. H. S.) compléteront l'action des délégués mineurs et des délégués permanents de la surface.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Christian Beullac, ministre du travail, Michel Labèguerie, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, Hector Viron.

Explication de vote : M. Hector Viron (vote défavorable du groupe communiste) ; est entendu M. Christian Beullac, ministre du travail.

Scrutin public (n° 9, liste des votants, p. 3003 et 3004).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2973).

2. — Proposition de loi tendant à la reconnaissance du cancer broncho-pulmonaire comme conséquence de la maladie professionnelle du mineur de fer présentée par M. Léandre Létouart, sénateur et plusieurs de ses collègues [14 octobre 1976] (n° 19) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi ASSURANCES.

LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

QUESTIONS ORALES, n° 1868, 1920.

ACTION A FIN DE SUBSIDES

Proposition de loi tendant à modifier l'article 342-6 du code civil relatif aux modalités de mise en œuvre de l'action à fins de subsides, présenté par M. Michel Darras, sénateur, et plusieurs de ses collègues [4 mars 1976] ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 210) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [16 novembre 1976] (n° 56). — Discussion [19 novembre 1976] (p. 3334 et suiv.). — Adoption [19 novembre 1976] (n° 28).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [19 novembre 1976] (n° 2632) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et d'administration générale de la République.

Discussion [19 novembre 1976] (p. 3334 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus : MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3334) : l'apport de la loi de 1955 puis de celle de 1972 au bénéfice des enfants adultérins. La proposition tend à permettre l'action à fins de subsides pendant toute la minorité de l'enfant et dans les deux années qui suivent sa majorité. Il s'agit de l'intérêt de l'enfant.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3335) : rappelle l'élaboration de la loi de 1972 ; les arguments en faveur des dispositions aujourd'hui en discussion. Estime que les textes adoptés après un examen approfondi ne doivent pas être modifiés trop rapidement.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3335 et 3336).

Art. 1^{er} (exercice de l'action à fins de subsides) : amendement de forme n° 1 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; adopté (p. 3335) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Après l'article 1^{er} : amendement n° 2 (article additionnel) de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : harmonisation ; adopté (p. 3335) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

Article 2 (entrée en vigueur de la loi) : amendement n° 3 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : non remise en cause de la chose jugée à l'égard des actions à fins de subsides rejetées pour un autre motif qu'une forclusion ; adopté (p. 3335 et 3336) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 3336).

NOUVEL INTITULÉ. — Amendement n° 4 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : « Proposition de loi tendant à modifier les articles 342 et 342-6 du code civil relatifs aux modalités de mise en œuvre de l'action à fins de subsides. » ; adopté (p. 3336) ; l'intitulé est ainsi rédigé.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Jean Geoffroy, rapporteur.

Explication de vote : M. Michel Darras (vote favorable).

Adoption [19 novembre 1976] (p. 3336).

ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

ADDUCTIONS D'EAU

Voir CONSTRUCTION
LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

ADJUDICATIONS

Voir STATIONS THERMALES.

ADMINISTRATION (Organisation).

Voir SERVICES PUBLICS.
COLLECTIVITÉS LOCALES

ADOPTION

Projet de loi modifiant certaines dispositions relatives à l'adoption, présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [2 avril 1976] (n° 228) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [8 avril 1976] (n° 242). — Discussion [14 avril 1976]. — Adoption [14 avril 1976] (n° 108).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2197) ; renvoi à la commission des lois ; rapport de M. Rivière [14 mai 1976] (n° 2303). — Discussion [2 décembre 1976]. — Adoption modifiée [2 décembre 1976] (n° 579).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [3 décembre 1976] (n° 109) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [9 décembre 1976] (n° 135). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4506, 4507). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 39).

PROMULGATION : loi n° 76-1179 du 22 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 décembre 1976).

Discussion [14 avril 1976] (p. 539 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jean Auburtin, Mme Catherine Lagatu, M. Maurice Schumann, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Interventions des sénateurs* : la loi de 1966 ne paraît plus adaptée à l'évolution des mœurs (p. 539, 540) ; préjugé favorable des services administratifs et des tribunaux, à la parenté par le sang, surtout en matière d'abandon (p. 539) ; l'abandon (déculpabilisation, nombre et durée, données économiques et sociales du problème) (p. 539, 541, 542) ; les lenteurs de la procédure (p. 539, 540, 543) ; historique de l'adoption (p. 540) ; le nombre de fonctionnaires de l'action sanitaire et sociale (p. 540, 541) ; le surcroît des demandes d'adoption par rapport au nombre des enfants adoptables et effectivement placés (p. 541) ; la formation des nourrices (p. 543) ; le choix de la famille adoptante (p. 543) ; l'aide à la mère adoptive (p. 543) ; les expériences de Bettelheim aux Etats-Unis (p. 543) ; l'optimisme de l'intervention de Mme le ministre de la santé (p. 543) ; le juge unique en matière d'adoption (p. 543) ; le contrôle judiciaire a priori (p. 543).

b) *Interventions du Gouvernement* :

M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 539, 540) : un texte dont il ne faut pas exagérer la portée et qui ne vise pas à bouleverser le droit de l'adoption ; il s'agit de combler les lacunes et de remédier aux imperfections de la loi de 1966 ; une nouvelle rédaction plus explicite de l'article 350 du code civil est proposée, ainsi sera-t-il possible d'augmenter le nombre des adoptions et d'en alléger les formalités.

Mme Simone Veil, ministre de la santé (p. 543) ; répond à M. Jean Auburtin au sujet de l'accélération de la procédure des services de l'aide sociale à l'enfance ; évoque le problème de l'adoption des enfants handicapés physiques et mentaux ; évoque l'action du conseil supérieur de l'adoption (p. 544) ; déclaration de l'abandon de l'enfant par l'aide sociale à l'enfance ; répond à Mme Catherine Lagatu que, grâce à l'intervention du Parlement et des pouvoirs publics, les prévisions pessimistes dans le domaine de l'adoption ont été contredites ; rappelle qu'une aide financière large peut être accordée aux familles sans leur retirer

leurs enfants ; présente la répartition de la masse des enfants qui sont confiés à l'aide sociale à l'enfance ; précise les fonctions du conseil supérieur de l'adoption (p. 545).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 545 et suiv.).

Avant l'article 1^{er} : amendement (article additionnel) n° 3 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Raymond Brosseau : supprimer la condition selon laquelle, en cas d'adoption par deux époux, l'un au moins de ceux-ci doit avoir trente ans ; rejeté (p. 545) ; amendement (article additionnel) n° 4 de M. Raymond Brosseau et plusieurs de ses collègues : abaisser de trente-cinq à trente ans l'âge à partir duquel une personne seule peut adopter un enfant ; rejeté (p. 545, 546) par scrutin public (n° 41), liste des votants (p. 557 et 558).

Article 1^{er} (nouvel alinéa 2 de l'article 344 du code civil) : l'article 1^{er} est adopté (p. 546).

Après l'article 1^{er} : amendement (article additionnel) n° 5 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Raymond Brosseau : abaisser de quinze à douze ans l'âge fixé pour qu'un enfant accepte ou refuse personnellement l'adoption ; rejeté (p. 546).

Article 2 (abrogation de l'article 345-1 du code civil) : l'article 2 est adopté (p. 546).

Article 3 (troisième alinéa nouveau de l'article 346 du code civil) : l'article 3 est adopté (p. 546).

Après l'article 3 : amendement (article additionnel) n° 6 de M. Jacques Eberhard et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Raymond Brosseau : informer la femme qui abandonne un enfant sur les conditions dans lesquelles elle pourra le reprendre ; retiré (p. 546) ; amendement (article additionnel) n° 14 de M. Jacques Habert : dissocier et préciser les deux cas dans lesquels le tribunal peut prononcer l'adoption malgré le refus des parents légitimes ou naturels ; rejeté (p. 546, 547).

Article 4 (nouvel article 350 du code civil) : amendement n° 7 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : tenir compte du changement d'attitude des parents après l'ouverture de la procédure d'abandon (p. 547) ; rejeté (p. 549) ; amendement n° 13 de M. Jacques Descours Desacres et plusieurs de ses collègues : tenir compte de la situation morale et matérielle des parents avant d'apprécier le désintéret dont ils semblent avoir fait preuve vis-à-vis de leurs enfants ; retiré (p. 549) ; amendement n° 8 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : moyens financiers accordés aux parents afin qu'ils puissent voir leur enfant ; rejeté (p. 550) ; amendement n° 1 de M. Jean Geoffroy, rapporteur : marques d'intéret insuffisantes pour motiver de plein droit le rejet d'une demande en déclaration d'abandon ; adopté (p. 550) ; amendement n° 9 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : information des parents par les services de l'aide à l'enfance ; rejeté (p. 550) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (nouvel alinéa de l'article 353 du code civil) : amendement n° 10 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : suppression de l'article (adoptant ayant des descendants légitimes) ; retiré (p. 551) ; l'article 5 est adopté.

Article additionnel après l'article 5 : amendement (article additionnel) n° 2 de M. Jean Geoffroy, rapporteur : article 356 du code civil, l'adoption de l'enfant du conjoint laisse subsister sa filiation d'origine ; adopté (p. 551).

Article 6 (nouvel article 361 du code civil) : l'article 6 est adopté (p. 552).

Article additionnel après l'article 6 : amendement (article additionnel) n° 12 de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : article 366 du code civil, suppression d'une prohibition au mariage ; adopté (p. 552).

Article 7 (abrogation de l'article 50-1 du code de la famille et de l'aide sociale) : l'article 7 est adopté (p. 552).

Après l'article 7 : amendement (article additionnel) n° 11 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : congés d'adoption : seize semaines ; retiré (p. 553).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Raymond Brosseau, Jacques Descours Desacres, Jean Geoffroy, rapporteur ; Jacques Habert, Mme Catherine Lagatu, M. Jean Lecanuet ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Explication de vote : M. René Ballayer (vote favorable au nom du groupe U. C. D. P.).

Adoption [14 avril 1976] (p. 553).

Discussion (deuxième lecture) [15 décembre 1976] (p. 4506 et 4507).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Geofroy, rapporteur ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Vallon, James Marson.

a) *Interventions des sénateurs* : les notions d'abandon et de désintérêt manifeste (p. 4506) ; les amendements repoussés au Sénat par le Gouvernement, refus par l'Assemblée nationale (p. 4506) ; les « enfants sous-prolétaires » (p. 4506) ; les causes familiales et sociales de l'abandon (p. 4506, 4507) ; la nécessité d'un débat sur la famille et l'enfance (p. 4507) ; les travailleuses familiales (p. 4507) ; les assistantes sociales (p. 4507) ; le statut des nourrices de l'aide sociale à l'enfance (p. 4507).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4506) : les dispositions nouvelles d'initiative parlementaire et gouvernementale. L'assouplissement des conditions de l'adoption.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4507).

Articles 1^{er} A, 1^{er} B, 1^{er} C, 1^{er} bis, 3 et 8 : adoptés.

Est entendu : M. Jacques Eberhard.

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4507).

ADRESSES

Voir SÉNAT. — ALLOCUTION ET COMMUNICATION

AERODROMES

Voir aussi CONSTRUCTION

AERONAUTIQUE (Industrie).

Voir AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — COMPTE SPÉCIAUX DU TRÉSOR
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n^{os} 216, 219.

AERONAUTIQUE MILITAIRE

Voir QUESTION ORALE, n^o 1797.

AEROPORTS

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE
NUISANCES
TRANSPORTS AÉRIENS

AEROSOLS

Voir QUESTION ORALE, n^o 1919.

AEROSPATIALE

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AFFICHAGE

Voir PUBLICITÉ

AFRIQUE

Voir COOPÉRATION

AFRIQUE DU NORD (Combattants).

Voir ANCIENS COMBATTANTS

AFRIQUE DU SUD

Voir ARMES
POLITIQUE EXTÉRIEURE

AGENCE FRANCE-PRESSE

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION)

AGENCES DE BASSIN

Voir QUESTION ORALE, n^o 1745.

AGENCES DE VOYAGE

Proposition de loi modifiant l'article 1^{er} de la loi n^o 75-627 du 11 juillet 1975 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours, présentée par M. Francis Palmero, sénateur [25 juin 1976] (n^o 373) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

AGENTS COMMUNAUX

Proposition de loi portant création d'un « Comité national de gestion des œuvres du personnel des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux » présentée par M. James Marson, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 juin 1976] (n^o 365) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi QUESTION ORALE, n^o 1760.

AGENTS D'ASSURANCE

Voir ASSURANCES.

AGENTS PUBLICS

Voir FONCTIONNAIRES.

AGRICULTURE

Proposition de loi d'orientation visant à sauvegarder et à développer l'agriculture française, présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [23 janvier 1976] ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n^o 198).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL.

AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE.

LOI DE FINANCES : ARTICLE 7. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — AGRICULTURE. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION : ARTICLE 25.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — APRÈS L'ARTICLE 1^{er}. — ARTICLE 2. — ARTICLE 11 (3).

DISCUSSION GÉNÉRALE. — APRÈS L'ARTICLE 5 QUATER. MARCHÉS AGRICOLES.

PLAN.

POLITIQUE AGRICOLE.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n^o 83.

AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE

Voir COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE.

FRUITS ET LÉGUMES.

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

AIDE ALIMENTAIRE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS, n^o 7.

AIDE JUDICIAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — ART. 5.

AIDE MÉDICALE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

AIDES MENAGERES

Voir LOI DE FINANCES. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES.

AIDE SOCIALE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

AIR (Armée de l')

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

AIR FRANCE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES : ETAT C, TITRE V).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

TRANSPORTS AÉRIENS.

ALCOOLS

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 11. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR). — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

VITICULTURE.

ALGERIE

Voir JUGEMENTS.

LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ALIMENTS

Voir ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (O. M. S.).
PRIX.

ALLEGEMENTS FISCAUX

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE, ARTICLE 9,
ARTICLE 10, ARTICLE 12.

ALLEMAGNE

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

ALLIANCE ATLANTIQUE

Voir QUESTIONS ORALES, n° 1733.

ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Voir MARINE MARCHANDE.

QUESTION ORALE, n° 1710.

ALLOCATIONS DE RECHERCHE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS).

ALLOCATIONS FAMILIALES

Voir PRESTATIONS FAMILIALES.

ALLOCUTIONS

Allocution, à l'occasion de l'ouverture de la seconde session ordinaire du Sénat pour 1976-1977, par M. Alain Poher, président du Sénat [2 avril 1976] (p. 332). Rappel des décès et du remplacement de MM. Fernand Dussert, Jean Legaret, Pierre Brun et Jean Collery; annonce des décès de MM. Lucien Grangean, Daniel Serrure et Louis Thioleron, anciens sénateurs; cessation des mandats de MM. André Fosset et Pierre-Christian Taittinger, nommés membres du Gouvernement; communication de plusieurs décisions du Conseil constitutionnel (confor-

mité à la Constitution de la loi de finances pour 1976, de la loi relative aux conséquences de l'autodétermination des îles des Comores, des lois organiques relatives au statut de la magistrature, au vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République, à la modification du code électoral).

Bienvenue à lord Landsdowne par M. Georges Marie-Anne, vice-président; auquel s'associe M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [13 avril 1976] (p. 501).

Adresse sa sympathie au peuple italien à la suite du tremblement de terre dans la province du Frioul, par M. Alain Poher, président du Sénat [12 mai 1976] (p. 993).

Allocution, à l'occasion de la clôture de la seconde session ordinaire du Sénat pour 1975-1976, par M. Alain Poher, président du Sénat [30 juin 1976] (p. 2063, 2064): la réunion extraordinaire n'est que la continuation d'une réunion ordinaire retardée; l'absence de coordination dans le travail entre les deux assemblées; la responsabilité du Gouvernement dans la tenue d'une réunion extraordinaire inutile.

Allocution, à l'occasion de la clôture de la session extraordinaire, par M. Alain Poher, président du Sénat [8 juillet 1976] (p. 2280 et 2281) (n° 422): les travaux du Sénat n'ont pas été organisés d'une manière satisfaisante; le Gouvernement n'a pas utilisé la procédure de dépôt devant le Sénat; la brillante carrière de M. Liou, secrétaire général du Sénat.

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 2281 et 2282): l'œuvre législative du printemps 1976; les travaux du Sénat; l'amélioration des conditions de travail du Parlement; éloge de M. Liou, secrétaire général du Sénat.

Allocution, à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire du Sénat pour 1976-1977, par M. Alain Poher, président du Sénat [2 octobre 1976] (p. 2587): rappelle le décès et le remplacement de Mme Suzanne Crémieux; annonce également le décès de MM. Guy de la Vasselais, Raphaël Saller, Georges Marrane, Gabriel Tellier, anciens sénateurs; cessation du mandat de M. Pierre Brousse, nommé membre du Gouvernement; communication de deux décisions du Conseil constitutionnel rendues le 15 juillet 1976 (conformité à la constitution de la loi organique relative à l'élection des sénateurs dans les départements et de la loi portant modification au statut général des fonctionnaires); rappelle la caducité des questions orales avec débat déposées avant le 25 août 1976.

Bienvenue à une délégation bulgare conduite par M. Tanchev, vice-président du Conseil d'Etat de Bulgarie, par M. André Méric, vice-président du Sénat [12 octobre 1976] (p. 2710).

Bienvenue à une délégation de députés hongrois par M. Alain Poher, président du Sénat [23 novembre 1976] (p. 3386).

Allocution, à l'occasion de la clôture de la première session ordinaire de 1976-1977, par M. Alain Poher, président du Sénat [20 décembre 1976] (p. 4710 à 4712) (n° 198) (p. 4711): le surmenage des parlementaires durant la période réservée à la discussion budgétaire; l'assiduité des sénateurs aux débats; rend hommage aux rapporteurs et au président de la commission des finances; pour un emploi rigoureux des fonds publics; souligne qu'un grand nombre de questions écrites ne reçoivent pas de réponse dans le délai prescrit par le règlement; note la progression des dépôts de questions orales; souhaite que les réponses à ces questions soient faites par le ministre responsable; déclare apprécier le souci de M. le Premier ministre de faire connaître lui-même à la Haute assemblée la pensée du Gouvernement; dresse le bilan du travail législatif effectué durant la session; de nombreux amendements du Sénat ont été adoptés; souhaite un meilleur accès du Parlement aux informations; la préparation du projet de loi sur le régime fiscal de la presse a été un exemple de concertation; ce que n'a pas été l'élaboration du projet de loi sur la taxe professionnelle; (p. 4712): se félicite de ce que les conclusions de la commission Guichard soient considérées comme un document de base permettant d'ouvrir une confrontation nationale; le Parlement peut apporter une contribution déterminante à l'orientation de la politique de notre pays. Le problème de l'emploi; le chômage des jeunes; la nomination d'un sénateur comme ministre du commerce et de l'artisanat; la possibilité donnée au Parlement d'être mieux connu d'un large public d'auditeurs et de téléspectateurs.

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre (p. 4712 et 4713); (p. 4712): la reconnaissance du Gouvernement pour le travail du Sénat; l'atmosphère de courtoisie dans laquelle se déroulent les débats; rend hommage à la commission des finances, à son président et à son rapporteur général; l'importance du travail effectué par le Sénat; la vie politique est dominée par l'effort entrepris par le Gouvernement en vue de lutter contre l'inflation et de redresser la situation économique et

financière de la France; (p. 4713) : le soutien apporté par le Sénat à la politique d'effort et de rigueur; les amendements déposés au Sénat ont eu un effet bénéfique; la concertation dans la préparation des projets de loi; la malencontreuse affaire de la loi sur la taxe professionnelle; le souci constant du Gouvernement d'améliorer les conditions de vie des Français.

« ALPHAJET »

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

ALSACE-LORRAINE

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES.

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — ANCIENS COMBATTANTS. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

AMENAGEMENT DU TEMPS

Voir RÉGION PARISIENNE.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — COMMERCE ET ARTISANAT. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

PLAN.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 202, 206, 208, 209, 211, 214, 47 [4 novembre 1976].

AMENDES

Projet de loi instituant dans les territoires d'outre-mer un système de perception différée d'amendes forfaitaires pour certaines contraventions de simple de police présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (D.O.M., T.O.M.) [26 octobre 1976] (n° 36); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Charles de Cuttoli [16 novembre 1976] (n° 57). — Discussion [16 novembre 1976] (p. 3153). — Adoption [16 novembre 1976] (n° 19).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 novembre 1976] (n° 2612); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3153).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* : le projet répond à un but d'unification et de simplification et permet aux contrevenants d'acquitter l'amende forfaitaire par un timbre amende.

b) *Intervention du Gouvernement* : l'extension aux T.O.M. de procédures de simplification administrative. Les répartitions de compétence dans les T.O.M.

II. — ARTICLES (p. 3153).

Article 1^{er} (en matière de police de circulation routière amende forfaitaire acquittée par timbre-amende) : l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (décret d'application en Conseil d'Etat) : l'article 2 est adopté.

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3153).

AMORTISSEMENT

Voir LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE (2). — AVANT L'ARTICLE 1^{er}.

ANCIENS COMBATTANTS

1. — Proposition de loi tendant à l'attribution de la carte du combattant aux anciens prisonniers de la guerre 1939-1945 présentée par M. René Touzet, secrétaire, et plusieurs de ses collègues [2 octobre 1976, rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 435); renvoi à la commission des affaires sociales.

2. — Proposition de loi tendant à l'attribution de la carte du combattant présentée par M. Marcel Souquet, sénateur, et plusieurs de ses collègues [5 octobre 1976] (n° 4); renvoi à la commission des affaires sociales.

3. — Proposition de loi tendant à l'attribution de la carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 novembre 1976] (n° 75); renvoi à la commission des affaires sociales.

ANCIENS COMBATTANTS

Voir aussi LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24, APRÈS L'ARTICLE 72.

QUESTIONS ORALES, n° 1754, 1768, 1830.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 221.

ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Voir LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24, APRÈS L'ARTICLE 72.

ANGOLA

Voir LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION.

ANIMAUX

Voir NATURE (PROTECTION DE LA).
QUESTION ORALE, n° 1779.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (JOURNAUX OFFICIELS).

ANTILLES

Voir DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

APPRENTISSAGE

Voir FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE.
LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — COMMERCE ET ARTISANAT. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).
QUESTION ORALE, n° 1825.

AQUACULTURE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

ARCHIPELS

Voir MER (DROIT DE LA).

ARCHITECTURE

Projet de loi sur l'architecture présenté par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture [2 octobre 1976; rattaché pour ordre au procès verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 434); renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Michel Miroudot [9 novembre 1976] (n° 54). — Discussion [16 novembre 1976] (p. 3161 et suiv.). — Déclaration d'urgence (p. 3161). — Adoption [16 novembre 1976] (n° 24).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [17 novembre 1976] (n° 2618) ; renvoi à la commission des affaires culturelles ; familiales et sociales ; pour avis à la commission de la production ; rapport de M. Alexandre Bolo [9 décembre 1976] (n° 2684) ; avis de M. Jean Valleix. — Discussion [17 décembre 1976] [18 décembre 1976]. — Adoption modifiée [18 décembre 1976] (n° 618).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [20 décembre 1976] (n° 186).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Bolo, rapporteur pour l'Assemblée nationale [20 décembre 1976] (n° 2729). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 628).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) ; rapport de M. Michel Miroudot, rapporteur pour le Sénat [20 décembre 1976] (n° 187). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4733 et suiv.). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 79).

PROMULGATION : loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 4 janvier 1977, rectificatif J. O. du 5 janvier 1977).

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3161 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Michel Miroudot, rapporteur ; Francis Palmero, Edgard Pisani, Pierre Vallon, Mmes Hélène Edeline, Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

a) *Interventions des sénateurs* : l'ancien et le nouveau projet de loi (p. 3161, 3162, 3163, 3164, 3166, 3167, 3168, 3171) ; l'enseignement de l'architecture (p. 3161, 3164, 3166, 3167, 3168, 3170) ; la qualité architecturale, esthétique et technique de la construction (p. 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3167, 3170) ; le marché Saint-Germain à Paris (p. 3162) ; l'architecture et l'urbanisme (p. 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3170) ; le recours à l'architecte (p. 3162, 3167, 3170) ; le salariat des architectes (p. 3162, 3168) ; les architectes en chef des mouvements historiques (p. 3163) ; la politique architecturale (p. 3163, 3164, 3165, 3168, 3170) ; le droit de propriété (p. 3164) ; l'architecture révélateur social (p. 3165) ; l'acte de construire, acte collectif (p. 3166) ; les responsabilités de la procédure administrative (p. 3167, 3169) ; le corps des agrées d'architecture (p. 3167) ; l'intégration en dispense de diplôme (p. 3167) ; les conseils d'architecture et d'urbanisme (p. 3168, 3171) ; le conventionnement des honoraires d'architecte (p. 3168) ; la construction spéculative et les sociétés immobilières (p. 3169, 3170) ; la construction de logements (p. 3169) ; les H. L. M. (p. 3169) ; l'unité pédagogique d'architecture de Lyon (p. 3170).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3171 et suiv.) : réintégrer les architectures dans l'architecture (*réponse à M. Francis Palmero*) ; la défense de la profession (*réponse à M. Edgard Pisani*) ; les indicateurs de bonheur, la perspective des Invalides et la tour Maine-Montparnasse (*réponse au même sénateur*) ; la possibilité pour les maîtres d'ouvrage de devenir agrées (*réponse à M. Pierre Vallon*) ; l'architecture et la crise du système capitaliste (*réponse à Mme Hélène Edeline*) ; l'hostilité de la profession à la loi de 1973 ; les difficultés de la concertation ; (p. 3172) : l'accord entre l'arrangement de la nature et celui des pierres ; les besoins de l'ère industrielle ; l'indifférence au cadre de vie ; la loi doit agir sur les conditions de la création architecturale ; l'architecture est inséparable de l'urbanisme ; le rôle des conseils d'architecture et d'urbanisme ; les deux tiers des constructions s'édifient en France sans aucun recours à l'architecte ; l'intervention de l'architecte, présomption de qualité architecturale ; la définition du « projet architectural » ; l'intervention de l'architecte est obligatoire seulement dans la phase de conception ; le droit de regard de l'architecte sur l'évolution de son projet ; la participation d'autres professions à la maîtrise d'œuvre ; les exceptions à l'obligation du recours à l'architecte ; (p. 3173) : le problème des « architectes d'intérieur » ; le « conseil d'architecture et d'urbanisme » ; son autonomie ; son financement (taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement) ; les personnes dispensées du recours à l'architecte ne devront pas obligatoirement pour autant consulter ce conseil ; les nouvelles exigences en matière de permis de construire ; le maintien et la rénovation du cadre légal et réglementaire de la profession (ouverture de la profession, modernisation des conditions d'exercice de la profession) ; la constitution de sociétés d'architecture ; (p. 3174) : la présence majoritaire d'architectes dans les postes et organes de direction de la société ; les conditions d'exercice de la profession d'architecte en qualité de salarié ; les structures de la profession d'architecte (organisation professionnelle de droit public) ; les conseils régionaux d'architectes ; le conseil national concerne la personnalité morale ; la formation disciplinaire régionale composée en majorité de magistrats ; les dispositions relatives au permis de construire (l'abrogation des exemptions introduites

en 1969) ; la création d'un titre d'agréé en architecture pour les maîtres d'œuvre en bâtiment ; la considération de la date de la prise de la patente par les maîtres d'œuvre (avant ou après le 1^{er} janvier 1972) ; les projets à venir concernant l'enseignement et la commande publique ; la substitution à l'ancienne pédagogie d'atelier d'un enseignement plus proche du modèle universitaire ; le statut des enseignants et des unités pédagogiques ; le vide laissé par la disparition du conseil général des bâtiments de France ; contraindre les collectivités et administrations publiques à des constructions de qualité.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3177 et suiv.).

Article 1^{er} (*la qualité architecturale est déclarée d'utilité publique*) : amendement rédactionnel n° 2 de M. Michel Miroudot, rapporteur ; adopté (p. 3177, 3179) ; amendement n° 3 de M. Michel Miroudot, rapporteur : respect de l'intérêt public pendant les délivrances de permis de construire et d'autorisations de lotir ; permis de construire obligatoire pour toute construction ; adopté (p. 3177 à 3179) ; amendement n° 103 de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture : rôle des autorités administratives pour le respect de l'intérêt public architectural ; devenu sans objet ; amendement n° 64 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : caractère culturel de l'architecture ; adopté ; amendement n° 65 de M. Georges Cogniot et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : organisation et tutelle de l'enseignement de l'architecture ; rejeté (p. 3179) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (*personnes physiques et morales intéressées par le projet de loi*) : l'article 2 est adopté (p. 3179).

Article 3 (*recours obligatoire à l'architecte. — Projet architectural*) : amendements rédactionnels n° 5 et n° 6 de M. Michel Miroudot, rapporteur ; adoptés (p. 3180) ; amendement n° 7 de M. Michel Miroudot, rapporteur : l'architecte vérifie l'application par le maître d'ouvrage, des dispositions du projet architectural ; adopté (p. 3180 et 3181) ; amendement n° 38 de MM. René Tinant et Pierre Vallon, soutenu par M. René Tinant : responsabilité de l'architecte en cas de modifications à son plan apportées pendant les travaux ; retiré ; amendement n° 66 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Hélène Edeline : droit de regard de l'architecte sur l'exécution de son projet ; adopté ; droit de regard des autorités administratives ; rejeté ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 3181).

Article 4 (*l'exemption au recours obligatoire à l'architecte*) : amendement n° 8 de M. Michel Miroudot, rapporteur : surface maximale de plancher en deçà de laquelle les personnes physiques ne sont pas tenues de recourir à un architecte ; adopté (p. 3181, 3182) ; amendement n° 92 de M. Henri Caillavet : étendre aux personnes morales la dérogation à l'obligation du recours à l'architecte prévue par cet article ; rejeté ; amendement n° 9 de M. Michel Miroudot, rapporteur : rendre obligatoire le recours à des conseils d'architecture et d'urbanisme lorsque l'intervention de l'architecte n'a pas été sollicitée ; adopté (p. 3182, 3183) ; sous-amendement n° 51 à l'amendement précédent de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : rendre obligatoire, dans le dossier de permis de construire, l'avis du conseil d'architecture et d'urbanisme ; adopté ; l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 3183).

Après l'article 4 : amendement n° 10 (article additionnel 4 bis) de M. Michel Miroudot, rapporteur : rendre obligatoire la participation d'un architecte à la conception de modèles de constructions susceptibles d'utilisation répétée ; adopté (p. 3183, 3184) ; un article additionnel 4 bis est inséré dans le projet de loi ; amendement n° 39 (article additionnel) de MM. René Tinant et Pierre Vallon : 1° participation de l'architecte à la conception de modèles de construction susceptibles d'utilisation répétée, 2° avis du conseil d'architecture dans le dossier du permis de construire ; retiré ; amendement n° 67 (article additionnel) de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : 1° participation de l'architecte à la conception des modèles de construction susceptibles d'utilisation répétée, 2° pour l'insertion du modèle dans le site, choix du maître d'œuvre entre le recours à un architecte ou le recours au conseil d'architecture et d'urbanisme ; retiré (p. 3184).

Article 5 (*création des conseils d'architecture et d'urbanisme*) : amendement rédactionnel n° 11 de M. Michel Miroudot, rapporteur ; pris en considération (p. 3184) et adopté (p. 3185) ; sous-amendement n° 52 de M. Léon Eeckhoutte et plusieurs de ses collègues : au sein des conseils départementaux d'architecture et d'urbanisme, prévoir la participation des agences d'urbanisme travaillant pour le compte des collectivités locales ;

adopté (p. 3184, 3185); sous-amendement n° 41 de MM. René Tinant et Pierre Vallon : placer les conseils d'architecture et d'urbanisme sous la tutelle administrative et financière du ministre chargé de la culture; retiré (p. 3185); l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (mission des conseils d'architecture et d'urbanisme) : amendement n° 54 de MM. Jacques Carat et Léon Eeckhoutte : représentation du conseil d'architecture et d'urbanisme au sein de la commission départementale d'urbanisme et en celui de la conférence permanente du permis de construire; adopté (p. 3185, 3186); amendement n° 55 de MM. Jacques Carat et Léon Eeckhoutte : donner aux conseils d'architecture et d'urbanisme le rôle de « prestataires de statut public » (organismes effectuant des études d'urbanisme et d'architecture pour le compte des collectivités et des administrations publiques); rejeté (p. 3186); l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Article 7 (détermination par une loi de finances du mode de financement des dépenses des conseils d'architecture et d'urbanisme) : amendement n° 70 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : détermination des conditions dans lesquelles l'Etat financera les organismes d'aide architecturale; adopté (p. 3187); l'article 7 ainsi modifié est adopté.

Avant l'article 8 : amendement n° 71 (article additionnel) de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : importance culturelle et sociale du « métier d'architecte »; compétence architecturale; rejeté (p. 3187).

Article 8 (inscription au tableau régional d'architectes) : amendement n° 72 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues : définition de l'exercice de la profession; possibilité d'exercice hors de toute structure corporative; suppression des articles 9 et 10; rejeté (p. 3187 et 3188); l'article 8 est adopté (p. 3188).

Article 9 (conditions d'inscription au tableau régional d'architectes) : l'article 9 est adopté (p. 3188).

Article 10 (inscription de ressortissants d'Etats non membres de la Communauté économique européenne) : l'article 10 est adopté (p. 3188).

Article 11 (les sociétés d'architecture ou l'exercice en commun de la profession d'architecte) : amendement n° 57 de MM. Jacques Carat et Léon Eeckhoutte : composition pluridisciplinaire des sociétés d'architecture; rejeté (p. 3188 et 3189); amendement n° 42 de M. René Tinant : composition des sociétés d'architecture qui peuvent inclure des personnes morales; rejeté; amendement n° 12 de M. Michel Miroudot, rapporteur : 1° de forme; 2° liberté pour les sociétés d'architecture d'exclure certaines dispositions de la loi de 1947 concernant les coopératives; adopté (p. 3189 et 3190); amendement n° 76 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues : suppression des trois derniers alinéas de l'article concernant la responsabilité sur leur propre patrimoine des membres de sociétés d'architecture; rejeté (p. 3190); amendement n° 13 de M. Michel Miroudot, rapporteur : responsabilité sur leur propre patrimoine imposée seulement aux associés architectes des sociétés d'architecture; adopté; amendement rédactionnel n° 14 de M. Michel Miroudot, rapporteur; adopté; l'article 11 ainsi modifié est adopté.

Article 12 (règles applicables aux sociétés d'architecture constituées sous la forme de sociétés anonymes ou de sociétés à responsabilité limitée) : amendement n° 77 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : selon le chiffre d'affaires et la nature des activités, emploi obligatoire d'un certain nombre d'architectes; rejeté (p. 3191); amendement n° 43 de M. René Tinant : suppression de l'interdiction de détention de plus de 50 % du capital social par un des associés d'une société d'architecture; adopté; amendement n° 58 de MM. Jacques Carat et Léon Eeckhoutte : plus de la moitié du capital social des sociétés d'architecture doit être détenue par des architectes et non plus, les deux tiers; devenu sans objet; l'article 12 ainsi modifié est adopté.

Article 13 (modes d'exercice de la profession d'architecte) : amendement n° 59 de M. Léon Eeckhoutte et plusieurs de ses collègues : l'architecte peut exercer en qualité de salarié d'une agence d'urbanisme travaillant pour le compte d'une collectivité ou d'une administration publique; adopté (p. 3191, 3192); amendement n° 78 de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Hélène Edeline : la personne physique ou morale dont l'architecte peut sous certaines conditions être le salarié, ne doit pas forcément relever du droit privé; rejeté (p. 3192) par scrutin public n° 10 (liste des votants p. 3234); amendement n° 44 de M. René Tinant : l'architecte peut exer-

cer en qualité de salarié d'un bureau d'études constitué sous la forme d'une société anonyme; retiré (p. 3192, 3193); amendement n° 1 de MM. René Tinant et Louis Orvoen : l'architecte peut exercer en qualité de salarié d'une S. I. C. A. H. R. (société d'intérêt collectif agricole en matière d'habitat rural); adopté (p. 3193); amendement n° 89 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : reconnaissance de la qualité d'architecte par les conventions collectives; adopté; amendement n° 45 de M. René Tinant : supprimer le dernier alinéa de cet article (missions de conception et de maîtrise d'œuvre exercées par des architectes fonctionnaires ou agents publics); rejeté (p. 3193, 3194); amendement n° 35 de M. Pierre Vallon : l'indépendance des architectes agents publics ne doit pas être mise en cause lorsqu'ils exercent des missions de conception ou de maîtrise d'œuvre; adopté; amendement n° 15 de M. Michel Miroudot, rapporteur : le même architecte ne peut, à la fois, être, en tant que fonctionnaire ou agent public, chargé de l'établissement d'un programme et, à titre personnel, participer à sa réalisation; retiré; l'article 13 ainsi modifié est adopté (p. 3194).

Article 14 (assurance de l'architecte) : amendement n° 79 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : tout maître d'ouvrage est tenu d'assurer la ou les constructions commandées; rejeté (p. 3194, 3195); amendement n° 46 de MM. René Tinant et Pierre Vallon, soutenu par M. Pierre Vallon : c'est la société d'architecture seule qui doit s'assurer, non seulement contre les conséquences dommageables des interventions des architectes associés, mais également contre les préjudices éventuellement causés par les actes des autres spécialistes travaillant dans la même équipe; retiré (p. 3194, 3195); l'article 14 est adopté (p. 3195).

Article 15 (déclaration des projets de construction) : amendement n° 47 de M. René Tinant : déclarations par les architectes des projets de constructions qui leur sont confiés, travail personnel de conception; adopté (p. 3195); l'article 15 ainsi modifié est adopté.

Article 16 (déclaration des liens avec toute personne physique ou morale ayant des activités touchant au domaine de la construction) : amendement n° 80 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Marie-Thérèse Goutmann : suppression de l'article; rejeté; l'article 16 est adopté (p. 3195).

Article 17 (code des devoirs professionnels) : amendement n° 81 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : établissement après diverses consultations du code des devoirs professionnels; rejeté (p. 3195, 3196); l'article 17 est adopté (p. 3196).

Article 18 (sanction ou prescription des articles 14 et 16) : l'article 18 est adopté (p. 3196).

Article 19 (l'ordre des architectes) : l'article 19 est adopté (p. 3196).

Article 20 (institution du conseil général des architectes) : amendement n° 83 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : les personnes physiques sont électeurs et éligibles au conseil régional dès leur inscription au tableau de l'ordre; adopté (p. 3196); amendement n° 84 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : financement de l'ordre par prélèvement automatique sur toutes les opérations de construction; financement assuré régionalement; rejeté (p. 3196 et 3197); l'article 20 ainsi modifié est adopté (p. 3197).

Article 21 (rôle du conseil régional des architectes) : amendement n° 16 de M. Michel Miroudot, rapporteur : cas du refus d'inscription par le conseil régional; adopté (p. 3197); amendement n° 85 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : le conseil régional ne peut contester la valeur des diplômes décernés par l'Etat; rejeté; l'article 21 ainsi modifié est adopté.

Article 22 (institution du conseil national de l'ordre des architectes) : amendement n° 17 de M. Michel Miroudot, rapporteur : période transitoire pendant laquelle les membres du conseil national ne doivent pas avoir exercé précédemment un mandat dans les conseils régionaux nouvellement créés; adopté (p. 3197); l'article 22 ainsi modifié est adopté.

Article 23 (rôle du conseil national de l'ordre des architectes) : l'article 23 est adopté (p. 3197).

Article 24 (compétences du conseil national et des conseils régionaux de l'ordre des architectes) : amendement n° 18 de M. Michel Miroudot, rapporteur : le conseil national et les conseils régionaux de l'ordre « concourent à la représentation de la profession » (avec les syndicats), auprès des pouvoirs publics;

adopté (p. 3198) ; amendement n° 19 de M. Michel Miroudot, rapporteur : ces mêmes conseils ont qualité pour agir en justice afin d'assurer le respect non seulement des obligations mais aussi des droits des architectes ; adopté ; amendement n° 20 de Michel Miroudot, rapporteur : supprimer le dernier alinéa de cet article (arbitrage des conseils dans les différends entre architectes ou entre architectes et tiers ; adopté ; l'article 24 ainsi modifié est adopté.

Article 25 (institution de chambres régionales de discipline des architectes) : amendement n° 86 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Marie-Thérèse Goutmann : tout manquement des architectes à leurs devoirs professionnels relève de la compétence des juridictions de droit commun ; rejeté (p. 3198) ; l'article 25 est adopté.

Article 26 (compétences des chambres régionales de discipline des architectes) : l'article 26 est adopté (p. 3199).

Article 27 (institution d'une chambre nationale de discipline des architectes) : amendement n° 21 de M. Michel Miroudot, rapporteur : supprimer le dernier alinéa de cet article (caractère non insensitif des recours en cassation devant le Conseil d'Etat contre les décisions de la chambre nationale de discipline) ; adopté (p. 3199) ; l'article 27 ainsi modifié est adopté.

Article 28 (harmonisation de l'article L. 111-1 du code de l'urbanisme) : l'article 28 est adopté (p. 3199).

Article 29 (harmonisation de l'article L. 421-2 du code de l'urbanisme) : amendement n° 22 de M. Michel Miroudot, rapporteur : harmonisation ; adopté (p. 3199) ; sous-amendement n° 61 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : l'avis du conseil d'architecture doit figurer dans le dossier du permis de construire ; adopté ; amendement n° 62 de MM. Jacques Carat et Léon Eekhoutte : la conférence permanente du permis de construire aura à connaître des divergences d'avis entre l'autorité administrative et le conseil d'architecture ; rejeté (p. 3200) ; amendement n° 23 de M. Michel Miroudot, rapporteur : harmonisation ; adopté ; l'article 29 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 29 : amendement n° 24 (article additionnel) de M. Michel Miroudot, rapporteur ; abrogation pour harmonisation de l'article L. 422-1 du code de l'urbanisme (p. 3200) ; adopté ; un article 29 bis nouveau est inséré dans le projet de loi.

Article 30 (harmonisation de l'article L. 421-3 du code de l'urbanisme) : amendement n° 90 de MM. Pierre Vallon et Joseph Yvon : condition de délivrance du permis de construire ; le maître d'œuvre, et non le demandeur, doit s'engager à respecter les règles générales de constructions prévues à l'article L. 111-3 ; rejeté (p. 3200) ; l'article 30 est adopté.

Après l'article 30 : amendement n° 63 (article additionnel) de MM. Jacques Carat et Léon Eekhoutte : 1° caractère obligatoire du certificat de conformité ; 2° allongement du délai de validité des poursuites engagées contre les responsables de constructions édifiées sans permis de construire ou non conformément au permis ; retiré (p. 3200, 3201).

Article 31 (abrogation du titre III du livre IV du code de l'urbanisme) : l'article 31 est adopté (p. 3201).

Article 32 (formation professionnelle) : amendement n° 87 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : formation permanente permettant aux collaborateurs salariés d'architectes d'accéder éventuellement au titre d'architecte ; adopté (p. 3201) ; l'article 32 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 32 : amendement n° 25 (article additionnel) de M. Michel Miroudot, rapporteur : sécurité sociale des architectes associés d'une société d'architecture ; adopté (p. 3201, 3202) ; un article 32 bis nouveau est inséré dans le projet de loi.

Article 33 (agrément des personnes travaillant pour la défense nationale) : l'article 33 est adopté (p. 3202).

Article 34 (agréés en architecture) : amendement n° 102 de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture : prise en considération de la situation des membres de « sociétés de maîtrise d'œuvre » et des personnes qui sont assujetties à une patente autre que celle de maître d'œuvre ; adopté (p. 3202 à 3204) ; amendement n° 96 de M. Henri Caillavet soutenu par M. René Touzet : conditions d'inscription au tableau régional des agréés en architecture ; rejeté ; amendement n° 49 de MM. René Tinant et Pierre Vallon : accès au tableau régional après procédure de reconnaissance de qualification ; retiré (p. 3202, 3203) ; amen-

dement n° 48 de MM. René Tinant et Pierre Vallon : application aux ressortissants des pays de la Communauté économique européenne sous réserve de réciprocité ; retiré ; l'article 34 ainsi modifié est adopté (p. 3204).

Article 35 (reconnaissance à un agréé de la qualification d'architecte) : amendement rédactionnel n° 27 de M. Michel Miroudot, rapporteur ; adopté (p. 3204) ; amendement n° 50 de MM. René Tinant et Pierre Vallon : critères pris en compte par la commission consultative avant inscription d'un agréé en architecture régional ; retiré ; l'article 35 ainsi modifié est adopté.

Article 36 (inscription aux tableaux national et régionaux de l'ordre des architectes) : l'article 36 est adopté (p. 3204).

Article 37 (protection du titre d'architecte ou d'agréé) : amendement n° 28 de M. Michel Miroudot, rapporteur : conditions dans lesquelles pourra être porté le titre d'architecte d'intérieur déterminé par décret en Conseil d'Etat, retiré (p. 3204, 3205) ; l'article 37 est adopté (p. 3205).

Article 38 (transfert des biens, droits et obligations du conseil supérieur et des conseils régionaux aux nouveaux conseils) : l'article 38 est adopté (p. 3205).

Article 39 (mise en place du conseil national et des nouveaux conseils régionaux) : l'article 39 est adopté (p. 3206).

Article 40 (décrets d'application en Conseil d'Etat) : l'article 40 est adopté (p. 3205).

Article 41 (application aux départements d'outre-mer) : amendement n° 88 de M. Marcel Gargar et plusieurs de ses collègues : application de la présente loi aux départements d'outre-mer sans adaptation ; adopté (p. 3205, 3206) ; l'article 41 ainsi modifié est adopté (p. 3206).

Article 42 (conditions d'application dans les territoires d'outre-mer) : l'article 42 est adopté (p. 3206).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Charles Beaupetit, Jacques Carat, Jacques Descours Desacres, Mme Hélène Edeline, MM. Léon Eekhoutte, Marcel Gargar, Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Jean-Marie Girault, Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture ; Catherine Lagatu, MM. Michel Miroudot, rapporteur ; Paul d'Ornano, Francis Palmero, Richard Pouille, René Tinant, René Touzet, Pierre Vallon.

Explications de vote : MM. Léon Eekhoutte (vote défavorable du groupe socialiste) ; Maurice Schumann (vote favorable).

Scrutin public (n° 11). — Liste des votants : (p. 3235 et 3236).

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3206).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4733 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : M. Michel Miroudot, rapporteur pour le Sénat ; Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

a) Intervention du rapporteur (p. 4734) : l'importance de la création architecturale. Les principales décisions de la commission mixte paritaire. La qualité architecturale. Le titre du conseil d'architecture ; la pluridisciplinarité dans la conception du projet architectural ; les pièces devant figurer dans le dossier du permis de construire. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Les parcs naturels régionaux. Les diplômes reconnus par l'Etat. La responsabilité de tout associé architecte. L'indépendance intellectuelle des architectes au sein des sociétés d'architectes de forme commerciale. L'exercice de la profession en qualité de salarié ; les architectes fonctionnaires. La déclaration par l'architecte des produits de construction qui lui sont confiés. La consultation des syndicats dans l'élaboration du code des devoirs professionnels. La consultation de l'Ordre sur l'organisation de l'enseignement de l'architecture. Le nouveau régime des exemptions du permis de construire.

b) Intervention du Gouvernement (p. 4735) : le Gouvernement accepte que la période transitoire ne dure que deux ans. Les exemptions du permis de construire.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4735 et suiv.).

Article 1^{er}, 3, 4 bis, 5 (p. 4735).

Article 6, 7, 9, 11, 12, 13 (p. 4736).

Article 13 bis, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 27, 29 (p. 4737).

Article 29 bis (p. 4738) : amendement n° 1 de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture : applicabilité du régime du permis de construire aux bâtiments non techniques des P. T. T.

Articles 34 et 36 (p. 4738).

Ont pris part à la discussion des articles : Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture ; M. Michel Miroudot, rapporteur.

Explications de vote : MM. Raymond Brosseau (vote défavorable du groupe communiste), Philippe de Bourgoing, Jean de Bagneux, président de la commission des affaires culturelles, Paul Pillet.

Vote unique sur le texte de la commission mixte paritaire modifié par l'amendement du Gouvernement.

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4739).

ARCHITECTURE

Voir aussi LOI DE FINANCES. — CULTURE. — CULTURE (ETAT B. — TITRE III).

QUESTION ORALE, n° 1778.

ARMEE

1. — Projet de loi relatif aux contrôleurs généraux des armées en mission extraordinaire présenté par M. Yvon Bourges, ministre de la défense [10 juin 1975] (n° 1732) ; renvoi à la commission de la défense nationale ; rapport de M. Michel Miroudot [11 décembre 1975] (n° 2076). — **Discussion** [17 décembre 1975]. — **Adoption** [17 décembre 1975] (n° 420).

TRANSMISSION AU SÉNAT [18 décembre 1975] (n° 166) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Lucien Gautier [14 avril 1976] (n° 248). — **Discussion** [22 avril 1976] (p. 602 et 603). — **Adoption** [22 avril 1976] (n° 119).

PROMULGATION : loi n° 76-371 du 27 avril 1976 (J. O., Lois et décrets, du 29 avril 1976).

Discussion [22 avril 1976] (p. 602 et 603).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus : MM. Lucien Gautier, rapporteur ; Yvon Bourges, ministre de la défense.*

a) *Intervention du sénateur* : l'objet de ce texte est la création d'un tour extérieur pour le recrutement de contrôleurs généraux (p. 602) ; une plus grande mobilité dans les hauts postes militaires est chose souhaitable ; position statutaire des intéressés ; qu'il ne soit pas créé un « corps de débouchés ».

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 603) : présente ces « emplois » de débouché, de haute responsabilité pour lesquels les intéressés — civils ou militaires — poursuivront leur carrière dans leur corps d'origine ; position statutaire des contrôleurs.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 603) :

Article 1^{er} (nominations dans les emplois de contrôleurs généraux des armées en mission extraordinaire) : l'article 1^{er} est adopté (p. 603).

Article 2 (statut et durée de mission) : l'article 2 est adopté (p. 603).

Article 2 bis (dérogation en faveur des officiers généraux se trouvant à moins de deux ans de la limite d'âge de leur grade) : l'article 2 bis est adopté (p. 603).

Article 3 (conditions d'application fixées par décret en Conseil d'Etat) : l'article 3 est adopté (p. 603).

Adoption [22 avril 1976] (p. 603).

2. — Projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1977—1982 présenté par M. Yvon Bourges, ministre de la défense [5 mai 1976] (n° 2268) ; renvoi à la commission de la défense nationale ; pour avis à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport de M. Michel d'Aillières [13 mai 1976] (n° 2292) ; avis de M. Joël Le Theule. — **Discussion** [20-25 mai 1976]. — **Adoption** [25 mai 1976] (n° 489).

TRANSMISSION AU SÉNAT [26 mai 1976] (n° 321) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [1^{er} juin 1976] ; rapport de M. Jacques Genton [2 juin 1976] (n° 321) ; avis de M. Yvon Coudé du Foresto [1^{er} juin 1976] (n° 325). — **Discussion** [8 juin 1976] (p. 1609 et suiv.). — **Adoption** [8 juin 1976] (n° 155).

PROMULGATION : loi n° 76-531 du 19 juin 1976 (J. O., Lois et décrets, du 20 juin 1976).

Discussion [8 juin 1976] (p. 1609 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus : MM. Jacques Genton, rapporteur ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour avis ; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; André Colin, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Antoine Andrieux, Michel Yves, Jacques Pelletier, Serge Boucheny, Raymond Guyot, Michel Chauty, Pierre Giraud, Louis Martin, Louis Jung, Yvon Bourges, ministre de la défense ; Maurice Schumann.*

a) *Interventions des sénateurs* : les crédits (p. 1609, 1610, 1612, 1613, 1614, 1615, 1626) ; le projet de loi et la politique de défense du Gouvernement (p. 1609, 1614, 1616, 1618, 1620, 1621, 1622, 1623, 1626, 1627, 1634) ; l'armement nucléaire (p. 1609, 1611, 1612, 1615, 1619, 1623, 1624, 1625) ; les forces conventionnelles (p. 1609, 1610, 1611, 1613, 1615, 1618, 1623, 1624, 1625) ; la solidarité internationale et européenne (p. 1610, 1613, 1614, 1616, 1619, 1620, 1622, 1626, 1628) ; la France et le tiers-monde (p. 1610) ; l'alliance Atlantique (p. 1610, 1619, 1624, 1626) ; l'industrie d'armement et les arsenaux (p. 1611, 1620, 1621, 1624) ; le service national et la condition militaire (p. 1611, 1617, 1618, 1620, 1622, 1624, 1625, 1626) ; la marine (p. 1611, 1612, 1614, 1615, 1618, 1622, 1628) ; l'air (p. 1611, 1612) ; la gendarmerie (p. 1612, 1624) ; les déclarations du chef d'état-major général Méry dans la revue *Défense nationale* (p. 1612, 1613, 1619, 1626) ; l'évolution des forces armées américaines et soviétiques (p. 1613) ; la protection civile (p. 1613) ; les difficultés de trésorerie du ministère de la défense (p. 1614) ; le désarmement (p. 1614, 1627) ; le rapport de M. Pierre-Christian Taittinger pour 1975 (p. 1616) ; la politique du Gouvernement en matière d'exemptions (p. 1617) ; le rapport Tindemans (p. 1619) ; l'Allemagne et l'armement atomique (p. 1621) ; l'insuffisance des matériels (p. 1624) ; l'exportation d'armes (p. 1624) ; l'armée de métier (p. 1627).

b) *Intervention du Gouvernement* : (p. 1621) : réponse à M. Serge Boucheny : la République fédérale d'Allemagne et l'armement nucléaire ; l'implantation des fusées Pluton ; (p. 1629) : réponse à M. Jacques Genton : le respect de la programmation ; l'importance d'un compte rendu annuel sur son exécution ; évoque, après M. Yvon Coudé du Foresto, l'information de la commission des finances ; la répartition des crédits entre le titre III et le titre V, entre les armées, les types d'armement et entre les sections ; l'influence de « l'érosion monétaire », de la structure du budget de l'Etat ; le niveau des études et des recherches (réponse à M. Jacques Genton) ; la compétitivité des armements français ; (p. 1630) : le poids des recherches et développements au profit des forces nucléaires mais aussi des forces conventionnelles (Mirage 2000) ; la cohérence des moyens de l'armée française ; la part de la marine ; l'armée de l'air (aviation d'interception et de pénétration, de transport ; la France et l'O. T. A. N. ; (p. 1631) : le désarmement ; réponse à M. Antoine Andrieux : l'armement nucléaire, le service militaire et le service national civil ; (p. 1632) : réponse à M. Serge Boucheny : situation du personnel et plus particulièrement de la gendarmerie ; répond à M. Michel Chauty à propos de la mobilisation des ressources ; la dissuasion nucléaire ; le choix de l'armée de conscription ; comparaison avec la Bundeswehr ; (p. 1633) : les industries d'armement (réponse à M. Serge Boucheny) ; l'Europe et l'atlantisme ; la situation du personnel dans les arsenaux ; répond à M. Louis Martin en ce qui concerne les mesures prises en faveur des appelés (discipline, politique et syndicalisme).

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1634 et suiv.) :

Article unique. — (Programme militaire pour les années 1977-1982) : amendement n° 3 de M. Emile Didier : marquer l'importance de la protection de nos intérêts en mer et de la contribution à la sécurité du trafic maritime en ne citant plus cette mission au dernier rang de celles qui sont attribuées à nos forces armées ; rejeté (p. 1644) ; amendement n° 1 de M. Pierre Giraud et plusieurs de ses collègues : 1° désimbriquer les forces nucléaires tactiques par rapport aux forces classiques ; 2° placer l'arme nucléaire tactique (Pluton) et la force nucléaire stratégique sous la tutelle d'un conseil supérieur de la dissuasion nucléaire ; repoussé (p. 1644 à 1646) ; amendement n° 2 de M. Pierre Giraud et plusieurs de ses collègues : la réduction progressive de la durée du service national ; le service des objectifs de conscience ; repoussé (p. 1646).

Ont pris part à la discussion de l'article unique : MM. Yvon Bourges, ministre des armées ; Emile Didier, Jacques Genton, rapporteur ; Pierre Giraud, Edgard Pisani.

Explications de vote : MM. Jean Cluzel (vote favorable de l'union centriste des démocrates de progrès) ; Philippe de Bourgoing (vote favorable du groupe des républicains indépendants) ; Pierre Carous (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République) ; Max Monichon (vote favorable du groupe des républicains indépendants d'action sociale).

Adoption de l'article unique et du rapport annexe (p. 1647) par scrutin public (n° 64, liste des votants, p. 1651 et 1652).

Adoption [8 juin 1976] (p. 1647).

3. — Proposition de loi portant statut général des cadres militaires et des militaires de carrière ou servant sous contrat présentée par M. Raymond Guyot, sénateur, et plusieurs de ses collègues [14 octobre 1976] (n° 18) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Dépôt d'un rapport du Gouvernement portant compte rendu sur le programme d'équipement militaire pour l'année 1975 [2 avril 1976] (p. 337).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

PENSIONS DE RETRAITES CIVILES ET MILITAIRES.

PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE.

ARMÉE DE METIER

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

ARMEMENT

Voir ARMES.

ARMES

Voir LOI DE FINANCES. — AVANT L'ARTICLE 22. — DÉFENSE. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

QUESTION ORALE, n° 1923.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 29.

ARMES NUCLEAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

QUESTION ORALE, n° 1790.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 136.

ARSENAUX

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

ARTISANS

Voir COMMERÇANTS.

COMMERCE ET ARTISANAT.

LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 2. — COMMERCE ET ARTISANAT. — TRAVAIL ET SANTÉ. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS ; ARTICLE 70.

PLAN.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 198.

ARTISTES

Voir EXPULSIONS.

LOI DE FINANCES. — CULTURE. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — APRÈS L'ARTICLE 5.

ARTS PLASTIQUES

Voir INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE.

ASSAINISSEMENT

Voir CALAMITÉS.

POLLUTION (EAU).

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS, (39).

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la France à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe [15 avril 1976] (p. 564 et 572).

Délégué titulaire : M. François Schleiter, en remplacement de M. Jean Legaret, décédé.

Délégué suppléant : M. Pierre Croze, en remplacement de M. François Schleiter, démissionnaire.

ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (A. N. D. A.)

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

ASSOCIATIONS

Voir ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 232 ; n° 9 (16 septembre 1976), 16, 52, 58.

ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Voir CONSOMMATION.

ASSOCIATIONS D'ETUDIANTS

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS).

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Voir LOIS DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

ASSURANCE INVALIDITE

Voir FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

ASSURANCE MALADIE, MATERNITE, INVALIDITE, DECES

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

ASSURANCES

Projet de loi relatif aux pénalités sanctionnant diverses infractions en matière d'assurance, présenté par M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [9 décembre 1975] (n° 106) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration [2 avril 1976] (n° 208). — Discussion [6 avril 1976] rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 208). — Discussion [6 avril 1976] (p. 404 et 405). — Adoption [6 avril 1976] (n° 102).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [7 avril 1976] (n° 2177) ; renvoi à la commission des lois ; rapport de M. Sauvaigo [3 juin 1976] (n° 2355). — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption [30 juin 1976] (n° 535).

PROMULGATION : loi n° 76-654 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets, du 18 juillet 1976).

Discussion [6 avril 1976] (p. 404 et 405).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jacques Thyraud, rapporteur ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget).

a) *Interventions des sénateurs* : le projet a pour objet de donner force législative aux dispositions du décret-loi du 14 juin 1938 organisant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances ; code des assurances à publier en vertu de la directive du 24 juillet 1973 du Conseil des Communautés européennes.

b) *Intervention du Gouvernement* : le code des assurances paraîtra en mai ou juin 1976 ; le projet substitue des peines contraventionnelles à des peines correctionnelles.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 404 et 405) :

Article 1^{er} (nouvel article 40 du décret du 14 juin 1938) ; adopté (p. 404).

Article 2 (article 126 nouveau de la loi n° 58-208 du 27 février 1958) ; adopté (p. 405).

Article 3 (modification du deuxième alinéa de l'article 12 de l'ordonnance n° 45-2241 du 29 septembre 1945) ; adopté (p. 405).

Article 4 (modification de l'article 8 de l'ordonnance n° 59-75 du 7 janvier 1959) ; adopté (p. 405).

Article 5 (Application des articles 2 et 6 du présent projet aux territoires d'outre-mer) ; adopté (p. 405).

Article 6 (abrogation du deuxième alinéa de l'article 37 modifié du décret du 14 juin 1938 et de l'article 4 de la loi n° 66-882 du 30 novembre 1966) ; adopté (p. 405).

Adoption du projet de loi [6 avril 1976] (p. 405).

Voir aussi QUESTION ORALE, n° 1910.

ASSURANCES AUTOMOBILES

Voir QUESTION ORALE, n° 1730.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES

Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux assurances sociales et aux accidents en agriculture, présenté par M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [31 décembre 1975] ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. [2 avril 1976] (n° 194) ; renvoi à la commission des affaires sociales ; rapport de M. Jean Gravier [22 avril 1976] (n° 258). — **Discussion** [5 mai 1976] (p. 888 et suiv.). — **Adoption** [5 mai 1976] (n° 132).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [6 mai 1976] (n° 2272) ; renvoi à la commission des affaires culturelles. Rapport de M. Antoine Gissingier [16 juin 1976] (n° 2395). — **Adoption** [28 juin 1976] (n° 525). — **Promulgation** : loi n° 76-622 du 10 juillet 1976 (J. O. du 11 juillet 1976).

Discussion [5 mai 1976] (p. 888 et suiv.).

I. — **DISCUSSION GÉNÉRALE.** — *Sont entendus* : MM. Jean Gravier, rapporteur ; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

a) **Intervention du rapporteur** (p. 888) : mieux respecter le partage constitutionnel entre les domaines législatif et réglementaire ; harmoniser le régime agricole et le régime général (action récursoire des caisses de mutualité et des organismes assureurs en cas d'accident) ; protection sociale contre les accidents pour les élèves des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

b) **Intervention du Gouvernement** (p. 888, 889) : portée limitée mais appréciable du projet ; le versement des cotisations d'assurances sociales par les employeurs agricoles ; action récursoire des caisses de mutualité contre le tiers responsable de l'accident.

II. — **DISCUSSION DES ARTICLES** (p. 889 et suiv.).

Article 1^{er} (nouvelles dispositions de l'article 1031 du code rural) : amendement rédactionnel n° 1 de M. Jean Gravier, rapporteur ; adopté ; l'article 1^{er} est adopté (p. 889).

Article 2 (modification de l'article 1034 du code rural) : l'article 2 est adopté (p. 889).

Article 3 (nouvelles dispositions de l'article 1046 du code rural) : l'article 3 est adopté (p. 889).

Article 4 (nouvelles dispositions de l'article 1234-12 du code rural) : l'article 4 est adopté (p. 889).

Article 5 (nouvelles dispositions de l'article 1542 du code des assurances sociales en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) : l'article 5 est adopté (p. 890).

Article 6 (dispositions applicables aux accidents survenus avant la date de publication de la présente loi) : l'article 6 est adopté (p. 890).

Après l'article 6 : amendement n° 2 (article additionnel) de M. Jean Gravier, rapporteur : garantie accident des élèves de l'enseignement technique agricole ; retiré (p. 890, 892) ; sous-amendement n° 4 de M. Michel Moreigne et plusieurs de ces collègues : préciser que les obligations de l'employeur incombent aux établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle agricole et non aux exploitants maîtres de stage ; retiré ; amendement n° 3 (article additionnel) de M. René Tinant : garantie accident des élèves de l'enseignement technique agricole ; retiré ; amendement n° 6 (article additionnel) de M. Pierre

Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : garantie accident des élèves de l'enseignement technique agricole ; adopté (p. 892).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Philippe de Bourgoing, Jean Gravier, rapporteur ; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ; Michel Moreigne, René Tinant.

Adoption [5 mai 1976] (p. 892).

Voir aussi : EXPLOITANTS AGRICOLES.

ASSURANCES-VIEILLESSE

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.
SÉCURITÉ SOCIALE.

ATLANTISME

Voir POLITIQUE EXTÉRIEURE.

ATTACHES D'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE PARIS

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

AUDIOVISUEL

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). —
RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION (Article 50 bis).

AUDITORAT DE JUSTICE

Voir MAGISTRATS.

AUTOGESTION

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

AUTOMOBILES

Voir VÉHICULES AUTOMOBILES.

AUTOMOBILES (Industrie)

Voir aussi COMITÉS D'ENTREPRISE
EMPLOI.

AUTOMOBILES LIGIER (Société des)

Voir MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE).

AUTOROUTES

1. — **Proposition de loi tendant à assurer le développement d'un réseau autoroutier libre de péage**, présentée par M. Roger Gaudon, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 novembre 1976] (n° 71) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

2. — **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de vérifier les opérations financières de la Société des autoroutes Rhône-Alpes (A. R. E. A.), et en particulier de rechercher si les sept entreprises et les trois banques fondatrices et actionnaires de l'A. R. E. A. ont pu percevoir des commissions correspondant, pour les entreprises, à 14 p. 100 du montant prévisionnel des travaux effectués chaque année et, pour les banques, à 1 p. 100 du montant des emprunts réalisés par l'A. R. E. A., sans qu'il soit possible à l'A. R. E. A. de justifier que ces commissions rémunèrent de quelconques prestations de services**, présentée par M. Paul Jargot, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 novembre 1976] (n° 76) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan et pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
— SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

PLAN.

QUESTION ORALE, n° 1845.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 28.

AUTRICHE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (1).

AUXILIAIRES (Enseignement)

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION)

AUXILIAIRES MEDICAUX

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.
SAGES-FEMMES.

AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE

Voir AÉRONAUTIQUE.
LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

AVIATION MILITAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPENSES.
QUESTION ORALE, n° 1700.

AVIGNON (Musée).

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

AVOCATS

Projet de loi modifiant l'article 15 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [9 septembre 1975] (n° 1872); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [13 octobre 1976] (n° 2548). — Discussion [25 novembre 1976]. — Adoption [25 novembre 1976] (n° 563).

TRANSMISSION AU SÉNAT [26 novembre 1976] (n° 86); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jean-Marie Girault [9 décembre 1976] (n° 134). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4501 et suiv.). — Adoption modifiée [15 décembre 1976] (n° 41).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [16 décembre 1976] (n° 2706); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [17 décembre 1976] (n° 2716). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption modifiée [17 décembre 1976] (n° 613).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [18 décembre 1976] (n° 183); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jean Auburtin [20 décembre 1976] (n° 192). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4716 et suiv.). — Adoption modifiée [20 décembre 1976] (n° 73).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [20 décembre 1976] (n° 2745); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Claude Gerbet [20 décembre 1976] (n° 2748). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 631).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Jean Auburtin, rapporteur pour le Sénat [20 décembre 1976] (n° 197). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4739). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 80).

PROMULGATION : loi n° 77-3 du 3 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 4 janvier 1977).

Discussion (première lecture) [15 décembre 1976] (p. 4501 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean-Marie Girault, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Jean Auburtin, Jacques Eberhard.

a) *Interventions des sénateurs* : le droit de vote des avocats stagiaires au conseil de l'ordre (p. 4501, 4503); Le droit de vote des avocats honoraires au conseil de l'ordre (p. 4501 et 4503);

avocats honoraires et non honoraires (p. 4501); opposition de la commission au droit de vote des avocats honoraires (p. 4501).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4502) : le droit de vote doit être accordé aux avocats stagiaires pour les élections des membres du conseil de l'Ordre et du bâtonnier.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4503 et suiv.).

Article unique (*Election au conseil de l'ordre des avocats*) : amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur : deux années de stage pour les avocats stagiaires avant d'avoir le droit de vote au conseil de l'ordre (p. 4503); rejeté (p. 4504) par scrutin public (n° 33, liste des votants, p. 4524); amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur : supprimant la possibilité pour les avocats honoraires de participer aux élections du conseil de l'ordre (p. 4504 à 4506); adopté (p. 4510) par scrutin public (n° 34, liste des votants, p. 4524 et 4525); l'article unique ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion : MM. Etienne Dailly, Jean-Marie Girault, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Alfred Kieffer, Guy Petit, Edgar Tailhades.

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4510).

Discussion (deuxième lecture) [20 décembre 1976] (p. 4716 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Auburtin, rapporteur; Charles de Cuttoli, Jean-Marie Girault, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Etienne Dailly, Mme Janine Alexandre-Debray.

a) *Intervention des sénateurs* : le droit de vote des avocats stagiaires pour les élections au conseil de l'Ordre et au bâtonnat (p. 4716); le droit de vote des avocats honoraires aux élections au conseil de l'Ordre et au bâtonnat (p. 4716, 4717, 4718), les conditions d'éligibilité au conseil de l'Ordre et au bâtonnat (p. 4716); l'égalité des barreaux et des ordres départementaux (p. 4716, 4717); la modification par une loi du décret n° 72-468 du 9 juin 1972 (p. 4717).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4717) : l'exclusion des avocats honoraires du droit de vote pour les élections au conseil de l'Ordre et aux fonctions de bâtonnier.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4718 et 4719).

Article unique (*Modification de l'article 15 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : election au conseil de l'Ordre*) : amendement n° 2 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : exclure les avocats honoraires du droit de vote pour les élections au conseil de l'Ordre et aux fonctions de bâtonnier; adopté (p. 4718 et 4719); amendement n° 1 de M. Jean Auburtin, rapporteur : supprimer le dernier alinéa de cet article qui laisse à chaque barreau le soin de décider des conditions d'éligibilité au conseil de l'Ordre et au bâtonnat; adopté (p. 4719), l'article unique ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion : MM. Jean Auburtin, rapporteur; Raymond Brosseau, Etienne Dailly, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4719).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4739).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Est entendu* : M. Jean Auburtin, rapporteur pour le Sénat (p. 4739) : les dispositions proposées par la commission mixte paritaire.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4739).

Article unique (p. 4739).

Explication de vote : M. Raymond Brosseau (vote défavorable du groupe communiste), M. Michel Moreigne (vote défavorable du groupe socialiste).

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4739).

Voir aussi LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — APRÈS L'ARTICLE 5.

AVOIR FISCAL

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 2. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 54.

AVORTEMENT

Voir INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE.
QUESTION ORALE, n° 1820.

B**BANDES DESSINEES**

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).

BANQUE

Voir QUESTION ORALE, n° 1918.
SÉCURITÉ SOCIALE (COTISATIONS).

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (45).

« BANTOUSTANS »

Voir POLITIQUE EXTÉRIEURE.

BARRAGES

Voir ENERGIE HYDRAULIQUE.
LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — COOPÉ-
RATION. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

BÂTELLERIE

Voir TRANSPORTS FLUVIAUX.

BATIMENT (Industrie du).

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.
LICENCIEMENTS.

BAUX COMMERCIAUX

Projet de loi modifiant le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [15 juin 1976] (n° 348); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi COMMERÇANTS.

BAUX DE LOCAUX D'HABITATION

Voir EXPULSIONS.
LOGEMENT.

BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL

Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 bis de la loi n° 48-1360 du 1^{er} septembre 1948 relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement présentée à l'Assemblée nationale par M. Bernard Lafay, député [12 avril 1976] (n° 71); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Charles Bignon [5 décembre 1974] (n° 1314). — Discussion [18 avril 1975]. — Adoption [18 avril 1975] (n° 238).

TRANSMISSION AU SÉNAT [22 avril 1975] (n° 248); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. André Mignot [14 avril 1976] (n° 249). — Discussion [5 mai 1976] (p. 892 et suiv.). — Adoption modifiée [5 mai 1976] (n° 133).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [5 mai 1976] (n° 2267); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Charles Bignon [17 juin 1976] (n° 2398). — Discussion [29 juin 1976]. — Adoption [29 juin 1976] (n° 529).

PROMULGATION : loi n° 76-615 du 9 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 10 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [5 mai 1976] (p. 892 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. André Mignot, rapporteur; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement).

a) Intervention du rapporteur : l'article 22 bis de la loi du 1^{er} septembre 1948 fait échec au droit de reprise du propriétaire dans le cas où le logement est occupé par des personnes de plus de soixante-cinq ans et non imposées sur le revenu; une loi de 1966 a fixé la condition d'âge à soixante-dix ans et fixé un plafond de ressources annuel de 15 000 francs; la proposition de loi porte ce plafond à 24 000 francs mais la commission est hostile au principe d'un plafond chiffré; elle préfère fixer le plafond par référence au S. M. I. C.; il faut tenir compte aussi des ressources des membres de la famille de la personne âgée vivant avec elle de façon effective et permanente (p. 892, 893).

b) Intervention du Gouvernement (p. 893) : protection des personnes âgées : actualisation du plafond des ressources fixé en 1966.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 893 et 894) :

Avant l'article unique : amendement n° 5 (article additionnel) de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) : périmètre de relogement (article 13 bis de la loi de 1948); adopté (p. 893).

Article unique (modification de l'article 22 bis de la loi n° 48-1360 du 1^{er} septembre 1948 : plafond des ressources) : amendement n° 1 de M. André Mignot, rapporteur : relèvement du minimum de ressources; adopté; amendement n° 2 de M. André Mignot, rapporteur : suppression des dispositions prévoyant le bénéfice de l'article 22 bis aux pensionnés civils et militaires à 80 p. 100; adopté (p. 894); amendement n° 3 de M. André Mignot, rapporteur : prise en compte des ressources des personnes vivant avec lui pour le calcul des ressources de l'occupant; adopté.

NOUVEL INTITULÉ : amendement de M. André Mignot : « Proposition de loi tendant à modifier les articles 13 bis et 22 bis de la loi n° 48-1360 du 1^{er} septembre 1948 relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement »; adopté (p. 894).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement); Michel Darras, Jacques Descours Desacres, Jacques Eberhard, Paul Guillard, André Mignot, rapporteur.

Adoption [5 mai 1976] (p. 894).

BAUX RURAUX

Voir aussi CALAMITÉS AGRICOLES.
EXPLOITANTS AGRICOLES.

BELGIQUE

Voir FRONTALIERS.
TRAITÉS ET CONVENTIONS (10).

BENEFICES AGRICOLES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 62 ter.

BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 58. — APRÈS L'ARTICLE 58, 61.

BERLIN-OUEST

Voir LIBERTÉS PUBLIQUES.

BETTERAVES

Voir aussi CALAMITÉS AGRICOLES.

BIBLIOTHEQUES

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS). — CULTURE.

BIENVENUE

Voir SÉNAT (ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS).

BIJOUTERIE ET JOAILLERIE

Voir IMPÔT SUR LE REVENU.

BLE

Voir CÉRÉALES.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (7).

BOIS (Industrie du).

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 220, 36.

BOIS (Poteaux téléphoniques).

Voir QUESTION ORALE, n° 1926.

BOUILLEURS DE CRU

Proposition de loi rétablissant l'allocation de franchise supprimée par les ordonnances n° 60-907 du 30 août 1960 et n° 60-1253 du 29 novembre 1960 présentée par M. Louis Jung, sénateur, et plusieurs de ses collègues [4 décembre 1976] (n° 111); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

BRETAGNE

Voir ROUTES.

BREVETS

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (19) (20) (21) (22).

BRUCELLOSE

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — APRÈS L'ARTICLE 5.

BRUITS

Voir CONSTRUCTION.
NUISANCES.

BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (B.A.P.S.A.)

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES.

BUDGETS MUNICIPAUX

Voir IMPÔTS LOCAUX

C**CADASTRE**

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

CADRES

Voir FONCTIONNAIRES.
LOI DE FINANCES (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 30, 38.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Rapport du président de la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations sur les opérations de l'année 1975 [15 juin 1976] (p. 1780).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

CAISSES D'EPARGNE

Voir LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.
QUESTION ORALE, n° 1890.

CAISSES DE RETRAITES ET DE PREVOYANCE

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 54.

CALAMITES

Voir CALAMITÉS AGRICOLES.
GUADELOUPE.
SOUFRIÈRE.

CALAMITES AGRICOLES

Voir EAU.
FORÊTS.
LOI DE FINANCES. — AGRICULTEURS.
QUESTIONS ORALES, n° 1813, 1823, 1829, 1832, 1839, 1849, 1853, 1886.
QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 238; n° 1 [9 septembre 1976]; 2, 4, 5.

CAMPAGNE DOUBLE

Voir ANCIENS COMBATTANTS.

CAMPING

Voir TOURISME SOCIAL.
QUESTION ORALE, n° 1846.

CANADA (Pêche)

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).
TRAITÉS ET CONVENTIONS (4).

« CANARD ENCHAÎNÉ » (Journal).

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION).

CANAUX

Voir QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 213.
VOIES NAVIGABLES.

CANTONS

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

CARBURANTS AGRICOLES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 18.

CAR-FERRIES

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

« CARRÉFOUR »

Voir CONSOMMATION.

CARTE DE COMBATTANT

Voir ANCIENS COMBATTANTS.

CARTE DE FAMILLE NOMBREUSE

Voir SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

« CARTE ORANGE »

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

CAUTIONNEMENT

Voir ENTREPRISES.

CEINTURE DE SECURITE

Voir ASSURANCES AUTOMOBILES.

CENSURE

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

CENTRALES NUCLEAIRES

Voir ARMÉES.

ENERGIE HYDRAULIQUE.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

QUESTION ORALE, n° 1777.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 235 ; n° 3 [16 septembre 1976].

CENTRE ANTICANCEREUX EUGENE MARQUIS

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

CENTRE BEAUBOURG

Voir CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU.

CENTRE DE PROMOTION DU COMMERCE

Voir LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION « Credoc »

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

CENTRE D'ETUDE DES REVENUS ET DES COUTS

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU

M. Michel Miroudot désigné par la commission des affaires culturelles pour suivre et contrôler de façon permanente l'emploi des crédits inscrits au budget du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, en application de l'article 6 de la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création de cet établissement public, en remplacement de M. Jean de Bagneux [29 novembre 1976] (p. 3705).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — CULTURE. — CULTURE (ÉTAT B. — TITRE III). — DISCUSSION GÉNÉRALE (COMMISSION MIXTE PARITAIRE).

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (Création).

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE (ARTICLE ADDITIONNEL)

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (C. N. R. S.)

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS)

CENTRE NATIONAL DES LETTRES

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES (C. N. E. S.)

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 15.

CENTRE NATIONAL POUR L'AMENAGEMENT DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Dépôt du rapport sur l'activité et l'utilisation des crédits mis à la disposition de l'établissement public dénommé « Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles » (année 1975) [2 octobre 1976] (p. 2591).

CENTRE NATIONAL POUR L'EXPLOITATION DES OCEANS (C. N. E. X. O.)

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS)

CENTRES D'INFORMATION DE LA JEUNESSE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS)

CENTRES TECHNIQUES INDUSTRIELS

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 70 *ter*.

CEREALES

Voir CALAMITÉS AGRICOLES
LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE
MARCHÉS AGRICOLES

CHAIX

Voir IMPRIMERIE

CHAMBRES DE COMMERCE

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIES ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR)

CHAMBRE DE METIERS

Voir LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT. — ARTICLE 62 BIS. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE ET ARTICLE 62 BIS.

CHANTIERS NAVALS

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).
CONSTRUCTION NAVALE.

CHARBON

Voir CHARBONNAGES.

LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — APRÈS L'ARTICLE 5.

CHARBONNAGES

Voir CHARBONNAGES DE FRANCE.

LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.
QUESTION ORALE, n° 1929.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 215.

CHARBONNAGES DE FRANCE

Voir MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE).

CHARGES LOCATIVES

Voir HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ.

LOGEMENT.

CHARGES SOCIALES

Voir ARTISANS.

CHARTRE DES COLLECTIVITES LOCALES

Voir COLLECTIVITÉS LOCALES

CHASSE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES (1). — ARTICLE 7 TER (3). — APRÈS L'ARTICLE 5.

NATURE (PROTECTION DE LA).

CHATEAU DE VERSAILLES

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

CHAUSSURE (Industrie de la)

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR)

CHEMINOTS

Voir LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

CHEMINS DE FER

Voir SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

CHEMISERIE

Voir EMPLOI.

« CHEQUE-LOGEMENT »

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).

CHEQUES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 65 BIS. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

CHEQUES POSTAUX

Voir LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

QUESTIONS ORALES, n° 1822.

CHEQUES-VACANCES

Voir VACANCES.

CHIMIE (Industrie)

Voir CHARBONNAGES.

QUESTIONS ORALES, n° 1786.

CHINE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

CHIRURGIENS

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

CHOMAGE

Voir EMPLOI.

INDEMNITÉ D'ATTENTE.

LOGEMENT.

LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

VACANCES.

CINEMA

Voir LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 15. — CULTURE. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

QUESTION ORALE, n° 1766.

CIRCULATION ROUTIERE

Voir URBANISME.

CITE FLEURIE (A PARIS)

Voir EXPULSIONS.

CITES UNIVERSITAIRES

Voir RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES.

CITROEN

Voir EMPLOI.

CLASSES MOYENNES

Voir CADRES.

CLINIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

CLUBS SPORTIFS

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

CODE CIVIL

Voir ADOPTION.

FILIATION.

SOCIÉTÉS CIVILES.

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Voir COMMUNES.

FAMILLE.

CODE DE LA FAMILLE ET DE L'AIDE SOCIALE

Voir ADOPTION.

FAMILLE.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

CODE DE LA ROUTE

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Voir FAMILLE.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

CODE DE LA SECURITE SOCIALE

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

FAMILLE.

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

CODE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION

Voir ARCHITECTURE.

URBANISME.

CODE DE PROCEDURE PENALE

Voir RESPONSABILITÉ CIVILE.

CODE DES PENSIONS DE RETRAITE DES MARINS

Voir MARINE MARCHANDE.

CODE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Voir TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS.

CODE DU SERVICE NATIONAL

Voir FAMILLE.
MARINE NATIONALE.

CODE DU TRAVAIL

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.
FAMILLE.
FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE.
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.
TRAVAIL (DURÉE DU).
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

CODE ELECTORAL

Voir DÉPUTÉS.
ELECTIONS.
SÉNATEURS.

CODE GENERAL DES IMPOTS

Voir FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.
IMPÔT SUR LE REVENU.
LOI DE FINANCES.
LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.
URBANISME.

CODE PENAL

Voir NATURE (PROTECTION DE LA).

CODE RURAL

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.
ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES.
ELEVAGE.
FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.
NATURE (PROTECTION DE LA).
TRAVAIL (DURÉE DU).

COLLECTIVITES LOCALES

Voir AGENTS COMMUNAUX.
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
ASSOCIATIONS.
CAISSES D'ÉPARGNE.
COMPTABILITÉ PUBLIQUE.
CONSEILS GÉNÉRAUX.
CRÉDIT AGRICOLE.
FONDS D'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES.
IMÔTS LOCAUX.
LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — APRÈS L'ARTICLE 10. — APRÈS L'ARTICLE 6. — COOPÉRATION. — JUSTICE. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — QUALITÉ DE LA VIE. — JEUNESSE ET SPORTS. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME). — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — ARTICLE 51. — ARTICLE 51 bis. — ARTICLE 72. — ARTICLE 75.
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — AVANT L'ARTICLE 1^{er}.
(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
MAYOTTE.
POLITIQUE ÉCONOMIQUE.
QUESTION ORALE, n° 1828.
QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 37, 40, 42, 51, 59.
RÉGIONS.
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

COLLEGES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (C. E. S.)

Voir CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.
LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).
QUESTIONS ORALES, n° 1916.

COLONIES DE VACANCES

Voir aussi VACANCES.

COMEDIENS

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

COMITES D'ENTREPRISE

Voir DÉCLARATIONS FISCALES.
LICENCIEMENTS.
LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (JOURNAUX OFFICIELS).
QUESTION ORALE, n° 1891.

COMITE D'ORGANISATION DES RECHERCHES APPLIQUEES SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (C. O. R. D. E. S.)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

COMMERÇANTS

Voir ARTISANS.
COMMERCE ET ARTISANAT.
PLAN.

COMMERCE

Voir CONSOMMATION.
SÉCURITÉ SOCIALE (COTISATIONS).

COMMERCE DE DETAIL

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 72-652 du 11 juillet 1972 relative aux sociétés coopératives de commerçants détaillants, présentée par M. Paul Guillard, sénateur [25 novembre 1976] (n° 78); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

COMMERCE ET ARTISANAT

Voir ARTISANS.
COMMERÇANTS.
LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 25.
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

COMMERCE EXTERIEUR

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET SPORTS). — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
PLAN.
POLITIQUE ÉCONOMIQUE.
TEXTILES.

COMMERCE DE GRANDE SURFACE

Voir LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT.

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — APRÈS L'ARTICLE 45. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24.

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES (M. GUICHARD)

Voir COLLECTIVITES LOCALES.

LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE).

COMMISSION DES SITES

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITE DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

COMMISSION DU VIEUX PARIS

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

1. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE.

Nominations par l'Assemblée nationale [28 avril 1976], par le Sénat [27 avril 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Bourson, Magaud, Krieg, Claudius-Petit, Boscher, Lauriol.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, André Mignot, Jean Auburtin, René Ballayer, Edouard Bonnefous, Marcel Champeix, Etienne Dailly.

Membres suppléants.

Députés : MM. Fanton, Baudouin, Fontaine, Bouvard, Richomme, Gerbet, Sauvaigo.

Sénateurs : MM. Jean Bac, Paul Guillard, Pierre Jourdan, James Marson, Jacques Pelletier, Edgar Tailhades, Louis Virapoulle.

Bureau [28 avril 1976].

Président : M. Foyer ; *vice-président* : M. Léon Jozeau-Marigné ; *rapporteurs* : M. Bourson, à l'Assemblée nationale ; M. André Mignot, au Sénat.

2. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976

Nominations par l'Assemblée nationale [3 juin 1976], par le Sénat [25 mai 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Bénard, Bisson, Caro, Cornet, Icart, Papon, Vivien.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, René Monory, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, Joseph Raybaud.

Membres suppléants.

Députés : MM. Le Theule, Gabriel Partart, Salle, Hamel, Ribadeau-Dumas, Coulais.

Sénateurs : MM. Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Yves Durand, Modeste Legouez, Auguste Amic, Pierre Brousse, Marcel Fortier.

Bureau [9 juin 1976].

Président : M. Edouard Bonnefous ; *vice-président* : M. Icart ; *rapporteurs* : MM. Papon, pour l'Assemblée nationale, René Monory, pour le Sénat.

3. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Nominations par l'Assemblée nationale [24 juin 1976], par le Sénat [22 juin 1976].

Membres titulaires.

Députés : Mme Tisné, MM. Berget, Gissinger, Gaussin, Mme Fritsch, MM. Delhalle, Delaneau.

Sénateurs : MM. Jacques Henriët, Bernard Lemarié, Hector Viron, Michel Moreigne, Georges Marie-Anne, Mlle Gabrielle Scellier, M. Victor Robini.

Membres suppléants.

Députés : MM. Bastide, Joanne Bayard, Brocard, Braun, de Montesquiou, Caillaud.

Sénateur : MM. Louis Boyer, Robert Schwint, René Touzet, André Rabineau, André Aubry.

Bureau [24 juin 1976].

Président : M. Berger ; *vice-président* : M. Jacques Henriët ; *rapporteurs* : Mme Tisné à l'Assemblée nationale, M. Michel Moreigne au Sénat.

4. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT DIVERSES MESURES DE PROTECTION SOCIALE DE LA FAMILLE

Nominations par l'Assemblée nationale [24 juin 1976], par le Sénat [29 juin 1976].

Membres titulaires.

Députés : Mme Missoffe, MM. Berger, Briane, Brocard, Joanne, Gissinger, Mme Fritsch.

Sénateurs : Lucien Grand, Jacques Henriët, Bernard Lemarié, Hector Viron, André Bohl, Georges Marie-Anne, Robert Schwint.

Membres suppléants.

Députés : MM. Bayard, Jacques Blanc, Delaneau, Delhalle, Chazalon, Fourneyron, Le Foll.

Sénateurs : MM. Noël Berrier, René Touzet, Louis Boyer, Michel Labèguerie, André Aubry, Pierre Sallenave, Bernard Talon.

Bureau [29 juin 1976].

Président : M. Lucien Grand ; *vice-président* : M. Berger ; *rapporteurs* : Mme Missoffe pour l'Assemblée nationale, M. André Bohl pour le Sénat.

5. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI RELATIF A L'ORGANISATION DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Nominations par l'Assemblée nationale [8 juillet 1976], par le Sénat [5 juillet 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Baudouin, Gerbet, Claudius-Petit, Krieg, Piot, Fanton.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Jean Bac, Yves Estève, Marcel Champeix, Jacques Pelletier, Charles de Cuttoli, Pierre Schiélé.

Membres suppléants.

Députés : MM. Bourson, Brial, Dhinnin, Lauriol, Limouzy, Magaud, Raynal.

Sénateurs : MM. Jean Auburtin, Jacques Eberhard, Baudouin, de Hauteclocque, Pierre Carous, Jean Geoffroy, Marcel Nuninger, Paul Guillard.

Bureau [8 juillet 1976].

Président : M. Foyer ; *vice-président* : M. Léon Jozeau-Marigné ; *rapporteurs* : M. Baudouin, à l'Assemblée nationale ; M. Jean Bac au Sénat.

6. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE ÉLECTORAL

Nominations par l'Assemblée nationale [9 juillet 1976], par le Sénat [9 juillet 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Fanton, Claudius-Petit, Gerbet, Magaud, Alfonsi, Bourson.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Pierre Schiélé, Jean Nayrou, Pierre Jourdan, Yves Estève, Paul Guillard, René Ballayer.

Membres suppléants.

Députés : MM. Krieg, Piot, Chinaud, Sablé, Fontaine, Dominati, Authier.

Sénateurs : MM. Jean Auburtin, Etienne Dailly, Félix Ciccolini, Raymond Brosseau, Jean Sauvage, Jacques Tyraud, Roger Boileau.

Bureau [9 juillet 1976].

Président : M. Léon Jozeau-Marigné ; *vice-président* : M. Foyer ; *rapporteurs* : M. Fanton pour l'Assemblée ; M. Pierre Schiélé pour le Sénat.

7. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT IMPOSITION DES RESSOURCES PROVENANT DE PLUS-VALUES ASSIMILABLES A UN REVENU

Nominations par l'Assemblée nationale [9 juillet 1976], par le Sénat [8 juillet 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Chauvet, Coulais, Icart, Murette, Montagne, Papon, Vivien.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, René Monory, Yvon Coudé du Foresto, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan.

Membres suppléants.

Députés : MM. Weinman, Hamel, Partrat, de Rocca Serra, Tissandier, Plantier, Marie.

Sénateurs : MM. Joseph Raybaud, Maurice Schumann, Yves Durand, Modeste Legouez, René Chazelle, Pierre Brousse, Robert Schmitt.

Bureau [9 juillet 1976].

Président : M. Edouard Bonnefous ; *vice-président* : M. Fernand Icart ; *rapporteurs* : M. Maurice Papon à l'Assemblée nationale ; M. Yvon Coudé du Foresto au Sénat.

8. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT INSTITUTION D'UN REPOS COMPENSATEUR EN MATIÈRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES DE TRAVAIL

Nominations par l'Assemblée nationale [9 juillet 1976], par le Sénat [9 juillet 1976].

Membres titulaires.

Députés : M. Berger, Mme Fritsch, MM. de Montesquiou, Béraud, Caille, Mme Tisné, M. Gantier.

Sénateurs : MM. Lucien Grand, Bernard Lemarié, André Rabineau, Georges Marie-Anne, Albert Sirgue, Robert Schwint, André Aubry.

Membres suppléants.

Députés : MM. Pierre Buron, Fourneyron, Métayer, Brocard, Gissingier, Marquet, Jacques Blanc.

Sénateurs : M. Jacques Henriot, Mlle Gabrielle Scellier, MM. Noël Bernier, Louis Boyer, Pierre Tajan, Bernard Talon, Pierre Sallenave.

Bureau [9 juillet 1976].

Président : M. Berger ; *vice-président* : M. Lucien Grand ; *rapporteurs* : M. Berger à l'Assemblée nationale, M. Robineau au Sénat.

9. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nominations par l'Assemblée nationale [12 octobre 1976], par le Sénat [12 octobre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Berger, Berthelot, Bonhomme, Caille, Foyer, Gau, Limouzy.

Sénateurs : MM. Michel Labèguerie, Lucien Grand, Hector Viron, Jean Mézard, André Méric, Louis Boyer, Georges Marie-Anne.

Membres suppléants.

Députés : MM. Bayard, Jacques Blanc, Briane, Brocard, Chazalon, Fourneyron, Gantier.

Sénateurs : MM. Bernard Lemarié, René Touzet, André Aubry, Charles Cathala, Edgar Tailhades, Mlle Gabrielle Scellier, M. Bernard Talon.

Bureau [13 octobre 1976].

Président : M. Berger ; *vice-président* : M. Lucien Grand ; *rapporteurs* : MM. Caille et Bonhomme à l'Assemblée nationale, M. Michel Labèguerie au Sénat.

10. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976.

Nominations par l'Assemblée nationale [26 octobre 1976], par le Sénat [21 octobre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Chauvet, Coulais, Icart, Murette, Mesmin, Papon, Ribes.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, René Monory, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, Yves Durand.

Membres suppléants.

Députés : MM. de Rocca-Serra, Mayoud, Ginoux, Weinman, Cornét, Marie, Hamel.

Sénateurs : MM. Joseph Raybaud, Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Roland Boscardy-Monsservin, Modeste Legouez, Auguste Amic, Jacques Thyraud.

Bureau [26 octobre 1976].

Président : M. Edouard Bonnefous ; *vice-président* : M. Icart ; *rapporteurs* : M. Papon à l'Assemblée nationale ; M. René Monory au Sénat.

11. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DE LA PROPOSITION DE LOI RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'INDIVISION.

Nominations par l'Assemblée nationale [18 novembre 1976], par le Sénat [4 novembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Piot, Inchauspé, Gerbet, Charles Bignon, Richomme, Bouvard.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Jean Geoffroy, Etienne Dailly, Yves Estève, Baudouin de Hauteclocque, Daniel Nuninger, Edgar Tailhades.

Membres suppléants.

Députés : MM. Baudouin, Authier, Magaud, Sauvaigo, Massot, Limouzy, Donnez.

Sénateurs : MM. René Ballayer, Marcel Champeix, Paul Guillard, James Marson, Hubert Peyou, Jacques Thyraud, Louis Virapoullé.

Bureau [1^{er} décembre 1976].

Président : M. Gerbet ; *vice-président* : M. Léon Jozeau-Marigné ; *rapporteurs* : M. Foyer à l'Assemblée nationale, M. Jean Geoffroy au Sénat.

12. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI MODIFIANT LE TITRE IX DU LIVRE III DU CODE CIVIL.

Nominations par l'Assemblée nationale [18 novembre 1976], par le Sénat [4 novembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Piot, Inchauspé, Gerbet, Charles Bignon, Richomme, Bouvard.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Etienne Dailly, Yves Estève, Jean Geoffroy, Baudouin de Hauteclocque, Roland Nuninger, Edgar Tailhades.

Membres suppléants.

Députés : MM. Baudouin, Authier, Magaud, Sauvaigo, Massot, Limouzy, Donnez.

Sénateurs : MM. René Ballayer, Marcel Champeix, Paul Guillard, James Marson, Jean Peyou, René Thyraud, Louis Virapoullé.

Bureau [1^{er} décembre 1976].

Président : M. Léon Jozeau-Marigné ; *vice-président* : M. Gerbet ; *rapporteurs* : M. Foyer à l'Assemblée nationale ; M. Etienne Dailly au Sénat.

13. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES PROPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1977

Nominations par l'Assemblée nationale [13 décembre 1976], par le Sénat [12 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Chauvet, Cornet, Icart, Ginoux, Marette, Papon, Ribes.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, René Monory, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, Joseph Raybaud.

Membres suppléants.

Députés : MM. Marie, Torre, Partrat, Weinman, Gabriel, Schloesing, Vivien.

Sénateurs : MM. Gustave Héon, Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Modeste Legouez, Roland Boscary-Monsservin, Auguste Amic, Yves Durand.

Bureau [14 décembre 1976].

Président : M. Edouard Bonnefous ; *vice-président* : M. Fernand Icart ; *rapporteurs* : M. Papon, pour l'Assemblée nationale ; M. René Monory, au Sénat.

14. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DE L'URBANISME

Nominations par l'Assemblée nationale [15 décembre 1976], par le Sénat [13 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Fouchier, Marc Masson, Fanton, Wagner, Val-leix, Canacos, Claudius-Petit.

Sénateurs : MM. Jean Bertaud, Michel Chauty, Paul Pillet, Michel Miroudot, Robert Laucournet, Robert Parenty, Fernand Chatelain.

Membres suppléants.

Députés : MM. Cornette, Raymond, Bizet, Turco, Gaillard, Girard, Jans.

Sénateurs : MM. Charles Beaupetit, René Debesson, Joseph Yvon, Jean Proriot, Amédée Bouquerel, Auguste Chupin, Pierre Croze.

Bureau [17 décembre 1976].

Président : M. Fouchier ; *vice-président* : M. Jean Bertaud ; *rapporteurs* : M. Marc Masson, à l'Assemblée nationale ; M. Michel Chauty, au Sénat.

15. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIVES A L'EXERCICE DES PROFESSIONS MÉDICALES

Nominations par l'Assemblée nationale [16 décembre 1976], par le Sénat [14 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Delhalle, Berger, Delaneau, Joanne, Bichat, Mme Fritsch, M. Bastide.

Sénateurs : MM. Noël Berrier, Lucien Grand, Jacques Henriet, Bernard Lemarié, Hector Viron, Georges Marie-Anne, André Rabineau.

Membres suppléants.

Députés : MM. Caille, Vauclair, Beraud, Gissingier, Bolo, Métayer, P. Buron.

Sénateurs : MM. Michel Moreigne, René Touzet, Louis Boyer, Marcel Mathy, André Aubry, Jean Amelin, Pierre Sallenave.

Bureau [16 décembre 1976].

Président : M. Lucien Grand ; *vice-président* : M. Berger ; *rapporteurs* : M. Delhalle, pour l'Assemblée nationale ; M. Noël Berrier, pour le Sénat.

16. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE POUR LE PROJET DE LOI AUTORISANT LA VISITE DES VÉHICULES EN VUE DE LA RECHERCHE ET DE LA PRÉVENTION DES INFRACTIONS PÉNALES

Nominations par l'Assemblée nationale [16 décembre 1976], par le Sénat [15 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Gerbet, Baudouin, Lauriol, Richomme, Massot, Raynal.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Pierre Marcilhacy, Jean Auburtin, Louis Virapoullé, Edgar Tailhades, Jacques Thyraud, René Ballayer.

Membres suppléants.

Députés : MM. Ferretti, Charles Bignon, Peretti, Fanton, Authier, Claudius-Petit, Kalinsky.

Sénateurs : MM. Yves Estève, Paul Guillard, Charles de Cuttoli, Félix Ciccolini, Baudouin de Hauteclocque, Jacques Pelletier, Jean Geoffroy.

Bureau [16 décembre 1976].

Président : M. Foyer ; *vice-président* : M. Léon Jozeau-Marigné ; *rapporteurs* : M. Gerbet pour l'Assemblée nationale, M. Jacques Thyraud pour le Sénat.

17. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT RÉPRESSION DU PORT IRRÉGULIER D'ARMES, D'UNIFORMES DE POLICE OU DE GENDARMERIE AINSI QUE DE L'USAGE D'INSIGNES OU DE DOCUMENTS

Nominations par l'Assemblée nationale [16 décembre 1976], par le Sénat [15 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Baudouin, Gerbet, Lauriot, Richomme, Massot, Raynal.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Louis Virapoullé, Jean Auburtin, Pierre Marcilhacy, Edgar Tailhades, Jacques Thyraud, René Ballayer.

Membres suppléants.

Députés : MM. Ferretti, Charles Bignon, Peretti, Fanton, Authier, Claudius-Petit, Kalinsky.

Sénateurs : MM. Yves Estève, Paul Guillard, Charles de Cuttoli, Félix Ciccolini, Baudouin de Hauteclocque, Jacques Pelletier, Jean Geoffroy.

Bureau [16 décembre 1976].

Président : M. Foyer ; *vice-président* : M. Léon Jozeau-Marigné ; *rapporteurs* : M. Baudouin pour l'Assemblée nationale, M. Louis Virapoullé pour le Sénat.

18. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976

Nominations par l'Assemblée nationale [16 décembre 1976], par le Sénat [16 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Chauvet, Icart, Marie, Mayoud, Montagne, Papon, Ribes.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, René Monory, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournant, Joseph Raybaud.

Membres suppléants.

Députés : MM. Vivien, Hamel, Ginoux, Weinman, Gabriel, Mesmin, Lè Tac.

Sénateurs : MM. Jean Francou, Gustave Héon, Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Modeste Legouez, Auguste Amic, Yves Durand.

Bureau [17 décembre 1976].

Président : M. Edouard Bonnefous ; *vice-président* : M. Icart ; *rapporteurs* : M. Papon à l'Assemblée nationale, M. Yvon Coudé du Foresto au Sénat.

19. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI RELATIF AU RÉGIME FISCAL DE LA PRESSE

Nominations par l'Assemblée nationale [16 décembre 1976], par le Sénat [15 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Ginoux, Icart, Le Tac, Mayoud. Papon, Vivien, Weinman.

Sénateurs : MM. Joseph Raybaud, Gustave Héon, Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Modeste Legouez, Auguste Amic, Yves Durand.

Membres suppléants.

Députés : MM. Ribes, Hamel, Mesmin, Chauvet, Gabriel, Montagne, Marie.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, René Monory, Jean Francou, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan.

Bureau [17 décembre 1976].

Président : M. Edouard Bonnefous ; *vice-président* : M. Icart ; *rapporteurs* : M. Vivien à l'Assemblée nationale. M. Jean Francou au Sénat.

20. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DE L'AIDE AU LOGEMENT

Nominations par l'Assemblée nationale [17 décembre 1976], par le Sénat [17 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Bertrand Denis, Bécam, Pinte, Claudius-Petit, Mme Missoffe, MM. Denvers, Wagner.

Sénateurs : MM. Jean Bertrand, Robert Parenty, Paul Pillet, Louis Boyer, Josy Moinet, Robert Laucournet, Mme Brigitte Gros.

Membres suppléants.

Députés : MM. Coulais, Burckel, Briane, Martin, Tiberi, Guérin, Fanton.

Sénateurs : MM. Fernand Chatelain, Charles Beaupetit, Jacques Coudert, Paul Mistral, Maurice Lalloy, Richard Pouille, Jean-Marie Bouloux.

Bureau [20 décembre 1976].

Président : M. Bertrand Denis ; *vice-président* : M. Jean Bertrand ; *rapporteurs* : M. Bécam à l'Assemblée nationale, M. Robert Parenty au Sénat.

21. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI MODIFIANT LES RÈGLES DE TERRITORIALITÉ ET LES CONDITIONS D'IMPOSITION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER AINSI QUE LES AUTRES PERSONNES NON DOMICILIÉES EN FRANCE

Nominations par l'Assemblée nationale [18 décembre 1976], par le Sénat [17 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Cornet, Ginoux, Icart, Murette, Marie, Ribes, Weinman.

Sénateurs : MM. Edouard Bonnefous, Edmond Sauvageot, Jacques Habert, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan.

Membres suppléants.

Députés : MM. Chauvet, Torre, Mesmin, Le Tac, Hamel, Montagne, Cressard.

Sénateurs : MM. Joseph Raybaud, Louis Jung, Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Modeste Legouez, Auguste Amic, Yves Durand.

Bureau [20 décembre 1976].

Président : M. Icart ; *vice-président* : M. Edouard Bonnefous ; *rapporteurs* : M. Murette à l'Assemblée nationale, M. Edmond Sauvageot au Sénat.

22. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI GARANTISSANT L'INDEMNISATION DE CERTAINES VICTIMES DE DOMMAGES CORPORELS RÉSULTANT D'UNE INFRACTION

Nominations par l'Assemblée nationale [18 décembre 1976], par le Sénat [18 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Piot, Gerbet, Raynal, Pidjot, Lauriol, Authier.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Edgar Tailhades, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Charles de Cuttoli, Jean Nayrou, Yves Estève.

Membres suppléants.

Députés : MM. Baudouin, Ferretti, Claudius-Petit, Peretti, Bignon, Donnez, Bourson.

Sénateurs : MM. Louis Virapoullé, Jean Bac, Pierre Schiélé, Jean Geoffroy, Raymond Brosseau, Jacques Pelletier, Pierre Jourdan.

Bureau [20 décembre 1976].

Président : M. Léon Jozeau-Marigné ; *vice-président* : M. Foyer ; *rapporteurs* : M. Gerbet à l'Assemblée nationale, M. Edgar Tailhades au Sénat.

23. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI RELATIF A L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

Nominations par l'Assemblée nationale [18 décembre 1976], par le Sénat [18 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Piot, Gerbet, Raynal, Pidjot, Lauriol, Authier.

Sénateurs : MM. Léon Jozeau-Marigné, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Charles de Cuttoli, Jean Nayrou, Yves Estève, Noël Cherrier.

Membres suppléants.

Députés : MM. Beaudouin, Ferretti, Claudius-Petit, Peretti, Bignon, Donnez, Bourson.

Sénateurs : MM. Louis Virapoullé, Jean Bac, Pierre Schiélé, Jean Geoffroy, Raymond Brosseau, Jacques Pelletier, Pierre Jourdan.

Bureau [20 décembre 1976].

Président : M. Léon Jozeau-Marigné ; *vice-président* : M. Foyer ; *rapporteurs* : M. Piot à l'Assemblée nationale, M. Paul Guillard au Sénat.

24. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR L'ARCHITECTURE

Nominations par l'Assemblée nationale [20 décembre 1976], par le Sénat [18 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Bolo, Claudius-Petit, Mme Fritsch, MM. Bichat, Ralite, Andrieux, Gantier.

Sénateurs : MM. Jean de Bagneux, Michel Miroudot, Maurice Schumann, Jacques Carat, René Tinant, Fernand Poignant, François Duval.

Membres suppléants.

Députés : MM. Joanne, Pinte, Delaneau, Vauclair, Métayer, Buron, Valleix.

Sénateurs : M. Pierre Vallon, Claudius Delorme, Georges Lamousse, Jacques Habert, Adolphe Chauvin, Jacques Borde-neuve, Hubert Martin.

Bureau [20 décembre 1976].

Président : M. Jean de Bagneux ; *vice-président* : Mme Fritsch ; *rapporteurs* : M. Bolo à l'Assemblée nationale, M. Michel Miroudot au Sénat.

25. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI MODIFIANT L'ARTICLE 15 DE LA LOI N° 71-1130 DU 31 DÉCEMBRE 1971 PORTANT RÉFORME DE CERTAINES PROFESSIONS JUDICIAIRES ET JURIDIQUES

Nominations par l'Assemblée nationale [20 décembre 1976], par le Sénat [20 décembre 1976].

Membres titulaires.

Députés : MM. Foyer, Gerbet, C. Bignon, Piot, Baudouin, Villa, Claudius-Petit.

Sénateurs : MM. Pierre Marcihacy, Etienne Dailly, Charles de Cuttoli, Jean Auburtin, Jean-Marie Girault, Philippe de Bourgoing, Paul Guillard.

Membres suppléants.

Députés : Mme Constans, MM. Forni, Bourbon, Richomme, Authier, Raynal, Fanton.

Sénateurs : MM. Yves Estève, Jacques Pelletier, Raymond Brosseau, Baudouin de Hauteclocque, Marcel Nuninger, Paul Pillet, Jean Bac.

Bureau [20 décembre 1976].

Président : M. Foyer ; *vice-président :* M. Etienne Dailly ; *rapporteurs :* M. Gerbet à l'Assemblée nationale, M. Jean Auburtin au Sénat.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (Législation)

Proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 45 de la Constitution, présentée par M. René Chazelle, sénateur, et plusieurs de ses collègues [21 février 1976] ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 207) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

COMMISSION RACINE

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET MISSIONS D'INFORMATION

I. — COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE.

Voir à la matière : **IMPÔTS LOCAUX.**

II. — MISSIONS D'INFORMATION.

Voir aussi : **RAPPORTS D'INFORMATION.**

1. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires culturelles fait connaître à M. le président du Sénat que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information sur les enseignements supérieurs et la recherche scientifique et technique** [14 avril 1976] (p. 535). — Octroi de l'autorisation [15 avril 1976] (p. 562).

2. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires culturelles fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier la politique du sport et également d'assurer la représentation de la commission aux Jeux olympiques** [15 juin 1976] (p. 1780).

3. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires économiques et du Plan fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Bulgarie les relations économiques de ces pays avec la France** [15 juin 1976] (p. 1780).

4. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier la situation politique et stratégique dans l'océan Indien** [17 juin 1976] (p. 1837).

5. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation

de désigner une **mission d'information afin d'examiner la structure politique et administrative des territoires d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, ainsi que du condominium des Nouvelles-Hébrides** [9 décembre 1976] (p. 4149). — Octroi de l'autorisation demandée [18 décembre 1976] (p. 4655).

COMMISSIONS PERMANENTES

Composition du 31 décembre 1976 avec les modifications intervenues au cours de l'année 1976 aux commissions nommées le 4 octobre 1974 :

1. — Commission des affaires culturelles.

I. — Membres : MM. Clément Balestra, René Billières, Jean-Pierre Blanc, Jacques Bordeneuve, Jacques Carat, Georges Cogniot, Georges Constant, Raymond Courrière, Charles Durand, Hubert Durand, François Duval, Mme Hélène Edeline, Léon Eekhoutte, Charles Ferrant, Maurice Fontaine, Jean Fonteneau, Louis de la Forest, Roger Houdet, Adrien Laplace, Arthur Lavy, Kléber Malécot, Hubert Martin, André Messenger, Paul Minot, Michel Miroudot, Roger Moreau, Sosefo Makape Papilio, Guy Pascaud, Pierre Petit, Fernand Poignant, Victor Provo, Roland Ruet, René Tinant, Amédée Valeau, Pierre Vallon, N...

II. — Bureau : président : M. Jean de Bagneux ; vice-présidents : MM. Georges Lamousse, Adolphe Chauvin, Henri Caillaudet, Jean Fleury ; secrétaires : MM. Claudius Delorme, Maurice Vérillon, Jacques Habert, Mme Catherine Lagafu.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Jean Fonteneau [6 avril 1976], Hubert Martin [8 avril 1976], Jean Amelin [8 avril 1976], Amédée Valeau [9 juillet 1976], Maurice Fontaine [7 octobre 1976].

Cessent d'appartenir à cette commission : MM. Jean Legaret [16 février 1976], Pierre Brun [2 mars 1974], Jean Coltery [18 mars 1976], Jean Amelin [9 juillet 1976], Mme Crémieux [11 juillet 1976].

2. — Commission des affaires économiques et du Plan.

I. — Membres : MM. Charles Alliès, Octave Bajoux, André Barroux, Charles Beaupetit, Georges Berchet, Auguste Billiemaz, Amédée Bouquerel, Frédéric Bourguet, Jacques Braconnier, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Paul Caron, Auguste Chupin, Jean Colin, Francisque Collomb, Jacques Coudert, Maurice Coutrot, Pierre Croze, Léon David, René Debesson, Hector Dubois, Emile Durieux, Gérard Ehlers, Jean Filippi, Léon-Jean Grégory, Mme Brigitte Gros, Paul Guillaumot, Rémi Herment, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Alfred Kieffer, Pierre Labonde, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Bernard Legrand, Léandre Létouquart, Paul Malassagne, Louis Marré, Pierre Marzin, Guy Millot, Henri Olivier, Louis Orvoen, Robert Parenty, Albert Pen, Pierre Perrin, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Henri Prêtre, Maurice PrévotEAU, Jean Proriol, Roger Quilliot, Jean-Marie Rausch, Jules Roujon, Guy Schmaus, Michel Sordel, Pierre Tajan, René Travert, Raoul Vadepied, Jacques Verneuil, Charles Zwickert.

II. — Bureau : président : M. Jean Bertaud ; vice-présidents : MM. Paul Mistral, Joseph Yvon, Marcel Lucotte, Michel Chauty ; secrétaire : MM. Jean-Marie Bouloux, Fernand Chatelain, Marcel Lemaire, Jules Pinsard.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Guy Millot [19 avril 1976], Pierre Tajan [7 octobre 1976].

Ont cessé d'appartenir à cette commission : MM. Jean François [6 avril 1976], Gaston Pams [7 octobre 1976].

3. — Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées.

I. — Membres : Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Maurice Bayrou, Gilbert Belin, Jean Bénard-Mousseaux, Eugène Bonnet, Charles Bosson, Jacques Boyer-Andrivet, Louis Brives, Gilbert Devèze, Emile Didier, Lucien Gautier, Mme Marie-Thérèse Goutmann, Edouard Grangier, Raymond Guyot, René Jager, Michel Kauffmann, Armand Kientzi, Louis Le Montagner, Ladislav du Luart, Louis Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Claude Mont, André Morice, Paul d'Ornano, Dominique Pado, Henri Parisot, Jean Périodier, Edgard Pisani, Roger Poudonson, Jacques Sanglier, Abel Sempé, Edouard Soldani, Jean-Louis Vigier, Emile Vivier, Joseph Voyant, Michel Yver.

II. — Bureau : président : M. André Colin ; vice-présidents : MM. Jacques Ménard, Auguste Pinton, Antoine Andrieux, Georges Repiquet ; secrétaires : MM. Jacques Genton, Serge Boucheny, Pierre Giraud, Francis Palmero.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Jacques Sanglier [2 avril 1976], Armand Kientz [24 juin 1976].

Ont cessé d'appartenir à cette commission : MM. Pierre-Christian Taittinger [12 février 1976], Louis Jung [22 juin 1976].

4. — Commission des affaires sociales.

I. — Membres : MM. Jean Amelin, Hubert d'Andigné, André Aubry, Hamadou Barkat Gourat, Noël Berrier, André Bohl, Louis Boyer, Gabriel Calmels, Lionel Cherrier, Georges Dardel, Michel Darras, Jean Desmarests, François Dubanchet, Marcel Gargar, Jean Gravier, Louis Gros, Michel Labèguerie, Edouard Le Jeune, Marcel Mathy, Jacques Maury, André Méric, Michel Moreigne, Jean Natali, André Rabineau, Victor Robini, Eugène Romaine, Pierre Sallenave, Robert Schwint, Albert Sirgue, Bernard Talon, Henri Terré, René Touzet, Jean Varlet, Raymond de Wazières, N..., N...

II. — Bureau : président : M. Marcel Souquet ; vice-présidents : MM. Lucien Grand, Jacques Henriot, Bernard Lemarié, Hector Viron ; secrétaires : Mlle Gabrielle-Marie Scellier, MM. Charles Cathala, Georges Marie-Anne, Jean Mézard.

Ont été nommés membres de cette commission : Noël Berrier [2 avril 1976], Jean Amelin [9 juillet 1976], Gabriel Calmels [7 octobre 1976].

Ont cessé d'appartenir à cette commission : Pierre Tajan [7 octobre 1976] Ernest Reptin [15 décembre 1976].

5. — Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

I. — Membres : MM. Auguste Amic, Maurice Blin, Roland Boscardy-Monsservin, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Yvon Coudé du Foresto, Marcel Fortier, Jean Francou, Gustave Héon, Paul Jargot, Louis Jung, Robert Lacoste, Fernand Lefort, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy Moinet, Mlle Odette Pagani, Gaston Pams, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Robert Schmitt, Maurice Schumann.

II. — Bureau : président : M. Edouard Bonnefous ; vice-présidents : MM. Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan ; secrétaires : MM. Joseph Raybaud, Modeste Legouez, Roger Gaudon, Yves Durand ; rapporteur général : M. René Monory.

Ont été nommés membres de cette commission : Jean Francou [6 avril 1976], Louis Jung [24 juin 1976], Gaston Pams [7 octobre 1976].

Ont cessé d'appartenir à cette commission : André Fosset [12 janvier 1976], Michel Kistler [5 mai 1976], Pierre Brousse [27 août 1976].

6. — Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

I. — Membres : MM. Jean Bac, René Ballayer, Roger Boileau, Pierre Bouneau, Philippe de Bourgoing, Raymond Brosseau, Pierre Carous, Félix Ciccolini, Charles de Cuttoli, Etienne Dailly, Yves Estève, Henri Fréville, Jean Geoffroy, François Giacobbi, Jean-Marie Girault, Paul Guillard, Léopold Heder, Pierre Jourdan, Pierre Marclhacy, James Marson, André Mignot, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Hubert Peyou, Maurice Pic, Paul Pillet, Pierre Schiélé, Edgar Tailhades, Jacques Thyraud.

II. — Bureau : président : M. Léon Jozeau-Marigné ; vice-présidents : MM. Marcel Champeix, Baudouin de Hauteclocque, Jean Sauvage, Jean Auburtin ; secrétaires : MM. Jacques Pelletier, Louis Virapoullé, Jacques Eberhard.

Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

I. — Membres : MM. Marcel Champeix, Jean Colin, Claudius Delorme, Yves Estève, Roger Gaudon, Pierre Jeambrun, Jean Proriot, Jean Sauvage.

II. — Bureau : président : M. Henri Tournan ; secrétaire rapporteur : M. François Schleiter.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (C. E. E.)

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

ASSURANCES.

COLLECTIVITÉS LOCALES.

FRUITS ET LÉGUMES.

JEUNES.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TRANSPORTS. — MARINE MARCHANDE. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — AGRICULTURE. — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

POLLUTION (MER).

QUESTION ORALE, n° 1821.

RÉGIONS.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (21) (22) (26) (27) (39).

COMMUNAUTÉS URBAINES

Voir IMPÔTS LOCAUX.

COMMUNES

1. — Proposition de loi relative à la responsabilité sans faute des communes présentée par M. Joseph Raubaud, sénateur [13 novembre 1975] (n° 56) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Edgar Tailhades [5 mai 1976] (n° 286).

2. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 30 de la loi n° 70-1297 du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales présentée par M. Pierre Vallon, sénateur [21 octobre 1976] (n° 34) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Roger Boileau [3 décembre 1976] (n° 108).

Voir aussi COLLECTIVITÉS LOCALES.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES FINANCIERS).

PUBLICITÉ.

« COMMUNES TOURISTIQUES »

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lettre de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, donnant la composition du bureau de l'Assemblée nationale [22 avril 1976] (p. 602).

COMMUTATION TELEPHONIQUE (Industrie de la).

Voir LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

COMORES

Voir LOI DE FINANCES. — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).
MAYOTTE.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
QUESTION ORALE, n° 1749.

COMPTABLES

Voir COMPTABILITÉ PUBLIQUE.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Voir LOI DE FINANCES. — COMPTES SPECIAUX DU TRESOR. — TITRES DES COMPTES ET ARTICLES 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41 ET APRES L'ARTICLE 41.

CONCENTRATION DES ENTREPRISES

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — COMMERCE ET ARTISANAT.

CONCESSIONS

Voir aussi STATIONS THERMALES.

CONCHYLICULTURE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

« CONCORDE » (Avion supersonique).

Voir AERONAUTIQUE (INDUSTRIE).
LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GENERALE. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GENERALE. — TRANSPORTS AERIENS.
ORDRE DU JOUR.

CONCURRENCE

Voir COMMERCES DE GRANDE SURFACE.
CONCENTRATION DES ENTREPRISES.
LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — AFFAIRES ETRANGERES. — COMMERCE ET ARTISANAT. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTERIEUR).

CONDITION FEMININE

Voir FEMME (CONDITION DE LA).

CONDITION MILITAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — DEFENSE.

CONFECTION (Industrie).

Voir EMPLOI.

CONFERENCE DE COLOMBO

Voir COOPERATION.
LOI DE FINANCES. — COOPERATION.

CONFERENCE DE GENEVE

Voir ARMES NUCLÉAIRES.

CONFERENCE DE LA JAMAÏQUE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GENERALE.

CONFERENCE D'HELSINKI

Voir DROITS DE L'HOMME.
LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ETRANGERES. — DEFENSE.

CONFERENCES D'INFORMATION POUR LES ELUS LOCAUX

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GENERALE.

CONFLITS DU TRAVAIL

Voir EMPLOI.

CONGES PAYES

Voir TRAVAIL (DURÉE DU).

CONGRES DU PARLEMENT

Projet de loi constitutionnelle modifiant l'article 7 de la Constitution (élection du Président de la République; décès ou empêchement des candidats) [14 juin 1976, Débats Congrès du Parlement]; lecture par M. Edgar Faure, président du Congrès du Parlement, d'une lettre de M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, lui faisant part de son intention de demander la modification de l'alinéa 2 de l'article 10 du règlement du Congrès du Parlement relatif au temps de parole pour explications de vote (p. 2).

Sont entendus pour explications de vote: MM. Philippe de Bourgoing (vote favorable du groupe des républicains indépendants), Max Monichon (vote favorable du groupe des républicains indépendants d'action sociale), Marcel Champeix (vote défavorable du groupe socialiste), Jean Auburtin (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République), Henri Caillavet (vote favorable du groupe de la gauche démocratique), Fernand Chatelain (vote défavorable du groupe communiste), Adolphe Chauvin (vote favorable de l'union centriste des démocrates de progrès) (p. 4 et suiv.).

Voir PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, 2 (n° 273).

TABLE DU CONGRÈS *in fine* DE LA PRÉSENTE TABLE.

CONJOINTS

Voir PENSIONS DE RÉVERSION.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL**Décisions :**

Décision du 30 décembre 1975, publiée au *Journal officiel* du 31 décembre 1975, qui a déclaré non contraires à la Constitution les dispositions de la loi de finances pour 1976, dispositions soumises au Conseil constitutionnel par plus de soixante députés à l'Assemblée nationale, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution [2 avril 1976] (p. 332 et 348).

Décision du 30 décembre 1975, publiée au *Journal officiel* du 3 janvier 1976, qui a déclaré non contraires à la Constitution les dispositions de la loi relative aux conséquences de l'autodétermination des îles des Comores, dispositions soumises au Conseil constitutionnel par plus de soixante députés à l'Assemblée nationale, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution [2 avril 1976] (p. 332 et 348).

Trois **décisions** du 28 janvier 1976, publiées au *Journal officiel* du 1^{er} février 1976, qui ont déclaré conformes à la Constitution :
— la loi organique relative au statut de la magistrature ;
— la loi organique sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République ;
— la loi organique modifiant le code électoral [2 avril 1976] (p. 332 et 349).

Décision du 2 juin 1976 sur la conformité à la Constitution de la résolution, adoptée par le Sénat le 29 avril 1976, tendant à modifier les articles 9, 11, 21, 24, 29, 32, 33, 36, 37, 39, 42, 45, 53, 56, 59, 64, 72, 77, 80 et 88 du règlement et à le compléter par les articles 56 *bis*, 60 *bis* et 89 *bis*. Aux termes de cette décision : 1° Sont déclarées non conformes à la Constitution, dans la mesure indiquée dans les motifs de la présente décision, les dispositions des articles 39, premier alinéa, et 89 *bis* du règlement du Sénat telles qu'elles résultent de la résolution du 29 avril 1976. 2° Sont déclarées conformes à la Constitution, sous les réserves et dans la mesure indiquées dans les motifs de la présente décision, les dispositions des articles 24, alinéa 2, et 45, premier alinéa, du règlement du Sénat soumises à l'examen du Conseil constitutionnel telles qu'elles résultent de la résolution du 29 avril 1976. 3° Sont déclarées conformes à la Constitution les autres dispositions du règlement du Sénat également soumises à l'examen du Conseil constitutionnel telles qu'elles résultent de la même résolution [4 juin 1976] (p. 1577 et 1593).

Décision du 14 juin 1976, qui a déclaré conforme à la Constitution la loi organique modifiant la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [15 juin 1976] (p. 1780).

Décision du 6 juillet 1976, qui a déclaré conforme à la Constitution la loi organique modifiant l'article 67 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et introduisant un article 17-1 [5 juillet 1976] (p. 2200).

Deux décisions du 15 juillet 1976 :

— la première, publiée au *Journal officiel* du 17 juillet 1976, a déclaré conforme à la Constitution la loi organique modifiant les dispositions de l'article L. O. 274 du code électoral relatif à l'élection des sénateurs dans les départements ;

— la seconde, publiée au *Journal officiel* du 20 juillet 1976, a déclaré conformes à la Constitution les dispositions de la loi portant modification de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959, relative au statut général des fonctionnaires, loi qui lui avait été soumise par plus de soixante députés en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution [20 octobre 1976] (p. 2588).

Décision du 8 novembre 1976, publiée au *Journal officiel* du 9 novembre 1976 qui a déclaré non recevable la demande formulée par soixante-trois députés tendant à l'appréciation de la conformité à la Constitution de dispositions de la loi relative au développement de la prévention des accidents du travail [9 novembre 1976] (p. 3108).

Voir aussi PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport d'information établi par la délégation française à l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'union de l'Europe occidentale sur l'activité de ces assemblées, respectivement au cours de leurs 27^e et 21^e sessions ordinaires (mai 1975 - mai 1976) [17 juin 1976] (n° 358).

CONSEIL DES RECHERCHES ET ETUDES DE DEFENSE (C. R. E. D.)

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL).

CONSEILLERS DE PARIS

Voir ELECTIONS.

CONSEIL NATIONAL DE L'ACCESSION A LA PROPRIETE

Voir LOGEMENT.

CONSEILS GENERAUX

1. — **Proposition de loi présentée par M. Jacques Carat**, sénateur, et plusieurs de ses collègues, relative à l'indemnité et à la retraite des conseillers généraux [21 novembre 1974] (n° 105) : renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; reprise par son auteur [2 avril 1976] (p. 337).

2. — **Proposition de loi relative aux sessions et à la tenue des séances des conseils généraux** présentée par M. René Chazelle, sénateur [11 juin 1975] (n° 377) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; reprise le 2 octobre 1976, conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement du Sénat [2 octobre 1976] (p. 2591) ; rapport de M. Edgar Tailhades [28 octobre 1976] (n° 42).

Voir aussi ELECTIONS.

LOI DE FINANCES. — ARTICLE 75.

SESSIONS PARLEMENTAIRES.

CONSEILS MUNICIPAUX

Proposition de loi relative à la durée du mandat des délégués des conseils municipaux présentée par M. Joseph Raybaud [21 octobre 1976] (n° 35) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi ELECTIONS.

JARDINS FAMILIAUX.

LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

QUESTIONS ORALES n° 1746.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 65 de la Constitution présentée par M. Henri Caillavet et Jacques Pelletier, sénateurs [13 mai 1976] (n° 300) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

CONSTITUTION

Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 17 et 65 de la Constitution présentée par MM. Henri Caillavet et Jacques Pelletier, sénateurs [22 avril 1976] (n° 262) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

CONSUMMATION

Voir CRÉDIT.

LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

MONNAIE.

PLAN.

QUESTION ORALE, n° 1809.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 231 ; n° 8 (16 SEPTEMBRE 1976).

CONSOMMATEURS (Défense des).

Voir CONSUMMATION.

CONSTRUCTION

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

LOGEMENT.

PLAN.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 123.

QUESTIONS ORALES, n° 1860, 1867.

CONSTRUCTION NAVALE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉ (EDUCATION). — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION : ARTICLE 25.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

QUESTION ORALE, n° 1931.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 14.

CONSULATS

Voir CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

CONTRACEPTION

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

CONTRATS DE PAYS

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

CONTRATS DE TRAVAIL

Voir TRAVAIL (DURÉE DU).

« CONTRATS VERTS »

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

CONTRAVENTIONS

Voir AMENDES.
TRANSPORTS EN COMMUN.

CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES

Voir ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

CONTROLE DES CHANGES

Voir MONNAIE.

CONTROLE FISCAL

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

CONTROLE PARLEMENTAIRE

Voir PARLEMENT.

CONTROLEURS DU TRAVAIL

Voir TRAVAIL (INSPECTION DU).

CONVENTION D'ETABLISSEMENT

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (15).

COOPERANTS ENSEIGNANTS

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

COOPERATION

Voir LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

RAPPORTS D'INFORMATION.

QUESTION ORALE, n° 1879.

COOPERATION TECHNIQUE

Voir ARMÉES.
COOPÉRATION.

COOPERATIVES AGRICOLES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — APRÈS L'ARTICLE 65 *quater*. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — ARTICLE 3 bis.

COOPERATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

COPROPRIÉTÉ

Proposition de loi tendant à modifier l'article 42 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis présentée par M. Francis Palmero, sénateur [16 décembre 1976] (n° 170); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 227.

CORPS PEFECTORAL

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

CORSE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — TRANSPORTS. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — ÉQUIPEMENT (ÉQUIPEMENT ET PORTS). — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

COUR DES COMPTES

Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes [30 juin 1975] (p. 2027 et 2028).

Intervention de M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances : l'excellente collaboration entre la Cour des comptes et la commission des finances du Sénat; le rapport de la Cour est étudié par un rapporteur spécial de la commission des finances avant la discussion budgétaire; le contrôle par la Cour des entreprises publiques; la lutte contre le gaspillage et la tendance à l'augmentation de la pression fiscale.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — ARTICLE 1^{er}. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — TRANSPORTS. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 6.

COUR DES COMPTES EUROPEENNE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (39).

COURS D'APPEL

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE. — ETAT B. — TITRE III.

COURS D'EAU

Voir PÊCHE.

COURSES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS (art. 66).

CREANCES

Projet de loi relatif à certaines formes de transmission de créances présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [18 septembre 1975, séance 7 octobre 1975, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 septembre 1975] (n° 506); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jacques Thyraud [23 octobre 1975] (n° 32). — Discussion [30 octobre 1975] (p. 3114 et suiv.). — Adoption [30 octobre 1975] (n° 16).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [31 octobre 1975] (n° 1948); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Richomme [2 avril 1976] (n° 2146). — Discussion [30 avril 1976]. — Adoption modifiée [30 avril 1976] (n° 471).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [4 mai 1976] (n° 284); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jacques Thyraud [13 mai 1976] (n° 301). — Discussion [2 juin 1976] (p. 1515 et 1516). — Adoption [2 juin 1976] (n° 147).

PROMULGATION : loi n° 76-519 du 15 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 16 juin 1976).

Discussion (deuxième lecture [2 juin 1976] (p. 1515 et 1516).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jacques Thyraud, rapporteur; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1515) : les travaux respectifs de l'Assemblée nationale et du Sénat sur ce projet; copie délivrée par le notaire ne contenant qu'un extrait de l'acte original.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1515) : les notaires pourront délivrer des extraits de copie exécutoire en cas de nécessité; la responsabilité des notaires dans ce cas.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1515 et 1516) :

Articles 1^{er}, 2, 2 bis, 5, 8, 17 : les articles sont adoptés.

Adoption [2 juin 1976] (p. 1516).

CRECHES

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

QUESTIONS ORALES, n^{os} 1758, 1794, 1836.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n^o 11.

CREDIT

Projet de loi relatif à l'information et à la protection du public dans le domaine des opérations de crédit présenté par Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Consommation) [15 juin 1976] (n^o 349); (renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jacques Thyraud [7 octobre 1976] (n^o 9). — **Discussion** [12 octobre 1976] (p. 2695 et suiv.).

NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine des opérations de crédit** ».

Adoption [12 octobre 1976] (n^o 2).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [13 octobre 1976] (n^o 2547); renvoi à la commission des lois; pour avis à la commission de la production et des échanges.

Discussion [12 octobre 1976] (p. 2695 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Jacques Thyraud, rapporteur; Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Consommation); M. Pierre Marclhacy.

a) *Interventions des sénateurs* : les conditions de travail du Sénat (p. 2695); le développement du crédit (p. 2696); la protection du consommateur (p. 2696, 2699); la réglementation existante (p. 2696); le démarchage à domicile (p. 2696); les législations étrangères (p. 2696); le projet constitue un statut du crédit à la consommation (p. 2696, 2697); les amendements (p. 2697); l'alourdissement de la législation n'aboutit pas forcément à une meilleure protection du consommateur (p. 2699).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2697) : le succès du crédit à la consommation; l'apparition de formules nouvelles de crédit; (p. 2698) : améliorer la protection et l'information des particuliers; ce projet s'applique à toutes les formes de crédits consentis aux particuliers par des prêteurs professionnels; la réglementation du crédit immobilier doit être encore améliorée et reste en dehors de cette loi; l'analyse des dispositions du projet (information du consommateur, la publicité, le délai de réflexion de sept jours); l'absence de lien entre le contrat de vente et le contrat de prêt; les obligations de l'emprunteur ne prendront effet qu'à compter de la date de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation; l'annulation judiciaire du contrat de vente entraînera celle du contrat de prêt; (p. 2699) : le contrat de vente est résolu de plein droit si l'acquéreur n'obtient pas le prêt demandé; la protection contre les clauses abusives des contrats.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2699 et suiv.) :

Avant l'article 1^{er} : amendement n^o 2 (article additionnel 1^{er} A) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : définition des parties contractantes (prêteur et emprunteur); adopté (p. 2699); un article 1^{er} A est inséré dans le projet de loi.

Article 1^{er} (champ d'application de la loi) : amendement rédactionnel n^o 3 de M. Jacques Thyraud, rapporteur; adopté (p. 2700); amendement n^o 4 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : suppression de l'exclusion du crédit immobilier, professionnel, ou réalisé par les collectivités publiques; réservé; l'article 1^{er} est réservé.

Après l'article 1^{er} : amendement n^o 5 (art. additionnel 1^{er} bis) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : les exclusions du champ d'application de la loi (forme authentique; court terme; plafond; crédit immobilier, etc.); adopté (p. 2700, 2701); sous-amendement n^o 48 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat : suppression de l'exclusion des opérations dont le montant est supérieur à une somme fixée par décret, du champ d'application de la présente loi; rejeté (p. 2700, 2701); un article 1^{er} bis est inséré dans le projet de loi (p. 2701).

Article 1^{er} (suite) : l'amendement n^o 4 de M. Jacques Thyraud, rapporteur, est adopté (p. 2701); l'article 1^{er} est adopté ainsi modifié.

Avant l'article 2 : amendement n^o 6 (article additionnel 2 A) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : publicité du crédit; différées mentions obligatoires; adopté (p. 2701, 2702); sous-amendement n^o 2 de M. Etienne Dailly : mention obligatoire du coût total du crédit dans toute publicité; adopté; un article additionnel 2 A est inséré dans le projet de loi (p. 2702).

Article 2 (forme des prêts contrats d'opérations de crédit) : amendement rédactionnel n^o 7 de M. Jacques Thyraud, rapporteur; adopté (p. 2702 et 2703); sous-amendement n^o 41 de M. Etienne Dailly : prise en considération du crédit sous forme d'abonnement, c'est-à-dire des bons d'achat; retiré; amendement n^o 8 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : indications que doit contenir l'acte écrit constatant l'opération de financement (p. 2703); réservé jusque après le vote de l'article 14 bis; amendements rédactionnels n^{os} 9 et 10 de M. Jacques Thyraud, rapporteur; l'article 2 est réservé.

Après l'article 2 : amendement n^o 11 (article additionnel 2 bis) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : opérations visées par la présente loi; supprimer l'usage des lettres de change et des billets à ordre dans les rapports des parties contractantes; adopté (p. 2703, 2704); sous-amendement n^o 49 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat : les dispositions de l'article 114 du code du commerce sont applicables aux effets de commerce souscrits ou avalisés par des emprunteurs même majeurs; adopté (p. 2704); un article 2 bis est inséré dans le projet de loi; amendement n^o 39 (article additionnel après l'art. 2 bis) de M. Jean Bac : interdire la constitution simultanée de plusieurs dossiers de crédits pour : 1^o l'achat d'un même bien ou le financement d'un même contrat; 2^o le financement de chaque partie d'un ensemble de biens; adopté; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

Article 3 (publicité : mentions obligatoires) : amendement n^o 12 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : supprimer cet article remplacé par l'article 2 A; adopté (p. 2704); l'article 3 est supprimé.

Avant l'article 4 : amendement n^o 13 (article additionnel 4 A) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : nul ne peut être engagé définitivement par une demande de crédit tant qu'elle n'est pas acceptée; adopté (p. 2705); un article 4 A est inséré dans le projet de loi.

Article 4 (délai de renonciation au contrat ou à la demande de crédit) : amendement n^o 1 de M. Jean Bac : abaisser de sept jours à trois jours ouvrables le délai de réflexion de l'emprunteur; rejeté (p. 2705, 2706); sous-amendement n^o 58 de M. Jean Francou : abaisser de sept jours à trois jours le délai de réflexion de l'emprunteur; retiré (p. 2705); amendement n^o 14 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : point de départ du délai de réflexion de l'emprunteur; adopté (p. 2706, 2707); sous-amendement n^o 42 de M. Etienne Dailly : point de départ du délai de réflexion de l'emprunteur; présomption de refus de la demande de crédit si l'acceptation n'a pas été signifiée à l'expiration de ce délai; retiré (p. 2705, 2706); sous-amendement n^o 50 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat : présomption de refus de la demande de crédit si le prêteur n'a pas fait connaître son acceptation à l'expiration du délai de réflexion de l'emprunteur; retiré; amendement n^o 15 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : 1^o pas de dépôt pour le compte du prêteur avant la conclusion définitive de l'opération; 2^o prise d'effet et validité de tout prélèvement subordonnés à celles du contrat de financement; adopté (p. 2707); sous-amendement n^o 51 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat : validité des dépôts ou des prélèvements effectués au titre de l'opération en cause soumise à la prise d'effet du contrat de financement; retiré; sous-amendement n^o 43 de M. Etienne Dailly : dépôts aux prélèvements par l'emprunteur au profit du prêteur; révocation de plein droit pendant le délai de renonciation; retiré; amendement n^o 60

de M. Francis Palmero : achats réalisés au moyen d'une carte de crédit ; le délai de renoncement au crédit ne s'exerce que lors de la signature du contrat initial ; retiré ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté.

Après l'article 4 : amendement n° 16 (article additionnel 4 bis) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : l'exercice par l'emprunteur de la faculté de renonciation ne peut donner lieu à enregistrement sur un fichier ; adopté (p. 2708) ; un article 4 bis est inséré dans le projet de loi.

Article 5 (effet des obligations de l'emprunteur à compter de la date à laquelle celui-ci a accepté la livraison) : amendement n° 17 de M. Jacques Thyraud : date de prise d'effet des obligations de l'emprunteur ; substituer la date de la livraison effective de la marchandise ou de la fourniture effective de la prestation à celle de la simple acceptation de ces opérations par l'emprunteur ; adopté (p. 2708) ; amendement n° 18 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : pendant le délai de réflexion de l'acquéreur, le vendeur à la faculté de ne pas accomplir son obligation de livraison ou de fourniture ; adopté ; amendement n° 19 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : le contrat de financement est résolu de plein droit lorsque le contrat principal est lui-même résolu ou annulé ; adopté (p. 2708, 2709) ; amendement n° 61 de M. Francis Palmero : livraison du bien pendant le délai de réflexion ; s'il renonce au crédit demandé, l'emprunteur assure à ses frais le retour du bien au vendeur ; rejeté (p. 2709) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté.

Article 6 (résolution du contrat de vente d'un bien meuble ou de prestation de services lorsque le paiement du prix est fait, en tout ou en partie, à l'aide d'un prêt) : amendement n° 20 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : résolution de plein droit du contrat de vente ou de prestation de services ; réduction de vingt-deux à quinze jours du délai durant lequel l'acquéreur doit signaler au vendeur l'obtention du prêt demandé ; adopté (p. 2709, 2710) ; sous-amendement n° 54 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat : préciser que le texte de l'amendement n° 20 de M. Jacques Thyraud vise les contrats de vente ou de prestation de services liés aux opérations mentionnées au 2° de l'article premier ; adopté (p. 2710) ; amendement n° 59 de M. Jean Francoeur : perception d'une indemnité par le commerçant qui se voit retourner une marchandise en mauvais état (p. 2710) ; retiré (2711) ; amendement n° 21 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : résolution de plein droit du contrat ; remboursement des sommes payées d'avance par le consommateur ; les sommes dues par le vendeur ne sont pas productives d'intérêt qu'à compter du quinzième jour suivant la date du versement ; adopté ; amendement n° 44 de M. Etienne Dailly : suppression du dernier alinéa de cet article (application aux contrats de vente des dispositions relatives aux contrats de crédit) ; retiré ; amendement n° 22 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : validité et prise d'effet des prélèvements sur comptes bancaires ou postaux subordonnées à la prise d'effet du contrat de financement ; adopté (p. 2711 et 2712) ; sous-amendement n° 52 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat, à l'amendement n° 22 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : le vendeur ne pourra pas faire souscrire des chèques ni signer des formules de prélèvement tant que le contrat de vente ne sera pas définitivement conclu ; adopté après rectification ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 2712).

Article 7 (indemnité en cas de remboursement du prêt par anticipation) : amendement n° 23 de M. Jacques Thyraud : fixation par décret du plafond des indemnités prévues par les articles relatifs aux clauses pénales ; le juge apprécie suivant les cas particuliers si la clause pénale réclamée est ou non excessive ; adopté (p. 2712) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté.

Article 8 (droits du prêteur en cas de défaillance de l'emprunteur) : amendement n° 24 de M. Jacques Thyraud, rapporteur ; retrait (p. 2712, 2713) ; amendement n° 45 de M. Etienne Dailly ; Barème pour le calcul du montant de l'indemnité due par l'emprunteur défaillant déterminé par décret ; adopté (p. 2713) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté.

Article 9 (droits du prêteur en cas de défaillance dans l'exécution, par l'emprunteur, d'un contrat de location assorti d'une promesse de vente ou d'un contrat de location-vente) : amendement n° 25 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : application de l'article 1152 du code civil en cas d'inexécution d'un contrat de location-vente ; retiré (p. 2713) ; amendement n° 46 de M. Etienne Dailly : barème pour le calcul du montant de l'indemnité due pour inexécution du contrat de location-vente ; adopté ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté.

Article 10 (remboursement des frais d'actes) : amendement n° 26 de M. Jacques Thyraud, rapporteur, supprimant la possibilité de remboursement forfaitaire obligatoire des frais de recouvrement en cas d'inexécution ; adopté (p. 2714) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté.

Article 11 (sanctions : déchéance du droit aux intérêts) : amendement n° 27 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : déchéance du droit aux intérêts pour le prêteur qui manque à l'obligation de l'acte écrit ; adopté (p. 2714) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté.

Article 12 (sanction pénale : inobservation du formalisme des contrats) : amendement n° 28 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : sanction du non-respect de l'obligation de l'écrit et de l'intégration du formulaire détachable ; adopté (p. 2714) ; amendement n° 29 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : sanction des publicités irrégulières ; adopté (p. 2715) ; l'article 12, ainsi modifié, est adopté.

Article 13 (sanctions pénales d'abus commis à l'occasion d'opérations de crédit) : amendements n° 30 et 31 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : sanctions à l'égard du prêteur ; adopté (p. 2715) ; l'article 13, ainsi modifié, est adopté.

Article 14 (constatation et poursuite des infractions) : l'article 14 est adopté (p. 2715).

Après l'article 14 : amendement n° 32 (article additionnel 14 bis) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : le tribunal d'instance connaît de tous les litiges nés de l'application de la loi, dans les deux ans de l'événement qui leur a donné naissance ; adopté (p. 2715 à 2717) ; sous-amendement n° 56 de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat ; les actions fondées sur les dispositions de la présente loi doivent être engagées dans les trois ans de l'événement qui leur a donné naissance et au plus tard dans les dix ans de la signature du contrat ; devenu sans objet par suite de l'adoption de la deuxième phrase de l'amendement n° 32 (p. 2718) ; un article 14 bis est inséré dans le projet de loi.

Article 2 (suite) : l'amendement n° 8 de M. Jacques Thyraud, rapporteur, précédemment réservé, est adopté (p. 2719) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté.

Article 15 (les dispositions de la présente loi sont d'ordre public) : l'article 15 est adopté (p. 2719).

Article 16 (sanctions applicables aux contraventions à la réglementation du crédit) : amendement rédactionnel n° 33 de M. Jacques Thyraud, rapporteur ; adopté ; l'article 16, ainsi modifié est adopté (p. 2719).

Article 17 (fixation par décret des conditions d'application) : amendement rédactionnel n° 34 de M. Jacques Thyraud, rapporteur ; adopté ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 2719).

Article 18 (obligation du 5° de l'article 37 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix) : l'article 18 est adopté (p. 2719).

Après l'article 18 : amendement n° 35 (article additionnel 18 bis) de M. Jacques Thyraud, rapporteur : exonération du droit de timbre en ce qui concerne les écrits rendus obligatoires par la loi ; retiré (p. 2719).

Article 19 (entrée en vigueur) : amendement n° 36 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : décrets d'application de la loi à publier avant le 1^{er} octobre 1977 et non pas avant le 1^{er} novembre 1976 ; adopté (p. 2719) ; l'article 19, ainsi modifié, est adopté.

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 37 de M. Jacques Thyraud, rapporteur : « **Projet de loi relatif à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine des opérations de crédit** » ; adopté (p. 2720).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Bac, Etienne Dailly, Jean Francoeur, Léon Joseau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Francis Palmero, Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Consommation) ; M. Jacques Thyraud, rapporteur.

Adoption [12 octobre 1976] (p. 2720).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — ARTICLE 4.
SÉCURITÉ SOCIALE (COTISATIONS).

CREDIT AGRICOLE

Voir CALAMITÉS AGRICOLES.
QUESTION ORALE, n° 1816.

CRIMES DE GUERRE

Voir QUESTION ORALE, n° 1795.

CRIMES ET DELITS

Projet de loi portant répression du port irrégulier d'armes, d'uniformes de police ou de gendarmerie ainsi que de l'usage d'insignes ou de documents présenté par M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [13 avril 1976] (n° 2180); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Henri Baudouin [20 mai 1976] (n° 2315); déclaration d'urgence [24 novembre 1976]. — Discussion [25 novembre 1976]. — Adoption [25 décembre 1976] (n° 561).

TRANSMISSION AU SÉNAT [26 novembre 1976] (n° 84); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Louis Virapoullé [9 décembre 1976] (n° 132). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4490 et suiv.). — Adoption modifiée [15 décembre 1976] (n° 36).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [15 décembre 1976] (n° 2696); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation et de l'administration générale de la République.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Henri Baudouin [16 décembre 1976] (n° 2702). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [novembre 1976] (n° 620).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour le Sénat [16 décembre 1976] (n° 172) présenté par M. Charles de Cuttoli. — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4720 et 4721). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 75).

PROMULGATION: loi n° 77-7 du 3 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 4 janvier 1977).

Discussion (première lecture) [15 décembre 1976] (p. 4490 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Louis Virapoullé, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Pierre Vallon.

a) *Interventions des sénateurs*: l'article 260 du code pénal sur le port irrégulier d'uniformes (p. 4490); le texte proposé pour l'article 260-1 nouveau, extension de l'article 260 (p. 4490, 4491); l'historique de la répression du port d'armes (p. 4491); la commercialisation des armes (p. 4491); l'influence des moyens d'information sur les enfants (p. 4491); la criminalité (p. 4492); les milices privées (p. 4492); la fouille des voitures (p. 4492); la police et la sécurité publique (p. 4492); la délinquance juvénile (p. 4492); l'éducation surveillée (p. 4492).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4491): le développement de la criminalité en France; l'incrimination du transport d'éléments constitutifs d'armes; l'élévation des peines; (p. 4492): la lutte contre les trafics d'armes; les nécessités de la répression et le respect des libertés; les décrets réglementant la vente des armes.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4493 et suiv.):

Article 1^{er} (*Interdiction du port et transport d'armes des premières, quatrième et sixième catégories*): amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur: interdire seulement le port d'éléments constitutifs « essentiels » des armes des première et quatrième catégories; adopté (p. 4493); l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (*Sanctions*): amendement de coordination n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur; adopté (p. 4493); amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur: abaisser de 3 000 à 1 500 francs le plancher des amendes sanctionnant le port d'armes de première ou quatrième catégorie; adopté (p. 4493)

et 4494); amendement n° 4 de M. Louis Virapoullé, rapporteur: abaisser de 2 000 à 1 000 francs le plancher des amendes sanctionnant le port d'armes de la sixième catégorie; adopté (p. 4494); amendement n° 5 de M. Louis Virapoullé, rapporteur: supprimer la dernière partie de cet article relative aux circonstances aggravantes (condamnation du porteur d'armes à dix ans de prison s'il a déjà été condamné à l'emprisonnement ou s'il accompagne une autre personne); retiré, refus par M. Jacques Eberhard; rejeté (p. 4495); amendement n° 8 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice: condamnation à dix ans de prison au porteur d'armes déjà condamné à une peine égale ou supérieure à un an d'emprisonnement ferme (atténuation des circonstances aggravantes); adopté (p. 4494 et 4495); l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 4495).

Article 3 (*récidive*): adopté (p. 4495).

Article 4 (*interdiction du port d'un insigne ou document*): adopté (p. 4495).

Article 5 (*nouvel article 260-1 du code pénal: port ou usage d'uniformes ou insignes de police dans le but de commettre un crime ou délit*): amendement n° 7 de M. Louis Virapoullé, rapporteur: supprimer cet article jugé ambigu (condamnation pour port irrégulier d'uniforme, d'insigne ou de document); adopté (p. 4495 et 4496); l'article 5 est supprimé (p. 4496).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Jacques Eberhard, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Auguste Pinton, Louis Virapoullé, rapporteur.

Explications de vote: M. Jacques Eberhard (vote défavorable du groupe communiste).

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4496).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4720 et 4721).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Charles de Cuttoli au nom de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour le Sénat; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4720): l'arbitrage de la commission mixte paritaire entre les positions du Sénat et celles de l'Assemblée nationale; la notion « d'éléments constitutifs »; le minimum de la peine applicable en cas d'infraction; l'atténuation des circonstances aggravantes; constituent un délit le port d'uniformes, l'usage d'insignes et de documents réservés aux fonctionnaires de la police ou aux militaires de la gendarmerie dans le dessein de commettre un crime ou un délit.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4720): accepte le texte de la commission mixte paritaire.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4720 et 4721):

Articles 1^{er}, 2 et 5 (p. 4720).

Explications de vote: MM. Raymond Brosseau (vote défavorable du groupe communiste), Robert Laucournet (vote défavorable du groupe socialiste).

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4721).

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

RESPONSABILITÉ CIVILE.
TRANSPORTS EN COMMUN.

CRIMINALITE INTERNATIONALE

Voir EXTRADITION.

CULTURE

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — ARTICLE 24.

QUESTION ORALE, n° 1864.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n°s 207, 236; n° 22 (23 septembre 1976).

CUMULS

Voir aussi EMPLOI.

EXPLOITANTS AGRICOLES.
PENSIONS DE RÉVERSION.

D

DANSE

Voir CULTURE.

DEBATS TELEVISES

Voir PARLEMENT.

DEBITS DE BOISSONS

Voir HÔTELS ET RESTAURANTS.

LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 64.

DECENTRALISATION

Voir BANQUE.

DECENTRALISATION ADMINISTRATIVE

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

LOI DE FINANCES. — CULTURE.

DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

DECES (Constat de)

Voir GREFFE D'ORGANES.

DECHETS

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

DECLARATIONS DU GOUVERNEMENT

1. — **Déclaration du Gouvernement sur la défense** [8 juin 1976] (p. 1606 et suiv.).

Intervention de M. Yvon Bourges, ministre de la défense : (p. 1606) ; effort accru, constant dans sa progression et déterminé pour sa défense ; priorité à la sécurité ; le but du Gouvernement : consacrer, en 1982, 20 p. 100 du budget de l'Etat aux dépenses militaires ; les dépenses de fonctionnement et d'équipement ; une loi d'approbation d'objectifs, pour la première fois, en matière de défense : un document global ; un taux de croissance des crédits particulièrement important ; répartition des crédits de fonctionnement et d'investissement ; la dissuasion nucléaire (puissance et valeur du feu nucléaire ; nouveau type de sous-marin nucléaire lanceur d'engins) ; (p. 1607) : les moyens de combat terrestre et la réduction des plans en vigueur ; la création d'une unité intermédiaire entre la division et la brigade ; une organisation moins lourde ; l'effort de modernisation des armements ; il importe de combler le retard pris dans l'équipement et les moyens de vie de l'armée de terre ; le tonnage de la flotte de surface ; la priorité donnée à la réalisation de l'intercepteur « Mirage 2000 » ; les engagements de la France à l'égard de ses alliés (position du Gouvernement en ce qui concerne la sécurité européenne) ; la stratégie choisie et l'importance relative des armements nucléaires et conventionnels ; le Livre blanc sur la défense nationale publié en 1972 par M. Michel Debré ; il n'y a pas de retour de la France sous le commandement intégré de l'O. T. A. N. ; (p. 1608) ; les déclarations récentes des plus hautes instances à ce sujet ; les choix politiques de l'opposition ; le service militaire (sa durée) ; le sort des cadres en surnombre en cas de réduction des effectifs).

2. — **Déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère** [15 juin 1976] (p. 1780 et suiv.).

Intervention de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères : (p. 1780) : une analyse réaliste de l'environnement international, la mondialisation des problèmes ; les relations économiques internationales perturbées ; les problèmes qui se posent dans les différentes parties du monde ; l'attitude des deux super-grands ; (p. 1781) : la politique de la France ; ses principes ; l'attachement à la construction européenne ; les relations avec les pays en voie de développement ; l'Alliance atlantique ; l'indispensable détente et le nécessaire équilibre des forces ; (p. 1782) : le programme d'action d'Helsinki ; il ne faut pas « atlantiser » les problèmes africains ; les relations de la France avec l'U. R. S. S., les Etats-Unis, l'Afrique (anciennes colonies portugaises ; l'O. U. A. [Organisation de l'unité africaine] ; l'Afrique du Sud et la Rhodésie) ; (p. 1783) : les nouvelles relations avec les pays en voie de développement ; les initiatives de la France dans ce domaine ; l'organisation des marchés de produits de base ; la C. N. U. C. E. D. (Conférence des nations unies pour la coopération et le développement) ; la construction européenne ; (p. 1784) : l'action de l'Europe dans le monde ; la flexibilité de ses méthodes ; le rapport de M. Tindemans ; l'éloignement de l'Europe ; la situation en Méditerranée ; le Liban ; (p. 1785) : l'Asie du Sud-Est ; les pays de l'ancienne Indochine et les Français qui y résident ; Viet-Nam, Laos et Cambodge. Les Français de l'étranger ; (p. 1786) : le groupe de travail présidé par M. Bettencourt ; l'action grandement bénéfique de MM. Louis Gros et Jacques Habert ; (p. 1808 et 1809) : réponse à Mme Janine Alexandre-Debray et à M. André Colin : la conférence Nord-Sud ; (p. 1810) : réponse à M. Jacques Pelletier : l'Europe ; le rapport Thindemans et la Communauté économique européenne ; (p. 1811) : réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann : l'extension de la Communauté à la Grèce ; l'atlantisme ; réponse à M. Jean Périquier : les centrales nucléaires en Afrique du Sud et le désarmement ; réponse à M. Maurice Schumann : la réorganisation des services du ministère des affaires étrangères ; réponse à M. Jean Périquier : la politique méditerranéenne ; (p. 1812) : réponse à M. Jean Sauvageot : le consulat de Tournai.

Interventions des sénateurs : MM. André Colin, Jacques Goutton, Louis Gros, Jacques Pelletier, Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Maurice Schumann, Mme Janine Alexandre-Debray ; MM. Jean Périquier, Francis Palmero, Edmond Sauvageot, Edouard Grangier, Pierre Giraud, Claude Mont : le Liban (p. 1786, 1800, 1802) ; la détente (p. 1786, 1790, 1803) ; l'Europe et la Communauté économique (p. 1787, 1789, 1793, 1795, 1805) ; l'Europe politique (p. 1788, 1789, 1794, 1797, 1805, 1807) ; le rapport Thindemans (p. 1788, 1794, 1797) ; la conférence Nord-Sud (p. 1789, 1799, 1801) ; la C. N. U. C. E. D. (conférence des nations unies pour le commerce et le développement) (p. 1788, 1799) ; le tiers-monde (p. 1788, 1790, 1798, 1808) ; la défense de l'Europe (p. 1790, 1804, 1807) ; la politique méditerranéenne (p. 1791, 1792, 1800) ; la politique africaine (p. 1791, 1797, 1800, 1803, 1808) ; les Français de l'étranger et le groupe de travail Bettencourt (p. 1792) ; l'extension de la Communauté économique européenne (p. 1795, 1803) ; le groupe sénatorial du mouvement européen (p. 1795) ; la souveraineté française et ses abandons (p. 1795) ; l'atlantisme (p. 1796) ; l'impérialisme américain (p. 1796, 1797) ; le programme commun (p. 1797) ; le plan de réorganisation des services du ministère des affaires étrangères (p. 1798) ; les voyages du Président de la République (p. 1799, 1802) ; la politique internationale de la France (p. 1799) ; les centrales nucléaires et l'Afrique du Sud (p. 1801) ; l'abstention de la France lors de la signature de certains traités (p. 1801) ; l'œuvre de la Croix-Rouge (p. 1802) ; la Grèce et la Communauté (p. 1803) ; le consulat de Tournai (p. 1804) ; Israël (p. 1805) ; le droit de la mer (p. 1807).

3. — **Lecture d'une déclaration de politique générale du Gouvernement** par M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [5 octobre 1976] (p. 2636 et suiv.) : concentrer l'effort principal de la nation sur la poursuite déterminée de la lutte contre l'inflation et le redressement de l'économie française ; la déclaration de politique générale ne sera pas sanctionnée par un vote de l'Assemblée nationale ; le projet anti-inflation du Gouvernement ne sera pas défiguré ; les grands principes de ce projet ; les mesures contre les causes structurelles de l'inflation ne sauraient être improvisées ; réponse aux critiques faites au programme de lutte contre l'inflation ; la lutte contre l'inflation n'est pas une fin en soi ; que notre pays devienne davantage une société de liberté et de progrès ; la recherche du plein emploi ; les rapports entre l'Etat et les collectivités locales ; la responsabilité des entreprises ; celle des organisations professionnelles et syndicales ; le droit à l'information de tous les Français ; l'effort pour la justice sociale (mesures en faveur de la famille, lutte contre la fraude fiscale) ; l'amélioration de la vie quotidienne des Français (vie associative, sécurité) ; pour une société de liberté, de responsabilité et de sécurité ; la politique étrangère de la France : indépendance et coopération ; la défense, la détente, la construction européenne ; l'élection au suffrage universel direct de l'assemblée parlementaire européenne ; les relations avec les pays en voie de développement ; l'action de la France, pour la recherche de la paix dans le monde ; l'échec dans la lutte contre l'inflation ne serait pas celui du Gouvernement mais l'échec de la France ; la nécessité de l'autorité de l'Etat ; un débat de politique générale sera organisé au Sénat.

DECLARATION FISCALE

Voir LOIS DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DU CRÉDIT. — APRÈS L'ARTICLE 65.

DECORATIONS

Voir LÉGION D'HONNEUR.
LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.
ORDRE DE LA LIBÉRATION.

DEFENSE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE. — ARTICLE 27. — ARTICLE 28. — APRÈS L'ARTICLE 28. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES : ETAT C. — TITRE VI).
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE.

DEFENSE (Etablissement public pour l'aménagement de la [E. P. A. D.]).

Voir CONSTRUCTION.

DEFENSE CIVILE

Voir PROTECTION CIVILE.

DEFICITS FONCIERS

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 3.

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE (D. A. T. A. R.)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

DELINQUANCE

Voir LIBERTÉS PUBLIQUES.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 68 (RETRAIT).

DELITS

Voir CRIMES ET DÉLITS.

DEMOUSTICATION

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

DEPARTEMENTALISATION

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

DEPARTEMENTS

Voir CONSEILS GÉNÉRAUX.
CORPS PRÉFECTORAL.
FONDS D'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES.
LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.
PRÉFECTURE (PERSONNEL DES).

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (D. O. M.)

Proposition de loi tendant à permettre aux régions dans les départements d'outre-mer de s'assurer un complément de ressources au titre de leur participation à leur propre développement présentée par M. Georges Marie-Anne, sénateur, et plusieurs de ses collègues [13 novembre 1975] (n° 55); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Louis Virapoullé [2 juin 1976] (n° 334). — Discussion [22 juin 1976] (p. 1906 et suiv.). — Adoption [22 juin 1976] (n° 166).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [22 juin 1976] (n° 2413); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Discussion (première lecture) [22 juin 1976] (p. 1907 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Louis Virapoullé, rapporteur; Georges Marie-Anne, Jacques Eberhard, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

a) INTERVENTIONS DES SÉNATEURS: le manque de ressources des départements d'outre-mer (p. 1906, 1908); la départementalisation (p. 1906); la jeunesse (p. 1906); le sous-développement économique et les migrations (p. 1906, 1908); le caractère encore colonial de certaines institutions de production (p. 1906); les dispositions de la proposition (p. 1907, 1908); le mode de financement (p. 1907, 1909); les différences avec les régions métropolitaines (p. 1907, 1908); l'influence des surtaxes sur les prix (p. 1907, 1908); le chômage (p. 1907); la nécessaire « révolution » des structures de l'économie locale de production (p. 1907, 1909).

b) INTERVENTION DU GOUVERNEMENT (p. 1909): le développement économique des D. O. M.; les nécessaires créations d'emplois; l'évolution envisagée des régions d'outre-mer; le courage des auteurs de la proposition; (p. 1910): les objectifs de la proposition; les prérogatives des activités locales.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1910):

Article unique (création de surtaxes par les conseils régionaux dans les départements d'outre-mer): l'article unique est adopté par scrutin public (n° 78. — Liste des votants, p. 1937).

Ont pris part à la discussion: MM. Jacques Eberhard, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Adoption [22 juin 1976] (p. 1918).

Voir aussi DÉPUTÉS.

ELECTIONS.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — AGRICULTURE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE. (3). — APRÈS L'ARTICLE 5 ter.

MARINE MARCHANDE.

PLAN.

QUESTION ORALE, n° 1865.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 49.

RAPPORT D'INFORMATION (2).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

SÉNATEURS.

« DEPECHE DU MIDI »

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

DEPISTAGE RADIOLOGIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

DEPORTES ET INTERNES

1. — Proposition de loi tendant à étendre aux bénéficiaires de la loi n° 50-1027 du 22 août 1950 établissant le statut du réfractaire et de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 relative au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger, occupé par l'ennemi, ou en territoire français annexé par l'ennemi, les dispositions de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 permettant aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier, entre soixante et soixante-cinq ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans, présentée par M. Labéguerie [8 juin 1976] (n° 341); renvoi à la commission des affaires sociales.

2. — Proposition de loi tendant à étendre aux bénéficiaires des lois n° 51-538 du 14 mai 1951 et n° 50-1027 du 22 août 1950 les dispositions de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 et de son décret d'application n° 74-54 du 23 janvier 1974 permettant aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier, entre soixante et soixante-cinq ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans, présentée par MM. Jacques Bordeneuve et Henri Caillavet, sénateurs [17 juin 1976] (n° 353); renvoi à la commission des affaires sociales.

3. — Proposition de loi tendant à abaisser l'âge d'ouverture du droit à la retraite des anciens déportés et internés présentée par M. Fernand Lefort, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 juin 1976] (n° 366); renvoi à la commission des affaires sociales.

4. — Proposition de loi tendant à étendre aux bénéficiaires de la loi n° 50-1027 du 22 août 1950 établissant le statut du réfractaire et de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 relative au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi, les dispositions de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 permettant aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier, entre soixante et soixante-cinq ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans, présentée par M. Marcel Champeix, sénateur, et plusieurs de ses collègues [5 octobre 1976] (n° 5); renvoi à la commission des affaires sociales.

5. — Proposition de loi visant à étendre aux bénéficiaires de la loi n° 50-1027 du 22 août 1950 établissant le statut du réfractaire et de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 relative aux victimes de la déportation du travail, les dispositions de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 permettant aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier entre soixante et soixante-cinq ans d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans, présentée par M. Fernand Lefort, sénateur, et plusieurs de ses collègues [14 octobre 1976] (n° 14); renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.
QUESTIONS ORALES, n° 1755, 1834.

DEPUTES

Voir ELECTIONS.

DEPUTES DE LA CHAMBRE DES DEPUTES DU TERRITOIRE DES AFARS ET DES ISSAS

Voir TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS.

DESARMEMENT

Voir CONFÉRENCE D'HELSINKI.

DETTE PUBLIQUE

Voir EMPRUNT.

DEVALUATION DU FRANC

Voir MONNAIE.

DIEPPE

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

DISCIPLINE PROFESSIONNELLE

Voir FONCTIONNAIRES.

DIVORCE

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.
OBLIGATION ALIMENTAIRE.

DJIBOUTI

Voir TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

DOCUMENTATION JUDICIAIRE INFORMATISEE

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

DOMMAGES CORPORELS (Indemnisation)

Voir RESPONSABILITÉ CIVILE (2).

DOUBLE-NATIONAUX

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (6).

DROIT AU TRAVAIL

Voir LICENCIEMENTS.

DROITS DE L'HOMME

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — TRAVAIL ET SANTÉ. — MÉDIATEUR.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 55.

DROITS (Fiscaux)

Voir A L'OBJET DU DROIT OU A LA MATIÈRE IMPOSABLE.

DUNKERQUE

Voir CHARBONNAGES.

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

E

EAUX

Proposition de loi visant à compléter la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution présentée par M. Jules Roujon, sénateur [20 décembre 1976] (n° 188); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Voir aussi ADDUCTION D'EAU.
CALAMITÉS AGRICOLES.
FONDS NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ADDUCTIONS D'EAU.
LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — ART. 9.
(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.
QUESTION ORALE, n° 1909.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 20.

EAUX TERRITORIALES

Voir LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — DÉFENSE.

ECOLE DE PILOTAGE

Voir AVIATION MILITAIRE.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).
QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 228; n° 7 (16 SEPTEMBRE 1976).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Voir LOI DE FINANCES. — ÉDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS).

ÉCOLES

Voir ENSEIGNEMENT.
LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 75 (RETRAIT).

ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT

Voir ENFANCE INADAPTÉE.

ÉCOLES MATERNELLES

Voir ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE.
LOI DE FINANCES. — ÉDUCATION.
QUESTION ORALE, n° 1725.

ECOLOGIE

Voir INSTITUT EUROPÉEN D'ÉCOLOGIE DE METZ

ECONOMIE ET FINANCES

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES

ECONOMIES D'ÉNERGIE (Agence)

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE

EDUCATION

Projet de loi modifiant l'article 4 de la loi n° 72-2 du 3 janvier 1972 relative à la situation de différents personnels relevant du ministre de l'éducation présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation [2 décembre 1975] (n° 2019); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Buron [10 décembre 1975] (n° 2048). — Discussion [14 mai 1976]. — Adoption [14 mai 1976] (n° 479).

TRANSMISSION AU SÉNAT [18 mai 1976] (n° 305); renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Jean Fonteneau [26 mai 1976] (n° 319). — Discussion [2 juin 1976] (p. 1520 et 1521). — Adoption [2 juin 1976] (n° 149).

PROMULGATION : loi n° 76-508 du 11 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 12 juin 1976).

Discussion (première lecture) [2 juin 1976] (p. 1520 et 1521).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Fonteneau, rapporteur, René Haby, ministre de l'éducation.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1520) : la situation de personnels non enseignants, citoyens andorrans, qui exercent sur le territoire de la principauté d'Andorre; l'organisation de l'enseignement en Andorre; l'Assemblée nationale a voulu étendre à l'ensemble des citoyens andorrans et pas seulement aux agents auxiliaires actuellement en fonctions, la possibilité d'accéder aux corps des personnels non enseignants du ministère de l'éducation; une loi est nécessaire car il faut déroger aux conditions d'accès à la fonction publique.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1521) : les citoyens andorrans pourront être nommés parmi les personnels administratifs du ministère de l'éducation, au même titre que tous les Français.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1521).

Article unique (modification de l'article 4, premier alinéa, de la loi n° 72-2 du 3 janvier 1972 relative à la situation de différents personnels relevant du ministre de l'éducation) : l'article unique est adopté (p. 1521).

Adoption [2 juin 1976] (p. 1521).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉ (EDUCATION).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉ (EDUCATION). — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

SPORTS.

ELECTIONS

1. — **Proposition de loi organique tendant à modifier l'article L. O. 274 du code électoral relatif à l'élection des sénateurs dans les départements de la métropole**, présentée par M. Henri Caillavet, sénateur, et plusieurs de ses collègues [29 novembre 1973 et erratum le 30 mai 1974] (n° 52); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Etienne Dailly [26 juin 1974] (n° 243). — Discussion [26 juin 1974] (p. 550 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi organique tendant à modifier les articles L. O. 274 et L. O. 345 du code électoral, relatifs à l'élection des sénateurs dans les départements de la métropole et dans les départements d'outre-mer** ». — Adoption [26 juin 1974] (n° 67).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [27 juin 1974] (n° 1094); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Pierre Raynal [8 octobre 1974] (n° 1186). — Discussion [8 octobre 1974]. — Adoption modifiée [8 octobre 1974] (n° 144).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [10 octobre 1974] (n° 10); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Etienne Dailly [15 octobre 1974] (n° 29). — Discussion [16 octobre 1974] (p. 1302 et suiv.). — Adoption modifiée [16 octobre 1974] (n° 5).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [16 octobre 1974] (n° 1241); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Pierre Raynal [17 octobre 1974] (n° 1249). — Discussion [17 octobre 1974]. — Adoption modifiée [17 octobre 1974] (n° 160).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [22 octobre 1974] (n° 53); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Etienne Dailly [2 avril 1976] (n° 225). — Discussion [15 avril 1976] (p. 565 et 566). — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi organique tendant à modifier l'article L. O. 274 du code électoral relatif à l'élection des sénateurs dans les départements** ». — Adoption modifiée [15 avril 1976] (n° 109).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [15 avril 1976] (n° 2191); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Raynal [3 juin 1976] (n° 2356). — Adoption [30 juin 1976] (n° 536).

PROMULGATION : loi n° 76-643 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 17 juillet 1976).

Discussion (troisième lecture) [15 avril 1976] (p. 562 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Etienne Dailly, rapporteur; Pierre-Christian Taïtinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Intervention du sénateur* (p. 562 et suiv.) : l'historique du texte; le résultat de la réforme proposée : avec une clef de répartition de 150 000 habitants, une augmentation de 33 sièges, soit un effectif de 316 sénateurs; une réforme justifiée par l'augmentation globale et par les mouvements de population; la rédaction proposée par l'Assemblée nationale à l'article 3 est inacceptable; il faut que les nouveaux sièges soient pourvus au fur et à mesure du renouvellement des séries auxquelles ils sont rattachés et non pas tous lors du plus prochain renouvellement partiel du Sénat; le système proposé par l'Assemblée nationale fausserait la proportionnalité de la représentation et compromettrait la stabilité de la composition du Sénat; il ne paraît pas nécessaire de modifier les séries;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 564) : le but de la réforme proposée est d'adapter les effectifs du Sénat à l'évolution démographique; les divergences qui subsistent entre les deux assemblées concernent les modalités de fixation des effectifs du Sénat, à l'année ainsi qu'à la date à laquelle les nouveaux sièges seront pourvus; quant au fond, le Gouvernement s'en remettra à la sagesse du Sénat.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 565 et 566).

Article 1^{er} (article L. O. 274 du code électoral : nombre de sièges de sénateurs) : amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur : porter de 286 à 304 le nombre des sénateurs des départements, en ne précisant plus qu'il s'agit des départements de la métropole (p. 565); adopté; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (article L. O. 345 du code électoral : nombre de sièges de sénateurs pour les départements d'outre-mer) : amendement n° 3 de M. Etienne Dailly, rapporteur : supprimer cet article qui tend à modifier une partie du code électoral qui, parce qu'elle est relative aux départements d'outre-mer, n'est pas concernée par la présente proposition de loi; adopté (p. 565); l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (application de la loi) : amendement n° 4 de M. Etienne Dailly, rapporteur : pourvoir les nouveaux sièges au fur et à mesure du renouvellement des séries auxquelles ils sont rattachés; adopté (p. 565); l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Etienne Dailly, rapporteur; Pierre-Christian Taïtinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Scrutin sur l'ensemble (n° 42. — Liste des votants p. 596).

NOUVEL INTITULE. — Amendement n° 5 de M. Etienne Dailly, rapporteur : faire disparaître de l'intitulé du texte toute référence aux départements d'outre-mer ; adopté (p. 566).

Adoption [15 avril 1976] (p. 566).

ELECTIONS (Législation).

1. — **Projet de loi modifiant certaines dispositions du code de la nationalité française** présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [6 mars 1976] ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 214) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Charles de Cuttoli [14 avril 1976] (n° 244). — Discussion [15 avril 1976] (p. 567 et suiv.). — Adoption modifiée [15 avril 1976] (n° 112).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2204) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Foyer [17 juin 1976] (n° 2400).

Discussion [15 avril 1976] (p. 567 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Intervention du sénateur* : (p. 567 et 568) : le texte proposé a pour objet de réduire les incapacités attachées à l'acquisition de la nationalité française ; historique jusque la loi du 9 janvier 1973, véritable refonte du code de la nationalité (concordance entre le droit de la nationalité et le nouveau code civil ; cas de perte de la nationalité française ; unification du droit à la nationalité) ; analyse des incapacités dont sont frappés actuellement les naturalisés ; propositions contenues dans le texte ;

b) *Intervention du Gouvernement* : (p. 569) : le droit français témoigne longtemps d'une méfiance certaine à l'égard des naturalisés ; la sévérité de la législation est allée en s'atténuant progressivement ; la solution proposée par le Gouvernement est nuancée, mesurée (accès à la fonction publique, mandats électifs).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 569) :

Article 1^{er} (article 81 du code de la nationalité française) : l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (article 82 du code de la nationalité française) : l'article 2 est adopté.

Article 3 (article 82-1 du code de la nationalité française) : l'article 3 est adopté.

Article 4 (article 82-2 du code de la nationalité française) : l'article 4 est adopté.

Article 5 (article 83 du code de la nationalité française) : amendement rédactionnel n° 1 de M. Charles de Cuttoli, adopté ; l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Adoption [15 avril 1976] (p. 569).

2. — **Proposition de loi tendant à modifier le tableau n° 5 annexé à l'article L. O. 276 du code électoral relatif à la répartition des sièges de sénateurs entre les séries**, présentée par M. Henri Caillavet, sénateur, et plusieurs de ses collègues [29 novembre 1973 et erratum du 30 mai 1974] (n° 53) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [26 juin 1974] (n° 245). — Discussion [26 juin 1974] (p. 556). — Adoption [26 juin 1974] (n° 68).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [27 juin 1974] (n° 1095) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre Raynal [2 octobre 1974] (n° 1184). — Discussion [8 octobre 1974]. — Adoption modifiée [8 octobre 1974] (n° 146).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [10 octobre 1974] (n° 12) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [15 octobre 1974] (n° 31). — Discussion [16 octobre 1974] (p. 1310). — Adoption modifiée [16 octobre 1974] (n° 7).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [16 octobre 1974] (n° 1243) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre Raynal [17 octobre 1974] (n° 1251). — Discussion [17 octobre 1974]. — Adoption modifiée [17 octobre 1974] (n° 162).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [22 octobre 1974] (n° 55) ; renvoi à la discussion des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [2 avril 1976] (n° 227). — Discussion [15 avril 1976] (p. 566 et 567). — Adoption modifiée [15 avril 1976] (p. 567).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [15 avril 1976] (n° 2193) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre Raynal [3 juin 1976] (n° 2358). — Adoption [30 juin 1976] (n° 538).

PROMULGATION : loi n° 76-644 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 17 juillet 1976).

Discussion (troisième lecture) [15 avril 1976] (p. 566 et 567).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Est entendu* : M. Etienne Dailly, rapporteur.

Intervention du sénateur : (p. 566) : répartition des 316 sièges de sénateurs dans les trois séries.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 567) : amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur : modifier le tableau n° 5 portant répartition des sièges de sénateurs entre les séries ; adopté (p. 567) ; l'article unique ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Adoption [15 avril 1976] (p. 567).

3. — **Proposition de loi tendant à modifier le tableau annexé à l'article L. 279 du code électoral fixant le nombre de sénateurs représentant les départements**, présentée par M. Henri Caillavet, sénateur, et plusieurs de ses collègues [29 novembre 1973 et erratum du 30 mai 1974] (n° 54) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [26 juin 1974] (n° 246). — Discussion [26 juin 1974] (p. 556 et 557). — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à abroger les articles L. 279 et L. 346 du code électoral, ainsi que le tableau annexé, fixant le nombre de sénateurs représentant les départements ». — Adoption [26 juin 1974] (n° 69).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [27 juin 1974] (n° 1093) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre Raynal [2 octobre 1974] (n° 1185). — Discussion [8 octobre 1974]. — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à modifier le tableau n° 6 annexé aux articles L. 279 et L. 346 du code électoral fixant le nombre de sénateurs représentant les départements ». — Adoption modifiée [8 octobre 1974] (n° 145).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [10 octobre 1974] (n° 11) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [16 octobre 1974] (p. 1309 et 1310). — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à abroger les articles L. 279 et L. 346 du code électoral ainsi que le tableau annexé, fixant le nombre de sénateurs représentant les départements ». — Adoption modifiée [16 octobre 1974] (n° 6).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [16 octobre 1974] (n° 1242) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre Raynal [17 octobre 1974] (n° 1250). — Discussion [17 octobre 1974]. — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à modifier le tableau n° 6 annexé aux articles L. 279 et L. 346 du code électoral fixant le nombre des sénateurs représentant les départements ». — Adoption modifiée [17 octobre 1974] (n° 161).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [22 octobre 1974] (n° 54) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [2 avril 1976] (n° 226). — Discussion [15 avril 1976] (p. 566). — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à modifier le tableau n° 6 annexé à l'article L. 279 du code électoral fixant le nombre des sénateurs représentant les départements ». — Adoption modifiée [15 avril 1976] (n° 110).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [15 avril 1976] (n° 2192); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Pierre Raynal [5 juin 1976] (n° 537).

PROMULGATION : loi n° 76-645 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 17 juillet 1976).

Discussion (troisième lecture) [15 avril 1976] (p. 566).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Etienne Dailly, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat ministre de l'intérieur.

Intervention du sénateur : répartition des trente-trois nouveaux sièges de sénateurs dans les trois séries.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 566); amendement de M. Etienne Dailly, rapporteur : modifier le tableau n° 6 fixant le nombre des sénateurs représentant les départements (p. 566); adopté; l'article unique est adopté.

NOUVEL INTITULÉ : amendement d'harmonisation n° 2 de M. Etienne Dailly, rapporteur, adoptée.

Adoption [15 avril 1976] (p. 566).

4. — **Projet de loi organique modifiant l'article L.O. 128 du code électoral**, présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [6 mars 1976; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 213); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Charles de Cuttoli [14 avril 1976] (n° 245). — Discussion [15 avril 1976] (p. 569 et 570). — Adoption [15 avril 1976] (n° 113).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2203); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean Foyer [16 juin 1976] (n° 2402).

Discussion (première lecture) [15 avril 1976] (p. 569 et 570).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Intervention du sénateur* : le projet vise à maintenir à dix années la durée d'inéligibilité de l'étranger naturalisé, aux élections parlementaires (p. 569) et à supprimer toute distinction entre les sexes en matière d'éligibilité.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 570) : les dispositions du projet (inéligibilité de dix ans, dispositions relatives aux femmes ayant acquis la nationalité française par mariage).

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 570) : amendement rédactionnel n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur, adoption.

Ont pris part à la discussion : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Sur l'ensemble, scrutin public (n° 43) (liste des votants, p. 597).

Adoption [15 avril 1976] (p. 570).

5. — **Projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral**, présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [6 mars 1976]; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 215); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Charles de Cuttoli [14 avril 1976] (n° 246). — Discussion [15 avril 1976] (p. 570 et 571). — Adoption (n° 114).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2202); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean Foyer [17 juin 1976] (n° 2401).

Discussion (première lecture) [15 avril 1976] (p. 570 et 571).

I. — *Discussion générale*. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur; Pierre Marcilhacy.

a) *Intervention des sénateurs* (p. 570) : la durée d'inéligibilité pour les étrangers naturalisés ne peut être moindre pour les fonctions de Président de la République que pour les fonctions parlementaires; (p. 571) : l'attachement des Français à la nationalité du candidat aux élections à la présidence de la République;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 571) : les modifications du projet sont d'ordre formel; pendant la présente session, le Gouvernement tentera de remédier au problème posé, dans l'état actuel de la législation, par la durée d'inéligibilité aux fonctions de Président de la République.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 571) :

Article 1^{er} (article L. 197 du code électoral) : l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (abrogation de l'article L. 198 du code électoral) : l'article 2 est adopté.

Adoption [15 avril 1976] (p. 571).

6. — **Projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral et relatif à l'effectif des conseils municipaux** présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [30 avril 1976] (n° 2257); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; urgence; rapport de M. André Fanton [24 juin 1976] (n° 2927). — Discussion [6 juillet 1976]. — Adoption [7 juillet 1976] (n° 543).

TRANSMISSION AU SÉNAT [7 juillet 1976] (n° 414); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Schiélé [8 juillet 1976] (n° 415). — Discussion [9 juillet 1976] (p. 2322 et suivantes). — Adoption modifiée [9 juillet 1976] (n° 186).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. André Fanton, rapporteur pour l'Assemblée nationale [9 juillet 1976] (n° 2509). — Adoption [9 juillet 1976] (n° 547).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Jean Auburtin, rapporteur pour le Sénat [10 juillet 1976] (n° 425). — Discussion [10 juillet 1976] (p. 2346 et 2347). — Adoption [10 juillet 1976] (n° 189).

PROMULGATION : loi n° 76-665 du 19 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 20 juillet 1976).

Discussion [9 juillet 1976] (p. 2322 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Schiélé, rapporteur; Raymond Brosseau, Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Interventions des sénateurs* : le régime des villes de Toulouse et Nice (p. 2322, 2324); les élections cantonales soumises aux mêmes règles que les élections législatives (p. 2322); le problème du seuil de représentativité (p. 2322, 2323); le choix de la référence : électeurs inscrits ou votants (p. 2323); le texte une atteinte au suffrage universel (p. 2323); la représentation proportionnelle (p. 2323).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2324, 2325) : les règles concernant la présentation des candidats au second tour des élections législatives, cantonales et municipales; la composition des conseils municipaux; les conditions dans lesquelles sont élus les conseillers municipaux de Nice et de Toulouse; le seuil de représentativité; les principes fondamentaux du scrutin majoritaire à deux tours; les modifications apportées au texte par l'Assemblée nationale.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2325 et suiv.).

Avant l'article 1^{er} : amendement n° 2 (article additionnel) de M. Pierre Schiélé, rapporteur : modification pour coordination de l'article L. 162 du code électoral; l'amendement est réservé jusqu'à l'examen de l'amendement n° 4 (p. 2325).

Article 1^{er} (article L. 162 du code électoral : nombre des suffrages au moins égal à 12,5 p. 100 pour le candidat au second tour) : amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : suppression de cet article; amendement n° 1 identique de M. Pierre Brosseau et plusieurs de ses collègues, retrait de ce dernier; l'amendement n° 3 est adopté (p. 2326) par scrutin public (n° 85, liste des votants, p. 2343); l'article 1^{er} est supprimé.

Après l'article 1^{er} : amendement n° 4 (article additionnel) de M. Pierre Schiélé, rapporteur : palliant le risque d'une seule candidature au second tour; possible suppression du seuil de candidature; adopté (p. 2326); l'amendement n° 2 de coordination, précédemment réservé est adopté; les deux articles additionnels sont insérés dans le projet de loi (p. 2327).

Article 2 (article L. 210-1 du code électoral : seuil de candidature au deuxième tour) : amendement n° 5 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : élections cantonales; possible suppression du seuil de candidature; adopté (p. 2327); l'article 2, ainsi modifié, est adopté.

Article 2 bis (article L. 228 du code électoral : candidats « forains ») : amendement n° 6 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : proportion autorisée du tiers pour les candidats habitant à l'extérieur de la commune ; adopté ; l'article 2 bis, ainsi modifié, est adopté (p. 2327).

Article 3 (article L. 260 du code électoral : candidats suppléants) : amendement n° 7 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : extension, en matière de suppléants, à Toulouse et Nice, du système en vigueur à Paris, Marseille et Lyon ; adopté (p. 2327 et 2328) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 2328).

Article 4 (article L. 261 du code électoral : élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Marseille, Lyon, Toulouse et Nice) : l'article 4 est réservé jusqu'après l'article 7 bis (p. 2328).

Article 5 (article L. 264 du code électoral : seuil de représentativité dans les villes de plus de 30 000 habitants) : amendement n° 10 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : seuil de représentativité de 10 p. 100 applicable dans les villes de plus de 30 000 habitants (p. 2328) ; rejeté ; amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : élections municipales dans les villes de plus de 30 000 habitants ; possible suppression du seuil de candidature ; adopté ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté.

Article 6 (article L. 270 du code électoral : suppléants et élections complémentaires) : amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : suppléants ; organisation de la répartition des sièges vacants dans les villes de Toulouse et Nice (p. 2328) ; adopté ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 2329).

Article 7 (tableaux annexés à la présente loi) : l'article 7 est réservé jusqu'après l'article 7 bis (p. 2329).

Article 7 bis (article 16 du code de l'administration communale : nombre de conseillers municipaux dans les communes de plus de 60 000 habitants) : amendement n° 21 de M. Jean-Marie Girault ; nombre de conseillers municipaux ; diminution par rapport au texte modifié par l'Assemblée nationale ; adopté (p. 2329 et 2330) ; l'article 7 bis ainsi modifié est adopté (p. 2330).

Article 4 (suite) : amendement n° 18 de M. Auguste Pinton : répartition par arrondissement des conseillers municipaux de Lyon ; rejeté (p. 2330) ; amendement n° 17 de M. Auguste Pinton : possible nouvelle répartition des sièges entre les arrondissements après les recensements de population ; retiré (p. 2331) ; amendement n° 23 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : répartition nouvelle des sièges entre les arrondissements après les recensements de population ; adopté ; amendement n° 22 de M. Jean-Marie Girault : répartition par groupes de cantons des conseillers municipaux de Toulouse et Nice ; adopté (p. 2332) ; amendement de coordination n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur ; adopté ; l'article 4 et les tableaux annexes sont adoptés.

Article 7 (suite) : l'article 7 précédemment réservé est adopté (p. 2332).

Après l'article 7 bis : amendement n° 13 (article additionnel) de M. Pierre Schiélé, rapporteur : modification proportionnelle du nombre des adjoints au maire (art. 53 du code de l'administration communale) ; adopté ; un article additionnel 7 ter est inséré dans le projet de loi (p. 2332) ; amendement n° 14 (article additionnel) de M. Pierre Schiélé, rapporteur : abrogation pour harmonisation de l'article 56 du code de l'administration communale ; adopté ; un article 7 quater est inséré dans le projet de loi.

Article 8 (entrée en vigueur) : amendement d'harmonisation n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur ; adopté (p. 2333) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 8 : amendement n° 19 (article additionnel) de M. Robert Parenty, soutenu par M. Adolphe Chauvin, instituant la désignation à la proportionnelle des conseillers municipaux ; retiré (p. 2333) ; amendement n° 20 (article additionnel) de M. Francis Palmero : membres de la commission départementale ; nombre porté de sept à neuf au plus ; adopté (p. 2334) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 16 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : « **Projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral et du code de l'administration communale** » ; adopté (p. 2334).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Raymond Brosseau, Adolphe Chauvin, Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois ; Jean-Marie Girault, André Morice, Robert Parenty, Auguste Pinton, Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Pierre Schiélé, rapporteur.

Explications de vote : MM. Marcel Champeix (vote défavorable du groupe socialiste), Adolphe Chauvin (texte incohérent).

Adoption [9 juillet 1976] (p. 2334).

Discussion (commission mixte paritaire) [10 juillet 1976] (p. 2346 et 2347).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Jean Auburtin, rapporteur pour le Sénat et la commission mixte paritaire ; Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) **Intervention des rapporteurs :** le seuil requis pour se présenter au second tour des élections législatives ; le nombre des conseillers municipaux ; les dispositions du Sénat qui sont maintenues (p. 2346) ;

b) **Intervention du Gouvernement (p. 2346) :** un compromis sage et mesuré.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES.

Articles 1^{er}, 2, 2 bis, 3, 4, 5, 7 bis, 7 ter, 7 quater, 8 (p. 2346 et 2347).

INTITULÉ : projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral et du code de l'administration communale (p. 2347).

Explications de vote : MM. Roger Gaudon (vote défavorable du groupe communiste), Robert Schwint (vote défavorable du groupe socialiste).

Adoption [10 juillet 1976] (p. 2347).

7. — Proposition de loi organique tendant à compléter l'article 5 de la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République, présentée par M. Charles de Cuttoli, sénateur, et plusieurs de ses collègues [21 octobre 1976] (n° 31) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Charles de Cuttoli [1^{er} décembre 1976] (n° 90). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4519 et 4520). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 47).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 décembre 1976] (n° 2699) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Discussion (première lecture) [15 décembre 1976] (p. 4519 et 4520).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) **Intervention du rapporteur (p. 4519) :** la confection des listes électorales des centres de vote à l'étranger. Pourvoir, en cas d'élection inopinées, au remplacement des membres désignés par le conseil supérieur des Français de l'étranger pour siéger dans les commissions administratives. Ces membres pouvant être soit absents soit décédés (p. 4520) ; la désignation des membres des commissions électorales administratives et de leurs remplaçants par le bureau permanent du conseil supérieur des Français de l'étranger.

b) **Intervention du Gouvernement (p. 4520) :** la préparation des listes d'électeurs désireux de voter dans les centres de vote ouverts dans les ambassades et consulats. Le conseil supérieur des Français de l'étranger ; les compétences du bureau permanent du conseil supérieur ; titulaires et remplaçants.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4520).

Article unique (préparation de chaque liste de centre par la commission administrative et composition de celle-ci) : amendement n° 1 de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat : les remplaçants en cas de décès ou d'empêchement du titulaire au sein de la commission administrative, suppléent dans l'ordre de leur désignation ; adopté (p. 4520) ; l'article unique ainsi complété est adopté.

INTITULÉ : proposition de loi organique tendant à modifier l'article 1 de la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République.

Scrutin public (n° 35, liste des votants, p. 4525 et 4526).

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4520).

8. — Projet de loi organique relatif à l'élection des députés de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [12 mai 1976] (n° 2287) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Claude Gerbet [15 juin 1976] (n° 2390). — Discussion [14 décembre 1976]. — Adoption [14 décembre 1976] (n° 595).

TRANSMISSION AU SÉNAT [14 décembre 1976] (n° 158); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Baudouin de Hauteclocque [15 décembre 1976] (n° 167). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4666). — Adoption [18 décembre 1976] (n° 64).

PROMULGATION : loi n° 76-1216 du 28 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 29 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [18 décembre 1976] (p. 4666).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4666) : un texte qui ne fait que tirer les conséquences des modifications du statut de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4666) : Mayotte doit élire un député et un sénateur.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4666).

Article 1^{er} (nombre des députés à l'Assemblée nationale) : adopté.

Article 2 (nombre des députés pour les territoires d'outre-mer) : adopté.

Article 3 (Mayotte est représentée à l'Assemblée nationale par un député) : adopté.

Scrutin public (n° 40, liste des votants, p. 4706 et 4707).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4666).

9. — **Projet de loi organique relatif à l'élection des sénateurs de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon** présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [12 mai 1976] (n° 2288); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [15 juin 1976] (n° 2291). — Discussion [14 décembre 1976]. — Adoption [14 décembre 1976] (n° 596).

TRANSMISSION AU SÉNAT [14 décembre 1976] (n° 159); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Baudouin de Hauteclocque [15 décembre 1976] (n° 168). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4666 et 4667). — Adoption [18 décembre 1976] (n° 65).

PROMULGATION : loi n° 76-1217 du 28 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 29 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [18 décembre 1976] (p. 4666 et 4667).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4666) : projet symétrique du projet relatif aux députés. Pas d'incidence sur le nombre total des sénateurs;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4667) : le retrait d'un amendement du Gouvernement (inclure Mayotte dans la série C au moyen d'un simple projet de loi ordinaire).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4667).

Article 1^{er} (nombre des sénateurs) : adopté.

Article 3 (nombre des sénateurs représentant les territoires d'outre-mer) : adopté.

Article 4 (Mayotte est représentée au Sénat par un sénateur) : adopté.

Scrutin public (n° 41, liste des votants, p. 4707 et 4708).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4667).

10. — **Projet de loi relatif à la représentation à l'Assemblée nationale de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon** présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [12 mai 1976] (n° 2289); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [15 juin 1976] (n° 2392). — Discussion [14 décembre 1976]. — Adoption [14 décembre 1976] (n° 597).

TRANSMISSION AU SÉNAT [14 décembre 1976] (n° 155); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Baudouin de Hauteclocque [15 décembre 1976] (n° 165). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4667). — Adoption [18 décembre 1976] (n° 66).

PROMULGATION : loi n° 76-1218 du 28 décembre 1976 (J. O. du 29 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [18 décembre 1976] (p. 4667).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4667) : la conséquence du texte relatif à l'élection des députés de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4667) : un texte de régularisation.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4667).

Article 1^{er} (modification du tableau n° 1 des circonscriptions pour l'élection des députés auquel fait référence l'article L. 125 du code électoral) : adopté.

Article 1^{er} bis (modification du titre du tableau n° 1) : adopté.

Article 2 (continuation du mandat du député du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon) : adopté.

Article 2 bis (circonscription de Mayotte) : adopté.

Article 3 (date d'élection du député de Mayotte).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4667).

11. — **Projet de loi relatif à la représentation au Sénat de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon** présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [12 mai 1976] (n° 2290); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [15 juin 1976] (n° 2393). — Discussion [14 décembre 1976]. — Adoption [14 décembre 1976] (n° 598).

TRANSMISSION AU SÉNAT [14 décembre 1976] (n° 157); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Baudouin de Hauteclocque [15 décembre 1976] (n° 166). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4667 et 4668). — Adoption [18 décembre 1976] (n° 67).

PROMULGATION : loi n° 76-1219 du 28 décembre 1976 (J. O. du 29 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [18 décembre 1976] (p. 4667 et 4668).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4668) : conséquences du projet de loi relatif à l'élection des sénateurs de Mayotte et de Sainte-Pierre-et-Miquelon.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4668) : demande au Sénat d'adopter le projet.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4669).

Article 1^{er} A (modification du tableau n° 5 annexé au code électoral portant répartition des sièges de sénateurs entre les séries) : adopté (p. 4668).

Article 1^{er} (modification du tableau n° 6 fixant le nombre de sénateurs représentant les départements) : adopté (p. 4668).

Article 2 (fin du mandat du sénateur du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon) : adopté (p. 4668).

Article 3 (le siège du sénateur de Mayotte appartient à la série C) : adopté (p. 4668).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4668).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.
LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES (1). — ARTICLE 9.
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.
QUESTION ORALE, n° 1752.
VANDREUIL.

ELECTRICITE DE FRANCE (E. D. F.)

Voir CENTRALES NUCLÉAIRES

LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

— (3) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES)

PÊCHE

QUESTION ORALE, n° 1788.

ELECTRIFICATION

CONSTRUCTION

QUESTION ORALE, n° 1837.

ELECTRIFICATION RURALE

Voir ELECTRIFICATION

ELEVAGE

Projet de loi portant abrogation des articles 295, 296, 336 et 337, alinéa 2, du code rural présenté par M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [6 février 1976; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 204); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan; rapport de M. René Travert [8 avril 1976] (n° 240). — Discussion [29 avril 1976] (p. 763 et 764). — Adoption [29 avril 1976] (n° 126).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 avril 1976] (n° 2255); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Michel Hoguet [12 mai 1976] (n° 2285). — Discussion [2 juin 1976]. — Adoption [2 juin 1976] (n° 493).

PROMULGATION : loi n° 76-522 du 16 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 17 juin 1976).

Discussion (première lecture) [29 avril 1976] (p. 763 et 764).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. René Travert, rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

a) *Intervention du rapporteur* : la nécessité d'une mise à jour de la réglementation qui n'est plus adaptée aux nécessités de l'amélioration génétique du cheptel équidés ni aux conditions d'un élevage moderne (le contrôle de l'insémination artificielle n'est pas prévu) (p. 763); extension par décrets aux équidés de la loi du 28 décembre 1966 sur l'élevage complétée en 1972 (p. 764); intervention du législateur sur des points par nature d'ordre législatifs (droit de propriété, peines correctionnelles); cette loi intéresse davantage les chevaux de sang et de selle que les chevaux de boucherie; le renouveau de notre élevage ne peut venir que d'un accroissement des crédits destinés aux haras;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 764) : nécessité de rajouter la réglementation actuelle.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 764).

Article 1^{er} (abrogation des articles 295, 296, 336 et 337 alinéa 2 du code rural) : l'article 1^{er} est adopté (p. 764).

Article 2 (entrée en vigueur de la loi) : l'article 2 est adopté (p. 764).

Adoption [29 avril 1976] (p. 764).

Voir CALAMITÉS AGRICOLES

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : APRÈS L'ARTICLE 70 TER MARCHÉS AGRICOLES

ELOGES FUNEBRES

Hommage à la mémoire de MM. Fernand Dussert, sénateur de la Vienne, Jean Legaret, sénateur de Paris, Pierre Brun, sénateur de Seine-et-Marne et Jean Collery, sénateur de la Marne, par M. Alain Poher, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [6 avril 1976] (p. 394 et suiv.).

Hommage à la mémoire de M. Michel Kistler, sénateur du Bas-Rhin, par M. Alain Poher, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [25 mai 1976] (p. 1308 et 1309).

Hommage à la mémoire de Mme Suzanne Crémieux, sénateur du Gard, par M. Alain Poher, président du Sénat, auquel s'associe M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [5 octobre 1976] (p. 2635 et 2636).

EMPLOI

Proposition de loi tendant à maintenir et à développer les emplois industriels et artisanaux à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, présentée par M. Roger Gaudon, sénateur, et plusieurs de ses collègues [3 février 1976]; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 203); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

Voir aussi AÉRONAUTIQUE (INDUSTRIE).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

CADRES.

CHARBONNAGES.

CHIMIE (INDUSTRIE).

EXPLOITANTS AGRICOLES.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE.

GUADELOUPE.

IMPOTS LOCAUX.

IMPRIMERIES.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. —

INDUSTRIE ET RECHERCHE. — DÉPARTEMENTS

D'OUTRE-MER. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. —

TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). —

EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET SPORTS). — EQUIPE-

MENT (LOGEMENT). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVI-

RONNEMENT). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS

(EDUCATION). — COMMERCE ET ARTISANAT. —

TRAVAIL ET SANTÉ. — AMÉNAGEMENT DU TERRI-

TOIRE. — IMPRIMERIE NATIONALE. — ECONOMIE ET

FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE

EXTERIEUR).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. (1). — DISCUSSION

GÉNÉRALE.

(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — APRÈS L'ARTICLE 5

QUATER.

MÉTAUX (INDUSTRIE DES).

MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE).

PLAN.

POLITIQUE AGRICOLE.

QUESTIONS ORALES, n°s 1747, 1751, 1762, 1763, 1892.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n°s 204, 45.

TEXTILES.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

EMPLOI TERTIAIRE

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE

(AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

EMPRUNTS

Voir CALAMITÉS AGRICOLES.

CRÉDIT.

LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. —

ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

LOGEMENT.

ENERGIE

Voir CHARBON.

ELECTRICITÉ DE FRANCE.

ENERGIE ATOMIQUE.

ENERGIE HYDRAULIQUE.

LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — ECONO-

NOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE

EXTÉRIEUR). — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES

CRÉDITS : ARTICLE 55.

PÉTROLE.

PLAN.

ENERGIE ATOMIQUE

Voir CENTRALES NUCLÉAIRES.

LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.

ENERGIE HYDRAULIQUE

Voir QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 233.

ENFANCE INADAPTEE

Voir QUESTION ORALE, n° 1887.

ENFANTS

Voir VACANCES.

ENFANTS A CHARGE

Voir SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

ENFANTS D'IMMIGRES

Voir ETRANGERS.

ENSEIGNANTS

Voir LOI DE FINANCE. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).
PROFESSEURS.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24.

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉ (EDUCATION).
QUESTION ORALE, n° 1756.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).
PLAN.
RAPPORTS D'INFORMATION (10).

ENSEIGNEMENT MEDICAL

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).
QUESTION ORALE, n° 1876.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

ENFANCE INADAPTÉE.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. — Proposition de loi tendant à valider les décrets du 10 mai 1969 et 9 mars 1972 relatifs au comité consultatif des universités, présenté par M. Joseph Raybaud, sénateur [30 octobre 1975] (n° 39); renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Léon Eeckhoutte [26 mai 1976] (n° 320). — Discussion [3 juin 1976] (p. 1542 et 1543). — Adoption [3 juin 1976] (n° 153).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [4 juin 1976] (n° 2362); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Gaussin [23 juin 1976] (n° 2416). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption modifiée [25 juin 1976] (n° 518).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 379). — Renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Léon Eeckhoutte [29 juin 1976] (n° 397). — Discussion [29 juin 1976] (p. 2004). — Adoption [29 juin 1976] (n° 178).

PROMULGATION : loi n° 76-582 du 2 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 3 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [3 juin 1976] (p. 1542 et 1543).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : M. Léon Eeckhoutte, rapporteur; Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

a) Intervention du rapporteur (p. 1542) : les textes successifs relatifs aux enseignants du supérieur; les annulations du Conseil d'Etat; la nécessité d'une base juridique incontestable aux conditions de nomination et de promotion du personnel de l'enseignement supérieur; la validation des effets du texte et non du texte lui-même.

b) Intervention du Gouvernement (p. 1543) : la modernisation du comité consultatif des universités; les 20 000 décisions individuelles concernées.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1543).

Article unique (validation des décisions, propositions et avis ayant pour base juridique les décrets du 10 mai 1969 et du 9 mars 1972) : l'article unique est adopté.

Adoption [3 juin 1976] (p. 1543).

Discussion (deuxième lecture) [29 juin 1976] (p. 2004).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Est entendu : M. Léon Eeckhoutte, rapporteur.

Rectification de l'intitulé de la proposition de loi.

NOUVEL INTITULÉ : adopté (p. 2004).

Adoption [29 juin 1976] (p. 2004).

2. — Proposition de loi tendant à la modification de certains articles de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 présentée par M. Georges Cogniot [14 octobre 1976] (n° 16); renvoi à la commission des affaires culturelles.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS).

QUESTIONS ORALES, n° 1785, 1896.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 194, 50 (4 novembre 1976).

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).

QUESTIONS ORALES, n° 1667, 1757.

ENTREPRISES

Proposition de loi tendant à favoriser l'évolution des structures industrielles et commerciales et à assurer une meilleure protection des salariés et des ayants droit d'une entreprise ou d'un établissement en difficulté présentée par M. Pierre Schiélé, sénateur [2 octobre 1976]; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976 (n° 438); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

Voir aussi EMPLOI.

LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT.
QUESTION ORALE, n° 1917.

ENTREPRISES PUBLIQUES

Voir LOI DE FINANCES (DISCUSSION GÉNÉRALE). — TRANSPORTS. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES : (1) DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 6.

(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

ENVIRONNEMENT

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

CHARBONNAGES.

ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INCOMMODES ET INSALUBRES.

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

PLAN.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (24) (25) (26).

EPARGNE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRAVAIL ET SANTÉ. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 70.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE. RENTES VIAGÈRES.

EQUIPEMENT

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT. — EDUCATION NATIONALE ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS). — AGRICULTURE. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

EQUIPEMENTS AGRICOLES

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — AGRICULTURE.

EQUIPEMENT MILITAIRE

Voir ARMÉE.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS

Dépôt d'un rapport du Gouvernement sur l'exécution de la troisième loi de programme sur l'équipement sportif et socio-éducatif au cours de l'année 1975 [4 novembre 1976] (p. 3009).

Voir aussi URBANISME.

ESCROQUERIE

Proposition de loi modifiant l'article 405 du code pénal sur l'escroquerie et l'article 138, 1-2° du code de procédure pénale, présentée par M. Jean Francou, sénateur [1^{er} juin 1976] (n° 323); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

ESPACES VERTS

Voir FORETS.
JARDINS FAMILIAUX.
LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

ESSENCE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE (BUDGET ANNEXE DES ESSENCES). ARTICLES 30 ET 31.

ESSONNE

Voir FORETS.

ETABLISSEMENTS DANGEREUX INSALUBRES OU INCOMMODES

Projet de loi relatif aux établissements dangereux insalubres ou incommodes [13 mai 1975] (n° 295); renvoi à la commission des affaires culturelles; pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [21 mai 1975]; pour avis à la commission des affaires économiques et du Plan [4 juin 1975]; avis de M. Jacques Descours Desacres, rapporteur de la commission des finances [5 juin 1975] (n° 363); rapport de M. Jean Legaret [6 juin 1975] (n° 364). — Discussion [11 juin 1975] (p. 1474 et suiv.). — Adoption [11 juin 1975] (n° 138).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [13 juin 1975] (n° 1753); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Charles Bignon [2 avril 1976] (n° 2143).

NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif aux installations classées, pour la protection de l'environnement** ». Adoption [15 avril 1976] (n° 454).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [22 avril 1976] (n° 261); renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Pierre Vallon [29 avril 1976] (n° 274). — Discussion [5 mai 1976] (p. 872 et suiv.). — Adoption modifiée [5 mai 1976] (n° 131).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [6 mai 1976] (n° 2271); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Bignon [24 juin 1976] (n° 2420). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption modifiée [25 juin 1976] (n° 510).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 384); renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Pierre Vallon [29 juin 1976] (n° 394). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1998 et suiv.). — Adoption modifiée [29 juin 1976] (n° 176).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 2439); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Charles Bignon [30 juin 1976] (n° 2469). — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption [30 juin 1976] (n° 540).

PROMULGATION : loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 20 juillet 1976).

Discussion (deuxième lecture) [5 mai 1976] (p. 872 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : Pierre Vallon, rapporteur; André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 873) : ce projet de loi fait partie d'un ensemble de trois textes qui constituent l'ébauche d'une véritable charte de l'environnement; l'harmonisation de plusieurs lois ou décrets reste encore à réaliser (ex-code minier); le problème de l'implantation des centrales nucléaires;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 873, 874) : le rachat par les exploitants des installations classées des terrains où la construction serait interdite ou limitée; l'étude d'impact obligatoire pour les grands travaux publics et les grands aménagements; le pouvoir de réglementation du préfet et la latitude qui lui est laissée d'ajuster ces prescriptions aux circonstances locales; certaines installations appartenant aux services et organismes dépendant de l'Etat seront soumises à des règlements émanant du ministre chargé des installations classées ou du ministre chargé de la défense; les inquiétudes à propos des sources radio-actives utilisées dans certaines industries. Les centrales nucléaires ne figurent pas à la nomenclature des établissements classés, mais elles sont soumises à une réglementation qui leur est particulière (loi du 2 août 1961 relative à la pollution atmosphérique); l'autorisation de construction, la surveillance du fonctionnement et le contrôle des rejets des installations nucléaires.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 874 et suiv.) :

Article 1^{er} (*installations soumises à la présente loi*) : amendement n° 23 de M. Jacques Pelletier : carrières non soumises aux dispositions de la présente loi (p. 874); amendement identique n° 27 de MM. Hubert Durand et Philippe de Bourgoing; amendement identique n° 29 de M. Jean Francou; retrait de l'amendement n° 27 (p. 875); rejet des amendements n° 23 et 29 (p. 877) par scrutin public (n° 50. — Liste des votants p. 901 et 902); l'article 1^{er} est adopté (p. 877).

Article 2 (*nomenclature des installations classées*) : l'article 2 est adopté (p. 877).

Article 3 (*autorisation préfectorale ou déclaration*) : amendement rédactionnel n° 2 de M. Pierre Vallon, rapporteur, retiré; amendement rédactionnel n° 30 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie, adopté (p. 877); l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (*demande d'autorisation ou déclaration*) : amendement rédactionnel n° 3 de M. Pierre Vallon, rapporteur, adopté; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 877).

Article 6 (*procédure et délai de délivrance de l'autorisation*) : amendement n° 4 de M. Pierre Vallon, rapporteur : reprenant le texte initial, le Conseil d'Etat déterminera les conditions dans lesquelles l'autorisation accordée par le préfet devra, en outre, être précédée d'une consultation des conseils généraux

ou régionaux ; adopté (p. 879) ; amendement n° 5 de M. Pierre Vallon, rapporteur : dossier joint à la demande d'autorisation indiquant de quelle façon l'entreprise entend supprimer les risques de dommage à l'environnement que son fonctionnement suscitera ; adopté ; amendement rédactionnel n° 6 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; rejeté (p. 880) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Article 8 (fixation par arrêté ministériel des règles techniques visant certaines installations classées) : amendement n° 7 de M. Pierre Vallon, rapporteur : suppression de l'alinéa suivant lequel les arrêtés ministériels fixent, en outre, les conditions dans lesquelles certaines règles peuvent être adaptées aux circonstances locales par l'arrêté préfectoral d'autorisations ; retiré ; l'article 8 est adopté (p. 880).

Article 8 bis : amendement n° 8 de M. Pierre Vallon, rapporteur, rétablissant cet article supprimé par l'Assemblée nationale (urbanisme : réquisition d'achat des immeubles contenus dans un certain périmètre) ; retiré (p. 880).

Article 9 bis (autorisation soumise à l'avis du ministre de l'agriculture pour ou près les aires de production de vins d'appellation d'origine) l'article 9 bis est adopté (p. 881).

Article 10 (arrêtés préfectoraux pour les prescriptions générales) : amendement rédactionnel n° 9 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; adopté ; amendement n° 10 de M. Pierre Vallon, rapporteur : prescriptions générales soumises pour avis aux représentants des tiers intéressés en vue d'assurer la protection de l'environnement ; retiré ; amendement n° 24 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : avis des conseils municipaux intéressés avant l'édition des prescriptions générales par arrêtés préfectoraux ; retiré (p. 882) ; amendement n° 11 de M. Pierre Vallon, rapporteur : obligation de rendre applicables aux installations existantes les modifications ultérieures des prescriptions générales ; retiré ; amendement n° 28 de M. Philippe de Bourgoing et plusieurs de ses collègues : établissements soumis à déclaration : prescriptions générales adaptées aux circonstances locales ; harmonisation ; adopté ; amendement n° 12 de M. Pierre Vallon, rapporteur : suppression des dérogations ; retiré (p. 883) ; l'article 10 ainsi modifié est adopté.

Article 11 (arrêtés préfectoraux pour les prescriptions spéciales) : amendement n° 25 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : prescriptions spéciales imposées après avis, en outre, des conseils municipaux intéressés, relatives à une exploitation ; retiré ; l'article 11 est adopté (p. 883).

Article 11 bis (dispense de déclaration pour les entreprises soumises maintenant à déclaration mais bénéficiant auparavant d'une autorisation régulière) : amendement rédactionnel n° 13 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; adopté ; l'article 11 bis ainsi modifié est adopté (p. 883).

Article 13 (recours devant les juridictions administratives) : amendement n° 14 de M. Pierre Vallon, rapporteur : délai de recours devant les juridictions administratives : deux ans après la mise en activité de l'installation ; adopté ; l'article 13 ainsi modifié est adopté (p. 883).

Article 14 (suppression d'installations par décret) : amendement rédactionnel n° 15 de M. Pierre Vallon, rapporteur, adopté (p. 884) ; l'article 14 ainsi modifié est adopté.

Article 15 (installations existantes) : amendement n° 16 de M. Pierre Vallon, rapporteur : doit se faire connaître au préfet dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi l'exploitant d'une installation soumise aux dispositions de ladite loi et qui n'entraîne pas auparavant dans le champ d'application de la législation de 1917 ; adopté ; l'article 15 ainsi modifié est adopté (p. 884).

Article 17 (dispositions financières) : amendement n° 17 de M. Pierre Vallon, rapporteur : ne pas restreindre l'assujettissement à la taxe unique aux établissements industriels et commerciaux et aux établissements publics à caractère industriel ou commercial ; rejeté ; l'article 17 est adopté (p. 885).

Article 18 (sanction des infractions) : l'article 18 est adopté (p. 885).

Article 23 (modification des installations en infraction) : l'article 23 est adopté (p. 885).

Article 24 (suspension et fermeture des installations) : amendement rédactionnel n° 31 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; adopté (p. 886) ; l'article 24 ainsi modifié est adopté.

Article 25 (paiement des salaires pendant la suspension de fonctionnement) : l'article 25 est adopté (p. 886).

Article 26 (installations non comprises dans la nomenclature des installations classées) : amendement n° 20 de M. Pierre Vallon, rapporteur : en cas d'urgence, le préfet peut mettre en demeure l'exploitant de faire disparaître les dangers ou les inconvénients de son installation, avant d'avoir requis l'avis du maire ou du conseil départemental d'hygiène ; adopté (p. 886) ; l'article 26 ainsi modifié est adopté.

Article 27 (installations appartenant aux services et organismes dépendant de l'Etat) : amendement n° 21 de M. Pierre Vallon, rapporteur : à l'exception des installations qui relèvent du ministère de la défense, c'est le ministère de la qualité de la vie qui doit se voir conférer les pouvoirs du préfet pour certaines grandes installations dont la liste est établie par décret ; retiré (p. 886) ; l'article 27 est adopté.

Article 28 (décrets d'application en Conseil d'Etat) : l'article 28 est adopté (p. 887).

Article 29 (entrée en vigueur de la loi) : l'article 29 est adopté (p. 887).

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 1 de M. Henri Caillavet, soutenu par M. Lucien Grand : nouvel intitulé ; rejeté ; amendement n° 22 de M. Pierre Vallon, rapporteur : supprimer la virgule après le mot « classées » ; adopté (p. 888) : « **Projet de loi relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement.** »

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Charles Bosson, Philippe de Bourgoing, Marcel Champeix, Claudius Delorme, Jacques Descours Desacres, Hubert Durand, Jacques Eberhard, André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Jean Francou, Lucien Grand, Paul Jargot, Mme Catherine Lagatu, MM. Jacques Pelletier, René Touzet, Pierre Vallon, rapporteur ; Joseph Voyant.

Explication de vote : Mme Catherine Lagatu (vote favorable du groupe communiste).

Adoption [5 mai 1976] (p. 888).

Discussion (troisième lecture) [29 juin 1976] (p. 1998 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Pierre Vallon, rapporteur ; André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

a) Intervention du rapporteur (p. 1998) : les innovations apportées par le projet de loi ; une visée plus large que celle de la loi du 19 décembre 1917 ; (p. 1999) : la consultation du conseil général.

b) INTERVENTION DU GOUVERNEMENT : les modifications introduites par l'Assemblée nationale ne concernent que la forme du projet ; la délivrance de l'autorisation par le ministre lorsqu'il s'agit d'installations importantes.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1999 et 2000).

Article 5 (p. 1999) : adopté.

Article 6 : amendement n° 1 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : 1° prévoir la définition par décret des formalités administratives relatives à la demande d'autorisation ; 2° en revanche, faire déterminer par la loi les cas dans lesquels le ministre accorde lui-même l'autorisation ; adopté (p. 2000) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Articles 13 et 25 : adoptés (p. 2000).

Adoption [29 juin 1976] (p. 2000).

ETABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION, DE SOINS ET DE CURE

Voir HÔPITAUX.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Voir COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

EDUCATION NATIONALE.

FRONTALIERS.

LOI DE FINANCES. — EDUCATION.

ETAT CIVIL

Proposition de loi tendant à modifier l'article 55 du code civil concernant les déclarations de naissance présentée par M. Francis Palmero [16 novembre 1976] (n° 59) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

ETOURNEAUX (Dégâts).

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

ETRANGERS

Voir NATIONALITÉ.

QUESTION ORALE, n° 1729.

ETUDIANTS

Voir CRÈCHES.

LOI DE FINANCES. — EDUCATION (EDUCATION ET UNIVERSITÉS).

QUESTION ORALE, n° 1848.

EUROPE

Voir ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE.

DROITS DE L'HOMME.

JEUNES.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE). — DÉFENSE.

PARLEMENT EUROPÉEN.

EVADES

Voir LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.

EXAMENS ET CONCOURS

1. — **Projet de loi relatif à la validation des brevets d'Etat de moniteur et de professeur de ski nordique de fond** présenté par M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie [4 mars 1976] ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 212) ; renvoi à la commission des affaires culturelles ; rapport de M. Roland Ruet [29 avril 1976] (n° 270). — Discussion [29 avril 1976] (p. 776 et suiv.). — Adoption [29 avril 1976] (n° 130).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 avril 1976] (n° 2254) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Bernard Raymond [26 mai 1976] (n° 2337). — Discussion [4 juin 1976]. — Adoption modifiée [4 juin 1976] (n° 496).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [8 juin 1976] (n° 339) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, rapport de M. Roland Ruet [17 juin 1976] (n° 355). — Discussion [17 juin 1976] (p. 1828 et suiv.). — Adoption modifiée [17 juin 1976] (n° 162).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [17 juin 1976] (n° 2407) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Bernard Raymond [28 juin 1976] (n° 2429). — Discussion [28 juin 1976]. — Adoption [28 juin 1976] (n° 521).

PROMULGATION : loi n° 76-609 du 8 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 9 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [29 avril 1976] (p. 776 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Roland Ruet, rapporteur de la commission des affaires culturelles ; Jacques Henriot, Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports).

a) *Interventions des sénateurs* : l'annulation par le Conseil d'Etat d'un arrêté du 1^{er} août 1973 créant un brevet d'Etat pour les moniteurs, entraîneurs et professeurs de ski de fond (ou ski nordique) rend nécessaire de régulariser la situation des personnes ayant obtenu ce brevet (p. 776) ; enseignement

spécifique du ski de fond (p. 776 et 777) ; cette discipline ouvre des perspectives d'emploi à beaucoup de jeunes ruraux (p. 777) ; nécessité d'un contrôle physiologique du sport ;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 777) : le développement du ski de fond ouvre d'intéressantes perspectives aux communes de montagne et suppose un encadrement qualifié ; l'annulation de l'arrêté du 1^{er} août 1973 créant un brevet d'Etat pour l'enseignement de cette discipline a lésé ceux qui venaient d'obtenir ledit brevet ; à l'avenir, il y aura un brevet unique de moniteur assorti d'options alpine ou nordique.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 778 et 779) :

Article 1^{er} (*validation des épreuves*) : amendement n° 1 de M. Roland Ruet, rapporteur : référence à l'arrêté du 1^{er} août 1973 ; suppression de l'adjectif « nordique » ; adopté (p. 778) ; sous-amendement n° 6 de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat : spécifier que c'est le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre « chargé de la jeunesse et des sports » qui a pris l'arrêté du 1^{er} août 1973 ; réintroduire l'adjectif « nordique » ; adopté ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (*candidats déclarés admis sont titulaires du brevet d'Etat*) : amendement n° 2 de M. Roland Ruet, rapporteur : remplacer les mots : « sont considérés comme titulaires » par les mots : « sont titulaires » s'agissant des candidats ayant réussi l'examen prévu par l'arrêté du 8 mai 1974 ; adopté (p. 779) ; l'article ainsi modifié est adopté.

Article 3 (*validation des arrêtés portant attribution du brevet d'Etat par équivalence*) : amendement n° 4 de M. Roland Ruet, rapporteur : substitution du mot « détenteurs » aux mots : « considérés comme titulaires » s'agissant des titulaires du brevet d'Etat de professeur de ski de fond par équivalence ; adopté ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 779).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) ; Roland Ruet, rapporteur.

Adoption [29 avril 1976] (p. 779).

Discussion (deuxième lecture) [17 juin 1976] (p. 1828 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Roland Ruet, rapporteur ; Jacques Henriot, André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

a) *Intervention des sénateurs* (p. 1828) : l'omission du mot « nordique » après le mot « ski » dans la rédaction de l'article 1^{er} ; le monitorat de ski nordique ;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1829) : le rétablissement du mot « nordique » et les modifications apportées par l'Assemblée nationale.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1829 et 1830).

Article 1^{er} : amendement n° 1 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie, tendant à rétablir le mot « nordique » après les mots : « professeur de ski », adopté ; amendement n° 2 de M. Jacques Henriot tendant, dans l'expression « ski nordique de fond », à supprimer les mots : « de fond », retiré ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté (p. 1830).

Ont pris part à la discussion de l'article : MM. André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Jacques Henriot, Roland Ruet, rapporteur.

Adoption [17 juin 1976] (p. 1830).

2. — **Projet de loi portant validation des arrêtés du ministre de l'éducation nationale relatifs, pour les années universitaires 1971-1972 et 1972-1973, pour certaines universités, à l'admission des étudiants en deuxième année du premier cycle des études médicales, ainsi que des listes de classement d'étudiants établies en vertu desdits arrêtés** présenté par Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités [4 novembre 1976] (n° 44) ; renvoi à la commission des affaires culturelles ; rapport de M. Léon Eeckhoutte [9 décembre 1976] (n° 136). — Discussion [14 décembre 1976] (p. 4442 et suiv.). — **Nouvel intitulé** : « **Projet de loi portant validation des listes de classement d'étudiants admis en deuxième année du premier cycle des études médicales et odontologiques, dans certaines universités, pour les années 1971-1972 et 1972-1973** ». — Adoption [14 décembre 1976] (n° 31).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [15 décembre 1976] (n° 2693) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Discussion (première lecture) [14 décembre 1976] (p. 4442 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : M. Léon Eeckhoutte, rapporteur ; Mme Alice Saunier-Saïté, secrétaire d'Etat aux universités.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 442) : la validation par le Parlement de textes annulés par la juridiction administrative en raison de l'irrégularité dont ils sont entachés ; la justification *a posteriori* d'exceptions à l'application des lois ; la modification de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur pour permettre la limitation du nombre d'étudiants en médecine ; les autorités compétentes pour fixer le nombre des étudiants ; les arrêtés d'application (8 octobre 1971, 23 octobre 1973) ; le problème des « reçus collés » ; (p. 4443) : le rejet par certaines universités du principe de la sélection en médecine (au niveau des U. E. R. ou des conseils d'université) ; le pouvoir de substitution utilisé par les ministres de l'éducation nationale pour lever le blocage du système de sélection ; le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a été ni consulté ni informé ; des recours ont donc été déposés par des associations d'étudiants ; l'annulation par le Conseil d'Etat d'arrêtés interministériels ; l'annulation par le tribunal administratif de Paris d'une liste de classement ; ces décisions risquent de remettre en cause la validité juridique des études de certaines personnes qui sont actuellement en 5^e ou en 6^e année de médecine ; la validation des listes de classement établies sur la base des arrêtés annulés par le Conseil d'Etat ; le cas des étudiants de l'U. E. R. du Kremlin-Bicêtre de Paris XI reçus à une première série d'épreuves et calés à l'E. S. A. C. O. (épreuve spéciale anonyme à classement objectif) ; (p. 4444) : l'emploi de la procédure de l'E. S. A. C. O. en dehors de l'U. E. R. du Kremlin-Bicêtre ; l'admission en surnombre du *numerus clausus* des étudiants victimes de cette procédure ; la diminution conséquente du *numerus clausus* des étudiants actuellement en première année ; le problème général de la limitation du nombre des étudiants en médecine ; la loi du 12 juillet 1971 ; la planification des besoins et la justice de la sélection ; le nombre d'étudiants est fixé en fonction de la capacité d'accueil des services hospitaliers et non pas suivant les besoins ; l'organisation souhaitable d'un concours national d'entrée en seconde année des études médicales ; (p. 4445) : la distinction entre les médecins titulaires d'un C. E. S. (certificat d'études spécialisées) et les autres.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4444) : le refus de certains conseils d'U. E. R. ou d'universités d'appliquer le *numerus clausus* ; le problème des étudiants admis en deuxième année de médecine sur la base de textes reconnus ultérieurement irréguliers ; (p. 4445) : la consolidation des situations acquises en 1972 et 1973 ; la position du Gouvernement vis-à-vis des amendements de la commission ; la sélection par épreuves successives (80 p. 100 des postes pourvus au vu des notes d'une première épreuve, les 20 p. 100 restant attribués à la suite d'une épreuve supplémentaire) ; il ne peut plus dorénavant y avoir de « reçus collés » ; les universités libres d'adopter le système de classement qui leur paraît le meilleur ; le fait que certains candidats doivent passer des épreuves supplémentaires n'est pas forcément inéquitable (exemple du concours d'entrée à l'école polytechnique et du C. A. P. E. S.) ; les modalités de classement des étudiants sont du domaine réglementaire ; le problème général de la limitation du flux des étudiants dans les disciplines médicales ; la création d'un comité interministériel chargé d'étudier ce problème. *Réponse à M. Léon Eeckhoutte* : ce comité étudiera également le problème posé par la distinction entre les médecins titulaires d'un C. E. S. (certificats d'études spécialisés) et les autres médecins ; (p. 4446) : le problème du placement des étudiants en fonction du nombre de lits hospitaliers.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4446 et suiv.) :

Article 1^{er} (*liste des arrêtés validés*) : amendement n° 1 de M. Léon Eeckhoutte, rapporteur : validation des listes de classement établies sur la base des arrêtés annulés par le Conseil d'Etat ; adopté (p. 4446) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (*validation des listes de classement d'étudiants*) : amendement d'harmonisation n° 2 de M. Léon Eeckhoutte, rapporteur : suppression de l'article 2 ; adopté ; l'article 2 est supprimé (p. 4446).

Après l'article 2 : amendement n° 5 (article additionnel) de M. Georges Cogniot et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : les « reçus-collés » rétablis dans leurs droits en surnombre du *numerus clausus* ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4446 et 4447) ; amendement n° 3 (article additionnel) de M. Léon Eeckhoutte, rapporteur : la sélection des étudiants ne doit pas être effectuée selon des modalités qui supposent plusieurs listes successives de classement ; rejeté (p. 4447 et 4448).

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 4 de M. Léon Eeckhoutte, rapporteur : nouvel intitulé : « **Projet de loi portant validation des listes de classement d'étudiants admis en deuxième année du premier cycle des études médicales et odontologiques, dans certaines universités, pour les années 1971-1972 et 1972-1973** ; adopté (p. 4448).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Léon Eeckhoutte, rapporteur, Jacques Habert, Mmes Catherine Lagatu, Aline Saunier-Saïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Adoption [14 décembre 1976] (p. 4448).

Voir aussi ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION.

LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — SANTÉ, MASSEURS.

EXAMENS RADIOCOPIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

MÉDECINE PRÉVENTIVE.

EXODE RURAL

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

EXPLOITANTS AGRICOLES

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les métayers assurés sociaux du régime de retraite complémentaire des salariés agricoles présenté par M. Jean Briane [28 avril 1976] (n° 2232) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Alexandre Bolo [2 décembre 1976] (n° 2661). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption [17 décembre 1976] (n° 610).

TRANSMISSION AU SÉNAT [17 décembre 1976] (n° 178) ; renvoi à la commission des affaires sociales ; rapport de M. Michel Moreigne [17 décembre 1976] (n° 179). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4713 et 4714). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 71).

PROMULGATION : loi n° 76-1213 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 28 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [20 décembre 1976] (p. 4713 et 4714).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. *Sont entendus* : MM. Michel Moreigne, rapporteur ; Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (*Conditions des travailleurs manuels*).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4713) : les métayers sont susceptibles de se rattacher à deux types de protection sociale ; ils sont considérés : soit comme des chefs d'exploitation, soit comme des salariés agricoles ; (petits métayers visés à l'article 1025 du code rural) ; les régimes de retraite complémentaire des salariés agricoles ont connu un grand développement avec la convention collective nationale du 24 mars 1971 ; cependant, les petits métayers ont été exclus de la généralisation des régimes de retraite complémentaire prévus par la loi du 29 décembre 1972 ; l'extension du champ d'application de la convention collective nationale du 24 mars 1971 ne leur a pas bénéficié non plus, car l'arrêté d'extension faisait référence à l'article 1050 du code rural ; (p. 4714) : une fois inclus dans le champ d'application de l'article 1050, les petits métayers bénéficieront de façon presque immédiate des avantages complémentaires dont ils sont actuellement privés ; plus rien ne fait désormais obstacle à l'extension de l'avenant n° 5 à la convention collective nationale du 24 mars 1971 ; les métayers et anciens métayers assurés sociaux devront s'affilier pour leur retraite complémentaire à la caisse de prévoyance compétente pour les salariés exerçant leur activité dans le même secteur professionnel et territorial ; le mode de calcul des cotisations et prestations sera le même quelle que soit la caisse de rattachement. Pour un métayer ayant trente années d'activité, le montant moyen des avantages servis serait de l'ordre de 20 p. 100 du « salaire d'activité » ; il y aura validation gratuite des années d'activité sans versement de cotisations ; étant donné le niveau très bas de certaines prestations vieillesse, le montant de la retraite complémentaire sera parfois décevant ; les conditions de l'instauration d'une solidarité interprofessionnelle générale entre les différents régimes complémentaires existants (intégration de tous les salariés agricoles et assimilés dans le système des retraites complémentaires agricoles).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4714) : il s'agit de compléter la loi du 29 décembre 1972 portant généralisation des retraites complémentaires et d'en étendre les dispositions à la catégorie des « petits métayers ».

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4714) :

Article unique (modification de l'article 1050 du code rural : extension aux métayers assurés sociaux du régime de retraite complémentaire des salariés agricoles) ; adopté (p. 4714).

Adoption [20 décembre 1976].

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL.

CALAMITÉS AGRICOLES.

INDEMNITÉ VIAGÈRE DE DÉPART (I. V. D.).

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — DISCUSSION GÉNÉRALE (COMMISSION MIXTE PARITAIRE).

POLITIQUE AGRICOLE.

PRESTATION SOCIALE AGRICOLE.

QUESTIONS ORALES, n° 1831, 1895.

EXPORTATIONS

Voir COMMERCE EXTÉRIEUR.

FRUITS ET LÉGUMES.

LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT.

POLITIQUE AGRICOLE.

EXPROPRIATION

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

EXPULSIONS

Voir LOGEMENT.

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 203.

QUESTION ORALE, n° 1857.

EXTRADITION

Voir CRIMES DE GUERRE

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 27.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (1).

F

FACTURES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 65.

FAMILLE

1. — **Projet de loi portant diverses mesures de protection sociale de la famille**, présenté par Mme Simone Veil, ministre de la santé [8 avril 1976] (n° 230) ; renvoi à la commission des affaires sociales ; pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [14 avril 1976] ; rapport de M. André Bohl [14 avril 1976] (n° 250) ; avis de M. Jacques Genton [15 avril 1976] (n° 255). — Discussion [22 avril 1976] (p. 605 et suiv.). — Adoption [22 avril 1976] (n° 121).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [27 avril 1976] (n° 2220) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; pour avis à la commission de la défense nationale ; rapport de Mme Hélène Missoffe [13 mai 1976] (n° 2293) ; avis de M. de Kerveguen. — Discussion [18, 19, 20 mai 1976]. — Adoption modifiée [20 mai 1976] (n° 487).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [21 mai 1976] (n° 315) ; renvoi à la commission des affaires sociales ; rapport de M. André Bohl [2 juin 1976] (n° 336). — Discussion [10 juin 1976] (p. 1719 et suiv.). — Adoption modifiée [10 juin 1976] (n° 157).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [11 juin 1976] (n° 2384) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de Mme Hélène Missoffe [16 juin 1976] (n° 2394). — Discussion [28 juin 1976]. — Adoption modifiée [28 juin 1976] (n° 522).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de Mme Hélène Missoffe, rapporteur pour l'Assemblée nationale [29 juin 1976] (n° 2433). — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption [30 juin 1976] (n° 533).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) ; rapport de M. André Bohl, rapporteur pour le Sénat [29 juin 1976] (n° 395). — Discussion [30 juin 1976] (p. 2041 et 2042). — Adoption [30 juin 1976] (n° 180).

PROMULGATION : loi n° 76-617 du 9 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 10 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [22 avril 1976] (p. 105 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. André Bohl, rapporteur ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

QUESTION PRÉALABLE (motion n° 1 de Mme Marie-Thérèse Goutmann, p. 610). — *Sont entendus* : Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Jacques Henriet, Mme Simone Veil, ministre de la santé. — Rejet de la motion par scrutin public n° 45. — Listes des votants, p. 682 et 683).

SUITE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 614). — *Sont entendus* : MM. Jacques Genton, rapporteur pour avis ; Robert Schmitt, Mme Hélène Edeline, M. Antoine Andrieux, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Intervention des sénateurs* : les conditions d'une politique de la famille (p. 605, 607, 611, 612, 613, 616) ; le travail féminin et la promotion de la femme (p. 606, 612, 617) ; l'allocation aux mères isolées (p. 606, 617) ; le congé d'adoption (p. 606, 617) ; le congé post-natal pour les femmes fonctionnaires (p. 606, 618) ; l'accès des femmes aux emplois de la catégorie A de la fonction publique (p. 606, 618) ; la dispense de service national pour les pères de moins de vingt-deux ans (p. 606, 614, 616, 617, 618) ; les lacunes du projet et le caractère fragmentaire des mesures proposées qui n'engagent guère les finances de l'Etat (p. 606, 612, 613, 616, 617) ; le bilan de la politique familiale du pouvoir (p. 611) ; le nombre trop réduit de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde (p. 612) ; l'extension au personnel féminin des armées du congé d'adoption et du congé post-natal (p. 614) ; la situation vis-à-vis du service national des titulaires de reports d'incorporation au-delà de vingt-deux ans (p. 615) ; la situation de l'appelé dont la femme est enceinte (p. 615) ; les mesures destinées à la sauvegarde des exploitations familiales agricoles, artisanales ou commerciales (p. 615) ; la décision d'attribution des allocations d'aide sociale aux appelés reviendra à l'autorité militaire (p. 615) ; la création nécessaire d'un ministère ou secrétariat d'Etat chargé des problèmes de la famille (p. 616) ; les veuves (p. 617) ; les expulsions de logements à Paris (p. 617) ; les mesures complémentaires proposées par le groupe communiste (p. 618) ; le caractère discriminatoire des mesures relatives au service national (p. 618).

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 607) : la famille et le mariage dans la société ; le malaise actuel ; le devoir des responsables politiques d'aider les familles à surmonter les tensions de la vie contemporaine (incompatibilité entre l'activité professionnelle et la vie familiale, conflits famille-école, mauvaises conditions générales de vie) ; la baisse de la natalité et les causes, la nécessité d'un redressement démographique ; (p. 608) : la politique familiale du Gouvernement ; le pouvoir d'achat des familles a été maintenu depuis 1947 ; le niveau des allocations familiales en France est un des plus élevés d'Europe ; la politique des prestations ; simplification et réforme des prestations accordées sous conditions de ressources avec le « complément familial » versé aux familles ayant un enfant de moins de trois ans ou, au moins trois enfants ; (p. 609) : il serait irréaliste de vouloir augmenter massivement la base mensuelle des allocations familiales ; les mesures destinées à faciliter la vie familiale ; les objectifs du Gouvernement : doublement du nombre des crèches et des travailleuses familiales, équipements de tourisme familial, équipements de loisirs pour les adolescents, adaptation du par immobilier aux besoins des familles, aide au logement, statut de la mère de famille ; l'allocation des mères isolées ; l'institution d'un congé au profit des femmes qui viennent d'adopter un enfant, les mesures relatives à l'emploi dans le secteur public ; l'assouplissement des obligations du service national ; (p. 613) : les mesures proposées ; fraction de l'ensemble qui est prévu au VII^e Plan ; réfute les critiques de Mme Marie-Thérèse Goutmann ; (p. 618, 619) : assure M. Robert Schwint de ce que le Gouvernement s'est largement inspiré des conclusions de la commission « vie sociale » du VII^e Plan ; conteste l'affirmation de M. Antoine Andrieux selon laquelle la dispense accordée aux jeunes appelés de moins de vingt-deux ans présente un caractère discriminatoire.

II. — DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 620 et suiv.) :

Article 1^{er} (article L. 510 du code de la sécurité sociale : allocation des mères isolées) : amendement n° 2 de M. André Bohl, rapporteur : intitulé du titre 1^{er}, extension du bénéfice de la loi aux pères seuls ayant charge d'enfants ; adopté (p. 620) ; amendement d'harmonisation n° 3 de M. André Bohl, rapporteur ; adoption ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (chapitre V 3 « Allocation des mères isolées » au titre II du livre V du code de la sécurité sociale) : deux amendements d'harmonisation n° 4 et 5 de M. André Bohl, rapporteur, adoption (p. 621) ; amendement n° 38 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues, soutenue par Mme Catherine Lagatu : revenu familial égal au minimum à 80 p. 100 du Smic pendant au moins deux ans, s'ajoute aux autres prestations ; irrecevable (p. 622) ; amendement n° 6 de M. André Bohl, rapporteur : revenu familial ; référence à la base mensuelle servant au calcul des allocations familiales (p. 621) ; rejeté (p. 622) ; amendement n° 30 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : revenu familial ; référence au salaire minimum de croissance (p. 621) ; rejeté (p. 622) par scrutin public (n° 46, public (n° 46 [liste des votants, p. 683 et 684]) ; amendement d'harmonisation n° 7 de M. André Bohl, rapporteur, adoption (p. 623) ; amendement n° 91 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : allocation égale à la différence entre le montant du revenu familial et le revenu net imposable de la personne restée seule ; irrecevable ; amendement d'harmonisation n° 8 de M. André Bohl, rapporteur, adoption ; amendement n° 40 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : attribution aux ressortissantes étrangères résidant en France de l'allocation des mères isolées ; rejeté ; amendement n° 41 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : affiliation obligatoire des mères isolées à la sécurité sociale ; après deux ans, inscription comme demandeur d'emploi ; priorité pour la recherche d'un emploi et pour l'accès aux centres de formation professionnelle ; rejeté (p. 624) ; amendement d'harmonisation n° 9 de M. André Bohl, rapporteur, adoption ; amendement n° 10 de M. André Bohl, rapporteur : bénéficiaires : femmes seules en état de grossesse médicalement certifiée ; retiré ; amendement n° 63 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : bénéficiaires : femmes seules en état de grossesse ; déclaration de grossesse et examens prénatals préalables ; adopté ; amendement n° 32 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : suppression ; non bénéficiaires : femmes mariées ou vivant maritalement ; adopté (p. 625) ; amendement n° 12 de M. André Bohl, rapporteur : allocation due jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint l'âge de trois ans ; adopté ; amendement d'harmonisation n° 13 de M. André Bohl, rapporteur ; adopté ; amendement n° 33 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : décret en Conseil d'Etat ; modalités de calcul et de versement ; adopté ; observations sur l'application du texte dans les départements d'outre-mer ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 626).

Article 3 (article L. 554-1 du code de la sécurité sociale) : amendement d'harmonisation n° 14 de M. André Bohl, rapporteur ; adoption ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 626).

Après l'article 3 : amendement n° 34 (article additionnel) de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : titulaires de l'allocation obligatoirement affiliés au régime général des assurances sociales (prestations en nature de maladie et de maternité) ; adopté (p. 626) ; amendement n° 35 (article additionnel) de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : dispositions transitoires ; parents isolés avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; adopté (p. 627) ; amendement n° 62 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : parent isolé ; retraite vieillesse ; irrecevable.

Article 4 (modifications du code du travail : article L. 122-25-2, L. 122-26, L. 122-28) : amendement de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : impossibilité de résilier le contrat de travail d'une femme en état de grossesse médicalement constaté pendant les vingt semaines suivant l'accouchement (p. 627) ; rejeté (p. 628) ; amendement n° 44 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : suppression : possibilité de résiliation du contrat de travail en cas de faute grave de la salariée ; rejeté ; amendement de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : arrêt de travail prolongé par la durée de l'état pathologique résultant des couches ; rejeté ; amendement n° 46 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues : délai de justification de la grossesse ou de l'adoption porté à quinze jours ; rejeté ; amendement n° 48 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues,

soutenu par Mme Catherine Lagatu : dispositions applicables pendant la période d'essai ; rejeté (p. 629) ; amendement n° 49 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : durée du congé d'adoption égale au congé en cas de maternité ; rejeté ; amendement n° 51 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues : garantie d'emploi à la fin du congé de maternité ; rejeté (p. 630) ; l'article 4 est adopté.

Après l'article 4 : amendement n° 52 (article additionnel) de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : congé pour le père de famille à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption ; retiré (sera repris après l'article 7).

Article 5 (article L. 298 du code de la sécurité sociale) : amendement n° 15 de M. André Bohl, rapporteur : suppression du troisième alinéa : indemnité journalière de repos aux salariées étrangères, sous conditions ; adopté (p. 630) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté.

Article 6 (prestations en faveur de la femme salariée recevant un enfant en vue de l'adoption) : amendement d'harmonisation n° 16 de M. André Bohl, rapporteur ; adoption ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 631).

Article 7 (femmes fonctionnaires, personnel féminin des armées ou communal : congés) : l'article 7 est adopté (p. 631).

Après l'article 7 : amendement n° 36 (article additionnel) de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : congé de naissance de trois jours pour le père adoptif ; adopté ; amendement n° 52 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : congé de naissance ou d'adoption pour le père ; retrait (p. 631).

Article 8 (article 34 de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 : congé postnatal) : amendement n° 17 de M. André Bohl, rapporteur : étendre aux mères adoptives le bénéfice du congé postnatal (p. 631) ; rejeté (p. 632) ; l'article 8 est adopté.

Article 9 (chapitre V bis : congé postnatal, au titre VI de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959) : amendement de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : permettre aux femmes fonctionnaires placées en position de congé postnatal de conserver intégralement leurs droits à l'avancement d'échelon ainsi que leurs droits à la retraite ; rejeté (p. 632) ; l'article 9 est adopté.

Article 10 (article 57 de la loi n° 72-662 des 13 juillet 1972 : congé postnatal pour les militaires féminins) : l'article 10 est adopté (p. 633).

Article 11 (article 65-1 de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 : congé postnatal) : l'article 11 est adopté (p. 633).

Article 12 (article 536 du code de l'administration communale : congé postnatal) : l'article 12 est adopté (p. 633).

Article 13 (section VI, congé postnatal du chapitre VII du titre I^{er} du livre IV du code de l'administration communale) : l'article 13 est adopté (p. 633).

Article 14 (article L. 848 du code de la santé publique : congé postnatal) : l'article 14 est adopté (p. 633).

Article 15 (section V, congé postnatal, du chapitre VII du livre IX du code de la santé publique) : l'article 15 est adopté (p. 633).

Article 16 (limite d'âge applicable au recrutement des fonctionnaires de catégorie A et assimilés) : l'article 16 est adopté (p. 633).

Article 17 (article L. 35 bis et L. 34 bis nouveaux du code du service national : dispenses et libération anticipée) : amendement n° 28 de M. Antoine Andrieux et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Michel Moreigne : supprimer la discrimination concernant les dispenses du service national entre les appelés pères de famille de moins de vingt-trois ans et les étudiants plus âgés se trouvant dans la même situation ; rejeté (p. 634) ; amendement n° 61 de M. René Touzet et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Robert Schwint : affectation proche du domicile des appelés mariés ; retiré (p. 635) ; amendement n° 29 de M. Antoine Andrieux et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Michel Moreigne : libération anticipée des pères de famille ; retrait ; l'article 17 est adopté.

Article 18 (article L. 32 du code du service national) : l'article 18 est adopté (p. 635).

Article 19 (article L. 35 du code du service national) : l'article 19 est adopté (p. 635).

Article 20 (article L. 62 du code du service national) : l'article 20 est adopté (p. 635).

Article 21 (section II du chapitre IV du titre III du code de la famille et de l'aide sociale) : l'article 21 est adopté (p. 635).

Après l'article 21 : amendement n° 37 (article additionnel) de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : entrée en vigueur de la présente loi au plus tard le 1^{er} octobre 1976 ; adopté (p. 635).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Aubry, André Bohl, rapporteur ; Mme Hélène Edeline, M. Jacques Genton, rapporteur pour avis, Mmes Marie-Thérèse Goutmann, Catherine Lagatu, MM. Georges Marie-Anne, René Monory, rapporteur général de la commission des finances ; Michel Moreigne, Robert Schwint, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Applications de vote : Mme Gabrielle Scellier (vote favorable du groupe U. C. D. P.), Mme Marie-Thérèse Goutmann (vote favorable du groupe communiste), MM. Jacques Henriet (vote favorable), Maurice Schumann (vote favorable).

Adoption [22 avril 1976] (p. 636).

Discussion (deuxième lecture) [10 juin 1976] (p. 1719 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. André Bohl, rapporteur ; Jacques Genton, rapporteur pour avis ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 1719) : les aspects de la politique familiale ; le but du projet de loi et les modifications de première lecture à l'Assemblée nationale et au Sénat ; (p. 1720) : la prise en compte des ressources servant de base au calcul de l'allocation de parent isolé ; l'application de la loi dès le 1^{er} octobre 1976 ; l'éventuel encombrement des commissions départementales.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1720, 1721) : les modifications concernant d'une part l'allocation de parents isolés ; d'autre part, les mesures applicables aux jeunes appelés ; le cas des jeunes gens dont l'incorporation entraînerait une réduction importante de l'activité de l'entreprise familiale.

II. — Discussion des articles (p. 1721 et suiv.) :

Article 2 : amendement n° 18 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : indexation de l'allocation de parent isolé sur le salaire minimum de croissance (p. 1721) ; rejeté (p. 1722) par scrutin public (n° 73, liste des votants, p. 1761) ; amendement n° 23 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : calcul de l'allocation de parent isolé ; les ressources prises en considération n'incluent pas : 1° les prestations en nature de l'assurance maladie et du capital décès ; adopté ; 2° l'allocation pour frais de garde et l'allocation de logement ; rejeté (p. 1724) par scrutin public (n° 74, liste des votants, p. 1762) ; amendement de coordination n° 24 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, adopté (p. 1725) ; amendement n° 14 de M. Marcel Gargar et plusieurs de ses collègues : attribution de l'allocation de parent isolé de la même manière en métropole et dans les départements d'outre-mer (p. 1725 à 1728) ; adopté (p. 1728) par scrutin public (n° 75, liste des votants, p. 1762 et 1763) ; deux amendements n° 16 de M. Georges Marie-Anne et plusieurs de ses collègues, n° 1 de M. Louis Virapoullé ayant un but semblable à celui de l'amendement n° 14 (p. 1725) ; devenu sans objet (p. 1728) ; amendement n° 2 de M. André Bohl, rapporteur : date d'ouverture du droit à l'allocation de parent isolé ; adopté (p. 1728) ; amendement n° 3 de M. André Bohl, rapporteur : versement de l'allocation sur la foi du demandeur sous réserve du recouvrement par les caisses des sommes indûment versées à la suite d'une déclaration fautive ; adopté (p. 1729) ; sous-amendement n° 25 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : versement de trois mensualités de l'allocation sur la foi des déclarations du requérant ; adoption modifiée ; amendements de coordination n° 4 et 5 de M. André Bohl, rapporteur, adoptés ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 1729).

Article 3 quater : amendement de coordination n° 6 de M. André Bohl, rapporteur : suppression de l'article ; adopté (p. 1729).

Article 3 quinquies : amendement de coordination n° 7 de M. André Bohl, rapporteur : suppression de l'article ; adopté (p. 1729).

Article 4 bis : amendement rédactionnel n° 15 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues ; adopté (p. 1730) ; l'article 4 bis ainsi modifié est adopté.

Article 9 : amendement n° 17 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : bénéfice du congé postnatal après l'adoption d'un enfant de moins de trois ans ; adopté ; l'article 9 ainsi modifié est adopté (p. 1730).

Article 11 : amendement d'harmonisation n° 26 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues ; adopté (p. 1730) ; amendement d'harmonisation n° 8 de M. André Bohl, rapporteur ; adopté (p. 1731) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté.

Article 13 : amendement d'harmonisation n° 27 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues ; adopté (p. 1731) ; amendement n° 9 de M. André Bohl, rapporteur : après le congé postnatal, réintégration du personnel communal dans son administration d'origine ; adopté ; l'article 13 ainsi modifié est adopté (p. 1731).

Article 16 : l'article 16 est adopté (p. 1731).

Article 17 a : amendements rédactionnels n° 10 et 11 de M. André Bohl, rapporteur ; adoptés (p. 1732) ; amendement n° 12 de M. André Bohl, rapporteur : le chef de famille à la charge effective d'au moins un enfant ; adopté (p. 1732) ; l'article 17 a ainsi modifié est adopté.

Article 18 : amendement n° 19 de M. Jacques Genton, rapporteur pour avis : reprendre la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture : dispense du service national ; adopté (p. 1732) ; amendement n° 21 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : but semblable à celui de l'amendement précédent ; retiré ; l'article 18 ainsi modifié est adopté.

Article 19 : amendement n° 20 de M. Jacques Genton, rapporteur pour avis : décision de libération anticipée lorsque l'incorporation a pour cause même l'arrêt de l'exploitation familiale agricole, commerciale ou artisanale ; adopté (p. 1733) ; amendement n° 22 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : but semblable à celui de l'amendement précédent ; retiré ; amendement rédactionnel n° 13 de M. André Bohl, rapporteur ; devient sans objet ; l'article 19 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Bohl, rapporteur ; Marcel Gargar, Jacques Genton, rapporteur pour avis ; Mme Catherine Lagatu, MM. Georges-Marie-Anne, Robert Schwint, Mme Simone Veil, ministre de la santé ; M. Louis Virapoullé.

Application de vote : Mme Catherine Lagatu (vote favorable du groupe communiste).

Adoption [10 juin 1976] (p. 1733).

Discussion (Commission mixte paritaire) [30 juin 1976] (p. 2041 et 2042).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendues : M. André Bohl, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 2041) : la commission mixte est parvenue à un accord sur les quatre articles restant en discussion (article L. 543-12 du code de la sécurité sociale relatif au versement de l'allocation de parent isolé ; article L. 758-2 du même code relatif à l'extension aux départements d'outre-mer de cette allocation ; article 15 du projet concernant le congé postnatal de certaines mères adoptives ; article 22 relatif à la date d'entrée en vigueur du texte ;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2041) : les décrets d'application de ce texte seront pris dans les meilleurs délais ; notamment les dispositions concernant le revenu minimum garanti pour les parents isolés seront appliqués dans les départements d'outre-mer à partir du 1^{er} janvier 1977.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2042) : articles 2, 2 bis, 15, 22 : les articles sont adoptés (p. 2042).

Adoption [30 juin 1976] (p. 2042).

2. — Proposition de loi tendant à promouvoir des mesures urgentes en faveur des femmes et des familles présentée par Mme Catherine Lagatu, sénateur, et plusieurs de ses collègues [8 juillet 1976] (n° 417). — Renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SANTÉ. MAGISTRATS. — PLAN. PRIX. QUESTION ORALE, n° 1889.

F. A. O. (Food and agriculture organization).

Voir ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. — (O. A. A.).

FAILLITE, BANQUEROUTE ET REGLEMENT JUDICIAIRE

Voir EMPLOI.
IMPÔTS LOCAUX.

FEDERATION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (F. N. E. F.)

Voir ETUDIANTS.

FEMME

Voir FAMILLE
MAGISTRATS
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 145
TRAVAIL DES FEMMES
TRAVAILLEUSES FAMILIALES

FEMME (Condition de la).

Proposition de loi sur l'égalité de l'homme et de la femme en matière de nom présenté par M. Francis Palmero, sénateur [5 juillet 1976] (n° 413); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

FETE DU 8 MAI

Voir FÊTES LÉGALES

FETES LEGALES

Proposition de loi portant création d'une « Journée nationale de l'armée et du souvenir » présentée par M. Francis Palmero [1^{er} juin 1976] (n° 324); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Voir aussi QUESTION ORALE, n°1767.

« FIGARO (Le) » (Journal).

Voir LOI DE FINANCES. SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — (INFORMATION).

FILIATION

1. — **Proposition de loi tendant à proroger le délai prévu par l'article 18 de la loi n° 72-3 du 3 janvier 1972 sur la filiation** présentée par M. Robert Parenty, sénateur [22 juin 1976] (n° 361); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jean Geoffroy [28 octobre 1976] (n° 41). — Discussion [4 novembre 1976] (p. 3033 et 3034). — Renvoi en commission.

Discussion (première lecture) [4 novembre 1976] (p. 3033 et 3034).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Jean Geoffroy, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 3033, 3034): la trop grande brièveté du délai d'exercice par la mère de l'action en contestation de paternité du premier mari; le renvoi en commission.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3034): l'article 334-9 du code civil remplit les objectifs de ce texte; l'action en contestation de paternité exercée par la mère; le renvoi en commission.

Renvoi en commission (p. 3034).

2. — **Proposition de loi complétant les dispositions transitoires de la loi n° 72-3 du 3 janvier 1972 sur la filiation** présentée par M. Jean-Pierre Cot [23 octobre 1974] (n° 1263); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean Foyer [26 mai 1976] (n° 2340). — Discussion [28 juin 1976]. — Adoption [28 juin 1976] (n° 519).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 390); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jean Geoffroy [28 octobre 1976] (n° 43). — Discussion [4 novembre 1976] (p. 3030 et suiv.). — Adoption [4 novembre 1976] (n° 17).

PROMULGATION: loi n° 76-1036 du 15 novembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 16 novembre 1976).

Discussion (première lecture) [4 novembre 1976] (p. 3030 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Jean Geoffroy, rapporteur; Michel Darras, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 3030): les problèmes de la recherche de la paternité pour les enfants adultérins ou incestueux; (p. 3030 et 3031): l'action à fins de subsides; (p. 3031): la loi du 3 janvier 1972 et l'amélioration de la situation matérielle et morale des enfants naturels;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3031): ce texte en discussion répond aux vœux du Gouvernement, de l'Assemblée nationale et de la Cour de cassation.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3031 et suiv.).

Article 1^{er} (action en recherche de paternité): l'article 1^{er} est adopté (p. 3031).

Article 2 (action à fins de subsides): amendement n° 1 de M. Michel Darras: prolongation des délais d'exercice de l'action à fins de subsides avant et après la majorité de l'enfant; retiré (p. 3032 et 3033); l'article 2 est adopté (p. 3033).

Article 3 (instances en cours): l'article 3 est adopté (p. 3033).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Michel Darras, Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Jean Geoffroy, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Adoption [4 novembre 1976] (p. 3033).

FILMS

Voir CINÉMA.

FINANCES LOCALES

Voir BOIS.

COLLECTIVITÉS LOCALES.

IMPÔTS LOCAUX.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 43.

FISCALITE

Voir IMPÔTS.

TAXES.

REDEVANCES.

FONCTIONNAIRES

Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires présenté par M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Fonction publique) [18 septembre 1975; séance 7 octobre 1975; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 septembre 1975] (n° 507); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Schiélé [14 novembre 1975] (n° 59). — Discussion [19 novembre 1975] (p. 3488 et suiv.). — Adoption [19 novembre 1975] (n° 32).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 novembre 1975] (n° 1991); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean-Claude Burckel [23 avril 1976] (n° 2216). — Discussion [30 avril 1976]. — Adoption modifiée [30 avril 1976] (n° 470).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [4 mai 1976] (n° 283); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Schiélé [25 mai 1976] (n° 316). — Discussion [3 juin 1976] (p. 1543 et suiv.). — Adoption modifiée [3 juin 1976] (n° 154).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [3 juin 1976] (n° 2361); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Loïc Bouvard [29 juin 1976] (n° 2436). — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption modifiée [30 juin 1976] (n° 53).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [30 juin 1976] (n° 400); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport oral de M. Jean Jozeau Marigné. — Discussion [30 juin 1976] (p. 2039 et 2040). — Adoption [30 juin 1976] (n° 179). — Décision du Conseil constitutionnel du 15 juillet 1976.

PROMULGATION : loi n° 76-661 du 19 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 20 juillet 1976).

Discussion (deuxième lecture) [3 juin 1976] (p. 1543 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Schiélé, rapporteur; Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1543) : les réticences du Parlement à légiférer a posteriori; les modalités d'accès aux emplois; les divergences avec l'Assemblée nationale: notion d'agents de droit public; (p. 1544) : l'examen du dossier individuel du candidat, la régularisation des actes antérieurement exécutés.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1544) : création de groupes d'examineurs au sein des jurys; dossiers individuels des candidats; les divergences avec l'Assemblée nationale.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1545 et suiv.).

Article 1^{er} (art. 18 de l'ordonnance n° 59-224 du 4 février 1959 : *recrutement par concours*) : amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : différentes modalités d'accès à un poste supérieur dans la fonction publique; adopté (p. 1546); l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (article 19 de l'ordonnance n° 59-224 du 4 février 1959 : *promotion interne*) : amendement n° 2 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : promotion sociale par voie de promotion interne; examens professionnels avec examen du dossier; adopté (p. 1546); l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (article 28 de l'ordonnance n° 59-224 du 4 février 1959 : *avancements de grade*) : amendement rédactionnel n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur; adopté; amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : consultation du dossier individuel en cas de promotion interne mais aussi en cas d'examen professionnel; adopté (p. 1547); l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 : amendement n° 5 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : rétablissement de cet article supprimé par l'Assemblée nationale : validation de mesures réglementaires et de décisions individuelles; adopté (p. 1547); l'article 4 est rétabli.

Article 5 (validation de décisions individuelles) : l'article 5 est adopté (p. 1547).

Article 6 (harmonisation des statuts particuliers avec les dispositions de la présente loi) : l'article 6 est adopté (p. 1547).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique); Pierre Schiélé, rapporteur.

Adoption [3 juin 1976] (p. 1547).

Discussion (troisième lecture) [30 juin 1976] (p. 2039 et 2040).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Léon Jozeau Marigné, président et rapporteur de la commission des lois au nom de M. Pierre Schiélé, rapporteur; Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 2039) : recommande au Sénat d'adopter conforme le texte de l'Assemblée nationale. Ce texte a pour objet la validation de décisions individuelles concernant certains fonctionnaires;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2039) : protéger la fonction publique locale d'une tentation d'évasion vers la fonction publique de l'Etat; la réciprocité dans les statuts particuliers.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES.

Article 1^{er} (p. 2039) : l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (p. 2040) : l'article 2 est adopté.

Adoption [30 juin 1976] (p. 2040).

Voir aussi EDUCATION NATIONALE.

FONCTION PUBLIQUE.

LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — APRÈS L'ARTICLE 5.

QUESTIONS ORALES, n° 1869, 1906.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 32.

FONCTION PUBLIQUE

Voir FAMILLE.

FONCTIONNAIRES.

LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION : ARTICLE 24.

QUESTION ORALE, n° 1880.

FONDS ADDITIONNEL D'ACTION SOCIALE

Voir LOI DE FINANCES. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (ARTICLE 67).

FONDS D'ACTION CONJONCTURELLE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — AGRICULTURE. — ARTICLE 26. LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (3) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

FONDS D'AIDE ET D'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES (F. A. E. C. L.)

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — ARTICLE 51. — DISCUSSION GÉNÉRALE (COMMISSION MIXTE PARITAIRE).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 2.

(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

FONDS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Voir LOI DE FINANCES. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'URBANISME (F. N. A. F. U.)

Voir LOI DE FINANCES. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

Voir LOI DE FINANCES. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

FONDS NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES ADDUCTIONS D'EAU

Voir LOI DE FINANCES. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

FONDS DE PREVOYANCE DE L'ÂERONAUTIQUE

Voir AÉRONAUTIQUE MILITAIRE.

FONDS D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DES MARCHES DES PRODUITS DE LA PÊCHE MARITIME ET DE LA CONCHYLICULTURE (F. I. O. M.)

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

FONDS D'ORIENTATION ET DE REGULARISATION DES MARCHES AGRICOLES (F. O. R. M. A.)

Voir MARCHÉS AGRICOLES.

FONDS EUROPEEN D'ORGANISATION ET DE GARANTIE AGRICOLE (F. E. O. G. A.)

Voir CALAMITÉS AGRICOLES.

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER (F. S. I. R.)

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 15. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION ; APRÈS L'ARTICLE 14, ARTICLE 22, ARTICLE 25. — DISCUSSION GÉNÉRALE, COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (2) : ARTICLE 7.

FORETS

Proposition de loi visant à inclure les établissements forestiers et agricoles de toutes natures dans le champ d'application du code du travail et à affilier leurs salariés au régime général de sécurité sociale, présentée par M. Léon David, sénateur, et plusieurs de ses collègues [2 juin 1976] (n° 329) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi BOIS (INDUSTRIE DU)

CALAMITÉS AGRICOLES.

LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — AGRICULTURE.

QUESTION ORALE, n° 1744.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE

1. — Projet de loi modifiant l'article L. 119-3 du code du travail relatif à la prorogation des mesures provisoires d'adaptation des dispositions concernant l'apprentissage, présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation [23 avril 1976] (n° 2244) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Antoine Gissinger [9 juin 1976] (n° 2369). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption [25 juin 1976] (n° 517).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 383) ; renvoi à la commission des affaires culturelles ; rapport de M. Léon Eeckhoutte [29 juin 1976] (n° 392). — Discussion [29 juin 1976] (p. 2000 et suiv.). — Adoption [29 juin 1976] (n° 177).

PROMULGATION : loi n° 76-610 du 8 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 9 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [29 juin 1976] (p. 2000 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — SONT ENTENDUS : M. Léon Eeckhoutte, rapporteur ; Mme Catherine Lagatu, M. René Haby, ministre de l'éducation.

a) *Interventions des sénateurs* : les mesures transitoires (p. 2000, 2001) ; la loi d'orientation et l'enseignement technologique (p. 2001) ; les C. F. A. [centres de formation des apprentis] (p. 2001) ; le décret n° 72-281 du 12 avril 1972 (p. 2001) ; la loi Royer et l'apprentissage en face de l'obligation scolaire (p. 2001) ; l'exploitation des apprentis (p. 2001) ; les crédits de l'apprentissage et les crédits de l'éducation (p. 2001) ; la formation de la main-d'œuvre sous le contrôle du patronat (p. 2002).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2002 et 2003) : des mesures qui ont un triple but : 1° promouvoir l'emploi ; 2° améliorer les conditions de fonctionnement de l'appareil de formation et de son support administratif ; 3° alléger les formalités

auxquelles sont astreints les maîtres de formation. 100 000 emplois supplémentaires dans le secteur de l'artisanat. La prolongation de deux ans de la période transitoire ne remet pas en cause l'application de la loi de 1971. Le succès de la mise en place des C. F. A. (centres de formation d'apprentis) ; l'unification des diplômes professionnels. Le travail des commissions consultatives appelées à définir de nouveaux diplômes. Les subventions en faveur de l'apprentissage ; le service académique d'inspection de l'apprentissage ; la responsabilité de tutelle du ministre de l'éducation. Le système des C. F. A. et celui des C. E. T. (collèges d'enseignement technique) sont complémentaires et symétriques ; l'évolution de l'apprentissage suivant les différentes branches et les diverses régions.

II. — ARTICLE UNIQUE (ADAPTATION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE) : l'article unique est adopté (p. 2003).

Adoption [29 juin 1976] (p. 2003).

2. — Projet de loi modifiant l'article L. 950-2 du code du travail afin de permettre aux employeurs de participer au financement de la formation professionnelle des demandeurs d'emplois, présenté par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) [29 avril 1976] (n° 2245) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Jacques Delong [10 juin 1976] (n° 2378). — Urgence. — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption [25 juin 1976] (n° 514).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 385) ; renvoi à la commission des affaires culturelles ; pour avis à la commission des affaires sociales ; rapport de M. Léon Eeckhoutte [29 juin 1976] (n° 393). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1995 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi modifiant l'article L. 950-2 du code du travail, relatif à la participation des employeurs au financement des actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi** ». — Adoption modifiée [29 juin 1976] (n° 175).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 2440) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Jacques Delong [30 juin 1976] (n° 2442). — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption [30 juin 1976] (n° 534).

PROMULGATION : loi n° 76-656 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 17 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [29 juin 1976] (p. 1995 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Léon Eeckhoutte, rapporteur ; André Méric, rapporteur pour avis ; Mme Catherine Lagatu, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (formation professionnelle).

a) *Interventions des sénateurs* : texte permettant aux entreprises de participer à des actions de formation menées en faveur de personnes sans travail qui leur sont étrangères (p. 1995) ; les modifications de l'Assemblée nationale au projet (p. 1995, 1996) ; les versements des entreprises (p. 1995, 1996) ; les reversements au Trésor (p. 1995, 1996) ; les ouvriers spécialisés, les femmes, les immigrés, les jeunes (p. 1997) ; les chômeurs diplômés (p. 1997) ; le détournement du 1 p. 100 en faveur de la formation professionnelle (p. 1997).

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 1997) : mettre la politique de la formation professionnelle au service de la politique de l'emploi. Donner aux jeunes une première chance n'empêche pas d'offrir à chaque travailleur une deuxième chance grâce à l'éducation permanente ; pas de désengagement de l'Etat. Un projet inspiré par le comité d'études sur les problèmes de la jeunesse et de l'emploi que préside M. Edouard Bonnefous.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1998).

Articles 1^{er} (financement de la formation) : l'article 1^{er} est adopté (p. 1998).

Article 2 (contrôle du financement) : amendement n° 1 de M. Léon Eeckhoutte, rapporteur : reversement au Trésor des fonds non employés par les centres de formation conventionnés (directement, donc sans passer par l'intermédiaire des entreprises) ; adopté (p. 1998) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 2 de M. Léon Eeckhoutte, rapporteur : « **Projet de loi modifiant l'article L. 950-2 du code du travail, relatif à la participation des employeurs au financement des actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi** », adopté (p. 1998).

Adoption [29 juin 1976] (p. 1998).

Voir aussi AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

APPRENTISSAGE.

ARCHITECTURE.

ARTISANS.

• COMMERÇANTS.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

LOI DE FINANCES. — ARTICLE 21. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — EDUCATION. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

TRANSPORTS AÉRIENS.

FOS-SUR-MER

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

FOURNITURES SCOLAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).

FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

FRANÇAIS (LANGUE)

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

1. — **Projet de loi modifiant les règles de territorialité et les conditions d'imposition des Français à l'étranger ainsi que des autres personnes non domiciliées en France** présenté par M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) [1^{er} juillet 1976] (n° 406) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport de M. Edmond Sauvageot [7 octobre 1976] (n° 7). — Discussion [14 octobre 1976] (p. 273 et suiv.). — Adoption [14 octobre 1976] (n° 3).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [19 octobre 1976] (n° 2550) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport de M. Mario Bénard [2 décembre 1976] (n° 2663). — Discussion [7 décembre 1976]. — Adoption modifiée [7 décembre 1976] (n° 582).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [8 décembre 1976] (n° 122) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport de M. Edmond Sauvageot [15 décembre 1976] (n° 169). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4627 et suiv.). — Adoption modifiée [17 décembre 1976] (n° 60).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [17 décembre 1976] (n° 2720) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport de M. Mario Bénard [18 décembre 1976] (n° 2722). — Discussion [18 décembre 1976]. — Adoption modifiée [18 décembre 1976] (n° 617).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [18 décembre 1976] (n° 184) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Jacques Marette [20 décembre 1976] (n° 2726). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 619).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) ; rapport de M. Edmond Sauvageot, rapporteur pour le Sénat [20 décembre 1976] (n° 185). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4715 et 4716). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 72).

PROMULGATION : loi n° 76-1234 du 29 décembre 1976 (J.O., Lois et décrets du 30 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [14 octobre 1976] (p. 2731 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Edmond Sauvageot, rapporteur ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) ; Louis Gros.

a) *Interventions des sénateurs* : simplification et allègement du système d'imposition en vigueur (p. 2731, 2733, 2734) ; le groupe de travail interministériel de M. André Bettencourt (p. 2731, 2733) ; le champ d'application de l'impôt (p. 2731, 2733, 2734) ; la définition du domicile (p. 2731, 2733) ; la retenue à la source (p. 2731, 2734, 2735) ; les mutations à titre gratuit (p. 2731) ; les conventions internationales et l'article 17 du projet de loi (p. 2731, 2733, 2735) ; l'expatriation et le commerce extérieur (p. 2732, 2733) ; la déclaration de M. Olivier Guichard le 5 octobre 1976 à propos des Français de l'étranger (p. 2735).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2732) : l'amélioration des conditions de vie des Français de l'étranger : protection sociale, fiscalité et scolarisation ; les travaux du groupe de travail interministériel ; une remise en ordre des règles de territorialité de l'impôt sur le revenu ; les objectifs du Gouvernement ; le champ d'application de l'impôt ; la notion de domicile ; l'allègement et la simplification des dispositions concernant les Français de l'étranger ; (2733) : les taux d'impositions retenus pour les traitements, salaires, pensions et rentes viagères de source française ; la réinstallation en France ; la lutte contre la fraude fiscale (retenue à la source, impôt sur les sociétés, champ d'application des droits de mutation à titre gratuit ; (p. 2735) : réponse à M. Louis Gros : l'allègement de l'imposition forfaitaire sur la valeur de la résidence laissée en France, de la fiscalité sur les salaires ; le minimum d'imposition ; l'application des conventions ; la notion de foyer familial ; le centre des intérêts patrimoniaux ; (p. 2736) : la définition des salaires reçus pour une activité exercée à l'étranger.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2736 et suiv.) :

Article 1^{er} (*personnes imposables*) : amendement n° 1 de M. Gustave Héon : exonération de l'impôt sur le revenu français des revenus de source étrangère déjà soumis à un impôt dans le pays des personnes de nationalité étrangère (p. 2736) ; retiré (p. 2738) ; l'article 1^{er} est adopté (p. 2739).

Article 2 (*définition du domicile*) : amendement n° 13 de M. Pierre Croze et plusieurs de ses collègues suppression de la prise en compte des notions de foyer personnel ou familial ; retiré (p. 2740) ; amendement n° 3 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : sont considérés comme ayant leur domicile en France les personnes qui y ont le centre de leurs intérêts économiques ; adopté (p. 2741) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (*agents de l'Etat exerçant leurs fonctions à l'étranger*) : l'article 3 est adopté (p. 2741).

Article 4 (*modalités d'imposition des personnes non domiciliées en France*) : amendement n° 15 de M. Pierre Croze et plusieurs de ses collègues ; exonération des bas revenus en ce qui concerne les taux d'imposition minimaux ; (p. 2741) ; adopté (p. 2742) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (*revenus de source française des personnes non domiciliées en France ; revenus d'immeubles, de valeurs mobilières, d'exploitation et activités professionnelles, plus-values*) : amendement n° 4 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : harmonisation avec la loi du 19 juillet 1976 portant imposition des plus-values ; adopté (p. 2743) ; l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (*revenus de source française des personnes non domiciliées en France ; pensions et rentes viagères, produits perçus par les inventeurs ou au titre des droits d'auteur, propriété industrielle et commerciale, rémunérations de prestations*) : l'article 6 est adopté (p. 2743).

Article 7 (*réduction ou suppression de l'imposition forfaitaire d'après la valeur locative de l'habitation*) : amendement n° 5 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : exonération d'impôt sur le revenu au bénéfice des Français acquittant à l'étranger un impôt « au moins égal aux deux tiers de celui qu'ils auraient à supporter en France... » ; adopté (p. 2743) ; l'article 7 ainsi modifié est adopté.

Article 8 (*réduction du taux d'imposition pour les salaires et pensions perçus par les Français à l'étranger*) : amendement n° 6 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : 1° la retenue à la source à laquelle a donné lieu la fraction du revenu n'excédant pas 60 000 francs n'est pas imputable ; 2° en cas de pluralité de débiteurs, la situation du contribuable est, s'il y a lieu, régularisée par voie de rôle ; adopté (p. 2743) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Article 9 (exonération des traitements et salaires perçus par des Français envoyés à l'étranger par une entreprise établie en France) : amendement n° 7 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : Français domiciliés en France et envoyés à l'étranger par un employeur établi en France ; application de la règle des deux tiers de l'impôt payé en France (voir amendement n° 5) ; adopté (p. 2744) ; l'article 9 ainsi modifié est adopté.

Article 10 (retenue à la source sur certains bénéfices réalisés par des contribuables n'ayant pas d'installation professionnelle en France) : l'article 10 est adopté (p. 2744).

Article 11 (champ d'application des droits de mutation à titre gratuit) : amendements rédactionnels n°s 8, 9, 10 et 11 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur, adoptés (p. 2744 et 2745) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté.

Article 12 (retenue à la source sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères) : l'article 12 est adopté (p. 2745).

Article 13 (personnes morales dont le siège est situé hors de France et disposant d'habitations en France) : l'article 13 est adopté (p. 2745).

Article 14 (dispositions relatives à certains prélèvements et retenues) : amendement n° 12 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : 1° modification de forme ; 2° imposition des plus-values ; les personnes domiciliées en France, au sens des articles 1^{er} à 3 du présent projet de loi, sont considérées comme ayant leur domicile réel en France ; adopté (p. 2746) ; l'article 14 ainsi modifié est adopté.

Article 15 (obligations des contribuables non domiciliés en France) : l'article 15 est adopté (p. 2746).

Article 16 (abrogation) : amendement n° 2 de MM. Gustave Héon et Maurice Schumann et amendement identique n° 16 de M. Etienne Dailly : ne pas abroger le paragraphe I de l'article 164 du code général des impôts concernant les contribuables étrangers domiciliés en France et déjà imposés à l'étranger ; adoptés (p. 2746 à 2749) par scrutin public (n° 3, liste des votants, p. 2757) ; l'article 16 ainsi modifié est adopté (p. 2749).

Article 17 (entrée en vigueur) : l'article 17 est adopté (p. 2749).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Pierre Croze, Charles de Cuttoli, Etienne Dailly, Jacques Habert, Gustave Héon, René Monory, rapporteur général de la commission des finances ; Francis Palmero, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) ; Edmond Sauvageot, rapporteur ; Maurice Schumann.

Adoption [14 octobre 1976] (p. 2749).

Discussion (deuxième lecture) [17 décembre 1976] (p. 4628 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus : MM. Edmond Sauvageot, rapporteur ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget).*

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4628) : les retouches apportées par l'Assemblée nationale au texte adopté en première lecture par le Sénat.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4629) : les modifications adoptées par l'Assemblée nationale.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4629 et suiv.) :

Article 1^{er} : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4629).

Articles 2, 3, 4, 5 et 6 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4629).

Article 7 : amendement n° 6 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : imposition des habitations détenues en France par les personnes qui n'y ont pas leur domicile fiscal ; adopté (p. 4629) ; l'article 7 ainsi modifié est adopté.

Article 8 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4629).

Article 9 : amendement n° 7 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : exonération de l'impôt sur les traitements et salaires perçus en rémunération de l'activité à l'étranger par des personnes de nationalité française ; adopté (p. 4630) ; amendement n° 8 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : imposition des personnes envoyées à l'étranger et qui justifient d'une activité professionnelle d'une durée supérieure à 183 jours au cours d'une période de douze mois consécutifs et non plus au cours

d'une année civile ; adopté (p. 4630 et 4631) ; amendement n° 2 de M. Pierre Croze et plusieurs de ses collègues : suppression des dispositions prévoyant l'exonération des rémunérations se rapportant aux activités de chantiers de construction et de prospection de ressources naturelles ; retiré (p. 4631 et 4632) ; amendement n° 12 de M. Yves Durand soutenu par M. Jacques Habert : exonération des rémunérations se rapportant aux chantiers de construction, à la prospection et l'ingénierie y afférant ; adopté (p. 4632) ; amendement n° 1 de M. Yves Durand, soutenu par M. Jacques Habert : exonération des rémunérations se rapportant à la prospection des marchés commerciaux et aux études d'implantation ; retiré (p. 4632 et 4633) ; amendement n° 3 de M. Louis Gros et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Jacques Habert : suppression des dispositions concernant l'impôt dont le contribuable reste redevable en France ; calcul de cet impôt au taux correspondant à l'ensemble de ces revenus imposables et exonérés ; retiré (p. 4633) ; l'article 9 ainsi modifié est adopté.

Article 11 : amendement n° 4 de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues : imputation sur l'impôt exigible en France du montant des droits de mutation à titre gratuit exigible hors de France ; adopté (p. 4634) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté.

Article 12 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4634).

Article 13 : amendement de coordination n° 9 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur ; adopté (p. 4635) ; amendement n° 5 de M. Jacques Habert et plusieurs de ses collègues : impôt sur les sociétés des personnes morales dont le siège est situé hors de France et ayant à leur disposition une ou plusieurs propriétés immobilières situées en France ; adopté ; amendement n° 10 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : conditions dans lesquelles les organismes étrangers à but non lucratif ne seront pas soumis à l'imposition pour leurs propriétés immobilières situées en France ; adopté ; l'article 13 ainsi modifié est adopté.

Articles 14 et 15 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4635).

Article 16 : amendement n° 13 de M. Etienne Dailly : report au 1^{er} janvier 1980 de la date à laquelle les dispositions du code général des impôts seront abrogées ; adopté (p. 4639 et 4640) ; amendement n° 11 de M. Edmond Sauvageot, rapporteur : report au 1^{er} janvier 1979 de la date à laquelle les dispositions du code général des impôts seront abrogées ; devenu sans objet ; l'article 16 ainsi modifié est adopté (p. 4640).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Pierre Croze, Charles de Cuttoli, Etienne Dailly, Jacques Habert, Jacques Henri, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) ; Edouard Sauvageot, rapporteur.

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4640).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4715 et 4716).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus : M. Edmond Sauvageot, rapporteur pour le Sénat ; Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Consommation).*

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4715) : l'accord de la commission mixte sur les quatre articles restant en discussion ; à l'article 7, la notion d'habitation a été préférée à celle de propriété immobilière ; à l'article 11, le montant des droits de mutation à titre gratuit acquittés hors de France sera imputable sur l'impôt exigible en France ; à l'article 13, la notion de « propriété mobilière » et de « propriété » a été préférée à celle de « d'habitation » ; à l'article 16, la date d'effet de l'abrogation du 1^{er} alinéa du paragraphe I de l'article 164 du code général des impôts a été fixée au 1^{er} janvier 1979.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4715) : le Gouvernement accepte le texte de la commission mixte paritaire.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4715 et 4716) :

Articles 7, 11, 13 et 16 (p. 4715).

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4716).

2. — Projet de loi relatif à la situation au regard de la sécurité sociale des travailleurs salariés à l'étranger présenté par M. Christian Beullac, ministre du travail [1^{er} juillet 1976] (n° 407) ; renvoi à la commission des affaires sociales ; rapport de M. Louis Gros [14 octobre 1976] (n° 14). — Discussion [19 octobre 1976] (p. 2770 et suiv.). — Adoption [19 octobre 1976] (n° 4).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 octobre 1976] (n° 2553); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Antoine Gissingier [1^{er} décembre 1976] (n° 2660). — Discussion [8 décembre 1976]. — Adoption modifiée [8 décembre 1976] (n° 588).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [9 décembre 1976] (n° 137); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Louis Gros [14 décembre 1976] (n° 154). — Discussion [16 décembre 1976] (p. 4547 et suiv.). — Adoption [16 décembre 1976] (n° 49).

PROMULGATION : loi n° 76-1287 du 31 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} janvier 1977).

Discussion (première lecture) [19 octobre 1976] (p. 2770 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Louis Gros, rapporteur; Francis Palmero, Christian Beullac, ministre du travail.

a) *Interventions des sénateurs* : 200 000 à 250 000 Français concernés (p. 2770); la difficile généralisation des mesures de sécurité sociale pour tous les Français de l'étranger (p. 2770); limitation aux salariés de l'actuel projet (p. 2770); les deux catégories de salariés français de l'étranger; les « détachés » et les « expatriés » (p. 2770); le principe du paiement de la cotisation préalable bénéficie à l'assuré partant à l'étranger (p. 2771); le texte d'application (p. 2771); l'information des Français à l'étranger (p. 2771); les difficultés de change pour le règlement des cotisations volontaires (p. 2772); les Français de Monaco (p. 2772).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2772) : le dispositif dans lequel s'inscrit le projet; la politique du Gouvernement en ce qui concerne les Français résidant à l'étranger, particulièrement les plus jeunes d'entre eux; le projet s'inspire des propositions formulées par le groupe de travail interministériel présidé par M. Bettancourt; (p. 2773) : les difficultés dues aux différences de situation des Français de l'étranger en matière de protection sociale (régime des « détachés » et des « expatriés »), les contraintes financières et les limites du système (principe de territorialité). L'amélioration de la situation des « expatriés »; les problèmes des salariés recrutés localement et de leurs cotisations.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2773 et suiv.).

Article 1^{er} (*Livre XII nouveau de la sécurité sociale : droits à la sécurité sociale des Français de l'étranger exerçant une activité salariée non agricole*) : amendement n° 1 de M. Louis Gros, rapporteur : fixer par voie réglementaire la durée maximale pendant laquelle les travailleurs visés au précédent alinéa (travailleurs détachés temporairement à l'étranger par leur employeur) de l'article L. 769, peuvent être soumis à la législation française de sécurité sociale; adopté (p. 2774); amendement n° 2 de M. Louis Gros, rapporteur : la durée du maintien au régime français peut être supérieure à celle du détachement; adopté (p. 2774, 2775); amendement n° 3 de M. Louis Gros, rapporteur : travailleurs détachés soumis à un régime spécial en France; maintien partiel de l'affiliation audit régime; adopté (p. 2775); amendement de coordination n° 4 de M. Louis Gros, rapporteur; adopté; amendement n° 5 de M. Louis Gros, rapporteur : 1° Le droit aux prestations subordonné au versement des cotisations (maladie et accidents du travail); 2° continuité de couverture des risques; adopté (p. 2275, 2276); sous-amendement rédactionnel n° 17 de M. Christian Beullac, ministre du travail à l'amendement précédent; adopté (p. 2776); amendement n° 18 de M. Christian Beullac, ministre du travail : condition touchant la substitution de la pension de vieillesse à la pension d'invalidité, adopté; amendement n° 6 de M. Louis Gros, rapporteur : bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie aux titulaires d'une pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité, adopté; amendement rédactionnel n° 7 de M. Louis Gros, rapporteur; adopté; amendements rédactionnels n° 8 et 9 de M. Louis Gros, rapporteur; adoptés (p. 2777); l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (*modification de forme : l'article L. 768 du code de la sécurité sociale devient l'article L. 781*) : amendement rédactionnel n° 10 de M. Louis Gros, rapporteur; adopté (p. 2777); l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (*coordination de l'article L. 254 sur les nouvelles dispositions du livre XII*) : l'article 3 est adopté (p. 2777).

Article 4 (*régime d'assurance volontaire maladie-maternité-invalidité : dispositions transitoires*) : amendement rédactionnel n° 19 de M. Louis Gros, rapporteur; adopté (p. 2777); amendement n° 20 de M. Louis Gros, rapporteur; porter à trois ans le délai prévu pour que les Français déjà établis hors de France souscrivent une assurance volontaire; adopté (p. 2778); l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (*titre VI nouveau du livre VII du code rural : salariés agricoles*) : amendement rédactionnel n° 11 de M. Louis Gros, rapporteur; adopté (p. 2778); amendement n° 12 de M. Louis Gros, rapporteur : durée maximale de détachement pour les salariés agricoles; adopté (p. 2778); amendement d'harmonisation n° 13 de M. Louis Gros, rapporteur : la durée du maintien du régime français peut être supérieure à la durée du détachement; adopté; amendements rédactionnels n° 14, 15 et 16 de M. Louis Gros, rapporteur; adoptés (p. 2779).

Article 6 (*article 1038-2 nouveau du code rural : dérogations au non-remboursement des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité*) : l'article 6 est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Christian Beullac, ministre du travail; Pierre Croze, Charles de Cuttoli, Louis Gros, rapporteur.

Adoption [19 octobre 1976] (p. 2779).

Discussion (deuxième lecture) [16 décembre 1976] (p. 4547 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Louis Gros, rapporteur; Christian Beullac, ministre du travail.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4547) : les modifications apportées par l'Assemblée nationale. Les coopérants non fonctionnaires : la continuité de la protection sociale du salarié partant à l'étranger. L'assurance obligatoire et l'assurance volontaire. Le problème de la protection sociale des travailleurs français à l'étranger n'est pas encore résolu. Les difficultés des non-salariés.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4547) : les décrets d'application demanderont une longue préparation. Les améliorations apportées par le Parlement à ce texte. Le texte ne règle pas tous les problèmes.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4547 et 4548).

Article 1^{er} : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4548).

Article 5 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4548).

Explication de vote : M. Jacques Habert (vote favorable).

Adoption [16 décembre 1976] (p. 4549).

3. — Proposition de loi relative aux modalités d'application des articles L. 37 et L. 38 du code du service national présentée par M. Charles de Cuttoli, sénateur, et plusieurs de ses collègues [21 octobre 1976] (n° 32); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Voir aussi CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

INSTITUTIONS

JUGEMENTS

LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

FRANCE (Paquebot)

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

« FRANCE-SOIR » (Journal)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION).

FRANCISATION

Voir NAVIRES.

FRANCOPHONIE

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

FRAUDE

Voir VINS

FRONTALIERS

Voir QUESTION ORALE, n° 1855.

FRONTIERES

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (10) (11).

FRUITS ET LEGUMES

Voir COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — AGRICULTURE.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

QUESTION ORALE, n° 1726.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 229.

FULVY (Usine de)

Voir LICENCIEMENTS.

G

GABON

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (15).

GARDES-CHASSE

Voir CHASSE.

GARDES-PECHE

Voir PÊCHE.

GARES

Voir SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (S.N.C.F.).

GAZ

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

« GAZETTE DU PALAIS »

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

GENDARMERIE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE. POLICE.

GITES RURAUX

Voir TOURISME SOCIAL.

GRACE

Voir aussi PEINE DE MORT.

GRANDES ECOLES

Voir ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

« GRANDES SURFACES »

Voir COMMERCES DE GRANDE SURFACE.

GRANDS ENSEMBLES

Voir URBANISME.

GREFFE D'ORGANES

Proposition de loi tendant à permettre les prélèvements d'organes dès la constatation du décès présentée par M. Henri Caillavet, sénateur [2 octobre 1976]. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976 (n° 436); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; pour avis à la commission des affaires sociales [9 novembre 1976]; rapport de M. Jean Auburtin [16 novembre 1976] (n° 58); avis de M. Jean Mézard [16 novembre 1976] (n° 63). — Discussion [18 novembre 1976] (p. 3316 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : **Proposition de loi relative aux greffes d'organes.** — Adoption [18 novembre 1976] (n° 27).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [18 novembre 1976] (n° 2629); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Jean Delaneau [1^{er} décembre 1976] (n° 2654). — Discussion [8 décembre 1976]. — Adoption modifiée [8 décembre 1976] (n° 589).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [8 décembre 1976] (n° 120); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jean Auburtin [14 décembre 1976] (n° 152). — Discussion [4 décembre 1976] (p. 4473 et 4474). — Adoption [4 décembre 1976] (n° 34).

PROMULGATION : loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 décembre 1976).

Discussion (première lecture) [18 novembre 1976] (p. 3316 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Auburtin, rapporteur; Jean Mézard, rapporteur pour avis; Pierre Marcilhacy, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Interventions des sénateurs* : le problème des prélèvements d'organes (p. 3316, 3317, 3318); l'absence de législation actuelle (p. 3316, 3318); l'aspect technique du problème (p. 3316, 3317, 3318); l'aspect moral du problème (p. 3316, 3317); l'hémodialyse (p. 3317, 3318); le prélèvement sur un sujet mineur ou incapable (p. 3317, 3318); la définition de la mort (p. 3318, 3319).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3319) : les problèmes juridiques posés par les progrès de la science dans le domaine des greffes. Le nombre et le domaine des transplantations d'organes. Les obstacles au développement des transplantations avec des reins de cadavres; la législation existante; les différentes dispositions de la proposition; certaines incidences délicates de la proposition de loi (p. 3320); l'influence des règles morales et religieuses, des aspects psychologiques.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3320 et suiv.).

Article 1^{er} (*prélèvement sur une personne vivante*) : amendement n° 1 de M. Jean Mézard, rapporteur pour avis : ne pas étendre aux incapables la procédure exceptionnelle de consentement prévue en faveur des mineurs (second alinéa); rejeté (p. 3320, 3321); l'article 1^{er} est adopté (p. 3321).

Article 2 (*prélèvement sur un cadavre*) : l'article 2 est adopté (p. 3321).

Article 3 (*les prélèvements ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie pécuniaire*) : l'article 3 est adopté (p. 3321).

Article 4 (*décret d'application en Conseil d'Etat*) : l'article 4 est adopté (p. 3321).

Article 5 (*la présente proposition de loi n'est pas applicable à la greffe de la cornée et à la transfusion sanguine*) : l'article 5 est adopté (p. 3322).

NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi relative aux greffes d'organes** ».

Adoption [18 novembre 1976] (p. 3322).

Discussion (deuxième lecture) [14 décembre 1976] (p. 4473 et 4474).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Auburtin, rapporteur ; Jean Mézard, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Interventions des sénateurs* : le texte adopté par l'Assemblée nationale (p. 4473, 4474) ; l'intervention rapide des décrets d'application (p. 4473, 4474) ; l'avis des spécialistes de néphrologie (p. 4474).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4474) : texte d'origine sénatoriale adopté à l'unanimité par les assemblées.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4474).

Article 1^{er} : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4474).

Adoption [14 décembre 1976] (p. 4474).

Voir aussi SANTÉ PUBLIQUE.

GREFFIERS

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

GREVES

Voir CAISSES D'ÉPARGNE.

HÔTELS ET RESTAURANTS.

LOI DE FINANCES. — SANTÉ. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

« GREVES DE LUXE »

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

GROUPES (Composition du 31 décembre 1976 avec les modifications intervenues au cours de l'année 1976.)

Groupe communiste (19 membres). — MM. André Aubry, Serge Boucheny, Raymond Brosseau, Fernand Chatelain, Georges Cogniot, Léon David, Jacques Eberhard, Mme Hélène Edeline, MM. Gérard Ehlers, Roger Gaudon, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Raymond Guyot, Paul Jargot, Mme Catherine Lagatu, MM. Fernand Lefort, Léandre Létoquart, James Marson, Guy Schmaus, Hector Viron.

Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement (1 membre). — M. Marcel Gargar.

Président du groupe : Mme Marie-Thérèse Goutmann.

Groupe de la gauche démocratique (35 membres). — MM. Georges Berchet, René Billières, Auguste Billiemaz, Edouard Bonnefous, Jacques Bordeneuve, Louis Brives, Henri Caillavet, Gabriel Calmels, Georges Constant, Etienne Dailly, Emile Didier, Jean Filippi, Maurice Fontaine, François Giacobbi, Lucien Grand, Edouard Grangier, Gustave Héon, Pierre Jeambrun, Adrien Laplace, Bernard Legrand, Josy Moinet, André Morice, Gaston Pams, Guy Pascaud, Jacques Pelletier, Hubert Peyou, Jules Pinsard, Auguste Pinton, René Prost, Joseph Raybaud, Victor Robini, Pierre Tajan, René Touzet, Jacques Verneuil, Raymond Wazières.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du règlement (3 membres). — MM. Charles Beaupetit, Eugène Romaine, Joseph Voyant.

Président du groupe : M. Lucien Grand.

MODIFICATIONS. — Inscription de MM. André Laplace et Pierre Tajan (28 mai 1976) ; décès de Mme Suzanne Cremieux (11 juillet 1976) remplacée par M. Maurice Fontaine (1^{er} octobre 1976) ; démission de M. Pierre Brousse (7 octobre 1976, nommé ministre) remplacé par M. Gabriel Calmels (7 octobre 1976) ; inscription de M. Pierre Prost (7 novembre 1976).

Groupe de l'union centriste des démocrates de progrès (53 membres). — MM. Octave Bajoux, René Ballayer, Jean-Pierre Blanc, Maurice Blin, André Bohl, Charles Bosson, Jean-Marie Bouloux, Paul Caron, Jean Cauchon, Adolphe Chauvin, Auguste Chupin, Jean Cluzel, André Colin, Yvon Coudé du Foresto, François Dubanchet, Charles Ferrant, Jean Fonteneau, Jean Francou, Henri Fréville, Jean Gravier, René Jager, Louis Jung,

Michel Kauffmann, Alfred Kieffer, Armand Kientzi, Michel Labèguerie, Edouard Le Jeune, Bernard Lemarié, Georges Lombard, Kléber Malécot, Jacques Maury, André Messenger, René Monory, Claude Mont, Marcel Nuninger, Pouvanaa Oopa Tetuaapa, Louis Orvoen, Francis Palmero, Robert Parenty, Paul Pillet, Alain Poher, Roger Poudonson, Maurice PrévotEAU, André Rabineau, Jean-Marie Rausch, Jean Sauvage, Mlle Gabrielle-Marie Scellier, MM. Pierre Schiélé, René Tinant, Raoul Vadepiéd, Pierre Vallon, Joseph Yvon, Charles Zwickert.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du règlement (4 membres). — MM. Roger Boileau, Charles Cathala, Jean Colin, Louis Le Montagner.

Président du groupe : Adolphe Chauvin.

MODIFICATIONS. — Démission de M. André Fosset (12 février 1976, nommé ministre) remplacé par M. Jean Fonteneau (19 février 1976) ; décès de M. Jean Collyer (18 mars 1976) ; inscription de M. André Bohl (6 avril 1976) ; décès de M. Michel Kistler (5 mai 1976) remplacé par M. Armand Kientzi ; inscription de M. Charles Cathala (5 novembre 1976) ; inscription de M. Pierre Vallon (5 novembre 1976).

Groupe des républicains indépendants (51 membres). — Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Hubert d'Andigné, Jean de Bagnaux, Jean Bénard-Mousseaux, Roland Boscary-Monsservin, Philippe de Bourgoing, Jacques Boyer-Andrivet, Louis Courroy, Pierre Croze, Jacques Descours Desacres, Jean Desmarets, Hubert Durand, Louis de la Forest, Jean-Marie Girault, Louis Gros, Paul Guillard, Paul Guillaumot, Jacques Henriot, Roger Houdet, Pierre Jourdan, Léon Jozeau-Marigné, Pierre Labonde, Arthur Lavy, Modeste Legouez, Marcel Lucotte, Raymond Marcellin, Louis Marré, Hubert Martin, Jacques Ménard, André Mignot, Michel Miroudot, Henri Olivier, Paul d'Ornano, Dominique Pado, Mlle Odette Pagani, MM. Henri Parisot, Guy Petit, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Henri Prêtre, Jean Proriot, Jules Roujon, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Albert Sirgue, Michel Sordel, Henri Terré, Jacques Thyraud, René Travert, Michel Yver.

Apparentés aux termes de l'article 6 du règlement (3 membres). — MM. Eugène Bonnet, Lionel Cherrier, Roland Ruet.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du règlement (2 membres). — MM. Louis Boyer, Louis Martin.

Président du groupe : M. Philippe de Bourgoing.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Jean Legaret (12 février 1976) remplacé par Mme Janine Alexandre-Debray (2 octobre 1976) ; décès de M. Ernest Reptin (15 février 1976) ; inscription de M. Richard Pouille (4 mai 1976).

Groupe des républicains indépendants d'action sociale (15 membres). — MM. Pierre Bouneau, Raymond Brun, Claudius Delorme, Gilbert Devèze, Hector Dubois, Charles Durand, Jacques Genton, Baudouin de Hauteclocque, Rémi Herment, Marcel Lemaire, Ladislav du Luart, Jean Mézard, Max Monichon, Paul Ribeyre, Pierre Sallenave.

Président du groupe : M. Max Monichon.

Groupe du rassemblement pour la République (Groupe d'union des démocrates pour la République jusqu'au 11 décembre 1976) (20 membres). — MM. Jean Amelin, Jean Auburtin, Jean Bac, Hamadou Barkat Gourat, Maurice Bayrou, Jean Bertrand, Amédée Bouquerel, Jacques Braconnier, Pierre Carous, François Duval, Yves Estève, Jean Fleury, Lucien Gautier, Michel Maurice-Bokanowski, Paul Minot, Geoffroy de Montalembert, Jean Natali, Sosefo Makape Papilio, Georges Repiquet, Jacques Sanglier, Maurice Schumann, Amédée Valeau.

Apparentés aux termes de l'article 6 du règlement (6 membres). — MM. Jacques Coudert, Paul Malassagne, Georges Marie-Anne, Roger Moreau, Bernard Talon, Jean-Louis Vigier.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du règlement (2 membres). — MM. Maurice Lalloy, Robert Schmitt.

Président du groupe : M. Pierre Carous.

MODIFICATIONS. — Inscription de M. Maurice Schumann (5 février 1976) ; démission de M. Pierre-Christian Taittinger (12 février 1976, devenu secrétaire d'Etat), remplacé par M. Jacques Sanglier ; décès de M. Pierre Brun (2 mars 1976) ; inscription de M. Jean Amelin (2 avril 1976).

Groupe socialiste (49 membres). — MM. Charles Alliès, Auguste Amic, Antoine Andrieux, Clément Balestra, André Barroux, Gilbert Belin, Noël Berrier, Frédéric Bourguet, Marcel Brégégère, Jacques Carat, Marcel Champeix, René Chazelle, Bernard Chochoy, Félix Ciccolini, Raymond Courrière, Maurice Coutrot, Michel Darras, René Debesson, Emile Durieux, Léon Eeckhoutte, Jean Geoffroy, Pierre Giraud, Maxime Javelly, Robert Lacoste, Georges

Lamousse, Robert Laucournet, Marcel Mathy, André Méric, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Michel Moreigne, Jean Nayrou, Albert Pen, Jean Périquier, Pierre Petit, Maurice Pic, Edgard Pisani, Victor Provo, Roger Quilliot, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Robert Schwint, Abel Sempé, Edouard Soldani, Marcel Souquet, Edgar Tailhades, Henri Tournan, Jean Varlet, Maurice Vérillon, Emile Vivier.

Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement (1 membre). — M. Léopold Heder.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 de règlement (2 membres). — MM. Léon-Jean Grégory, Fernand Poignant.

Président du groupe : M. Marcel Champeix.

MODIFICATION. — Inscription de M. Noël Berrier (10 février 1976).

Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe (12 sénateurs). — M. Michel Chauty, Francisque Collomb, Charles de Cuttoli, Georges Dardel, Yves Durand, Mme Brigitte Gros, MM. Jacques Habert, Pierre Marcihacy, Pierre Marzin, Guy Millot, Pierre Perrin, Louis Virapoullé.

Inscription de Mme Janine Alexandre-Debray (25 février 1976); inscription de M. Guy Millot (2 mars 1976); démission de MM. André Laplace et Pierre Tajan (28 mai 1976); démission de Mme Janine Alexandre-Debray (2 octobre 1976); démission de MM. Charles de Cuttoli, Pierre Vallon et Pierre Prost (5 novembre 1976).

GRUYERE

Voir LAIT.

GUADELOUPE (La)

Voir DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — AGRICULTURE.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

— (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

— (3) : ARTICLE 5 BIS.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 26.

GUYANE (La)

Voir DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (3) : ARTICLE 5 QUATER.

GYNECOLOGIE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

H

HABILLEMENT

Voir QUESTION ORALE, n° 1841.

HABITAT

Voir CHARBONNAGES.

LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

— SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

LOGEMENT.

HABITAT (Amélioration de l')

Voir LOGEMENT.

HABITAT MINIER

Voir CHARBONNAGES.

HABITAT RURAL

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — AGRICULTURE.

HABITATIONS A LOYER MODERE (H. L. M.)

Voir IMPÔTS LOCAUX.

LOGEMENT.

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — ARTICLES 47 ET 48. — COMMERCE ET ARTISANAT.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE : (2). — ARTICLE 8.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n°s 187, 223 ; n° 17 (23 SEPTEMBRE 1976).

HALLES DE PARIS

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).

HANDICAPES

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SANTÉ. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

QUESTION ORALE, n° 1743.

HAUTE COUTURE

Voir SALAIRES.

HEBERGEMENT COLLECTIF

Projet de loi complétant la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 relative à l'hébergement collectif présenté par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Travailleurs immigrés) [2 avril 1976] (n° 2132); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de la réglementation générale de la République; rapport de M. Antoine Gissinger [14 avril 1976] (n° 2184); avis de M. Charles Bignon. — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n° 466).

TRANSMISSION AU SÉNAT (n° 281); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. André Méric [12 mai 1976] (n° 296). — Discussion [26 mai 1976] (p. 1432 et suiv.). — Adoption modifiée [26 mai 1976] (n° 143).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [1^{er} juin 1976] (n° 2344); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Antoine Gissinger [9 juin 1976] (n° 2370). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption modifiée [25 juin 1976] (n° 515).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 386); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. André Méric [29 juin 1976] n° 389). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1985 et 1986). — Adoption [29 juin 1976] (n° 169).

PROMULGATION : loi n° 76-632 du 13 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets, du 14 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [26 mai 1976] (p. 1432 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. André Méric, rapporteur; Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Travailleurs immigrés).

a) Intervention du rapporteur (p. 1432 à 1434) : le projet concerne surtout les travailleurs immigrés, leurs conditions de logement et les moyens mis en œuvre pour les améliorer; donner à la loi du 27 juin 1973 l'efficacité qui lui manque (nouvelles possibilités de relogement des occupants; fermeture des locaux décidée par le préfet; réaménagement après réquisition); l'Assemblée nationale a substitué la responsabilité du propriétaire du local à celle de l'employeur; présente l'économie du projet; le cas des propriétaires de bonne foi étrangers aux abus dont les logeurs se rendent coupables; présente les amendements de la commission.

b) Intervention du Gouvernement (p. 1434 et 1435) : l'action entreprise en faveur des immigrés est une œuvre de patience; des progrès sensibles ont été accomplis (mobilisation des moyens financiers et administratifs adéquats); renforcer la répression contre les « marchands de sommeil » en complétant la loi du 27 juin 1973 relative à l'hébergement collectif; favoriser les formes d'hébergement souples; participation des employeurs au logement des immigrés. Présente les principales mesures prévues par le projet.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1435 et suiv.) :

Article 1^{er} (article 6 de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 relative à l'hébergement collectif : fermeture du local) : l'article 1^{er} est adopté (p. 1435).

Article 2 (deuxième alinéa, article 7, de la loi n° 73-548 du 27 juin 1973 ; obligations matérielles et financières découlant du relogement) : amendement n° 1 de M. André Méric, rapporteur : 1° modalités de relogement des occupants en surnombre d'un local surpeuplé ; 2° reprendre à un autre endroit du texte les dispositions concernant la prise en charge des frais de relogement ; adopté (p. 1435, 1436) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (article nouveau de la loi n° 75-548 du 27 juin 1973 : réquisition, délaissement, expropriation) : amendement n° 2 de M. André Méric, rapporteur : permettre au préfet de prendre l'initiative d'exproprier le local dans tous les cas de fermeture (état irrémédiable, urgence, mise en demeure non suivie d'effet), si besoin après réquisition ; accepté (p. 1436) ; amendement n° 3 de M. André Méric, rapporteur : mettre les frais de relogement éventuels, en cas de simple mise en demeure, à la charge du propriétaire et du logeur ; prévoir leur imputation sur les indemnités versées aux débiteurs en cas d'expropriation ou de réquisitions ; garantir le paiement par une hypothèque sur l'immeuble : adopté (p. 1436, 1437) ; sous-amendement n° 5 de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat : préciser les modalités de calcul des frais de relogement afin de les calquer sur les mécanismes déjà prévus à cet égard dans d'autres textes (loi de finances rectificative du 22 décembre 1967) ; adopté (p. 1437) ; amendement rédactionnel n° 4 de M. André Méric, rapporteur, adopté ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Travailleurs immigrés) ; André Méric, rapporteur.

Adoption [26 mai 1976] (p. 1437).

Discussion (deuxième lecture) [29 juin 1976] (p. 1985 et 1986).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. André Méric, rapporteur ; Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Travailleurs immigrés).

a) *Intervention du rapporteur* : les modifications apportées à ce projet par l'Assemblée nationale sont opportunes.

b) *Intervention du Gouvernement* : le logement des travailleurs immigrés.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1986) :

Articles 2 et 3 (p. 1986).

Adoption [29 juin 1976] (p. 1986).

HEMODIALYSE

Voir SANTÉ PUBLIQUE.

HERSANT (Groupe de presse).

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATIONS).

HEURE D'ETE

Voir ELECTRICITÉ DE FRANCE.

HONGRIE

Voir ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — RAPPORT D'INFORMATION (8, n° 10).

HOPITAUX

Voir AVORTEMENT.

LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SANTÉ. — DÉFENSE.

PLAN.

RAPPORTS D'INFORMATION (3), n° 243.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT. n° 186.

HORTICULTEURS

Voir aussi IMPÔTS LOCAUX.

HOTELS ET RESTAURANTS

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. QUESTIONS ORALES n°s 1798, 1805.

HUMANITE (Journal).

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION).

IDENTIFICATION PERENNE

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — MINISTÈRE (ÉTAT B, TITRE IV).

IMMIGRATION

Voir TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

IMPORTATIONS

Voir COMMERCE EXTÉRIEUR. INDUSTRIE MÉCANIQUE TEXTILES.

IMPOTS

1. — **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 76-217 du 5 mars 1976 relative à la réduction du premier acompte d'impôt sur les sociétés payable en 1976, et autorisant le report de paiement de l'impôt sur les revenus de 1974 dû par certains contribuables**, présenté à l'Assemblée nationale par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (n° 2138 rectifié) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur général [2 avril 1976] (n° 2142). — Urgence. — Discussion (6 avril 1976). — Adoption par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence [6 avril 1976] (n° 451).

TRANSMISSION AU SÉNAT [8 avril 1976] (n° 237) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport de M. René Monory, rapporteur général [8 avril 1976] (n° 238). — Discussion [14 avril 1976] (n° 104).

PROMULGATION : loi n° 76-324 du 14 avril 1976 (J.O., Lois et décrets du 15 avril 1976).

Discussion (première lecture) [14 avril 1976] (p. 528 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. René Monory, rapporteur général ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Maurice Schumann, Robert Schwint, Fernand Lefort.

a) *Intervention des sénateurs* : les facilités de trésorerie accordées par le projet de loi (p. 528, 531) ; l'aménagement des échéances, le manque de sélectivité (p. 528, 531) ; la mesure doit être complétée par la suppression du décalage d'un mois [remboursement par le trésor du crédit de T. V. A.] et par la révision des valeurs d'actif au bilan des entreprises (p. 529, 530) ; la reprise économique (p. 529, 531) ; deux engagements du gouvernement : limitation immédiate des importations massives dont souffrent les industries de main-d'œuvre [ex. : textiles] et suppression de la règle du décalage ; la Franche-Comté et la reprise (p. 531) ; la méthode de conjoncturalisme rend difficile le contrôle parlementaire (p. 531) ; les facilités de trésorerie accordées seront utilisées par les entreprises multinationales pour investir à l'étranger (p. 531).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 529) : la reprise affecte les principaux indicateurs conjoncturels (production intérieure brute, consommation des ménages, commerce extérieur, biens intermédiaires et industrie lourde) ; (p. 530) : l'objectif du Gouvernement consiste à jouer sur les capacités de financement des entreprises pour développer les possibilités d'embauche et régler en profondeur le problème de l'emploi ; le nouvel étalement de trésorerie facilitera l'existence du tissu industriel de petites et moyennes entreprises qui doit être la caractéristique de l'économie française ; (p. 532) : répond à M. Maurice Schumann sur les entreprises de main-d'œuvre, à M. Robert Schwint sur les aides sélectives et à M. Fernand Lefort sur la reprise (p. 533).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 533 et suiv.).

Article 1^{er} (notification de l'ordonnance n° 76-217 du 5 mars 1976 relative à la réduction du premier acompte d'impôt sur les sociétés payable en 1976) : amendement n° 1 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Lefort : réduction du premier acompte d'impôt sur les sociétés, chiffre d'affaire annuel pour 1975 inférieur ou égal à 20 millions de francs (p. 533), rejeté ; l'article 1^{er} est adopté.

Après l'article 1^{er} : amendement n° 2 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : réduction de l'impôt sur le revenu en faveur des chômeurs, des sinistrés agricoles et des familles modestes, augmentation de l'impôt sur les sociétés (p. 533), rejeté (p. 534) ; amendement n° 3 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : aucune saisie pour retard dans le paiement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à l'encontre des chômeurs et des familles en difficulté, rejet ; amendement n° 1 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : paiement de la taxe d'habitation en deux paiements échelonnés ; irrecevabilité (p. 535).

Article 2 (date limite de paiement et sommes versées en sus) : l'article 2 est adopté (p. 535).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jedu-Pierré Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Fernand Lefort, René Monory, rapporteur général.

Adoption [14 avril 1976] (p. 535).

2. — Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [2 avril 1976] (n° 2148) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; urgence ; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de la réglementation générale de la République ; rapport de M. Augustin Chauvet [24 novembre 1976] (n° 2636) ; avis de M. Jean Foyer. — Discussion [30 novembre 1976] (n° 564).

TRANSMISSION AU SÉNAT [1^{er} décembre 1976] (n° 89) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [2 décembre 1976].

Voir aussi CALAMITÉS AGRICOLES.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. —
COMMERCE ET ARTISANAL. — ÉCONOMIE ET FINANCES
(CHARGES COMMUNES).
TRAITÉS ET CONVENTIONS (4) (5).

IMPOTS LOCAUX

1. — Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'application de la loi du 29 juillet 1975 relative à la taxe professionnelle présentée par M. Francis Palmero, sénateur [28 novembre 1976] (n° 88) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

2. — Proposition de loi tendant à abroger la loi n° 73-1229 du 31 décembre 1973 définissant les bases d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière et la loi n° 75-678 du 29 juillet 1975 instituant la taxe professionnelle, à suspendre les conséquences de l'application de ces lois pour les contribuables locaux et à mettre en place une réforme démocratique de la fiscalité locale présentée par M. Fernand Chatelain, sénateur, et plusieurs de ses collègues [18 décembre 1976] (n° 114) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Dépôt d'un rapport du Gouvernement sur la modernisation de la fiscalité directe locale [2 avril 1976] (p. 337).

Voir aussi BOIS (INDUSTRIE DU).

COLLECTIVITÉS LOCALES.
ÉNERGIE HYDRAULIQUE.
FINANCES LOCALES.
ORDURES MÉNAGÈRES.
QUESTIONS ORALES, n°s 1770, 1852, 1866, 1901.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 31.

IMPOTS LOCAUX (Taxe d'habitation).

Proposition de loi tendant à reporter à deux ans la répartition de la taxe d'habitation présentée par M. Marcel Champeix, sénateur et plusieurs de ses collègues [5 juillet 1976] (n° 412) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

IMPOT SUR LE CAPITAL

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — APRÈS L'ARTICLE 1^{er}. — AVANT L'ARTICLE 6.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — AVANT L'ARTICLE 1^{er}.
— (3) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

IMPOT SUR LE REVENU

Projet de loi portant imposition des plus-values et création d'une taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [20 avril 1976] (n° 2206) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur général [1^{er} juin 1976] (n° 2343). — Urgence. — Discussion [1^{er}, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22 et 23 juin 1976]. — Adoption [23 juin 1976] (n° 508).

TRANSMISSION AU SÉNAT [24 juin 1976] (n° 370) ; renvoi à la commission des finances du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport de M. Yvon Coudé du Foresto [1^{er} juillet 1976] (n° 404). — Discussion [6 juillet 1976] (p. 2150 et suiv.), [7 juillet 1976] (p. 2191 et suiv.), [8 juillet 1976] (p. 2253 et suiv.). — Adoption modifiée [8 juillet 1976] (n° 184).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur pour l'Assemblée nationale [9 juillet 1976] (n° 2479). — Discussion [9 juillet 1976]. — Adoption [9 juillet 1976] (n° 548).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) ; rapport de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour le Sénat [9 juillet 1976] (n° 423). — Discussion [10 juillet 1976] (p. 2349 et suiv.). — Adoption [10 juillet 1976] (n° 191).

PROMULGATION : loi n° 76-660 du 19 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 20 juillet 1976).

Discussion (première lecture) [6 juillet 1976] (p. 2150 et suiv.).

Rapport de M. Pierre Uri, rapporteur de la section des finances du Conseil économique et social.

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Jacques Descours Desacres, Edouard Grangier, Roger Gaudon, Pierre Carous, Mme Brigitte Gros, MM. Auguste Amic, Maurice Blin, Jean Proriol, Josy Moinet, Maurice Schumann, Guy Petit, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Jean Auburtin.

a) *Interventions des sénateurs* : la publicité faite au texte et les réactions de l'opinion publique (p. 2154, 2160, 2163, 2165, 2167) ; les modifications de l'Assemblée nationale (p. 2154), les recettes (p. 2154, 2170) ; les contrôles fiscaux (p. 2154, 2162, 2176) ; la justice fiscale (p. 2154, 2161, 2162, 2163, 2165, 2166, 2167, 2169, 2171, 2172, 2175, 2176) ; les contribuables dont les revenus sont déclarés par des tiers et les autres (p. 2154, 2172, 2175), les conséquences de la sécheresse (p. 2155) ; la Bourse et les valeurs mobilières (p. 2151, 2160, 2168, 2173, 2174) ; les amendements de la commission (p. 2155, 2160, 2165, 2174, 2177) ; l'éventualité d'un impôt sur le capital (p. 2155, 2166, 2170, 2172) ; l'indexation de l'épargne (p. 2156, 2163) ; l'ambiguïté du projet : les concepts de plus-value et de spéculation (p. 2161, 2168) ; la plus-value légitime ou spéculative (p. 2161, 2162, 2164) ; le texte frappe les patrimoines modestes (p. 2162, 2169) ; les plus-values réelles et les plus-values latentes réalisées par les sociétés immobilières et pétrolières (p. 2163) ; les rentes viagères (p. 2163) ; la déduction de l'érosion monétaire (p. 2164) ; les résidences secondaires (p. 2164) ; les exonérations et les abattements (p. 2164, 2168, 2169, 2174) ; la taxation des biens mobiliers et objets d'art (p. 2164, 2167) ; les avantages du projet de loi (p. 2165, 2166, 2167) ; la nécessité de deux autres réformes : l'institution d'une taxe sur le capital et la protection de l'héritage familial (p. 2166) ; les longues détentions favorisées (p. 2168) ;

les propositions du parti socialiste (p. 2168); les gains assimilés à des revenus même sans intention spéculative (p. 2169); les investissements (p. 2170); le réemploi des plus-values (p. 2170); l'information du Parlement sur l'évolution de l'impôt nouveau (p. 2170); le rapport Monguilan et les travaux préparatoires du projet de loi (p. 2170, 2171, 2176); les finances locales (p. 2173); le VII^e Plan (p. 2172, 2173); les grandes réformes depuis la Libération (p. 2173); la taxation des gains en capital (p. 2173); les moins-values (p. 2174, 2175); l'impôt sur le revenu en Suède (p. 2175, 2176); l'impôt et l'hostilité populaire au cours des siècles (p. 2176); les signes extérieurs de richesse (p. 2176).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2156 et suiv.) : les trois principes fondamentaux de la réforme : 1° les bénéficiaires de plus-values contribuent aux charges communes du pays ; 2° les plus-values sont imposées comme les autres revenus ; 3° tenir compte de l'érosion monétaire et de la durée de détention des biens ; (p. 2157) : faire cesser la disparité de traitement entre ceux qui effectuent des investissements productifs et sont taxés à l'impôt sur le revenu et ceux qui réalisent des plus-values et ne sont pas soumis à l'imposition. Intégrer l'imposition des plus-values dans le cadre de l'impôt sur le revenu, dans la perspective d'un élargissement des bases de ce dernier impôt. Cette solution est mieux adaptée aux facultés contributives de chacun et permet de tenir compte des charges de famille ; (p. 2158) : les raisons qui ont conduit le Gouvernement à ne pas créer un nouvel impôt sur le capital ; la prise en compte de l'érosion monétaire permet de ne taxer que la plus-value réelle. Les différents régimes de taxation suivant qu'il s'agit de biens mobiliers ou immobiliers et suivant la durée de détention de ces biens (un an, deux ans, dix ans, vingt ans, trente ans) ; l'imposition des plus-values est cohérente avec l'ensemble de la politique économique et sociale du Gouvernement ; un effort d'amélioration des bases mais non d'augmentation des taux ; une plus grande sincérité des déclarations ; rapprocher les conditions d'imposition des salariés de celle des non-salariés ; la lutte contre la fraude ; (p. 2159) : un texte compliqué mais complet ; le contrôle, contrepartie de la déclaration ; l'attrance excessive que suscitent les placements stériles générateurs de plus-values non imposables ; développer les investissements productifs ; les précautions prises par l'Assemblée nationale pour que la taxation des plus-values ne décourage pas l'épargne et ne freine pas le développement de l'industrie ; (p. 2177) : la sérénité, l'importance des discussions conceptuelles et les préoccupations du Sénat ; *réponse à M. Jacques Descours Desacres* : l'impôt sur le capital, la notion de « bénéfice » ; l'objectif du Gouvernement ne consiste qu'à inclure les plus-values dans l'impôt sur le revenu ; *réponse à M. Edouard Grangier* : le concept de plus-value, l'administration de l'I. R. P. P. (déclarations, contrôles) ; (p. 2178) : *réponse à M. Roger Gaudon* : le projet ne s'attaque pas aux petits patrimoines ; *réponse à M. Pierre Carous* : le contrôle fiscal, la propriété immobilière et la conception même du placement de père de famille ; pour Mme Brigitte Gros, précise sa position en ce qui concerne une taxe sur les successions ; (p. 2179) : *réponse à M. Auguste Amic* : la prise en compte, comme critère, de la durée de possession, l'imposition des gains en capital et la complexité du système ; *réponse à M. Maurice Blin* : rappel des débats de 1963 relatifs aux plus-values ; les incitations à l'investissement, l'affectation des ressources dégagées et l'information du Parlement sur la mise en œuvre de la réforme ; *réponse à M. Jean Proriot* en ce qui concerne les problèmes psychologiques de présentation, l'épargne, la liberté d'entreprendre, le phénomène bureaucratique ; (p. 2180) ; *réponse à M. Josy Moinet* : le sous-emploi et le déséquilibre extérieur, la réforme d'ensemble de la fiscalité, l'affectation de la nouvelle ressource aux collectivités locales ; *réponse à M. Maurice Schumann* : le financement des investissements, la contre-réforme ; *réponse à M. Guy Petit* : les différentes catégories de contribuables et leur inégalité devant l'impôt, le personnel de l'administration des finances ; *réponse à M. Jean Auburtin* sur l'imprécision des contre-projets ; (p. 2181) : les modalités d'application au texte et la création d'un comité d'utilisateurs ; le projet ne doit pas être annihilé par les amendements.

Suite de la discussion [7 juillet 1976] (p. 2191 et suiv.).

II. — Discussion des articles.

Avant l'article 1^{er} : amendement n° 75 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : 1° allègement de l'impôt sur les revenus modestes ; 2° instauration d'un impôt sur le capital ; rejeté (p. 2191) ; amendement n° 76 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : calcul du nouvel impôt annuel et progressif sur le capital des sociétés et sur les fortunes des personnes physiques ; rejeté (p. 2191 à 2193) ; amendement n° 77 (article additionnel) de M. Fernand

Lefort et plusieurs de ses collègues : soumettre à l'impôt sur le revenu les rémunérations des dirigeants de société et ne plus considérer ces derniers comme salariés (sauf dans les sociétés dont le chiffre d'affaires est égal ou inférieur à deux millions de francs) ; rejeté (p. 2193) ; amendement n° 78 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : ne plus déduire du bénéfice imposable des sociétés les rémunérations versées à leurs dirigeants (sauf si le chiffre d'affaires des dites sociétés est égal ou inférieur à deux millions de francs) ; rejeté (p. 2193, 2194) ; amendement n° 79 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : rendre moins favorables aux grandes sociétés les taux des amortissements linéaires ou dégressifs ; rejeté (p. 2194) ; amendement n° 80 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : supprimer : 1° l'impôt fiscal ; 2° le prélèvement libératoire sur les produits de placements à revenu fixe ; 3° le régime spécial de taxation des profits spéculatifs sur les constructions ; rejeté ; amendement n° 81 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : protection de l'épargne populaire contre les effets de l'érosion monétaire (indexation) ; rejeté (p. 2194, 2195).

Article 1^{er} (objet de la réforme) : amendement n° 104 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : suppression de la distinction selon la durée de possession des biens (p. 2195) ; rejeté (p. 2199) par scrutin public (n° 88, liste des votants, p. 2247) ; amendement n° 25 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : remplacer le terme plus-values par celui de bénéfices, définis selon les règles inscrites dans le projet (p. 2200) ; adopté (p. 2201) ; amendement d'harmonisation n° 26 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté ; amendement rédactionnel n° 27 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adopté ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté (p. 2201).

Après l'article 1^{er} : amendement n° 105 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : détermination du montant et de l'imposition des plus-values (p. 2201) ; rejeté (p. 2202) ; amendement n° 17 de MM. Richard Pouille et Roger Boileau, soutenu par M. Roger Boileau : affectation aux communes d'une partie des retenues dégagées par la nouvelle fiscalité ; irrecevable aux termes de l'article 18 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances (p. 2202 à 2204) ; amendement n° 111 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : versement au F. E. C. L. (Fonds d'équipement des collectivités locales) de la part des nouvelles ressources correspondant aux plus-values foncières des terrains à bâtir ; irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique ; amendement n° 136 (article additionnel) de M. Josy Moinet et plusieurs de ses collègues : le produit de l'imposition des plus-values constitue une ressource des collectivités locales ; irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique.

Article 2 A (détermination de la plus-value) : amendement de coordination n° 28 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté ; (p. 2204) ; amendement rédactionnel n° 29 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté ; amendement n° 30 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : supprimer le sixième alinéa de cet article (pour ne pas considérer comme un héritage ou une cession venant du conjoint décédé la prise de possession par le conjoint survivant d'un bien acquis en communauté) ; adopté ; amendement n° 31 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : ajouter les droits de succession au prix d'acquisition pour calculer la plus-value sur un bien hérité (p. 2205) ; adopté (p. 2206) ; amendement n° 90 de M. Jacques Descours Desacres : accorder les mêmes majorations au prix d'acquisition, que celle-ci ait été effectuée à titre onéreux ou à titre gratuit ; retiré ; amendement n° 12 de M. Francis Palmero : majorer le prix d'acquisition du montant des intérêts des dettes contractées pour l'acquisition, la construction ou les travaux réalisés (lorsque ces intérêts n'ont pas déjà été déduits du revenu imposable) ; retiré (p. 2206, 2207) ; amendement n° 139 de M. Lucien Grand et plusieurs de ses collègues : inclure dans le prix d'acquisition d'une résidence secondaire le montant des intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la réparation de ladite résidence ; retiré ; amendement n° 32 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : inclure dans le prix d'acquisition d'une résidence secondaire le montant des intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la réparation de ladite résidence (dans les limites prévues par l'article 156, II, 1^o bis, du code général des impôts) ; adopté (p. 2207) ; amendement n° 112 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : déduire du prix de vente des terrains à bâtir les frais de voirie, réseaux et distribution (V. R. D.) imposés par la collectivité locale dans le cadre du P. O. S. ; adopté (p. 2207, 2208) ; amendement n° 123 de M. Edouard Bonnefous : ajouter au prix d'acquisition le montant des honoraires ayant rémunéré les consultations fiscales demandées par les assujettis à l'occasion d'une cession ; adopté (p. 2208) ; amendement n° 146 de M. Edouard Grangier : majorer de 5 p. 100 par année de

détention le prix d'acquisition des valeurs mobilières à revenu variable (exception faite des parts d'actions détenues dans les sociétés civiles immobilières); retiré (p. 2209); l'article 2 A ainsi modifié est adopté.

Article 2 (régime des plus-values réalisées en moins de deux ans): amendement d'harmonisation n° 33 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur; adopté (p. 2209); amendement n° 140 de M. Lucien Grand et plusieurs de ses collègues: cessions dans les deux ans qui suivent l'acquisition à la suite d'une procédure d'acquisition; rejeté; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (régime des plus-values réalisées en plus de deux ans et moins de dix ans): amendement d'harmonisation n° 34 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur (p. 2209); adopté (p. 2210); amendements rédactionnels n° 35, 36, 37 et 38 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adoptés; l'amendement n° 102 de M. Jean Colin est reporté à l'article 8; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 2211).

Article 4 (régime des plus-values réalisées en plus de dix ans): amendement rédactionnel et d'harmonisation n° 39 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur; adopté (p. 2211); amendement n° 18 de M. Jean Colin: pourcentages de réduction des plus-values en fonction de la durée de détention; retiré (p. 2212); amendement rédactionnel n° 40 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adopté (p. 2213); amendement n° 130 de M. Max Monichon: réduction de la durée du délai exigé pour l'exonération des plus-values (biens immobiliers); adopté; amendement n° 91 de M. Jacques Descours Desacres: régime plus favorable aux biens provenant d'un patrimoine familial (biens immobiliers acquis à titre gratuit); devenu sans objet; amendement n° 131 de M. Max Monichon: réduction de la durée du délai exigé pour l'exonération des plus-values (terrains à bâtir); irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2214); amendement n° 126 de M. Maurice Schumann: taxation des cessions de titres détenus par les associés ayant plus de 25 p. 100 du capital de la société; retiré; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (exonérations): amendement n° 47 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur: exonération des bénéfices réalisés par les contribuables dont la valeur du patrimoine n'excède pas 500 000 francs (plus de 100 000 francs par enfant à charge) (p. 2216); adopté après rectification (p. 2224) par scrutin public (n° 81, liste des votants, p. 2248); amendement n° 106 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues: 1° s'agissant d'une habitation principale, exonérer les cessions dont le montant ne dépasse pas 300 000 francs par part fiscale; 2° en ce qui concerne les résidences secondaires, remplacer le chiffre précédent par celui de 150 000 francs, rejeté (p. 2224) par scrutin public (n° 82, liste des votants, p. 2248 et 2249); amendement n° 82 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues: exonérer 1° totalement les cessions de résidences principales d'un montant au plus égal à 500 000 francs; 2° partiellement celles d'un montant compris entre 500 000 et 1 000 000 de francs; (p. 2217); rejeté (p. 2224) par scrutin public (n° 83, liste des votants, p. 2249); amendement n° 157 de M. Philippe de Bourgoing: exonérer les bénéfices réalisés par les contribuables dont les revenus déclarés autres que professionnels n'excédaient pas 15 000 francs l'année précédente (plus 3 000 francs par enfant à charge à partir du troisième) (p. 2217); retiré (p. 2224); amendement rédactionnel n° 41 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur (p. 2225), pris en considération; amendement n° 10 de M. Francis Palmero: exonération des bénéfices réalisés lors de la cession d'une résidence principale d'une valeur inférieure à 3 millions de francs; retiré; sous-amendement n° 132 de M. Max Monichon à l'amendement n° 41: définition des résidences principales, exonérations et reprise; retiré (p. 2226); sous-amendement n° 110 de M. Louis Gros à l'amendement n° 41: résidences dont sont propriétaires, en France, les Français établis hors de France; adopté après modifications (p. 2227); amendements n° 141 et 142 de M. Lucien Grand et plusieurs de ses collègues, soutenus par M. Touzet: exonération des cessions de résidences secondaires lorsque le propriétaire n'est pas propriétaire de sa résidence principale; utilisation d'un plan d'épargne-logement; retirés; amendement n° 11 de M. Francis Palmero: exonération des résidences secondaires de moins de 300 000 francs; retiré (p. 2228); amendement n° 19 de M. Jean Colin: résidences de fonctionnaires en fin de carrière; retiré; sous-amendement n° 83 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues à l'amendement n° 41, soutenu par M. Fernand Lefort; exonération de certaines résidences secondaires; retiré; l'amendement n° 41 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, précédemment pris en considération, est adopté, modifié par le sous-amende-

ment n° 110 de M. Louis Gros; amendement n° 94 de M. Robert Parenty: suppression de la taxation subsidiaire par application de l'article 160 du C. G. I.; retiré (p. 2229); amendement n° 127 de M. Maurice Schumann: plus-values succession de titre détenus en longue période; retiré; amendement n° 42 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur; plus-values de cession de parts sociales de S. A. R. L.; retiré (p. 2230); amendement n° 93 de M. Maurice Schumann: application de la loi aux obligations incorporées dans les comptes spéciaux d'investissement; retiré (p. 2231); amendement n° 158 de M. Etienne Dailly et amendement identique de M. Yves Durand: exclusion du champ d'application de la taxation des plus-values l'épargne collectée dans le cadre de la législation sur la participation et sur l'actionnariat, c'est-à-dire: 1° les parts des fonds communs de placement et celles des plans d'épargne d'entreprise; 2° les actions de l'entreprise distribuées au personnel; 3° les cessions de titres effectuées par les fonds communs de placement dans le cadre de leur gestion courante (p. 2231, 2232); le texte commun des deux amendements est adopté (p. 2232); amendement n° 150 de M. Max Monichon et Baudouin de Hauteclocque, soutenu par M. Max Monichon: suppression du huitième alinéa du paragraphe II de cet article (exonération des terrains à usage agricole ou supportant une construction agricole); retiré; amendement n° 107 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues: réévaluer et moduler selon les régions les prix au mètre carré constituant les plafonds d'exonération des terrains à usage agricole ou supportant une construction agricole; devenu sans objet (p. 2232, 2235); amendement n° 95 de M. René Tinant: assimiler les réalisations de terrains agricoles à une opération intercalaire non taxable, dès lors que le produit de la cession est réinvesti dans des biens agricoles équivalents; devenu sans objet (p. 2232 à 2235); amendement n° 156 de M. Geoffroy de Montalembert: définition par référence au statut du fermage des terrains à usage agricole exonérés; adopté; amendement n° 113 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues: porter de 3 à 5 francs le prix au mètre carré constituant le plafond d'exonération des terrains agricoles ou forestiers; devenu sans objet; amendement n° 159 de M. Etienne Dailly: actualisation des seuils d'exonération des terrains à usage agricole en supportant une construction agricole, en fonction de l'évolution de l'indice moyen annuel des prix à la consommation; devenu sans objet; amendement n° 43 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur: harmonisation (p. 2235); adopté; amendement rédactionnel n° 45 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur; adopté; amendement n° 97 de M. Etienne Dailly et amendement identique n° 133 de M. Max Monichon: supprimer l'obligation de remploi dans un bien de même nature et dans un délai de cinq ans pour l'exonération des plus-values résultant de l'encaissement des indemnités d'assurance consécutives à un sinistre partiel ou total; le texte commun est adopté (p. 2235, 2236); amendement n° 145 de MM. Charles Beaupetit et Georges Berchet, soutenu par M. Edouard Grangier: exonération des soultes versées par les collectivités sur plus-values transitoires ou permanentes consignées au procès-verbal du remembrement rural; adopté; amendement n° 44 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur: exonération des opérations d'échange, conversion, division ou regroupement de titres; adopté; sous-amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, à l'amendement n° 44 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur: non-exonération des personnes qui détiennent au moins 25 p. 100 du capital de la société (échange, conversion, division, regroupement de titres); adopté; amendement n° 99 de M. Etienne Dailly: les fusions, scissions, apports partiels d'actif, d'une part, les opérations d'échange ou de conversion d'obligations, d'autre part, réalisées en vertu du contrat de souscription d'origine ne sont pas génératrices de plus-values taxables (p. 2237); retiré; amendement n° 46 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur: exonération des plus-values dégagées par la vente de ses biens personnels par un associé pour renflouer la société dont il fait partie; rejeté; amendement n° 147 de M. Edouard Grangier: exonération de certains apports en nature; retiré (p. 2238); amendement n° 85 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues: exonération des biens convertis en capital d'une rente viagère dans la limite de 500 000 francs; adopté; amendement n° 114 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues: exonération des plus-values réalisées par les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés; adopté; amendement n° 120 de M. Jean Proriot: exonération des plus-values réalisées par l'entrepreneur individuel en cas de réemploi dans l'entreprise; rejeté; amendement n° 100 de M. Etienne Dailly: exonération des plus-values réalisées par les sociétés civiles de placement immobilier en cas d'utilisation pour leur autofinancement (p. 2239); retiré; amendement n° 151 de M. Max Monichon: exonération des bénéfices réalisés sur biens mobiliers et immobiliers en cas de réemploi dans la même catégorie de biens; retiré (p. 2240); l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Auguste Amic, Roger Boileau, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Philippe de Bourgoing, Marcel Champeix, Jean Colin, Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; Etienne Dailly, Jacques Descours Desacres, Yves Durand, Yves Estève, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Roger Gaudon, Lucien Grand, Edouard Grangier, Louis Gros, Paul Jargot, Alfred Kieffer, Fernand Lefort, Georges Lombard, Josy Moynet, Max Monichon, René Monory, rapporteur général ; Geoffroy de Montalembert, Francis Palmero, Robert Parenty, Guy Petit, Jean Proriot, Maurice Schumann, René Tinant, Henri Tournan, René Touzet ; Pierre Uri, rapporteur du Conseil économique et social.

Suite de la discussion [8 juillet 1976] (p. 2253 et suiv.).

DISCUSSION DES ARTICLES (suite).

Article 6 (règles communes) : amendement n° 115 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Roger Gaudon : exonération de certains échanges de propriétés (p. 2253) ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2254) ; amendement n° 143 de M. Lucien Grand et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Bernard Legrand : exonération des ventes de terrains agricoles ou forestiers en cas de remploi dans des biens locatifs agricoles (p. 2253) ; retiré (p. 2254) ; amendement n° 48 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : élévation du seuil d'exonération pour les biens meubles et immeubles ; adopté (p. 2255) ; amendement n° 109 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : déduction des moins-values ; retiré ; amendement de coordination n° 49 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté (p. 2256) ; amendement n° 20 de M. Francis Palmero et plusieurs de ses collègues : plafond de prise en compte des moins-values subies par les rapatriés ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2257) ; amendement de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues : abattement dans le cas des rapatriés fixé au plafond d'expropriation ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution ; amendement n° 118 de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues : application des dispositions concernant les rapatriés aux personnes dépossédées à l'étranger après le 1^{er} juin 1970 ; retiré ; amendement n° 50 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : élévation du montant de l'abattement sur les plus-values réalisées au cours d'une même année ; adopté (p. 2258) ; amendements rédactionnels n° 53 et 51 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adoptés ; amendement n° 52 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : abattements dans la détermination des plus-values après cession de la première résidence secondaire (p. 2258 à 2262) ; rejeté (p. 2262) ; sous-amendement n° 169 de M. Paul Jargot à l'amendement précédent : l'abattement ne concerne que les titulaires de revenus familiaux ne dépassant pas 60 000 francs ; rejeté (p. 2260 à 2262) ; amendement n° 152 de M. Max Monichon : atténuation de l'imposition des biens provenant d'une expropriation ; retiré (p. 2262) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Article 7 (obligations des contribuables) : amendement d'harmonisation n° 54 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté (p. 2264) ; amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances : rétablir le paragraphe II de cet article : plus-values intéressant les titres non cotés (choix laissé aux entreprises entre la mise obligatoire au nominatif et le dépôt chez un intermédiaire) ; rejeté (p. 2264 à 2267) ; amendement n° 168 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances : imposition des parts de sociétés à responsabilité limitée ; rejeté ; amendement n° 148 de M. Edouard Grangier : supprimer le premier alinéa du paragraphe III de cet article (prélèvement du tiers sur les plus-values réalisées par des personnes physiques ou morales de nationalité étrangère, qui ont leur domicile hors de France) ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2267) ; amendement n° 9 de M. Edmond Sauvageot et plusieurs de ses collègues : application des dispositions de la loi aux Français résidant à l'étranger ; retrait (p. 2267, 2268) ; amendement n° 128 de M. Maurice Schumann : application de l'article 160 du C. G. I. et de l'article 5 de la présente loi aux plus-values réalisées par les personnes qui ont leur domicile réel ou leur siège social hors de France ; retiré (p. 2268).

Article 8 (cas particuliers : 1° valeurs mobilières ; 2° biens provenant d'une donation entre vifs) : amendement rédactionnel n° 55 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté (p. 2270) ; amendement n° 56 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : date d'entrée dans le patrimoine des actions nouvelles (distribution à titre gratuit ou opération d'échanges) ; rectifié ; amendement n° 56 rectifié : 1° suppression de la référence aux échanges ; 2° la distribution d'actions gratuites est censée remonter à l'acquisition de la première action ; réservé

jusqu'après la discussion de l'amendement n° 160 (p. 2270) puis adopté (p. 2272) ; amendement n° 160 de M. Etienne Dailly : lorsqu'une série de titres de même nature a été acquise à des dates et des prix différents, la cession, si elle est partielle, est réputée portée par priorité sur ceux de ces titres qui ont été acquis à la date la plus ancienne ; adopté (p. 2271, 2272) ; amendement n° 74 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : 1° titres possédés avant l'entrée en vigueur de la présente loi : la cession est réputée porter par priorité sur ceux qui ont été acquis à la date la plus ancienne ; 2° titres entrés en portefeuille postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi : le bénéfice est calculé d'après le prix moyen pondéré d'acquisition des titres de même nature ; retiré (p. 2271, 2272) ; amendement de coordination n° 57 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté (p. 2272) ; amendement rédactionnel n° 58 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté ; amendement n° 161 de M. Etienne Dailly : pour la détermination des plus-values sur cession de valeurs mobilières à revenu variable ou d'obligations, donner au contribuable la possibilité de choisir une valeur forfaitaire calculée sur la moyenne des cours des sept années précédant la mise en application de la loi ; en conséquence, supprimer l'option offerte au cinquième alinéa de cet article (dernier cours coté au comptant avant l'entrée en vigueur de la loi) ; adopté (p. 2272, 2273, 2274) ; amendement n° 8 de M. Jacques Descours Desacres : pour la détermination des plus-values sur cession de valeurs mobilières à revenu variable ou d'obligations, offrir une option supplémentaire au contribuable (le choix du cours moyen des sept dernières années ; retiré (p. 2273, 2274) ; amendement n° 162 de M. Etienne Dailly : transférer le contenu du dernier alinéa du paragraphe I dans un nouveau paragraphe I *ter* dont les dispositions s'appliqueraient ainsi à la fois aux hypothèses du paragraphe I (portefeuille acquis avant l'entrée en vigueur de la loi) à celles du paragraphe I *bis* (comptes spéciaux d'investissement) ; adopté (p. 2274) ; amendement n° 59 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : alimentation des comptes spéciaux d'investissement ; calcul des plus-values imposables par un mécanisme de parts achetées ou cédées ; adopté (p. 2274, 2276) ; amendement n° 5 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances : prix de cession d'un bien cédé contre une rente viagère ; adopté (p. 2276) ; amendement de coordination n° 61 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté ; amendement rédactionnel n° 60 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté ; amendement n° 21 de M. Jean Colin : dans l'hypothèse d'un bail à la construction, ajouter une formule de règlement en fin de bail à celle du système de la provision pour le paiement de la plus-value ; réévaluation des loyers et possibilité de changement d'option en cours de bail ; rectifié, puis adopté (p. 2276, 2277) ; amendement n° 102 de M. Jean Colin : imposition des ventes par lot dans le cadre d'une gestion de patrimoine ; cas des marchands de biens ; action de l'administration fiscale ; retiré (p. 2277, 2278) ; amendement n° 6 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances : imposition de la plus-value résultant de la cession d'un terrain divisé en lots ; adopté (p. 2277, 2279) ; sous-amendement n° 170 de M. Jean Colin, à l'amendement n° 6 : imposition selon le système des plus-values des ventes normales de terrains au titre de la simple gestion du patrimoine ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2279) ; amendement n° 134 de M. Max Monichon : plus-values réalisées par les sociétés civiles ; retiré ; amendement n° 163 de M. Etienne Dailly : assimilation des bourses de marchandises aux bourses de valeurs ; imputation des moins-values ; agents économiques de l'extérieur ; adopté (p. 2279, 2280) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Article 9 (régime spécial des objets précieux) : amendement rédactionnel n° 62 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adopté (p. 2282) ; amendement n° 3 de M. Jean Auburtin : ventes de bijoux, d'objets d'art et de collection ; taxation identique selon qu'il s'agit de ventes rustiques ou par marchands ; retiré (p. 2282 et 2283) ; amendement rédactionnel n° 63 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adopté (p. 2283) ; amendement n° 15 de M. Louis Boyer, soutenu par M. Jean Proriot : exonération des ventes faites aux musées nationaux, musées classés ; adopté ; sous-amendement n° 166 à l'amendement précédent, de M. Louis Jung : exonération des ventes faites aux bibliothèques publiques ; adopté ; amendement rédactionnel n° 64 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté (p. 2284) ; amendement n° 65 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : aménagement des abattements en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; adopté ; amendement n° 89 de M. Jacques Descours Desacres : aménagement dans le temps des limites et abattements ; adopté ; amendement n° 103 de M. Octave Bajeux : aménagement dans le temps des exonérations concernant les prix de cession des terrains agricoles ou forestiers ; retirés ; l'article 9 ainsi modifié est adopté (p. 2285).

Article 10 (plus-values professionnelles) : amendement n° 22 de M. Jean-Pierre Blanc et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Francis Palmero : laisser aux exploitants, au moment où se dégage une plus-value sur la cession de leur fonds, la possibilité de choisir, soit le régime prévu par le code général des impôts, soit le régime prévu dans le présent projet de loi ; retiré (p. 2285) ; amendement n° 116 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : abattements pour travaux V. R. D. (voirie, réseaux, distribution) ; retiré ; amendement de coordination n° 66 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adopté ; amendement n° 125 de M. Yves Estève : maintien du taux d'imposition de 6 p. 100, prévu par l'article 200 du code général des impôts, pour les plus-values professionnelles réalisées par les agents généraux d'assurances ; adopté (p. 2285, 2289) ; amendement n° 2 de M. Bernard Lemarié et plusieurs de ses collègues : pérennité de l'article 200 du code général des impôts pour les plus-values de cession réalisées dans le cadre d'une profession non commerciale (p. 2286) ; adopté (p. 2289) ; amendement n° 144 de M. Victor Robini et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Emile Didier : pérennité de l'article 200 du code général des impôts pour les plus-values de cession réalisées dans le cadre d'une profession non commerciale ; retiré (p. 2286) ; amendement n° 154 de MM. Max Monichon et Jules Roujon : pérennité de l'article 200 du code général des impôts pour les plus-values de cession réalisées dans le cadre d'une profession non commerciale ; retiré ; amendement n° 68 de MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : maintien du taux d'imposition de 6 p. 100, prévu par l'article 200 du code général des impôts, pour les professions relevant de la loi du 19 octobre 1972 (non-salariés dont les revenus sont intégralement déclarés par des tiers) ; devenu sans objet (p. 2283, 2289) ; amendement n° 96 de MM. Francis Palmero et Jean-Pierre Blanc : maintien du taux d'imposition de 6 p. 100, prévu par l'article 200 du code général des impôts, pour les professions relevant de la loi du 19 octobre 1972 (non-salariés dont les revenus sont intégralement déclarés par des tiers) ; retiré (p. 2286, 2287) ; amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Blanc et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Francis Palmero : exonérer les plus-values sur actif professionnel réalisées par les artisans ou les commerçants au moment de leur départ à la retraite ; retiré (p. 2289) ; amendement n° 24 de M. Jean-Pierre Blanc et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Francis Palmero : cession d'un élément de l'actif immobilisé ; exonération des plus-values remployées dans l'acquisition d'immobilisations nouvelles ; affectation de ces plus-values à l'amortissement du nouvel équipement ; retiré (p. 2290) ; amendement n° 164 de M. Etienne Dailly : 1° exonération des plus-values réalisées dans le cadre d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale, par des contribuables dont les recettes n'excèdent pas les limites du forfait ou de l'évaluation administrative ; 2° considérer comme une activité agricole l'activité de propriétaires de chevaux de course ; retiré (p. 2290, 2291) ; amendement rédactionnel n° 69 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; adopté (p. 2291, 2292) ; amendement n° 87 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : plafond d'exonération pour le contribuable n'exerçant une activité agricole qu'à titre accessoire ; rejeté (p. 2292) ; amendement n° 101 de M. Etienne Dailly : apprécier le caractère principal de l'activité (agricole, artisanale, commerciale ou libérale), à l'égard du membre de la famille qui l'exerce et non au niveau du redevable de l'impôt ; retiré ; amendement de coordination et d'harmonisation n° 70 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur, adopté ; amendement n° 88 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : exonérer les plus-values réalisées par les titulaires de pensions vieillesse non assujettis à l'impôt sur le revenu ; irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2292, 2293) ; amendement n° 121 de M. Jean Proriot : choix du contribuable pour la taxation des plus-values réalisées lors de la cession des éléments incorporels d'un fonds de commerce par des personnes physiques ou des sociétés de personnes ; retiré (p. 2293) ; l'article 10 ainsi modifié est adopté.

Article 11 (dispositions diverses, sanctions, abrogations) : amendement n° 129 de M. Maurice Schumann : abrogations de l'article 92 du code général des impôts ; imposition sur le revenu des produits des opérations de bourse effectuées à titre habituel par des particuliers ; retiré (p. 2293, 2294) ; amendement n° 71 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : dispositions abrogées par le présent projet ; adopté (p. 2294 et 2295) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté (p. 2295).

Article 12 (entrée en vigueur) : amendement n° 72 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : report de la date de mise en application des dispositions du projet relatives aux valeurs mobilières ; adopté (p. 2295) ; amendement n° 122 de

M. Jean Proriot : date de prise en considération de la plus-value pour les biens non encore soumis à la taxation ; retiré (p. 2295, 2296) ; l'article 12 ainsi modifié est adopté (p. 2296).

Après l'article 12 : amendement n° 14 (article additionnel) de M. Francis Palmero : abrogation du code général des impôts à compter de 1980 ; réforme et simplification de la fiscalité ; retiré (p. 2296) ; amendement n° 124 (article additionnel) de M. Edouard Bonnefous : rapport annuel présenté au Parlement sur l'application et les conséquences du texte en discussion ; adopté (p. 2296 à 2299).

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 73 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur : **projet de loi portant imposition de certains bénéfiques et création d'une taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité.**

Ont pris part à la suite de la discussion des articles : MM. Jean Auburtin, Auguste Amic, Octave Bajeux, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Pierre Carous, Jean Colin, Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; Charles de Cuttoli, Etienne Dailly, Jacques Descours Desacres, Emile Didier, Yves Estève, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Edouard Grangier, Jacques Habert, Paul Jargot, Fernand Lefort, Bernard Legrand, Bernard Lemarié, Max Monichon, René Monory, rapporteur général ; Francis Palmero, Guy Petit, Jean Proriot, Edmond Sauvageot, Maurice Schumann.

Explication de vote : MM. Adolphe Chauvin (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès), Roger Gaudon (vote défavorable du groupe communiste), Maurice Schumann (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République), Henri Tournan (vote défavorable du groupe socialiste), Jacques Descours Desacres (vote favorable de la plupart des membres du groupe des indépendants).

Scrutin public (n° 84, p. 2300, liste des votants, p. 2313 et 2314).

Adoption [8 juillet 1976] (p. 2300).

Discussion (commission mixte paritaire) [10 juillet 1976] (p. 2349 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 2349) : les points ayant fait l'objet d'une discussion en commission mixte paritaire ; l'amendement de M. Monory exonérant les petits patrimoines ; (p. 2350) : le cas des S. A. R. L. ; la réévaluation des valeurs d'entrée lors de la cessation d'activité des membres des professions non commerciales.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2350) : un travail de concertation ; le dispositif de révision des seuils d'exonération pour les terres agricoles et les patrimoines immobiliers (réponse à M. Yvon Coudé du Foresto) ; le problème des sociétés non cotées ; (p. 2351) : les S. A. R. L. ; les professions libérales ; la marque du Sénat sur le projet ; le patrimoine minimal considéré sera un patrimoine immobilier ; les trois principes fondamentaux du projet initial ont été respectés ; l'effet bénéfique de ce texte sur l'ensemble des déclarations de valeur en matière de mutations.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2351).

Article 1^{er}, 2 A, 2 à 13 (p. 2352 à 2356).

INTITULÉ : « **Projet de loi portant imposition des plus-values et création d'une taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité** ».

Explications de vote : MM. Maurice Schumann (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République), Jacques Descours Desacres (vote favorable du groupe des républicains indépendants), Geoffroy de Montalembert (vote favorable), Henri Tournan (vote défavorable du groupe socialiste), Yves Estève (abstention), Roger Gaudon (vote défavorable du groupe communiste).

Scrutin public (p. 2358, n° 86), liste des votants (p. 2365).

Adoption [10 juillet 1976] (p. 2358).

Voir aussi **ARTISANS.**

COMMERÇANTS.

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

LOI DE FINANCES. — ARTICLE 2. — APRÈS L'ARTICLE 2. — ARTICLE 4.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — ARTICLE 7. (2). — ARTICLE 1^{er}.

(3). — APRÈS L'ARTICLE 3 ter.

PENSIONS DE RÉVERSION.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (2).

IMPOTS (SERVICES DES)

Voir **LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).**

IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS

Voir **FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.**

LOI DE FINANCES. — ARTICLE 1^{er}. — ARTICLE 2. — ARTICLE 10.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (1) : ARTICLE 7.

— (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 3.

IMPOTS SUR LES SPECTACLES

Voir **LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 65 quater. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.**

IMPRIMERIE

Voir **IMPRIMERIE NATIONALE.**

QUESTION ORALE, n° 1875, 1914.

IMPRIMERIE NATIONALE

Voir **LOI DE FINANCES. — IMPRIMERIE NATIONALE.**

INCENDIE (LUTTE CONTRE L')

Voir **LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.**

INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES

1. — Proposition de loi organique tendant à renforcer les incompatibilités parlementaires avec la direction des entreprises privées présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 novembre 1976] (n° 73) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

2. — Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 23 et 25 de la Constitution présentée par M. Jean Cluzel, sénateur [9 décembre 1976] (n° 138) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

INDEMNITÉ D'ATTENTE

Voir **COMMERÇANTS. VEUVES.**

INDEMNITÉ SPÉCIALE DE MONTAGNE (I. S. M.)

Voir **EXPLOITANTS AGRICOLES**

INDEMNITÉ VIAGÈRE DE DÉPART (I. V. D.)

Voir **LOI DE FINANCES. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES**

INDIVISION

Proposition de loi relative à l'organisation de l'indivision présentée par M. Etienne Dailly, sénateur [23 octobre 1968] (n° 239) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [12 juin 1970] (n° 284). — Discussion [15 octobre 1970] (p. 1495 et suiv.). — Adoption [15 octobre 1970] (n° 8).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [2 mai 1973] (n° 404) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Jean Foyer [30 avril 1975] (n° 1604). — Discussion [23 mai 1975]. — Adoption modifiée [23 mai 1975] (n° 284).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [29 mai 1975] (n° 329) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [9 octobre 1975] (n° 14). — Discussion [16 octobre 1975] (p. 2916 et suiv.). — Adoption modifiée [16 octobre 1975] (n° 9).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [17 octobre 1975] (n° 1926) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Jean Foyer [30 avril 1976] (n° 2252). — Discussion [14 mai 1976] (n° 480).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [18 mai 1976] (n° 303) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [21 octobre 1976] (n° 29).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Foyer [1^{er} décembre 1976] (n° 2658). — Discussion [16 décembre 1976]. — Adoption [16 décembre 1976] (n° 606).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) ; rapport de M. Jean Geoffroy, rapporteur pour le Sénat [2 décembre 1976] (n° 104). — Discussion [16 décembre 1976] (p. 4573 et 4574). — Adoption [6 décembre 1976] (n° 50).

PROMULGATION : loi n° 76-1286 du 31 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} janvier 1977).

Discussion (commission mixte paritaire) [16 décembre 1976] (p. 4573 et 4574).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Est entendu : M. Léon Geoffroy, rapporteur pour le Sénat (p. 4573) : une initiative de M. Etienne Dailly. Les dispositions proposées pour les sept articles du code civil restant en discussion.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4573 et 4574).

Article 1^{er}-1 : amendement n° 1 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : attribution d'une part par le tribunal à celui qui demande le partage, si les indivisaires entendent demeurer dans l'indivision (p. 4573).

Article 1^{er}-2 (p. 4573).

Articles 1^{er}-12 et 1^{er}-14 (p. 4574).

Après l'article 4 : amendement n° 2 (article additionnel) de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : harmonisation (p. 4574).

Article 7 (p. 4574).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Geoffroy, rapporteur pour le Sénat ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Adoption [16 décembre 1976] (p. 4574).

INDUSTRIE

Voir **L'OBJET DE L'INDUSTRIE.**

INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Voir **AÉRONAUTIQUE (INDUSTRIE).**

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Voir **FRUITS ET LÉGUMES.**

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

POLITIQUE AGRICOLE.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 191.

QUESTION ORALE, n° 1818.

SUCRE.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Voir **LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.**

INDUSTRIE ELECTRIQUE

Voir EMPLOI.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.

INDUSTRIE MECANIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.
QUESTIONS ORALES, n^{os} 1789, 1811.

INDUSTRIE SIDERURGIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.

INDUSTRIE TEXTILE

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.

INFIRMES

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

INFLATION

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — AGRICULTURE. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

— (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

PRIX.

PRIX AGRICOLES.

INFORMATION

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

INFORMATIQUE

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la liquidation de l'industrie informatique française, ses conséquences pour l'emploi et l'indépendance nationale, présentée par M. Guy Schmaus, sénateur, et plusieurs de ses collègues [2 juin 1976] (n^o 332); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan et, pour avis, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — JUSTICE. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ANCIENS COMBATTANTS. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1) : ARTICLE 3.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n^o 6 (16 SEPTEMBRE 1976).

INONDATIONS

Voir CALAMITÉS.

INSPECTION DU TRAVAIL

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

INSTALLATIONS CLASSEES (Protection de l'environnement)

Voir ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODOES.

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

INSTITUT DU RADIUM (Fondation Curie)

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

INSTITUT EUROPEEN D'ÉCOLOGIE DE METZ

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Voir BREVETS.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

INSTITUT PASTEUR

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — SANTÉ.

INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION (I. R. A.)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (I. U. T.)

Voir ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

QUESTION ORALE, n^o 1872.

INSTITUTEURS

Voir ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ.

LOI DE FINANCES — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).

QUESTION ORALE, n^o 1787.

INSTRUCTION CIVIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).

INTÉRIEUR

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — ARTICLES 51, 51 BIS, APRÈS L'ARTICLE 51 BIS, ARTICLE 72, APRÈS L'ARTICLE 72, ARTICLE 75.

INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

INTERVENTION MILITAIRE

Voir POLITIQUE EXTÉRIEURE.

INVALIDES

Voir LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.

INVESTISSEMENTS

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

PLAN.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (3) (13) (14).

IRRADIATION (Aliments).

Voir ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (O. M. S.).

IRRIGATION

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

ITALIE

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTERIEUR).

TRAITES ET CONVENTIONS (6).

VITICULTURE.

J

JAPON

Voir CONCURRENCE.

JARDINS FAMILIAUX

1. — Proposition de loi relative à la création et à la protection des jardins familiaux présentée par M. Claude Coulais [11 avril 1975] (n° 1546); renvoi à la commission de la production.

2. — Proposition de loi relative à l'organisation des jardins familiaux présentée par M. Jean-Baptiste Chassagne [5 juin 1975] (n° 1714); renvoi à la commission de la production.

Rapport commun aux deux dépôts de M. Bertrand Denis [11 décembre 1975] (n° 2052). — Discussion [15 avril 1976]. — Adoption [15 avril 1976] (n° 453).

TRANSMISSION AU SÉNAT [22 avril 1976] (n° 257); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

3. — Proposition de loi tendant à la protection et à l'extension des jardins familiaux présentée par M. Fernand Chatelain [27 avril 1976] (n° 268); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

Rapport commun aux n°s 257 et 268 de M. Jacques Coudert [19 mai 1976] (n° 308). — Discussion [26 mai 1976] (p. 1443 et suivantes). — Adoption [26 mai 1976] (n° 145).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [26 mai 1976] (n° 2342); renvoi à la commission de la production; rapport de M. Bertrand Denis [24 juin 1976] (n° 2424). — Adoption modifiée [28 juin 1976] (n° 524).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 391); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan; rapport de M. Jacques Coudert [14 octobre 1976] (n° 20). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2978, 2979). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 15).

PROMULGATION : loi n° 76-1022 du 10 novembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 11 novembre 1976).

Discussion des propositions de loi [26 mai 1976] (p. 1442 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Jacques Coudert, rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture; Fernand Chatelain.

a) Interventions des sénateurs (p. 1443); définition et historique des associations de jardins familiaux; rappel des principaux éléments de la législation actuelle relative aux jardins familiaux; la précarité de ces jardins; (p. 1444): la proposition intéresse deux millions d'adhérents aux diverses associations sans compter les jardiniers individuels; des interventions importantes devraient être versées par le ministère de la qualité de la vie aux associations de jardins familiaux.

b) Intervention du Gouvernement (p. 1443): l'objet de la proposition de loi: 1° permettre aux associations de jardins familiaux de se procurer les terrains nécessaires à leur mission; 2° réduire la précarité des installations en obligeant les expropriants à mettre à la disposition de ces organismes des terrains équivalents.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1444 et 1445):

Article 1^{er} (droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier et d'aménagement rural [S. A. F. E. R.]): amendement n° 1 de M. Jacques Coudert, rapporteur: accorder non seulement aux S. A. F. E. R., mais aussi aux collectivités locales et à leurs

groupements le droit d'exercer leur droit de préemption en vue de l'acquisition de terrains destinés à la création ou à l'aménagement de jardins familiaux; adopté (p. 1444); l'article 1^{er}, ainsi modifié, est adopté.

Article 2 (protection des jardins familiaux en cas d'expropriation): amendement n° 2 de M. Jacques Coudert, rapporteur: faire bénéficier non seulement les locataires mais aussi les propriétaires exploitants des mesures de protection des jardins familiaux prévues par le projet; adopté (p. 1444, 1445); l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 1445).

Article 3 (décrets d'application en Conseil d'Etat): l'article 3 est adopté (p. 1445).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Jacques Coudert, rapporteur; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture.

Adoption [26 mai 1976] (p. 1445).

Discussion (deuxième lecture) [28 octobre 1976] (p. 2978 et 2979).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus: MM. Jacques Coudert, rapporteur; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture.

a) Intervention du rapporteur (p. 2978): la protection des jardins familiaux en cas d'expropriation; les associations de jardins familiaux.

b) Intervention du Gouvernement (p. 2979): le rôle des associations en cas d'expropriation de jardins familiaux.

II. — ARTICLE 2 (p. 2979).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2979).

JEUNES

Voir LOI DE FINANCES. — JEUNESSE ET SPORT.

QUESTION ORALE, n° 1799.

JEUNESSE ET SPORTS

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS) DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24.

JEUX ET PARIS

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1907 réglementant les jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques, présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [4 novembre 1976] (n° 48); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Guy Petit [9 décembre 1976] (n° 131). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4518 et 4519). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 46).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 décembre 1976] (n° 2708); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République.

Discussion [15 décembre 1976] (p. 4518 et 4519).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus: MM. Guy Petit, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoire d'outre-mer).

a) Intervention du rapporteur (p. 4518): l'application des articles du traité de Rome relatif au droit d'établissement des ressortissants des Etats membres; les implications de ces articles sur la législation réglementant les jeux dans les cercles et les casinos des stations balnéaires, thermales et « climatiques » (article 3 de la loi du 15 juin 1907); l'embauche dans les casinos français de ressortissants des Etats membres de la Communauté; prendre les mêmes précautions à l'égard de ces ressortissants qu'à l'égard des Français (honnêteté et moralité); la notion de « saison des étrangers »; permettre l'ouverture des casinos en dehors de cette période. Modifier en conséquence l'article 1^{er} de la loi de 1907.

b) Intervention du Gouvernement (p. 4518): accès aux jeux ouverts aux ressortissants des pays membres du Marché commun; l'accès aux fonctions de direction ou d'employés de casinos et de cercles de jeux.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4518 et 4519) :

Avant l'article unique : amendement n° 1 (article additionnel) de M. Guy Petit, rapporteur : autorisations accordées, hors session, pour l'ouverture des casinos et salles de jeux ; adopté (p. 4518 et 4519) ; sous amendement n° 4 de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat ; détermination de la durée d'exploitation des jeux ; adopté (p. 4519) ; un article additionnel ainsi rédigé est inséré dans le projet de loi.

Article unique (deuxième alinéa nouveau de l'article 3 de la loi du 15 juin 1907 ; conditions de nationalité des directeurs, membres du comité de direction et employés des salles de jeux des casinos) : amendement rédactionnel n° 2 de M. Guy Petit, rapporteur ; adopté (p. 4519) ; l'article unique ainsi modifié est adopté.

NOUVEL INTITULE : amendement n° 3 de M. Guy Petit, rapporteur : « **Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1907 réglementant le jeu dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques** » ; adopté (p. 4519).

Ont pris part à la discussion : MM. Guy Petit, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat.

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4519).

JEUX OLYMPIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

JOURDAM (Usines).

Voir EMPLOI.

JOURNALISTES.

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION. PRESSE.

JOURNAUX OFFICIELS

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (JOURNAUX OFFICIELS).

JOURS FERIES

Voir FÊTES LÉGALES.

JUGEMENTS

Voir QUESTION ORALE, n° 1801.

JUMELAGE DES VILLES

Voir LOI DE FINANCES. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24.

JUS DE POMME

Voir FRUITS ET LÉGUMES.

JUSTICE

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

JUSTICE FISCALE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

K**KINESITHERAPEUTES**

Voir MASSEURS.

L**« LA CROIX » (Journal).**

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION).

LACS

Voir EAUX.

LAIT

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 185.

LANGUES REGIONALES

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). RÉGION.

LAOS

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). POLITIQUE EXTÉRIEURE.

LE HAVRE

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

LEGION D'HONNEUR

Voir LOI DE FINANCES. — LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION.

« LE MONDE » (Journal).

Voir PRESSE.

LIBAN

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — POLITIQUE EXTÉRIEURE.

LIBERTES PUBLIQUES

Proposition de loi constitutionnelle portant déclaration des libertés, présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [3 février 1976 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 200) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi DROITS DE L'HOMME.

FONCTIONNAIRES.

INFORMATIQUE.

LOI DE FINANCES. — JUSTICE. — DÉFENSE. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

PRESSE.

QUESTIONS ORALES, n°s 1784, 1791.

RÉGIONS.

LICENCE (Droit de).

Voir DÉBITS DE BOISSONS.

LICENCIEMENTS

Voir CHARBONNAGES.

ENFANCE INADAPTÉE.

HÔTELS ET RESTAURANTS.

IMPRIMERIE.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

PAPIERS ET PAPETERIE.

QUESTIONS ORALES, n°s 1806, 1863.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 46.

SIDÉRURGIE.

TEXTILES.

LIGNES TELEPHONIQUES

Voir BOIS (POTEAUX TÉLÉPHONIQUES).

LISTES ELECTORALES

Voir ELECTIONS.

LITTORAL

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE). — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

SITES (PROTECTION DES).

LIVRET MEDICAL SPORTIF

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

LOCATAIRES

Voir LOGEMENT.

LOGEMENT

1. — Proposition de loi instituant des mesures d'aide au logement en raison de la crise économique et du chômage, présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [3 février 1976]; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975 [2 avril 1976] (n° 201); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

2. — Proposition de loi tendant à faciliter l'accès des salariés à la propriété et à la location des locaux d'habitation destinés à leur usage personnel présentée par M. Marcel Dassault, député [11 avril 1975] (n° 1534); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. de Préaumont [11 décembre 1975] (n° 2054). — Discussion [19 décembre 1975]. — Adoption [19 décembre 1975] (n° 438).

TRANSMISSION AU SÉNAT [20 décembre 1975] (n° 187 rect.); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Lucien Grand [8 avril 1976] (n° 236). — Discussion [15 avril 1976] (p. 579 et suiv.). — Adoption modifiée [15 avril 1976] (n° 117).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [15 avril 1976] (n° 2194); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. de Préaumont [6 mai 1976] (n° 2270). — Discussion [13 mai 1976]. — Adoption [13 mai 1976] (n° 477).

PROMULGATION : loi n° 76-463 du 31 mai 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} juin 1976).

Discussion (première lecture) [15 avril 1976] (p. 579 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Lucien Grand, rapporteur; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement).

a) Intervention du sénateur (p. 579, 580) : le mécanisme retenu par le projet sur une institution de base de notre droit social; les comités d'entreprise; la commission a examiné ce projet en pensant surtout aux problèmes de logement de jeunes foyers; le rôle de la commission d'information; organe constitué au sein du comité d'entreprise;

b) Intervention du Gouvernement (p. 581) : ce texte ne permettra pas de résoudre tous les problèmes d'information et de financement qui se posent aux jeunes ménages; les deux objectifs de la proposition : le premier est de faciliter l'information des candidats acquéreurs; le second de mobiliser des sommes provenant de l'intéressement pour l'acquisition de logement.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 581 et suiv.).

Article 1^{er} (création des commissions d'information et d'aide au logement des salariés) : amendement n° 2 de MM. Robert Parenty et Jean Bac, soutenu par M. Jean Bac : supprimer le second alinéa de cet article relatif à la création par les entreprises de moins de 300 salariés de commissions d'information et d'aide au logement des salariés; rejeté (p. 581); l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (rôle d'information des commissions) : l'article 2 est adopté (p. 582).

Article 3 (rôle d'aide au logement des commissions) : amendement n° 1 de M. Michel Moreigne et plusieurs de ses collègues : attribuer en priorité des logements aux victimes d'accident du travail invalidés à 66 p. 100 (au lieu de 75 p. 100); adopté; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 582).

Article 4 (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles les droits constitués en application des dispositions du titre IV du livre IV du code du travail deviennent négociables ou exigibles) : l'article 4 est adopté (p. 582).

Article 5 (constitution des commissions) : amendement n° 3 de MM. Robert Parenty et Jean Bac : fixation par décret du nombre maximum des membres des commissions d'information et d'aide au logement des salariés; adopté (p. 582); l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (applicabilité à la rénovation des logements anciens) : l'article 6 est adopté (p. 582).

Article 7 (fixation par décret des modalités d'application) : l'article 7 est adopté (p. 582).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Bac, Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement); Lucien Grand, rapporteur; Michel Moreigne.

Explication de vote : M. Michel Moreigne (scepticisme du groupe socialiste sur la valeur d'un texte dont le contenu lui paraît dérisoire).

Adoption [15 avril 1976] (p. 583).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE).

3. — Proposition de loi tendant à assurer une meilleure protection des candidats à la construction de maisons individuelles présentée par M. Robert Parenty [2 octobre 1976]; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 439); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

4. — Projet de loi portant réforme de l'aide au logement présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement [26 octobre 1976] (n° 37); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan et pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; pour avis à la commission des affaires sociales et à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [4 novembre 1976]; urgence; rapport de M. Robert Parenty [16 novembre 1976] (n° 55); avis de M. Louis Boyer au nom de la commission des affaires sociales [9 novembre 1976] (n° 53); avis de M. Jozy Moinet au nom de la commission des finances [16 novembre 1976] (n° 62). — Discussion [17 novembre 1976] (p. 3242 et suiv.). [18 novembre 1976] (p. 3279 et suiv.). — Adoption [18 novembre 1976] (n° 26).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [19 novembre 1976] (n° 263); renvoi à la commission spéciale (article 32 du règlement de l'Assemblée nationale); rapport de M. Marc Bécam [9 décembre 1976] (n° 2683). — Discussion [14, 15, 16 décembre 1976]. — Adoption modifiée [16 décembre 1976] (n° 607).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [17 décembre 1976] (n° 177); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Marc Bécam [20 décembre 1976] (n° 2733). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 629).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Robert Parenty [20 décembre 1976] (n° 191). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4725 et suiv.). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 78).

PROMULGATION : loi n° 77-1 du 3 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 4 janvier 1977).

Discussion (première lecture) [17 novembre 1976] (p. 3242 et suiv.).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (p. 3242 et suiv.) : présente un tableau d'ensemble de cette réforme de l'aide au logement. La situation actuelle : sa complexité, les résultats déjà obtenus, les défauts (une efficacité sociale trop limitée, un effet ségrégatif indéniable, un type d'urbanisme de plus en plus contesté). Les objectifs essentiels

de la réforme : développer l'accèsion à la propriété, réduire les inégalités devant le logement, réhabiliter l'habitat ancien dans des conditions socialement satisfaisantes ; améliorer progressivement la qualité des logements neufs ; les principaux mécanismes de la réforme : la préférence pour l'aide à la personne ; les financements aidés par l'Etat pour la location sociale et pour l'accèsion à la propriété ; le rôle des sociétés de crédit immobilier ; le nouveau régime de prêts conventionnés. Les dispositions concernant l'aide personnalisée au logement, son financement, le niveau de l'aide, la restauration de l'habitation ancien ; la protection des bénéficiaires de la loi de 1948. L'importance de la réforme.

Motion n° 71 de M. Léandre Létouart et plusieurs de ses collègues tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité (p. 3245). — *Sont entendus* : MM. Léandre Létouart, Michel Chauty, Robert Parenty, rapporteur ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement.

Rejet de la motion (p. 3247) par scrutin public (n° 12. — Liste des votants, p. 3275 et 3276).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Robert Parenty, rapporteur, Josy Moynet, rapporteur pour avis de la commission des finances ; Louis Boyer, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) ; Roger Quilliot, Robert Schwint, Jacques Braconnier, Mme Brigitte Gros, MM. Fernand Chatelain, Fernand Lefort, André Aubry, Jacques Boyer-Andrivet, Robert Schmitt, Charles de Cuttoli, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement.

a) *Interventions des sénateurs* : les formes actuelles de l'aide au logement (p. 3247, 3249, 3251, 3252, 3255, 3261, 3262) ; le projet de loi, sa préparation et son dépôt au Sénat (p. 3247, 3250, 3251, 3252, 3262, 3264) ; les objectifs de la réforme (p. 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3255, 3262, 3263, 3264) ; la nouvelle aide personnalisée (p. 3248, 4349, 3251, 3252, 3255, 3258, 3259, 3260) ; la régionalisation (p. 3248) ; l'évolution des prix et de l'aide (p. 3248, 3249, 3251, 3260) ; les limites de la réforme (p. 3248, 3251, 3252) ; la réhabilitation des logements anciens (p. 3248, 3250, 3256, 3258, 3261) ; l'accèsion à la propriété (p. 3249, 3251, 3256, 3258, 3263) ; la construction (p. 3249, 3250, 3251, 3258, 3260) ; les H. L. M. (p. 3249, 3251, 3256, 3257, 3261) ; le crédit immobilier (p. 3249, 3250, 3257, 3263) ; les conséquences budgétaires et financières de la réforme (p. 3249, 3250, 3251, 3256) ; le fonds national d'aide au logement (p. 3250, 3256) ; l'aide au logement rural (p. 3256, 3258) ; la protection des locataires (p. 3256, 3262) ; l'effet inflationniste de la réforme (p. 3257, 3258) ; les personnes âgées (p. 3258) ; les barèmes de l'aide (p. 3259, 3260, 3262) ; la critique de la politique du logement actuelle (p. 3260, 3261, 3262) ; l'injustice du présent projet (p. 3262) ; la mise en œuvre de la réforme (p. 3263) ; l'attribution de la prime de construction (p. 3263) ; le logement en France des Français établis hors de France (p. 3263, 3264) ; l'aide personnalisée dans les départements d'outre-mer (p. 3264).

b) *Intervention du Gouvernement (p. 3252 et suiv.)* : les études et la concertation qui ont marqué la préparation du projet (commission Barre, comité des usagers...) ; l'instrument essentiel de la réforme, c'est l'aide personnalisée au logement (instrument de justice et de promotion de la qualité de l'habitat) ; les relations entre l'aide à la pierre et l'aide personnalisée (plafonds de ressources respectifs) ; le barème et le mode de versement de l'aide personnalisée : la notion de loyer ou de mensualité minimum ; le logement ne deviendra pas un service public bureaucratique ; dans le secteur de l'accèsion à la propriété, les mensualités de référence doivent dépasser les mensualités réelles ; l'affectation de l'aide à la dépense ; le versement de l'aide au bailleur du logement ou à l'établissement prêteur ; la formule du chèque logement complète celle du tiers payant ; la gestion de l'aide personnalisée ; le recours aux caisses d'allocations familiales et de mutualité sociale ; le rôle du fonds national de l'habitation ; la conclusion de conventions nationales ; les logements existants ; le conventionnement ; les protections de la loi de 1948 se paient par l'inconfort ; les propriétaires qui ne respecteront pas leur convention seront sanctionnés ; le conventionnement assure la protection de l'occupant (nouveau bail, protection en cas de vente du bien) ; en cas de non-renouvellement de la convention par le propriétaire, les locataires pourront à nouveau bénéficier des protections liées à la loi de 1948 ; le conventionnement, garantie d'un confort minimum, l'aide personnalisée, garantie financière ; les opérations programmées en liaison avec les collectivités locales ; le conventionnement doit aussi bénéficier aux locataires d'H. L. M. existants ; tous les organismes ayant bénéficié des aides à la pierre traditionnelles pourront bénéficier du système de conventionnement ; la contribution de l'organisme bailleur au fonds national de l'habitation ; la création du conseil national de l'accèsion à la propriété ; faciliter la mobilité résidentielle du point de vue

juridique et financier ; *réponse à M. Robert Parenty* : ne pas créer d'illusions et dissiper les inquiétudes ; le caractère pragmatique et prudent de la mise en place de la réforme ; (p. 3264 et suiv.) ; *réponse à M. Roger Quilliot*, les barèmes retenus, le maintien des aides à la pierre dans le secteur locatif, le montant des loyers, les rôles respectifs du fonds national de l'habitation et des caisses d'allocations familiales, le problème de l'habitat rural, l'action des sociétés de crédit immobilier ; *réponse à M. Robert Schmitt* : les différents prêts ; *réponse à M. Robert Parenty* : prêts principaux et prêts complémentaires ; *réponse à M. Roger Quilliot* : la reprise des loyers d'H. L. M., les décisions qui concernent les opérations dans l'habitat ancien, l'habitat rural ; *réponse à M. Jacques Braconnier* : l'activité du bâtiment, l'incidence de la réforme à l'égard des personnes âgées ; *réponse à Mme Brigitte Gros* : les chiffres ayant servi à l'établissement des barèmes ; *réponse à M. Fernand Chatelain* : nombre de bénéficiaires de l'allocation de logement ; *réponse à M. Fernand Lefort* : les logements prévus pour 1977 ; *réponse à M. André Aubry* : l'augmentation des loyers ; *réponse à M. Jacques Boyer-Andrivet* : la mobilité résidentielle, les modulations familiales ; *réponse à M. Robert Schmitt* : sur les sociétés de crédit immobilier, les prêts spéciaux immédiats et leurs plafonds ; *réponse à M. Charles de Cuttoli* au sujet des Français établis hors de France. Le projet en discussion constitue une « charpente » pour une meilleure politique du logement (p. 3266 et suiv.) ; *réponse à M. Josy Moynet* : l'équilibre global de la réforme ; en 1980, deux tiers d'aide personnalisée et d'allocation logement et un tiers d'aide à la pierre ; la translation de l'aide à la pierre vers l'aide à la personne à l'intérieur d'une enveloppe constante ; le développement de l'aide à l'accèsion à la propriété par rapport au soutien du secteur locatif social neuf ; *réponse à MM. Robert Parenty, Roger Quilliot, Fernand Lefort et André Aubry* : le problème des déductions fiscales ; la restriction des avantages fiscaux ; le *statu quo* actuel ; ne pas modifier le régime fiscal applicable aux cadres ; *réponse à MM. Robert Parenty, Louis Boyer, Mme Brigitte Gros, MM. Jacques Boyer-Andrivet et Robert Schmitt* : la révision des barèmes ; le pouvoir d'achat de l'aide personnalisée ; pas d'indexation du prêt unique pour l'accèsion à la propriété ; la part liée au remboursement des charges financières dans le loyer des logements sociaux ; le barème sera révisé tous les ans. Les revenus moyens (7 000 francs par mois) ne sont pas oubliés ; *réponse à M. Fernand Chatelain* : le financement du fonds national de l'habitation par : 1° l'aide de l'Etat (allocation de logement et d'aide personnalisée), 2° les régimes d'allocations familiales, 3° le F. N. A. L. (fonds national d'aide au logement), 4° la contribution des bailleurs ; le regroupement des crédits au sein des chapitres budgétaires du ministère de l'équipement ; l'importance croissante du crédit concernant l'aide personnalisée au logement.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3268 et suiv.).

Avant l'article 1^{er} : amendement n° 72 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : le droit au logement et la limitation des dépenses de logement suivant les possibilités financières de chacun ; rejeté (p. 3269).

Article 1^{er} (institution de l'aide personnalisée au logement) : amendement n° 28 de M. Robert Parenty, rapporteur : l'aide personnalisée au logement a pour objet d'assurer « en permanence » une plus grande efficacité à la politique du Gouvernement ; adopté (p. 3269) ; amendement n° 73 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : ne pas accorder le bénéfice de l'aide personnalisée aux seuls occupants des logements visés limitativement à l'article 2 ; rejeté (p. 3269, 3270) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté (p. 3270).

Après l'article 1^{er} : amendement n° 29 (article additionnel 1^{er} bis nouveau) de M. Robert Parenty, rapporteur : maintien d'une aide publique à l'investissement pour la construction de logements sociaux ; adopté (p. 3270 à 3272) ; sous-amendement rédactionnel n° 85 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; adopté ; sous-amendement n° 68 de M. Roger Quilliot et plusieurs de ses collègues : l'aide publique à l'investissement pour la construction de logements sociaux prend exclusivement la forme de bonifications annuelles d'intérêt ; rejeté ; un article additionnel 1^{er} bis nouveau est inséré dans le projet de loi.

Article 2 (champ d'application de l'aide personnalisée au logement) : amendement n° 74 de M. Léandre Létouart et plusieurs de ses collègues : suppression du conventionnement ; rejeté (p. 3272) ; amendement rédactionnel n° 30 de M. Robert Parenty, rapporteur ; adopté (p. 3273) ; amendement n° 31 de M. Robert Parenty, rapporteur : extension de l'aide personnalisée aux logements-foyers ; adopté ; sous-amendement n° 86 de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) : possibilité d'extension de l'aide personnalisée aux logements-foyers ; adopté ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Suite de la discussion [18 novembre 1976] (p. 3279 et suiv.).

DISCUSSION DES ARTICLES (suite) :

Article 3 (barème de calcul de l'aide personnalisée au logement) : amendement n° 76 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : barème pour le calcul de l'aide personnalisée calculé afin de ne pas consacrer à ses dépenses de logement un pourcentage grevant ses conditions d'existence et celles de sa famille ; rejeté (p. 3279) ; amendement n° 3 de M. Philippe de Bourgoing : non-prise en compte, pour l'attribution de l'aide personnalisée, des ressources des enfants majeurs et des ascendants ; rejeté (p. 3279 et 3280) ; amendement n° 75 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : abattement sur les ressources du conjoint et des enfants mineurs avant leur prise en considération pour le calcul des ressources du foyer ; rejeté ; amendement n° 32 de M. Robert Parenty, rapporteur : introduction au profit de ceux qui désirent accéder à la propriété du bénéfice de la prise en compte des charges de logement sur une base forfaitaire ; adopté (p. 3280 et 3281) ; amendement n° 77 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues ; prise en compte de l'intégralité des charges pour le calcul du barème ; rejeté ; amendement n° 33 de M. Robert Parenty, rapporteur : conditions dans lesquelles sont fixées les modalités de prise en considération du montant de l'indemnité d'occupation ou de la redevance payée par les occupants des logements-foyers ; retiré (p. 3281) ; amendement n° 34 de M. Robert Parenty, rapporteur : procédure de consultation sur l'évolution dans le temps de l'aide personnalisée ; retiré puis repris par M. Fernand Chatelain et rejeté (p. 3281 à 3286) ; sous-amendement n° 78 de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : modifications du barème après avis conforme du conseil de l'aide personnalisée au logement ; rejeté ; sous-amendement n° 69 de Mme Brigitte Gros et plusieurs de ses collègues : procédure de révision du barème de l'aide personnalisée ; retiré ; amendement n° 87 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement : évolution dans le temps du barème de l'aide personnalisée au logement ; consultations qui seront menées au sujet du fonctionnement de cette aide ; adopté (p. 3284, 3287) ; sous-amendement n° 89 de M. Roger Quilliot et plusieurs de ses collègues proposent : 1° une modification de forme ; 2° l'avis conforme du conseil de l'aide personnalisée au logement ; 3° la composition de ce conseil ; rejeté (p. 3287) par scrutin public n° 13 (liste des votants, p. 3330) ; amendement n° 60 de M. Louis Boyer, rapporteur pour avis : prise en considération de l'évolution constatée des différents éléments dans le calcul de l'aide personnalisée au logement pour la réforme du barème chaque année (p. 3282 à 3285) ; devenu sans objet (p. 3288) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 (interdiction du cumul de l'allocation personnalisée au logement et des diverses autres allocations de logements existantes) : l'article 4 est adopté (p. 3288).

Article 5 (prime de déménagement) : l'article 5 est adopté (p. 3288).

Article 6 (institution d'un fonds national de l'habitation chargé du financement et de la gestion de l'aide personnalisée au logement) : amendements rédactionnels n° 36 et 37 de M. Robert Parenty, rapporteur ; adopté (p. 3288) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Article 7 (modalités de financement de l'aide personnalisée au logement) : amendement n° 38 de M. Robert Parenty, rapporteur : tous les bailleurs de logement ayant passé une convention avec l'Etat pourront se voir demander de verser une contribution au fonds national de l'habitation ; adopté (p. 3288 et 3289) ; amendement n° 61 de M. Louis Boyer, rapporteur pour avis : limitation de la contribution des régimes de prestations familiales au F. N. A. L. (fonds national d'aide au logement) ; rejeté (p. 3289) ; amendement n° 39 de M. Robert Parenty, rapporteur : plafonnement de la contribution des régimes de prestations familiales au fonds national d'aide au logement (d'après la part des recettes préalablement affectée par chacun de ces régimes aux dépenses de l'allocation de logement à caractère familial) ; rejeté (p. 3289, 3290) ; l'article 7 ainsi modifié est adopté (p. 3290).

Après l'article 7 : amendement n° 1 (article additionnel) de M. Roger Quilliot et plusieurs de ses collègues : modification des plafonds des divers types d'aide fiscale accordée aux ménages ; retiré (p. 3290 et 3291).

Article 8 (liquidation et paiement de l'aide personnalisée au logement) : amendement n° 4 de M. Philippe de Bourgoing : conditions de peuplement exigées pour l'attribution de l'aide

personnalisée au logement ; normes fixées dans les conventions conclues entre le F. N. H. (fonds national de l'habitation) et les organismes sociaux (caisses d'allocations familiales) ; retiré (p. 3292) ; l'article 8 est adopté.

Article 9 (paiement suivant la procédure du tiers payant) : amendement n° 62 de M. Louis Boyer, rapporteur pour avis : modalités de versement de l'aide personnalisée au logement ; le paiement au bénéficiaire devient la règle ; des décrets prévoient diverses formules de tiers payant (chèque logement, versement direct au bailleur ou au prêteur) ; rejeté (p. 3292, 3293) ; amendement n° 80 de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Léandre Létoquart : permettre au titulaire de l'aide personnalisée au logement de décider librement de la façon dont il entend recevoir cette aide ; rejeté (p. 3292, 3293) ; l'article 9 est adopté (p. 3293).

Article 10 (l'aide personnalisée au logement n'est prise en compte ni pour l'impôt sur le revenu ni pour l'évaluation des ressources en vue de l'attribution des prestations sociales) : l'article 10 est adopté (p. 3293).

Article 11 (règlement de l'aide personnalisée au logement) : amendement n° 41 de M. Robert Parenty, rapporteur : porter de un à deux ans le délai de prescription en cas de non paiement de l'A. P. L. ou de la prime de déménagement visée à l'article 5 ; retiré (p. 3293, 3294) ; amendement n° 63 de M. Louis Boyer, rapporteur pour avis : porter de un à deux ans le délai de prescription en cas de non paiement de l'A. P. L. ou de la prime de déménagement visée à l'article 5 ; adopté (p. 3294) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté.

Article 12 (contrôle du montant des loyers, des charges de remboursement des prêts et des ressources des bénéficiaires) : l'article 12 est adopté (p. 3294).

Article 13 (sanctions en cas de fraude ou de fausse déclaration) : l'article 13 est adopté (p. 3294).

Article 14 (procédure de règlement des litiges) : amendement n° 65 de M. Louis Boyer, rapporteur pour avis : concertations pour le paiement de l'A. P. L. ; règlement des litiges dans les conditions prévues par le contentieux général de la sécurité sociale ; rejeté (p. 3294, 3295) ; amendement n° 43 de M. Robert Parenty, rapporteur : confier au préfet ou à son représentant la présidence de l'instance de recours gracieux chargée d'examiner les litiges concernant le paiement de l'A. P. L. ou de la prime de déménagement ; adopté (p. 3294, 3295) ; l'article 14 ainsi modifié est adopté (p. 3295).

Article 15 (institution d'un conseil national de l'accession à la propriété) : amendement n° 81 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : composition du conseil national de l'accession à la propriété ; retiré (p. 3296) ; l'article 15 est adopté.

Article 16 (attributions du Conseil national de l'accession à la propriété) : amendement n° 44 de M. Robert Parenty, rapporteur : harmonisation ; adopté (p. 3296) ; l'article 16 ainsi modifié est adopté.

Avant l'article 17 : amendement n° 82 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues : supprimer le titre III relatif au régime juridique des logements locatifs conventionnés ; rejeté (p. 3296, 3297) ; amendement rédactionnel (article additionnel) n° 5 de M. Paul Pillet, au nom de la commission des lois ; adopté (p. 3297) ; un article additionnel est ainsi inséré avant l'article 17 du projet de loi.

Article 17 (contenu, conditions d'application et durée des conventions conclues entre l'Etat et les bailleurs de logements en application des dispositions de l'article 2 ci-dessus) : amendement rédactionnel n° 6 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; adopté (p. 3297 et 3298) ; amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; mention des travaux d'amélioration qui incombent au bailleur dans les conventions avec l'Etat ; adopté (p. 3298) ; amendement n° 45 de M. Robert Parenty, rapporteur ; mention des travaux d'amélioration (sans notion de travaux essentiels) dans les conventions entre l'Etat et le bailleur ; retire ; amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; mention dans la convention des caractéristiques techniques des logements après l'amélioration ou nouvellement construits ; adopté (p. 3298 et 3299) ; amendement rédactionnel n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; adopté (p. 3299) ; amendement n° 10 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : conditions qui devront être fixées dans le bail : durée minimale, montant maximum des loyers, modalités d'évolution des loyers ; adopté (p. 3299 et 3300) ;

amendement n° 46 de M. Robert Parenty, rapporteur : conditions qui devront être fixées dans le bail ; rejeté ; amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : mention parmi les obligations du bailleur du montant de sa contribution au fonds national de l'habitation ; adopté (p. 3300) ; amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; mention dans les conventions de leurs conditions de résiliation et de leur durée ; adopté (p. 3300 et 3301) ; amendement n° 48 de M. Robert Parenty, rapporteur : mention dans les conventions de leur durée, des conditions de leur résiliation et de leur révision ; retiré ; amendement n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; harmonisation ; adopté (p. 3301) ; amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : inscription des conventions à la conservation des hypothèques ou au livre foncier en Alsace et en Lorraine ; adopté ; l'article 17 incéré modifié est adopté.

Après l'article 17 : amendement n° 2 de M. Roger Quilliot et plusieurs de ses collègues : les collectivités locales bénéficient d'un droit de préemption sur certains immeubles conventionnés ou compris dans le champ d'application de l'A. P. L. ; rejeté (p. 3302) ; amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : résiliation des conventions si les bailleurs n'exécutent pas leurs obligations ; adopté ; un article additionnel est donc inséré après l'article 17.

Article 18 (les rapports entre propriétaires et locataires ou occupants de logements qui ont fait l'objet d'une convention sont réglés par les nouvelles dispositions) : amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; harmonisation ; adopté (p. 3302) ; l'article 18 ainsi modifié est adopté.

Avant l'article 19 : amendement n° 17 (article additionnel) de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; harmonisation des dispositions relatives aux conventions (interdiction de ventes par appartements d'immeubles pendant la durée de la convention) ; adopté (p. 3302 et 3303) ; un article additionnel est inséré avant l'article 19 du projet de loi ; amendement n° 18 (article additionnel) de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : les conventions s'imposent de plein droit à tous les propriétaires successifs ; adopté (p. 3303) ; un second article additionnel est inséré avant l'article 19 du projet de loi.

Article 19 (location des logements dans les conditions fixées par la convention ; occupation des logements vacants par le propriétaire) : amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; la convention n'a pas à stipuler les conditions et les limites dans lesquelles les logements vacants sont occupés par leurs propriétaires ; adopté (p. 3303) ; sous-amendement n° 90 de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat : la convention stipule non pas les limites mais du moins les conditions dans lesquelles les logements vacants sont occupés par leurs propriétaires ; adopté (p. 3303) ; l'article 19 ainsi modifié est adopté.

Article 20 (interdiction pendant la durée de la convention des ventes d'immeubles par appartement ou des apports à des sociétés ayant pour objet l'attribution de logements à leurs membres) : amendement n° 20 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : suppression de l'article pour harmonisation ; adopté (p. 3303 et 3304) ; l'article 20 est supprimé.

Article 21 (en cas de transmission entre vifs, les conventions s'imposent de plein droit aux nouveaux propriétaires des biens) : amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : suppression de l'article pour harmonisation ; adopté (p. 3304) ; l'article 21 est supprimé.

Article 22 (protection des locataires ou occupants en cas de résiliation de la convention aux torts du bailleur) : amendement n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des finances : suppression de l'aide personnalisée à compter de la date de résiliation de la convention ; adopté (p. 3304) ; l'article 22 ainsi modifié est adopté.

Article 23 (application du régime de la convention aux locataires ou occupants d'un immeuble) : amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : les nouveaux baux n'entreront en vigueur qu'à la fin des travaux prévus par la convention ; adopté (p. 3304) ; amendement n° 24 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : annulation de la convention après le refus du bail par le locataire ; retiré (p. 3304, 3305) ; amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : faculté de résiliation pour les preneurs de baux passés en vertu de conventions ; adopté (p. 3305) ; l'article 23 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 23 : amendement n° 50 (article additionnel 23 bis) de M. Robert Parenty, rapporteur : application de plein droit du régime de la convention à l'ensemble des occupants de l'immeuble pour l'exécution des travaux d'amélioration incombant au bailleur ; adopté (p. 3305 et 3306) ; sous-amendement n° 91 de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat : l'amendement précédent (travaux imposés aux locataires) s'applique seulement aux occupants d'immeubles « financés dans les conditions prévues aux titre I et II du livre II du code de l'urbanisme et de l'habitation » ; adopté (p. 3306) ; un article 23 bis nouveau est inséré dans le projet de loi.

Article 24 (application de la loi de 1948 en cas d'expiration de la convention ou de résiliation) : amendement n° 51 de M. Robert Parenty, rapporteur : conditions auxquelles l'occupant de bonne foi ayant accepté le bail résultant de la convention peut retrouver, à l'expiration de celle-ci, les protections de la loi de 1948 ; adopté après un vote par division (p. 3307 à 3309) ; quatre sous-amendements de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : sous-amendement n° 56 : rédactionnel ; adopté (p. 3307, 3308) ; sous-amendement n° 57 : éviter tout risque de forclusion pour l'occupant ou le locataire ; adopté ; sous-amendement n° 58 : à la date d'expiration ou de résiliation de la convention, les dispositions de la loi du 1^{er} septembre 1948 sont encore applicables au logement et au locataire ou occupant ; adopté ; sous-amendement n° 59 : le loyer peut donner lieu chaque année à une révision en fonction de l'indice des prix à la construction ; devenu sans objet par suite de l'adoption du sous-amendement suivant n° 92 du Gouvernement (p. 3308 à 3310) ; sous-amendement n° 92 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement : révision annuelle du loyer dans les conditions fixées par la convention mais non pas d'après les variations de l'indice des prix à la construction ; adopté ; l'article 24 ainsi modifié est adopté (p. 3310).

Article 25 (sanctions en cas de dérogation aux dispositions de la loi) : amendement rédactionnel n° 26 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; adopté (p. 3310) ; amendement rédactionnel n° 52 de M. Robert Parenty, rapporteur ; retiré ; l'article 25 ainsi modifié est adopté.

Article 26 (contrôle par l'administration de l'application des conventions) : l'article 26 est adopté (p. 3310).

Article 27 (compétence des juridictions administratives pour les contestations portant sur la régularité, l'interprétation et l'application des conventions) : amendement n° 27 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : compétence des juridictions judiciaires pour les contestations sur la régularité, l'interprétation et l'application des conventions ; adopté (p. 3310 et 3311) ; l'article 27 ainsi modifié est adopté (p. 3311).

Après l'article 27 : amendement n° 53 (article additionnel 27 bis) de M. Robert Parenty, rapporteur : conditions d'application au cas des logements-foyers ; adopté (p. 3312) ; article additionnel 27 bis est inséré dans le projet de loi ; amendement n° 83 de M. Léandre Létoquart et plusieurs de ses collègues : blocage du coût des loyers et des charges pendant l'année 1977 ; aide au logement exceptionnelle ; blocage au niveau actuel des intérêts des emprunts contractés au titre de l'accession à la propriété ; rejeté ; amendement n° 54 (article additionnel) de M. Robert Parenty, rapporteur : mesures transitoires en faveur des organismes d'H.L.M. qui ne pourront bénéficier dès le début des nouveaux systèmes de financement prévus par la réforme ; révision des contrats conclus sous le régime actuel ; retiré (p. 3312 et 3313) ; amendement n° 84 (article additionnel) de M. Bernard Talon soutenu par M. Yves Estève : choix, pendant une période de trois ans, entre l'ancien et le nouveau système de financement au bénéfice des organismes d'H.L.M. ; adopté ; sous-amendement n° 93 à l'amendement précédent, de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat : choix du régime de financement dans un délai « maximum » de deux ans ; adaptation de leurs conditions de taux et de durée de la part des organismes d'H.L.M. ; adopté ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi (p. 3313).

Article 28 (décrets d'application). — L'article 28 est adopté (p. 3313).

Article 29 (application de la loi au département de Saint-Pierre-et-Miquelon) : amendement rédactionnel n° 55 de M. Robert Parenty, rapporteur ; adopté (p. 3313 et 3314) ; amendement n° 70 de M. Pierre Croze et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Paul d'Ornano : décrets adaptant les dispositions du projet aux Français établis hors de France ; adopté (p. 3314) ; l'article 29 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la suite de la discussion des articles : MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) ; Philippe de Bourgoing, Louis Boyer, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Fernand Chate-lain, Adolphe Chauvin, Yves Estève, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Jean-Marie Girault, Mme Brigitte Gros, MM. Léandre Létouart, James Marson, Paul d'Ornano, Robert Parenty, rapporteur ; Guy Petit, Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois : Auguste Pinton, Roger Quilliot, Louis Virapoullé.

Explication de vote : MM. Adolphe Chauvin (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès), Philippe de Bourgoing (vote favorable du groupe des républicains indépendants et du groupe des républicains indépendants d'action sociale), Roger Quilliot (vote défavorable du groupe socialiste), Léandre Létouart (vote défavorable du groupe communiste), Amédée Bouquerel (vote favorable du groupe d'union des démocrates pour la République).

Scrutin public (n° 14, liste des votants, p. 3330 et 3331).

Adoption [17 novembre 1976] (p. 3316).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4725 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Robert Parenty, rapporteur pour le Sénat ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Robert Laucournet.

a) Intervention des sénateurs (p. 4525) : l'accord a été obtenu sur l'ensemble des points ; les dispositions introduites par l'Assemblée nationale ; (p. 4726) : l'extension de la compétence du conseil national du logement aux mesures destinées à lutter contre la ségrégation ou à réhabiliter l'habitat ancien. Les formes spécifiques d'aide. L'abattement sur le salaire du conjoint travailleur. Les méthodes de travail des caisses d'allocations familiales. Le calcul du barème tient compte de l'évolution constatée des prix de détail et du coût de la construction. Le rôle des organismes chargés d'assurer la gestion de l'aide au logement et des prêts au logement. Les clauses conventionnelles fixant les sanctions applicables en cas de non-respect des obligations conventionnelles de la part du propriétaire bailleur. L'entrée en vigueur des conventions est subordonnée au respect de la formalité de publication au fichier immobilier ou d'inscription au livre foncier. La convention n'entre en vigueur qu'une fois faite l'inscription hypothécaire ; l'interdiction de vente par appartements ; (p. 4727) : la résiliation de la convention au tort du bailleur. La situation des locataires ou occupants dans les lieux au moment de l'entrée en vigueur de la convention. Les travaux d'amélioration dans les immeubles à usage locatif financés avec une aide de l'Etat. La nature du contentieux, judiciaire ou administratif. Le régime de financement à annuités progressives ; la compétence de l'ordre judiciaire en matière de contentieux sur l'aide personnalisée au logement ; (p. 4728) : le problème de la rénovation des vieux immeubles dans les centres de ville. Le temps nécessaire avant que le nouveau régime ne soit appliqué totalement.

b) Intervention du Gouvernement (p. 4727) : le Gouvernement accepte le texte de la commission mixte paritaire sur le mécanisme de révision de l'aide personnalisée ; l'abattement à appliquer au montant des ressources de la famille lorsque le conjoint perçoit des revenus résultant de l'exercice d'une activité professionnelle. Le contentieux des conventions. La possibilité pour l'Etat de financer unilatéralement ces conventions et le contentieux portant sur celles-ci. La compétence des tribunaux de l'ordre judiciaire.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4728 et suiv.).

Articles 1^{er} A, 1^{er} B, 1^{er} C, 1^{er} D, 1^{er}, 1^{er} bis A, 2 et 3 (p. 4728).

Articles 6, 7, 8, 9, 11, 12, 16, 16 bis (p. 4729).

Article 16 ter (p. 4730) : amendement n° 1 de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) : possibilité, pour les locataires, de contraindre les propriétaires au conventionnement, exclusivement dans les périmètres de restauration immobilière et pour ce qui concerne l'habitat insalubre.

Articles 17, 17 bis A, 22, 23, 23 bis (p. 4731).

Articles 24 et 27 (p. 4732).

Articles 28 A (p. 4732) : amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement : révision des contrats de prêts s'appliquant à la livraison de logements intervenue avant l'application généralisée de l'aide personnalisée au logement.

Articles 28 bis et 29 (p. 4733).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat (logement), Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, Robert Laucournet.

Vote unique sur le texte de la commission mixte paritaire modifié par les deux amendements du Gouvernement.

Explications de vote : M. Maurice Coutrot (vote défavorable du groupe socialiste), Raymond Brosseau (vote défavorable du groupe communiste).

Scrutin public (n° 44, liste des votants, p. 4753 et 4754).

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4733).

Voir aussi HABITATION A LOYER MODÉRÉ
HÉBERGEMENT COLLECTIF
LOI DE FINANCES. EQUIPEMENT (LOGEMENT). — TRAVAIL ET SANTÉ
LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (2) : ART. 8. —
(3) : DISCUSSION GÉNÉRALE
PROPRIÉTÉ (ACCESSION A LA)
QUESTIONS ORALES, n° 1666, 1750, 1796.
QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 183, 39.
RÉNOVATION URBAINE

LOI (application de la).

Voir ENTREPRISES
LOIS

LOI (Domaine de la).

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

LOIS DE FINANCES

Projet de loi de finances pour 1977 présenté par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances [2 octobre 1976] (n° 2524) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; pour avis à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; à la commission de la production et des échanges ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur général [5 octobre 1976] (n° 2525). — Discussion [20, 21, 22, 26, 27, 28 octobre et 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 20 novembre 1976]. — Adoption [20 novembre 1976] (n° 555).

Rapporteurs spéciaux.

1. Budgets civils.

A. — Budget général :	MM.
Affaires étrangères et relations culturelles (annexe n° 1)	Marette.
Agriculture :	
Dépenses ordinaires (annexe n° 2)	Tissandier.
Dépenses en capital (annexe n° 3)	Pranchère.
Forma et Onibev (annexe n° 4)	Pierre Joxe.
Aménagement du territoire (annexe n° 5)	Louis Salle.
Anciens combattants (annexe n° 6)	Ginoux.
Commerce et artisanat :	
Commerce (annexe n° 7)	Denvers.
Artisanat (annexe n° 8)	Bardol.
Commerce extérieur (annexe n° 9)	Benoist.
Coopération (annexe n° 10)	Voisin.
Culture (annexe n° 11)	Josselin.
Economie et finances :	
Charges communes (annexe n° 12)	Chauvet.
Services financiers (annexe n° 13)	Hamel.
Education :	
Education (annexe n° 14)	Mario Bénard.
Constructions scolaires et universitaires (annexe n° 15)	Weinman.
Equipement :	
Equipement (annexe n° 16)	Plantier.
Urbanisme (annexe n° 17)	Montagne.
Logement (annexe n° 18)	Torre.
Transports terrestres (et section commune) (annexe n° 19)	Cornet.
Aviation civile (annexe n° 20)	Baudis.
Marine marchande (annexe n° 21)	Gabriel.
Industrie et recherche :	
Industrie (annexe n° 22)	Schloesing.
Recherche scientifique (annexe n° 23)	Mesmin.
Industries agro-alimentaires (annexe n° 24)	Caro.

Intérieur :

Intérieur et rapatriés (annexe n° 25)	Fossé.
Départements d'outre-mer (annexe n° 26)	de Rocca Serra.
Territoires d'outre-mer (annexe n° 27)	de Rocca Serra.
Justice (annexe n° 28)	Sprauer.
Justice (condition pénitentiaire) (annexe n° 29)	Larue.

Qualité de la vie :

Environnement (annexe n° 30)	Rieubon.
Jeunesse et sports (annexe n° 31)	Coulais.
Tourisme (annexe n° 32)	Alain Bonnet.
Santé (annexe n° 33)	Crépeau.
Sécurité sociale (annexe n° 34)	Robert Bisson.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux (formation professionnelle, services divers) (annexe n° 35)	Ribadeau-Dumas.
Fonction publique (annexe n° 36)	Partrat.
Information (annexe n° 37)	R.-A. Vivien.
II. — Journaux officiels (annexe n° 38)	Madrelle.
III. — S.G.D.N. (annexe n° 35)	Ribadeau-Dumas.
IV. — Conseil économique et social (annexe n° 38)	Madrelle.
V. — Commissariat général du Plan (annexe n° 39)	Bouloche.
Travail (annexe n° 40)	Frelaut.
Universités (annexe n° 41)	Bernard Marie.

B. — Budgets annexes :

Imprimerie nationale (annexe n° 42)	Lamps.
Légion d'honneur et ordre de la Libération (annexe n° 43)	Madrelle.
Monnaies et médailles (annexe n° 44)	Combrisson.
Postes et télécommunications (annexe n° 45)	Ribes.
Prestations sociales agricoles (annexe n° 46)	Pons.

C. — Divers :

Comptes spéciaux du Trésor (annexe n° 47)	MM. Savary.
Taxes parafiscales (annexe n° 48)	Vizet.
Radiodiffusion et télévision française (annexe n° 49)	Le Tac.

2. Dépenses militaires.

Considérations générales et titre V (annexe n° 50)	Le Theule.
Titre III (annexe n° 51)	Cressard.
Service des essences (annexe n° 52)	Cressard.

Rapporteurs pour avis.

Commission des affaires culturelles, familiales et sociales (n° 2530) :

Tome I. — Culture	MM. Fillioud.
Tome II. — Culture : cinéma	Ralite.
Tome III. — Affaires étrangères : relations culturelles	Weber (Pierre).
Tome IV. — Agriculture : enseignement agricole	Rohel.
Tome V. — Anciens combattants et victimes de guerre	Valenet.
Tome VI. — Industrie : recherche scientifique	Buron.
Tome VII. — Education	Sourdille.
Tome VIII. — Universités	Le Pensec.
Tome IX. — Equipement : logement, problème social	Guerlin.
Tome X. — Qualité de la vie : environnement	Alloncle.
Tome XI. — Qualité de la vie : jeunesse et sport	Rickert.
Tome XII. — Service du Premier ministre : formation professionnelle et promotion sociale	Juquin.
Tome XIII. — Santé publique	Blanc (Jacques).
Tome XIV. — Sécurité sociale	Legrand.
Tome XV. — Travail et emploi	Simon-Lorière.
Tome XVI. — Population	Bernard-Reymond.
Tome XVII. — Travailleurs immigrés	Franceschi.
Tome XVIII. — Budget annexe des prestations sociales agricoles	Briane.
Tome XIX. — Radiodiffusion et télévision	de Préaumont.
Tome XX. — Information	Boinvilliers.

Commission des affaires étrangères (n° 2531) :

Tome I. — Affaires étrangères	MM. Joxe (Louis).
Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères)	Chandernagor.
Tome III. — Coopération	Bettencourt.

Commission de la défense nationale (n° 2532) :

Tome I. — Dépenses en capital	MM. d'Aillières.
Tome II. — Dépenses ordinaires	Mourot.
Tome III. — Section commune et budget annexe du service des essences	Rivière (Paul).
Tome IV. — Section air	Beucher.
Tome V. — Section forces terrestres	Noal.
Tome VI. — Section marine	Crespin.
Tome VII. — Section gendarmerie	Lejeune (Max).

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 2533) :

Tome I. — Justice	MM. Gerbet.
Tome II. — Intérieur	Limouzy.
Tome III. — Fonction publique	Bouvard.
Tome IV. — Départements d'outre-mer	Magaud.
Tome V. — Territoires d'outre-mer	Piot.

Commission de la production et des échanges (n° 2534) :

Tome I. — Agriculture	MM. Denis (Bertrand).
Tome II. — Développement rural	Huguet.
Tome III. — Organisation des marchés agricoles	Hausherr.
Tome IV. — B. A. P. S. A.	Bizet.
Tome V. — Industrie	Schwartz (Julien).
Tome VI. — Recherche	Barthe.
Tome VII. — Commerce extérieur	Fouchier.
Tome VIII. — Commerce intérieur	Favre (Jean).
Tome IX. — Artisanat	Maujouan du Gasset.
Tome X. — Concurrence	Poperen.
Tome XI. — Equipement	Valleix.
Tome XII. — Logement	Bécam.
Tome XIII. — Urbanisme	Canacos.
Tome XIV. — Tourisme	Bégault.
Tome XV. — Environnement	Raymond.
Tome XVI. — Aménagement du territoire	Guermeur.
Tome XVII. — Plan	La Combe.
Tome XVIII. — Transports terrestres	Boudet.
Tome XIX. — Aviation civile	Labbé.
Tome XX. — Marine marchande	Duroméa.
Tome XXI. — Postes et télécommunications	Wagner.
Tome XXII. — Départements d'outre-mer	de Gastines.
Tome XXIII. — Territoires d'outre-mer	Couderc.
Tome XXIV. — Charges communes	Brugnon.

TRANSMISSION AU SÉNAT [23 novembre 1976] (n° 64) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, et pour avis, à la commission des affaires culturelles, à la commission des affaires économiques et du Plan, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des affaires sociales, et à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. René Monory, rapporteur général [23 novembre 1976] (n° 65).

Rapporteurs spéciaux.

I. — Dépenses civiles.

A. — Budget général :

Affaires étrangères	MM. Gustave Héon.
Agriculture	Roland Boscary-Monsservin.
Anciens combattants	Edmond Sauvageot.
Commerce et artisanat	Yves Durand.
Coopération	Robert Schmitt.
Culture	Maurice Schumann.
Départements d'outre-mer	Louis Jung.
Economie et finances :	
I. — Charges communes	Henri Tournan.
II. — Services financiers	Auguste Amic.
Commerce extérieur	Auguste Amic.
Education	René Chazelle.
Equipement	Josy Moinet.
Ports	Mlle Irma Rapuzzi.
Logement	MM. Josy Moinet.
Industrie et recherche	Jacques Descours Desacres.
Intérieur	Joseph Raybaud.
Rapatriés	Mlle Odette Pagani.
Justice	MM. Georges Lombard.

Qualité de la vie :	
I. — Environnement	Raymond Marcellin.
II. — Jeunesse et sports	Gaston Pams.
III. — Tourisme	Yves Durand.
Services du Premier ministre :	
I. — Services généraux	René Chazelle.
Aménagement du territoire	Geoffroy de Montalembert.
Information	Jean Francou.
II. — Direction des Journaux officiels	Paul Jargot.
III. — Secrétariat général de la défense nationale	Raymond Marcellin.
IV. — Conseil économique et social	Paul Jargot.
V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité	Fernand Lefort.
Territoires d'outre-mer	Louis Jung.
Transports :	
I. — Section commune	Mlle Irma Rapuzzi.
II. — Transports terrestres	Mlle Irma Rapuzzi.
	MM.
III. — Aviation civile et météorologie	Marcel Fortier.
IV. — Marine marchande	Roger Gaudon.
Travail et santé :	
I. — Section commune	Maurice Blin.
II. — Travail	Maurice Blin.
Sécurité sociale	Marcel Fortier.
III. — Santé	Paul Ribeyre.
Universités	René Chazelle.
B. — Budgets annexes :	
Imprimerie nationale	Fernand Lefort.
Légion d'honneur et ordre de la Libération	Pierre Prost.
Monnaies et médailles	Pierre Prost.
Postes et télécommunications	Bernard Chochoy.
Prestations sociales agricoles	Max Monichon.
II. — Défense.	
A. — Budget général :	
Dépenses ordinaires des services militaires	Modeste Legouez.
Dépenses en capital des services militaires	Yvon Coudé du Foresto.
B. — Budget annexe :	
Service des essences	René Chazelle.
Comptes spéciaux du Trésor	François Schleiter.
Redevance pour droit d'usage des postes de radiodiffusion et de télévision (art. 19 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974)	Jean Cluzel.
En outre, la commission a chargé M. René Monory de présenter les observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes.	
Avis (n° 66), au nom de la commission des affaires culturelles :	
	MM.
Tome I. — Culture	Michel Miroudot.
Tome II. — Cinéma-théâtre	Georges Lamousse.
Tome III. — Relations culturelles, scientifiques et techniques	Jacques Habert.
Tome IV. — Coopération	Maurice Verrillon.
Tome V. — Education	Adolphe Chauvin.
Tome VI. — Enseignement supérieur	Léon Eeckhoutte.
Tome VII. — Formation professionnelle continue	Léon Eeckhoutte.
Tome VIII. — Enseignement agricole	René Tinant.
Tome IX. — Information. — Radiodiffusion-télévision	Henri Caillavet.
Tome X. — Qualité de la vie. — Environnement	Hubert Martin.
Tome XI. — Jeunesse et sports	Roland Ruet.
Tome XII. — Recherche scientifique et technique	Jean Fleury.
Avis (n° 67), au nom de la commission des affaires économiques et du Plan :	
	MM.
Tome I. — Agriculture	Michel Sordel.
Tome II. — Industrie et recherche. — Industrie	Francisque Colomb.
Tome III. — Industrie et recherche. — Recherche scientifique, énergie atomique et informatique	Michel Chauty.
Tome IV. — Commerce et artisanat	Raymond Brun.
Tome V. — Commerce extérieur	Maurice PrévotEAU.

Tome VI. — Services du Premier ministre. — Aménagement du territoire	André Barroux.
Tome VII. — Services du Premier ministre. — Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité	Marcel Lucotte.
Tome VIII. — Equipement. — Routes et voies navigables	Amédée Bouquerel.
Tome IX. — Equipement. — Ports maritimes	Jean-François Pin-tat.
Tome X. — Equipement. — Logement	Robert Laucour-net.
Tome XI. — Qualité de la vie. — Tourisme	Paul Malassagne.
Tome XII. — Qualité de la vie. — Environnement	Pierre Croze.
Tome XIII. — Transports. — II : Transports terrestres	Auguste Billié-maz.
Tome XIV. — Transports. — III : Aviation civile	Bernard Legrand.
Tome XV. — Transports. — IV : Marine marchande	Joseph Yvon.
Tome XVI. — Postes et télécommunications	Pierre Marzin.
Avis (n° 68), au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :	
	MM.
Tome I. — Affaires étrangères	Claude Mont.
Tome II. — Affaires étrangères. — Relations culturelles	Francis Palmero.
Tome III. — Coopération	Louis Martin.
Tome IV. — Défense :	
Section commune	Henri Parisot.
Section Gendarmerie	Henri Parisot.
Tome V. — Défense. — Section Forces terrestres	Lucien Gautier.
Tome VI. — Défense. — Section Air	Jacques Ménard.
Tome VII. — Défense. — Section Marine	Michel Maurice-Bokanowski.
Avis (n° 69), au nom de la commission des affaires sociales :	
	MM.
Tome I. — Anciens combattants	Marcel Souquet.
Tome II. — Travail et santé. — Section commune et Santé	Lucien Grand.
Tome III. — Travail, emploi et population	André Méric.
Tome IV. — Sécurité sociale	Lucien Grand.
Tome V. — Prestations sociales agricoles	Jean Gravier.
Avis (n° 70), au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale :	
	MM.
Tome I. — Intérieur	Jean Nayrou.
Tome II. — Justice	Jacques Thyraud.

Discussion [23 novembre 1976] (p. 3382 et suiv.) [24 novembre 1976] (p. 3422 et suiv.) [25 novembre 1976] (p. 3478 et suiv.) [26 novembre 1976] (p. 3550 et suiv.) [27 novembre 1976] (p. 3581 et suiv.) [28 novembre 1976] (p. 3613 et suiv.) [29 novembre 1976] (p. 3644 et suiv.) [30 novembre 1976] (p. 3708 et suiv.) [1^{er} décembre 1976] (p. 3756 et suiv.) [2 décembre 1976] (p. 3828 et suiv.) [4 décembre 1976] (p. 3882 et suiv.) [4 décembre 1976] (p. 3935 et suiv.) [6 décembre 1976] (p. 3960 et suiv.) [7 décembre 1976] (p. 4031 et suiv.) [8 décembre 1976] (p. 4088 et suiv.) [9 décembre 1976] (p. 4142 et suiv.) [10 décembre 1976] (p. 4190 et suiv.) [11 décembre 1976] (p. 4246 et suiv.) [12 décembre 1976] (p. 4311 et suiv.)

Adoption modifiée [12 décembre 1976] (n° 29).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [13 décembre 1976] (n° 2687); renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Maurice Papon, rapporteur pour l'Assemblée nationale [14 décembre 1976] (n° 2690). — Discussion [14 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 605).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. René Monory, rapporteur pour le Sénat [14 décembre 1976] (n° 150). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4529 et suiv.). — Adoption [16 décembre 1976] (n° 48).

PROMULGATION : loi n° 76-1232 du 29 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 30 décembre 1976). — Articles 16, 61-VI et 87 déclarés non conformes à la Constitution (décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1976; J. O., Lois et décrets du 29 décembre 1976).

Tableau de concordance des articles du projet de loi de finances pour 1977 et des articles de la loi de finances n° 76-1232 du 29 décembre 1976.

ARTICLES du projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.	OBJET	DATES DE DISCUSSION au Sénat (première lecture et commission mixte paritaire).	PAGES du J. O.	ARTICLES de la loi de finances.
PREMIERE PARTIE				
CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER				
TITRE PREMIER				
Dispositions relatives aux ressources.				
I. — IMPÔTS ET REVENUS AUTORISÉS				
A. — Dispositions antérieures.				
1	Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés.	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3423 4531	1
B. — Mesures d'ordre fiscal.				
1. — Impôts sur le revenu.				
2	Fixation du barème et mesures d'accompagnement.....	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3428 4531	2
3	Déficits fonciers.....	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3440 4531	3
4	Rémunération des personnes contrôlant une fraction importante du capital d'une société.	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3448 4531	4
5 bis nouveau	Taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie.....	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3452 4531	5
2. — Taxe sur la valeur ajoutée.				
6	Baisse du taux normal et unification du taux normal et du taux intermédiaire.	24 novembre 1976.	3454	6
7	Majoration du taux des opérations portant sur le caviar.....	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3454 4532	7
7	Prorogation de dispositions concernant l'agriculture.....	24 novembre 1976.	3455	8
3. — Fiscalité des entreprises.				
8	Reconduction du prélèvement conjoncturel contre l'inflation.....	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3457 4532	9
9	Allègements concernant les petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales.	24 novembre 1976.	3461	10
10	Allègements concernant les sociétés nouvelles.....	24 novembre 1976.	3461	11
4. — Mesures diverses.				
11	Nouveau barème des droits indirects sur l'alcool.....	24 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3463 4532	12
12	Allègement des droits de mutation à titre gratuit.....	25 novembre 1976.	3478	13
12 bis nouveau	Droit de timbre.....	25 novembre 1976.	3480	14
13	Nouveau barème du droit annuel de francisation et de navigation sur les navires de plaisance ou de sport.	25 novembre 1976.	3480	15
	Taxe sanitaire et d'organisation des marchés de la viande.....	25 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3481 4532	16
II. — RESSOURCES AFFECTÉES				
14	Dispositions relatives aux affectations.....	25 novembre 1976.	3486	17
15	Fonds spécial d'investissement routier.....	25 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3486 4533	18
III. — MESURES DIVERSES				
18	Détaxation des carburants agricoles.....	25 novembre 1976.	3491	19
18 bis nouveau	Etalement de la réforme des finances locales.....	25 novembre 1976.	3492	20

ARTICLES du projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.	OBJET	DATES DE DISCUSSION. au Sénat (première lecture et commission mixte paritaire).	PAGES du J. O.	ARTICLES de la loi de finances.
TITRE II				
Dispositions relatives aux charges.				
19	Confirmation de dispositions législatives antérieures.....	25 novembre 1976.	3492	21
19 bis nouveau	Majoration des rentes viagères.....	25 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3492 4533	22
	Plafond pour l'imposition des rentes viagères.....	25 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3497 4533	23
21	Formation professionnelle continue. — Participation des employeurs.	25 novembre 1976.	3497	24
TITRE III				
Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.				
22	Equilibre général du budget.....	25 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3499 4534	25
DEUXIEME PARTIE				
MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPECIALES				
TITRE PREMIER				
Dispositions applicables à l'année 1977.				
A. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE DÉFINITIF				
I. — Budget général.				
23	Budget général. — Services votés.....	12 décembre 1976.	4311	26
24	Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4311 4535	27
25	Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4311 4535	28
26	Fonds d'action conjoncturel.....	12 décembre 1976.	4312	29
27	Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires...	8 décembre 1976.	4130	30
28	Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires...	8 décembre 1976.	4131	31
29	Autorisations d'engagement par anticipation.....	12 décembre 1976.	4314	32
II. — Budgets annexes.				
30	Budgets annexes. — Services votés.....	12 décembre 1976.	4311	33
31	Budgets annexes. — Mesures nouvelles.....	12 décembre 1976.	4311	34
III. — Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale.				
32	Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés.	11 décembre 1976.	4299	35
34	Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles.	11 décembre 1976.	4299	36
B. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE TEMPORAIRE				
35	Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés.	11 décembre 1976.	4299	37
36	Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles.	11 décembre 1976.	4299	38
37	Comptes de commerce. — Mesures nouvelles.....	11 décembre 1976.	4299	39
38	Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles.	11 décembre 1976.	4299	40
39	Comptes d'avances. — Mesures nouvelles.....	11 décembre 1976.	4299	41
40	Regroupement de comptes de prêts.....	11 décembre 1976.	4299	42
41	Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles.....	11 décembre 1976.	4299	43
C. — DISPOSITIONS DIVERSES				
	Perception des taxes parafiscales.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4314 4537	44
43	Crédits évaluatifs.....	12 décembre 1976.	4340	45
44	Crédits provisionnels.....	12 décembre 1976.	4342	46
45	Reports de crédits.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4343 4539	47

ARTICLES du projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.	OBJET	DATES DE DISCUSSION au Sénat (première lecture et commission mixte paritaire).	PAGES du J. O.	ARTICLES de la loi de finances.
46	Prime à la construction pour l'amélioration de l'habitat collectif....	30 novembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3746 4539	48
47	Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts.....	30 novembre 1976.	3748	49
48	Programme biennal de construction d'habitations à loyers modérés et programme biennal de logements primés.	30 novembre 1976.	3748	50
49	Financement de grands travaux intéressant la région d'Île-de-France.	12 décembre 1976.	4345	51
50	Répartition du produit des droits constatés de la redevance de la radiodiffusion télévision française et prorogation du compte d'affec- tation spéciale pour l'emploi de cette redevance.	10 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4236 4539	52
50 bis nouveau	Institut national de l'audiovisuel.....	10 décembre 1976.	4238	53
51	Répartition des crédits du F. E. C. L.....	9 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4174 4539	54
51 bis nouveau	Etat annexe sur l'aide de l'Etat aux collectivités locales.....	9 décembre 1976.	4177	55
	Election dans des nouvelles agglomérations.....	9 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4177 4539	
52	Imputation au compte « Pertes et bénéfices de change ».....	12 décembre 1976.	4345	56
TITRE II				
Dispositions permanentes.				
A. — MESURES FISCALES				
1. — Epargne.				
53	Abattement de 1 000 francs sur les dividendes d'actions perçues par les épargnants.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4345 4540	57
54	Octroi de l'avoir fiscal aux caisses de retraite et de prévoyance.....	12 décembre 1976.	4346	58
2. — Investissements.				
55	Augmentation des coefficients de l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement acquis en 1977 et pour les matériels destinés à économiser l'énergie.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4346 4540	59
56	Distribution en franchise d'impôt sur les sociétés des dividendes alloués aux actions émises à l'occasion d'augmentation de capital en numéraire.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4346 4540	60
57	Révision des bilans.....	12 décembre 1976.	4347	61
3. — Revenus professionnels.				
58	Régime du bénéfice réel des petites et moyennes entreprises.....	12 décembre 1976.	4351	62
59	Limite d'application du régime du bénéfice réel agricole.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4353 4540	63
60	Adhésion des membres des professions libérales aux centres de gestion agréés.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4353 4540	64
61	Limitation de la déductibilité de certains frais généraux des entre- prises en 1977.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4357 4541	65
4. — Mesures diverses.				
	Relèvement du plafond des ressources fiscales des régions.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4361 4541	
62 bis nouveau	Dépassement du droit fixe par ressortissant pour financer les actions de formation continue.	6 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3975 4541	66
62 ter nouveau	Exonération de la taxe professionnelle des entreprises agricoles.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4363 4541	67
63	Fixation de certaines valeurs pour l'évaluation forfaitaire du revenu d'après les éléments du train de vie.	12 décembre 1976.	4365	68
64	Nouveaux tarifs annuels maximum du droit de licence.....	12 décembre 1976.	4366	69
65	Sanction applicable aux auteurs de factures de complaisance.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4366 4541	71
	Surtaxe sur les eaux minérales.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4366 4541	72
65 bis nouveau	Suppression du chèque au porteur.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4367 4541	
65 ter nouveau	Reconduction du régime de contingentement des rhums.....	12 décembre 1976.	4367	73
65 quater nouveau	Majoration des tarifs d'imposition des spectacles de 5 ^e catégorie.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4369 4541	
	Incorporation au capital d'une société coopérative agricole de la réserve pour participation.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4369 4541	74

ARTICLES du projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.	OBJET	DATÉS DE DISCUSSION au Sénat (première lecture et commission mixte paritaire).	PAGES du J. O.	ARTICLES de la loi de finances.
B. — MESURES D'ORDRE FINANCIER				
66	Prélèvements sur les rapports du pari quarté sur les courses de chevaux.	12 décembre 1976.	4370	75
67	Création d'une prestation congé maternité au profit des agricultrices. Exonération de blés destinés à l'alimentation animale de la taxe instituée au profit du B. A. P. S. A.	3 décembre 1976. 3 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3890 3891 4541	76 77
68	Mode de répartition des cotisations sociales agricoles.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4370 4541	78
69	Taxe d'usage dans les abattoirs publics.....	3 décembre 1976.	3930	79
70	Livret d'épargne pour la création ou l'acquisition d'entreprises artisanales.	12 décembre 1976.	4371	80
70 bis nouveau	Rapport sur les taxes parafiscales.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4373 4541	81
70 ter nouveau	Statuts des centres techniques industriels.....	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4373 4541	
71	Subvention aux collectivités locales pour la prise en charge du réseau routier déclassé.	30 novembre 1976.	3728	82
72	Modification, à titre transitoire, des modalités de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires en métropole. Modification du code de la mutualité.....	9 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.). 12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4177 4541 4381 4542	83 84
	Suppression de la double fiscalité imposée aux communes membres d'un district et d'une communauté urbaine.....	9 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4178 4542	85
73 nouveau	Rapport sur les actions en faveur du sport.....	4 décembre 1976.	3955	86
74 nouveau	Conventions de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur privés à but non lucratif.....	2 décembre 1976.	3873	87
75 nouveau	Modification de la loi relative aux conseils généraux.....	9 décembre 1976.	4179	88
76 nouveau	Transmission des droits à indemnisation des Français dépossédés....	11 décembre 1976.	4281	89
77 nouveau	Financement de certaines charges par le régime général des travailleurs salariés.	11 décembre 1976.	4281	90
78 nouveau	Majoration de l'indice de pension de référence..... Suppression de la condition d'âge pour l'octroi de majorations spéciales à certaines veuves d'invalides.	6 décembre 1976. 12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	3996 4382 4542	91 92
	Allocation complémentaire pour les veuves bénéficiaires de la pension au taux exceptionnel.	12 décembre 1976, 14 décembre 1976 (C. M. P.).	4382 4542	93

Discussion [23 novembre 1976] (p. 3382 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. René Monory, rapporteur général ; Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances ; Jacques Descours Desacres, Yvon Coudé du Foresto, Maurice Schumann, Raymond Guyot, Henri Tournan, Max Monichon, Abel Sempé, Joseph Voyant.

a) *Interventions des sénateurs*, la situation économique (p. 3382, 3389, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3400) ; les prix et l'inflation (p. 3382, 3391, 3393, 3396, 3397) ; l'emploi (p. 3382, 3385, 3391, 3394, 3396, 3397, 3398, 3400) ; la balance commerciale (p. 3383, 3386, 3392, 3400, 3406) ; le pétrole (p. 3383) ; l'aide aux entreprises nationales (p. 3383) ; les collectifs et le budget (p. 3383, 3384, 3389, 3391, 3395, 3396, 3398, 3399, 3405) ; les équipements publics (p. 3384, 3385, 3398, 3399, 3405) ; l'aménagement du territoire (p. 3384) ; les programmes d'action prioritaires d'initiative régionale (p. 3384) ; les crédits militaires (p. 3384, 3395, 3399) ; la T. V. A. (p. 3384, 3389, 3393, 3397, 3400, 3401) ; les problèmes monétaires (p. 3384, 3393, 3400) ; la taxe professionnelle (p. 3385, 3392, 3397, 3405) ; la taxe d'habitation (p. 3385, 3400) ; les finances locales (p. 3385, 3389, 3390, 3392, 3397, 3400, 3401, 3403) ; le plan Barre de redressement de l'économie (p. 3385, 3391, 3395, 3396, 3397, 3398) ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 3385, 3398) ; les travailleurs immigrés (p. 3385, 3405) ; la politique de la famille (p. 3385, 3395) ; les taxes additionnelles sur les salaires (p. 3385) ; les petites et moyennes entreprises (p. 3386, 3398) ; les « grèves de luxe » (p. 3386) ; le prélèvement conjoncturel (p. 3389) ; le fonds d'équipement des collectivités locales (p. 3389, 3401) ; la situation économique comparée de l'Allemagne et de la France (p. 3391, 3392) ; les centrales nucléaires (p. 3392) ; les dépenses de l'informatique, de « Concorde », du centre Beaubourg (p. 3392) ; la conférence de la Jamaïque (p. 3393, 3400) ; le fonds monétaire international (p. 3393) ; le capitalisme industriel

et financier (p. 3394, 3396, 3399) ; les salaires (p. 3394, 3395, 3396) ; le travail des femmes (p. 3395) ; l'impôt sur le capital (p. 3395) ; les nationalisations (p. 3395) ; les investissements (p. 3397, 3398, 3406) ; la nouvelle économie socialiste (p. 3398, 3399) ; le budget de l'agriculture et du B. A. P. S. A. (p. 3399) ; les équipements agricoles (p. 3399) ; l'épargne (p. 3400) ; les marchés publics à l'étranger (p. 3400) ; l'organisation de conférences d'information pour les élus locaux (p. 3403).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3386 et suiv. ; 3401 et suiv.) ; les deux caractères principaux de ce budget : 1° c'est un instrument de lutte contre l'inflation ; 2° c'est un instrument de changement ; l'évaluation de notre situation économique : progression de la production industrielle, stabilisation de la situation de l'emploi, accentuation du déficit de notre commerce extérieur, accélération de l'inflation ; la modification des anticipations inflationnistes ; (p. 3387) : la consommation ne dépend pas seulement des rémunérations ; les prestations sociales continueront à augmenter ; la limitation de la progression des dépenses de l'Etat ; exécuter le budget en équilibre ; équilibrer le budget au moyen d'un effort fiscal basé sur l'équité ; les allègements fiscaux (impôts sur le revenu et T. V. A.) ; relever les tranches du barème de l'impôt sur le revenu d'un pourcentage égal à celui de la hausse des prix pour inciter au maintien du pouvoir d'achat ; le nouveau barème de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ; les mesures de normalisation fiscale (taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie, plafonnement des frais généraux, lutte contre les facturations de complaisance, publicité du montant de l'impôt sur le revenu...) ; les mesures de justice fiscale (rapport entre fiscalité directe et indirecte) ; le renforcement du contrôle parlementaire (remise en cause des crédits de rémunération du personnel, allègement du budget des charges communes, simplification des taxes parafiscales) ; les mesures structurelles de lutte contre l'inflation seront examinées avec des représentants du Parlement ; les cinq domaines prioritaires :

1° les programmes prioritaires du plan (p. 3388) ; 2° la sécurité ; 3° les collectivités locales (dotation du F. E. C. L., la nationalisation des C. E. S., l'augmentation du V. R. T. S.) ; 4° le renforcement de notre économie ; l'action sur les infrastructures (effort massif au profit du téléphone) ; le développement de la recherche ; les incitations à l'investissement (épargne, fonds propres des entreprises) ; 5° l'effort social : minimum vieillesse, santé, formation professionnelle ; (p. 3401) : l'analyse trop pessimiste des incertitudes actuelles ; les prévisions de l'O. C. D. E. ; réponse à M. Maurice Schumann : la suppression du décalage d'un mois entre le paiement de la T. V. A. et sa déduction ; réponse à M. René Monory : la révision des bilans ; la reprise des investissements ; la charge de l'Etat ; les programmes d'action prioritaires ; réponse à M. Yvon Coudé du Foresto (p. 3402) : le réexamen de certaines interventions ; les contrats obtenus à l'étranger ; les accroissements de charges résultant de la mise en œuvre de la taxe professionnelle ; l'objectif de la loi du 29 juillet 1975 ; les transferts moyens ; les cas particuliers imprévus s'expliquent par la taille des entreprises en cause et par la localisation communale de la taxe ; la réalisation d'un sondage portant sur 40 000 entreprises ; les remises gracieuses et les délais de paiement consentis ; la mise en place d'un comité économique départemental chargé d'examiner les cas d'espèce ; réponse à M. Abel Sempé (p. 3403) : le Parlement associé à une modification éventuelle de la loi ; réponse à M. Joseph Voyant : les distorsions entre l'ancien régime de la patente et le nouveau régime de la taxe professionnelle ; réponse à M. Jacques Descours Desacres : les propos inadmissibles tenus par le secrétaire général du C. I. D. U. N. A. T. I. ; les délais de versement des subventions aux collectivités locales ; réponse à M. Raymond Guyot (p. 3404) : mieux adapter les prestations familiales aux besoins des familles (l'allocation de parent isolé, le futur « complément familial ») ; la défense n'est pas la seule priorité du budget ; réponse à M. Henri Tournan : la situation de l'emploi en France n'est pas plus mauvaise que celle d'autres pays européens ; le Gouvernement n'abandonne pas la politique contractuelle ; compte tenu des prestations sociales, le pouvoir d'achat des Français augmentera de 4 p. 100 en 1977 ; réponse à M. Max Monichon : si les autorisations de programme des budgets civils sont stabilisées, les crédits de paiement progressent en raison de l'accélération des réalisations ; les accords de la Jamaïque ; les achats publics à l'étranger ; l'indexation de l'épargne, le problème de la T. V. A. ; (p. 3405) : croissance et inflation ; juger pour l'instant les conséquences et non encore les résultats de l'action gouvernementale ; l'absence de remède miracle.

Suite de la discussion [24 novembre 1976] (p. 3423 et suiv.).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES :

A. — PREMIERE PARTIE

CONDITIONS GENERALES DE L'EQUILIBRE FINANCIER

Article 1^{er} (autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés) : observations sur le rapport annuel de la Cour des comptes et les suites qui lui sont réservées. — Sont entendus : MM. René Monory, rapporteur général, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances (p. 3423 et 3424) ; amendement n° 25 de M. René Monory, rapporteur général : impôt sur les sociétés ; application des dispositions de la présente loi aux bénéficiaires des exercices clos à compter du 31 décembre 1976 ; adopté (p. 3424) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Après l'article 1^{er} : amendement n° 1 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : création d'un impôt sur les grandes fortunes (p. 3425) ; rejeté (p. 3426) par scrutin public (n° 15, liste des votants, p. 3470, 3471) ; amendement n° 53 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : créer un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles (p. 3425) ; rejeté (p. 3426) par scrutin public (n° 16, liste des votants, p. 3471, 3472) ; amendement n° 52 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : obligation faite au Gouvernement de déposer un projet de loi portant création d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles et fixation du produit minimum de cet impôt à 10 milliards pour 1977 ; irrecevabilité aux termes des articles 34 et 41 de la Constitution (p. 3425, 3426) ; amendement n° 32 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : différer d'un an l'application de la loi du 19 juillet 1976 portant taxation des plus-values ;

rejeté (p. 3426, 3427) ; amendement n° 51 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : 1° remboursement aux collectivités locales de la T. V. A. sur les travaux d'équipement ; 2° modification des conséquences de l'application du quotient familial (p. 3427) ; irrecevable (p. 3428) aux termes de l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances.

Article 2 (fixation du barème de l'impôt sur le revenu de 1976 et mesures d'accompagnement) : amendement n° 73 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances, tendant à permettre l'imposition immédiate de certains revenus de 1977 ; barème applicable ; rejeté (p. 3428, 3429) ; amendement n° 54 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Marie-Thérèse Goutmann : 1° relèvement des tranches les plus basses de l'impôt sur le revenu ; 2° suppression de l'avoir fiscal ; 3° création d'un impôt sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles ; rejeté (p. 3429, 3430) ; amendement n° 2 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : relèvement des tranches les plus basses de l'impôt sur le revenu ; rejeté ; amendement n° 55 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : modification des atténuations d'impôt sur le revenu dues à l'application du quotient familial ; rejeté (p. 3430, 3431) ; amendement n° 34 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : atténuation d'impôt résultant de la prise en compte des enfants à charge dans le cadre du quotient familial ; rejeté après avoir été réservé (p. 3430, 3431 et 3439) ; amendement n° 56 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : déduction spéciale en faveur des bénéficiaires de pensions de retraites ou d'invalidité ; abrogation de l'avoir fiscal ; rejeté (p. 3431) ; amendement n° 26 de M. René Monory, rapporteur général : suppression des dispositions du paragraphe VI relatif à l'affichage dans les perceptions des listes des impôts payés par les contribuables ; adopté (p. 3433 et 3434) par scrutin public (n° 17, liste des votants, p. 3472) ; amendement n° 37 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : ajouter un paragraphe VII : publicité des décisions contentieuses portant sur les impositions ; rejeté (p. 3433 et 3434) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 2 : amendement n° 3 (article additionnel) de M. Jean Cluzel et plusieurs de ses collègues : enjoindre au Gouvernement de déposer, avant la fin de la session, un projet de loi l'habilitant à procéder à un allègement conjoncturel du montant des acomptes d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés ; irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution (p. 3434 et 3435) ; amendement n° 17 (article additionnel) de M. Henri Caillavet : porter à cinq ans le délai de prescription prévu aux articles 1966 et 1971 du code général des impôts ; la prise en considération n'est pas ordonnée (p. 3435 à 3438) ; sous-amendement de M. Marcel Champeix à l'amendement n° 17 de M. Henri Caillavet : allonger la prescription des articles 1966 et 1971 du code général des impôts que pour les contribuables dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions de francs ; devenu sans objet (p. 3436 à 3438) ; amendement n° 18 (article additionnel) de M. Henri Caillavet : relèvement à 200 000 francs de la limite à partir de laquelle les membres des professions libérales sont obligatoirement soumis au régime de la déclaration contrôlée ; irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 3438 et 3439) ; amendement n° 57 (article additionnel) de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Roger Gaudon : déduction pour frais de garde étendue à toutes les mères de famille exerçant une activité professionnelle ; rejeté (p. 3439) ; amendement n° 58 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : 1° pour l'imposition sur le revenu des artisans et commerçants, un abattement d'assiette de 20 p. 100 est appliqué à la partie du bénéfice inférieure ou égale au plafond de la sécurité sociale ; 2° établissement des forfaits sur la base de monographies professionnelles élaborées par des commissions paritaires ; 3° révision périodique du chiffre d'affaires limite permettant l'application du régime du réel simplifié ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 3839 et 3840).

Article 3 (déficits fonciers) : amendement n° 16 de M. Maurice Schumann : imputation des déficits fonciers sur les revenus fonciers en ce qui concerne les monuments historiques (p. 3440) ; non accepté par le Gouvernement (p. 3444) ; lors du vote unique demandé en application de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, amendement n° 4 de M. Georges Lombard et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Francis Palmero : imputation des déficits fonciers afférents aux immeubles acquis ou construits après le 15 septembre 1976 (p. 3440) ; non accepté par le Gouvernement lors du vote unique (p. 3444) ; amendement n° 36 de M. Geoffroy de Montalembert : déficits provenant d'immeubles faisant partie d'exploitations rurales données à bail (p. 3440) ; non accepté par le Gouvernement lors du vote unique (p. 3444) ;

amendement n° 5 de M. Guy Petit : les dispositions fiscales actuelles restent applicables aux travaux exécutés dans le cadre d'une opération de restauration immobilière (p. 3440) ; non accepté par le Gouvernement lors du vote unique (p. 3444) ; amendement n° 39 de M. Max Monichon soutenu par M. Guy Petit : les dispositions fiscales actuelles restent applicables aux déficits fonciers provenant : 1° d'immeubles depuis 10 ans dans un patrimoine ; 2° d'immeubles dont les locataires ont donné congé après occupation continue depuis au moins cinq ans (p. 3440) ; non accepté par le Gouvernement lors du vote unique (p. 3444) ; amendement n° 44 de M. Jean Cluzel : report au 1^{er} janvier 1978 de l'application des nouvelles dispositions concernant l'imputation des déficits fonciers (p. 3440) ; non accepté par le Gouvernement lors du vote unique (p. 3444) ; amendement n° 27 de M. René Monory, rapporteur général : 1° synthèse des amendements précédents sur l'article 3 relatifs à l'imputation des déficits fonciers ; 2° prévoyant le cas des grosses réparations effectuées par le nu-propriétaire (p. 3440, 3443) ; non accepté par le Gouvernement lors du vote unique (p. 3444) ; amendement n° 82 de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances : imputation des déficits fonciers provenant d'immeubles donnés à bail conformément au statut du fermage pendant neuf années ; adopté (p. 3444 à 3448) ; amendement n° 83 de M. Michel Durafour, ministre chargé de l'économie et des finances : maintien des dispositions actuelles au bénéfice des nus-propriétaires effectuant de grosses réparations et aux propriétaires de monuments historiques ; adopté ; vote unique sur l'article 3 et les amendements n° 82 et 83 en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, 7^e alinéa, du règlement du Sénat (p. 3448) ; adoption par scrutin public (n° 18 ; liste des votants, p. 3472).

Article 4 (rémunération des personnes contrôlant une fraction importante du capital d'une société) : amendement n° 28 de M. René Monory, rapporteur général : exception à l'article 158-5 du code général des impôts ; impôt sur le revenu ; personnes détenant plus de 25 p. 100 des droits sociaux dans une société ; prise en compte des salaires et indemnités accessoires (taux de 10 p. 100 pour les sommes dépassant 120 000 francs ; retiré (p. 3448 et 3451) ; amendement n° 6 de M. Jean Cluzel et plusieurs de ses collègues : exception à l'article 158-5 du code général des impôts ; impôt sur le revenu des personnes détenant plus de 25 p. 100 des droits sociaux dans une société ; prise en compte de 90 p. 100 des salaires et indemnités accessoires au-delà de 150 000 francs ; prise en considération puis adopté ; amendement n° 7 de M. Jean Cluzel et plusieurs de ses collègues : réévaluation annuelle de la limite de 150 000 francs ; rejeté ; amendement n° 47 de M. Jean Francou et plusieurs de ses collègues : porter de 25 à 35 p. 100 le pourcentage d'actions à détenir pour bénéficier des dispositions de l'article 4 (exceptions à l'article 158-5 du code général des impôts) ; adopté ; l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 3451).

Après l'article 5 (supprimé par l'Assemblée nationale) : amendement n° 59 (article additionnel) de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Roger Gaudon : échelonnement du paiement de la taxe d'habitation ; irrecevable (p. 3451) aux termes de l'article 40 de la Constitution ; amendement n° 60 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : allègement de la fiscalité frappant les personnes âgées ; simplification des conditions d'exonération ; rejeté (p. 3452).

Article 5 bis (taxe exceptionnelle sur certains éléments du train de vie) : amendement n° 74 de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances : modalités d'assiette et de recouvrement de la taxe exceptionnelle sur les éléments du train de vie ; adopté (p. 3452) ; l'article 5 bis ainsi modifié est adopté (p. 3453).

Avant l'article 6 : amendement n° 61 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. James Marson : diminuer la T. V. A. sur certains produits et créer un impôt annuel sur le capital ; rejeté (p. 3453 et 3454).

Article 6 (baisse du taux normal et unification du taux normal et du taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée) : l'article 6 est adopté (p. 3454).

Après l'article 6 : amendement n° 50 (article additionnel) de M. Jean Cluzel : taux majoré de T. V. A. sur le caviar ; adopté (p. 3454, 3455) ; amendement n° 62 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : remboursement aux collectivités locales de la T. V. A. qu'elles ont acquittée sur leurs travaux ; rejeté (p. 3455) ; un article additionnel nouveau est inséré après l'article 6.

Article 7 (prorogations de dispositions concernant l'agriculture) : l'article 7 est adopté (p. 3455).

Après l'article 7 : amendement n° 23 (article additionnel) de M. Maurice Schumann : suppression de la règle du décalage d'un mois entre le paiement de la T. V. A. sur les achats et sa déduction sur les ventes ; irrecevable (p. 3455 à 3457) aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Article 8 (reconduction du prélèvement conjonctuel contre l'inflation) : amendement n° 63 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : supprimer le prélèvement conjonctuel ; rejeté (p. 3458) par scrutin public (n° 19. — Liste des votants p. 3473 et 3474) ; amendement n° 8 de M. Jean Cluzel et plusieurs de ses collègues : abroger le système d'acompte du prélèvement conjonctuel ; retiré (p. 3458, 3459) ; amendement n° 29 de M. René Monory, rapporteur général : perception du prélèvement conjonctuel si l'augmentation de l'indice des prix des produits manufacturés dépasse non plus 1,7 mais 2 p. 100, pendant cinq mois consécutifs ; réservé puis adopté (p. 3459 et 3461) ; amendement n° 30 de M. René Monory, rapporteur général : suppression du prélèvement conjonctuel si l'augmentation du même indice n'a pas dépassé 2,7 p. 100, pendant six mois consécutifs ; adopté (p. 3460) ; amendement n° 9 de M. Jean Cluzel et plusieurs de ses collègues ; pas de prélèvement conjonctuel pour les entreprises dont la somme algébrique des résultats d'exploitation est négative ou nulle pendant les exercices 1974, 1975 et 1976 ; adopté (p. 3461) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Article 9 (allègements concernant les petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales) : amendement n° 10 de M. Jean Francou : relèvement de 300 000 à 400 000 francs de la limite d'application du prélèvement libératoire aux comptes courants d'associés ; irrecevable (p. 3461) aux termes de l'article 40 de la Constitution ; l'article 9 est adopté.

Article 10 (allègements concernant les sociétés nouvelles) : amendement n° 64 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Marie-Thérèse Goutmann : supprimer cet article (mesures d'allègement en faveur des sociétés nouvelles) ; rejeté (p. 3461 et 3462) ; l'article 10 est adopté (p. 3462).

Après l'article 10 : amendement n° 35 (article additionnel) de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : 1° fixation réglementaire du taux d'amortissement linéaire par profession et nature d'équipement ; 2° limitation de l'amortissement dégressif ; rejeté (p. 3462, 3463).

Article 11 (nouveau barème des droits indirects sur l'alcool) : amendement n° 11 de M. Emile Durieux et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Charles Alliès ; amendements identiques n° 12 de M. Francis Palmero, n° 38 de M. Jean Bac et n° 40 de M. Max Monichon : retour au texte initial du Gouvernement (taxation des alcools) ; pris en considération par scrutin public n° 20. — Liste des votants (p. 3474 et 3475) puis adoptés (p. 3463 et 3467) ; amendement n° 19 de M. Henri Caillavet : ne pas aggraver les différences de taux en ce qui concerne la taxation des apéritifs à base de vin d'une part et celle des vins doux naturels d'autre part ; adopté (p. 3463, 3465 et 3467) ; amendement n° 24 de M. Georges Marie-Anne et plusieurs de ses collègues : soustraire les rhums à la nouvelle augmentation du droit de consommation sur les alcools de bouche ; retrait ; l'article 11 ainsi modifié est adopté (p. 3467).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Charles Alliès, Auguste Amic, Jean Bac, Jean de Bagnoux, René Ballayer, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Philippe de Bourgoing, Henri Caillavet, Marcel Champeix, Jean Cluzel, Yvon Coudé du Foresto, Jacques Descours Desacres, Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances ; Jean Francou, Roger Gaudon, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Fernand Lefort, Georges Marie-Anne, James Marson, Max Monichon, René Monory, rapporteur général ; Geoffroy de Montalembert, Michel Moreigne, Francis Palmero, Jean Périquier, Guy Petit, Maurice Schumann, Abel Sempé, Henri Tournan, Jacques Verneuil.

Suite de la discussion [25 novembre 1976] (p. 3478 et suiv.).

Suite de la première partie : conditions générales de l'équilibre financier.

Article 12 (allègement des droits de mutation à titre gratuit) : amendement n° 20 de M. Henri Caillavet : droits successoraux ; majorations dans les abattements de base ; imposition plus sévère des successions importantes ; retiré (p. 3478 à 3480) ; l'article 12 est adopté (p. 3480).

Article 12 bis (relèvement des tarifs du droit de timbre de dimension) : l'article 12 bis est adopté (p. 3480).

Article 13 (nouveau barème du droit annuel de francisation et de navigation sur les navires de plaisance ou de sport) : l'article 13 est adopté (p. 3480).

Après l'article 13 : amendement n° 13 (article additionnel) de MM. Robert Parenty et Jean Colin, soutenu par M. Pierre Schiélé : unification progressive des taux de la taxe d'habitation jusqu'en 1979 ; retiré (p. 3481 et 3482) ; amendement n° 21 (article additionnel) de M. Henri Caillavet : étalement dans le temps de l'application du taux unique de la taxe d'habitation ; retiré ; amendement n° 65 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : exonération des taxes sur les salaires pour les associations de jeunesse agréées ; irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution (p. 3483 et 3484) ; amendement n° 75 (article additionnel) de M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : création d'une taxe sanitaire et d'organisations des marchés de la viande substituée à la taxe sanitaire et à la taxe de visite et de poinçonnage ; adopté (p. 3484 à 3486) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi (p. 3486).

Article 14 (dispositions relatives aux affectations) : l'article 14 est adopté (p. 3486).

Article 15 (fonds spécial d'investissement routier) : amendement n° 66 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : portant à 25 p. 100 le taux du prélèvement opéré sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, perçu au profit du fonds spécial d'investissement routier ; irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances du 2 janvier 1959 (p. 3486 et 3487) ; amendement n° 14 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : augmentation du taux du prélèvement opéré sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, prévu au profit du F. S. I. R. ; irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances du 2 janvier 1959 ; rejet (p. 3490) de l'article 15 par scrutin public (n° 21. — Liste des votants p. 3547 et 3548) ; l'article 15 est donc supprimé.

Après l'article 15 : amendement n° 45 (article additionnel) de M. Francis Palmero : pour préserver l'existence des petites salles de cinéma, création d'une taxe compensatoire, additionnelle au prix des places, dont le produit est versé au « Fonds de soutien à l'industrie cinématographique » ; retiré (p. 3490, 3491) ; l'amendement précédent est repris par M. Jacques Carat et déclaré irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances du 2 janvier 1959 (p. 3491).

Articles 16 et 17 : supprimés par l'Assemblée nationale.

Article 18 (détaxation des carburants agricoles) : amendement n° 67 de M. Jacques Eberhard et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Roger Gaudon : 1° ramener au taux zéro la T. V. A. perçue sur les fuels à usage agricole ; 2° suppression des provisions pour fluctuation des cours des sociétés pétrolières ; rejeté (p. 3491, 3492), l'article 18 est adopté (p. 3492).

Article 18 bis (application de la réforme de la fiscalité locale) : l'article 18 bis est adopté (p. 3492).

Article 19 (confirmation de dispositions législatives antérieures) : l'article 19 est adopté (p. 3492).

Article 19 bis (revalorisation des rentes viagères) : amendement n° 48 de M. Francis Palmero : supprimer cet article relatif à la revalorisation des rentes viagères ; retiré (p. 3494, 3495) ; amendement n° 41 de M. Max Monichon, soutenu par M. Paul Guillard : ne pas supprimer la majoration de mise en service pour les rentes différées sans possibilité de rachat et sans option en capital ; adopté (p. 3495, 3496) ; amendement n° 68 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : indexation des rentes viagères privées ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 3496) ; l'article 19 bis ainsi modifié est adopté (p. 3497).

Après l'article 19 bis : amendement n° 49 (article additionnel) de M. Francis Palmero et plusieurs de ses collègues : élever de 20 000 à 25 000 francs de plafond fiscal en dessous duquel les arrérages font l'objet d'un abattement spécial ; retiré (p. 3497) ; amendement n° 49 rectifié de M. Michel Durafour, ministre chargé de l'économie et des finances : élever de 20 000 à 22 000 francs, et non pas jusqu'à 25 000 francs comme le proposait M. Francis Palmero, le plafond fiscal en dessous duquel les arrérages font l'objet d'un abattement spécial ; adopté (p. 3497) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

Article 20 : supprimé par l'Assemblée nationale.

Article 21 (formation professionnelle continue : participation des employeurs) : l'article 21 est adopté (p. 3497).

Avant l'article 22 : amendement n° 69 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : communiquer aux collectivités avant le 1^{er} décembre la somme dont elles disposeront l'année suivante au titre du V. R. T. S. ; retiré (p. 3497 et 3498) ; amendement n° 71 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : tenir compte du montant des indemnités de chômage total et partiel pour le calcul du V. R. T. S. ; irrecevable (p. 3498) aux termes de la loi organique relative aux lois de finances du 2 janvier 1959 ; amendement n° 70 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : 1° remplacer l'indice 170 par l'indice 182 ; 2° institution d'une taxe spéciale sur le produit de la vente d'armements à l'étranger ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Article 22 (équilibre général du budget [Etat A]) : amendement n° 91 de M. Michel Durafour, ministre chargé de l'économie et des finances : état A (évaluations de recettes pour 1977) ; récapitulation des conséquences des votes précédents du Sénat ; adopté (p. 3508, 3509) ; l'article 22 et l'état A ainsi modifiés sont adoptés (p. 3509).

Ont pris part à la suite de la discussion des articles de la première partie : MM. Auguste Amic, René Ballayer, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, Philippe de Bourgoing, Henri Caillavet, Jacques Carat, Marcel Champeix, Jacques Descours Desacres, Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances ; Roger Gaudon, Paul Guillard, Michel Kauffmann, Fernand Lefort, Ladislas du Quart, Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ; René Monory, rapporteur général ; Francis Palmero, Auguste Pinton, Pierre Schiélé, Robert Schmitt, Raoul Vadepied.

Article 24 (mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils), **l'article 25** (mesures nouvelles : dépenses en capital des services civils), **l'article 30** (budgets annexes : services votés) et **l'article 31** (budgets annexes : mesures nouvelles) sont réservés jusqu'après l'examen des crédits (p. 3509).

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Discussion [25 novembre 1976] (p. 3510 et suiv.).

Sont entendus : MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial ; Francisque Collomb, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (industrie) ; Michel Chauby, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (recherche scientifique, énergie atomique et informatique) ; Jean Fleury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (recherche scientifique et technique) ; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Jean-François Pintat, André Rabineau, Auguste Billiemaz, Georges Cogniot, Maurice Vérillon, Guy Schmaus, André Barroux.

a) *Interventions des sénateurs* : les crédits (p. 3510, 3512, 3512, 3527, 3532) ; le contrôle de la Cour des comptes (p. 3510) ; le commissariat à l'énergie atomique (p. 3510, 3512, 3513, 3514, 3517, 3526, 3527) ; la recherche (p. 3510, 3513, 3516, 3517, 3518, 3519, 3126, 3527) ; les matières premières (p. 3511, 3516) ; les services extérieurs du ministère (p. 3511) ; le bureau des recherches géologiques et minières (p. 3511) ; le plan « cuivre » (p. 3511) ; la délégation aux économies de matières premières (p. 3511) ; le charbon (p. 3512, 3523, 3524) ; l'institut de développement industriel (p. 3512) ; le système d'allocation de recherches (p. 3512, 3527) ; le centre national d'études spatiales (p. 3512) ; le centre national pour l'exploitation des océans (p. 3512, 3518) ; l'institut de recherche d'information et d'automatique (p. 3512) ; le fonds de la recherche scientifique et technique (p. 3513) ; le plan « calcul » (p. 3513) ; l'industrie informatique (p. 3513, 3518, 3526) ; la recherche fondamentale (p. 3513, 3527) ; l'énergie nucléaire (p. 3513, 3514, 3515, 3517, 3523, 3524, 3528, 3529) ; les problèmes de l'énergie et du pétrole (p. 3512, 3514, 3515, 3523, 3524, 3525, 3529, 3530) ; les réacteurs (p. 3514, 3523) ; la réorganisation administrative des services du ministère (p. 3514) ; le plan de lutte contre l'inflation (p. 3514, 3525) ; les investissements (p. 3515, 3517, 3522, 3525, 3529) ; l'industrie sidérurgique (p. 3512, 3522) ; le bâtiment (p. 3515) ; la concurrence du Japon (p. 3515, 3518, 3522) ; l'industrie automobile (p. 3515) ; les machines-outils (p. 3515, 3525) ; l'industrie chimique (p. 3515) ; les engrais (p. 3515) ; l'industrie pharmaceutique (p. 3515) ; l'industrie textile (p. 3515, 3525) ; l'industrie du meuble (p. 3515, 3516) ; les ressources marines animales (p. 3517) ; les transports (p. 3517) ; le centre national des études spatiales C. N. E. S. (p. 3518, 3526) ; la délégation à la recherche industrielle et le rapport Cabanne (p. 3518, 3519) ; les petites

et moyennes entreprises (p. 3522, 3532) ; la politique européenne (p. 3523) ; l'industrie pétrolière française (p. 3523) ; l'Agence pour les économies d'énergie (p. 3524) ; l'énergie hydraulique, marémotrice, solaire, géothermique (p. 3525, 3530) ; les barrages sur le Rhône (p. 3525) ; l'Institut Pasteur (p. 3526) ; les personnels scientifiques (p. 3527, 3532) ; la recherche universitaire (p. 3527) ; les sociétés multinationales (p. 3528, 3532) ; l'emploi (p. 3525, 3527, 3528, 3529) ; les besoins d'investissements d'E. D. F. (p. 3529).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3519) : les trois principes de la politique de l'industrie, de l'énergie et de la recherche : 1° indépendance, 2° restructuration, 3° priorité de la recherche ; l'approvisionnement en énergie et en matière première ; restreindre la consommation de pétrole. Les économies d'énergie en France (suppression des gaspillages, modification des installations domestiques et industrielles) ; (p. 3520) : la récupération de la chaleur ; le développement de sources alternatives d'énergie (gaz, charbon, électricité nucléaire, énergies nouvelles...) ; la prospection pétrolière ; la constitution d'un stock de sécurité pour l'approvisionnement en matières premières minérales, l'attitude du Gouvernement à l'égard des entreprises publiques du secteur de l'énergie (contrôles de gestion, financement des investissements) ; la mutation du commissariat à l'énergie atomique ; le charbon ; la régression inéluctable de certains bassins (Nord, Centre-Midi) ; la conjoncture et la politique industrielle ; la reprise a été inégale suivant les secteurs ; le soutien aux investissements et l'effort à l'exportation en France (industries de biens d'équipement) ; surveiller les importations ; le redéploiement industriel ; l'effort de la France dans les domaines de technologies avancées (aéronautique, nucléaire) ; le développement des techniques de pointe (électronique, informatique) ; la modernisation des secteurs traditionnels (sidérurgie, entreprises chimiques) ; la spécialisation dans les produits à haute technicité dans les secteurs de l'industrie mécanique (machines-outils) ; l'aide de l'Etat à la recherche industrielle et au développement de produits nouveaux ; (p. 3521) : le nouveau délégué à la recherche industrielle et à la technologie ; l'action des centres techniques. La consolidation et l'élargissement des industries de pointe ; le bien-fondé de la politique de développement de l'électronique ; l'informatique. Le développement général des activités électroniques et péri-informatiques ; l'effort dans le secteur des composants électroniques et du matériel de qualité destiné au grand public ; l'industrie nucléaire ; parvenir au premier plan afin d'exporter des réacteurs à eau ordinaire et des surégénérateurs ; le caractère prioritaire de la recherche ; mettre en place une politique active et suivie de l'emploi scientifique (créations d'emplois, allocations de recherche, mobilité) ; la recherche mise au service de la réalisation des objectifs prioritaires du VII^e Plan (recherche de sources d'énergie et de matières premières, amélioration des conditions de vie et du cadre de vie, coopération scientifique avec les pays en voie de développement) ; (p. 3530) : *réponse à M. Jacques Descours Desacres* : le contrôle des assemblées et l'absence de clarté des fascicules budgétaires. Le montant des crédits de la recherche ; le plan calcul ; la restructuration de l'industrie informatique ; la situation de la sidérurgie en France ; *réponse à M. Francisque Collomb* : l'industrie automobile française ; le textile ; *réponse à M. Michel Chauty* : l'effort de sûreté et de protection dans le domaine nucléaire ; les réalisations dans le domaine de l'informatique ; (p. 3531) : *réponse à M. Jean Fleury* : les centres techniques ; les taxes parafiscales dans le domaine industriel ; les résultats de la recherche française ; *réponse à M. Jean-François Pintat* : la sidérurgie ; les relations avec le Japon ; l'infrastructure d'Ambès ; *réponse à M. André Rabineau* : l'industrie nucléaire ; les économies d'énergie ; *réponse à M. Auguste Billiemaz* : les barrages sur le Rhône ; *réponse à M. André Barroux* : la rentabilité des installations hydrauliques ; *réponse à M. Georges Cogniot* : le C.E.A. et le C.I.I. ; *réponse à M. Maurice Vérillon* : l'emploi des scientifiques ; (p. 3532) : *réponse à M. Guy Schmaus* : la modernisation de l'industrie ; l'uranium ; le surégénérateur Super-Phénix ; *réponse à M. André Barroux* : l'importance des investissements.

Examen des crédits (p. 3533 et suiv.).

Après l'article 45 : amendement n° 92 (article additionnel) de MM. René Monory, rapporteur général et Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : ventilation des crédits de subventions au commissariat à l'énergie atomique conforme aux dispositions de la loi organique du 2 janvier 1959 ; adopté (p. 3533).

Etat B. — TITRE III : amendement n° 77 de MM. René Monory, rapporteur général et Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial : diminution des crédits du titre III (enquêtes auprès des entreprises) ; retiré (p. 3533, 3534) ; le titre III est adopté (p. 3534) ; TITRE IV : adopté (p. 3534).

Etat C. — TITRE V : amendement n° 78 de MM. René Monory, rapporteur général et Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre V (études) ; retiré (p. 3534, 3535) ; le titre V est adopté (p. 3535) ; TITRE VI : adopté (p. 3535).

Ont pris part à la discussion des crédits : MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial ; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Guy Schmaus.

Suite de la discussion [26 novembre 1970].

COOPERATION

Discussion (p. 3550 et suiv.).

Sont entendus : MM. Robert Schmitt, rapporteur spécial ; Louis Martin, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères ; Maurice Vérillon, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Robert Galley, ministre de la coopération ; Jean Périquier, Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Pierre Croze.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3550, 3552, 3554, 3555, 3559, 3560) ; les besoins de l'Afrique (p. 3550, 3552, 3553, 3558, 3561) ; le personnel de coopération (p. 3550, 3552, 3554, 3559, 3560) ; la coordination des organismes nationaux et internationaux (p. 3550, 3558) ; la coopération technique (p. 3550, 3554, 3559, 3560) ; la coopération culturelle (p. 3550, 3554, 3555) ; la coopération militaire (p. 3551) ; la coopération scientifique (p. 3551, 3555, 3558) ; l'aide au développement économique (p. 3551) ; les condamnations de la France à l'O.N.U. et à la conférence de Colombo (p. 3551, 3553, 3559) ; le jumelage des collectivités locales (p. 3551, 3553) ; les aspects politiques de la coopération (p. 3552, 3554, 3558, 3559, 3561) ; l'Angola (p. 3552) ; la formation des cadres africains (p. 3552) ; les populations rurales (p. 3553) ; les projets d'infrastructures (p. 3553, 3554) ; la conférence sur la coopération économique internationale (p. 3553) ; la scolarisation des jeunes Français de l'étranger (p. 3554) ; les centres culturels (p. 3554, 3555) ; le sort des otages : Mme Claustre (p. 3558) ; l'Afrique australe (p. 3559) ; le néo-colonialisme des entreprises capitalistes (p. 3559) ; les accords de Lomé (p. 3560) ; les travailleurs immigrés (p. 3560) ; les coopérants médecins (p. 3560) ; l'aide aux pays du Sahel (p. 3561) ; les professeurs des écoles françaises (p. 3561).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3555) : l'Afrique souhaite que la France l'aide : les incertitudes où se trouve plongé le continent africain ; (p. 3556) : ce budget est marqué par la conjoncture économique défavorable ; une des priorités de l'enveloppe globale est la recherche ; l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer ; la stabilité de ce budget peut inciter à des réflexions salutaires ; il importe de privilégier de plus en plus certains secteurs de l'enseignement supérieur ; le rôle de la caisse centrale de coopération économique. Les opérations conjointes effectuées avec d'autres pays ; le fonds européen de développement ; l'harmonisation ne doit en aucun cas réduire l'ensemble des aides au plus petit dénominateur commun ; (p. 3557) : l'information du public est indispensable ; une coopération durable doit être fondée sur le respect de la dignité de chacun et la franchise réciproque ; *réponse à M. Louis Martin* : l'importance du milieu rural, les opérations de développement agricole ; l'importance de l'aide publique accordée par la France ; *réponse à M. Maurice Vérillon* : l'assistance technique ; la dette ; le cours des matières premières ; (p. 3561) : *réponse à M. Louis Martin* : l'assistance technique ; les coopérants ; le bureau de liaison et d'appui des coopérants techniques ; le séjour en Afrique ; la réinsertion des coopérants ; le problème de la formation des étudiants africains en France ; les barrages ; (p. 3562) : *réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann* : le financement international des barrages ; les ventes d'armes aux pays en voie de développement ; *réponse à M. Pierre Croze* : la protection sociale des Français de l'étranger ; la situation des Français engagés sur place par un contrat de droit local ; *réponse à M. Jean Périquier* : les installations métropolitaines du G.E.R.D.A.T.

Examen des crédits (p. 3562).

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV : adoptés.

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : adoptés.

LEGIION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBERATION

Discussion [26 novembre 1976] (p. 3563 et 3564).

Sont entendus : MM. Pierre Prost, rapporteur spécial ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3563) : le budget, les missions de la grande chancellerie, les effectifs de l'ordre national du Mérite, les croix de chevalier de la Légion d'honneur aux anciens combattants de 1914-1918, aux anciens maires, les personnels, les maisons d'éducation, le budget de l'ordre de la Libération ; (p. 3564) : le rattachement envisagé des services de l'ordre de la Libération aux services de la Légion d'honneur ;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3564) : la très haute qualité des résultats obtenus aux examens par les élèves des deux maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Les anciens combattants de la guerre de 1914-1918. Les maires ayant plus de trente ans de mandat.

Examen des crédits.

Budget annexe de la Légion d'honneur : adopté (p. 3564).

Budget annexe de l'Ordre de la Libération : adopté (p. 3564).

JUSTICE

Discussion [26 novembre 1976] (p. 3563 et suiv.).

Sont entendus : MM. Georges Lombard, rapporteur spécial ; Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jacques Eberhard, Edgard Tailhades, Louis Le Montagner, Félix Ciccolini.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3564, 3567, 3568, 3570, 3571, 3572, 3573) ; l'effort de réorganisation de la justice depuis 1973 (p. 3564, 3572) ; la justice, d'après la *Gazette du Palais* (p. 3565) ; les équipements (p. 3565, 3566, 3567, 3568, 3572) ; les personnels judiciaires (p. 3565, 3566, 3567, 3568, 3570, 3572) ; la crise de la justice et la surcharge des tribunaux (p. 3565, 3566, 3567, 3571, 3572, 3573) ; les greffes (p. 3566, 3568, 3572) ; les services pénitentiaires (p. 3566, 3572) ; les prisons (p. 3566, 3567) ; les charges de justice des collectivités locales (p. 3566, 3568, 3572) ; la cour d'appel de Versailles (p. 3566, 3572) ; l'inflation de textes à caractère pénal (p. 3567) ; les agents de constatation (p. 3567) ; l'arbitrage (p. 3567) ; le droit européen (p. 3567) ; les juges de la conciliation (p. 3567) ; l'informatique et la documentation juridique automatisée (p. 3568, 3573) ; l'informatique et les libertés (p. 3568, 3573) ; les conseils de prud'hommes (p. 3570, 3573) ; les injustices sociales et économiques (p. 3570) ; l'aide judiciaire et la justice de classe (p. 3571) ; la délinquance juvénile (p. 3571) ; le bilan de la réforme du divorce (p. 3572) ; les tribunaux de commerce (p. 3573) ; les frais de justice (p. 3573) ; les délais devant les juridictions administratives (p. 3573) ; le règlement et la loi (p. 3574) ;

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3568) : les moyens dont dispose l'appareil judiciaire et pénitentiaire sont insuffisants ; le rythme d'augmentation réelle ; les textes importants adoptés ces dernières années par le Parlement ; (p. 3569) : la tâche des greffes ; le ministère de la justice doit accéder aux formes modernes de la gestion administrative ; la forme de budget de programme serait très utile. La répartition géographique des moyens du ministère. Le problème de la cour d'appel de Versailles. La déconcentration administrative en cours à Orléans ; les rôles du ministre de la justice : le premier des auxiliaires de justice, le gardien de la loi (la codification) ; responsable de l'action publique ; (p. 3570) : la justice non répressive ; *réponse à M. Jacques Thyraud* : les procédures de conciliation ; (p. 3574) ; *réponse à M. Georges Lombard* : le système d'habilitation des établissements et services privés de rééducation ; *réponse à M. Louis Le Montagner* : les lenteurs de la justice. L'informatique et les libertés. Les tribunaux de commerce ; l'assouplissement du régime pénitentiaire ; la réforme du divorce ; *réponse à MM. Edgar Tailhades et Félix Ciccolini* : les insuffisances du budget ; le rôle de la justice ; la justice est le cœur de l'Etat ; (p. 3575) : ne pas séparer la justice de l'Etat ; *réponse à M. Jacques Eberhard* : le jeu de la force dans l'Histoire et l'élimination de la justice de l'Etat au profit de la force.

Examen des crédits (p. 3575 et 3576).

Etat B. — TITRE III : amendement n° 76 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois ; réduction des crédits du titre III (cour d'appel de Versailles) ; retiré (p. 3575) ; amendement n° 85, identique au précédent, de MM. René Monory, rapporteur général et Georges Lombard, rapporteur spécial, soutenu par M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; retiré (p. 3575 et 3576) ; le titre III est adopté (p. 3576) par scrutin public (n° 22, liste des votants, p. 3579 et 3580) ; TITRE IV : adopté (p. 3576).

Ont pris part à la discussion des crédits : MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Discussion [27 novembre 1977] (p. 3581 et suiv.).

Sont entendus : MM. Bernard Chochoy, rapporteur spécial ; Pierre Marzin, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications ; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Gérard Minvielle, Paul d'Ornano, Charles Ferrant, James Marson, Jean Colin.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3582, 3583, 3591, 3592, 3593, 3595, 3597, 3602) ; la sauvegarde du service public (p. 3582, 3591, 3598) ; les équipements (p. 3582, 3583, 3584, 3592, 3597) ; le transport et les tarifs de la presse (p. 3583, 3591, 3592, 3595) ; les caisses d'épargne (p. 3583) ; les télécommunications et le téléphone (p. 3583, 3584, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3598, 3602) ; la commutation électronique (p. 3583, 3585) ; l'équipement téléphonique dans les zones rurales (p. 3583, 3594, 3595) ; les personnels et l'emploi (p. 3583, 3584, 3586, 3592, 3594, 3596, 3597, 3598, 3602) ; les emprunts (p. 3583, 3592) ; les chèques postaux (p. 3584, 3592, 3595, 3598) ; la facturation des taxes téléphoniques (p. 3585, 3596) ; l'automatisation (p. 3584, 3591, 3592, 3595, 3596) ; la recherche et le centre national d'études des télécommunications (p. 3585) ; le câble entre la France et les Etats-Unis (p. 3585) ; la politique industrielle (p. 3585) ; le contrôle des prix (p. 3586) ; la concurrence internationale (p. 3586) ; la privatisation (p. 3592) ; la sous-traitance (p. 3596, 3597) ; les salaires et la politique indemnitaire (p. 3592, 3597) ; l'affaire « Transpac », réseau public de transmission de données informatiques (p. 3593, 3596) ; le statut des receveurs, receveurs-distributeurs et chefs de centres (p. 3593, 3598, 3599) ; le service postal en zone rurale (p. 3594, 3596, 3598) ; les poteaux de bois dans les départements forestiers (p. 3594) ; les lignes souterraines (p. 3594) ; la nécessité d'un service séparé pour la poste et les services financiers (p. 3595) ; les « boutiques » de télécommunications (p. 3595) ; les logements de fonction des chefs de centre ou de recette (p. 3596).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3586) : *réponse à M. Bernard Chochoy* sur la question de l'unité des postes et télécommunications ; (p. 3587) : les différentes masses de ce projet de budget ; la modernisation de la poste (mécanisation du tri postal ; nouveaux centres de tri ; réseau des établissements postaux) ; le programme d'équipement téléphonique (le délai moyen de raccordement ; les lignes rurales ; la densité des cabines ; les nouveaux services de télécommunications) ; les effectifs ; (p. 3588) : les décisions capitales prises en 1976 ; la commutation électronique temporelle ; la situation de l'industrie française de commutation téléphonique : le personnel ; les conditions de travail ; la résorption de l'auxiliaire ; la politique sociale menée par le Gouvernement : les dépenses de fonctionnement des services sociaux, les équipements sociaux, l'accession à la propriété ; (p. 2589) ; la révision du style des relations de cette administration avec les usagers ; la poste française (zone rurale : politique de la présence postale ; contacts pris avec différents ministères pour étudier l'aide que la poste pourrait leur apporter) ; les télécommunications : le programme gouvernemental de développement de l'équipement téléphonique du pays ; la politique d'implantation d'agences et d'annexes commerciales ; les cabines téléphoniques, la télé-information ; le nouveau réseau de transmission de données utilisant la technique de commutation par paquets, le « Transpac » ; (p. 3590) : les services offerts aux personnes âgées et aux handicapés physiques (le rôle du téléphone, l'âge de priorité, l'aide aux personnes âgées ayant de faibles ressources) ; *réponse à M. Bernard Chochoy* sur les problèmes de financement ; le compte prévisionnel « financement à déterminer » ; les tarifs ; la capacité d'emprunt ; les charges dues au déficit des transports de presse et des services financiers de la poste ; les chèques postaux et la création d'un groupe

de travail interministériel à ce sujet; (p. 3591): la priorité accordée à la poste et aux télécommunications correspond à un choix politique; (p. 3599): *réponse à M. Edouard Bonnefous*: les incidents techniques résultant du développement et de la restructuration du réseau téléphonique; *réponse à M. Bernard Chochoy*: la fiscalisation de la gratuité des logements des receveurs; le protocole de 1974; l'application du relevé des propositions dans le domaine catégoriel et indemnitaire; (p. 3600): *réponse à MM. Bernard Chochoy et Pierre Marzin*: l'impact du développement des communications sur l'emploi; les carnets de commandes de l'industrie des télécommunications à l'exportation; la formation des agents; le nombre excessif des matériels en service; la commutation électronique; l'endettement des P. T. T. à l'égard de l'étranger; *réponse à M. Gérard Minvielle*: les engagements financiers pris en ce qui concerne ce budget; *réponse à M. Charles Ferrant et Jean Colin*: la situation des fonctionnaires du corps des receveurs et des chefs de centre des P. T. T.; *réponse à M. Paul d'Ornano*: la poste dans les zones rurales; l'antenne administrative polyvalente; les poteaux en bois; le problème des auxiliaires; *réponse à M. Charles Ferrant*: le financement du déficit de la presse et des chèques postaux; (p. 3601): les rapports entre les postes et les télécommunications; la facturation détaillée des communications téléphoniques; *réponse à M. Gérard Minvielle*: le problème de « Transpac » géré par une société d'économie mixte. Le problème de la sous-traitance. Les effectifs; *réponse à M. James Marson*: le financement des investissements; les problèmes sociaux; *réponse à M. Jean Colin*: les centres de tri; les services financiers; la politique sociale.

Examen des crédits (p. 3602 et 3603).

Services votés. — CRÉDITS: adoptés (p. 3602).

Mesures nouvelles. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME. — *Explications de vote*: MM. Jean Colin (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès), Pierre Carous (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République); adoptées (p. 3603) par scrutin public (n° 23, liste des votants, p. 3610 et 3611); CRÉDITS: adoptés (p. 3603).

Suite de la discussion [28 novembre 1976].

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Discussion (p. 3614 et suiv.).

Sont entendus: MM. Louis Jung, rapporteur spécial; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer); Louis Virapoullé, Marcel Champeix, Paul Guillard, Georges Marie-Anne, Marcel Gargar, Léopold Heder, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Albert Pen, Georges Repiquet, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances.

a) *Interventions des sénateurs*: le budget (p. 3614, 3615, 3617, 3622, 3623, 3624, 3627); les liaisons maritimes et aériennes (p. 3614, 3620, 3629); l'administration (p. 3614, 3619); la situation économique locale (p. 3614, 3623, 3625, 3626, 3627, 3628); la départementalisation (p. 3614, 3615, 3617, 3618, 3620, 3621, 3622, 3626, 3627); l'industrialisation (p. 3614, 3620, 3622, 3623, 3624); les productions agricoles (p. 3614, 3619, 3620, 3622, 3625, 3626); Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3614, 3615, 3628, 3629, 3630); la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon et l'extension des eaux territoriales du Canada (p. 3614, 3615, 3629); Mayotte (p. 3614, 3615, 3618, 3620, 3634, 3635); la Guyane (p. 3614, 3620, 3625, 3626, 3627); la Réunion (p. 3614, 3619, 3631); l'emploi (p. 3614, 3622, 3623, 3626, 3627); les équipements (p. 3615, 3622); l'action culturelle (p. 3615, 3623); le bureau pour le développement des migrations d'outre-mer B. U. M. I. D. A. M. (p. 3615); la natalité et le chômage (p. 3618, 3623, 3625, 3626, 3627); l'autonomie et l'autodétermination (p. 3618, 3621, 3628, 3631, 3635); le voyage aux Antilles du Président de la République (p. 3620); le commerce (p. 3620, 3622, 3626, 3627); la réforme foncière aux Antilles (p. 3620); la liaison maritime Antilles—Nantes (p. 3620); les ressources financières des Antilles (p. 3622); la proposition de loi adoptée par le Sénat le 22 juin 1976 relative au développement des D. O. M. (p. 3623); le Parlement, chambre d'enregistrement (p. 3623); la Guadeloupe (p. 3623, 3624); l'indemnisation des victimes de l'évacuation due aux activités de la Soufrière (p. 3623); le centre d'art populaire de Pointe-à-Pitre (p. 3623); le « plan vert » de la Guyane (p. 3625); les usines de pâte à papier à la Guyane (p. 3625); l'exposition « La France aux quatre coins du monde » (p. 3625); le Marché commun (p. 3625, 3627); l'élevage bovin à la Guyane (p. 3627); la santé publique à la Guyane (p. 3625); les fermes-pilotes à la Guyane (p. 3626); les investissements du Venezuela à la Guyane (p. 3627); les accords de Lomé (p. 3627); les D. O. M. et le programme commun de la gauche (p. 3631); le tourisme

à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3629); le monopole des grandes sociétés métropolitaines en matière de travaux publics à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3630); le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et Mayotte (p. 3635).

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 3615): les crédits du Bumidom n'ont pas été réduits, ils permettront même un accroissement du nombre des migrants en provenance de la Réunion; les rémunérations des fonctionnaires de la Réunion; Saint-Pierre-et-Miquelon accède au statut de département d'outre-mer; les manifestations de la Soufrière; (p. 3616): l'augmentation de l'aide de l'Etat aux D. O. M. qui deviennent de plus en plus des départements comme les autres; les grandes lignes de la politique du Gouvernement à l'égard de ces départements sur le plan des institutions, sur le plan social et en ce qui concerne la départementalisation économique; le développement de l'irrigation; les crédits du F. I. D. O. M.; l'agriculture restera longtemps le principal créateur d'emplois; (p. 3617): le problème de l'emploi (les chantiers de chômage; l'assimilation de la législation sur l'emploi); l'action culturelle; les problèmes de la jeunesse; les capitaux restent dans les départements d'outre-mer et s'y investissent plus qu'auparavant; (p. 3630): *réponse à M. Marcel Champeix*: les ambiguïtés du programme commun; dans ce programme, les D. O. M. figurent au chapitre de la politique étrangère; autodétermination et autonomie; (p. 3631): les propos de M. Marchais sur la Corse; la Réunion était un territoire désert avant d'être un département français; l'autodétermination d'un département n'a pas de sens; *réponse à M. Louis Virapoullé* (p. 3632): l'intervention des ministères techniques; les propos du Président de la République sur l'autonomie; l'autonomie implique une diminution de la solidarité; la suppression, pour les fonctionnaires de la Réunion, de l'index de correction dû au franc C. F. A.; le maintien de l'indemnité de vie chère; les congés; le développement des P. M. E.; les problèmes des producteurs de vanille, de géranium, de sucre; les employeurs de main-d'œuvre agricole; *réponse à M. Paul Guillard*: la diversification des productions; la réforme foncière; Mayotte; *réponse à MM. Paul Guillard et Léopold Heder*: le plan prévu pour la Guyane sera réalisé (grâce aux crédits d'un programme d'action prioritaire du Plan et à ceux du F. I. D. O. M., ainsi que grâce au lancement d'un emprunt de 500 millions); c'est la départementalisation qui permet la mise en œuvre de ce plan; (p. 3633): la création d'une mission interministérielle chargée de la coordination de l'ensemble des actions entrant dans le plan global de développement de la Guyane; les avantages du Marché commun pour les D. O. M.; les fermes-pilotes guyanaises ne seront pas fonctionnalisées; les Guyanais auront priorité pour s'y installer; *réponse à M. Georges Marie-Anne*: la départementalisation économique est la plus difficile; permettre aux D. O. M. d'avoir un niveau économique comparable à celui des pays du Marché commun; l'efficacité du système départemental, notamment pour la redistribution sociale; la protection du rhum des Antilles; l'aide à l'ananas; la diminution de la production de canne à sucre en Martinique; *réponse à M. Marcel Gargar*: les conséquences de l'éruption du volcan de la Soufrière; l'aide aux producteurs de bananes; l'impôt de majoration exceptionnelle; les neuf dixièmes de l'action de l'Etat réalisés par les ministères techniques; les parts respectives du F. I. D. O. M. local et du F. I. D. O. M. central; les équipements publics réalisés dans les D. O. M. depuis quelques années; (p. 3634): la concertation avec les élus des D. O. M.; *réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann*: l'élevation du niveau de vie dans les D. O. M.; l'entrée de ces départements dans le Marché commun; les directives du Marché commun permettent de pallier tous les risques que pourrait entraîner l'application des règles communautaires aux produits tels que le rhum et la banane; le chômage et son indemnisation dans les D. O. M.; *réponse à M. Albert Pen*: les conditions de la réussite de la départementalisation de Saint-Pierre-et-Miquelon; les négociations avec le Canada sur la zone des 200 milles; l'aide à la pêche industrielle; la rémunération des fonctionnaires (indemnité de vie chère, parité avec le secteur privé); la nouvelle piste de l'aérodrome; l'action directe des ministères techniques; vers la gestion de l'ensemble des D. O. M. par le ministère de l'intérieur; à l'heure actuelle, la nécessité du secrétariat d'Etat subsiste (rôle d'encouragement, d'impulsion, coordination de l'action des ministères techniques); l'intérêt que le Premier ministre porte aux D. O. M.; (p. 3635): *réponse à M. Marcel Gargar*: la gestion des crédits des ministères techniques; le droit des peuples d'outre-mer à l'autodétermination; *réponse à M. Edouard Bonnefous*: la défense par la France du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Examen des crédits (p. 3635).

Etat B. — TITRE III. — *Explication de vote*: M. Robert Parenty (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès); TITRE IV: adopté.

Etat C. — TITRE V et TITRE VI: adoptés.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Discussion (p. 3635 et suiv.).

Sont entendus : MM. Louis Jung, rapporteur spécial ; Lionel Cherrier, Roger Gaudon, Gilbert Belin, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention des sénateurs* : le budget (p. 3635, 3636, 3639) ; l'ancien territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3635) ; les Comores (p. 3636) ; le territoire des Afars et des Issas (p. 3636, 3638, 3639, 3640) ; la Nouvelle-Calédonie (p. 3636, 3637, 3638, 3640) ; la Polynésie (p. 3636, 3638) ; le tourisme (p. 3636, 3637) ; Wallis et Futuna (p. 3636) ; les Nouvelles-Hébrides (p. 3636) ; l'affectation des ressources (p. 3636) ; l'emploi (p. 3637) ; le système fiscal néo-calédonien (p. 3637) ; l'office des postes néo-calédonien (p. 3637) ; la production du nickel métal à la Nouvelle-Calédonie (p. 3638) ; les emprunts du territoire des communes et des entreprises de Nouvelle-Calédonie (p. 3638) ; le fonds d'aide au développement de l'intérieur des îles F.A.D.I.L. (p. 3638, 3640) ; la réforme du statut des territoires d'outre-mer (p. 3638) ; l'extension de la zone maritime économique à une limite de 200 milles (p. 3638) ; le congrès de la jeune chambre économique française à Nouméa en 1977 (p. 3638) ; l'autonomie ou l'indépendance des territoires d'outre-mer (p. 3639) ; Mayotte (p. 3639) ; la politique colonialiste (p. 3639, 3640) ; le problème Corse (p. 3639) ; les crédits de l'éducation (p. 3639) ; l'hôpital Pelletier à Djibouti (p. 3639).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3640) : la départementalisation de Saint-Pierre-et-Miquelon ; réponse à M. Gilbert Belin : l'autodétermination et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; réponse à M. Lionel Cherrier : le projet de statut intéressant la Polynésie française ; la situation économique des T. O. M. ; la nécessité d'un recensement des potentialités et d'une diversification économique ; (p. 3641) : le tourisme ; réponse à M. Lionel Cherrier : l'industrie du nickel et la fiscalité y afférente, l'usine projetée dans la zone nord de la Nouvelle-Calédonie ; réponse à M. Louis Jung et M. Lionel Cherrier au sujet de la mer ; le rééquilibrage des budgets de la Nouvelle-Calédonie ; la réforme des index de correction appliqués au traitement des fonctionnaires métropolitains détachés ; réponse à M. Lionel Cherrier : la mise en place du congrès des jeunes chambres économiques.

Examen des crédits (p. 3641).

Etat B. — TITRE III. — *Explication de vote* : M. Robert Parenty (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès) ; TITRE IV : adopté.

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : adoptés.

Suite de la discussion [29 novembre 1976].

TRANSPORTS

(SECTION COMMUNE ET TRANSPORTS TERRESTRES)

Discussion (p. 3644 et suiv.).

Sont entendus : Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Charles Ferrant, Guy Schmaus, Roger Quilliot, Jacques Habert, Roger Gaudon, Edgard Pisani.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3644, 3653, 3654, 3655) ; la S. N. C. F. (p. 3645, 3646, 3647, 3653, 3654, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3662) ; les cheminots (p. 3645, 3653, 3658, 3662) ; les lignes secondaires (p. 3645, 3647, 3653) ; le trafic des voyageurs (p. 3645, 3647) ; le trafic marchandises (p. 3645, 3647, 3648) ; la coordination des transports (p. 3645, 3647, 3648, 3653) ; le train à grande vitesse T. G. V. Paris—Lyon—Méditerranée (p. 3646, 3647, 3656, 3657, 3658, 3660, 3662) ; la R. A. T. P. (p. 3646, 3647, 3648) ; le taux réduit de la T. V. A. payé par les réseaux de transports (p. 3646) ; les oléoducs (p. 3647) ; les lignes nouvelles du métropolitain (p. 3647, 3648, 3654, 3661) ; les transports urbains de province (p. 3648, 3655) ; le métro de Lyon et de Marseille (p. 3648) ; l'extension de la carte orange aux grandes agglomérations (p. 3648) ; le contrôle de la Cour des comptes sur la gestion des entreprises publiques et le rôle du Sénat pour assurer la publicité du contrôle de la Cour des comptes (p. 3652) ; les transports fluviaux (p. 3653) ; la batellerie (p. 3653) ; le VII^e Plan et les contrats de développement des transports collectifs urbains (p. 3653) ; les personnels de la Compagnie internationale des wagons-lits (p. 3653) ; la fiscalité frappant les automobilistes (p. 3654) ; la politique des transports

en commun (p. 3653, 3654, 3655) ; les transports dans le Massif Central (p. 3654) ; les transports collectifs et individuels (p. 3655, 3659) ; les schémas régionaux des transports (p. 3655) ; l'urbanisme et les transports (p. 3655) ; la desserte des aérodromes (p. 3657) ; le centre de triage de Villeneuve-Saint-Georges (p. 3658) ; le secteur public et nationalisé (p. 3658, 3659, 3660, 3664) ; les transports dans l'économie (p. 3659, 3660) ; le déficit des transports ferroviaires dans les pays voisins (p. 3659).

b) *Interventions du Gouvernement* : M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports (p. 3648) : l'utilité des crédits de la section commune ; pouvoir apprécier les variations de la conjoncture. Mener des activités d'étude et de recherche (transports en commun) ; le budget des transports terrestres ; les interventions destinées à l'amélioration des transports collectifs urbains ; les contributions que l'Etat verse à la S. N. C. F. ; le rééquilibrage, en faveur de la province, des crédits consacrés aux transports urbains ; les axes lourds et les contrats de développement ; (p. 3649) : les opérations menées dans la région Ile-de-France (gare souterraine de banlieue Nord, liaison Châtelet—Gare du Nord, prolongement de la branche Est du R. E. R. et de la ligne de métro n° 7) ; réponse à M. Auguste Billiemaz : les liaisons inter-banlieues à Paris ; l'importance du réseau de surface ; réponse à Mlle Irma Rapuzzi : la révision des subventions budgétaires pour la construction des métros de Lyon, Marseille et Lille ; les aménagements d'infrastructures destinés aux axes lourds (lignes d'autobus, de trolleybus ou de tramways) ; les contrats de développement ; la priorité aux transports en commun ; anticiper le développement du trafic ; susciter un accroissement des taux de fréquentation ; l'amélioration des dessertes régionales ; l'application de nouvelles règles administratives et financières ; l'existence d'un schéma régional de transport en commun ; la décentralisation des décisions en matière de transports dans le cadre de la région ; l'élaboration d'un avant-projet de loi sur les transports publics d'intérêt local ; la batellerie (batellerie interne et liaisons avec la Corse) ; la concurrence entre les divers modes de transport ; la S. N. C. F. ; la chute brutale du transport de marchandises en 1975 ; l'insuffisance globale du compte d'exploitation ; les compensations conventionnelles versées par l'Etat à la S. N. C. F. (compensations tarifaires pour les nouvelles liaisons dans Paris, etc.) ; (p. 3650) : la nécessité de poursuivre les investissements ; la réalisation de la ligne nouvelle entre Paris et Lyon ; la saturation de la ligne actuelle ; la rentabilité de la ligne à grande vitesse ; les retombées de cette percée technologique ; réponse à M. Auguste Billiemaz : les risques de dépassements de crédits pour ce projet ; les perspectives du trafic ; la nécessité d'un redressement de la situation financière de la société nationale. L'effort à accomplir dans le domaine des marchandises ; l'établissement souhaitable d'un plan d'entreprise ; (p. 3660) : réponse à M. Charles Ferrant : la situation de la batellerie ; moderniser et accroître le réseau navigable ; la scolarisation des enfants de bateliers ; la retraite des navigateurs de la batellerie ; l'avenir de la voie d'eau ; la réglementation du trafic de la S. N. C. F. ; la nécessité de contrôler le règlement social pour les transports routiers ; l'avenir des personnels de la Compagnie internationale des wagons-lits ; les cheminots anciens combattants ; réponse à M. Guy Schmaus : les transports en commun dans la région Ile-de-France ; l'extension des lignes de métro ; la répartition des charges des transports ; la longueur des interstations du métro ; réponse à M. Roger Quilliot : le désenclavement du Massif Central ; le problème des schémas régionaux de transport ; les contrats de développement ; les transports en commun de Clermont-ferrand ; réponse à M. Jacques Habert et à M. Edgard Pisani : le train à grande vitesse sur le trajet Paris—Lyon ; la question de M. Edgard Pisani à ce sujet ; (p. 3662) : les différentes possibilités envisagées ; l'électrification de cette ligne ; réponse à M. Roger Gaudon : la S. N. C. F. ; les distorsions entre les tarifs et les coûts ; le train à grande vitesse ; l'atelier de Villeneuve-Saint-Georges ; la revalorisation du métier de cheminot.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (p. 3650) : la situation des entreprises publiques du secteur des transports ; les déficits de ces entreprises malgré les contributions de l'Etat ; (p. 3651) : les concours à la S. N. C. F. et à la R. A. T. P. représentent plus de la moitié de ceux que l'Etat verse à l'ensemble des entreprises publiques ; la charge supportée par l'Etat a doublé depuis 1972 ; il faut stabiliser le prélèvement des entreprises publiques sur les ressources générales du budget ; la dégradation de leur situation fausse tous les critères de contrôle de la gestion des entreprises publiques et rend incertaine l'appréciation de leur efficacité ; l'augmentation des dépenses de personnel et des concours publics ; l'action de redressement envisagée par le Gouvernement ; le contrôle de la gestion des entreprises publiques (rôle de la Cour des comptes) ; la définition des rapports entre l'Etat et les entreprises ; la compensation des contraintes de service public ; la définition du service public

par les autorités publiques; l'exemple d'Air France; le service public ne doit pas permettre de justifier trop facilement un déficit; confier le service public aux entreprises les plus capables de l'assurer; l'exemple de la desserte par mer de la Corse; le service public ne doit pas non plus être figé; (p. 3652); l'extension des réseaux de transport en commun; l'utilisation des économies permises par la réorganisation des voies ferrées secondaires; l'action interne aux entreprises pour leur redressement; la réglementation de certains tarifs n'explique pas tout; le problème du trafic marchandises de la S. N. C. F. (réponse à Mlle Irma Rapuzzi et à M. Auguste Billiemaz); les obligations de service public des entreprises doivent être mieux définies ainsi que les engagements financiers de l'Etat; en contrepartie, les entreprises doivent rétablir leur situation financière et parvenir à l'équilibre d'exploitation; l'élaboration souhaitable de « plans d'entreprise glissants »; les subventions aux entreprises publiques ne peuvent pas continuer à progresser plus rapidement que leurs recettes ou que l'ensemble des dépenses publiques; (p. 3663); réponse à M. Edgar Pisani: la cohérence des investissements concernant les infrastructures et le cadre de vie; la coordination du rail, de la route et de l'air; les choix du VII^e Plan en faveur du développement des transports collectifs; la réalisation de grands investissements de transports; la relation entre l'infrastructure et l'habitat (rapprocher les zones d'activité et de l'habitat); réponse à M. Roger Quilliot: le développement de l'accès à la propriété; les dessertes en moyens de transport des zones d'urbanisation; la reconquête du cœur des villes et la rénovation du parc immobilier; réponse à MM. Edgar Pisani et Roger Quilliot: un budget chargé par les conséquences financières de la gestion des services publics; la politique de développement des investissements de transports; la réalisation par le budget des programmes d'action prioritaires du VII^e Plan; réponse à MM. Edgar Pisani et Roger Gaudon: le secteur public des transports et les nationalisations; le déficit des entreprises publiques ne peut plus continuer à croître au même rythme; réponse à M. Roger Gaudon: les avantages des personnels des entreprises publiques; (p. 3664); définir avec précision ce qui relève du domaine du service public; la nécessité d'une saine gestion des entreprises publiques; les contrats de programmes de chaque entreprise; stabiliser la fonction fiscale et budgétaire que représente l'ensemble de ces entreprises.

Examen des crédits (p. 3664 et suiv.).

Etat B (Section commune). — TITRE III: amendement n° 95 de M. René Monory, rapporteur général et Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial, soutenu par Mlle Irma Rapuzzi: réduction de crédits [suppression d'emplois jugés inutiles]; rejeté (p. 3664 et 3665); le titre III est adopté (p. 3665).

Etat C (Section commune). — TITRE V: adopté; TITRE VI: adopté (p. 3666).

Etat D (Transports terrestres). — TITRE III: amendement n° 96 de M. René Monory, rapporteur général, et Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial, soutenu par Mlle Irma Rapuzzi: réduction de crédits [suppression d'emplois jugés inutiles]; rejeté (p. 3666); *explication de vote*: Pierre Croze; les titres III et IV sont adoptés.

Etat C (Transports terrestres). — TITRES V ET VI: adoption (p. 3667).

Ont pris part à la discussion des crédits: Mme Brigitte Gros, MM. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports; Edgard Pisani, Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial.

TRANSPORTS

(AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE)

Discussion (p. 3667 et suiv.).

Sont entendus: MM. Marcel Fortier, rapporteur spécial, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances; Bernard Legrand, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan; Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports; Jean Colin; André Aubry, André Méric, Eugène Bonnet, Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan.

a) *Interventions des sénateurs*: le budget (p. 3667, 3682); les personnels (p. 3667, 3672, 3676, 3678, 3681); l'industrie aéronautique (p. 3667, 3669, 3671, 3672, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3686); le « Concorde » et le « Super-Concorde » (p. 3667, 3669, 3677, 3680, 3681); le moteur CFM 56 (p. 3667, 3672, 3681); Air France (p. 3667, 3669, 3670, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3682, 3687); Air Inter et U. T. A. (p. 3668, 3669, 3670); l'aviation régionale (p. 3667, 3671); l'aviation de plaisance (p. 3668); la coopération avec l'industrie aéronautique américaine (p. 3668, 3669, 3672, 3675, 3679, 3680, 3682, 3686);

les aéroports (p. 3668, 3669, 3671, 3675, 3676, 3677); les riverains des aéroports de la région parisienne (p. 3668, 3669, 3676); le survol du château de Versailles (p. 3669); les transferts de charges aux collectivités locales (p. 3669); la formation des pilotes (p. 3669); la navigation aérienne (p. 3669, 3676, 3678); la météorologie (p. 3669); les trains à grande vitesse (p. 3671); la desserte des aéroports (p. 3671); la privatisation des transports aériens (p. 3677); la direction générale de l'aviation civile (p. 3678); les équipements de la région Nord (p. 3678); la nationalisation des usines Dassault-Breguet (p. 3680); les officiers contrôleurs de l'aviation civile (p. 3682); l'article de M. Marcel Cavaillé dans la *Dépêche du Midi* du 27 novembre 1976 sur l'aéronautique (p. 3682); le percement d'un tunnel sous la piste de l'aéroport de Faaa à Tahiti (p. 3683).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3672): la construction aéronautique; les ventes de nos productions n'ont pas atteint les résultats espérés; le succès du Boeing 727; faire mieux que les Etats-Unis pour percer sur les marchés; (p. 3673): la réussite de l'entrée commerciale de Concorde; le droit d'atterrissage sur l'aéroport de New York; la poursuite des seize appareils en cours de fabrication et le maintien en état de l'outil de production; les propositions des industriels pour une version améliorée de l'appareil; le lancement d'un programme de deuxième génération réalisé en coopération avec les Etats-Unis, les perspectives de l'Airbus; la version B 10 de l'appareil; la participation de pays européens à sa construction; le développement du moteur CFM 56; la collaboration entre l'industrie américaine (Mac Donnell Douglas) et l'industrie française pour un nouveau programme d'avions court et moyen courriers; les participations européennes possibles à ce programme; l'achat éventuel de DC 9 et de DC 10 par Air France; (p. 3674); la situation préoccupante de la compagnie; les compagnies de troisième niveau; la convention entre l'Etat et Air Inter; les problèmes de l'aviation légère; tenir compte de l'avis des riverains des aéroports (réponse à M. Edouard Bonnefous); la réglementation des tours de piste à Chavenay; la discipline des pilotes; l'Aéroport de Paris; le fonctionnement de Roissy; la fermeture de l'aéroport du Bourget; la répartition du trafic entre Orly et Roissy; la présence d'Air Inter à Orly et à Roissy; (p. 3683); réponse à M. Jean Colin: le remplacement des Caravelle d'Air France; la fabrication du Mercure 200; les commandes d'Airbus par Air France; la répartition du trafic entre les aéroports d'Orly et de Roissy; l'emploi du français comme langue de travail à bord des avions français; les problèmes posés par la navigation aérienne (création d'emplois, situation des contrôleurs, contentieux de la grève de 1973); la trajectoire de Longjumeau; réponse à M. André Aubry: la politique du Gouvernement vis-à-vis d'Air France; la dette de l'Etat vis-à-vis d'Air France; le plan de redressement de la compagnie; la définition d'une flotte optimale; (p. 3684): le remplacement du secrétaire général par la direction générale de l'aviation civile; la création d'une direction des programmes aéronautiques civils en plus de la direction des transports aériens; le radar du Touquet; la concertation avec le personnel des services de la navigation aérienne; le retard apporté à la constitution du comité technique paritaire; les primes du personnel administratif des services extérieurs; réponse à M. André Méric: l'existence d'un marché pour le Mercure 200; le point de non-retour atteint en 1977 si les commandes fermes sont en nombre suffisant; la mévente du Mercure 100; l'existence d'un créneau pour le Mercure 200; l'appui du réseau commercial de Douglas; la coopération avec les constructeurs américains; les contrats entre la S. N. I. A. S. et Boeing et entre Dassault et Douglas; le choix de Douglas comme partenaire des constructeurs français; (p. 3685); réponse à MM. André Méric et Eugène Bonnet: la vente de Caravelle par Douglas; adapter les Airbus au désir des compagnies acheteuses; les déclarations de M. Carter concernant Concorde; la fabrication de seize appareils; la « traversée du désert » du programme, en attendant l'autorisation d'atterrir à New York; le maintien de l'outil de production; faute d'acheteurs, il n'y aura pas de version améliorée de l'appareil; les études préliminaires du Super Concorde; les moteurs américains concurrents du CFM-56; les contrôleurs de la circulation aérienne; le comité des relations professionnelles; la nécessité de vendre les appareils fabriqués; la technologie de la S. N. I. A. S. est suffisante; il faut parler en terme de marchés; (p. 3686): le système de représentation de l'industrie française à l'étranger; la nécessité de la coopération; l'avenir de l'Airbus; la part de la S. N. I. A. S. dans le projet de Mercure 200; la fermeture de la ligne Tokyo—Papeete—Lima.

Examen des crédits (p. 3687).

Etat B. — TITRE III. — *Explication de vote*: M. Paul Guillard (vote favorable du groupe des républicains indépendants); le titre III est adopté; TITRE III: adopté.

Etat C. — TITRES V ET VI: adopté.

TRANSPORTS
(MARINE MARCHANDE)

Discussion (p. 3687 et suiv.).

Sont entendus : MM. Roger Gaudon, rapporteur spécial ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports ; Gérard Ehlers, Antoine Andrieux, Paul Guillard, Jean Colin, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement.

a) *Interventions des sénateurs* : les interventions de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement à la radio et à la télévision sur les entreprises publiques et nationalisées (p. 3687) ; le budget (p. 3688, 3690, 3696, 3699) ; les gens de mer (p. 3688, 3696) ; la pêche maritime (p. 3688, 3691, 3698) ; le Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et de la conchyliculture F.I.O.M. (p. 3681, 3691) ; les problèmes économiques de la pêche (p. 3688, 3690, 3696) ; la flotte de commerce (p. 3688, 3689, 3690, 3691, 3695, 3696) ; la desserte maritime de la Corse (p. 3688, 3699) ; la Compagnie générale maritime (p. 3689, 3696) ; les pavillons de complaisance (p. 3689, 3692, 3695, 3696, 3702) ; le paquebot « France » (p. 3689, 3693, 3694, 3696) ; la construction navale (p. 3689, 3690, 3695, 3696, 3698, 3699, 3701) ; la lutte antipollution (p. 3689, 3698) ; la concurrence de la construction navale du Japon et de divers pays (p. 3691, 3695, 3696, 3698, 3699, 3700, 3701) ; l'aide de l'Etat à la construction navale (p. 3690, 3691, 3696, 3699, 3700, 3703) ; l'aide de l'Etat à la pêche (p. 3691) ; la conférence sur le droit de la mer et l'extension à 200 miles de la zone économique (p. 3691, 3692, 3700, 3701) ; la politique communautaire européenne (p. 3692) ; l'aquaculture (p. 3692) ; les effets néfastes de la politique gouvernementale (p. 3695, 3696) ; les dockers (p. 3695) ; les licenciements sur les chantiers navals (p. 3696, 3697, 3702) ; la réfection de la cale des pêcheurs de Dunkerque (p. 3696) ; la flotte pétrolière (p. 3696, 3698) ; la réparation navale [Marseille - Dakar] (p. 3698) ; la pêche artisanale (p. 3698) ; la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3701) ; les chantiers navals de l'Ouest (p. 3699) ; les car-ferries (p. 3699) ; les chantiers de France-Dunkerque et le baron Empain (p. 3701).

b) *Intervention du Gouvernement* :

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (p. 3692) : les problèmes actuels de la flotte de commerce ; son plan de développement ; le niveau d'activité assez satisfaisant de l'armement naval français ; les différences de situation selon les types de navire ; réponse à M. Roger Gaudon : le chiffre des autorisations de programme ; réponse à MM. Roger Gaudon et Joseph Yvon : les pratiques de concurrence anormales (pavillons de complaisance...) ; l'adaptation par l'O.I.T. d'une convention sur les normes minimales à observer sur les navires marchands ; la suppression de la compensation des charges sociales spécifiques ; la situation du France ; (p. 3693) : les problèmes de la construction navale ; la concurrence ; la crise ; la diminution des commandes ; la concertation au sein de la C.E.E. et de l'O.C.D.E., entre pays constructeurs de navires ; arriver à un meilleur équilibre entre les zones géographiques de production ; l'amélioration de l'outil de production français ; la situation difficile des petits chantiers ; l'amélioration de la situation de la pêche maritime ; l'organisation de la profession ; la protection des ressources ; l'adaptation de l'outil de production ; la mise en valeurs des eaux communautaires ; la constitution d'une association des organisations de producteurs ; l'aide à l'exploitation en 1976 face à l'augmentation du coût du carburant ; l'aide aux carburants pour 1977 ; la subvention du F.I.O.M. ; aboutir à une organisation nationale et communautaire du marché qui soit satisfaisante ; (p. 3694) : la création d'une zone exclusive communautaire ; l'extension communautaire de la zone de 200 milles ; la négociation des droits de pêche avec les pays tiers ; le principe de l'égalité des conditions d'accès et d'exploitation des fonds pour les Etats membres de la Communauté ; l'évaluation du montant des crédits d'investissement pour la modernisation de la flotte ; la mise en valeur des eaux côtières (conchyliculture et aquaculture) ; l'action « valorisation du littoral » au sein d'un des programmes d'action prioritaires du VII^e Plan ; la lutte contre les pollutions marines ; la situation des gens de la mer ; la subvention de l'Etat à l'E.N.I.M. (établissement national des invalides de la marine) ; la revalorisation des pensions ; la couverture du risque intempéries dans le secteur de la pêche artisanale ; l'action sociale du F.I.O.M. ; l'adaptation de la législation du travail dans le secteur de la marine marchande ; l'effort de formation professionnelle ; la subvention à l'A.G.E.A.M. (association pour la gérance d'écoles d'apprentissage maritime) ; (p. 3695) : la discrétion qui doit entourer les négociations sur la vente du France ; (p. 3702) : le coût élevé de l'exploitation du pavillon français est dû à l'augmentation excessive des charges salariales ; le plan de croissance de notre

flotte de commerce ; la flotte de la Compagnie générale maritime. 1,2 p. 100 du tonnage de la flotte française est actuellement désarmé. Les sanctions prises contre les navires de complaisance dans les ports français ; la nouvelle convention de l'O.I.T. ; réponse à M. Antoine Andrieux : la répartition des commandes par type de navire ; l'activité des chantiers de réparation français ; la construction d'un chantier à Dakar ; la lutte contre la pollution ; la création autour de Saint-Pierre-et-Miquelon d'une zone économique exclusive de 200 milles ; le maintien de l'accord de pêche franco-canadien de 1972 ; les moyens de surveillance. (Réponse aux questions posées par M. Antoine Andrieux de la part de M. Albert Pen.)

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (p. 3700) : l'aide aux chantiers navals ; la concurrence du Japon et des pays de l'Est ; les discussions du Conseil européen sur la sauvegarde de l'industrie européenne de construction et de réparation navale ; l'aide aux petits chantiers n'a pas été employée en raison de la faiblesse des commandes ; la modification des critères d'attribution des aides ; le Gouvernement doit prendre très prochainement des mesures pour aider les petits et les grands chantiers ; (p. 3701) : simplifier les procédures ; permettre aux chantiers de connaître rapidement les aides qui leur seront fournies ; réponse à M. Paul Guillard : les problèmes du chantier Dubigeon-Normandie ; la recommandation faite aux armateurs d'acheter Français ; l'augmentation des prix de revient de la construction navale ; réponse à M. Gérard Ehlers : pour une politique plus énergique des prix et des revenus ; la réforme de la gestion des entreprises publiques ; réponse à M. Roger Gaudon : les divergences entre l'activité des armateurs et celle des chantiers navals français ; les prix des chantiers français sont trop élevés. (p. 3702) : pour avoir une flotte de commerce compétitive nos armements doivent pouvoir acheter les bateaux les moins chers ; lorsque les écarts de prix sont faibles, l'armateur français doit commander de préférence aux chantiers navals français ; (p. 3703) : réponse à M. Joseph Yvon : la réforme de l'aide aux petits chantiers ; faciliter les exportations ; la rétroactivité de l'aide ne peut être envisagée.

Discussion des crédits (p. 3703).

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV : adoptés.

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : adoptés.

Article additionnel : amendement n° 22 (article additionnel) de M. Jean Colin : modification de l'aide accordée aux chantiers de construction navale ; retiré (p. 3703 et 3704).

Ont pris part à la discussion de l'amendement : MM. Jean Colin, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement.

Suite de la discussion (30 novembre 1976).

EQUIPEMENT

(EQUIPEMENT ET PORTS)

Discussion (p. 3708 et suiv.).

Sont entendus : M. Josy Moynet, rapporteur spécial (équipement) ; Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial (ports) ; MM. Amédée Bouquerel, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (routes et voies navigables) ; Jean-François Pintat, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (ports maritimes) ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Jean Bertrand, Gérard Ehlers, Louis Courroy, Paul Caron, Geoffroy de Montalbert, Paul Guillard, Jacques Eberhard, Fernand Chatelain.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3708, 3709, 3711, 3712, 3720, 3721) ; la dotation du Fonds d'action conjoncturelle (p. 3708, 3712, 3714, 3721, 3723) ; le Fonds spécial d'investissement routier (p. 3708, 3709, 3712) ; les voies navigables (p. 3708, 3709, 3712, 3713, 3719, 3722) ; l'office national de la navigation (p. 3709) ; les liaisons par voies navigables Rhin—Rhône, mer du Nord—Méditerranée, Seine—Nord, Seine—Est (p. 3709, 3712, 3713, 3719) ; les routes (p. 3709, 3710, 3712, 3721) ; les autoroutes (p. 3709, 3712, 3720, 3721, 3722 3726) ; les sociétés concessionnaires d'autoroutes (p. 3709, 3712, 3720, 3726) ; la voirie communale et urbaine (p. 3709, 3712) ; l'entretien des routes nationales transférées aux départements (p. 3709, 3710, 3712) ; la nécessité d'un programme de grands travaux publics (p. 3710, 3721) ; les ports maritimes (p. 3710, 3711, 3713, 3714, 3720, 3721, 3722) ; les équipements portuaires (p. 3710, 3711, 3713, 3714, 3721) ; le trafic portuaire français et européen (p. 3710, 3711, 3713, 3714, 3719, 3721) ; les transports par containers (p. 3711, 3722, 3727) ; la manutention (p. 3711) ; la politique portuaire (p. 3711, 3714, 3721) ; l'atténuation des formalités administratives et commerciales dans les ports (p. 3711) ; les ports autonomes (p. 3711) ; les ports de pêche et de plaisance (p. 3711) ; le rôle éducatif des sports et métiers de la mer (p. 3711) ;

les insuffisances en personnel dans les directions départementales des services de l'urbanisme et de la construction (p. 3712) ; l'avenir des schémas directeurs routiers (p. 3712, 3720) ; la sécurité routière et le code de la route (p. 3712, 3721) ; les plans de circulation (p. 3712) ; la remise en état du réseau Freycinet des voies navigables (p. 3712) ; la concession des canaux bretons au département du Morbihan (p. 3712) ; la déclaration de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement sur l'intérêt des voies navigables (p. 3713) ; la coordination des transports (p. 3713) ; la façade atlantique (p. 3714, 3722) ; le port de Bordeaux (p. 3714) ; la politique portuaire européenne (p. 3714, 3721) ; les nuisances autoroutières (p. 3718, 3719) ; le périphérique à proximité de Saint-Mandé (p. 3718, 3719) ; le port de Dunkerque (p. 3719, 3721) ; Usinor-Dunkerque (p. 3719) ; la liaison autoroutière Lorraine—Bourgogne (p. 3720) ; l'état de la route nationale n° 57 entre les Vosges et Nancy (p. 3720) ; les ports secondaires (p. 3721, 3723) ; les subventions de l'Etat aux collectivités locales (p. 3721) ; le port de Dieppe (p. 3721, 3722, 3727) ; les crédits « travaux publics » (p. 3721) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 3721) ; la contribution des établissements publics régionaux au financement des travaux d'équipement routier ou d'aménagement des voies navigables (p. 3722) ; l'autoroute Paris—Strasbourg (p. 3722) ; l'autoroute océane (p. 3722) ; les prêts de la Caisse des dépôts et consignations (p. 3723) ; l'aménagement des rives de la Gironde (p. 3723) ; les difficultés actuelles de certaines entreprises de travaux publics (p. 3723) ; les zones industrielles aux portes de Nantes et du Verdon (p. 3723, 3727) ; les transports Paris—Londres (p. 3727) ; le port de Havre (p. 3727) ; la liaison avec la Corse par le Napoléon (p. 3727) ; le port de Bastia (p. 3728) ; la gare maritime de Marseille (p. 3728).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3715) : les délais de prévision nécessaires ; la continuité des actions menées dans le cadre du plan en dépit de la politique de lutte contre l'inflation ; l'harmonie entre ce budget et les objectifs du VII^e Plan ; le montant des autorisations de programme et l'utilisation de crédits du fonds d'action conjoncturelle (routes, voies navigables, ports maritimes, construction de logements) ; les programmes d'action prioritaires d'initiative régionale ; les programmes d'action prioritaires de l'Etat ; le désenclavement de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central ; les routes en Alsace et en Corse ; la liaison fluviale mer du Nord—Méditerranée ; les mesures en faveur de l'exportation (la participation de nos principaux ports maritimes à l'effort d'exportation) ; le renforcement de la sécurité routière ; les P. A. P. I. R. (programmes d'action prioritaires d'initiative régionale) ; la transversale Nord—Sud A 26 Calais—Dijon ; l'autoroute A 37 Lorraine—Bourgogne ; (p. 3716) : le raccordement au réseau navigable belge des canaux du Nord ; *réponse à M. Jean-François Pintat* : les installations industrialo-portuaires à Nantes, Saint-Nazaire, au Verdon et à Sète ; les choix effectués par le budget en ce qui concerne les routes et la circulation routière ; les autoroutes de liaison ; retrouver le rythme de 500 kilomètres par an ; un grand réseau d'autoroutes sera en place en 1980 ; la poursuite des travaux de construction des autoroutes alpines ; *réponse à M. Amédée Bouquerel* : l'entretien et la rénovation des chaussées ; la sécurité et l'écoulement du trafic ; une plus grande rigueur dans la cohérence et le choix des investissements (développement des plates-formes aéroportuaires, coordination des travaux routiers et ferroviaires) ; les crédits affectés à l'entretien des anciennes routes nationales transférées aux départements ; la voirie communale ; le rétablissement des crédits du F. S. I. R. et l'amélioration de la tranche rurale de ce fonds ; prévoir avec deux plans d'avance les investissements relatifs aux voies navigables ; la remise en état du réseau Freycinet ; la priorité au canal Rhin—Rhône ; la canalisation de la Moselle ; le raccordement au réseau belge de notre réseau navigable ; les liaisons Seine—Nord et Seine—Est ; *réponse à Mlle Irma Rapuzzi et à M. Jean-François Pintat* (p. 3717) : les ports maritimes ; la pause actuelle justifiée par l'importance des efforts précédents (Antifer, radoub de Marseille...) ; l'effort en faveur des grands ports autonomes capables d'attirer les marchandises européennes en transit ; rendre compétitifs les grands établissements portuaires ; ne pas négliger les autres ports ; mener une politique de cohérence des investissements routiers et portuaires ; *réponse à MM. Josy Moynet et Amédée Bouquerel* : les priorités pour les créations d'emplois en 1977 ; le renforcement des services locaux chargés de l'établissement des plans d'urbanisme et de la délivrance des permis de construire ; la création d'emplois dans le domaine de la navigation aérienne ; (p. 3723) : *réponse à M. Jean Bertaud* : les nuisances du boulevard périphérique ; la section entre la porte Dorée et la porte de Saint-Mandé ; (p. 3724) : la récupération par les ports français des trafics détournés ; *réponse à M. Gérard Ehlers* : les problèmes autoroutiers ; le principe du péage ; *réponse à M. Louis Courroy* : la liaison routière entre Nancy et la sortie des Vosges ; le code de la route ; l'éclairage des véhicules (phares blancs et jaunes) ; l'utilisation des crédits

du fonds d'action conjoncturelle ; le plan de charge et l'industrie du bâtiment et des travaux publics ; la rénovation urbaine ; *réponse à MM. Paul Caron et Geoffroy de Montalembert* : la conteneurisation de la banane ; la concertation entre les ports de Dieppe, Rouen et du Havre ; (p. 3725) ; le projet d'avant-port et les propositions d'aménagement concernant la ville de Dieppe ; l'amélioration du trafic trans-Manche ; *réponse à M. Paul Guillard* : les opérations de rééquilibrage dans les pays de l'Ouest ; le plan routier breton ; le désenclavement de l'Ouest ; *réponse à M. Josy Moynet* : la contribution des établissements publics régionaux au financement des voies navigables et des grands travaux routiers ; les principaux programmes d'action prioritaires (l'autoroute A 37 Lorraine—Bourgogne et A 26 Calais—Dijon) ; les ressources propres des régions ; l'enveloppe globale d'emprunts destinée à l'ensemble des établissements publics régionaux ; favoriser le développement des grands ports sans pour autant sacrifier les ports secondaires ; le développement de la zone industrialo-portuaire du Verdon ; la concertation entre les régions concernées ; l'utilisation des crédits du fonds d'action conjoncturelle ; (p. 3726) : les opérations de seconde priorité préparées par les directions départementales de l'équipement ; le lancement éventuel de ces opérations pendant le second trimestre de 1977 si la conjoncture l'impose ; *réponse à M. Amédée Bouquerel* : l'utilisation des crédits du fonds d'action conjoncturelle pour des travaux de renforcements coordonnés ; *réponse à M. Fernand Chatelain* remplaçant M. Gérard Ehlers : les autoroutes à péage ; on ne peut à la fois vouloir des autoroutes et refuser le péage ; les autoroutes Rhône—Alpes et la société Aréa ; le refus du Gouvernement d'accorder à cette société des avances remboursables ; la liaison Grenoble—Autoroute blanche ; la commission de 14 p. 100 versée par la société pour rémunérer certaines prestations concernant l'organisation des chantiers ; les clauses du cahier des charges seront tenues ; (p. 3728) : *réponse à M. Jacques Eberhard* : le projet de création d'un avant-port à Dieppe ; la concertation entre les ports intéressés ; la conteneurisation de la banane ; le trafic de voyageurs vers la Grande-Bretagne ; la cale de réparation navale du Havre ; *réponse à M. Antoine Andrieux* : la desserte de la Corse par le Napoléon ; la gare maritime de Marseille.

Examen des crédits (p. 3727 et 3728) :

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV ; adoptés.

Etat C. — TITRE V ET TITRE VII ; adoptés.

Article 71 (subvention en cas de déclassement de la totalité du réseau national secondaire) ; adopté (p. 3728).

Ont pris part à la discussion : MM. Antoine Andrieux, Jacques Eberhard, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement.

EQUIPEMENT

(LOGEMENT)

Discussion (p. 3728 et suiv.).

Sont entendus : MM. Josy Moynet, rapporteur spécial ; Robert Laucournet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) ; Fernand Chatelain, Gilbert Belin, Michel Miroudot, Robert Parenty, Paul Caron.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3728, 3729, 3730, 3732, 3740) ; la politique d'aménagement de l'espace et du cadre de vie (p. 3729, 3739, 3740) ; le rôle des collectivités locales en matière d'urbanisme (p. 3729, 3732, 3742) ; le rapport de la commission Guichard (p. 3729) ; les études locales d'urbanisme (p. 3729) ; l'action foncière de l'Etat et des collectivités locales (p. 3729, 3732, 3742) ; l'aménagement du tissu urbain (p. 3729) ; l'opération des Halles (p. 3729) ; le logement (p. 3730, 3731, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743) ; l'encadrement du crédit et le logement (p. 3730, 3741, 3743) ; l'aide au logement (p. 3730, 3731, 3739, 3740, 3742) ; les H. L. M. (p. 3730, 3731, 3738, 3739, 3740) ; le secteur privé du logement : accession à la propriété ; sociétés d'économie mixte (p. 3730, 3731, 3740, 3742) ; l'entretien et la réhabilitation de l'habitat ancien (p. 3730, 3732, 3740, 3741, 3742, 3743) ; la construction (p. 3731, 3738, 3739, 3740, 3741) ; la nécessité d'une loi générale d'orientation de la construction et des modes de financement du logement (p. 3732) ; les changements de nomenclature budgétaire (p. 3732) ; l'industrie du bâtiment (p. 3732, 3741, 3742, 3743) ; les travaux publics (p. 3732, 3741) ; le plafond légal de densité (p. 3732) ; la décentralisation de la politique foncière (p. 3732) ; les villes moyennes (p. 3732) ; les villes nouvelles fonction des créations d'emplois (p. 3732) ; les saisies et les expulsions (p. 3738) ; le blocage des loyers (p. 3738, 3743) ; les mesures prévues par le programme commun de la gauche en faveur des locataires

(p. 3738, 3739) ; les logements vides (p. 3739) ; la participation des occupants à la gestion des logements (p. 3739, 3740) ; la spéculation foncière et immobilière (p. 3739) ; la nécessité d'une politique sociale de l'habitat (p. 3740, 3741) ; les maisons individuelles (p. 3741) ; la dégradation progressive de la situation financière des organismes de construction sociale (p. 3741, 3742) ; la création d'un « chèque-logement » remis directement aux organismes assurant la gestion des constructions sociales (p. 3742) ; le paiement des interventions de « Qualitel » (p. 3742) ; l'emploi dans le bâtiment (p. 3742, 3743) ; l'habitat rural (p. 3743).

b) *Interventions du Gouvernement :*

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (p. 3733) : le logement représente la deuxième masse du budget de l'équipement, derrière les crédits accordés à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. ; la politique en faveur du cadre de vie ; le refus du gigantisme ; l'amélioration de l'environnement urbain (qualité des détails) ; le respect et la mise en valeur du patrimoine national ; préserver les paysages en montagne et sur le littoral ; le programme d'action prioritaire « Mieux vivre dans les villes » ; le dialogue avec les citoyens et leurs élus (contrats de pays et de villes moyennes, contrats de transports collectifs) ; mieux administrer l'urbanisme ; le retard dans l'élaboration des S.D.A.U. et des P.O.S. ; renforcer les directions départementales de l'équipement et leurs unités opérationnelles d'urbanisme ; les crédits d'études ; la création d'une subvention aux agences d'urbanisme ; réaliser les programmes avec plus de rigueur ; mieux dominer l'évaluation financière et sociale des opérations ; mener une politique décentralisatrice ; le rapport de la commission Guichard ; (p. 3734) : *réponse à MM. Josy Moynet et Robert Laucournet* : la pause des crédits d'action foncière ; le déblocage de plusieurs Z. A. C. ; la position du Gouvernement sur les villes nouvelles ; achever les opérations prévues ; l'équilibre entre l'habitat et l'emploi ; l'emploi dans les villes nouvelles (l'exemple du Vaudreuil) ; *réponse à M. Josy Moynet* : l'opération des Halles ; la réforme entreprise des conditions d'accès au logement ; *réponse à M. Robert Laucournet* : suppression de la distinction entre H.L.M., I.L.N., P.S.I., P.S.R. ; le logement est un problème de structure et de conjoncture ; la tendance au développement de l'accession à la propriété. La nature des besoins en logement après vingt ans d'augmentation du niveau de vie ; la volonté d'une inflexion de la politique du logement en faveur de la reconquête du patrimoine existant ; *réponse à M. Robert Laucournet* : le lancement d'une campagne d'information auprès des élus locaux sur les Z.I.F. et le plafond légal de densité ; l'utilisation des crédits du fonds d'action conjoncturelle.

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) : (p. 3735) : ce budget traduit déjà, partiellement, la réforme de l'aide au logement, notamment dans le secteur de l'habitat ancien ; *réponse à M. Robert Laucournet* : le choix d'une période de rodage pour éviter de faire courir le moindre risque aux organismes sociaux ; le conventionnement des organismes d'H. L. M. ; les crédits concernant le parc immobilier ancien, l'action de l'Etat ; *réponse à M. Josy Moynet* : l'aspect social de l'amélioration de l'habitat ancien ne doit pas faire oublier les mérites du propriétaire ; la coordination des interventions de l'Etat et celles de l'A. N. A. H. ; *réponse à M. Robert Laucournet* : la complexité des procédures. L'action d'animation ; (p. 3736) : le financement de l'amélioration de l'habitat ancien ; les propriétaires habitant leur logement ; le rapprochement des réglementations concernant les diverses aides pour obtenir un seul type de prime ; l'habitat rural ; l'important marché pour les entreprises que constitue la rénovation de l'habitat ancien ; les programmes de constructions neuves ; le secteur de l'accession à la propriété ; la consommation peu rapide des crédits destinés aux H. L. M. locatives ; l'attitude des organismes d'H. L. M. ; *réponse à M. Josy Moynet* : les prêts immobiliers conventionnés ; (p. 3737) : la « soudure » entre les crédits de 1976 et ceux de 1977 évitera que les entreprises de bâtiment ne connaissent de périodes creuses ; la finalité sociale de l'habitat ancien ; les organismes d'H. L. M. doivent y participer activement ; les conséquences de la hausse des prix ; les actions d'accompagnement : l'information (Qualitel), le développement des centres d'information agréés par l'A. N. I. L. ; la qualité et le développement de la politique des composants ; l'accession à la propriété (initiatives de MM. Daillet et Robert Parenty) ; les relations nouvelles dans les ensembles locatifs (p. 3738) ; la participation des locataires ; le rôle du groupe interministériel « Habitat et vie sociale » ; les opérations de rénovation de grands ensembles d'H. L. M. menées à Lille, Rouen et Lorient ; l'importance de la réforme entreprise et le rôle de ce budget ; (p. 3743) : *réponse à M. Fernand Châtelain* : les inconvénients de l'aide à la pierre ; le logement gratuit coûterait trop cher à l'Etat pour pouvoir être offert à tous ;

(p. 3744) : les expulsions et les sanctions ; les avantages de l'aide personnalisée au logement ; la nécessité d'un effort personnel de chacun pour se loger ; *réponse à M. Gilbert Belin* : l'information des usagers, la qualité de l'habitat ; l'action de Qualitel et des centres d'information logement ; les expériences « habitat et vie sociale » ; le rôle des commissions départementales ; le refus de l'univers de béton ; le fonds d'aménagement urbain, instrument de lutte contre le centralisme ; la diminution des logements sociaux relativisée à cause de l'utilisation possible de crédits du fonds d'action conjoncturelle ; ces crédits seraient affectés en priorité aux organismes d'H. L. M. ; *réponse à l'intervention faite par M. Michel Miroudot, en remplacement de M. Henri Terré* : la nécessité de ne pas privilégier exclusivement l'amélioration des centres villes au détriment des opérations rurales ; l'accroissement des primes à l'amélioration de l'habitat rural ; l'intervention du Crédit agricole sous forme de prêts bonifiés ; le problème de l'apport personnel pour l'accession à la propriété ; les opérations concernant les petits logements individuels ; les municipalités devront se constituer des réserves financières afin de réaliser ces opérations ; éviter la spéculation sur la rénovation des immeubles anciens ; la protection des acquéreurs de maisons individuelles ; *réponse à MM. Robert Parenty et Paul Caron* (p. 3745) : les problèmes de l'industrie du bâtiment ; l'amélioration du rythme d'engagement des crédits ; les transferts de crédits de certaines régions vers d'autres pour les H. L. M. locatives ; l'aide aux ménages de condition modeste vivant dans la banlieue parisienne ; la situation financière des offices ; essayer de continuer à appliquer la peréquation ; l'amélioration de l'habitat ancien ; le système de chèque-logement proposé par M. Robert Parenty ; l'aide aux surcharges foncières ; la dévolution du patrimoine des grands offices ; le paiement de « Qualitel » ; la bonne tenue du secteur de la maison individuelle ; les problèmes des logements collectifs ; la conversion de certaines entreprises vers l'amélioration de l'habitat ancien ; la réforme de l'aide au logement apportera aux constructeurs sociaux l'assurance que leurs logements seront bien loués ; l'utilisation des crédits du fonds d'action conjoncturelle ; 100 000 H. L. M. n'ont pas encore été mis aux normes actuelles. Le maintien des crédits à l'habitat insalubre dans le cadre du fonds d'aménagement urbain ; les dotations des sociétés de crédit immobilier en ce qui concerne la réhabilitation de l'habitat ancien ; l'accession à la propriété en centre ville ; l'emploi des jeunes dans le secteur du bâtiment ; (p. 3746) : la concertation avec le monde du bâtiment et les maîtres d'ouvrage.

Examen de crédits (p. 3746).

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV : adoptés.

Etat C. — TITRE V, TITRE VI ET TITRE VII : adoptés.

Article 46 (*prime pour l'amélioration de l'habitat locatif achevé avant le 1^{er} septembre 1948*) : amendement n° 93 de M. Max Monichon soutenu par M. Pierre Bouneau : 1° harmonisation avec le texte de l'Assemblée nationale et celui de la loi sur l'aide personnalisée au logement ; 2° assouplissement de l'aide nouvelle qui s'ajoute à celle de l'A. N. A. H. ; adopté (p. 3746 à 3748) ; sous-amendement n° 102 de M. Robert Parenty : renforcer la protection des locataires des logements ayant fait l'objet de travaux d'amélioration, notamment lorsqu'il s'agit de personnes âgées ; adopté (p. 3746 à 3748) ; sous-amendement rédactionnel n° 104 de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat ; adopté (p. 3747 et 3748) ; sous-amendement n° 103 de M. Robert Parenty : laisser aux textes réglementaires le soin de définir les conditions d'application du plafond de ressources prévu par le quatrième alinéa du paragraphe IV de l'amendement ; adopté ; l'article 46 ainsi modifié est adopté (p. 3748).

Article 47 (*bonification d'intérêts pour les emprunts des organismes d'H. L. M.*) : adopté (p. 3748).

Article 48 (*programmes d'H. L. M. et de logements privés*) : l'article 48 est adopté (p. 3748).

Ont pris part à la discussion : MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) ; Pierre Bouneau, Maurice Coutrot, Robert Laucournet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; Josy Moynet, rapporteur spécial, Robert Parenty.

Suite de la discussion [1^{er} décembre 1976].

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

(INFORMATION)

Discussion (p. 3756 et suiv.).

Sont entendus : MM. Jean Francou, rapporteur spécial ; Henri Caillavet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement ; Félix Ciccolini, Mme Catherine Lagatu.

a) *Intervention des sénateurs* : le budget (p. 3756, 3763) ; les difficultés des entreprises de presse (p. 3756, 3762, 3764) ; les aides de l'Etat (p. 3756, 3757, 3758, 3763, 3764, 3766) ; l'agence France-Presse (p. 3756, 3758, 3763) ; la création d'un ministère de la communication sociale (p. 3757, 3766) ; la publicité à la télévision (p. 3757) ; la dotation pour l'expansion de la presse française à l'étranger (p. 3758, 3766) ; la réorganisation des services de la délégation générale de l'information (p. 3757, 3762) ; le remplacement d'un porte-parole du Gouvernement par un porte-parole de l'Elysée (p. 3757) ; la fiscalité de la presse (p. 3757, 3764) ; la dotation des services juridiques et techniques de l'information (p. 3757) ; l'information par l'action des administrations par Actualité-service et Actualité document (p. 3758) ; le haut conseil de l'audio-visuel (p. 3758) ; la communication par satellite (p. 3758) ; la décentralisation de la radio et de la télévision (p. 3758) ; l'aide exceptionnelle au journal *La Croix* en particulier (p. 3758, 3764) ; la société nationale des entreprises de presse (p. 3758) ; le maintien de la taxe pour la rénovation de l'imprimerie (p. 3758) ; la « Sofirad » (p. 3758) ; la compagnie libanaise de télévision (p. 3759) ; la « Somera » de Chypre (p. 3759) ; la concentration et la liberté de la presse, la provenance des fonds de M. Hersant et l'application de l'ordonnance du 26 avril 1944 (p. 3759, 3762, 3763, 3764, 3766) ; l'octroi d'aides exceptionnelles à des journaux en difficulté dans le cadre du projet de loi sur la fiscalité de la presse (p. 3761) ; l'écoute de *Camard enchaîné* (p. 3762) ; l'aide directe à *L'Humanité* supprimée (p. 3763) ; l'emploi (p. 3763) ; le conflit du *Parisien libéré* (p. 3763, 3764, 3766) ; le statut des journalistes (p. 3764) ; les travaux de presse exécutés à l'étranger (p. 3764) ; la réserve des annonces légales aux journaux d'information (p. 3766) ; les journaux gratuits (p. 3766).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3759) : rendre la presse moins vulnérable au jeu des lois économiques ; préserver la pluralité de la presse ; la majorité des aides sont attribuées indirectement (tarifs postaux préférentiels et exonérations fiscales) ; le projet de réforme de la fiscalité applicable à la presse ; l'assujettissement de la presse à la T.V.A. ; les pertes de recettes qui en résulteront pour le Trésor ; le régime d'option consenti aux périodiques ; le régime des provisions pour investissement de l'article 39 bis du C.G.I. ; (p. 3760) : réponse à M. Jean Francou : les effets de la réforme de la fiscalité applicable à la presse ; réponse à M. Henri Caillavet : le crédit budgétaire consacré aux abonnements que souscrit l'Etat à l'A.F.P. ; le relèvement des tarifs des abonnements souscrits par les stations périphériques ; le remboursement à la S.N.C.F. des transports de presse ; la diminution du tonnage transporté et le développement du procédé du fac-similé ; la prise en compte du fac-similé (reproduction à distance) dans l'allègement des charges téléphoniques ; les remboursements sur les prix d'achat de certains matériels de presse ; la revalorisation des moyens du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger ; les crédits destinés au remboursement des communications téléphoniques des correspondants de presse ; les recettes liées à la publication des annonces légales ; la définition des minima de diffusion à remplir pour pouvoir publier des annonces légales ; (p. 3761) : l'objectif du projet de loi sur le régime fiscal de la presse ; le régime de l'exonération aboutissait à taxer d'autant plus une publication que ses ressources publicitaires étaient plus réduites ; *L'Humanité* n'a pas demandé à bénéficier de l'aide exceptionnelle ; l'aide fiscale ne constitue pas le seul élément propre à redresser la situation de la presse ; la concentration de la presse ; le pluralisme nécessaire ; l'ordonnance du 26 août 1944 ; les concentrations illégales peuvent être attaquées devant les tribunaux ; les transformations de la presse sont le signe de sa vitalité ; les nouveaux quotidiens créés depuis trois ans ; les projets de création pour les mois à venir ; les transformations techniques de la presse ; la nécessité d'un ministre de l'information ou de la communication ; le service d'information et de diffusion ; la situation de la Sofirad ; (p. 3762) : la Somera (installée à Chypre) ; (p. 3764) : réponse à M. Félix Ciccolini : nie la volonté de mainmise du pouvoir sur l'information ; (p. 3765) : l'ordonnance du 26 août 1944 concernant les personnes qui dirigent les journaux et les financiers ; l'interdiction de prête-noms ; une espèce de « pudeur » a conduit à ne pas procéder à des contrôles qui eussent pu sembler contraires à la liberté de la presse ; la justice a été saisie

en ce qui concerne *France-Soir* et *Le Figaro* ; réponse à Mme Catherine Lagatu : les aides exceptionnelles accordées à la presse et le journal *L'Humanité* ; l'affaire du *Parisien libéré* ; regrette que certains faits accomplis par des syndicalistes aient été constitutifs d'entrave à la liberté du travail ; (p. 3766) : essaie d'être un « ministre de la communication » ; l'aide à la presse d'information ; la mise en chantier d'un statut de la presse ; l'éventualité de crédits supplémentaires.

Examen des crédits (p. 3766).

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV : réservés (p. 3766) et adoptés (p. 4261).

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : réservés (p. 3766) et adoptés (p. 4261).

AFFAIRES ETRANGERES

Discussion (p. 3767 et suiv.).

Sont entendus : MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Guy Petit, Henri Caillavet, Gustave Héon, rapporteur spécial ; Claude Mont, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (affaires étrangères) ; Francis Palmero, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (relations culturelles) ; Jacques Habert, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; André Colin, président de la commission des affaires étrangères, Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Paul d'Ornano, Serge Boucheny, Pierre Giraud, Jean Peridier.

a) *Intervention des sénateurs* : la présence nécessaire aux débats du ministre des affaires étrangères (p. 3767 et 3768) ; le budget (p. 3768, 3769, 3770, 3782, 3783, 3786, 3788) ; la scolarisation des enfants français de l'étranger (p. 3768, 3782) ; l'enseignement à l'étranger (p. 3768, 3772, 3776, 3782) ; les services à l'étranger (p. 3768, 3782, 3786) ; le patrimoine de l'Etat à l'étranger (p. 3768, 3770) ; l'indemnité de résidence des fonctionnaires en poste à l'étranger (p. 3768) ; la sécurité des postes diplomatiques (p. 3768) ; les relations culturelles (p. 3769, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3786) ; la coopération (p. 3769, 3774, 3776) ; les dotations destinées à l'Algérie (p. 3769, 3775) ; la presse et l'information (p. 3769, 3786) ; Radio-Chypre et la « Somera » [Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion] (p. 3769, 3773) ; les contributions internationales (p. 3769, 3770, 3774) ; le fonds international de secours à l'enfance (p. 3769) ; l'aide militaire (p. 3769) ; la réforme des services du ministère des affaires étrangères (p. 3769, 3770, 3783) ; le siège permanent de la France à l'O.N.U. remis en cause par le projet de révision de la charte (p. 3771) ; la politique européenne (p. 3771, 3777, 3783, 3784, 3785, 3787, 3791) ; la construction européenne (p. 3771, 3776, 3777, 3783, 3784, 3787) ; la politique énergétique (p. 3771, 3776, 3778, 3784) ; la conférence Nord-Sud (p. 3771, 3772, 3778, 3783, 3788) ; la politique de sécurité et la charte d'Helsinki (p. 3771, 3778, 3784, 3785, 3786) ; la conférence de Belgrade (p. 3771, 3786) ; le projet de déclaration sur l'information présenté à la conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. à Nairobi (p. 3771) ; la convention de Lomé (p. 3772, 3787) ; les condamnations de la France à l'O.N.U. (p. 3772, 3788) ; les coopérateurs enseignants et la déclaration du roi du Maroc à leur sujet (p. 3772) ; l'Institut européen de Florence (p. 3772) ; l'Institut français d'Athènes (p. 3772) ; l'information culturelle en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est (p. 3772) ; la coopération avec le Maghreb (p. 3772, 3775) ; le conflit libanais et la politique au Moyen-Orient (p. 3773, 3778, 3786, 3788) ; le service culturel français à New York (p. 3773) ; la langue française dans le monde (p. 3773, 3775) ; les émissions de radio et télévision vers l'étranger (p. 3773, 3775) ; les massacres du Cambodge (p. 3774, 3778, 3783) ; la politisation des organisations internationales (p. 3774) ; l'indemnisation des Français de l'étranger spoliés (p. 3774, 3784) ; les Français emprisonnés à l'étranger et la détention de Mme Claustre (p. 3784, 3782, 3784) ; le Marché commun agricole (p. 3777, 3787) ; la politique commerciale du Japon (p. 3777) ; les salariés français de l'étranger (p. 3782) ; le comité d'entraide aux rapatriés (p. 3784) ; les missionnaires (p. 3784) ; le conseil supérieur des Français de l'étranger (p. 3782) ; les personnels recrutés sur place par nos établissements culturels à l'étranger (p. 3782) ; la politique française en Asie (p. 3783, 3784) ; la politique à l'égard des Etats-Unis (p. 3784, 3785) ; la politique à l'égard des deux Allemagnes (p. 3785) ; la condamnation des pratiques qui constituent les demandes de renseignements adressées aux fonctionnaires européens, « chasse aux sorcières » (p. 3785) ; la politique à l'égard de l'Espagne (p. 3785, 3789, 3791) ; le programme commun de la gauche pour la politique extérieure (p. 3785) ; les exportations d'armes (p. 3786, 3789) ; la conférence de la mer et les fonds marins (p. 3786) ; la défense des droits de l'homme (p. 3789).

b) *Intervention du Gouvernement* : M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (p. 3779) : un budget marqué par les impératifs actuels d'économie ; la modicité des crédits n'empêche pas le maintien des priorités ; les crédits de fonctionnement et les dépenses en capital ; l'augmentation des dotations des services généraux ; les problèmes sérieux de l'action radiophonique extérieure ; l'entretien des locaux, l'équipement du chiffre ; la scolarisation des enfants français à l'étranger ; la construction de chancelleries ; la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques ; la politique de redéploiement géographique ; la francophonie ; l'amélioration de la scolarisation des enfants de Français de l'étranger (neuf millions de francs de mesures nouvelles) ; la création d'un centre d'information pour les Français envisageant de se rendre à l'étranger ; la réforme des structures du ministère ; le redressement des moyens qui doit s'ensuivre ; les objectifs de la réforme : déconcentration, revalorisation de la condition diplomatique ; (p. 3780) : les grandes orientations de notre politique extérieure ; les principes d'indépendance et de solidarité face aux tensions mondiales ; la construction européenne ; l'évolution du conseil européen justifie la mise en place d'une assemblée élue au suffrage universel ; la souveraineté des Etats n'est pas en cause ; la recherche d'une politique extérieure commune ; la déclaration adoptée le 30 novembre à La Haye ; développer les institutions communautaires et l'adhésion des peuples à celles-ci ; poursuivre la mise en œuvre des traités existants ; la Communauté demeure fragile et vulnérable. Les propositions du Président de la République au Conseil européen : maintenir l'acquis communautaire (liberté des échanges et politique agricole commune), rétablir les équilibres économiques des Neuf, reprendre la marche vers l'union économique et monétaire ; pour un programme européen d'économie d'énergie (plafonner les importations de pétrole) ; vers une Europe confédérale ; les relations avec les autres Etats d'Europe occidentale et méridionale et avec les Etats-Unis ; la politique de détente ; la négociation d'Helsinki ; le refus des blocs ; (p. 3781) : l'acte final de la conférence ; la prochaine réunion de Belgrade ; les relations avec les pays de l'Est ; la venue en France de M. Brejnev ; la visite du Président de la République en Pologne et en Yougoslavie ; « La détente, inséparable de la préservation de l'équilibre des forces, exige le maintien de notre effort de défense, garant de notre indépendance » ; les piétinements de l'entreprise de désarmement ; la tragédie libanaise ; l'affirmation de la souveraineté et de l'intégrité du Liban ; la recherche d'un règlement d'ensemble au Proche-Orient (évacuation des territoires occupés en 1967, droit des Palestiniens à une patrie, existence de l'Etat d'Israël) ; l'action vis-à-vis du Tiers-Monde ; corriger le déséquilibre Nord-Sud pour un nouvel ordre économique international. L'aide bilatérale ; les liens privilégiés avec les pays africains ; la coopération au niveau européen après les accords de Lomé ; notre action aux Nations Unies et dans les autres instances internationales ; la conférence sur la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud) ; l'importance que le Conseil européen accorde à la poursuite du dialogue ; (p. 3792) réponse à M. André Colin : l'impératif majeur est la construction européenne ; le système des montants compensatoires et la remise en cause de la politique agricole commune ; l'influence des variations de taux monétaires ; réponse à M. Pierre Giraud : le Proche-Orient, Chypre ; réponse à M. Jean Périquier : les rapports entre la Grèce et la Turquie particulièrement sur Chypre ; la conférence Nord-Sud et les revendications des pays en voie de développement ; l'influence du capital américain sur les sociétés françaises ; nos ventes à l'étranger d'armes et de centrales nucléaires ; réponse à M. Guy Petit : la visite en France du roi d'Espagne ; réponse à M. Francis Palmero et Paul d'Ornano : la situation dans le Sud-Est asiatique ; la situation au Cambodge ; nos relations avec le Viet-Nam et avec le Laos ; (p. 3793) réponse de MM. Francis Palmero et Pierre Giraud : le sort des Français à l'étranger, le cas de ceux qui y sont détenus, particulièrement celui de Mme Claustre ; réponse à M. Francis Palmero : le transfert à Washington du service culturel de l'ambassade de France aux Etats-Unis ; réponse à M. Serge Boucheny : c'est une contrevérité que d'affirmer que la France réintègre l'O.T.A.N., que le Gouvernement pousse à l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen ; l'élection de cette assemblée au suffrage universel ; les propositions du pacte de Varsovie au sujet d'un renoncement à l'arme nucléaire ; l'influence des sociétés multinationales américaines ; les suites de l'accord d'Helsinki ; on ne pratique pas la « chasse aux sorcières » à la commission de Bruxelles (questionnaires posés aux fonctionnaires européens) ; les renseignements demandés aux fonctionnaires français sont des renseignements d'état civil.

M. Pierre-Christian Tafttinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (p. 3789) : réponse à M. Gustave Héon : les contributions bénévoles de la France aux organisations internationales ; (p. 3790) : la résorption des déficits de gestion (dépenses

de fonctionnement) ; l'utilité des « chapitres algériens » ; l'abattement de 70 p. 100 de l'indemnité de résidence des agents en congé ; la politique immobilière du ministère ; les immeubles diplomatiques et consulaires ; la construction de logements de fonction ; les travaux de construction de l'ambassade de France à Moscou ; l'action culturelle, scientifique et technique menée par le département ; le comité interministériel sur la scolarisation des jeunes Français à l'étranger ; réponse à M. Paul d'Ornano : l'amélioration des frais de représentation accordés à nos diplomates ; l'aide accordée aux Français de l'étranger ; la création du centre d'information pour les Français de l'étranger ; l'aide aux rapatriés. Le sort injuste des « recrutés locaux », moins payés que les enseignants détachés de France ; le relèvement de certains traitements et l'établissement d'un statut pour ces personnes ; l'insuffisance des moyens consacrés au financement de nos activités culturelles à l'étranger ; (p. 3791) : suppléer cette insuffisance par un effort de sélectivité et d'imagination ; les relations avec le Québec par l'intermédiaire du satellite « Symphonie ». Le problème des émissions françaises à l'étranger. « La voix de la France » dans les pays arabes ; l'action de la Somera (société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion) ; (p. 3794) : la suppression éventuelle en 1978 du chapitre 68-82 du titre VI (mise en œuvre de conventions passées avec l'Algérie pour la réalisation de projets aidés).

Examen des crédits (p. 3793 et 3794).

Etat B. — TITRE III (p. 3793) : adopté (p. 3794).

TITRE IV : adopté (p. 3794).

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : adoptés (p. 3794).

Ont pris part à la discussion : MM. Jacques Genton, Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; René Jager, Jacques Habert, Gustave Héon, rapporteur spécial ; Pierre-Christian Tafttinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

QUALITE DE LA VIE

(ENVIRONNEMENT)

Discussion (p. 3794 et suiv.).

Sont entendus : MM. Raymond Marcellin, rapporteur spécial ; Hubert Martin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Pierre Croze, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie ; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports ; Mme Hélène Edeline, MM. Marcel Brégégère, Henri Fréville, Bernard Legrand, Fernand Chatelain, le président, Pierre Petit, Edouard Le Jeune, Auguste Billiemaz.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3795, 3796, 3798, 3804, 3806, 3807, 3808, 3811) ; les crédits du secrétariat d'Etat supprimé (p. 3795) ; les parcs naturels régionaux (p. 3795, 3809, 3811) ; les crédits pour les études et la recherche (p. 3795) ; les équipements (p. 3795, 3805, 3808) ; le renforcement des pouvoirs de coordination et de contrôle du ministère de la qualité de la vie (p. 3795, 3796, 3808) ; la pollution de l'air (p. 3796, 3799) ; la lutte contre le bruit (p. 3796, 3799, 3811) ; les espaces verts (p. 3796, 3799, 3802, 3803) ; l'agence nationale pour l'élimination et la récupération des déchets solides (p. 3796, 3799) ; la pollution de l'eau (p. 3796, 3797, 3798, 3799, 3806, 3807, 3808, 3811, 3813) ; la pollution des eaux fluviales (p. 3796, 3797, 3799, 3802, 3809) ; l'action des associations de pêcheurs à la ligne (p. 3796) ; les agences de bassin (p. 3797, 3799, 3808) ; les besoins d'eau douce des producteurs de pétrole (p. 3797) ; l'Institut européen d'écologie de Metz (p. 3797) ; la pollution chimique et la toxicité des substances (p. 3797, 3798, 3805) ; les difficultés des infirmes des membres inférieurs (p. 3798) ; les barrages (p. 3799, 3813) ; les décrets d'application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature (p. 3799, 3806) ; les parcs naturels nationaux (p. 3799) ; les lignes électriques aériennes et l'esthétique dans les P. et T. (p. 3799) ; la pollution de la mer et du littoral (p. 3799, 3800, 3806, 3811) ; le poids des investissements antipollution de la mer (p. 3799) ; l'action internationale dans la lutte contre la pollution des eaux (p. 3800, 3802) ; la lutte contre les pavillons de complaisance (p. 3802) ; l'agence des espaces verts (p. 3803, 3804) ; l'action écologique et la prolifération des associations et candidats écologiques aux élections (p. 3803) ; la commission des sites (p. 3803) ; les assises internationales de l'environnement (p. 3804) ; le rôle de l'audiovisuel dans la lutte contre la pollution (p. 3804) ; l'Institut d'écologie d'Orléans (p. 3804) ; les fêtes de l'arbre (p. 3804) ; le transfert des charges antipollution aux collectivités locales

(p. 3805, 3807); le contrôle des polluants vendus dans le commerce de détail (p. 3805); les inconvénients de l'urbanisme « sauvage » (p. 3806); la construction des bretelles d'autoroutes (p. 3806); les nuisances de l'aéroport d'Orly (p. 3806); l'isolation phonique et thermique des constructions à caractère social (p. 3806); les incendies de forêts (p. 3806, 3811); l'habitat (p. 3807); les équipements en eau et en assainissement et l'exemple de la Bretagne (p. 3808); les études préliminaires des infrastructures collectives pour l'eau et l'assainissement (p. 3808); les canaux de Bretagne (p. 3808); les parcs régionaux de Vendée, Marais poitevin, du Quéras, d'Armorique et du Lubéron (p. 3809, 3811); l'action de la fédération des parcs naturels régionaux (p. 3810); l'élimination des ordures ménagères et des déchets (p. 3810, 3811); les gardes-chasse (p. 3810); l'épuration « Nièvre propre » et l'incinération des ordures ménagères (p. 3811); l'aménagement des barrages hydro-électriques du Haut-Rhône (p. 3813).

B) *Intervention du Gouvernement* (p. 3800): l'étendue du domaine de la qualité de la vie; la compatibilité entre la croissance et la qualité de la vie; les effets inflationnistes de certains comportements à base de frustration ou d'antagonismes sociaux; l'effort entrepris par le Gouvernement pour l'amélioration de la qualité de la vie sera non seulement maintenu mais amplifié; le rôle d'animation du ministère vis à vis des autres départements ministériels; les moyens budgétaires au service de l'environnement, un budget de redéploiement; la régularisation de la prise en charge par le ministère des personnels travaillant pour l'environnement; la réalisation des programmes d'action prioritaires; la défense du patrimoine naturel; les crédits inscrits au budget des autres ministères; modifier la structure budgétaire retraçant l'effort de l'Etat en matière d'environnement; le pollueur doit payer la dépollution; les crédits de l'Etat sont utilisés pour des actions d'incitation ou de démonstration; (p. 3801): les moyens législatifs au service de la qualité de la vie; renforcer la politique de l'eau (police des eaux confiée au ministère de la qualité de la vie, plan de reconquête de la qualité des eaux, prévention et lutte contre les pollutions marines accidentelles, « Plan bleu » en Méditerranée); le développement du contrôle des établissements classés (sécurité et prévention des pollutions accidentelles); la lutte contre le bruit (mesures réglementaires préventives, respect de la réglementation); donner plus de cohésion à la politique de protection de la nature (accroître l'aide de l'Etat aux parcs naturels régionaux au-delà de la troisième année d'existence, garantie d'une aide pour toute la durée du VII^e Plan); l'amélioration du cadre de vie urbain (politique des contrats vers à Strasbourg, Evry, Pontoise et Lille); le rôle d'initiation et d'impulsion du ministère de la qualité de la vie. Sa participation à la lutte contre l'inflation et pour l'emploi (aménagement du temps, lutte contre le gaspillage); (p. 3802): l'action interministérielle du département. La lutte contre les inégalités « écologiques »; (p. 3813): *réponse à MM. Raymond Marcellin et Edouard Bonnefous*: les progrès dans la consommation des crédits du ministère (autorisations de programme, crédits de paiement, crédits du F. I. A. N. E.); les contrats d'étude; la coordination avec les différents organismes de recherche; *réponse aux mêmes sénateurs et à M. Pierre Petit*: l'agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (lutte contre les déchets sauvages, élimination des déchets industriels et des déchets des ménages); les produits posant des problèmes particuliers d'élimination ou de récupération (emballage et pneumatiques); (p. 3814): l'inspection des établissements classés par des représentants du service des mines; la création d'espaces verts (plans et contrats verts); les subventions pour les espaces urbains; l'augmentation de la pollution par les fumées noires dans les grandes agglomérations; *Réponse à MM. Raymond Marcellin, Pierre Croze et Marcel Brégégère*: le bruit; la sensibilisation des Français au problème; la tâche d'animation et de coordination du ministère; la réduction du bruit à la source (niveau sonore des engins); l'insonorisation des logements; la répression des infractions; *réponse à M. Hubert Martin*: la pollution du Rhin; les négociations entre états riverains; le contrôle des produits chimiques; la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature; les décrets d'application concernant les réserves naturelles, la protection des espèces animales et végétales; obliger les maîtres d'ouvrage des grands équipements à étudier l'impact de ceux-ci sur le milieu naturel; *réponse à M. Pierre Croze*: la mise en place d'une agence de l'air avant 1978; *réponse à M. Pierre Croze et à Mme Hélène Edeline*: le financement de la lutte contre la pollution industrielle; le principe du pollueur payeur. La politique des contrats de branche. Les contingences liées à la situation économique et à l'importance des investissements à réaliser; (p. 3815): *réponse à M. Hubert Martin*: l'amélioration des ressources en eau; *réponse à M. Pierre Croze*: la situation des parcs nationaux; les projets à l'étude. Le deuxième programme de la Communauté économique européenne pour l'environnement;

réponse à M. Edouard Bonnefous: augmenter les amendes pour mieux lutter contre la pollution des eaux; la prévention et la surveillance importent davantage; la politique des espaces verts dans la région d'Ile-de-France; l'agence des espaces verts mise en œuvre pour la région; la décision de transformer l'ancienne poudrerie de Sevran en forêt ouverte au public; les créations d'espaces verts à Paris (Vaugirard, Gennevilliers, Le Bourget); la protection des forêts en région parisienne (inscription au titre des sites des forêts de Carmel et de l'Isle-Adam); l'agrément des associations écologiques; leur participation au fonctionnement de divers organismes publics; l'entrée de leurs représentants dans plusieurs comités départementaux; le dialogue entre le préfet et les associations représentatives; *réponse au même sénateur et à Mme Hélène Edeline*: la lutte contre la pollution marine. La campagne contre le dégazage des navires le long des côtes françaises; les conventions internationales en la matière; (p. 3816): la création d'un fonds destiné à la réparation des dommages dus à la pollution en mer (Bruxelles, 18 décembre 1971); la convention pour la lutte contre la pollution entre les îles d'Hyères et le golfe de Gênes. Le financement de la lutte contre la pollution des eaux (stations d'épuration, etc.); la part des industries est identique à celle des collectivités publiques; l'entreprise Thann et Mulhouse ne rejette pas de cyanure; aucune entreprise de phosphate ne pollue le Rhin; la lutte contre les pollutions industrielles; *réponse à M. Henri Frénille*: pour une meilleure présentation budgétaire (discussion d'une enveloppe « environnement »); le rôle de conception du ministère; la simplification des procédures et la rationalisation des opérations (coordination entre les interventions des différents ministères); *réponse à M. Bernard Legrand*: l'entretien des canaux bretons. L'état de l'Erdre; *réponse au même sénateur et à M. Auguste Billiémaz*: la situation des parcs naturels régionaux; le montant des subventions de fonctionnement et d'investissements; aider les parcs qui ont le moins de moyens; *réponse à M. Fernand Chatelain*: le problème des ordures ménagères et des décharges; le regroupement des collectivités en syndicats; (p. 3817): le caractère sélectif de la collecte; la récupération des matières premières indispensables; le statut des gardes-chasse; les risques de cette profession; *réponse à M. Pierre Petit*: l'élaboration du plan de quinze ans en collaboration étroite avec les différents intéressés; le problème du bruit et l'insuffisance des crédits qui y sont consacrés; *réponse à M. Auguste Billiémaz*: l'aménagement du haut Rhône et des chutes de Chautagne, Belley, Bregnier-Cordon; l'importance des aspects relatifs à l'impact sur l'environnement dans les dossiers d'enquête public; le naufrage du *Bœhlen*; *réponse à M. Edouard Bonnefous*: l'utilité de sensibiliser l'opinion par les moyens audiovisuels; *réponse à M. Edouard Lejeune*: le champ d'application des textes relatifs à l'agriculture de montagne; le *Bœhlen*.

Examen des crédits (p. 3818 et 3819).

Etat B. — TITRE III (p. 3818): amendement n° 98 de MM. René Monory, rapporteur général et Raymond Marcellin, rapporteur spécial: réduction des crédits (rémunérations d'un secrétariat d'Etat disparu; crédits qui pourraient être transférés aux parcs régionaux); adopté; les crédits sont adoptés ainsi modifiés.

TITRE IV: amendement n° 106 de M. Bernard Legrand: transferts de crédits (frais de fonctionnement des parcs naturels régionaux); retiré (p. 3819); les crédits sont adoptés.

Etat C. — TITRE V et TITRE VI: adoptés (p. 3819).

Ont pris part à la discussion: MM. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie; Bernard Legrand, Raymond Marcellin, rapporteur spécial.

Suite de la discussion [2 décembre 1976].

EDUCATION ET UNIVERSITES

(EDUCATION)

Discussion (p. 3828 et suiv.).

Sont entendus: MM. René Chazelle, rapporteur spécial; Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles; René Haby, ministre de l'éducation; René Monory, rapporteur général de la commission des finances; Louis Gros, Kléber Malecot, Bernard Talon, Mme Catherine Lagatu, MM. Charles Alliès, Paul Guillard, Mme Hélène Edeline, MM. Georges Lamousse, Georges Cogniot.

a) *Interventions des sénateurs*: le budget (p. 3828, 3829, 3830, 3837, 3839, 3840, 3843, 3845, 3846); les personnels (p. 3828, 3829, 3830, 3831, 3837, 3839, 3842, 3844, 3845, 3846, 3847); l'enseignement préscolaire (p. 3828, 3829, 3830, 3838, 3841, 3843, 3844, 3845); la scolarisation (p. 3828, 3842); les constructions

scolaires (p. 3829, 3831, 3841, 3846, 3849); l'enseignement élémentaire (p. 3829, 3831); les auxiliaires (p. 3829, 3831, 3843, 3848); la médecine scolaire (p. 3829, 3831); le recyclage des enseignants (p. 3829, 3839); la réforme portant modernisation du système éducatif (p. 3829, 3831, 3845); l'enseignement technique (p. 3829, 3838, 3842, 3843, 3844); l'enseignement du second degré (p. 3830, 3839, 3847, 3848, 3849); les nationalisations de collèges d'enseignement secondaire, C. E. S. (p. 3830, 3832, 3839, 3841); les collèges d'enseignement général, C. E. G., en milieu rural (p. 3830, 3834, 3839, 3841); l'aide aux familles (p. 3831, 3840); la gratuité des manuels scolaires (p. 3831, 3841, 3845); les bourses (p. 3831, 3840, 3841, 3842, 3843, 3845, 3849); les transports scolaires (p. 3830, 3834, 3840, 3841, 3843, 3846); les regroupements pédagogiques intercommunaux (p. 3830, 3834); les décharges de service au profit des directeurs et directrices d'écoles (p. 3831); l'enseignement artistique (p. 3831, 3838); l'enseignement des secondes langues (p. 3831); la construction d'ateliers dans les collèges d'enseignement secondaire (p. 3831, 3840); l'apprentissage (p. 3832, 3841, 3842); le baccalauréat (p. 3832); l'enseignement privé (p. 3832, 3841, 3843, 3844, 3845); l'enseignement de l'histoire et de la géographie (p. 3838); la revalorisation du travail manuel (p. 3838, 3841); le chômage des diplômés (p. 3838); la culture humaniste et l'enseignement utilitariste (p. 3838, 3849); l'influence des mass media (p. 3838); l'influence de la bande dessinée (p. 3838); les conclusions du rapport sur l'orientation de l'enseignement par la commission des affaires culturelles en 1966 (p. 3839); l'application du tiers temps pédagogique (p. 3839); les charges des collectivités locales (p. 3840, 3846, 3848); les classes mobiles (p. 3840); l'aide aux enfants d'agriculteurs victimes de la sécheresse (p. 3840); la morale et l'instruction civique (p. 3841); la remise en cause dans les faits de la scolarisation obligatoire jusqu'à seize ans (p. 3842); l'abrogation des articles 56 et 57 de la loi Royer (p. 3842); les regroupements par niveaux (p. 3843); la préscolarisation en milieu rural (p. 3843); la fixation à trente-cinq élèves du seuil d'ouverture d'une école maternelle (p. 3844); l'école normale nationale d'apprentissage de Lyon (p. 3844); le reclassement indiciaire des directeurs de collèges d'enseignement technique (p. 3844); l'enseignement du français (p. 3847); les écoles maternelles départementales (p. 3847); le concours de l'agrégation (p. 3848); les constructions scolaires à Paris (p. 3849); la recherche et la documentation pédagogique (p. 3849); les revendications en matière d'éducation du groupe communiste (p. 3852).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3832) : la mise en œuvre de la réforme adoptée en 1975; l'égalité d'accès à la culture; l'importance et les différentes masses de ce budget; les créations d'emplois; la résorption de l'auxiliaire; la politique d'intégration exceptionnelle des maîtres auxiliaires au corps des P. E. G. C.; (p. 3833) : le recrutement par concours; les constructions scolaires; la légère diminution des autorisations de programme dans ce domaine; la construction de classes maternelles nouvelles; la recherche de l'égalité; les inégalités géographiques ne sont pas de moindre conséquence que les inégalités sociales ou culturelles; donner à tous les enfants une réelle égalité de chances; l'ouverture depuis deux ans de 10 000 classes maternelles. La priorité en 1977 à la scolarisation des élèves de trois à quatre ans. Le taux de scolarisation déjà élevé de ces enfants; la pédagogie de soutien (dans l'enseignement élémentaire et primaire, dans le second degré); vers une individualisation de l'enseignement; les élèves dispensés de l'heure de soutien se livreront à un travail autonome; dans les classes homogènes, l'heure sera consacrée à des travaux d'approfondissement; (p. 3834) : l'autonomie des établissements et des enseignants dans l'organisation de l'enseignement de soutien; l'amélioration de la qualité de l'enseignement en milieu rural (aide aux transports scolaires); la transformation des classes uniques en regroupement par niveaux; l'abaissement du seuil réglementaire de fermeture des classes uniques; la souplesse de l'interprétation des normes par l'inspecteur d'académie; la politique en faveur des petits collèges ruraux (maintien en activité ou reconstruction); maintenir vivant le tissu rural; légalisation des chances et des moyens entre les communes; la nationalisation des établissements du second degré; la nouvelle politique de constructions scolaires du premier degré; l'harmonisation des charges des familles; les aides complémentaires de l'Etat; les manuels scolaires (gratuité pour les élèves de sixième, simplification de la présentation et du contenu, libre choix des manuels); (p. 3835) : les transports scolaires; tenir compte des augmentations éventuelles de tarifs; la réduction de la part des familles dans les dépenses de transports; l'achat de cars par les collectivités locales en l'absence de transporteurs privés; améliorer le système de ramassage scolaire et renforcer les normes de sécurité; le problème des bourses; la modulation des aides (bourses hors barème à la disposition des recteurs

et des inspecteurs d'académie); les progrès dans la définition des modalités d'attribution des bourses; l'idée de liberté dans l'enseignement; l'apprentissage de la liberté à travers une vie scolaire fondée sur la participation et le dialogue; liberté et culture; la restructuration d'un certain nombre de disciplines et la transformation de leurs contenus; les nouveaux programmes des classes de sixième (initiation à l'économie, physique et chimie, sensibilisation au latin); l'application des mesures prises en faveur des langues régionales; l'apprentissage des langues étrangères autres que l'anglais et l'allemand; (p. 3836) : l'enseignement d'une deuxième, voire d'une troisième langue; les nouvelles modalités d'organisation de l'enseignement dans les lycées; les classes de seconde expérimentales; l'ouverture ensuite de classes expérimentales en première et en terminale; la généralisation des nouvelles classes; la réforme du baccalauréat: le baccalauréat en deux parties; les futures conditions d'entrée à l'université; la nouvelle culture; le développement de l'éducation esthétique; les traductions sur le plan budgétaire de cette orientation (crédits d'actions culturelles, admission aux C. A. P. E. S. de musique et de dessin, création d'une mission d'action culturelle au sein du ministère de l'éducation); *réponse à M. Adolphe Chauvin*: pas de généralisation d'intervenants extérieurs dans les classes primaires (coût trop élevé, conception polyvalente de l'action de l'instituteur); le tiers-temps de formation corporelle, physique et sportive; un conseiller pédagogique par circonscription d'inspecteur; l'évolution des programmes de formation des maîtres; l'éducation manuelle et technique sera bientôt obligatoire en sixième (création d'ateliers et de postes d'enseignants); (p. 3837) : pour une société de communication et de participation; (p. 3849) : *réponse à M. Charles Allières*: le seuil d'ouverture des classes maternelles; la circulaire relative aux trente-cinq élèves inscrits; (p. 3850) : la prise en compte de trente-cinq élèves présents; les maîtres formateurs et leur rôle dans la formation des élèves instituteurs; l'attitude du syndicat national des instituteurs; *réponse à M. Adolphe Chauvin*: la lourdeur des tâches administratives et de gestion des directeurs d'école primaire; la définition de la fonction de chef d'établissement; les journées de dispense de classe; les différences de situation avec les principaux collèges; *réponse à M. Charles Allières*: les directeurs de collège technique; leur rémunérations. Les directeurs de collège technique retraités avant 1968; *réponse à Mme Catherine Lagatu*: les collèges d'enseignement technique et l'apprentissage; *réponse à M. René Chazelle* (p. 3851) : les nationalisations ne suppriment pas toute participation des communes aux frais de fonctionnement des établissements du second degré; *réponse à MM. Adolphe Chauvin, Kléber Malécot et Paul Guillard*: la participation de l'Etat au fonctionnement de l'enseignement privé sous contrat; le rattrapage du forfait d'externat; *réponse à M. René Monory*: le maintien des petits collèges en milieu rural; *réponse à M. Georges Cogniot*: les classes à programme allégé; *réponse à M. Adolphe Chauvin*: l'aménagement des locaux existants; l'évolution des programmes et le recyclage des enseignants; *réponse à M. Bernard Talon*: la réintégration de la formation morale dans les programmes; *réponse à M. Louis Gros*: la position de l'école par rapport aux mass media. Les problèmes de l'orientation: (p. 3852) : l'articulation entre l'enseignement général et la formation professionnelle; *réponse à Mme Catherine Lagatu*: les jeunes jetés sur le marché du travail sans diplôme professionnel; *réponse à MM. Bernard Talon et Louis Gros*: l'âge de l'insertion professionnelle; le contenu de la loi Royer; la garantie d'une formation générale de base entre quatorze et seize ans; *réponse à Mme Hélène Edeline*: la priorité en faveur de l'éducation est maintenue par ce budget; les lacunes inévitables de tout projet de budget; l'effort de la V^e République; (p. 3853) : *réponse à M. Jean Bertaud*: la prise en charge par l'Etat de certains frais de demi-pension dans les collèges d'enseignement secondaire nationalisés; (p. 3854) : *réponse à M. Jacques Habert*: l'amélioration de la scolarisation des enfants français à l'étranger. Les travaux de la commission présidée par M. Bettencourt. Donne son accord pour la reprise des travaux de la commission interministérielle; (p. 3855) : *réponse à M. Jean Mézard*: les transports en montagne. La prochaine réunion d'études sur l'état d'avancement du plan « Massif Central » pour l'éducation.

Examen des crédits (p. 3853 et suiv.).

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 3853).

TITRE IV : adopté (p. 3855).

Etat C. — TITRE V et TITRE VI : adoptés (p. 3851).

Ont pris part à la discussion : MM. Jean Bertrand, Jacques Habert, René Haby, ministre de l'éducation.

Explication de vote : Mme Catherine Lagatu (vote défavorable du groupe communiste), M. Jean Mézard (vote favorable du groupe des républicains indépendants d'action sociale), Jean Francou (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès).

EDUCATION ET UNIVERSITES

(UNIVERSITÉS)

Discussion (p. 3855 et suiv.). — Sont entendus : MM. René Chazelle, rapporteur spécial ; Léon Eeckhoutte, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Mme Alice Saunier-Seité, secrétaire d'Etat aux universités ; MM. Pierre Jourdan, Henri Fréville, Yves Estève, Georges Cogniot, Edgard Pisani, Robert Parenty, Fernand Poignant.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3855, 3857, 3858, 3863, 3866, 3868) ; les étudiants et la démocratisation (p. 3855, 3858, 3859, 3863, 3864, 3867) ; les aides directes et indirectes aux enseignants (p. 3856) ; la sélection et l'orientation (p. 3856, 3858, 3859, 3864, 3868, 3869) ; les personnels (p. 3856, 3858, 3865, 3866) ; les équipements (p. 3856, 3866, 3868) ; l'enseignement médical (p. 3856, 3865) ; la répartition des subventions de fonctionnement (p. 3856) ; la recherche (p. 3856, 3858, 3863, 3866, 3867) ; le C. N. R. S. (p. 3857) ; le centre de recherche archéologique de Valbonne (p. 3857) ; l'agence nationale de valorisation de la recherche (p. 3857) ; le Muséum d'histoire naturelle (p. 3857) ; les bibliothèques (p. 3857, 3863) ; la bibliothèque nationale (p. 3857) ; l'entretien du patrimoine immobilier (p. 3858) ; le bilan de la loi d'orientation de 1968 (p. 3858, 3859) ; l'arrêté du 16 janvier 1976 relatif à la réforme du second cycle (p. 3858) ; l'application du principe d'autonomie des universités (p. 3858, 3864) ; les élections universitaires (p. 3858, 3869) ; les travaux du groupe d'études présidé par M. Francis de Baecque (p. 3856) ; la « jungle » de l'enseignement supérieur en ce qui concerne le personnel (p. 3858) ; les concours élitistes (p. 3859, 3872) ; la valeur nationale des diplômes (p. 3864) ; le coût des études et les étudiants déprédiateurs (p. 3864) ; les bourses (p. 3865, 3866) ; le développement des services hospitaliers (p. 3865) ; la composition des commissions donnant leur avis sur le recrutement des personnels enseignants (p. 3865) ; la création de postes de professeurs de droit et de sciences économiques (p. 3865) ; les maîtres de conférence (p. 3865) ; le personnel contractuel (p. 3865, 3866) ; les bâtiments universitaires de Rennes (p. 3865) ; la création de postes d'agrégés des facultés de médecine (p. 3865) ; la formation permanente (p. 3866) ; le laboratoire de physique de l'école normale supérieure (p. 3866) ; la création d'un corps d'assistants contractuels en droit et en sciences économiques (p. 3866) ; l'allocation de recherche du troisième cycle (p. 3866) ; les heures « complémentaires » (p. 3867) ; l'installation à Malakoff de l'U. E. R. de droit de l'université de Nanterre (p. 3867) ; l'université de Vincennes (p. 3867, 3868) ; la création d'une université de la parole et de la communication (p. 3868) ; la concurrence des grandes écoles et des universités (p. 3868) ; la nécessité d'une redéfinition du rôle de l'éducation dans la société (p. 3869) ; les subventions aux mouvements ou associations d'étudiants (p. 3869) ; le centre universitaire du Mans (p. 3869, 3870).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3859) : la mission des enseignements supérieurs ; l'importance de l'université ; les responsabilités et le contrôle des universités ; les effectifs d'étudiants et leur répartition ; la politique du Gouvernement dans ce domaine ; (p. 3860) ; la recherche universitaire, son importance ; les applications de la recherche fondamentale ; le C. N. R. S. ; réponse à M. René Chazelle : la revalorisation de la recherche des enseignements supérieurs et du C. N. R. S. ; les ingénieurs français qui s'intéressent à la recherche sont trop peu nombreux ; réponse à M. Léon Eeckhoutte : l'ouverture des universités sur des formations nouvelles ; les lacunes d'information et d'orientation doivent être comblées ; les débouchés de certaines études sont peu importants, les étudiants doivent en prendre conscience ; la réforme du second cycle ; (p. 3861) : la formation professionnelle continue dans le cadre des universités ; les problèmes de personnels ; réponse à M. Léon Eeckhoutte : le recrutement des enseignants des universités ; le taux d'encadrement est satisfaisant ; les créations d'emplois ; la stabilisation des personnels administratifs « hors statut » ; la réaffectation de certains emplois ; réponse à M. René Chazelle : l'institut de France ; les problèmes d'équipement ; la rénovation de certains bâtiments et particulièrement du Muséum d'histoire naturelle ; (p. 3862) : les crédits de construction seront en priorité accordés aux formations de santé et aux jeunes universités encore inachevées ; l'utilisation d'ordinateurs ; la nouvelle répartition des heures complémentaires ;

les subventions d'équipement à la recherche universitaire ; l'importance des bibliothèques ; les aménagements apportés à la bibliothèque nationale ; l'aide sociale aux étudiants ; la démocratisation du monde étudiant, les bourses ; réponse à M. René Chazelle : les prêts d'honneur ; la gestion des résidences et restaurants universitaires ; (p. 3863) : la répartition du financement des enseignements ; l'amélioration de la situation des jeunes universités ; le relèvement du taux des heures complémentaires ; la création d'un groupe de travail pour aider les universités autonomes dans leur gestion ; l'importance de la réflexion et de l'étude ; (p. 3870) : réponse à M. Pierre Jourdan : l'autonomie des universités ; les rapports du secrétariat d'Etat avec le ministre de l'éducation, M. René Haby, à propos du baccalauréat ; la substitution de la notion d'orientation à celle de sélection ; la démocratisation de l'enseignement supérieur doit se poursuivre ; réponse à M. Henri Fréville : les commissions de spécialistes ; l'avancement des maîtres de conférence en droit et en sciences économiques, l'échelonnement indiciaire des maîtres de conférence ; le fonctionnement des unités d'enseignement et de recherche ; les subventions qui leur sont accordées ; les subventions compensatrices des exonérations de droits universitaires ; le décret de « verrouillage » des personnels dits hors statut ; l'utilisation optimale des locaux scientifiques sous-employés ; (p. 3871) : les créations de postes d'agrégés de médecine ; réponse à M. Yves Estève : la formation continue ; réponse à M. Georges Cogniot : attention ne veut pas dire anxiété ; réponse à M. Edgar Pisani : la sérénité dans les universités ; réponse à M. Robert Parenty : les subventions attribuées aux associations le sont après prise en considération de deux critères : la tradition et l'opportunité (cas de l'U. N. E. F. Renouveau et de la F. N. E. F.) ; les I. U. T. ; la présence d'enseignants du supérieur dans ces derniers ; le manque de professionnels ; les effectifs et l'encadrement dans les I. U. T. ; leur ouverture sur le monde économique ; dorénavant, les heures supplémentaires leur seront versées en fonction de la participation effective des personnalités extérieures ; le taux de participation aux élections dans les conseils d'U. E. R. ; réponse à M. Fernand Poignant : la carte universitaire ; l'éventualité d'une nouvelle formation de second cycle au Mans ; (p. 3872) : les implantations des enseignements supérieurs ne peuvent être indéfiniment multipliées sans que la qualité ne s'en ressentent.

Examen des crédits (p. 3872 et 3873).

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 3872) ; TITRE IV : adopté (p. 3873).

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : adoptés (p. 3873).

Ont pris part à la discussion : M. Paul d'Ornano, Mme Alice Saunier-Seité, secrétaire d'Etat aux universités.

Suite de la discussion [3 décembre 1976].

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES

(BUDGET ANNEXE. — B. A. P. S. A.)

Discussion (p. 3882 et suiv.). — Sont entendus : MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial, Jean Gravier, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; André Aubry, Michel Moreigne, Michel Kauffmann, Marcel Nuninger, Lucien Grand, au nom de M. Jacques Pelletier, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

a) *Interventions des sénateurs* : les crédits (p. 3882, 3883, 3884, 3886) ; les prestations vieillesse (p. 3882, 3883, 3884, 3886, 3887) ; le projet de création d'une prestation de congé maternité (p. 3882, 3885, 3886) ; le financement du budget annexe (p. 3883, 3884, 3885) ; la situation des exploitants retraités au regard de l'assurance maladie (p. 3883, 3885) ; l'augmentation des cotisations familiales (p. 3883) ; la compensation géographique des divers régimes (p. 3883, 3885) ; la mise en place d'un système de protection sociale commun à tous les Français le 1^{er} janvier 1978 (p. 3884, 3885) ; l'assurance invalidité (p. 3884, 3887) ; le statut social des épouses d'agriculteurs (p. 3885, 3886, 3887) ; la dégradation du pouvoir d'achat des agriculteurs (p. 3886) ; les modalités de calcul des cotisations sociales (p. 3886) ; l'indemnité viagère de départ (I. V. D.) (p. 3887) ; les crédits du fonds national de solidarité ne devraient pas figurer dans le B. A. P. S. A. (p. 3887) ; les problèmes des agriculteurs alsaciens et mosellans (p. 3887) ; l'aide ménagère aux personnes âgées (p. 3888) ; les difficultés financières des caisses de mutualité agricole, par exemple de la caisse de l'Aisne (p. 3888).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3888) : l'importance des affaires sociales de l'agriculture ; (p. 3889) : le vieillissement de la population agricole ; l'évolution des différentes prestations ; l'exonération des retraités ; *réponse à M. Jean Gravier* : les congés de maternité ; *réponse à M. André Aubry* : les coefficients d'adaptation ; le déflafonnement de l'A. M. E. X. A. ; *réponse à M. Michel Moreigne* : les crédits du F. N. S. dans le B. A. P. S. A. ; les conditions d'octroi du fonds national de solidarité aux agriculteurs ; l'indemnité compensatrice dans le cadre des prestations familiales ; *réponse à M. Michel Kauffmann* : les pensions d'invalidité des conjointes ; le paiement de cotisations de l'A. M. E. X. A. ; *réponse à M. Lucien Grand* : l'aide ménagère aux personnes âgées ; *réponse à M. Marcel Nuninger* : la subvention réservée aux caisses d'assurance vieillesse agricole du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; le financement du B. A. P. S. A. ; la part des exploitants agricoles ; la répartition des charges du B. A. P. S. A. ; le vieillissement de la population agricole ; la progression des dépenses ; (p. 3890) : l'importance des aides aux bas revenus ; *réponse à M. Jean Gravier* : l'amélioration du régime d'invalidité ; *réponse à M. Michel Moreigne* : les prêts consentis aux jeunes ménages ; l'ensemble des dépenses sociales dont bénéficie l'agriculture.

Examen des crédits. — SERVICES VOTÉS ; MESURES NOUVELLES : adoptés (p. 3890).

Article 67 (création d'un fonds additionnel d'action sociale : frais de remplacement en raison de la maternité) : adopté (p. 3890).

Après l'article 67 : amendement n° 94 (article additionnel) de M. Michel Sordel : suppression de la taxe frappant les blés fourragers ; retiré (p. 3890) ; amendement identique n° 122 de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture ; adopté (p. 3891) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

Ont pris part à la discussion : MM. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture ; Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial, Michel Sordel.

AGRICULTURE

Discussion (p. 3891 et suiv.).

Sont entendus : MM. Roland Boscardy-Monsservin, rapporteur spécial ; Michel Sordel, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; René Timant, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Christian Bonnet, ministre de l'agriculture ; Octave Bajoux, Georges Berchet, Léon David, Marcel Brégégère, Jean Mézard, Louis de La Forest, Michel Yver, Michel Kauffmann, Pierre Tajan, Marcel Gargar, Emile Durieux, Paul Caron, Charles Beaupetit, Charles Alliès, Edgar Tailhades, Pierre Petit, Michel Moreigne, Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat à l'agriculture, Maurice Schumann.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 3891, 3893, 3894, 3895, 3903, 3905, 3906, 3907, 3909, 3911, 3916, 3922) ; la politique agricole (p. 3892, 3894, 3906, 3907, 3908, 3912, 3914, 3915, 3921, 3922) ; les charges sociales et le B. A. P. S. A. (p. 3892, 3903, 3905, 3906, 3911) ; le F. E. O. A. G. A. (p. 3892, 3903) ; les programmes d'actions prioritaires du VII^e Plan (p. 3892, 3913, 3921) ; les industries agro-alimentaires (p. 3892, 3908, 3912) ; l'élevage (p. 3892, 3907, 3909, 3922, 3923) ; la politique sanitaire de l'élevage (p. 3892, 3910, 3922) ; l'irrigation et l'assainissement (p. 3892, 3916) ; le vin (p. 3892, 3906, 3916, 3917, 3919) ; l'alimentation animale (p. 3892) ; le soja (p. 3892) ; la départementalisation économique des départements d'outre-mer (p. 3892) ; l'aménagement de l'espace rural (p. 3892, 3895, 3910, 3916, 3917, 3922) ; les logements ruraux (p. 3892) ; la désertification (p. 3892, 3914, 3921, 3922) ; les zones de montagne (p. 3892, 3909, 3922) ; les services publics ruraux (p. 3893, 3906, 3911, 3921) ; les adductions d'eau et le problème de l'eau (p. 3893, 3894, 3895, 3904, 3908, 3910, 3913, 3916, 3917, 3921, 3922) ; l'électrification rurale (p. 3893, 3910, 3921, 3922) ; les aménagements fonciers et le remembrement (p. 3893, 3894, 3904, 3905, 3906, 3912, 3914, 3915, 3916, 3917) ; l'enseignement agricole (p. 3893, 3896, 3897, 3904, 3906, 3908, 3910, 3911, 3912, 3915, 3916, 3917) ; les conséquences de la sécheresse et l'impôt « sécheresse » (p. 3893, 3907, 3909, 3914, 3915) ; l'association nationale pour le développement agricole A. N. D. A. (p. 3894, 3912, 3914, 3922) ; les activités des S. A. F. E. R. (p. 3894, 3912, 3916) ; la politique communautaire agricole (p. 3895, 3904, 3906, 3907, 3908, 3909, 3910, 3912, 3913, 3917, 3919, 3920, 3922) ; l'équipement agricole (p. 3895, 3904, 3905, 3907, 3908, 3913, 3915, 3916, 3921) ; la nécessité d'un emprunt « vert » (p. 3895, 3904, 3917) ; les écoles vétérinaires (p. 3896, 3911) ; l'enseignement technologique (p. 3897, 3910) ; l'enseignement agricole privé (p. 3897, 3904, 3910, 3911, 3916) ; les frais de stages (p. 3897) ; l'aide de l'Etat aux organismes de stockage en aval de l'agriculture (coopérative de la Haute-Marne) (p. 3905) ; la déclaration de la chambre d'agriculture

des Bouches-du-Rhône et la crise de l'agriculture méridionale (p. 3905, 3906, 3917, 3919, 3920) ; le projet de sauvegarde de l'agriculture du parti communiste (p. 3906) ; la riziculture (p. 3906) ; les fruits et légumes (p. 3907) ; les exportations de bovins vers l'Italie (p. 3909) ; l'enseignement agricole féminin (p. 3910) ; les dégâts causés par les étourneaux (p. 3911) ; les chambres d'agriculture et les conseillers agricoles (p. 3912) ; l'adhésion de l'Espagne et de la Grèce au Marché commun (p. 3913) ; l'agriculture à la Guadeloupe (p. 3913, 3914) ; le centre de formation forestière de Douville à Goyave à la Guadeloupe (p. 3913) ; la betterave (p. 3914) ; l'agriculture alsacienne (p. 3915) ; la recherche agronomique (p. 3920) ; l'identification pérenne (p. 3922) ; les expropriations (p. 3925).

b) *Interventions du Gouvernement* :

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 3898) : la lutte contre l'inflation ; le projet de budget s'inscrit dans un contrôle de rigueur ; l'approche comptable ne paraît pas satisfaisante pour apprécier l'intérêt de la politique agricole commune ; *réponse à M. Roland Boscardy-Monsservin* : le taux d'intérêt privilégié dont bénéficient diverses opérations rurales du fait de l'intervention des crédits d'Etat ; les dépenses en capital ; les crédits ouverts au bénéfice des organismes d'intervention ; *réponse à M. Michel Sordel* : les plans d'actions prioritaires nationaux ; la recherche ; la promotion et le contrôle de la qualité ; les crédits de l'hydraulique et des adductions d'eau ; le maintien des crédits destinés aux bâtiments d'élevage ; les actions d'aménagement foncier et d'électrification rurale ; la progression des bonifications d'intérêt ; (p. 3899) : les crédits du fonds d'action conjoncturelle ; *réponse à M. Michel Sordel* : l'hydraulique ; les crédits complémentaires dégagés sur le F. E. O. G. A. ; l'effort supplémentaire qui sera fait en faveur des investissements agricoles ; *réponse à M. René Timant* : l'enseignement ; les actions de formation ; le rattrapage réalisé ; les crédits consacrés à l'équipement, leur répartition entre enseignement public et enseignement privé ; les moyens de fonctionnement tels qu'ils sont répartis entre les deux secteurs ; les aspects immuables que doit comporter l'exploitation à responsabilité personnelle de type familial et corriger les disparités encore trop choquantes ; l'utilisation de l'I. V. D. et des S. A. F. E. R. ; (p. 3900) ; *réponse à M. René Timant* : les problèmes de l'A. N. D. A. ; les conditions de son action ; l'amélioration des conditions de vie ; l'installation des jeunes agriculteurs ; les difficultés de mise en œuvre d'une politique d'incitation ; les conditions d'octroi des aides aux agriculteurs particulièrement atteints par la sécheresse ; les prêts « calamité-sécheresse pour 1976 » ; les disparités entre secteurs de production et entre régions ; la politique de la montagne et la participation de la communauté au paiement des indemnités ; l'aide aux bâtiments d'élevage ; la politique agricole commune dont l'avenir dépend largement des négociations commerciales multilatérales de genèse ; les rapports entre les Etats-Unis et la Communauté économique européenne dans le domaine des échanges agricoles ; rend hommage à M. Pierre Lardinois chargé du portefeuille de l'agriculture au sein de la C. E. E. ; (p. 3901) : la nécessité d'une organisation des marchés internationaux pour assurer une alimentation équilibrée du monde ; le rapport du Conseil économique et social sur les productions agricoles ; une réflexion s'impose après la sécheresse sur notre politique nationale et sur la politique agricole commune ; la fragilité de l'agriculture française : limites à l'augmentation de la consommation, importance des exportations : dépendance vis-à-vis de produits importés, augmentation des coûts fonciers et d'équipement ; le rôle des chercheurs de l'institut national de la recherche agronomique ; le développement des industries agro-alimentaires ; la primauté de la notion de compétitivité ; la nécessité d'un effort supplémentaire de contraction des coûts ; *réponse à M. Roland Boscardy-Monsservin* : l'effort particulier réalisé en faveur de la prophylaxie ; (p. 3902) ; *réponse à M. Michel Sordel* : l'importance d'un meilleur aménagement rural ; la création d'une cellule de proposition sur la politique d'aménagement et de développement de l'espace rural ; de prétendus agriculteurs ne doivent pas peser sur le B. A. P. S. A. ; un effort de simplification doit être accompli. La concertation avec les dirigeants agricoles ; l'élargissement éventuel de la Communauté à certains pays méditerranéens (l'Espagne particulièrement) ; la nécessité pour ces pays de stabiliser leur potentiel de production ; la révision préalable des règlements de base pour le vin, les fruits et les légumes ; nos producteurs doivent réaliser de notables progrès sur les plans techniques et commerciaux et dans le domaine de l'organisation économique ; la mission attribuée par le Sénat à MM. Edgar Pisani et Michel Sordel en ce qui concerne l'élargissement éventuel de la Communauté ; évoque les problèmes posés par l'existence de montants compensatoires monétaires à des niveaux aberrants ; (p. 3903) : la politique agricole commune a été conçue en fonction de parités fixes ; les difficultés rencontrées depuis 1972 ; la capacité de résistance des exploitants

français ; l'importance des projets de loi de finances rectificative adoptés depuis quelques années ; le prix de notre sécurité alimentaire se mesure mieux quand on constate la dépendance énergétique de la France ; le coût de la fonction agricole doit s'analyser comme un dû et non point comme un don ; (p. 3907) ; *réponse à M. Marcel Brégégère* : la notion d' « impôt sécheresse » est une invention ; rappelle le principe de non-affectation des recettes publiques ; les sommes inscrites dans les projets de loi de finances rectificative ; les contributions financières accordées par exemple aux entreprises nationales ne sont pas appelées « impôt entreprises nationales » ; (p. 3925) ; *réponse à M. Emile Durieux* : les difficultés des producteurs de betterave ; la limitation du taux de la taxe sur la betterave qui contribue à alimenter le B.A.P.S.A. ; *réponse à M. Paul Caron, représentant M. Charles Zwickert* : le niveau des prestations viniques en Alsace ; l'action du Gouvernement en faveur des viticulteurs ; la réforme du règlement 816 (collaboration des services français et italiens de contrôle) ; les distillations préventives ; la passation de contrats de stockage à court terme ; les contrats de qualité. Le renouvellement de l'accord interprofessionnel ; l'office national interprofessionnel des vins de table ; ces mesures sont toutes orientées autour d'une politique de qualité ; *réponse à MM. Octave Bajoux, Marcel Brégégère, Léon David, Pierre Tajan, Charles Alliès et Michel Moreigne* : les problèmes européens ; la tentation de repli sur soi ; les avantages du Marché commun agricole ; (p. 3926) : l'application de la clause de sauvegarde à la production nationale de viande ; la situation du marché de la viande est désormais satisfaisante ; ne pas attendre que le sous-approvisionnement puisse donner des arguments aux partisans d'un régime de moindre protection (nouveau règlement 815) ; l'importance des stocks de poudre de lait ; partout se pose un problème de maîtrise des produits laitiers ; la consommation française de lait est faible ; les systèmes de prix pour avantager la production de viande par rapport à celle du lait ; l'instauration de la taxe de coresponsabilité. La suspension des aides ; *réponse à M. Emile Durieux* : la sélectivité des aides sécheresse ; le niveau des prix agricoles communs ; le rapport sur la réforme de la politique agricole commune présenté par le groupe socialiste du Parlement européen ; le point 14 de ce rapport sur « l'opportunité d'ouvrir le Marché commun aux produits agricoles des pays tiers » ; *réponse à MM. Marcel Brégégère, Charles Alliès et Edgar Tailhades* : les surproductions, les limitations de cheptel ; (p. 3927) : le budget doit être considéré dans son contexte.

M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat à l'Agriculture (p. 3923) : le triple objectif de ce budget : 1° sécurité de l'approvisionnement ; 2° transferts sociaux ; 3° préparation de l'avenir ; *réponse à MM. Octave Bajoux, Léon David, Marcel Brégégère et Michel Moreigne* : personne ne conteste le handicap de l'agriculture française depuis 1974 ; le rapport sur l'évolution de l'agriculture au cours du VI^e Plan ; tenir compte des cycles de production ; l'endettement de l'agriculture dans les différents pays européens ; *réponse à M. Emile Durieux* : le sirop de glucose, concurrent du sucre de betterave ; l'alimentation du B.A.P.S.A. par la taxe sur la betterave ; *réponse à M. Léon David* : la riziculture en France et spécialement en Camargue ; *réponse à M. Michel Moreigne* : le problème de la viande. La France a convaincu ses partenaires européens de la nécessité d'une meilleure hiérarchie des prix ; les mesures favorables aux éleveurs (prêts superbônifiés, bâtiments d'élevage, lutte contre la brucellose, etc.) ; les prix de production des différents pays de la Communauté ; la loi sur l'élevage ; l'abattage subventionné des animaux brucelliques ; (p. 3924) ; *réponse à M. Louis de la Forest* : la prolifération des étourneaux dans l'Ouest ; *réponse à MM. Michel Sordel, René Tinant, Octave Bajoux, Jean Mézard, Louis de la Forest, Michel Kauffmann, Emile Durieux, Charles Zwickert, Michel Yver, Charles Alliès et Paul Caron* : le chapitre prioritaire de l'enseignement ; la subvention de fonctionnement à l'enseignement agricole privé ; *réponse à M. Michel Yver* : la progression des bourses ; l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort ; *réponse à M. Jean Mézard* : le problème des centres d'apprentissage ; les écoles d'industrie laitière et notamment l'école d'Aurillac ; *réponse à MM. Michel Kauffmann, Emile Durieux et Michel Moreigne* : le développement de l'A.N.D.A. ; *réponse à M. Marcel Brégégère* : l'évolution du budget des établissements publics ; *réponse à MM. Georges Berchet, Emile Durieux, Octave Bajoux, Louis de la Forest, Léon David, Michel Kauffmann, Charles Beaupetit, Paul Caron et Pierre Petit* : l'insuffisance des crédits d'équipements publics ruraux et notamment des crédits de remembrement ; la dotation réservée aux adductions d'eau sera identique à celle de 1976 ; le remembrement et l'électrification rurale sont les secteurs les moins favorisés par ce budget ; la nouvelle ligne budgétaire sur la cohabitation ; la croissance des dépenses nécessaires à la préparation de l'avenir (politique de l'élevage).

Examen des crédits (p. 3927 et suiv.).

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 3927). — TITRE IV : amendement n° 115 de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture : majoration des crédits du titre IV (1° identification pérenne généralisée ; 2° renforcement des moyens de l'O.N.I.B.E.V.) ; adopté ; amendement n° 116 de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture : diminution de crédits affectant ce même titre (crédits transférés aux dotations en capital pour l'enseignement à l'intérieur du ministère de l'agriculture) ; adopté ; les crédits du titre IV sont adoptés ainsi modifiés (p. 3928).

Etat C. — TITRE V : amendement n° 117 de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture : majorer les autorisations de programme du titre V (conséquence de l'amendement n° 116) ; adopté (p. 3928) ; les crédits du titre V sont adoptés ainsi modifiés. — TITRE VI : amendement n° 118 de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (conséquence de l'amendement n° 116) ; adopté ; les crédits du titre VI sont adoptés ainsi modifiés (p. 3930).

Article 69 (ressources et subventions du fonds national des abattoirs) : adopté (p. 3930).

Ont pris part à la discussion : MM. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture ; Roland Boscardy-Monsservin, rapporteur spécial ; Jean Cluzel, Jacques Genton, Bernard Lemarié, Geoffroy de Montalembert.

Suite de la discussion [4 décembre 1976].

QUALITE DE LA VIE

(JEUNESSE ET SPORTS)

Discussion (p. 3935 et suiv.).

Sont entendus : MM. Gaston Pams, rapporteur spécial ; Roland Ruet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; René Monory, rapporteur général de la commission des finances ; Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports ; Jean Francou, Lucien Grand, Paul Malassagne, Guy Schmaus, Maurice Vérillon, Philippe de Bourgoïn, Jean Fonteneau, Jacques Braconnier, Mme Catherine Lagatu, M. Louis Boyer.

a) *Intervention des sénateurs* : le budget (p. 3936, 3937, 3938, 3940, 3941, 3943, 3944, 3945, 3947, 3950, 3951) ; les programmes d'action prioritaire du VII^e Plan (p. 3936, 3946) ; l'enseignement de l'éducation physique et sportive (p. 3936, 3939, 3943, 3944, 3945, 3946, 3947, 3948, 3950, 3952) ; les professeurs auxiliaires (p. 3936) ; le sport (p. 3936, 3937, 3939, 3940, 3942, 3943, 3945, 3946, 3951, 3952) ; les centres d'animation sportive (p. 3937, 3939, 3942, 3944, 3946) ; les associations sportives (p. 3937, 3941, 3943, 3947, 3950) ; les sections « sport-études » (p. 3937, 3939, 3942, 3952) ; le statut d'athlète (p. 3937) ; le sport de haut niveau (p. 3937, 3945) ; la médecine du sport (p. 3937, 3939, 3943) ; les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (p. 3937, 3950) ; les activités socio-éducatives (p. 3937, 3940, 3944, 3947, 3948) ; le centre d'information de la jeunesse (p. 3937, 3940) ; la coopération internationale et les offices franco-allemands et franco-québécois de la jeunesse (p. 3937, 3940, 3947, 3948) ; les centres de vacances et de loisirs (p. 3937, 3938, 3940, 3943, 3944, 3947, 3949, 3950) ; les équipements sportifs et socio-éducatifs (p. 3938, 3939, 3943, 3947, 3949) ; les piscines (p. 3938, 3940, 3949) ; les clubs de jeunes (p. 3938, 3952) ; le programme d'action prioritaire « Mieux vivre dans la ville » (p. 3938) ; les Jeux olympiques (p. 3939, 3940, 3943, 3944) ; l'aide aux communes (p. 3940, 3945, 3946, 3947, 3950) ; le respect des règles du jeu en matière sportive (p. 3944) ; le sport sur les lieux de travail (p. 3945) ; le rôle de la télévision (p. 3946) ; les centres régionaux d'éducation physique et sportive et d'éducation populaire (p. 3946, 3952) ; le comité de coordination national des associations de jeunesse et d'éducation populaire et le rôle des associations (p. 3947, 3948, 3950, 3951) ; les maisons des jeunes et de la culture (p. 3947, 3948) ; les difficultés de l'enfance à Paris (p. 3950, 3951).

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 3941) : promouvoir le sport et développer les loisirs des jeunes ; les contacts qu'il a pris depuis son entrée en fonctions ; l'Etat n'a pas à régenter la jeunesse ni les sports ; le sport doit être l'affaire de tous les Français ; agir en liaison avec les fédérations et les associations de jeunesse ; la poursuite de l'action engagée par M. Pierre Mazeaud ; l'application de la loi d'octobre 1975 sur le sport ; le développement de l'enseignement de l'éducation physique ; l'action de l'A.S.S.U. ; l'organisation de compétitions de masse ;

réponse à M. Roland Ruet : l'aménagement du fonctionnement des centres d'animation sportive; le bilan des sections sport-études; le contrôle médical des élèves de ces sections; les nouveaux rapports avec le mouvement sportif (contrats de promotion du sport); la création de nouveaux postes de conseillers techniques départementaux; développer l'aide aux clubs; le sport de masse, vivier d'où sortira l'élite; (p. 3942); modifier la politique des équipements sportifs; l'équipement des zones rurales; la simplification et la libéralisation des conditions d'attribution de l'aide de l'Etat aux collectivités locales; la priorité aux équipements légers, polyvalents et ouverts à tous; pour une action chaleureuse en faveur des jeunes; jeter un pont entre la société française et sa jeunesse; les problèmes d'animation; mieux organiser les loisirs des jeunes; l'augmentation du nombre et du taux de prise en charge des postes F. O. N. J. E. P.; l'augmentation des crédits affectés aux centres d'information de la jeunesse; la rénovation des centres de vacances; l'aide aux associations; la coopération avec le secrétariat d'Etat à la culture (pour la renaissance de la culture populaire et l'animation des villes); un budget de rigueur; le dépôt d'un amendement majorant les crédits; (p. 3952); *réponse à MM. Jean Francou et Louis Boyer* : la poursuite de l'expérience des sections sport-études et des centres d'animation sportive; la C. N. O. S. F. et le mouvement sportif; *réponse à MM. Jean Francou et Philippe de Bourgoing* : l'amélioration du système du « franc-élève »; la majoration des crédits de suppléance; l'amélioration du fonctionnement des centres de vacances; le problème des installations sportives universitaires; *réponse à M. Lucien Grand* : la réorganisation et le développement de la médecine sportive (réorganisation du service médical de l'I. N. S., des centres médico-sportifs, développement du contrôle médical des élèves des sections sport-études); (p. 3953); la mise en place du livret médical sportif; *réponse à MM. Paul Malassagne et Jean Fonteneau* : la rénovation des centres de vacances; *réponse à M. Guy Schmaus* : le cas de Mlle Christine Muzio, championne de fleuret; le Programme commun ne comprend à peu près rien sur le sport; *réponse à M. Maurice Vérillon* : le sport de masse; les rapports nouveaux entre le Gouvernement et le mouvement sportif; la grève au C. R. E. P. S. de Toulouse; les centres d'animation sportive; la formation des cadres; le problème des maisons de jeunes et de la culture; *réponse à M. Philippe de Bourgoing* : la politique des équipements (réalisation de salles polyvalentes); la répartition du franc-élève; *réponse à M. Jean Fonteneau* : les associations de jeunesse; l'augmentation du nombre et du taux de prise en charge des postes F. O. N. J. E. P.; le forum européen pour la jeunesse; *réponse à M. Jacques Braconnier* : l'effort fourni dans le domaine de l'équipement au cours du VI^e Plan; la nouvelle politique d'équipements légers dans les zones rurales; *réponse à Mme Catherine Lagatu* : l'action du secours catholique. Le statut des animateurs (employés par les collectivités locales ou par les associations de jeunesse); (p. 3954); *réponse à M. Louis Boyer* : faire participer l'ensemble des enseignants à la promotion du sport; le problème des installations universitaires à Orléans; le développement de l'action de l'A. S. S. U.; l'emploi du supplément de crédits résultant des discussions parlementaires.

Examen des crédits (p. 3954 et suiv.).

Etat B. — TITRE III : amendement n° 80 de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues : réduction du crédit du titre III de l'état B de 15 915 150 francs (suppression des crédits affectés aux centres d'animation sportive); rejeté (p. 3954 et 3955); les crédits du titre III sont adoptés (p. 3955).

TITRE IV : amendement n° 112 de M. Jacques Pelletier et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Lucien Grand : suppression des crédits du titre IV de l'état B (insuffisance des crédits destinés à l'action éducative et culturelle); retiré (p. 3955); les crédits du titre IV sont adoptés.

Etat C. — TITRE V et TITRE VI : adoptés (p. 3955).

Article 73 (rapport du Gouvernement sur les moyens financiers destinés aux sports) : amendement n° 111 de M. Jean Francou : dépôt sur le bureau du Sénat d'un rapport analysant les moyens nécessaires au sport; retiré (p. 3955 et 3956); l'article 73 est adopté.

Ont pris part à la discussion : Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Jean Fonteneau, Jean Francou, Lucien Grand, Jacques Henriot, Gaston Pams, rapporteur spécial; Guy Schmaus, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Suite de la discussion [6 décembre 1976].

COMMERCE ET ARTISANAT

Discussion (p. 3960 et suiv.).

Sont entendus : MM. Yves Durand, rapporteur spécial; Raymond Brun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques; Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat; Roger Gaudon, Robert Laucournet, Jean Proriot, Jean Cluzel, Paul Caron, Jean Colin.

a) *Intervention des sénateurs* : le budget (p. 3960, 3962, 3968, 3972); l'assistance technique au commerce et à l'artisanat (p. 3960, 3961, 3962, 3963, 3970); les primes d'installation pour les artisans (p. 3960, 3961, 3970); l'artisanat (p. 3960, 3961, 3962, 3963, 3968, 3969, 3970); la sous-traitance (p. 3960, 3963, 3969, 3973); l'apprentissage (p. 3960, 3962, 3970, 3972); les primes d'apprentissage (p. 3960); l'amélioration de la qualification (p. 3961); la formation commerciale (p. 3961, 3962); les regroupements d'entreprises et les opérations « Mercure » (p. 3961, 3963); la fiscalité (p. 3961, 3962, 3963, 3968, 3969, 3971, 3972); le fonds d'aide sociale (p. 3961); la taxe professionnelle (p. 3961, 3962, 3967, 3968); l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (p. 3961, 3967, 3971); la sécurité sociale (p. 3962, 3963, 3968, 3969, 3970, 3972, 3973); les associations de consommateurs (p. 3962, 3972); le petit commerce (p. 3962); l'urbanisme commercial (p. 3963, 3968, 3969, 3971); les centres de gestion agréés (p. 3967, 3971); les concentrations commerciales (p. 3967); l'installation à Alès de magasins à grande surface (p. 3968); l'aménagement du territoire (p. 3969); la sécurité (p. 3969); l'application de la loi de 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat (p. 3969, 3970, 3971, 3972); la situation des femmes commerçantes et artisans et le rapport Claudé (p. 3970, 3972, 3973); les créations d'emplois (p. 3971, 3974); le versement de la T. V. A. (p. 3972); la nécessité d'un répertoire des dispositions en vigueur en matière de concurrence (p. 3972); l'aide au centre de promotion du commerce (p. 3972); les ressources affectées à la taxe pour frais de chambres de métiers (p. 3972); le centre d'études et de perfectionnement de l'artisanat et des métiers (p. 3972); les offices d'H. L. M. (p. 3974).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3963) : les problèmes du commerce et de l'artisanat sont d'une autre ampleur que celle des moyens financiers du ministère; le cadre dans lequel se situent les problèmes actuels du commerce et de l'artisanat; la dimension économique générale (lutte contre l'inflation); la dimension sociale (situation de l'emploi); (p. 3964) : le mouvement de diminution du nombre d'entreprises dans le commerce et l'artisanat a été enrayé; la dimension juridique (loi d'orientation); la loi Royer sera appliquée; les problèmes à résoudre : participation du commerce et de l'artisanat à la lutte contre l'inflation; développement de ce secteur qui donne du travail à 4,5 millions de personnes; moderniser et adapter l'appareil commercial et artisanal; mieux répartir les activités sur l'ensemble du territoire; l'harmonisation de la situation fiscale des commerçants et artisans avec celle de l'ensemble des salariés; le contenu du programme d'action du ministère pour 1977; l'intégration dans le budget du ministère de crédits précédemment inscrits dans le budget des charges communes; le tableau des moyens mis à la disposition du ministère du commerce et de l'artisanat par les autres ministères; le double objectif de ce budget; modernisation et justice; la place du commerce et de l'artisanat dans un aménagement équilibré du territoire; la politique d'urbanisme commercial; (p. 3965) : une étude est actuellement en cours sur les implantations de 500 à 1 000 mètres carrés; améliorer l'ensemble des équipements commerciaux dans le tissu urbain; le rôle du commerce et de l'artisanat dans la sauvegarde de l'emploi et le développement économique des régions rurales; les expériences lancées par M. Ansquer en milieu rural; le maintien à son niveau de 1976 de la dotation consacrée à ces expériences; les aides directes à la création d'emplois; la prime d'installation artisanale; les préfets de région peuvent statuer sur les demandes d'attribution de ces primes; des directives leur précisent les critères d'attribution à respecter; le renouveau de l'artisanat dépend de la cohérence de l'entreprise artisanale et du développement de l'apprentissage; le nombre de compagnons que le chef d'une entreprise artisanale peut employer; le financement des actions nouvelles; la préparation d'un projet de loi sur l'amélioration des conditions de prise en charge des apprentis en matière de sécurité sociale; la synthèse des études entreprises par la mission interministérielle sur le commerce; l'adaptation des petites et moyennes entreprises aux règles de la concurrence (associations des commerçants indépendants, opérations du type « Mercure »); (p. 3966) : le renforcement du rôle du C. E. F. A. C. et du C. E. P. A. M.; l'augmentation des promotions d'assistants techniques du commerce; la formation permanente et continue (les fonds d'assurance formation, les transferts en provenance du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale); le crédit aux entreprises artisanales et commerciales (F. D. E. S.,

émission d'emprunts par les banques populaires); la sauvegarde des bonnes conditions d'exécution du commerce et de l'artisanat (concurrence, bon fonctionnement des circuits de distribution); répondre aux besoins de la consommation dans des conditions satisfaisantes quant à la qualité et au respect des prix; l'harmonisation fiscale et sociale; l'institution de centres de gestion agréés (imposés dans le cadre du nouveau régime du bénéfice réel des P. M. E.); la protection sociale des commerçants et des artisans (harmonisation avec le régime général, réajustement progressif des retraites, exonérer les retraités du versement des cotisations d'assurance maladie); la parution d'un décret modifiant le régime complémentaire obligatoire d'assurance vieillesse en faveur des conjoints des commerçants; les rapports du ministère du commerce et de l'artisanat avec le secrétariat d'Etat à la consommation; (p. 3973); *réponse à M. Roger Gaudon*: changer la société ou changer de société; dans la lutte contre l'inflation, les commerçants et artisans ne sont pas plus pénalisés que les autres catégories socio-professionnelles; *réponse à M. Robert Laucournet*: les dépenses sociales pour le commerce et l'artisanat n'apparaissent pas dans le budget du ministère; la revitalisation des régions rurales grâce à la prime d'installation; l'application de la loi instituant la taxe professionnelle; l'urbanisme commercial; l'affaire du Languedoc; la sous-traitance; l'application de la loi par les offices d'H. L. M. en ce qui concerne les marchés publics; (p. 3974); *réponse à M. Jean Colin*: le problème des contrats d'investissements publics passés avant la date d'application de la loi; *réponse à M. Jean Proriot*: le projet de loi sur les commerçants âgés; *réponse à M. Paul Caron*: les problèmes des femmes de commerçants et d'artisans; *réponse à M. Jean Cluzel*: l'application de la loi Royer; l'harmonisation fiscale et sociale; l'urbanisme commercial; (p. 3973); le plan d'aide à l'artisanat et au commerce dans les zones sensibles; les exportations de productions artisanales; *réponse à M. Paul Caron*: les exportations de productions artisanales; la promotion du commerce (opérations « Mercure »); les primes de décentralisation; la concurrence; la formation.

Examen des crédits (p. 3975).

Etat B. — TITRE III et TITRE IV: adopté (p. 3975).

Etat C. — TITRE VI: adopté (p. 3975).

Article 62 bis: amendement n° 105 de M. Yves Durand; accroissement du droit fixe uniforme pour permettre de poursuivre ou développer les actions de formation continue des chambres de métiers; adopté (p. 3975 et 3976); amendement n° 127 de MM. Paul Caron et Pierre Vallon soutenu par M. Paul Caron: financement des actions de formation continue des chambres de métiers par une taxe uniforme; concertations avec les organisations professionnelles; retiré.

Ont pris part à la discussion: MM. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat; Paul Caron, Jean Colin, Yves Durand.

ANCIENS COMBATTANTS

Discussion (p. 3976 et suiv.). — Sont entendus: MM. Edmond Sauvageot, rapporteur spécial; Marcel Souquet, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales; André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants; Bernard Talon, Fernand Lefort, Robert Schwint, André Méric, André Aubry, le président, Raymond Brun, Louis Martin, Charles Ferrant, René Touzet, Michel Kauffmann, Jean-Marie Bouloux.

a) *Intervention des sénateurs*: le budget (p. 3976, 3977, 3979, 3984, 3986, 3987, 3992); l'institution nationale des invalides (p. 3977); l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (p. 3977, 3980, 3990); les pensions et retraites (p. 3977, 3978, 3979, 3984, 3985, 3986); la retraite des combattants (p. 3977, 3978, 3980, 3984, 3986, 3987, 3988, 3990); la sécurité sociale (p. 3977); les remboursements à la S. N. C. F. des réductions de tarif accordées (p. 3977); les associations (p. 3977, 3992, 3993); les maisons de rééducation professionnelle et de retraite (p. 3977); la retraite mutualiste (p. 3977, 3987, 3988, 3990, 3991, 3999); les pensions militaires d'invalidité (p. 3977, 3988); le rapport constant (p. 3978, 3979, 3984, 3985, 3986, 3988, 3989, 3991, 3992, 3993); la situation des veuves et ascendants de guerre (p. 3978, 3980, 3984, 3988, 3990, 3991); suppression des forclusions pour le droit à pension (p. 3978, 3980, 3984, 3985, 3987, 3988, 3992); les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 3978, 3980, 3984, 3985, 3987, 3988, 3990, 3991, 3992); le discours du Président de la République lors de la commémoration du 60^e anniversaire de la bataille de Verdun (p. 3979, 3985); les décorations (p. 3979, 3980, 3981, 3984, 3989, 3991, 3992); les déportés internés et résistants (p. 3980, 3984, 3985, 3986, 3987, 3988, 3990, 3992); les cheminots anciens combattants (p. 3980); le personnel du ministère (p. 3980); les foyers (p. 3980); la commémoration du 8 mai 1945 (p. 3980, 3985, 3987, 3991, 3993);

la réception d'une délégation des anciens combattants du *Parisien libéré* (p. 3983); la retraite professionnelle anticipée (p. 3984); l'appareillage des mutilés (p. 3984); le plan quadriennal établi par l'U. F. A. C. (p. 3985, 3987, 3988, 3993); la situation des requis au titre du S. T. O. (service du travail obligatoire) (p. 3985); la gratuité des médicaments aux anciens déportés (p. 3985); les prisonniers de guerre du camp de Rawa-Ruska (p. 3986, 3989, 3996); le bilan des mesures législatives et réglementaires depuis 1972 (p. 3986, 3988); le rétablissement de l'ordre du Mérite des Combattants (p. 3989); les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande (p. 3990, 3992); les veuves des internés (p. 3990); l'établissement de la liste des unités combattantes pour l'Afrique du Nord (p. 3990); les anciens combattants de Seine-Maritime (p. 3991); le calcul des ressources ouvrant droit aux allocations du fonds national de solidarité (p. 3991); l'attribution de la carte d'interné aux évadés de France internés en Espagne (p. 3992); le protocole d'accord entre le Gouvernement belge et les associations d'anciens combattants pour le règlement du contentieux (p. 3993).

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 3981): les grandes masses de ce projet de budget; les crédits ne peuvent être que provisionnels; la place du budget des anciens combattants dans le budget général; les effectifs concernés; l'application du rapport constant; la reconstitution d'un réseau d'assistants sociaux dans les services départementaux; la dotation de l'office national; (p. 3982); l'aide qui sera apportée en 1977 par l'informatique et la statistique; *réponse à M. Edmond Sauvageot*: l'effort accompli actuellement à l'institution nationale des invalides; ce budget confirme les objectifs de législation définis en 1973; la promotion des pensions et de la retraite du combattant; les veuves de guerre et les ascendants; rappelle la réunion tripartite d'information sur le « rapport constant »; le véritable problème est de situer les pensions de guerre dans l'échelle des revenus; la notion de promotion des pensions; le règlement du contentieux; les anciens d'Afrique du Nord; la suppression des forclusions; *réponse à MM. Marcel Souquet et Edmond Sauvageot*: les forclusions sont levées pour l'octroi de la croix de combattant volontaire de la Résistance; les patriotes résistants à l'occupation; les mesures prises en faveur des veuves et des ascendants des prisonniers de guerre; (p. 3983); la situation des anciens d'Afrique du Nord; (p. 3993); *réponse à MM. Louis Martin et Charles Ferrant*: les difficultés d'établissement de ce budget (p. 3994); l'action déjà entreprise; *réponse à M. André Méric*: les revendications des anciens prisonniers de camps; *réponse à M. Fernand Lefort*: aucune des mesures prises par le Parlement n'a bénéficié du soutien du parti communiste; *réponse à M. Robert Schwint*: les mesures nouvelles; le nombre des veuves et des ascendants; *réponse à M. Raymond Brun*: l'augmentation de la retraite du combattant; les souhaits de M. Pierre Bouneau, responsable de l'U. F. A. C.; *réponse à M. Edmond Sauvageot*: la promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur et de la médaille militaire des camarades de la guerre 1914-1918; *réponse à M. Louis Martin*: le Mérite combattant; *réponse à M. Bernard Talon*: l'appareillage; *réponse à M. Louis Martin*: les dossiers de pensions d'internés résistants; *réponse à MM. Fernand Lefort et Robert Schwint*: l'âge de la retraite des déportés et internés; l'attribution de la carte du combattant à tous les prisonniers de la guerre de 1939-1945 (sujet évoqué aussi par MM. Louis Martin et René Touzet); *réponse à MM. Edmond Sauvageot, Marcel Souquet, Bernard Talon, Fernand Lefort, Robert Schwint, Raymond Brun, Louis Martin, Charles Ferrant, René Touzet et Michel Kauffmann*: l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord; les délais d'attribution; (p. 3995); l'obtention de droits identiques à ceux des autres anciens combattants; la mention « Hors guerre »; la campagne double est le seul point où subsiste une différence avec les combattants des deux grands conflits mondiaux; la retraite mutualiste; *réponse à MM. Robert Schwint et René Touzet*: le titre de reconnaissance de la nation; *réponse à M. Marcel Souquet*: le problème des cheminots anciens combattants; les anciens combattants fonctionnaires et agents des services publics; la situation des veuves de guerre; la suppression de la condition d'âge exigée auparavant pour majorer les pensions des veuves de grands invalides; les ascendants; *réponse à M. Charles Ferrant*: l'action sociale de l'office; le plafond des ressources; la situation des enfants et des orphelins infirmes; la nécessaire simplification des formalités; *réponse à M. Michel Kauffmann*: les objectifs de législation; le personnel du secrétariat d'Etat, particulièrement celui des services extérieurs; le contentieux alsacien-mosellan; la situation des évadés; les anciens des camps soviétiques, particulièrement de Tambow; *réponse à M. Jean-Marie Bouloux*: la concertation avec le monde combattant; (p. 3996); particulièrement dans le domaine du rapport constant; *réponse à M. Charles Ferrant*: la place du monde combattant dans la société.

Article 78 (majoration de la retraite du combattant afférente aux opérations postérieures au 11 novembre 1918): adopté (p. 3996).

Après l'article 78 : quatre amendements n° 87, 88, 89, 90 (articles additionnels) de M. Marcel Souquet, rapporteur pour avis : relèvement de l'ensemble des pensions de guerre prévues par le code des pensions militaires d'invalidité ; irrecevables au terme de l'article 40 de la Constitution (p. 3996 et 3997) ; amendement n° 132 de M. Jean-Marie Bouloux et plusieurs de ses collègues : dépôt avant le 2 octobre 1977 d'un projet de loi améliorant la vie des pensionnés de guerre ; prise en compte des conclusions d'une commission d'étude tripartite (Gouvernement, Parlement, organisations d'anciens combattants) ; irrecevable en vertu de l'article 41 de la Constitution (p. 3997 à 3999).

Examen des crédits (p. 3999 et 4000) :

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 3999) ; **TITRE IV :** adopté (p. 4000) par scrutin public (n° 24. — Liste des votants, p. 4029 et 4030).

Ont pris part à la discussion : MM. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; Jean-Marie Bouloux, Etienne Dailly, Edmond Sauvageot, rapporteur spécial, Robert Schwint, Marcel Souquet, président et rapporteur de la commission des affaires sociales.

Explication de vote sur le titre IV : MM. Robert Schwint (vote défavorable du groupe socialiste), Fernand Lefort (vote défavorable du groupe communiste), Jean-Marie Bouloux (vote défavorable).

TRAVAIL ET SANTE

I. — SECTION COMMUNE. — II. — TRAVAIL, EMPLOI, SECURITE SOCIALE

Discussion (p. 4000 et suiv.). — Sont entendus : MM. Maurice Blin, rapporteur spécial (section commune et travail) ; Marcel Fortier, rapporteur spécial (sécurité sociale) ; André Méric, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (travail, emploi, population) ; Lucien Grand, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (section commune et sécurité sociale) ; Christian Beullac, ministre du travail ; Mlle Irma Rapuzzi, MM. Jacques Henriot, André Bohl, Jacques Pelletier, Hector Viron, Robert Schwint, Bernard Lemarié, Louis Jung, Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels.

a) *Intervention des sénateurs :* le budget du ministère du travail (p. 4000, 4005, 4007) ; le chômage (p. 4000, 4001, 4004, 4005, 4009, 4010, 4013, 4018, 4019) ; l'emploi (p. 4000, 4001, 4002, 4005, 4010, 4013) ; la formation professionnelle (p. 4000, 4002, 4007, 4008, 4010) ; l'inspection du travail (p. 4000, 4001, 4005, 4006) ; les licenciements (p. 4000) ; l'indemnisation du chômage (p. 4000, 4001, 4005, 4014) ; l'emploi des jeunes (p. 4001, 4002, 4005, 4007) ; la durée du travail (p. 4001) ; l'aide aux travailleurs de plus de soixante ans (p. 4001) ; le chômage partiel (p. 4001) ; l'Agence nationale pour l'emploi (p. 4001, 4002) ; le travail temporaire (p. 4001) ; le Fonds national de l'emploi (p. 4002) ; l'incitation à la mobilité des travailleurs (p. 4002) ; l'association pour la formation professionnelle des adultes (A. F. P. A.) (p. 4002, 4005) ; le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels (p. 4002) ; le tri postal (p. 4002) les travailleurs handicapés (p. 4002, 4008) ; la main-d'œuvre étrangère (p. 4002, 4007) ; le logement des migrants (p. 4002, 4007) ; la natalité (p. 4002, 4007, 4010, 4014) ; l'institut national d'études démographiques (p. 4002) ; le travail des femmes (p. 4003, 4007) ; le travail artisanal (p. 4003) ; le budget de la sécurité sociale (p. 4003, 4014) ; la sécurité sociale (p. 4003, 4004, 4005, 4008, 4009, 4011, 4014, 4015, 4016, 4017) ; les sociétés mutualistes (p. 4003) ; l'aide de l'Etat à la sécurité sociale (p. 4003, 4008, 4011, 4014, 4015, 4016) ; le groupe de travail de la commission des finances sur les problèmes de la sécurité sociale (p. 4003) ; la politique de protection sociale et la réforme de la sécurité sociale (p. 4003, 4004, 4005, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4014, 4016, 4018) ; l'assurance vieillesse (p. 4003, 4008) ; l'assurance maladie (p. 4003, 4004, 4014, 4016, 4019) ; les prestations familiales (p. 4003, 4008, 4014) ; le contrôle parlementaire sur le budget de la sécurité sociale (p. 4003, 4014) ; les contradictions de la loi du 24 décembre 1974 relative à la sécurité sociale (p. 4004) ; l'harmonisation des régimes de sécurité sociale (p. 4004, 4008, 4009, 4016) ; l'âge de la retraite (p. 4004, 4006, 4008) ; les hôpitaux publics (p. 4004, 4010, 4011, 4014, 4015) ; les médicaments (p. 4009, 4014, 4016, 4017, 4018) ; les médecins (p. 4004, 4012) ; les accidents du travail et les maladies professionnelles (p. 4005, 4010) ; la sécurité du travail (p. 4005, 4010) ; les mutilés du travail (p. 4005) ; le travail « posté » et le rapport de la loi André Wisner (p. 4006) ; le travail manuel et le rapport Giraudet (p. 4006, 4008, 4010, 4017) ; la création d'un livret d'épargne manuelle (p. 4006) ; la mensualisation (p. 4007) ; la sécurité sociale des veuves de travailleurs indépendants (p. 4008) ; la prolongation du congé de maternité pour raisons médicales (p. 4008) ; le chômage dans les Bouches-du-Rhône (p. 4009) ; le droit au travail (p. 4010) ; la

grève du Parisien libéré (p. 4012, 4014) ; l'influence des charges sociales sur la compétitivité économique des entreprises (p. 4016) ; les examens radioscopiques systématiques (p. 4017) ; les interruptions volontaires de grossesse (p. 4017, 4018) ; le rapport Pinte pour la réforme de la sécurité sociale (p. 4012) ; les licenciements dans le Pas-de-Calais (p. 4013) ; l'autogestion en matière de sécurité sociale (p. 4018) ; les cliniques privées à but non lucratif dans le Bas-Rhin (p. 4018).

b) Interventions du Gouvernement :

M. Christian Beullac, ministre du travail : (p. 4018) : réponse à M. Hector Viron : l'affaire du Parisien libéré ; réponse à MM. Maurice Blin, Marcel Fortier, André Méric et Lucien Grand : leurs rapports le dispense d'exposer point par point les mesures prévues pour 1977 ; (p. 4019) : réponse à Mlle Irma Rapuzzi : l'emploi ; l'assainissement économique est le seul véritable garant d'une politique de plein emploi ; la vie de toute entreprise nécessite une perpétuelle adaptation à l'environnement ; réponse à M. Hector Viron : entend être un ministre de l'emploi véritable et non pas le ministre de l'assistance ; la situation de l'emploi n'est pas satisfaisante ; l'activité du marché du travail ; il existera toujours une marge d'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi ; améliorer le dispositif de connaissance de l'emploi ; réponse à MM. André Méric et André Bohl : le problème des statistiques de l'emploi ; pour une meilleure harmonisation des offres et des demandes d'emploi ; le rôle de l'agence nationale pour l'emploi et de l'A. F. P. A. ; la croissance de ces organismes et l'amélioration de leurs résultats ; (p. 4020) : le problème du niveau des effectifs de l'Agence nationale pour l'emploi ; l'A. F. P. A. ne doit pas devenir un ersatz d'éducation nationale ; rechercher une optimisation de l'utilisation des moyens parallèlement à leur développement (notamment au niveau local) ; favoriser la création d'emplois et éviter les licenciements ; des actions multiformes doivent permettre de répondre à une crise elle aussi multiforme ; réponse à M. Maurice Blin : le caractère préventif des actions envisagées ; faire face à la situation des jeunes et des femmes qui représentent la moitié des demandeurs d'emploi nouveaux ; réponse à M. Louis Jung : l'artisanat et la création d'emplois. Pour une nouvelle approche du problème de l'apprentissage ; réponse à M. André Bohl : les conventions de chômage partiel ; la convention entre l'Etat et les entreprises sidérurgiques ; réponse à MM. André Méric et Maurice Blin : le réexamen des règles d'indemnisation du chômage. L'abaissement des taux de cotisation par l'U.N.E.D.I.C. ; l'amélioration des conditions de travail : un domaine privilégié des relations conventionnelles entre partenaires sociaux ; les objectifs du VII^e Plan en matière de réduction de la durée du travail ; la mensualisation ; réponse à MM. André Méric et Maurice Blin : le problème des accidents du travail ; réponse à M. André Bohl : le rôle des émissions télévisées dans la prévention des accidents du travail ; l'uniformisation des conditions de protection ; le cas particulier de la fonction publique ; la création d'une commission d'hygiène et de sécurité au ministère du travail ; le problème du travail pour les handicapés ; (p. 4021) : la publication des décrets de la loi d'orientation du 30 juin 1975 ; réponse à M. Bernard Lemarié : la surveillance médicale des travailleurs ; les réformes dans l'entreprise. La définition d'un bilan social à communiquer au comité d'entreprise ; l'intérêt logique, politique et dynamique de ce bilan ; les relations du travail ; réponse à M. André Méric : les effectifs de l'inspection du travail ; réponse à MM. Marcel Fortier, Lucien Grand, André Bohl, Jacques Pelletier, Bernard Lemarié et Louis Jung : la sécurité sociale ; sa généralisation ; l'harmonisation des régimes ; les difficultés financières ; leurs causes (ampleur des améliorations apportées au système, évolution démographique défavorable, organisation financière) ; les risques d'un déséquilibre profond et durable ; les mesures de redressement de caractère immédiat ; la nécessité de s'attaquer à ce problème dans sa totalité ; l'avenir de la sécurité sociale est l'affaire de tous les Français ; le Gouvernement compte lancer une campagne d'information pour un changement des comportements ; les priorités du Président de la République : augmenter le minimum vieillesse et refondre les prestations familiales servies sous conditions de ressources ; la fiscalisation des ressources de la sécurité sociale pourrait conduire à majorer de 21 p. 100 l'impôt sur le revenu ; réponse à MM. Marcel Fortier et Bernard Lemarié : la concertation avec le Parlement ; la consultation des partenaires sociaux ; la pharmacie ; (p. 4022) : réponse à M. Lucien Grand : les retards dans la publication des textes d'application de plusieurs lois ; les cliniques de la Charente-Maritime ; réponse à M. Jacques Henriot : la démographie de la France ; la dénatalité ; l'amorce d'un renversement de tendance ; l'absence d'explication satisfaisante de ce phénomène ; la politique familiale ne doit pas être un sous-produit de la politique démographique ; comment relancer la natalité sans contrarier la

liberté des couples; les problèmes des travailleurs immigrés; lutter contre la prolifération de décisions technocratiques prises par les services centraux; la politique suivie par le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés; la suspension de l'immigration; l'immigration familiale; l'assouplissement de la réglementation des cartes de travail; l'égalité juridique dans les domaines sociaux et syndicaux entre Français et immigrés; la formation professionnelle des travailleurs étrangers et la promotion sociale de leurs femmes et de leurs enfants; l'alphabetisation; l'initiation à la langue française; le réseau national d'accueil; le financement de l'action en faveur du logement des immigrés; la définition d'une politique de retour; (p. 4023); le maintien des biens culturels avec les pays d'origine; l'action du fonds d'action sociale en faveur de la « formation retour »; les moyens dont dispose le secrétariat d'Etat.

M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels); (p. 4023); l'action en coordination avec d'autres ministères; la mise en œuvre du programme d'action prioritaire se déroule normalement; les actions dans le domaine de l'éducation, le financement du plan d'épargne logement proposé aux salariés pour s'installer à leur compte; les constructions de logements individuels dans les zones où habitent les travailleurs postés; dans le domaine de l'éducation: le travail manuel à l'école, le choix de carrière; le dossier de l'apprentissage; réponse à M. André Méric: la revalorisation des salaires; les négociations et la politique contractuelle; (p. 4024); les conditions de travail; l'application de la loi sur le repos compensateur; réponse à M. Robert Schwint: l'application de la loi relative à la retraite à soixante ans pour les métiers pénibles; réponse à M. André Méric: le rapport Wisner sur le travail manuel. Les mesures prochaines concernant le travail posté; l'importance d'une politique concertée au niveau européen; il convient de sensibiliser l'opinion; la « semaine du travail manuel »; le recours à la fédération des meilleurs ouvriers de France.

Examen des crédits (p. 4024):

Section commune. — Etat B. — TITRE III: adopté. — Etat C. — TITRE V: adopté.

Section II. — Travail. — Etat B. — TITRE III: adopté. — Etat C. — TITRE VI: adopté.

Suite de la discussion [7 décembre 1976].

TRAVAIL ET SANTE (suite).

III. — SANTÉ

Discussion (p. 4032 et suiv.).

Sont entendus: MM. Paul Ribeyre, rapporteur spécial; Lucien Grand, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales; Mme Simone Veil, ministre de la santé; MM. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale; Jean Mézard, Jacques Henriot, André Rabineau, André Aubry, Robert Schwint, Michel Kauffmann, Michel Moreigne, Jacques Maury, Mlle Irma Rapuzzi, M. Bernard Chochoy.

a) Interventions des sénateurs: le budget (p. 4032, 4033, 4034, 4035, 4036, 4045, 4047, 4048, 4049, 4050); la recherche médicale (p. 4032, 4037, 4045, 4050); l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (I. N. S. E. R. M.) (p. 4040, 4032, 4037, 4050); le service central de protection contre les rayonnements ionisants (p. 4032); l'Institut Pasteur (p. 4033, 4037, 4041, 4045); la fondation Curie (institut du radium) (p. 4033); l'enseignement (p. 4033, 4043, 4044); l'école nationale de la santé publique de Rennes (p. 4033); le programme d'action prioritaire « Humaniser les hôpitaux » (p. 4033); les auxiliaires médicaux (p. 4033, 4046, 4051); la formation sociale (p. 4040, 4033, 4036); les médecins (p. 4033, 4034, 4037, 4041, 4049, 4050); l'éducation sanitaire (p. 4034, 4036, 4045); la lutte contre le tabagisme (p. 4034, 4043, 4046); l'alcoolisme (p. 4034, 4043); les vaccinations (p. 4034, 4041, 4045); les centres d'action médico-sociale (p. 4034); la toxicomanie (p. 4035); la contraception (p. 4035, 4042, 4043, 4045); l'aide médicale (p. 4034); les hôpitaux (équipements et humanisation) (p. 4035, 4037, 4042, 4044, 4046, 4047, 4051, 4059); la carte sanitaire (p. 4035, 4046); les handicapés (p. 4035, 4037, 4045, 4047, 4059); les personnes âgées (p. 4035, 4037, 4047, 4051); les crèches (p. 4035); les foyers de jeunes travailleurs (p. 4035); l'aide sociale (p. 4035, 4037, 4045); la politique de la santé publique (p. 4036, 4037, 4045); la politique de la famille (p. 4037, 4042, 4043, 4047, 4048, 4049, 4059); les services extérieurs du ministère (p. 4037); la prévention des accidents du travail agricole (p. 4041); la rage (p. 4042); le besoin de médecins et chirurgiens généralistes (p. 4042, 4043); le thermalisme (p. 4042, 4044); la prévention périnatale

(p. 4043); la médecine scolaire (p. 4043, 4045); les accidents de la route (p. 4043); les étudiants en médecine et l'externat (p. 4043, 4044); le dépistage radiologique obligatoire (p. 4045); la myopathie et le laboratoire de Meaux (p. 4047, 4059); le S. E. I. T. A. (p. 4048); la carrière et la rémunération des médecins de la santé publique (p. 4049, 4050); le centre hospitalier universitaire de Rennes (p. 4051); le centre anticancéreux Eugène-Marquis (p. 4051); la grève des personnels des hôpitaux de Marseille (p. 4051); les vacances d'emploi de directions d'établissements hospitaliers publics dans le Pas-de-Calais (p. 4053); l'école de santé de Rennes (p. 4053).

b) Interventions du Gouvernement: Mme Simone Veil, ministre de la santé: (p. 4037); la croissance de l'ensemble des dépenses de santé; la consommation médicale progresse plus vite que notre économie; la demande médicale exprimée par la population se modifie; la demande de soins de toute la population est plus forte, mais l'offre de soins contribue aussi à augmenter la dépense médicale; le coût de la médecine et de la thérapeutique évolue à un rythme extrêmement rapide (progrès technologique, amélioration du confort du malade, humanisation des hôpitaux); la priorité des priorités est de ralentir à terme l'inflation des coûts de la santé (recherche intensifiée, développement de la prévention, formation des personnels, appréciation des besoins en équipement); (p. 4038); l'intensification de l'effort de recherche (modification de l'I. N. S. E. R. M., soutien à l'Institut Pasteur, institut du radium, et service central de protection contre les rayonnements ionisants); les efforts faits pour développer la prévention et l'aide à la famille (P. A. P. « Développer la prévention et l'action sociale volontaire »: prévention périnatale et protection médico-sociale de l'enfance, rôle de la médecine du travail); la coordination des différents services publics participant aux actions de prévention; le financement de l'effort en faveur des familles (fonds d'action sanitaire et sociale des caisses de sécurité sociale, crédits budgétaires); les mesures récentes en faveur des familles (logement, réforme des prestations servies sans condition de ressources); la formation des personnels (les bourses destinées notamment au personnel infirmier); (p. 4039); l'importance de l'accroissement des effectifs d'élèves infirmières en formation; améliorer l'adaptation de l'appareil de soins aux besoins et aux aspirations de la population (humanisation des hôpitaux); réponse à M. René Monory: la lutte contre le gigantisme en matière d'équipements hospitaliers; faire porter l'effort sur la modernisation des lits existants; les réalisations importantes de la période 1971-1976; réponse à M. Lucien Grand: la situation des personnels du ministère de la santé; les créations d'emplois; réponse à MM. Victor Robini et Lucien Grand: la situation des services extérieurs du ministère; la fusion des services régionaux de l'action sanitaire et sociale et des directions régionales de la sécurité sociale; le ministère de la santé a été épargné par l'austérité; le faible accroissement des dépenses en capital; la dotation du ministère au titre du fonds d'action conjoncturelle; (p. 4040); la priorité accordée aux problèmes de santé par le Gouvernement; (p. 4060); les commissions d'orientation pour les mineurs handicapés; l'allocation aux handicapés adultes; (p. 4053); réponse à M. Jean Mézard: les actions de prévention du ministère de la santé (accidents du travail, tétanos, diphtérie, rubéole, rage); la prochaine réunion d'un comité de coordination pour la prévention des accidents du travail; les problèmes de vaccination: (p. 4054); réponse à M. Jacques Henriot: la périnatologie; les plateaux techniques d'obstétrique; la formation des gynécologues obstétriciens (organisation d'un internat, maintien des services hospitaliers de gynécologie); la médecine scolaire; le fonctionnement d'un comité consultatif sur ce sujet; la nécessité d'améliorer la liaison entre médecins de ville et médecins scolaires; le contrôle des vaccinations; le tabagisme; la lutte contre les autres nuisances (alcoolisme, soins d'urgence aux accidentés de la route); la mise en place de S. A. M. U. dans tous les départements d'ici la fin du VII^e Plan; la contraception chimique; les charges qui en résultent pour la sécurité sociale; les maladies cardio-vasculaires; le nouveau centre de recherche de Bordeaux; la formation des étudiants; la suppression de l'externat; la formation des chirurgiens généralistes; la réduction de la durée du clinicat, destinée à éviter les spécialisations excessives; les retards dans le versement des salaires des chefs de clinique; l'harmonisation des prix de journée dans les cliniques; réponse à MM. André Rabineau et Jean Mézard: le thermalisme; la rénovation de nombreux établissements nationaux; réponse à M. Jean Cluzel: l'établissement de Vichy; (p. 4055); les difficultés de la construction d'un hôtel thermal en raison du classement des anciens thermes par l'administration des affaires culturelles; l'aide de l'Etat à la rénovation de nombreux établissements appartenant aux collectivités locales; réponse à M. André Rabineau: l'éventuelle généralisation du taux réduit pour les prêts du F. D. E. S. aux établissements thermaux; les réticences de la sécurité sociale à l'égard des remboursements des cures thermales; le problème

des chaires d'hydrologie dans les U. E. R. médicales; l'accroissement des crédits de l'institut Pasteur et de ceux de la recherche sur le cancer; *réponse à M. André Aubry*: pas de compression des dépenses de santé mais limitation de leur augmentation; la contraception; l'ouverture de 365 centres de planification familiale dont l'Etat prend en charge 80 p. 100 des dépenses; la création d'établissements d'information, de consultation ou de conseil familial; la prévention contre les handicaps et la lutte contre les fléaux sociaux; la limitation des examens radiologiques; l'augmentation du budget de fonctionnement de la recherche; le caractère privé des centres anti-cancéreux; l'augmentation des effectifs des personnels hospitaliers; l'assistance aux personnes âgées; l'hôpital de Gennevilliers; construire des hôpitaux selon les besoins mais éviter surtout le suréquipement; le nombre de lits d'hôpitaux est globalement suffisant en France; satisfaire en priorité les secteurs encore déficitaires en lits (Nord-Pas-de-Calais); moderniser les secteurs où subsistent des hôpitaux vétustes; (p. 4056): l'hôpital psychiatrique d'Antony; le dialogue du ministre avec les personnels hospitaliers; *réponse à M. Robert Schwint*: la myopathie; la construction de l'unité de Meaux; le fonctionnement du laboratoire de l'I. N. S. E. R. M. (recherche appliquée et recherche fondamentale); *réponse à M. Michel Kauffmann*: la publicité contre le tabac; la loi s'applique également au S. E. I. T. A. et aux producteurs étrangers; le texte a été voté par le Parlement unanime; *réponse à M. Michel Moreigne*: le recrutement des médecins inspecteurs de la santé; le nouveau statut de 1973 est plus favorable à ce corps de fonctionnaires; des difficultés subsistent (début de carrière); les recrutements augmentent; l'année de stage à Rennes; les avantages du projet de fusion entre les directions régionales de la sécurité sociale et celles de l'action sanitaire et sociale; le maintien dans la nouvelle organisation de l'inspection régionale de la santé; *réponse à M. Henri Fréville, par l'intermédiaire de M. Jacques Maury*: l'organisation de l'I. N. S. E. R. M.; les effectifs hospitalo-universitaires; le statut des médecins non universitaires des C. H. U. (projet des « mono-appartenants »); le fonctionnement du centre régional de lutte contre le cancer de Rennes; (p. 4057): le statut privé du centre; l'esprit d'unité dans lequel travaille le corps médical dans les centres anticancéreux; la réorganisation du C. H. R. de Rennes et du service de médecine nucléaire; *réponse à M. Raoul Vadepied, par l'intermédiaire de M. Jacques Maury*: les centres de cure médicale; *réponse à Mlle Irma Rapuzzi*: l'humanisation des hôpitaux ne concerne pas les bâtiments; la prime des « treize heures »; cette prime ne peut pas être étendue à l'ensemble des personnels hospitaliers; *réponse à M. Bernard Chochoy*: la vacance du poste de directeur au sanatorium d' Helfaut; la formation et le recrutement des directeurs d'hôpitaux; la publication des vacances au *Journal officiel*; (p. 4058): 125 directeurs nouveaux sont formés chaque année, ce qui devrait permettre de combler les vacances; *réponse à MM. Jean Mézard, Robert Schwint et Jacques Maury*: les problèmes de la famille; la discussion d'un texte au cours de la prochaine session parlementaire.

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale: (p. 4040): la croissance des dépenses d'aide sociale; la part des prix de journée des établissements hospitaliers et des établissements sociaux; l'importance des dépenses d'aide sociale; les crédits de l'aide médicale; les dépenses d'aide sociale aux infirmes diminueront dans les années à venir au fur et à mesure de leur prise en charge par la sécurité sociale; l'analyse des dépenses d'aide sociale et d'aide médicale région par région; le fonctionnement des services départementaux d'aide sociale et les commissions d'orientation des handicapés; les mesures nouvelles en forte augmentation; l'aide aux centres sociaux; l'expérimentation sociale; les actions s'inscrivent dans le cadre des P. A. P. retenus pour le VII^e Plan; (p. 4041): les crédits en personnel; la formation des travailleurs sociaux; la remise en ordre nécessaire à l'atténuation des disparités qui existaient entre les 170 écoles de formation; les travailleuses familiales; une stabilisation des effectifs d'élèves éducateurs et moniteurs-éducateurs s'impose déjà; dans certains départements, il est temps de s'orienter vers des équipements plus légers; le crédit d'aménagement social concerté permettant l'action du groupe interministériel « Habitat et vie sociale »; (p. 4058): *réponse à M. André Aubry*: augmentation des crédits pour les clubs et équipes de prévention gérés par des associations; l'importance de l'action éducative en milieu ouvert; l'effort de la collectivité nationale en faveur des handicapés; les décrets d'application de la loi d'orientation les concernant; *réponse à M. Robert Schwint*: le fonctionnement des commissions; l'absence d'actions volontaristes dans ce projet de budget; la prise en charge des soins des personnes âgées dans les établissements de cure médicale; la politique familiale du Gouvernement; les textes adoptés depuis 1975; les centres sociaux; l'aide apportée aux familles par les travailleuses familiales; l'utilisation des crèches; les crédits consacrés à la périnatalité.

Examen de crédits (p. 4059 et 4060):

Etat B. — TITRE III: adopté (p. 4060). — TITRE IV: adopté (p. 4060).

Etat C. — TITRES V ET VI: adoptés (p. 4060).

Ont pris part à la discussion: MM. Bernard Lemarié, René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale; Mlle Irma Rapuzzi.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Discussion (p. 4060 et suiv.).

Sont entendus: MM. Geoffroy de Montalembert, rapporteur spécial (Aménagement du territoire); André Barroux, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (Aménagement du territoire); Fernand Lefort, rapporteur spécial (Commissariat général du Plan); Marcel Lucotte, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (Commissariat général du Plan); René Monory, rapporteur général de la commission des finances; Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire; Jean Proriot, René Timant, Robert Schwint, Léandre Létouart, Robert Laucournet, Claude Mont, Gilbert Belin, Josy Moinet.

a) *Interventions des sénateurs*: le budget (p. 4060, 4062, 4063, 4064, 4072, 4082); la commission présidée par M. de La Genière (p. 4060); la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D. A. T. A. R.) (p. 4060, 4061, 4062, 4077); la réforme des finances locales et le rapport de la commission présidée par M. Olivier Guichard (p. 4061, 4071, 4073); les programmes d'action prioritaire (P. A. P.) (p. 4061, 4062, 4063, 4064, 4065, 4071, 4072, 4076, 4082); la politique d'aménagement du territoire (p. 4061, 4062, 4063, 4066, 4067, 4070, 4071, 4072, 4075); l'aménagement du territoire et la lutte contre l'inflation (p. 4061, 4062, 4074); les activités tertiaires (p. 4061, 4062, 4076, 4077); les orientations définies par le conseil central de planification du 25 novembre 1975 (p. 4062); la conservation du littoral (p. 4062); la rénovation rurale (p. 4062, 4066, 4071, 4072, 4076, 4078); les contrats de pays et la décentralisation (p. 4062, 4066, 4082); le commissariat général du Plan (p. 4063); le C. E. R. C., centre d'étude des revenus et des coûts (p. 4063, 4065); le C. R. E. D. O. C., centre de recherche et de documentation sur la consommation (p. 4063, 4064); le C. O. R. D. E. S., comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (p. 4063, 4064); le VII^e Plan (p. 4064, 4065, 4076, 4081); l'emploi (p. 4063, 4064, 4065, 4067, 4072, 4075, 4082); le rôle des communes (p. 4067); la Corse (p. 4071); les aides de l'Etat au développement régional (p. 4071); les aides régionales (p. 4071); les instituts de développement industriel régionaux (p. 4071); les villes moyennes du Massif Central (p. 4071); le développement régional du Massif Central et de l'Auvergne (p. 4071, 4077); la desserte de la région de la Haute-Loire en gaz naturel (p. 4071, 4072); l'esprit d'entreprise (p. 4072); les « Tanneries françaises réunies » (p. 4072); le développement des zones frontalières (p. 4073); l'absence d'autoroutes dans les Ardennes (p. 4073); l'autoroute Nancy-Dijon (p. 4073); la sidérurgie lorraine (p. 4073, 4074, 4075); Strasbourg capitale européenne (p. 4075); la situation de la région du Nord-Pas-de-Calais (p. 4075); la création de la zone industrielle de Somain-Aniche dans le Douaisis (p. 4075); l'aide spéciale rurale (p. 4077); la tutelle sur les grands travaux communaux (p. 4077); le développement de lignes téléphoniques (p. 4077); la décentralisation industrielle (p. 4077); les petites et moyennes entreprises et l'artisanat (p. 4077); le développement des régions de l'Atlantique (p. 4081); la région de Fos (p. 4082); l'installation de la S. A. V. I. E. M. à Batilly (p. 4082).

b) *Intervention du Gouvernement*: (p. 4067): le Plan et l'aménagement du territoire associés sous une même autorité politique; *réponse à M. René Monory*: l'affectation de l'essentiel des crédits examinés au budget des services généraux du Premier ministre (F. I. A. T. fonds de rénovation rurale conservatoire du littoral); la mission de l'aménagement du territoire: faire en sorte que la géographie humaine épouse la géographie physique de la France; les problèmes concernant le Plan; la faiblesse des crédits de fonctionnement du commissariat général au Plan; la réalisation des P. A. P. du VII^e Plan engage 46,3 p. 100 de l'ensemble des autorisations de programme (budget des dépenses civiles de l'Etat et budget annexe des P. T. T.); *réponse à M. Fernand Lefort*: le VII^e Plan et le plan Barre; pour résorber progressivement le chômage, il faut d'abord résorber l'inflation; le VII^e Plan a été pensé tout entier dans la perspective de la lutte contre l'inflation; (p. 4068): la réduction des inégalités et l'élimination des facteurs structurels de l'inflation;

réponse à MM. André Barroux et Marcel Lucotte : l'élargissement de la mission du C. E. R. C. ; l'effet des prélèvements fiscaux et sociaux et des prestations sociales ; dépister et combattre les facteurs structurels de l'inflation ; le réexamen de l'efficacité des interventions économiques de l'Etat (réflexion du groupe de recherches présidé par M. de La Genière) ; la mise en œuvre des P. A. P. ; les P. A. P. sont l'innovation majeure du Plan ; une innovation à caractère méthodique et politique, la substitution d'une programmation globale par objectif au traditionnel morcellement des dépenses publiques ; le redéploiement des moyens existants ; le programme des P. T. T. ; le taux de progression de l'ensemble des autres P. A. P. ; le niveau honorable du taux moyen de réalisation des P. A. P. pour les deux premières années du Plan ; les P. A. P. nationaux ; le programme tendant à l'amélioration du tissu urbain, du logement et des services collectifs de voisinage ; chaque ministère concerné ne décide plus seul de l'utilisation de ses propres crédits en pareille matière ; la gestion commune des crédits de l'Etat dans un fonds d'aménagement urbain ; les opérations coordonnées du groupe interministériel « Habitat et vie sociale » ; les problèmes des banlieues ; cinquante zones seront concernées par des opérations de mise en valeur des sites urbains ; (p. 4069) : l'aménagement du territoire n'est pas un luxe hors de saison ; le véritable budget de l'aménagement du territoire ne se limite pas à quelques lignes des services généraux du Premier ministre ; le lancement d'opérations essentielles dans le cadre de la mise en œuvre des P. A. P. consacrés au désenclavement de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central, au développement des télécommunications, à la liaison mer du Nord-Méditerranée, à la valorisation des zones rurales, etc. ; la politique suivie par le Gouvernement dans le domaine du secteur tertiaire ; la décentralisation des banques, des compagnies d'assurances et des institutions de caractère social ; l'aide de l'Etat à la décentralisation tertiaire ; la création d'emplois par les P. M. E. dans le secteur de l'informatique ; la décentralisation du tertiaire rattaché à l'industrie, des établissements publics et des administrations centrales ; la politique d'aménagement de l'Ouest ; la décision d'implanter un terminal méthanier sur la basse Loire ; le P. A. P. autoroutier et ferroviaire de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central ; l'opération « Nantes, place bancaire » ; (p. 4070) : les contrats de villes moyennes et de pays concernant les régions de l'Ouest ; *réponse à MM. René Monory et André Barroux* : la politique des contrats de pays n'en est plus au stade expérimental ; le recensement de 1975 montre l'aggravation de la situation démographique de beaucoup de zones rurales ; mettre en œuvre une politique de soutien au développement rural ; le nouveau régime des aides au développement régional défini en avril 1976 ; l'aide spéciale rurale à toute création d'activité dans les cantons en voie de dépeuplement situés dans les zones défavorisées ; l'aménagement du territoire ne se traduit plus seulement par des actions ponctuelles, il inspire l'ensemble des actions de l'Etat et des régions ; ne pas confondre diversification avec incohérence ou saupoudrage ; *réponse à M. Geoffroy de Montalembert* : la diversification des actions oblige à un surcroît de vigilance et de rigueur ; (p. 4078) : *réponse à M. René Monory* : la majoration de certains crédits de ce projet de budget ; le plafond des recettes fiscales des régions ; (p. 4079) ; *réponse de M. Gilbert Belin* : la priorité à accorder aux zones rurales ; l'attitude des services de l'aménagement du territoire ; *réponse de M. Claude Mont* : l'aide spéciale rurale ; l'importance de ces crédits ; les critères d'attribution ; la situation de la ville de Chazelles-sur-Lyon ; *réponse à M. Robert Laucoirnet* : l'importance des crédits déconcentrés ; les programmes d'action prioritaires d'initiative régionale ; *réponse à M. Jean Proriot* : les créations d'emplois ; l'action des régions et des collectivités locales dans ce domaine ; l'amélioration de la gestion économique et technique des entreprises ; le financement des activités au plan régional ; l'amélioration de la formation ; les inconvénients d'une prise de participation des collectivités dans la création d'entreprises nouvelles ; la création d'emplois par les collectivités locales et le risque de surenchères ; l'état d'avancement du contrat de ville moyenne du Puy ; le temps nécessaire à son élaboration ; *réponse à M. René Tinant* : les crédits du fonds de rénovation rurale ; (p. 4080) : la mise en œuvre des programmes d'action prioritaires ; la décentralisation des administrations centrales ; les programmes de localisation en préparation ; ces mesures ne pourront jamais être qu'incitatives ; les problèmes des Ardennes ; le développement industriel et l'équipement routier ; la mise en œuvre d'une implantation industrielle à Signy-le-Petit ; l'aménagement à deux fois deux voies de la nationale n° 51 entre Charleville et Reims ; la création d'une commission de concertation entre les responsables départementaux et les autorités belges ; *réponse à M. Robert Schmitt* : les modifications récentes de la fiscalité locale ; la vocation européenne de Strasbourg ; la sidérurgie lorraine ; (p. 4081) : les mesures que le Gouvernement compte prendre au plan national et au plan communautaire ; *réponse à M. Léandre Létouart* :

les points adoptés : par le comité interministériel d'aménagement du territoire ; les industries du Nord ; le comité interministériel pour l'aménagement du territoire ; le vapocraqueur de Dunkerque ; le transport de l'éthylène ; la force des sociétés libérales ; (p. 4082) ; *réponse à M. Josy Moynet* : les crédits affectés aux P. A. P.

Examen des crédits (p. 4082).

Etat B. — TITRES III ET IV.

Etat C. — TITRES V ET VI : le vote est réservé jusqu'à la fin de l'examen de la section I des services du Premier ministre.

Section V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.

Etat B. — TITRES III ET IV : adopté.

TITRE VI : adopté.

Est entendu : M. Robert Schmitt.

Suite de la discussion [8 décembre 1976].

QUALITE DE LA VIE (suite).

III. — TOURISME

Discussion (p. 4088 et suiv.).

Sont entendus : MM. Yves Durand, rapporteur spécial ; Paul Malassagne, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques ; Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme ; Guy Petit, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Jean Nayrou, Louis Orvoen, Raymond Brosseau, Jacques Ménard, Maurice Vérillon.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 4088, 4089, 4090, 4095, 4096, 4098) ; le marché du tourisme (p. 4088, 4089, 4091, 4097, 4099) ; la propagande touristique (p. 4088, 4089) ; le tourisme social (camping, villages de vacances et gîtes ruraux) (p. 4088, 4090, 4095, 4096, 4097, 4098) ; la montagne (p. 4088, 4091, 4097, 4099) ; les programmes d'action prioritaire P. A. P. du VII^e Plan (p. 4088, 4098) ; la navigation de plaisance (p. 4089) ; l'industrie hôtelière (p. 4089, 4090, 4095, 4097) ; l'emploi (p. 4089, 4099) ; le contrôle des prestations fournies, contrepartie de l'aide de l'Etat (p. 4089) ; les vacances (p. 4090, 4091, 4096, 4097, 4099, 4102) ; la petite et moyenne hôtellerie (p. 4090, 4098) ; la formation professionnelle d'assistants techniques (p. 4091) ; le tourisme sur le littoral (p. 4091, 4096, 4098) ; les agences de voyage (p. 4091) ; les organisations régionales de tourisme (délégations, comités régionaux C. R. T. et syndicats d'initiative) (p. 4091, 4098) ; le tourisme et l'urbanisme (p. 4091) ; la gastronomie française (p. 4091) ; la saturation touristique de certaines régions (p. 4091) ; le thermalisme (p. 4091) ; le tourisme dans les départements et territoires d'outre-mer (p. 4091) ; les communes classées « communes touristiques » (p. 4094, 4096) ; le tourisme dans les Pyrénées (p. 4096) ; les stations de sports d'hiver (p. 4097) ; le tourisme rural (p. 4095, 4097, 4098, 4099) ; les vacances des ruraux (p. 4097, 4098, 4102) ; les refuges en montagne (p. 4097) ; l'association française d'action touristique (p. 4098) ; les missions d'aménagement touristique (p. 4098) ; la promotion touristique de l'arrière pays (p. 4098, 4099) ; la fiscalité des hôtels de préfecture et des meublés (p. 4098) ; les vacances du troisième âge (p. 4099) ; le tourisme dans la Drôme (p. 4099).

b) *Intervention du Gouvernement* : ce projet de budget contribue au soutien de l'activité économique et de l'emploi ; l'augmentation par rapport à 1976 ; le rythme d'utilisation des crédits ; les aides à la petite et à la moyenne hôtellerie, les critères d'attribution ; le P. A. P. en partie relatif au tourisme en espace rural ; *réponse à M. Paul Malassagne* : les actions en moyenne montagne sont effectuées dans un cadre interministériel ; les cofinancements obtenus avec le F. I. A. T. et le fonds d'intervention culturelle ; les douze opérations de développement en espace rural ; la nécessité d'une politique de formation professionnelle dans l'hôtellerie et le tourisme ; (p. 4093) : la création récente du centre d'études supérieures de l'hôtellerie et la restauration ; ce budget tend à rétablir l'équilibre des échanges extérieurs ; l'attaque des marchés étrangers ; l'établissement de liens bilatéraux ; la concertation interministérielle établie dans ce but ; le marché nord-américain ; la coordination des nombreuses actions menées par de nombreux organismes publics et privés ; l'importance de la politique qui vise à faire connaître la France aux Français ; l'aménagement du temps ; les opérations Nord-Sud et Est-Ouest ; la publication de brochures dans ce domaine ; la réussite ne peut être obtenue sans la coopération des organismes régionaux ; l'utilité d'une importante campagne

en faveur du thermalisme; le lancement d'une opération en faveur du tourisme des jeunes; (p. 4094) : réponse à M. Guy Petit : les difficultés nées de l'augmentation du nombre des communes touristiques en France; les modalités d'une nouvelle répartition des fonds d'action locale; l'effort entrepris en faveur des personnes du troisième âge; l'association des stations vertes de vacances; le taux des départs en vacances; l'augmentation des subventions d'équipement pour le tourisme social; les formes de « tourisme pour tous »; le camping, les décisions prises récemment dans ce domaine; l'atelier d'études des hébergements de plein air; l'utilisation des crédits de report; la collaboration avec la fédération nationale de l'hôtellerie de plein air et les usagers; diverses actions conduites en faveur des loisirs pour tous; (p. 4095) : la coordination des aides personnelles; (p. 4099) : 12 p. 100 du P. N. B. sont redevables à l'activité touristique; réponse à M. Paul Malassagne : l'attitude du secrétariat d'Etat en ce qui concerne les primes de camping; les prêts du F. D. E. S. à l'hôtellerie; la surcapacité des hôtels de luxe; les chaînes internationales permettent d'acquérir une nouvelle catégorie de clientèle; (p. 4100) : le rôle des commissions techniques régionales d'équipement hôtelier; la pratique du ski nordique; la poursuite de la décentralisation; la dégradation de l'image gastronomique de la France; faire appel à des restaurateurs locaux pour nourrir les usagers des autoroutes; la responsabilité de l'activité touristique des T. O. M. et D. O. M.; réponse à M. Louis Orvoen : l'éventualité de la création d'une prime spéciale de camping; la réduction de la dotation de la prime spéciale d'équipement hôtelier; l'opération Nord-Sud; la transformation de cette opération « Nord-Sud-Est-Ouest »; le problème des gîtes ruraux; le prix des hôtels; (p. 4101) : l'engagement national signé entre les représentants de la profession et la direction de la concurrence et des prix du ministère de l'économie et des finances; l'abaissement du taux de la T. V. A. au taux moyen et le blocage des tarifs publics jusqu'au 1^{er} avril; le rôle du bénévolat dans les activités touristiques; la nécessité de passer du stade artisanal au stade industriel; transformer les comités régionaux du tourisme en établissements publics bénéficiant de l'autonomie financière; réponse à M. Jacques Ménard : chaque délégué régional au tourisme sera en même temps secrétaire général du comité régional du tourisme; le rôle des comités départementaux; l'homologation des offices du tourisme et des syndicats d'initiative; la concertation au niveau des comités départementaux et régionaux; réponse à M. Léon David, représenté par M. Raymond Brosseau : le tourisme social n'est pas négligé; les équipements sociaux réalisés au Karellis; le pourcentage de Français partant en vacances; la durée des congés payés en France et à l'étranger; le plan Barre n'a pas empêché une affluence record aux sports d'hiver; (p. 4102) : ce ne sont pas les travailleurs qui se privent de vacances mais les personnes âgées; les problèmes de l'aide à la personne; les vacances des agriculteurs; réponse à M. Jean Nayrou : le tourisme dans les Pyrénées; le renforcement de l'antenne du secrétariat d'Etat à Toulouse; l'animation de l'espace rural; (p. 4103) : le refus d'imposer l'autorité étatique au monde du tourisme; le budget du tourisme est un petit budget mais qui sera géré de la meilleure façon possible; réponse à M. Jacques Ménard : le tourisme vert; le tourisme, industrie exportatrice; l'élévation du coût des services dissuade les touristes étrangers de fréquenter notre territoire; la comptabilité des interventions de l'Etat en matière touristique; la procédure des P. A. P. permettra de cerner l'ensemble des crédits affectés au développement du tourisme dans l'espace rural d'ici à 1980; réponse à M. Maurice Véryllon : le guide de la Drôme; l'aide du secrétariat d'Etat aux syndicats d'initiative; la création d'une commission mixte des éditions (affiches, brochures...); la politique du tourisme n'ignore pas les objectifs sociaux; (p. 4104) : la T. V. A. sur les hôtels de préfecture; la défense de l'hôtelier et celle du consommateur; la garantie des normes de confort par le secrétariat d'Etat; l'incitation à la transformation des hôtels; le profit que les populations locales peuvent tirer du tourisme; l'exemple du village d'Isola dans les Alpes-Maritimes; l'augmentation des crédits affectés au tourisme social; la réduction des crédits pour la haute montagne; la réorganisation des structures; l'importance de la formation professionnelle (écoles hôtelières); augmenter la qualification de nos professionnels du tourisme; l'organisation de la vente de produits locaux n'est pas du ressort du secrétariat d'Etat; (p. 4105) : l'animation nécessite des investissements.

Examen des crédits (p. 4105).

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV : adoptés.

Etat C. — TITRE V ET TITRE VI : adoptés.

Ont pris part à la discussion : MM. René Jager, Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme.

DEFENSE

(DÉPENSES MILITAIRES. — BUDGET ANNEXE DES ESSENCES)

Discussion (p. 4105 et suiv.).

Sont entendus : MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial (exposé d'ensemble et dépenses en capital des services militaires); Modeste Legouez, rapporteur spécial (dépenses ordinaires des services militaires); René Chazelle, rapporteur spécial (budget annexe des essences); Henri Parisot, rapporteur pour avis de la commission des forces armées (section commune et section Gendarmerie); Lucien Gautier, rapporteur pour avis de la commission des forces armées (section Forces terrestres); Jacques Ménard, rapporteur pour avis de la commission des forces armées (section Air); Michel Maurice-Bokanowski, rapporteur pour avis de la commission des forces armées (section Marine); Yvon Bourges, ministre de la défense; Raymond Guyot, Pierre Giraud, Eugène Bonnet, Francis Palmero, Louis Jung, Jean Franco.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 4106, 4107, 4109, 4111, 4112, 4113, 4114, 4115, 4122, 4123, 4126); le déficit de trésorerie du début de 1976 (p. 4107); la présentation du budget (p. 4107); la marine (p. 4107, 4116, 4117, 4126); les sous-marins nucléaires (p. 4107, 4117); l'armement terrestre (p. 4107, 4114); l'armée de l'air (p. 4107, 4115, 4116, 4126; 4129); le Mirage 2000 et les commandes aéronautiques (p. 4107, 4116, 4126); l'armement nucléaire (p. 4107, 4113); les lancements d'engins effectués par la Chine (p. 4107); les exportations d'armes (p. 4108, 4126); la politique de défense (p. 4108, 4116, 4125, 4128); l'Europe (p. 4108, 4125); les rémunérations des personnels (p. 4109, 4112, 4126, 4128); les effectifs (p. 4109); la gendarmerie (p. 4109, 4110, 4113, 4114, 4123, 4126, 4127); le service national (p. 4109, 4115, 4128); les personnels civils (p. 4109, 4127); le prêt et la condition militaire (p. 4109, 4110, 4111, 4123, 4129); la réforme du statut de la fonction militaire (p. 4110, 4114); les carburants (p. 4110, 4111, 4112); le budget annexe des essences (p. 4111, 4112); le service des essences (p. 4111, 4112); les régiments « Pluton » (p. 4113); le service de santé (p. 4113); la rénovation de l'hôpital du Val-de-Grâce (p. 4113); le service d'informations et de relations publiques de l'armée S. I. R. P. A. (p. 4113); la création de sections de recherche de la gendarmerie dans les chefs-lieux des cours d'appel (p. 4113); les congés dans la gendarmerie (p. 4113, 4126); les forces terrestres (p. 4114); la situation des retraités militaires et des veuves (p. 4115, 4124, 4126, 4127, 4129); l'organisation d'un débat sur le service militaire (p. 4115); les ressources de la mer et l'exploitation des fonds marins (p. 4116, 4117); l'extension à 200 miles des eaux territoriales (p. 4117); la marine dans la lutte contre la pollution de la mer (p. 4117); le désarmement et les conférences de Genève et d'Helsinki (p. 4122, 4128); la réduction sur les chemins de fer pour les militaires en Allemagne (p. 4122, 4131); la liberté d'opinion, d'expression et d'association dans les casernes (p. 4123, 4125); les accidents dans le service militaire (p. 4123); l'utilisation de la gendarmerie contre les travailleurs du Parisien libéré (p. 4123); l'opposition des partis communistes et socialistes à l'armée de métier (p. 4124, 4125); les arsenaux (p. 4124, 4126); la participation de l'armée à sa propre gestion (p. 4125); l'institution d'un médiateur pour les personnels militaires (p. 4126); les déclarations du général Maurice Saint-Cricq sur l'armée de l'air (p. 4126); la défense civile (p. 4126); l'accession à la propriété des cadres et des retraités (p. 4128, 4129); la situation des sous-officiers (p. 4128, 4129); l'action sociale (p. 4130).

b) *Intervention du Gouvernement (p. 4117)* : le premier budget présenté dans le cadre de la nouvelle loi de programmation; la politique de défense est au service de l'indépendance de la nation; l'armement nucléaire, fondement de la dissuasion qui caractérise la défense de notre pays; la préservation de notre autonomie de décision; (p. 4118) : éviter la guerre grâce à la force nucléaire stratégique; le « pouvoir égalisateur de l'atome »; maintenir la crédibilité de notre appareil nucléaire grâce à une constante mise à jour; le développement de l'arsenal nucléaire ne saurait dispenser d'un armement classique; les forces conventionnelles exigent un effort financier accru; le retard de l'équipement des forces classiques par rapport aux objectifs des lois-programmes précédentes (1960, 1964 et 1970); les crédits importants consacrés à l'amélioration de la situation des personnels; le budget 1977 correspond aux prévisions de la loi de programmation; la différence entre les titres III et V devra tendre peu à peu à l'équilibre souhaitable; une fois prise en charge, la réforme de la condition militaire, le titre V devrait progresser selon les prévisions de la loi de programmation; les transferts du titre V vers le titre III conformément aux vœux de la Cour des comptes; l'évolution de la part des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble du budget militaire. L'accroissement

limité des autorisations de programme du titre V ; (p. 4119) : l'annulation d'autorisation de programme compensée par le gonflement des crédits de paiement dans les collectifs de fin d'année ; *réponse à M. Yvon Coudé du Foresto* : le financement du déficit de trésorerie pour 1976 (déficit dû à l'excès du montant des autorisations de programme accordées par rapport au montant des crédits de paiement dégagés en couverture) ; la disponibilité de certains crédits, du fait des retards du programme franco-allemand Alphajet ; les crédits du titre III destinés à l'entretien programmé (marine en particulier) ; le montant des autorisations de programme nouvelles fixé à un niveau compatible avec le montant des crédits de paiement ; le redéploiement de crédits d'autorisations de programme précédemment créées ; les prévisions de dépense qui sous-tendent les affectations d'autorisations de programme doivent être mises à jour au rythme de l'évolution technique et économique du programme en cause et de son environnement ; la mise à jour des autorisations de programme ne résulte pas d'erreurs de gestion (les aménagements en cours ne concernent que 1 p. 100 du montant total des autorisations de programme du titre V) ; l'importance des recherches, développements et essais ; la programmation 1977-1982 retient une augmentation sensible des crédits de recherche et de développement ; les études générales à moyen et long terme seront privilégiées (recherches en amont des développements) ; les principaux axes de recherche prévus pour 1977 ; les efforts menés à moins long terme (missiles tactiques, Super Puma, moteurs Ariel et M53, rada Pulse Doppler, Super Etendard, etc.) ; (p. 4120) : la création d'un conseil des recherches et études de défense (C.R.E.D.) ; les crédits affectés au secteur nucléaire en 1977 (un tiers du titre V) ; le maintien en état des Mirage IV jusqu'en 1985 ; le renforcement des composantes navales et terrestres ; le départ en patrouille de *L'Indomptable*, la construction du *Terrible*, la mise en chantier du *Tonnant* ; l'équipement de ces sous-marins en missiles thermonucléaires M20 ; *réponse à M. Yvon Coudé du Foresto* : le nombre des sous-marins lanceurs d'engins ; l'étude d'une nouvelle génération de S.N.L.E. ; le développement de l'engin sol-sol balistique S3 à tête thermonucléaire ; la mise en service de l'armement nucléaire tactique (« Pluton », embarquement d'armes nucléaires à bord des porte-avions, étude d'engins nucléaires tactiques aéroportés) ; les matériels conventionnels (AMX 10 et 30, armes antichars et anti-aériennes Roland Milan et Hot) ; *réponse à M. Jacques Ménard* : la part revenant à l'armée de l'air parmi les forces armées ; le développement du Mirage 2000 ; le maintien en service de 450 avions de combat ; la défense aérienne des points sensibles ; les commandes de Mirages F1 ; les programmes Jaguar et Alphajet ; la défense aérienne (missiles Crotales, Super 530, Magic) ; (p. 4121) : la nécessité d'un rattrapage des crédits de fabrication de la section marine ; l'importance des missions confiées à la marine nationale ; faire face au vieillissement de la flotte ; l'effort en 1977 porte sur la réalisation de deux types d'unités : 1° grands bâtiments de combat et unités de soutien logistique, (*Agosta*, *Beveziers*, *Durance*), 2° bâtiments plus légers chargés de protéger les approches maritimes et d'assurer les tâches de service public qui incombent à la marine (avisos 4 à 6 et A. 69 et prototypes anti-mines) ; les hélicoptères Lynx WG 13 ; les crédits affectés à la gendarmerie ; les problèmes posés par l'infrastructure ; le rôle des personnels civils des arsenaux et des établissements de la défense ; la création d'un corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrication ; l'évolution du pouvoir d'achat des ouvriers de ce secteur ; la garantie de l'emploi des personnels ; les mesures d'amélioration de la condition militaire ; les dépenses afférentes à la réforme des statuts des cadres de carrière (repos hebdomadaire, systèmes de primes, prêt du soldat) ; l'action sociale et les rapports humains ; (p. 4122) : les efforts demandés aux appelés ; la restructuration des forces armées, notamment terrestres (homogénéité et polyvalence, puissance de feu, rapidité d'intervention) ; la mise au point de la loi de programmation ; 75 p. 100 des Français favorables à l'armée de conscription ; la permanence de l'esprit de défense dans le peuple français ; (p. 4124) : *réponse à M. Raymond Guyot* : le Gouvernement ne remet pas en cause la conscription ; (p. 4129) : *réponse à M. Jean Francou* : le rétablissement des années de campagne fictive est inconcevable ; la retraite des officiers et des sous-officiers ; (p. 4130) : *réponse à M. Louis Jung* : le problème des exemptions du service militaire ; *réponse à M. Jean Francou* : l'ampleur des mesures prises en faveur des sous-officiers.

Examen des crédits (p. 4130 et suiv.).

Article 27 (mesures nouvelles : dépenses ordinaires des services militaires) : adopté (p. 4131).

Article 28 (mesures nouvelles : dépenses en capital des services militaires) : adopté (p. 4132).

Article 30 (essences : services votés) : adopté (p. 4132).

Article 31 (essences : mesures nouvelles) : adopté (p. 4132).

Après l'article 28 : amendement n° 107 (article additionnel) de M. Pierre Giraud et plusieurs de ses collègues : situation de carrière de certains sous-officiers ; suppression d'échelons tombées en désuétude ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4132 et 4133) ; amendement n° 123 (article additionnel) identique au précédent, de M. Francis Palmero ; irrecevable (p. 4133) ; amendement n° 108 (article additionnel) de M. Pierre Giraud et plusieurs de ses collègues : les retraites militaires n'entrent en ligne de compte : 1° ni dans l'estimation des revenus donnant droit aux prestations de chômage ; 2° ni dans le calcul des pensions de retraite acquises au titre d'un régime spécial de retraite ; irrecevable aux termes de l'article 42 de la loi organique relative aux lois de finances (p. 4133 et 4134) ; amendement n° 124 (article additionnel) : identique au précédent, de M. Francis Palmero ; irrecevable ; amendement n° 109 de M. Pierre Giraud et plusieurs de ses collègues : majorations pour enfants des retraités proportionnels travaillant dans le secteur privé ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4134) ; amendement n° 125 (article additionnel) identique au précédent, de M. Francis Palmero ; irrecevable ; amendement n° 110 (article additionnel) de M. Pierre Giraud et plusieurs de ses collègues : création de deux nouveaux échelons dans la nouvelle grille des sous-officiers ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4134 et 4135) ; amendement n° 126 (article additionnel) identique au précédent, de M. Francis Palmero ; irrecevable.

Ont pris part à la discussion : MM. Serge Boucheny, Yvon Bourges, ministre de la défense ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général ; Jacques Descours Desacres, Jacques Genton, Pierre Giraud, Francis Palmero.

Suite de la discussion [9 décembre 1976].

INTERIEUR ET RAPATRIÉS

Discussion (p. 4142 et suiv.).

Sont entendus : Mlle Odette Paganì, rapporteur spécial (rapatriés) ; MM. Joseph Raybaud, rapporteur spécial (intérieur) ; Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois ; Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Jean Bac, Fernand Chatelain, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Philippe de Bourgoing, Roger Boileau, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Auguste Pinton, Raymond Broseau, Michel Kauffmann, Louis Brives, Jean Francou, André Bohl ; René Ballayer, Etienne Dailly, Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 4142, 4143, 4144, 4145, 4146) ; les rapatriés (p. 4142, 4167) ; les prestations sociales pour les rapatriés (p. 4142) ; les Français musulmans (p. 4142, 4167) ; l'action des centres d'hébergement et d'adaptation sociale (p. 4142) ; l'administration centrale du ministère de l'intérieur (p. 4143) ; le corps préfectoral (p. 4143, 4147) ; les personnels de préfecture (p. 4143, 4146, 4147, 4156, 4158, 4160) ; la réorganisation administrative de la Corse (p. 4143, 4148, 4149) ; les tribunaux administratifs (p. 4143, 4146) ; la police nationale (p. 4143, 4144, 4146, 4147, 4149, 4153, 4157, 4159, 4164, 4165) ; la sécurité civile (p. 4143, 4144, 4149, 4165, 4173) ; la lutte contre l'incendie (p. 4144, 4156, 4165, 4173) ; la fiscalité des collectivités locales (p. 4144, 4145, 4149, 4154, 4155, 4158, 4160, 4167) ; l'aide de l'Etat aux collectivités locales (p. 4144) ; le fonds d'aide et d'équipement des collectivités locales F.A.E.C.L. (p. 4144, 4158) ; la taxe professionnelle (p. 4144, 4145, 4149, 4154, 4155, 4170, 4172) ; la taxe d'habitation et les incidences de la révision des indices de la valeur locative (p. 4145, 4154, 4155) ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 4145, 4149) ; le rôle du Sénat, grand conseil des communes de France (p. 4145) ; le rapport Guichard (p. 4146, 4148, 4156, 4160) ; la commission Racine (p. 4146, 4158, 4159) ; la parité indiciaire de la police et de la gendarmerie (p. 4146, 4153, 4158, 4159, 4164, 4165) ; les effectifs des officiers de police de Marseille (p. 4147) ; l'ilotage (p. 4147) ; l'équipement de la police (p. 4147, 4153) ; les commissariats de police (p. 4147) ; la création d'une école des cadets de la police (p. 4147) ; le personnel communal (p. 4147, 4148) ; le centre de formation des personnels communaux (p. 4148) ; la mise en place des réformes concernant Paris et la région Ile-de-France (p. 4148) ; le statut des attachés d'administration de la ville de Paris (p. 4148) ; les regroupements de communes (p. 4148) ; les régions (p. 4148) ; la sécurité publique en Corse et en Bretagne (p. 4149) ; les retraités de la police (p. 4153, 4159) ; la criminalité et les tribunaux (p. 4153, 4157, 4160) ; les charges d'aide sociale du département des Bouches-du-Rhône (p. 4157) ; l'éruption de

La Soufrière (p. 4158); la sécurité routière et le permis de conduire « à points » (p. 4158); l'aide de l'Etat au titre du transfert aux départements des routes nationales secondaires (p. 4158, 4166); l'aide au ramassage scolaire (p. 4159); la nationalisation des collèges (p. 4159); la révision de la répartition des charges sociales entre les départements (p. 4159); la police municipale et rurale (p. 4159); la conférence nationale des institutions locales prévues par le rapport Guichard (p. 4160, 4161); le nombre des conseillers municipaux dans les villes soumises à sectionnement (p. 4163); l'expulsion du *Parisien libéré* (p. 4164); la tutelle budgétaire de l'article 46 de la loi du 10 août 1871 (p. 4166); les charges du département (p. 4166); la proposition de loi de MM. Charles de Cuttoli et Francou sur le moratoire pour les rapatriés (p. 4167); les coefficients correcteurs pour la fiscalité locale en Alsace-Lorraine (p. 4167); le recensement de la population de Lyon (p. 4169); l'inscription des enfants sur la même liste électorale que leurs parents (p. 4170, 4171); les sapeurs-pompiers (p. 4173); l'aide à la démoustication (p. 4174);

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4150) : il s'agit d'un budget de développement; les mesures nouvelles, le budget d'équipement; la sécurité des citoyens : vis-à-vis des accidents et des calamités; les événements de la Soufrière; les feux de forêts et l'utilisation des « Canadair » complétée par les actions au sol; la formation des sapeurs-pompiers; la sécurité routière; le nombre des accidents; *réponse à Mlle Odette Pagani*: les difficultés des rapatriés; particulièrement de retraités; la situation des anciens adhérents de l'Organica; les Français rapatriés d'origine musulmane; la protection contre les malfaiteurs; (p. 4151); la criminalité; les succès obtenus dans quelques enquêtes récentes; le respect de l'ordre public dans la rue; l'activité de groupes terroristes; souhaite l'entrée en vigueur rapide des textes de loi concernant le port d'arme et la visite des véhicules automobiles; les atteintes aux libertés individuelles portées par les auteurs des attentats; les manifestations sur la voie publique qui troublent l'ordre public; rend hommage au dévouement des personnels de police; l'amélioration matérielle et indiciariaire de leur situation; la commission présidée par M. Racine sur les mesures indiciaires définitives à prendre en leur faveur; la formation des personnels de police; les moyens d'action de la police; les collectivités locales; le versement représentatif de la taxe sur les salaires; son évolution; (p. 4152); sa répartition entre les collectivités locales; l'adoption d'une progression linéaire moyenne du V. R. T. S. d'une année sur l'autre; la création du fonds d'équipement des collectivités locales; le montant total de l'aide de l'Etat aux collectivités locales; l'évolution des ressources des collectivités locales depuis 1968; leur importance en tant qu'agent économique; la modernisation de leur système fiscal; les modifications de la charge de l'impôt dues à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle; le renforcement des moyens des collectivités locales; les nouvelles institutions de Paris et de la région d'Ile-de-France; l'allègement de certaines charges prises en charge dorénavant par le budget de l'Etat; les crédits pour la création d'emplois de personnels des préfectures; la globalisation des crédits d'équipement; la gestion financière des communes (assujettissement facultatif à la T. V. A.; prêts globaux avec la caisse des dépôts et consignations; les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales; le rapport de M. Guichard, président de la commission de développement des responsabilités locales; le débat reste entier; (p. 4153); les responsabilités doivent être déterminées; (p. 4168); *réponse à Mlle Irma Rapuzzi*: la loi Royer ne sera pas remise en cause; les collectivités locales ne subiront aucune diminution de leurs ressources du fait des dégrèvements accordés aux contribuables assujettis au paiement de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle; les conséquences du discours de Mâcon (maintien du système de croissance du V. R. T. S., création du F. E. C. L., de la taxe professionnelle...); la situation particulière des Bouches-du-Rhône du point de vue de l'aide sociale (travailleurs immigrés); la création d'emplois d'attachés de préfecture; *réponse à M. Jean Bac*: l'amélioration des équipements de la police (moyens de transports et de transmissions); le logement des policiers en région parisienne; le financement de la formation professionnelle; la parité indiciaire entre la police et la gendarmerie; pas de transposition directe possible en ce qui concerne le personnel en civil et le commandement; (p. 4169); la commission Racine doit remettre un rapport sur la transposition indiciaire; la réalisation de l'unité de commandement; la décentralisation des structures de la police; *réponse à M. Fernand Chatelain*: les problèmes posés par l'unification de la part départementale de la taxe d'habitation; la taxe professionnelle; le Gouvernement déposera un projet de loi tendant à limiter à 70 p. 100 la progression de la taxe professionnelle; *réponse à M. Philippe de Bourgoing*: l'insuffisance des effectifs de police; assurer d'abord le renouvellement, compte tenu des départs à la retraite et de la capacité d'accueil des écoles, avant de procéder à la création de postes supplémentaires; l'effort priori-

taire porte sur l'équipement et l'alignement des situations des personnels; le problème du permis de conduire; la titularisation des contractuelles; les conclusions du rapport Peyrefitte; les centres d'accueil et de conseil; *réponse à M. Raymond Brosseau*: la rémunération des personnels de police; les expulsions; les résultats satisfaisants des brigades spéciales; les polices parallèles n'existent pas; *réponse à M. Auguste Pinton*: le découpage électoral de la ville de Lyon; *réponse à M. Michel Kauffmann*: notre police est réellement démocratique; (p. 4170); certaines « bavures » sont inévitables; *réponse à M. Jean Francou*: l'indemnisation des rapatriés; l'accueil des rapatriés musulmans (harkis); *réponse à M. Louis Brives*: le problème de la tutelle des budgets départementaux; *réponse à M. André Bohl*: le problème des coefficients correcteurs pour la fiscalité locale en Alsace-Lorraine; *réponse à M. Edouard Bonnefous*: le rapport Guichard n'est qu'une base de discussion et n'engage en rien le Gouvernement; l'élaboration d'un projet de loi soumis en juin prochain au Parlement; *réponse à M. René Ballayer*: la compensation par l'Etat de la perte de recettes qui résulterait pour les collectivités locales d'un éventuel écrêtement de la taxe professionnelle; (p. 4171); *réponse à M. Etienne Dailly*: les conditions de l'inscription des enfants à leur majorité sur la même liste électorale que leurs parents.

Examen des crédits (p. 4172 et suiv.).

Etat B. — TITRE III : amendement n° 145 de MM. René Monory, rapporteur général, et Joseph Raybaud, rapporteur spécial, soutenu par M. Joseph Raybaud : réduction des crédits du titre III de l'Etat B (conséquence de la suppression d'un poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur; adopté (p. 4172 et 4173); les crédits ainsi modifiés sont adoptés (p. 4173).

TITRE IV : adopté (p. 4173).

Etat C. — TITRE V : adopté (p. 4173 et 4174). — TITRE VI. — Amendement n° 141 de M. Auguste Billiemaz et plusieurs de ses collègues : diminution des crédits du titre VI de l'Etat C (pour dénoncer l'insuffisance de l'aide de l'Etat aux collectivités locales pour la démoustication); retiré (p. 4174); les crédits sont adoptés.

Etat B (rapatriés). — TITRE IV : adopté (p. 4174).

Article 51 (*répartition des crédits du fonds d'aide et d'équipement des collectivités locales*) : amendement n° 161 de MM. René Monory, rapporteur général, et Joseph Raybaud, rapporteur spécial, soutenu par M. Joseph Raybaud : ressources du F. A. E. C. L. (remboursement intégral aux collectivités locales de la T. V. A. acquittée sur leurs dépenses réelles d'investissement); adopté (p. 4175 à 4177); amendement n° 120 de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : ressources du F. E. C. L. (1° maintien en 1977 du mode actuel de répartition; 2° par la suite, nouveau système analogue à celui préconisé par le sous-amendement n° 158 de M. Gustave Héon; 3° répartition du produit de l'application de la loi financière); retiré (p. 4175); sous-amendement n° 158 de M. Gustave Héon et plusieurs de ses collègues : répartition des dotations du F. E. C. L.; devenu sans objet; l'article 51 ainsi modifié est adopté (p. 4177).

Article 51 bis (*état annexe sur l'aide de l'Etat aux collectivités locales*) : adopté (p. 4177).

Après l'article 51 bis : amendement n° 146 (article additionnel) de M. Gustave Héon, soutenu par M. Joseph Raybaud : modification de la loi du 10 juillet 1970 tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles; élection du conseil municipal; adopté (p. 4177); un article additionnel est inséré dans le projet de loi :

Article 72 (*modification, à titre transitoire, des modalités de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires en métropole*) : amendement n° 142 de M. Jacques Descours Desacres : limitation à l'année 1977 de l'évolution uniforme, pour l'ensemble des collectivités bénéficiaires, de la répartition du principal perçu au titre du V. R. T. S.; adopté (p. 4177 et 4178); amendement n° 143 de M. Jacques Descours Desacres : dépôt d'un rapport du Gouvernement, au Parlement, sur l'évolution du financement des budgets locaux par le V. R. T. S.; adopté; l'article 72 ainsi modifié est adopté (p. 4178).

Après l'article 72 : amendement n° 86 (article additionnel) de M. Pierre Vallon : modification de la loi du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales; possibilité pour les communes membres d'un district de ne pas se voir appliquer les dispositions concernant les communautés urbaines; adopté (p. 4178 et 4179); cet article additionnel est donc inséré dans le projet de loi (p. 4179).

Article 75 (modification de la loi relative aux conseils généraux) : adopté (p. 4179).

Ont pris part à la discussion : MM. Auguste Billiemaz, Roger Boileau, Pierre Carous, Fernand Chatelain, Jean Colin, Jean Cluzel, Etienne Dailly, Jacques Descours-Desacres, Kléber Malécot, Guy Petit, Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Joseph Raybaud, rapporteur spécial, Pierre Vallon.

Suite de la discussion [10 décembre 1976].

CULTURE

Discussion (p. 4190 et suiv.).

Sont entendus : MM. Maurice Schumann, rapporteur spécial ; Michel Miroudot, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Georges Lamousse, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (Cinéma, théâtre) ; Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture ; Hélène Edeline, M. Emile Durieux, Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Francis Palmero, Paul Minot, Mme Catherine Lagatu, MM. Roger Quilliot, Jean-Marie Girault.

a) *Intervention des sénateurs* : le budget (p. 4190, 4191, 4192, 4195, 4201, 4202, 4203, 4206, 4208) ; la publication du décret d'application de la loi du 31 décembre 1975 relative à la sécurité sociale des artistes (p. 4190) ; l'architecture (p. 4190) ; l'application de la législation relative aux filières pornographiques et d'incitation à la violence (p. 4190, 4197) ; le centre national d'art et de création Georges-Pompidou-Beaubourg (p. 4191, 4192, 4195, 4202, 4203, 4205, 4206) ; l'Opéra (p. 4191, 4195) ; l'enseignement de l'architecture (p. 4191, 4193, 4201, 4207) ; les bibliothèques (p. 4191, 4194, 4201, 4202, 4206) ; la sécurité des musées (p. 4191, 4204) ; le centre national des lettres (p. 4191) ; le vol d'œuvres de Picasso en Avignon (p. 4191) ; la musique et l'enseignement musical (p. 4191, 4197, 4201, 4204, 4206, 4207) ; la création d'une taxe sur les magnétophones (p. 4191, 4210) ; l'Opéra studio (p. 4191, 4195) ; l'avenir des chartes culturelles (p. 4191, 4202, 4206, 4207) ; les théâtres lyriques municipaux (p. 4191, 4195, 4197, 4201, 4207) ; les maisons de la culture (p. 4191, 4195, 4201, 4207) ; le sauvetage des grilles de la place Stanislas à Nancy (p. 4192) ; la sauvegarde des monuments historiques et des sites (p. 4193, 4204, 4205) ; les musées (p. 4194, 4206) ; l'œuvre du secrétaire d'Etat aux beaux-arts André Cornu et du ministre de la culture Maurice Druon (p. 4195) ; la Comédie-Française (p. 4195) ; les théâtres nationaux (p. 4195, 4201, 4203) ; les théâtres privés (p. 4195) ; les centres d'art dramatique (p. 4195) ; le cinéma (p. 4197, 4204, 4205, 4206) ; la danse (p. 4202) ; la création d'un baccalauréat option Danse (p. 4202) ; l'utilisation du grand hall du parc floral de Paris comme maison de la danse (p. 4202) ; les relations culturelles (p. 4203) ; la télévision (p. 4204) ; la dégradation des vitraux de France (p. 4204) ; la tapisserie (p. 4204) ; les formalités d'agrément d'artiste pour les constructions communales (p. 4204) ; le l p. 100 consacré aux œuvres d'art (p. 4204) ; l'aide à la formation d'artistes français à l'étranger (p. 4204) ; les anciens orchestres de la radio-diffusion (p. 4204) ; le rôle de la « commission du Vieux-Paris » (p. 4204) ; la régionalisation de la culture (p. 4206, 4208) ; la création d'un poste de délégué à la musique dans chaque département (p. 4206) ; les musées et la bibliothèque de Clermont-Ferrand (p. 4206, 4207) ; les orchestres régionaux (p. 4208) ; les théâtres d'enfants (p. 4208).

b) *Intervention du Gouvernement*. (p. 4197) : la France a un caractère exceptionnel dans le monde avant tout par sa culture ; les objectifs de toute action dans le domaine de la culture ; les besoins et les ressources devraient être trouvés au niveau local ; (p. 4198) : le budget de la culture traverse une crise de croissance accentuée par l'inflation ; le patrimoine architectural ; les programmes d'actions prioritaires inscrits au VII^e Plan ; l'archéologie de sauvetage ; les crédits nécessaires au Centre Georges-Pompidou ; le contrôle de l'emploi des crédits fait par le secrétariat d'Etat ; les provinces ne sont pas assez aidées dans le domaine de la culture ; les chartes de la culture ; la concurrence de la télévision ; l'audience des troupes de la décentralisation ; le théâtre national dramatique de Strasbourg ; les orchestres créés depuis trois ans ; les dotations de la direction de la musique ; (p. 4199) : l'action culturelle ; la nécessité de lieux d'échange, de réunion, de communication pour les Français ; le développement de l'animation ; la classe moyenne, grâce aux efforts entrepris depuis quinze ans, a largement accès aux manifestations culturelles ; le nombre d'emplois que représente la construction et la vente de postes de télévision. l'industrie cinématographique ; l'aide de l'Etat au cinéma ; la situation des artistes-créateurs née des innovations techniques ; la question dite des « droits voisins » ; les crédits consacrés à l'animation culturelle en milieu scolaire ; la dotation affectée aux musées ;

le dépôt prochain d'un projet de loi relatif à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance ; la restructuration du Louvre ; le musée du Petit-Palais d'Avignon ; les deux opérations qui seront menées à terme : l'achèvement du musée de la Renaissance à Ecouen et la création à Paris d'un musée Picasso ; les mesures prises en faveur du livre ; la diffusion du livre français à l'étranger ; (p. 4200) : les grandes masses de ce projet de budget ; la musique, les théâtres et l'administration absorbent plus de la moitié des crédits de fonctionnement ; le centre de la photographie ; la défense du patrimoine architectural ; Réponse à M. Maurice Schumann : la sécurité sociale des artistes et des auteurs ; l'application de la loi sur l'architecture ; la création d'une taxe parafiscale qui permettrait de financer les conseils d'architecture ; le Conseil d'Etat a été saisi du projet de décret d'application concernant le prélèvement spécial sur les bénéficiaires tirés des films pornographiques ou d'incitation à la violence ; la régularisation des mouvements de crédits sera inscrite dans la loi de finances rectificative ; l'application de la charte de Lyon ; la prise en charge partielle de l'Opéra par l'Etat ; réponse à M. Michel Miroudot : le budget consacré à l'enseignement de l'architecture ; les postes d'enseignement ; la baisse des effectifs d'étudiants ; réponse à M. Georges Lamousse : l'utilisation de talents étrangers par l'Opéra ; la Comédie-Française ; le problème des théâtres lyriques municipaux.

Examen des crédits (p. 4210 et suiv.).

Etat B. — TITRE III : amendements identiques n° 128 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis et n° 136 de MM. René Monory, rapporteur général et Maurice Schumann, rapporteur spécial : réduction de dix millions de francs des crédits du titre III de l'Etat B (subvention de fonctionnement du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou) ; adoptés (p. 4211 à 4214) ; amendement n° 170 de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture : réduction de 7,5 millions de francs des crédits du titre III de l'Etat B (subvention de fonctionnement du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou) ; retiré ; amendement n° 171 de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture : répartition des crédits retirés au centre Beaubourg (musées ; bibliothèques ; écoles d'architecture ; familles) ; retiré ; amendement n° 135 de MM. René Monory, rapporteur général et Maurice Schumann, rapporteur spécial, soutenu par M. Maurice Schumann : réduction des crédits du titre III (théâtres lyriques municipaux) ; retiré (p. 4214) ; amendement n° 140 de M. Claudius Delorme : réduction des crédits du titre III (pour dénoncer l'insuffisance du nombre des architectes en chef des monuments historiques et le laxisme du contrôle auquel ils sont soumis) ; retiré (p. 4214 et 4215) ; le crédit du titre III ainsi modifié est adopté (p. 4215).

TITRE IV : adopté (p. 4215).

Etat C. — TITRE V et TITRE VI : adoptés (p. 4215).

Article additionnel in fine du projet de loi : amendement n° 180 (article additionnel) de Mme Janine Alexandre-Debray : création d'un centre national de la musique et de la danse ; irrecevable aux termes de l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances (p. 4215 et 4216).

Ont pris part à la discussion : Mme Janine Alexandre-Debray, M. Claudius Delorme, Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture ; Catherine Lagatu, MM. Georges Lamousse, rapporteur pour avis ; Michel Miroudot, rapporteur pour avis ; Maurice Schumann, rapporteur spécial.

RADIODIFFUSION ET TELEVISION

Discussion (p. 4216 et suiv.).

Sont entendus : MM. Jean Cluzel, rapporteur spécial ; Louis Gros, Henri Caillavet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement ; Félix Ciccolini, Michel Miroudot, Kléber Malécot, Mme Catherine Lagatu, MM. Marcel Gargar, Jacques Carat.

a) *Intervention des sénateurs* : les travaux de la délégation parlementaire (p. 4216, 4221) ; l'opinion et la radio-télévision (p. 4217, 4219, 4220, 4230) ; le budget (p. 4217, 4229) ; la redevance (p. 4217, 4220) ; la suppression de la redevance (p. 4217) ; la construction envisagée d'un nouvel immeuble (p. 4217, 4220) ; les sondages, la notation et les conséquences financières de la notation (p. 4217, 4222, 4227) ; les programmes (p. 4217, 4220,

4221, 4222, 4227, 4230, 4232) ; les personnels (p. 4217, 4220, 4221, 4233) ; la publicité clandestine ou «inconvenante» (p. 4217, 4218, 4220, 4221, 4227, 4229, 4232) ; la violence et la pornographie sur les écrans (p. 4218, 4227, 4229, 4230) ; la coordination des sociétés issues de l'O. R. T. F. (p. 4218, 4222, 4227, 4230, 4233) ; les problèmes métropolitains de la radiodiffusion et télévision (p. 4218, 4220, 4221, 4222) ; l'information (p. 4218, 4219, 4227, 4228) ; les émissions télévisées sur le Sénat (p. 4218, 4219) ; le compte rendu des travaux parlementaires (p. 4218) ; les émissions radiophoniques vers l'étranger (p. 4219, 4222, 4230, 4236) ; la nécessité d'un « Ministre de la communication sociale » chargé de la tutelle de l'audiovisuel (p. 4219, 4221) ; la grève des comédiens (p. 4220, 4227) ; les temps d'antenne des partis politiques (p. 4221, 4227, 4231) ; les journalistes (p. 4221, 4227) ; l'industrie du disque (p. 4221) ; la nécessité d'un statut du producteur (p. 4221) ; Radio-France et les stations régionales de télévision et de radio (p. 4222, 4227, 4228, 4229, 4233, 4234) ; la publicité faite au livre *Démocratie française* de M. Giscard d'Estaing (p. 2222, 2227, 2231) ; les problèmes de F. R. 3 (p. 4228, 4229, 4230, 4231, 4233, 4234) ; l'absence de radio régionale dans diverses régions (p. 4229, 4233) ; la radio et la télévision outre-mer (p. 4229, 4231) ; l'apport par l'Etat de biens, droits et obligations provenant de l'ex-O. R. T. F. (p. 4229) ; les échanges avec la Communauté européenne dans la perspective de l'élection du Parlement européen (p. 4230) ; la couverture des zones « d'ombre » par la télévision (p. 4230) ; la censure (p. 4231) ; l'institut national de l'audiovisuel (p. 4231) ; l'enfant et la télévision (p. 4232) ; la disparition de l'émission *Le Masque et la Plume* (p. 4232) ; Radio Monte-Carib et le monopole (p. 4233).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4222) ; les exigences du service public (diffusion du message audiovisuel, respect des règles déontologiques, qualité des programmes) ; (p. 4223) : le service public doit atteindre le plus grand nombre par les moyens les plus appropriés (couverture des zones d'ombre, émissions vers l'étranger) ; l'accroissement des investissements de l'établissement public de diffusion T. D. F. ; les aides de la D. A. T. A. R. aux régions défavorisées ; les programmes de radio en modulation de fréquence ; les émissions vers l'étranger ; la concentration sur l'Afrique des moyens de diffusion en ondes courtes ; le financement des programmes par le ministère des affaires étrangères ; le rôle de l'institut national de l'audiovisuel ; les moyens les plus appropriés d'atteindre le plus grand nombre : la qualité du réseau de télévision par voie hertzienne ; les réseaux de câbles (antennes communautaires et télédistribution) ; les satellites ; (p. 4224) : la diffusion directe d'émissions par satellites est actuellement envisageable ; la déontologie ; la définition des règles par le haut conseil de l'audiovisuel ; la programmation des émissions ; éviter que certains producteurs ou animateurs ne monopolisent les ondes ; laisser le soin aux conseils d'administration des sociétés d'aménager dans ce sens les grilles de programme sans recourir à la voie autoritaire du cahier des charges ; la violence à l'écran ; le problème des émissions d'information ; la qualité des programmes ; (p. 4225) : le mécanisme de répartition des recettes ; les dotations de redevances ; l'utilisation de deux critères : la qualité et l'audience ; la qualité a trois fois plus de poids que l'audience dans la répartition de la redevance ; les sondages sont néanmoins indispensables ; la publicité de marques n'a aucune influence sur le programme ; l'amélioration de la qualité des programmes passe par un développement des créations originales ; le problème de la S. F. P. ; l'encouragement donné à la création ne favorisera pas plus la S. F. P. que les autres producteurs ; la survie de cette société ne paraît pas menacée pour autant ; la grève des comédiens et des artistes ; (p. 4226) : accroître l'incidence financière de la qualité des programmes sur la répartition de la redevance ; la coordination des programmes ; la compensation de la suppression de la taxe radio ; le coût du recouvrement de la redevance ; les exigences du service public pour la radio et la télévision françaises (continuité et adaptation) ; (p. 4234) : réponse à M. Félix Ciccolini : l'équilibre entre la publicité et les programmes de télévision ; les films de violence et d'horreur ; l'information télévisée ; la propagande en faveur de *Démocratie française* ; le rôle des sondages ; l'augmentation des effectifs ; réponse à M. Michel Miroudot : l'augmentation du volume d'écoute de la troisième chaîne ; la répartition du patrimoine de l'ex-O.R.T.F. ; réponse à MM. Kléber Malécot, Michel Miroudot et Henri Caillavet : la télévision régionale ; (p. 4235) : la création d'une émission hebdomadaire (Téléclub) ; réponse à M. Kléber Malécot : l'organisation d'un débat sur le rapport Chavanon au sujet de la violence ; le problème de l'information au niveau européen ; réponse à Mme Catherine Lagatu : la télévision et la radio ne sont ni monopolistiques ni commerciales ; réponse à M. Jacques Carat : les orientations de Radio-France : l'installation des émetteurs de Marseille et de Nice ; la répartition des compétences entre Radio-France et F. R. 3.

Ligue 78 de l'Etat E (redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et télévision) (p. 4235) : adoptée (p. 4236).

Article 50 (répartition du produit des droits constatés de la redevance de la radiodiffusion télévision française et prorogation du compte d'affectation spéciale pour l'emploi de cette redevance) : amendement n° 173 de M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement : transfert à Radio-France d'une dotation prévue à l'origine pour Antenne 2 ; adopté (p. 4236 et 4237) ; sous-amendement n° 193 de MM. René Monory, rapporteur général et Jean Cluzel, rapporteur spécial : poursuite de l'effort consenti en faveur des émissions vers l'étranger de Radio-France ; adopté ; l'article 50 ainsi modifié est adopté (p. 4237).

Après l'article 50 : amendement n° 155 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Jacques Carat : répartition des recettes de publicité entre tous les organismes de radiodiffusion et de télévision selon des modalités identiques à celles de répartition de la redevance ; rejeté (p. 4237 et 4238).

Article 50 bis (institut national de l'audiovisuel) : adopté (p. 4238).

Article additionnel après l'article 70 : amendement n° 157 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Jacques Carat : transformation de la redevance radio et télévision en taxe fiscale de droit commun dont le Parlement déterminera l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement ; retiré (p. 4238 et 4239).

Ont pris part à la discussion : MM. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement ; Jacques Carat, Jean Cluzel, rapporteur spécial ; Jacques Habert.

Suite de la discussion [11 décembre 1976].

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (suite).

I. — SERVICES GÉNÉRAUX (suite).

Discussion (p. 4246 et suiv.).

Sont entendu : MM. René Chazelle, rapporteur spécial ; Léon Eeckhoutte, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Maurice Ligot, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique ; François Dubanchet, Mme Catherine Lagatu, MM. Pierre Schiélé, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Mme Janine Alexandre-Debray, M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 4246, 4248, 4249, 4255, 4257) ; la fonction publique (p. 4246, 4247, 4255, 4256, 4257) ; les rémunérations (p. 4247, 4256, 4257) ; l'école nationale d'administration (E. N. A.) (p. 4246, 4247) ; les instituts régionaux d'administration (I. R. A.) (p. 4247) ; la date d'effet des nouvelles conditions de nomination en catégorie A des agents de catégorie B remplissant les conditions requises (p. 4247, 4256) ; la formation professionnelle et la promotion sociale (p. 4247, 4248, 4249, 4254, 4257) ; les stages de formation des femmes (p. 4247) ; l'emploi des jeunes (p. 4247, 4254, 4257) ; la rémunération des stagiaires (p. 4247, 4249) ; la dotation affectée au médiateur (p. 4248) ; l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (p. 4248, 4255) ; le rôle du comité d'entreprise en matière de formation professionnelle (p. 4249) ; la suppression du secrétariat d'Etat à la condition féminine (p. 4254) ; la situation des femmes et des veuves (p. 4254) ; la revalorisation du travail manuel (p. 4254) ; la simplification des opérations administratives (p. 4255) ; les pensions de réversion (p. 4256) ; les crédits du Conservatoire national des arts et métiers (p. 4257) ; le prochain statut du corps des administrateurs fonctionnaires de la ville de Paris (p. 4259).

b) *Interventions du Gouvernement* :

M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique (p. 4250) : la fonction publique et la formation professionnelle ; l'importance numérique des personnels de l'Etat ; une harmonisation délicate ; l'intérêt de la politique contractuelle dans la fonction publique ; les succès de la politique des négociations ; les salaires et la progression du pouvoir d'achat particulièrement des catégories les plus modestes ; les progrès réalisés en matière de pensions ; l'horaire hebdomadaire de travail ; les principes retenus par le Gouvernement pour 1977 : maintien et éventuelle amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires ; la réforme de la catégorie A des fonctionnaires de l'Etat : améliorations indiciaires ; prise

en compte de l'ancienneté dans la catégorie inférieure ; les agents non titulaires particulièrement des catégories C et D ; les titularisations des maîtres auxiliaires de l'enseignement primaire et secondaire ; (p. 4251) : les actions menées en matières de politique sociale ; le comité interministériel des services sociaux ; les progrès dans la fonction publique du travail à mi-temps ; la politique familiale dans l'administration ; l'action en faveur des handicapés ; le système de la promotion interne ; la formation professionnelle des agents publics ; l'école nationale d'administration et l'utilité du second concours permettant un recrutement interne à la fonction publique ; l'adaptation de l'administration aux besoins des usagers ; la simplification des procédures, l'accueil du public ; les grandes orientations de l'action du Gouvernement en ce qui concerne les personnels de l'Etat (justice et efficacité) ; la formation professionnelle et l'apprentissage ; les principes qui régissent la formation professionnelle : la promotion de l'homme et la régulation du marché du travail ; (p. 4252) : les orientations de la politique du Gouvernement le bilan de ce qu'il a fait en 1976 ; le taux de participation des entreprises de plus et de moins de dix salariés ; le contrôle des entreprises ; l'action de l'Etat ; proportion de femmes dans les stagiaires de la formation professionnelle ; les grandes orientations pour 1977 ; la volonté de coordination et de concertation, de déconcentration ; le contrôle pédagogique et les pouvoirs de comités régionaux particulièrement en ce qui concerne la rémunération des stagiaires ; la volonté de clarifier le dispositif juridique et les structures administratives ; le projet de loi relatif à l'apprentissage, déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale ; la rénovation des cours de promotion sociale ; les mesures qui seront prises pour assurer une meilleure régulation de l'emploi et de la promotion sociale : insertion professionnelle des jeunes (p. 4253) : promotion des travailleurs les moins qualifiés ; réinsertion des demandeurs d'emplois ; la promotion sociale ; la conception actuelle doit être reconsidérée, une nouvelle pédagogie devra être mise en place ; le budget de la formation professionnelle pour 1977 ; sa progression, ses grandes masses. Les efforts accomplis en faveur de la rémunération des stagiaires ; les crédits alloués à l'apprentissage, à la formation professionnelle ; la politique du Gouvernement dans ce domaine précis s'inscrit dans le cadre global de sa politique économique et sociale ; les problèmes posés par le secteur de la coopération ; le mutualisme ; la place de la coopération dans les secteurs économiques et sociaux français ; l'importance des coopératives ouvrières de production ; (p. 4254) : les axes prioritaires de l'action gouvernementale ; la création d'unions de coopératives puissantes est indispensable ; le conseil supérieur de la coopération ; (p. 4257) : réponse à Mme Catherine Lagatu : les problèmes de la formation professionnelle ; s'en tenir au nombre réel des demandeurs d'emploi ; la condamnation par Mme Lagatu de la formation initiale ; la formation par l'éducation prépare à la vie professionnelle ; (p. 4258) : la filière de l'apprentissage ; la fausse querelle sur les mérites comparés de l'apprentissage et de la formation donnée dans les collèges d'enseignement ; les actions menées en faveur des jeunes ; les stages de préparation professionnelle ; la situation des femmes et des travailleurs manuels ; le problème du versement du 1 p. 100 ; les raisons pour lesquelles ce taux n'est pas augmenté ; le budget de la formation a doublé en quatre ans ; il est préférable de mettre l'accent sur les problèmes de contrôle et de bonne utilisation des crédits ; réponse de M. Pierre Schiélé : les modifications et « tiraillements » du statut de la fonction publique et de la grille indiciaire ; la situation des salariés du milieu de la grille ; le reclassement de la catégorie A ; la date du reclassement ; (p. 4259) : les rémunérations annexes. Les pensions de réversion ; la politique contractuelle ; le maintien du pouvoir d'achat ; l'amélioration éventuelle du pouvoir d'achat des petites catégories en fonction des résultats de la lutte contre l'inflation ; réponse à M. Edouard Bonnefous : les créations d'emplois dans la fonction publique ; l'inadéquation des offres aux demandes d'emploi ; améliorer la formation technique et l'apprentissage ; l'importance du rôle du conservatoire national des arts et métiers ; la bonne utilisation des crédits de la formation professionnelle ; réponse de Mme Jeanine Alexandre Debray : la situation des administrateurs fonctionnaires de la ville de Paris ; la publication prochaine des décrets d'application de la loi du 31 décembre 1975 ; (p. 4260) : réponse à Mme Catherine Lagatu : le nombre des jeunes sortis de l'école sans qualification ; ces jeunes ne sont pas pour autant sans formation ; la formule du contrat emploi-formation n'est pas un « pauvre budget ».

M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 4260) : réponse à M. René Chazelle : l'action du médiateur ; l'installation de son secrétariat à Paris ; les modalités de saisine du médiateur et la proposition de loi déposée par MM. Pierre Schiélé et Pierre Marilhac ; l'action menée en faveur de la condition féminine ; réponse à M. François Dubanchet : la création du secrétariat d'Etat à la condition féminine ; les mesures adoptées le 26 mai dernier par le Conseil

des ministres seront mises en application par Mme Pasquier, déléguée à la condition féminine ; examen des crédits ; (p. 4261) : réponse de M. Jacques Habert : le fonctionnement du haut comité de la langue française ; la participation accrue des Français établis à l'étranger ; l'insuffisance des émissions radio-phoniques vers l'étranger.

Examen des crédits (information : aménagement du territoire [précédemment réservés], services généraux) (p. 4261).

Etat B. — TITRE III et TITRE IV : adoptés (p. 4261).

Etat C. — TITRE V et TITRE VI : adoptés (p. 4261).

Ont pris part à la discussion : MM. Jacques Habert, Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

II. — JOURNAUX OFFICIELS

Discussion (p. 4261 et suiv.).

Sont entendus : MM. Fernand Lefort, au nom de M. Paul Jargot, rapporteur spécial ; Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4262) : les crédits ; les salaires ; le comité d'entreprise et le comité social ; la modernisation des locaux et du matériel ; les résultats de l'exploitation.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4262) : un certain nombre d'améliorations ont été apportées cette année ; la modification de l'édition Lois et décrets ; les abonnements gratuits. Les dotations en faveur du comité d'entreprise de la Société de composition et impression et du comité social de la direction des Journaux officiels. Le tarif des annonces légales. La vétusté de certains matériaux.

Examen des crédits (p. 4262 et 4263).

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 4263).

Etat C. — TITRE V : adopté (p. 4263).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

III. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE

Discussion (p. 4263 et 4264).

Sont entendus : MM. Raymond Marcellin, rapporteur spécial ; Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4263) : le budget (p. 4263, 4264) ; l'information de défense (p. 4263) ; l'enseignement universitaire de défense (p. 4263) ; l'informatique (p. 4263) ; le programme civil de défense (p. 4263).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4264) : le développement de l'enseignement supérieur en matière de défense ; les crédits du secrétariat général de la défense nationale ; l'insuffisance des crédits affectés au programme civil de défense ; le projet de plan d'investissements non militaires de défense n'est pas encore arrêté ; le centre d'instruction de Brignoles ; réponse à M. Raymond Marcellin : le programme civil de défense et de revalorisation progressive au cours des trois dernières années d'exécution du Plan.

Examen des crédits (p. 4264).

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 4264).

Etat C. — TITRE V : adopté (p. 4264).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

IV. — CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Discussion (p. 4264).

Sont entendus : MM. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) ; Fernand Lefort, au nom de M. Paul Jargot, rapporteur spécial ; Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

a) *Intervention du rapporteur* : la dotation et les rémunérations (p. 4264).

b) *Intervention du Gouvernement* : demande d'adoption des crédits.

Examen des crédits (p. 4264).

Etat B. — TITRE III : adopté (p. 4264).

IMPRIMERIE NATIONALE

(BUDGET ANNEXE)

Discussion (p. 4264 et suiv.).

Sont entendus : MM. Fernand Lefort, rapporteur spécial ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget).

a) *Intervention du rapporteur* : (p. 4265) : le budget ; la productivité et le rendement de l'entreprise ; l'établissement de Douai ; la sous-traitance ; les conditions de travail des femmes ; les frais de voyage des travailleurs originaires des Antilles ; le privilège de l'Imprimerie nationale.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4265) : les mesures nouvelles inscrites à ce budget ; la construction d'un magasin à Douai ; la création d'emplois à l'usine de Douai ; la poursuite du programme de modernisation de l'établissement parisien ; (p. 4266) : le développement du secteur formation ; la programmation industrielle (répartition des productions entre les usines de Paris et de Douai) ; la programmation des commandes de l'administration ; le problème de la sous-traitance ; le régime d'assurance maladie du personnel.

Examen des crédits (p. 4266).

Article 30 (budgets annexes : services votés) : les crédits sont adoptés (p. 4266).

Article 31 (budgets annexes : mesures nouvelles) : les crédits sont adoptés (p. 4266).

MONNAIES ET MEDAILLES

(BUDGET ANNEXE)

Discussion (p. 4266 et suiv.).

Sont entendus : MM. Pierre Prost, rapporteur spécial ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget).

a) *Intervention du rapporteur* : le budget (p. 4266, 4267) ; la frappe des monnaies (p. 4266) ; l'usine de Pessac (p. 4267).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4267) : le budget de fonctionnement de l'administration des monnaies et médailles ; l'accroissement des recettes provenant de la fabrication des monnaies françaises ; les besoins croissants de la circulation ; les modifications du budget initial pour 1976 causées par ces plus grands besoins ; la frappe prévue de pièces de cinquante francs en argent ; les dépenses de personnel ; le renforcement des effectifs de l'usine de Pessac ; (p. 4268) : les crédits d'investissement concernant principalement l'établissement monétaire de Pessac ; les acquisitions de matériel ; les activités en matière de médailles.

Examen des crédits (p. 4268).

Article 30 (budgets annexes : services votés) : les crédits sont adoptés (p. 4268).

Article 31 (budgets annexes : mesures nouvelles) : les crédits sont adoptés (p. 4268).

ECONOMIE ET FINANCES

I. — CHARGES COMMUNES

Discussion (p. 4268 et suiv.).

Sont entendus : MM. Henri Tournan, rapporteur spécial ; Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances ; Charles de Cuttoli, Eugène Bonnet, Fernand Lefort, Félix Ciccolini, Jacques Habert, Jacques Henriot, Charles Alliès, Pierre Giraud.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 4268, 4273) ; les pensions et retraites (p. 4268, 4274, 4277) ; la dette publique (p. 4268, 4269) ; les rentes viagères (p. 4268) ; le fonds national de solidarité (p. 4268) ; le fonds d'expansion économique de la Corse (p. 4268) ; la dette extérieure (p. 4269, 4276) ; les garanties accordées par l'Etat en ce qui concerne le commerce extérieur (p. 4269) ; la fonction publique et les traitements (p. 4269, 4270, 4274, 4277) ; les personnels fonctionnaires des catégories A et B (p. 4269) ; l'action conjoncturelle (p. 4270) ; la construction de matériels aéronautiques et de matériels d'armement (p. 4270) ; l'indemnisation des rapatriés (p. 4272, 4273, 4274, 4275, 4276) ; l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer A. N. I. F. O. M. (p. 4272) ; les promesses d'indemnisation des rapatriés faites par le Président de la République (p. 4272, 4275) ;

l'intégration dans le cadre de la loi d'indemnisation des Français spoliés après le 1^{er} juin 1974 (p. 4272, 4273, 4274, 4276) ; la transmission du droit à indemnisation des rapatriés selon les règles successorales du droit commun (p. 4273) ; le remboursement des prêts de réinstallation aux agriculteurs (p. 4273) ; les salaires à E. D. F. - G. D. F. et la politique contractuelle (p. 4273, 4274) ; l'imposition des retraites (p. 4274, 4277) ; l'institution d'une journée nationale des rapatriés (p. 4275) ; les contributions de la France aux organismes internationaux (p. 4275) ; l'aide au Laos et au Viet-Nam (4276) ; les rapatriés des Comores (p. 4271).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4270) : le budget des charges communes connaît en 1977 une transformation essentielle (nouvelle présentation, regroupement des crédits dans chaque budget ministériel) ; la dette publique et extérieure. La stabilisation globale de l'endettement ; le volume d'ensemble de la dette publique demeure modéré ; son coût moyen également ; le financement par le Trésor des déficits budgétaires de 1975 et 1976 ; l'évolution de la dette extérieure ; (p. 4271) : nos créances à moyen et long terme sur le reste du monde ont augmenté ; notre situation nette reste satisfaisante ; le recours à l'endettement, sanction du déséquilibre de nos paiements extérieurs (conséquence du quadruplement du prix du pétrole) ; le redressement durable de notre balance des paiements est une nécessité impérieuse ; les conditions budgétaires du soutien aux exportations ; le rôle de la Coface ; l'aide aux exportations ne doit pas introduire des distorsions de concurrence ; la garantie du risque économique ; le durcissement des conditions de garantie (hausse des taux d'inflation) ; la situation des rapatriés ; la majoration substantielle des versements effectués ; l'apurement des dossiers des personnes les plus âgées ; l'amélioration des conditions d'application de la loi sur l'indemnisation. Le problème des prêts consentis aux rapatriés ; (p. 4272) : l'institution de commissions régionales paritaires chargées d'aménager les conditions de prêts ; (p. 4277) : réponse à MM. Charles de Cuttoli, Eugène Bonnet, Félix Ciccolini, Charles Alliès et Jacques Henriot : la situation des rapatriés ; (p. 4278) : l'application éventuelle des dispositions de la loi du 15 juillet 1970 à ceux qui ont été spoliés après le 1^{er} juin 1970 ; la concertation ne se limite pas aux associations de rapatriés ; réponse à M. Jacques Héhariot : les rapatriés des Comores ; le contenu de la loi du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer ; le reclassement économique des rapatriés ; l'aide aux rapatriés agriculteurs ; réponse à MM. Henri Tournan, Fernand Lefort, Pierre Giraud : le Gouvernement reste attaché à la politique contractuelle ; réponse à M. Fernand Lefort : l'intégration de l'indemnité de résidence ; les décisions prises en 1975 et 1976 en matière de retraites ; réponse à M. Henri Tournan : la situation des cadres moyens de la fonction publique ; (p. 4279) : le reclassement de la catégorie A ; réponse à M. Pierre Giraud : l'extension aux retraités de l'exonération fiscale de 10 p. 100 ; la mensualisation des retraites ; réponse à M. Jacques Habert : les aides à l'étranger (pays hors zone franc) ; le rattachement de certains crédits internationaux au budget du ministère des affaires étrangères ; réponse à M. Charles de Cuttoli : la remise en question de la loi du 15 juillet 1970.

Examen des crédits (p. 4279 et suiv.).

Etat B. — TITRES I, II, III ET IV : adoptés (p. 4279).

Etat C. — TITRE V : amendement n° 31 de M. Jean Colin : réduction des crédits du titre V (dotation en capital pour Air France) ; retiré (p. 4280) ; les crédits du titre V sont adoptés. — **TITRE VI** : amendement n° 134 de MM. René Monory, rapporteur général, et Henri Tournan, rapporteur spécial, soutenu par M. Yvon Coudé du Foresto : réduction des crédits du titre VI (pour obtenir des explications sur les sommes virées des charges communes au budget de la défense) ; retiré (p. 4280) ; les crédits du titre VI sont adoptés.

Après l'article 66 : amendement n° 113 de M. Raymond de Wazières, soutenu par M. Lucien Grand : majoration de la pension des retraités qui ont élevé au moins trois enfants ; durée pendant laquelle les enfants doivent avoir été à la charge du retraité ; retiré (p. 4281)

Article 76 (transmission des droits à indemnisation des Français dépossédés) : adopté (p. 4281).

Article 77 (financement de certaines charges par le régime général des travailleurs salariés) : adopté (p. 4281).

Ont pris part à la discussion : MM. Yvon Coudé du Foresto, Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances ; Lucien Grand, Robert Parenty, Henri Tournan, rapporteur spécial.

ECONOMIE ET FINANCES

II. — SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Discussion (p. 4281 et suiv.).

Sont entendus : MM. Auguste Amic, rapporteur spécial (services financiers)*; Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances; Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation; MM. Auguste Amic, rapporteur spécial (Commerce extérieur); Maurice PrévotEAU, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques; André Rossi, ministre du commerce extérieur; Edmond Sauvageot, Gérard Ehlers, Abel Sempé, Jacques Habert.

a) *Interventions des sénateurs* : le budget (p. 4281, 4287, 4292); les emplois dans les services financiers (p. 4281, 4282); la direction générale des impôts (p. 4282); les centres des impôts (p. 4282); la réforme du cadastre (p. 4282); le contrôle fiscal (p. 4282); les services extérieurs du Trésor (p. 4283); la direction générale de la concurrence et des prix (p. 4283); le rôle de la gendarmerie dans le contrôle des prix (p. 4283); les associations de consommateurs (p. 4283); le commerce extérieur et la balance des comptes (p. 4286, 4287, 4288, 4289, 4292, 4293, 4294, 4295); les importations pétrolières (p. 4286, 4288, 4293); les économies d'énergie (p. 4286); les exportations agro-alimentaires (p. 4286, 4287); le recrutement de personnels pris en charge par l'école nationale d'administration (p. 4287); l'expansion économique à l'étranger (p. 4287, 4289, 4292, 4293, 4294, 4295); les chambres de commerce françaises à l'étranger (p. 4287, 4295); l'agence pour la coopération technique industrielle et économique (p. 4287); la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur C. O. F. A. C. E. (p. 4287); l'aide aux entreprises exportatrices (p. 4287, 4288, 4289, 4292); le plan de lutte contre l'inflation « plan Barre » (p. 4288, 4289, 4294); les industries du textile et de la chaussure (p. 4288, 4289); les importations de sabots (p. 4288); l'exportation du cognac au U. S. A. (p. 4289, 4294, 4296); l'accès des petites et moyennes entreprises à l'exportation (p. 4289, 4292); les sociétés de commerce extérieur (p. 4289, 4292); les achats de compensation avec les pays de l'Est (p. 4289); les services de l'expansion économique à l'étranger (p. 4289); les conseillers commerciaux (p. 4289); les difficultés du marché commun agricole (p. 4289); la compétence des grandes entreprises au service des petites et moyennes entreprises (p. 4292, 4293); l'information relative au commerce extérieur (p. 4293, 4294); l'emploi et les licenciements (p. 4293, 4294, 4295); les investissements directs à l'étranger (p. 4294); les transferts de productions de Rhône-Poulenc à l'étranger (p. 4294); le commerce extérieur et l'indépendance nationale (p. 4294); les importations japonaises (p. 4294); la politique commerciale de l'Allemagne (p. 4294); la politique commerciale de l'Italie (p. 4294); « un chômeur européen reçoit plus d'argent qu'un travailleur asiatique » (p. 4294); la politique commerciale des U. S. A. (p. 4295).

b) *Interventions du Gouvernement* :

M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances (p. 4284) : la rigueur du budget des services financiers; la conduite d'actions prioritaires; les P. A. P. n° 9 et 10 (promotion de l'exportation, amélioration de la connaissance de l'emploi); le P. A. P. n° 18 (consommation); les progrès accomplis pour la défense du consommateur; l'insuffisance de l'audience et de l'influence des associations de consommateurs; l'augmentation des crédits qui leur sont consacrés ainsi que de la subvention à l'institut national de la consommation; le renforcement des moyens de la Cour des comptes; permettre à la cour le contrôle des entreprises publiques; l'amélioration du contrôle fiscal; pour une bonne gestion administrative de l'impôt; le renforcement des garanties dont disposent les contribuables; les lourdes responsabilités des agents des impôts; (p. 4285) : ne pas calomnier les contrôleurs du fisc; inciter les services à une recherche de l'utilisation la plus efficace de la ressource disponible; le recouvrement de la recette dans les services extérieurs du Trésor; le paiement mensualisé de l'impôt; la liquidation des salaires et des pensions sans ordonnement préalable; le rattrapage du retard de la direction générale des impôts dans la tenue à jour du plan cadastral; le système de dédouanement automatique Sofia mis en service à la direction générale des douanes et droits indirects (système d'ordinateur pour le fret international aérien); la surveillance du nouveau régime des prix par la direction générale de la concurrence et des prix; le dépouillement par l'I. N. S. E. E. des résultats du dernier recensement. Les moyens en matériels et en personnels.

Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Consommation) (p. 4285) : faire des associations de consommateurs de réels partenaires de la consommation; les crédits du secrétariat d'Etat ont sensiblement augmenté; (p. 4286) : l'expérience des boîtes postales implantées dans six départements; l'opération « vacances »; faire connaître les associations de consommateurs; l'utilisation de la télévision.

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur (p. 4289) : les grandes lignes du budget du commerce extérieur; le service d'expansion économique à l'étranger; (p. 4290) : le centre français du commerce extérieur; l'agence pour la coopération technique industrielle et économique; les divers mécanismes d'aide à l'exportation qui n'apparaissent pas dans ce projet de budget : les prêts du Trésor et les procédures de garantie; la situation du commerce extérieur français; les causes de l'aggravation du solde de nos échanges : la sécheresse, le mouvement des stocks, la baisse du franc; la place de la France dans les exportations mondiales; (p. 4291) : l'importance de notre production non agricole; les conséquences de la hausse du prix du pétrole; les efforts qui doivent être accomplis; le niveau du franc; le régime de change flottant; l'adaptation aux mutations de la demande mondiale; les bases doivent être diversifiées; l'importance de l'implantation locale; réponse à M. Maurice PrévotEAU : la déconcentration des procédures d'aide à l'exportation; l'exemple de Lyon; la table ronde tenue sur les sociétés de commerce international; les Français établis hors de France (questions électorales et fiscales); la formation du commerce extérieur est encore insuffisante en France; (p. 4292) : l'environnement commercial dans le monde; les négociations commerciales multilatérales dites Tokyo round; la mise en place d'un cadre international; le maintien de la personnalité de la C. E. E.; les intérêts des entreprises françaises; (p. 4295) : réponse à M. Jacques Habert : les chambres de commerce à l'étranger; (p. 4296) : réponse à M. Edmond Sauvageot et à M. Abel Sempé : l'influence de la dégradation monétaire sur le commerce extérieur; réponse à M. Edmond Sauvageot : les sociétés de commerce internationales; l'utilisation des réseaux commerciaux; le financement du processus de la vente; réponses à M. Maurice PrévotEAU, Gérard Ehlers et Abel Sempé : les importations de textiles en provenance des pays asiatiques; la position de la France au sein de la Communauté européenne; le phénomène japonais; le désir des Européens d'obtenir un accord d'autolimitation de la part des Japonais; réponse à M. Abel Sempé : le problème du cognac.

Examen des crédits (p. 4296 et 4297).

Etat B. — TITRE III ET TITRE IV : adoptés (p. 4297).

Etat C. — TITRE V : adopté (p. 4297).

Ont pris part à la discussion : MM. Jean-Marie Bouloux, André Rossi, ministre du commerce extérieur.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Discussion (p. 4297 et suiv.).

Sont entendus : MM. Henri Tournan, au nom de M. François Schleiter, rapporteur spécial; Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances.

a) *Interventions des sénateurs* : les comptes spéciaux (p. 4297, 4298, 4299); le fonds spécial d'équipement routier F. S. I. R. (p. 4297); la loterie nationale (p. 4297); le fonds national pour le développement des adductions d'eau (p. 4297); les fabrications de la délégation ministérielle à l'armement [fabrication d'armements, constructions navales, exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'Etat] (p. 4297, 4298); le fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme F. N. A. F. U. (p. 4298); les prêts extérieurs (p. 4298); la rationalisation nécessaire de la présentation des comptes spéciaux (p. 4298).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4298) : la ventilation de la charge nette; la diversité des opérations retracées; le fonds de développement économique et social; le retrait des dotations de la ligne industrie par rapport à 1976; les nouvelles opérations de restructuration nécessaires en 1977; le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles; la part de la dotation du F. D. E. S. réservée aux entreprises nationales; les prêts extérieurs; la dotation ouverte pour la consolidation des dettes; les prêts gouvernementaux destinés à faciliter l'achat de biens d'équipement français; (p. 4299) : l'enveloppe des prêts nouveaux; les besoins de financement de la Banque française du commerce extérieur au titre du crédit à long terme à l'exportation.

Examen des articles (p. 4299 et suiv.).

Article 32 (*comptes d'affectation spéciale : opérations définitives, services votés*) : adopté (p. 4299).

Article 34 (*comptes d'affectation spéciale : opérations définitives, mesures nouvelles*) : amendement n° 192 de M. Michel Durafour, ministre chargé de l'économie et des finances : coordination (prélèvement sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers au bénéfice du fonds spécial d'investissement routier F.S.I.R.) ; adopté ; l'article 34 ainsi modifié est adopté (p. 4299).

Article 35 (*comptes retraçant des opérations à caractère temporaire : services votés*) : adopté (p. 4300).

Article 36 (*comptes d'affectation spéciale : opérations à caractère temporaire, mesures nouvelles*) : adopté (p. 4300).

Article 37 (*comptes de commerce : mesures nouvelles*) : adopté (p. 4300).

Article 38 (*comptes de règlement avec les gouvernements étrangers : mesures nouvelles*) : adopté (p. 4300).

Article 39 (*comptes d'avances : mesures nouvelles*) : adopté (p. 4300).

Article 40 (*regroupement des comptes de prêts*) : adopté (p. 4300).

Article 41 (*comptes de prêts et de consolidation : mesures nouvelles*) : adopté (p. 4300).

Après l'article 41 : amendement n° 81 (article additionnel) de M. Robert Parenty : suppression, à dater du 1^{er} janvier 1977, de la taxe sur la consommation d'eau potable destinée à alimenter le fonds national pour le développement des adductions d'eau rurales ; retiré (p. 4300 et 4301).

Ont pris part à la discussion : MM. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances ; Robert Parenty.

Suite de la discussion [12 décembre 1976].**Articles de totalisation des crédits** (p. 4311 et 4312).

Article 23 (*budget général : services votés*) : adopté (p. 4311).

Article 24 (*mesures nouvelles : dépenses nucléaires des services civils*) : adopté (p. 4312).

Article 25 (*mesures nouvelles : dépenses en capital des services civils*) : adopté (p. 4312).

Article 30 (*budgets annexes : services votés*) : adopté (p. 4312).

Article 31 (*budgets annexes : mesures nouvelles*) : adopté (p. 4312).

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits.

Article 20 (*fonds d'action conjoncturel*) : amendement n° 154 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : dotation du fonds d'action conjoncturelle pour 1977 répartie entre les titres des budgets des divers ministères intéressés par une ou plusieurs lois de finances rectificatives ; rejeté (p. 4312 à 4314) ; l'article 26 est adopté (p. 4314).

Article 29 (*autorisations d'engagement par anticipation*) : adopté (p. 4314).

Article 42 (*perception des taxes parafiscales*) : (p. 4314) : amendement rédactionnel n° 144 de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget ; adopté (p. 4331) ; amendement n° 137 de M. Marcel Lemaire et plusieurs de ses collègues : rétablir les droits perçus par le comité interprofessionnel du vin de champagne ; retiré puis repris par M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget ; adopté (p. 4331, 4332) ; amendement n° 186 de MM. Gaston Pams et Léon-Jean Grégory soutenu par M. Gaston Pams : exclusion du regroupement opéré à la ligne 14 de l'Etat E les vins doux naturels et vins de liqueurs d'appellation contrôlée ; adopté (p. 4334 à 4336) ; amendement n° 182 de M. Francis Palmero soutenu par M. Adolphe Chauvin : ne pas inclure le comité interprofessionnel des vins doux naturels et vins de liqueurs d'appellation contrôlée dans le regroupement opéré à la ligne 14 de l'Etat E ; retiré (p. 4335 et 4336) ; amendement n° 187 de M. Raymond Courrière et plusieurs de ses collègues ; éviter que le conseil interprofessionnel des vins de Fitou, Corbières et Minervois ne soit fondu avec les conseils et comités interprofessionnels des vins tranquilles ; rectifié puis

adopté (p. 4335 à 4337) ; amendement n° 175 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : autorisation à titre transitoire, de percevoir en 1977, au taux antérieur les cotisations au bénéfice des centres techniques de la mécanique ; irrecevable aux termes de l'article 4 de l'amendement portant loi organique relative aux lois de finances (p. 4337 et 4338) ; amendement n° 129 de M. René Jager : assiette de la taxe bénéficiant aux centres techniques des industries du secteur de la mécanique ; irrecevable aux termes de l'article 4 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances ; amendement n° 181 de Mme Janine Alexandre-Debray et M. Jean Fleury, soutenu par M. Jean Fleury : rétablissement de la taxe parafiscale destinée à encourager la rénovation des structures de l'imprimerie de labeur ; rejeté (p. 4339 et 4340) par scrutin public (n° 25, liste des votants, p. 4390 et 4391) ; l'article 42 ainsi modifié est adopté (p. 4340).

Article 43 (*crédits évaluatifs*) (p. 4340) ; adopté (p. 4342).

Article 44 (*crédits prévisionnels*) : adopté (p. 4342 et 4344).

Article 45 (*reports de crédits*) (p. 4343) : amendement n° 194 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : possibilité de report des crédits prévus en faveur des agriculteurs atteints par la sécheresse en 1976 ; adopté (p. 4345) ; l'article 46 ainsi modifié est adopté.

Article 49 (*financement des grands travaux intéressant la région d'Ile-de-France*) : adopté (p. 4345).

Article 52 (*imputation au compte « Pertes et bénéfices de change »*) : adopté (p. 4345).

Article 53 (*abattement de 1 000 francs sur les dividendes d'actions perçues par les épargnants*) : amendement n° 148 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : diminution de l'abattement sur les revenus des actions applicable aux contribuables dont les revenus n'excèdent pas la huitième tranche du barème ; adopté (p. 4345 et 4346) ; amendement n° 163 de M. René Monory, rapporteur général : augmentation de l'abattement sur les revenus des actions ; devenu sans objet ; l'article 53 ainsi modifié est adopté (p. 4346).

Article 54 (*octroi de l'avenir fiscal aux caisses de retraite et de prévoyance*) : adopté (p. 4346).

Article 55 (*augmentation des coefficients de l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement acquis en 1977 et pour les matériels destinés à économiser l'énergie*) : amendement n° 149 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : versement d'un acompte pour obtenir le bénéfice de la majoration des coefficients d'amortissement dégressif pour les biens d'équipement ; adopté (p. 4346) ; l'article 55 ainsi modifié est adopté.

Article 56 (*distribution en franchise d'impôt sur les sociétés des dividendes alloués aux actions émises à l'occasion d'augmentation de capital en numéraire*) : amendement n° 150 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : non-application aux sociétés qui se constituent des dispositions permettant des déductions de dividendes du bénéfice servant de base à l'imposition ; adopté (p. 4347) ; l'article 56 ainsi modifié est adopté.

Article 57 (*révision des bilans*) (p. 4347) : amendement n° 176 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : réévaluation des immobilisations amortissables dans des conditions permettant d'éviter toute perte pour le Trésor par une modification simultanée du régime des amortissements dégressifs (p. 4347) ; rejeté (p. 4351) par scrutin public (n° 26, liste des votants, p. 4391) ; l'article 57 est adopté (p. 4351).

Article 58 (*régime du bénéfice réel des petites et moyennes entreprises*) (p. 4351) : amendement n° 100 de M. Jean Cluzel : extension progressive de l'abattement d'assiette aux artisans et commerçants qui seront soumis au nouveau régime de bénéfice réel pour les petites et moyennes entreprises ; retiré (p. 4351 et 4352) ; amendement n° 101 de M. Paul Caron, soutenu par M. Adolphe Chauvin : extensions de certaines exonérations de la taxe sur les plus-values à certaines entreprises ayant opté pour l'imposition suivant le régime du bénéfice réel ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4352) ; l'article 58 est adopté.

Après l'article 58 : amendement n° 159 (article additionnel) de M. Michel Kauffmann et plusieurs de ses collègues : institution d'un régime simplifié d'imposition d'après le bénéfice réel pour les petites et moyennes exploitations agricoles assujetties à l'impôt sur le revenu ; retiré (p. 4352 et 4353).

Article 59 (limite d'application du régime du bénéfice réel agricole) : amendement n° 184 de M. Max Monichon : imposition d'après le bénéfice réel pour certains exploitants agricoles ; application pour la première fois pour l'imposition des bénéfices de l'année 1977 ; adopté (p. 4353) ; l'article 59 ainsi modifié est adopté.

Article 60 (adhésion des membres des professions libérales aux centres de gestion agréés) (p. 4353) : amendement n° 99 de M. Henri Caillavet : plafond pour l'évaluation administrative des revenus des professions libérales, calculé d'après le bénéfice net ; fixation des plafonds à 150 000 francs ; évolution annuelle du plafond ; centres de gestion agréés ; irrecevable (p. 4353 à 4355) ; amendement n° 179 de M. André Lemarié : substitution aux centres agréés de gestion d'« associations agréées » servant de structures d'accueil au nouveau plan comptable (p. 4354 à 4357) adopté (p. 4357) par scrutin public (n° 27, liste des votants, p. 4392) ; amendement n° 178 de M. Robert Parenty : porter à 900 000 francs le montant maximal des recettes annuelles pour l'octroi de l'abattement, au bénéfice des sociétés civiles professionnelles (p. 4354) ; irrecevable (p. 4357) aux termes de l'article 40 de la Constitution ; repris comme sous-amendement à l'amendement n° 179, par M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances ; adopté ; amendement n° 190 de M. Jean Francou : abattement sur le bénéfice imposable pour les petites et moyennes entreprises des secteurs de l'artisanat et du commerce ayant adhéré aux centres comptables agréés ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution ; l'article 60 ainsi modifié est adopté (p. 4357).

Article 61 (limitation de la déductibilité de certains frais généraux des entreprises en 1977) : amendement n° 164 de M. René Monory, rapporteur général : pas de limitation des frais généraux des sociétés afférents à la part du chiffre d'affaires réservée à l'exportation ; adopté (p. 4357 et 4358) ; l'article 61 ainsi modifié est adopté (p. 4358) ; observations de M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances sur le rôle du Parlement en matière financière, la situation budgétaire de la France et les problèmes de la fiscalité (p. 4358 à 4361).

Article 62 (supprimé par l'Assemblée nationale) : cinq amendements identiques : rétablissement de l'article relatif au relèvement du plafond des ressources fiscales des régions dans une nouvelle rédaction, n° 97 de M. Jean Cluzel et plusieurs de ses collègues, n° 114 de M. Jacques Pelletier et plusieurs de ses collègues, n° 151 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues, n° 160 de M. Philippe de Bourgoing et plusieurs de ses collègues, n° 165 de M. René Monory, rapporteur général : possibilité d'augmenter les ressources des établissements publics régionaux (élévation du plafond des ressources par habitant et de la limite du taux de la taxe additionnelle sur les mutations d'immeubles et de droits immobiliers) (p. 4361) ; adoptés (p. 4363) par scrutin public (n° 28, liste des votants, p. 4392 et 4393) ; l'article 62 est rétabli ainsi rédigé (p. 4363).

Article 62 ter (exonération de la taxe professionnelle des entreprises agricoles) : amendement n° 188 de M. Octave Bajeux : participation équitable des élevages à caractère industriel au budget des collectivités locales (p. 4363) ; irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution (p. 4364) ; amendement n° 189 de M. René Tinant : imposer à la taxe professionnelle ceux des exploitants d'élevage ou d'accoupage en série dont les recettes excèdent le double des limites entraînant l'assujettissement à titre obligatoire au régime du bénéfice réel ; adopté (p. 4363 et 4364) ; amendement n° 147 de M. Max Monichon : laisser au Conseil d'Etat le soin de définir par décret les critères de classification des exploitations agricoles à caractère industriel (ces exploitations devant seules être soumises à la taxe professionnelle) ; adopté comme sous-amendement à l'amendement n° 189 ; l'article 62 ter ainsi modifié est adopté (p. 4364).

Après l'article 62 ter : amendement n° 152 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : exonérer du paiement de la taxe professionnelle les ports autonomes ainsi que les ports gérés par des collectivités locales, des établissements publics ou des sociétés d'économie mixte ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4365).

Article 63 (fixation de certaines valeurs pour l'évaluation forfaitaire du revenu d'après les éléments du train de vie) : adopté (p. 4365).

Article 64 (nouveaux tarifs annuels maximum du droit de licence) : adopté (p. 4366).

Article 65 (sanction applicable aux auteurs de factures de complaisance) : adopté (p. 4366).

Après l'article 65 : amendement n° 139 (article additionnel) de MM. Louis Martin et André Rabineau, soutenu par M. Louis Martin : augmentation de la surtaxe sur les eaux minérales ; adopté (p. 4366) ; un article additionnel est donc inséré dans le projet de loi ; amendement n° 174 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues : déclarations fiscales communiquées au comité d'entreprise ; rejeté (p. 4366 et 4367) ; amendement n° 191 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : porter à 20 000 francs la limite jusqu'à laquelle les recettes des manifestations sportives sont exonérées de la taxe sur les spectacles ; adopté (p. 4367) ; un article additionnel est ainsi inséré dans le projet de loi.

Article 65 bis (suppression du chèque au porteur) : amendement n° 130 de M. Jean Colin : suppression de cet article qui supprime le chèque au porteur et la possibilité d'endossement des chèques ; amendement identique n° 167 de M. René Monory, rapporteur général ; adoptés (p. 4367) ; l'article 65 bis est supprimé.

Article 65 ter (reconduction du régime de contingentement des rhums) : amendement n° 121 de M. Jean-François Pintat : supprimer cet article qui prévoit la reconduction jusqu'au 31 décembre 1979 du régime de contingentement des rhums ; rejeté (p. 4367 et 4368) ; amendement n° 138 de M. Gilbert Belin et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Robert Laucournet : reconduction du régime de contingentement des rhums jusqu'à la mise en application d'un règlement communautaire ; rejeté (p. 4368 et 4369) ; l'article 65 ter est adopté (p. 4369).

Article 65 quater (majoration des tarifs d'imposition des spectacles de 5^e catégorie). — Amendement rédactionnel n° 153 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues ; adopté ; l'article 65 quater ainsi modifié est adopté (p. 4369).

Après l'article 65 quater. — Amendement n° 185 (article additionnel) de MM. Michel Sordel et Max Monichon, soutenu par M. Max Monichon : incorporation au capital d'une société coopérative agricole ou d'une union de sociétés de ce type de tout ou partie de la réserve de réévaluation ; irrecevable au terme de l'article 40 de la Constitution ; repris par M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances ; adopté (p. 4369 et 4370) ; un article additionnel est donc inséré dans le projet de loi.

Article 66 (prélèvements sur les rapports du pari-quarté sur les courses de chevaux) : adopté (p. 4370).

Article 68 (mode de répartition des cotisations sociales agricoles) : amendement n° 162 de M. Jacques Descours Desacres : annulation des coefficients d'adaptation des revenus cadastraux servant de base au calcul des cotisations de la mutualité sociale agricole ; adopté (p. 4370) ; l'article 68 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 69 : amendement n° 156 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur l'utilisation des crédits prévus au titre de la rénovation rurale et du fonds d'action rurale ; rejeté (p. 4371).

Article 70 (livret d'épargne pour la création ou l'acquisition d'entreprises artisanales) : (p. 4371) ; adopté (p. 4373).

Article 70 bis (rapport sur les taxes parafiscales) : amendement n° 168 de M. René Monory, rapporteur général ; dépôt par le Gouvernement, tous les deux ans, d'un rapport sur l'utilisation des crédits provenant des taxes parafiscales ; adopté (p. 4373) ; l'article 70 bis ainsi modifié est adopté.

Article 70 ter (statuts des centres techniques industriels) (p. 4373) : amendement n° 169 de M. René Monory, rapporteur général : supprimer cet article portant sur l'approbation par le ministère de l'industrie et de la recherche, des statuts des centres techniques industriels créés en application de la loi du 22 juillet 1948 ; retiré (p. 4373 et 4374) ; amendement n° 219 de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget : durée des mandats et limite d'âge des présidents, membres du conseil d'administration et directeurs des centres techniques industriels ; adopté (p. 4374) ; l'article 70 ter ainsi modifié est adopté.

Article additionnel : amendement n° 119 de M. Rémi Herment ; exonérations de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux pour les agriculteurs naisseurs et éleveurs de chevaux de selle ; retiré (p. 4374 et 4375).

Deuxième délibération demandée par le Gouvernement sur l'article 4, un article additionnel après l'article 14, l'article 22 et l'état A, l'article 24 et l'état B, l'article 25 et l'état C, l'article 34 et les articles additionnels après les articles 45, 72 et 78 ; la deuxième délibération est ordonnée (p. 4375).

Article 4 : amendement n° 195 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : imposition des salaires et indemnités alloués par des sociétés à des personnes détenant plus de 25 p. 100 des droits sociaux ; adopté (p. 4376) ; l'article 4 est ainsi modifié.

Après l'article 14 : amendement n° 196 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances ; prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliquée aux carburants routiers au profit du fonds spécial d'investissement routier ; rejeté (p. 4376).

Article 22 et état A : amendement n° 127 (amendement d'équilibre) de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliquée aux carburants routiers au profit du fonds spécial d'investissement routier ; adopté (p. 4377 et 4378) ; l'article 22 et l'état A ainsi modifiés sont adoptés (p. 4378).

Article 24 et état B : amendement n° 211 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant le ministère de l'agriculture (subventions en faveur de l'enseignement agricole) ; adopté (p. 4378) ; amendement n° 198 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant les anciens combattants ; adopté ; amendement n° 199 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majorations des mesures nouvelles concernant le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (jumelage des villes) ; adopté (p. 4378 et 4379) ; amendement n° 200 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des crédits du budget des charges communes destinés au financement des diverses actions à caractère social en faveur des agents de la fonction publique ; adopté (p. 4379) ; amendement n° 205 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des crédits ouverts dans le budget de l'industrie et de la recherche pour le commissariat à l'énergie atomique ; adopté ; amendement n° 201 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (frais de suppléances ; participation aux sports optionnelle ; allègement de la charge des collectivités locales) ; adopté ; amendement n° 202 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (éducateurs sportifs dans les clubs et les centres d'animation sportive ; centres et colonies de vacances) ; adopté ; amendement n° 203 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant les services généraux du Premier ministre (fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger) ; adopté (p. 4379 et 4380) ; amendement n° 204 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant le ministère du travail (anciens combattants d'Afrique du Nord, rentes mutualistes) ; adopté (p. 4380) ; l'article 24 et l'état B ainsi modifiés sont adoptés.

Article 25 et état C : amendement n° 212 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement concernant le ministère de l'agriculture (équipements agricoles ; aménagements fonciers ; constructions rurales et travaux d'aménagements en zone rurale) ; adopté (p. 4380) ; amendement n° 206 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement concernant le ministère du commerce et de l'artisanat (primes et indemnités d'équipement et de décentralisation) ; adopté ; amendement n° 207 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement concernant le ministère de l'éducation (subventions aux constructions scolaires du second degré) ; adopté ; amendement n° 213 de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement concernant le ministère de l'industrie et de la recherche (subventions au commissariat à l'énergie atomique ; amendement de coordination) ; adopté ; amendement n° 208 de M. Michel Durafour,

ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement concernant le ministère de l'intérieur (fonds spécial d'investissement routier) ; adopté (p. 4380 et 4381) ; amendement n° 209 de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : majoration des mesures nouvelles concernant les services généraux du Premier ministre (fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire) ; adopté (p. 4381) ; amendement n° 210 de M. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement concernant le ministère de la santé (recherche médicale) ; adopté ; l'article 25 et l'état C, ainsi modifiés, sont adoptés.

Article 34 : amendement de coordination n° 214 de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances ; adopté (p. 4381) ; l'article 34, ainsi modifié, est adopté.

Article 45 bis : amendement de coordination n° 215 de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : suppression de l'article ; l'article 45 bis est supprimé (p. 4381).

Après l'article 72 : amendement n° 216 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : modification des dispositions du code de la mutualité ; rentes mutualistes donnant lieu à majoration financée par l'Etat au bénéfice des militaires et membres des forces supplétives ayant pris part aux opérations d'Afrique du Nord ; adopté (p. 4381 et 4382) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

Après l'article 78 : amendement n° 217 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : conditions d'âge pour l'octroi de majorations spéciales de pensions à certaines veuves de grands invalides ; adopté (p. 4382) ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi ; amendement n° 218 de M. Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances : veuves bénéficiaires d'une pension à taux exceptionnel et admises au bénéfice d'une pension d'ascendant ; allocation complémentaire ; adopté ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi.

Ont pris part à la discussion des articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits et à la deuxième délibération : Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Auguste Amic, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Raymond Brun, Henri Caillavet, Marcel Champeix, Adolphe Chauvin, Jean Cluzel, Jean Colin, Raymond Courrière, Jacques Descours Desacres, Michel Durafour, ministre délégué, chargé de l'économie et des finances, Yves Durand, Jean Fleury, Roger Gaudon, Rémi Herment, Léon Jozeau-Marigné, Louis Jung, Michel Kauffmann, Robert Laucournet, Fernand Lefort, Marcel Lemaire, Bernard Lemarié, Georges Marie-Anne, Louis Martin, André Méric, Max Monichon, René Monory, rapporteur général, Gaston Pams, Robert Parenty, Jacques Pelletier, Guy Petit, Jean-François Pintat, Christian Poncet, secrétaire d'Etat au budget ; Pierre Schiélé, Maurice Schumann, René Tinant, René Touzet, Louis Virapoullé.

Explication de vote : MM. Henri Caillavet (vote défavorable), Pierre Carous (vote favorable du groupe de l'union des démocrates pour la République), Mme Marie-Thérèse Goutmann (vote défavorable du groupe communiste), Auguste Auric (vote défavorable du groupe socialiste), Max Monichon (vote favorable du groupe des républicains indépendants d'action sociale), Philippe de Bourgoing (vote favorable du groupe des républicains indépendants), Adolphe Chauvin (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès), Henri Billères (vote défavorable des sénateurs radicaux de gauche), Yvon Coué du Foresto (vote favorable).

Adoption [12 décembre 1976] (p. 4388) par scrutin public à la tribune (n° 29, liste des votants, p. 4393 et 4394).

Discussion (commission mixte paritaire) [16 décembre 1976] (p. 4529 et suiv.).

I. — DISCUSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus :* MM. René Monory, rapporteur général, Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4259) : examine les 44 articles en navette et les 9 articles additionnels ; la suppression de la publicité de l'impôt ; les déficits fonciers ; l'application éventuelle de pénalités ; la taxation du caviar ; le seuil d'entrée et de sortie du prélèvement conjoncturel ; la taxation des alcools ; le fonds spécial d'investissement routier ; la situation des rentiers-viagers ; les crédits du centre Beaubourg ; les taxes parafiscales (champagne, vin doux, vin de Corbières) ; la prime pour

renovation de locaux ; les transferts de crédit d'Antenne 2 à la société nationale de radiodiffusion ; le fonds d'équipement des collectivités locales (remboursement de la T. V. A.) ; le vote des électeurs de Vaudreuil ; l'exonération sur les revenus des actions ; l'acompte permettant les amortissements dégressifs ; la constitution des sociétés ; (p. 4530) : les grosses exploitations agricoles ; les associations de professions libérales ; la prise en considération des frais généraux des sociétés dans la part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation ; les ressources des établissements publics régionaux ; les taxes perçues par les chambres de métiers ; l'assujettissement des exploitations agricoles à caractère industriel à la taxe professionnelle ; la surtaxe sur les eaux minérales ; le plafond d'exonération pour les recettes des spectacles ou des manifestations sportives ; les dispositions relatives aux chèques barrés ou endossés ; la portée de la taxe professionnelle pour les hôtels saisonniers ; la prorogation jusqu'au 1^{er} janvier 1978 d'un droit réduit pour l'augmentation du capital des sociétés coopératives agricoles ; la suppression d'une taxe sur les blés destinés à l'alimentation animale ; la périodicité des rapports sur l'utilisation des fonds provenant des taxes parafiscales ; l'augmentation du V. R. T. S. ; Les crédits nouveaux destinés aux anciens combattants.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4530) : le Gouvernement accepte le texte de la commission mixte paritaire à l'exception des dispositions concernant le prélèvement conjoncturel de lutte contre l'inflation ; (p. 4531) : la taxe pour frais des chambres de métiers et les crédits de la culture.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4531 et suiv.).

Articles 1^{er}, 2, 3, 4, 5 bis (p. 4531).

Article 6 bis (p. 4532).

Article 8 : amendement n° 1 de M. Michel Durafour, ministre délégué : modifications du pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation rendant exigible le paiement du deuxième acompte du prélèvement conjoncturel contre l'inflation (p. 4532).

Articles 11 et 13 bis (p. 4532).

Articles 15, 19 bis, 19 ter (p. 4533).

Article 22 (p. 4534) : amendement n° 2 de M. Michel Durafour, ministre délégué : coordination (p. 4535).

Article 24 (p. 4535) : amendement n° 3 de M. Michel Durafour, ministre délégué : majoration des crédits du titre III du secrétariat d'Etat à la culture (fouilles, musées, livres) (p. 4536) ; amendement n° 4 de M. Michel Durafour, ministre délégué : majoration des crédits du titre IV du secrétariat d'Etat à la culture (musées, bourses).

Articles 25 et 42 (p. 4537).

Articles 45, 46, 50, 51 (p. 4539).

Articles 53, 55, 56, 59, 60 (p. 4540).

Articles 61, 62 (p. 4541).

Article 62 bis (p. 4541) : amendement n° 5 de M. Michel Durafour, ministre délégué : limite du dépassement du maximum du droit fixe de la taxe pour frais de chambre des métiers.

Articles 65 bis A, 65 bis B, 65 quinquies, 67 bis, 68, 70 bis, 72 (p. 4541).

Articles 72 bis A, 72 bis, 79, 80 (p. 4542).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances ; René Monory, rapporteur général.

Scrutin public (n° 36, liste des votants, p. 4595 et 4596).

Adoption [16 décembre 1976] (p. 4542).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

1. — **Projet de loi de finances rectificative pour 1976** présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [2 avril 1976] (n° 2147) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur général [22 avril 1976] (n° 2212) ; avis de M. Jacques Limouzy et de M. Claude Gerbet. — Discussion [4 et 5 mai 1976]. — Adoption [5 mai 1976] (n° 473).

TRANSMISSION AU SÉNAT [11 mai 1976] (n° 290) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; pour avis (pour l'article 1^{er}) à la commission des affaires sociales ; rapport de M. René Monory, rapporteur général [12 mai 1976] (n° 297). — Discussion [25 mai 1976] (p. 1291 et suiv.). — Adoption modifiée [25 mai 1976] (n° 141).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [26 juin 1976] (n° 2336).

COMMISSION MIXTE-PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur pour l'Assemblée nationale [9 mai 1974] (n° 2363). — Discussion [17 juin 1976]. — Adoption [17 juin 1976] (n° 505).

TRANSMISSION AU SÉNAT (COMMISSION MIXTE PARITAIRE) ; rapport de M. René Monory, rapporteur général, au nom de la commission mixte paritaire [9 juin 1976] (n° 344). — Discussion [17 juin 1976] (p. 1833 et suiv.). — Adoption [17 juin 1976] (n° 164).

PROMULGATION : loi n° 76-539 du 22 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 juin 1976).

Discussion [25 mai 1976] (p. 1291 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendues* : MM. René Monory, rapporteur général ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Henri Tournan, Jean Cluzel, Yvon Coué du Foresto, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Joseph Raybaud, Jacques Descours Desacres, Paul Jargot, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Marcel Gargar, Maurice Schumann.

a) *Interventions des sénateurs* : la réforme économique (p. 1291, 1297, 1298, 1300, 1304, 1313) ; la situation financière et l'inflation (1291, 1297, 1299, 1305, 1307, 1308, 1310) ; l'emploi (p. 1292, 1297, 1299, 1306, 1307, 1308, 1313) ; la promotion du travail manuel (p. 1292) ; le collectif (p. 1292, 1293, 1297, 1305, 1306, 1307, 1309, 1311) ; la T. V. A. sur les produits pharmaceutiques (p. 1292, 1298, 1305) ; l'industrie de l'informatique (p. 1293, 1299, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1311, 1312) ; le remboursement de la T. V. A. aux collectivités locales (p. 1293, 1303, 1304, 1309) ; les problèmes de personnel de l'administration des finances et du ministère de l'intérieur (p. 1298) ; les subventions au régime de la sécurité sociale (p. 1298) ; le fonds d'équipement des collectivités locales F. E. C. L. (p. 1298, 1299, 1300, 1301, 1303, 1305, 1309, 1311) ; les crédits à l'industrie privée (p. 1299) ; les difficultés du contrôle parlementaire (p. 1299, 1302) ; les commerçants et artisans (p. 1301) ; le budget de la défense (p. 1301) ; le rôle et les effectifs de la Cour des comptes (p. 1302, 1306) ; les entreprises publiques (p. 1303) ; le comité de gestion des fonds d'action locale (p. 1304) ; le V. R. S. T. (p. 1304, 1313) ; la commission Guichard (p. 1304, 1310) ; l'association des maires de France (p. 1304, 1310) ; les réformes de la comptabilité publique (p. 1305) ; le commissariat à l'énergie atomique (p. 1305) ; les licenciements au journal *Le Monde* (p. 1306) ; les dépenses sociales (p. 1306, 1307) ; les équipements publics (p. 1307, 1309) ; les constructions scolaires (p. 1307) ; l'emploi à Rhône-Poulenc-textile (p. 1307) ; le Marché commun (p. 1308, 1313) ; la Guadeloupe (p. 1312, 1313) ; la Corse (p. 1313) ; les importations massives de textiles (p. 1313) ; les contrôles douaniers (p. 1313).

b) *Intervention du Gouvernement* : (p. 1294) : la pression fiscale ; le retour à une situation économique plus normale ; un projet en quelque sorte classique ; la production industrielle ; l'emploi ; l'inflation ; l'A. S. S. E. D. I. C. ; répartition des demandes d'emploi entre les différents secteurs ; la revalorisation du travail manuel ; la prime au développement de l'emploi dans le secteur de l'artisanat ; (p. 1295) : l'amélioration des qualifications ; les comités départementaux ; les perspectives de croissance ; la maîtrise de l'inflation ; le rééquilibre du commerce extérieur ; le compte des entreprises ; les conséquences fiscales de la réévaluation des bilans ; la conjoncture économique mondiale ; le rendement des différents impôts ; (p. 1296) : le nécessaire équilibre budgétaire ; les dépenses nouvelles ; le financement du déficit de la sécurité sociale ; la T. V. A. applicable aux produits pharmaceutiques ; la surcompensation entre l'ensemble des régimes sociaux ; la restructuration de l'informatique (C. I. I. Honeywell-Bull) ; (p. 1297) : les transferts entre l'Etat et les collectivités locales ; l'évolution de la masse monétaire ; la politique des prix (les différents secteurs) ; contrôle des concertations et répression des ententes ; prélèvement conjoncturel ; importe surtout la maîtrise de l'inflation ; (p. 1306) : le licenciement de M. Simonot par le journal *Le Monde* et la publication d'une note confidentielle par ce journal ; (p. 1314) : répond à M. Maurice Schumann : au sujet des importations, de l'application du traité de Rome ; du système des

visas techniques ; répond à M. Henri Tournan : sur la situation économique actuelle, l'évolution des prix, la législation contre les ententes et les positions dominantes ; donne des indications à M. Jean Cluzel en ce qui concerne les politiques de l'emploi et des investissements, les économies proposées dans le collectif ; aucune économie ne portera sur la dotation d'un milliard affectée en 1975 au fonds d'équipement des collectivités locales ; répond à M. Yvon Coudé du Foresto : à propos du budget de la défense ; (p. 1315) ; et à M. Edouard Bonnefous : au sujet du contrôle des entreprises du secteur nationalisé ; de la réorganisation du dispositif de contrôle mis en œuvre par la Cour des comptes ; évoque, à la suite de M. Joseph Raybaud, et de plusieurs autres orateurs, le fonds d'équipement des collectivités locales et la compensation de la T. V. A. par les collectivités locales ; s'adresse à M. Jacques Descours Desacres au sujet de l'abaissement du taux de T. V. A. sur les produits pharmaceutiques et à M. Paul Jargot au sujet des prestations familiales et sociales et de la crise du capitalisme ; (p. 1316) ; évoque, en réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann les problèmes des collectivités locales et la situation des D. O. M. dont M. Marcel Gargar a parlé.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1316 et suiv.).

Article 1^{er} (taux réduit de la T. V. A. pour les produits pharmaceutiques) : amendement n° 6 de M. René Monory, rapporteur général : suppression de l'article 1^{er} ; rejeté (p. 1317 à 1322) ; par scrutin public (n° 58, liste des votants, p. 1428 et 1429) ; amendement n° 19 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : ramener à zéro le taux de T. V. A. sur les produits pharmaceutiques ; rejeté (p. 1322, 1323) ; amendement n° 20 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : répercussion intégrale dans le prix de vente des médicaments de la réduction du taux de T. V. A. ; retiré (p. 1323) ; amendement n° 4 de M. Marcel Fortier : remboursement aux grossistes et aux pharmaciens d'officine des crédits de taxes sur les produits en stock dans les deux mois suivant l'application de la réduction de T. V. A. prévue par cet article ; retiré ; amendement n° 3 de M. Marcel Fortier : 1° autoriser les fabricants de produits pharmaceutiques à effectuer leurs achats de matières premières en suspension de T. V. A. ; 2° permettre l'option pour le régime de suspension dans les deux mois suivant l'entrée en vigueur de la présente loi ; retiré (p. 1323, 1324) ; l'article 1^{er} est adopté (p. 1324).

Après l'article 1^{er} : amendement n° 21 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues réduisant à zéro le taux de T. V. A. applicable aux produits de première nécessité, proposant la création d'un impôt annuel et progressif sur le capital et le retour aux taux d'amortissement linéaire ; rejeté ; amendement n° 22 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : le remboursement de la T. V. A. aux collectivités locales, sur leurs achats et leurs travaux, l'impôt annuel et progressif sur le capital et le retour au taux d'amortissement linéaire ; rejeté (p. 1325) ; amendement n° 23 (article additionnel) de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues : nationalisation de l'industrie pharmaceutique ; rejeté.

Article 2 : (répartition des ressources du fonds d'équipement des collectivités locales) : amendement n° 24 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : crédits alloués au fonds d'équipement des collectivités locales : taxe sur le stockage des produits pétroliers ; irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique sur le budget (p. 1329) ; amendement n° 5 de M. Jacques Descours-Desacres : le fonds d'équipement ; non affectation en fonction des décisions des conseils municipaux ; adopté (p. 1329 à 1331) ; l'article 2 ainsi modifié, est adopté (p. 1331).

Après l'article 2 : amendement n° 2 (article additionnel) de M. Pierre Carous : modification du taux de la taxe d'abattement créée en vue de financer l'équipement et le fonctionnement des abattoirs publics ; retiré (p. 1331 et 1332) ; amendement n° 25 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : un seul taux applicable pour chacune des taxes revenant au département ; taux d'abattement obligatoires et facultatifs de la taxe départementale d'habitation fixés par le conseil général ; rejeté (p. 1332 et 1333) ; amendement n° 34 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : répartition de la taxe départementale ; prise en charge par l'Etat ; taxe sur le transport des produits pétroliers par tube ; rejeté (p. 1333 et 1334) ; amendement n° 35 (article additionnel) de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : valeurs d'actifs apportés, scindés ou fusionnés entre sociétés ; assiette de la taxe professionnelle ; rejeté (p. 1334 et 1335).

Article 2 bis (taxe d'habitation dans les communautés urbaines) : amendement n° 18 de MM. Francisque Collomb et Pierre Vallon, soutenu par M. Pierre Vallon et amendement identique n° 37 de MM. Max Monichon et Georges Lombard, soutenu par M. Max Monichon : reporter au 1^{er} janvier 1978 l'unification du taux de la taxe d'habitation dans les communautés urbaines ; adoptés (p. 1335 et 1336) ; l'article 2 bis ainsi modifié est adopté.

Article 3 (industrie informatique) : amendement n° 36 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Paul Jargot : supprimer cet article relatif au financement de l'industrie informatique (p. 1338) ; rejeté (p. 1341) ; amendement n° 26 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Paul Jargot ; nationalisation de l'informatique ; rejeté ; amendement n° 30 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : dépôt d'un projet de loi, avant le 15 juin 1976, relatif à la garantie de l'Etat aux restructurations de l'industrie de l'informatique ; rejeté ; l'article 3 est adopté.

Article 4 (conventions de l'Etat avec des établissements de crédit à statut légal spécial ; modalités de stabilisation des charges du service d'emprunts) : l'article 4 est adopté (p. 1341).

Article 5 (aide judiciaire : plafond de ressources et plafond de l'indemnité forfaitaire) : amendement n° 28 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : 1° indexer sur le S.M.I.C. le plafond de ressources et le montant de l'indemnité forfaitaire pour l'aide judiciaire ; 2° accorder cette aide, que l'action soit fondée ou non, dans le délai d'un mois ; irrecevable en application de l'article 40 de la Constitution (p. 1342) ; l'article 5 est adopté.

Article 6 (modifications de la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes) : amendement n° 31 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : confier à la Cour des comptes la vérification des comptes des entreprises publiques ; retrait (p. 1343) ; amendement n° 8 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances et René Monory, rapporteur général : préciser que c'est de plein droit que la Cour des comptes exerce toutes les compétences énumérées par la présente loi ; adopté ; amendement n° 9 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, et René Monory, rapporteur général : préciser que la Cour des comptes est également compétente pour assurer la vérification des comptes et de la gestion des sociétés anonymes dans lesquelles l'Etat possède la majorité du capital social ; adopté (p. 1343 et 1344) ; amendement n° 32 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : le contrôle de la Cour des comptes sur les entreprises publiques s'exerce automatiquement contrairement à celui de l'ancienne commission de vérification des comptes ; retiré (p. 1344) ; amendement n° 10 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances et René Monory, rapporteur général : contrôle des filiales et sous-filiales et des participations des entreprises semi-publiques ; adopté ; amendement n° 11 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, et M. René Monory, rapporteur général : étendre le contrôle de la Cour des comptes aux organismes bénéficiant, à un titre quelconque, du concours financier des entreprises publiques et de leurs filiales ; adopté (p. 1345) ; sous-amendement n° 39 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances : supprimer les mots : « à titre quelconque », dans le texte de l'amendement n° 11 ; adopté ; amendement n° 12 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, et René Monory, rapporteur général : délier du secret professionnel les agents des services financiers des entreprises nationales vis-à-vis non seulement des magistrats de la Cour des comptes mais également vis-à-vis des conseillers maîtres en service extraordinaire et vis-à-vis des rapporteurs chargés d'assister la Cour ; adopté ; amendement n° 13 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances et René Monory, rapporteur général : publication par la Cour tous les ans et non plus tous les deux ans, d'un rapport d'ensemble sur l'activité des entreprises contrôlées par elle ; rectification de cet amendement n° 13 : publication tous les deux ans seulement du rapport dans lequel ne doivent plus obligatoirement figurer les réponses des ministres de tutelle et des présidents des entreprises ; adopté (p. 1345 et 1346) ; amendement n° 14 de MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, et René Monory, rapporteur général ; harmonisation des textes relatifs aux pouvoirs des membres du Parlement désignés pour suivre et apprécier la gestion des entreprises publiques ; adopté (p. 1346) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Article 7 (date d'entrée en vigueur de certains articles de la loi de finances de 1976 ; impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés) : amendement n° 15 de M. René Monory, rapporteur général : date d'application de la modification des règles d'assiette du droit proportionnel perçu lors des fusions de sociétés ;

retiré (p. 1346) ; amendement n° 17 de M. Max Monichon : date d'application de la modification des règles d'assiette du droit proportionnel perçu lors des fusions de sociétés ; retiré ; amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances : date d'application de la modification des règles d'assiette du droit proportionnel perçu lors des fusions de sociétés ; adopté ; l'article 7 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 7 : amendement n° 29 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : date de paiement de la taxe d'habitation ; la provision pour reconstitution des gisements d'hydrocarbures cesse d'être déductible du bénéfice imposable ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1347).

Article 7 bis (fiscalité des manifestations sportives) : amendement n° 1 de M. Jean Francou : possibilité pour les municipalités de supprimer la taxe sur les spectacles pour quatre manifestations ; retiré ; amendement n° 41 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, reprenant les termes de l'amendement précédent ; adopté ; l'article 7 bis ainsi modifié est adopté (p. 1347).

Article 7 ter (valeur locative des terrains de chasse) : amendement n° 16 de M. René Monory, rapporteur général : supprimer cet article qui additionne le droit de chasse à la valeur locative ; adopté (p. 1347) ; l'article 7 ter est supprimé.

Article 8 (ouvertures de crédits au titre des dépenses ordinaires des services civils) : l'article 8 et l'état A sont adoptés (p. 1348).

Article 9 (ouverture de crédits au titre des dépenses en capital des services civils) : amendement n° 38 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Paul Jargot : supprimer les crédits de paiement proposés au titre VI pour le ministère de l'industrie et de la recherche ; rejeté (p. 1348) ; l'article 9 et l'état B sont adoptés.

Après l'article 9 : amendement n° 33 (article additionnel) de M. Jean Filippi et plusieurs de ses collègues : instituer une indemnité au bénéfice des candidats aux élections législatives ayant obtenu au moins 5 p. 100 des suffrages exprimés ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1349).

Scrutin public (n° 59) sur l'ensemble du projet de loi (p. 1349 et 1415) ; liste des votants (p. 1428 et 1429).

Adoption [25 mai 1976] (p. 1349).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE. (Election : 25 mai 1976, p. 1415.)
Discussion [17 juin 1976] (p. 1833 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus :* MM. René Monory, rapporteur général ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Max Monichon.

a) *Intervention des sénateurs :* p. 1833, 1834 : adoption par la commission mixte paritaire du texte du Sénat pour les articles 2, 2 bis, 6, 7 et 7 bis ; le compromis élaboré sur l'article 7 ter relatif au calcul de la valeur locative des terrains destinés spécialement à la chasse ; (p. 1835) ; date de répartition au profit des communes des crédits inscrits dans le collectif.

b) *Intervention du Gouvernement :* (p. 1834, 1835) : les six mesures importantes de ce texte : T. V. A. sur les produits pharmaceutiques, restructuration de l'industrie informatique, investissements des entreprises exportatrices, plafond de l'aide judiciaire, contrôle des entreprises publiques par la Cour des comptes ; fonds d'équipement des collectivités locales ; la majoration du V. R. T. S. pour 1975 ; les mesures d'économie ; l'ouverture par anticipation sur 1977 d'un crédit de 100 millions de francs (en réponse à M. Max Monichon).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1835 et suiv.).

Articles 2, 2 bis, 7, 7 bis, 7 ter (p. 1835 et suiv.).

Scrutin public (n° 77) sur l'ensemble (p. 1837, liste des votants, p. 1861).

Adoption [17 juin 1976] (p. 1837).

2. — **Projet de loi de finances rectificative pour 1976** présenté par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances [2 novembre 1976] (n° 2523) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; pour avis à la commission de la défense nationale et des forces armées ; à la commission des lois constitutionnelles,

de la législation et de l'administration générale de la République ; à la commission de la production et des échanges ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur général [4 novembre 1976] (n° 2526) ; avis de MM. Michel d'Aillières, Charles Magaud et Jacques Fouchier [8 novembre 1976] (n° 2528). — Discussion [12, 13, 14 novembre 1976]. — Adoption [19 novembre 1976] (n° 549). — Rejet d'une motion de censure.

TRANSMISSION AU SÉNAT [21 octobre 1976] (n° 25) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et pour avis à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. René Monory [21 octobre 1976] n° 26. — Discussion [21 octobre 1976] (p. 2800 et suiv.) [22 octobre 1976] (p. 2864 et suiv.). — Adoption modifiée [22 octobre 1976] (n° 6).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [26 novembre 1976] (n° 2558).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) : rapport de M. Maurice Papon, rapporteur pour l'Assemblée nationale [26 novembre 1976] (n° 2560). — Discussion [26 novembre 1976]. — Adoption [26 novembre 1976] (n° 550).

TRANSMISSION AU SÉNAT (COMMISSION MIXTE PARITAIRE) : rapport de M. René Monory, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire [26 novembre 1976] (n° 39). — Discussion [26 novembre 1976] (p. 2956 et suiv.). — Adoption [26 octobre 1976] (n° 7).

PROMULGATION : loi n° 76-978 du 29 novembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 31 novembre 1976).

Discussion [21 octobre 1976] (p. 2800 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus :* MM. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances ; René Monory, rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Jacques Genton, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances ; Auguste Amic, Max Monichon, Jacques Boyer-Andrivet, Auguste Amic, Maurice Blin, Jacques Pelletier, Pierre Carous, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Félix Ciccolini, Jacques Descours Desacres, Edouard Grangier ; demande de clôture (p. 2836 : MM. Yves Durand et Jacques Eberhard), rejeté ; Jacques Eberhard, Fernand Lefort, Marcel Gargar, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) ; Roger Gaudon.

a) *Interventions des sénateurs :* Le rôle du Parlement (p. 2806, 2812) ; les conséquences de la sécheresse (p. 2806, 2808, 2815, 2816, 2817, 2824, 2829, 2831, 2832, 2836, 2837) ; l'inflation et la hausse des prix (p. 2806, 2811, 2812, 2813, 2816, 2818, 2822, 2827, 2830, 2832, 2835) ; les commentaires des journaux sur la deuxième note de conjoncture de M. Monory, rapporteur général (p. 2806) ; le plan de lutte contre l'inflation (p. 2806, 2812, 2813, 2817, 2825, 2827, 2832, 2834, 2835, 2838) ; l'emploi (p. 2806, 2807, 2811, 2814, 2817, 2823, 2835, 2839) ; la T. V. A. (p. 2806, 2815, 2835, 2838) ; les profits (p. 2806, 2833, 2838) ; les investissements (p. 2807, 2810, 2812, 2813, 2818) ; le ministère de l'aménagement du territoire (p. 2807) ; la décentralisation industrielle (p. 2807) ; la main-d'œuvre étrangère (p. 2807, 2812) ; la transformation de la patente en taxe professionnelle (p. 2807) ; la balance commerciale (p. 2807, 2816, 2822) ; l'énergie et le pétrole (p. 2807, 2808, 2814, 2822) ; l'électricité (p. 2808) ; l'affectation des impôts (p. 2808) ; la sécurité sociale (p. 2808, 2818, 2823, 2830, 2835, 2836) ; les crédits militaires (p. 2808, 2809, 2810, 2834) ; les crédits de l'éducation (p. 2808, 2834) ; l'imposition des motocyclettes de cylindrée égale ou supérieure à 500 centimètres cubes (p. 2808) ; les amendements de la commission des finances (p. 2808, 2809) ; l'aggravation de la fiscalité (p. 2810, 2811, 2830) ; l'impôt sur le capital (p. 2811, 2817) ; la justice fiscale (p. 2811, 2812, 2816, 2823, 2827, 2828) ; l'épargne (p. 2811, 2812) ; la crise de la bourse (p. 2812, 2815, 2825) ; l'utilité d'un contrôle des changes (p. 2815) ; les abus de l'aide publique aux chômeurs (p. 2818) ; l'aide à l'agriculture et sa répartition (p. 2825, 2827, 2829, 2831, 2832, 2833, 2834, 2836) ; le retard de publication du rapport Guichard sur les collectivités locales (p. 2825, 2838) ; les problèmes des cadres (p. 2827) ; les avantages en nature et l'affichage des raisons sociales et adresses sur les voitures de société et d'administrations (p. 2828) ; les équipements collectifs sociaux et culturels (p. 2831) ; les mesures proposées par le programme commun (p. 2831, 2837) ; la T. V. A. et les charges des collectivités

locales (p. 2835, 2838); la solidarité au préfet des rapatriés (p. 2833); le blocage des rémunérations et des prix (p. 2835, 2837); le salaire « maternel » (p. 2835); la création d'un fonds national permanent de solidarité (p. 2836); les économies dans les administrations (p. 2836); l'utilisation d'un mélange alcool-essence (p. 2836); les agriculteurs de la Seine-Maritime (p. 2837); la décentralisation dans le livre du Président Giscard d'Estaing (p. 2838); les difficultés de la Guadeloupe (p. 2839).

b) *Interventions du Gouvernement :*

M. Raymond Barre, Premier ministre (p. 2800 à 2805) : la lutte contre l'inflation est l'affaire de tous les citoyens; l'action à conduire ne peut donner immédiatement des résultats spectaculaires; la vague inflationniste dans le monde de 1972 à 1974; le quadruplement du prix du pétrole; la France a fait face de façon relativement satisfaisante; le chômage ne sera pas résorbé par une relance inflationniste de l'activité économique; les points faibles de l'économie française : la balance commerciale (conséquences de la sécheresse), la situation du franc (conséquences des taux de changes flottants), les investissements productifs privés, la hausse des prix (deux fois plus élevée que chez nos principaux partenaires); éviter de pratiquer une politique de déflation; modération de la hausse des prix mais soutien de l'activité économique pour améliorer la situation de l'emploi; l'inflation provient en premier lieu de la trop grande rapidité de la croissance des rémunérations (pression de l'accroissement du pouvoir d'achat sur une production affectée par le prélèvement pétrolier); les difficultés des entreprises dans le domaine de l'investissement et de l'emploi (du fait de leur fragilité financière); les causes structurelles de l'inflation; le retour aux équilibres fondamentaux; le budget 1977 présenté en équilibre; l'équilibrage de la sécurité sociale; l'augmentation des moyens de paiement est plus élevée que l'accroissement de la production nationale; le freinage de la croissance du crédit ne doit pas favoriser les grandes entreprises par rapport aux petites; freiner les importations en réduisant la consommation d'énergie; l'action à court terme sera centrée sur les prix et les rémunérations; le gel des prix pour trois mois; pas de hausse des tarifs publics avant le mois d'avril 1977; obtenir une modération de la masse salariale dans le secteur des entreprises nationales; la baisse du taux normal de la T. V. A.; la complexité de notre fiscalité indirecte; le maintien du pouvoir d'achat des salaires (prime éventuelle à la fin de l'année 1977 d'après les résultats de la lutte contre l'inflation); l'action sur les revenus non salariaux (renforcement du prélèvement conjoncturel, réglementation des marges...); l'évolution des revenus nominaux n'est rien sans une croissance réelle du pouvoir d'achat; le soutien de la croissance par le soutien de l'investissement; un effort réparti équitablement; rendre le système fiscal français plus juste, notamment par une meilleure connaissance de tous les revenus; l'action sur les structures: rétablir les conditions de la concurrence entre les entreprises, éliminer les dépenses de l'Etat inutiles, équilibrer la sécurité sociale; les nouveaux pouvoirs du C. E. R. C. (centre d'étude des revenus et des coûts); (p. 2818 à 2822); les difficultés de la lutte contre l'inflation; l'action entreprise n'est pas tellement tardive; la situation de l'activité économique a relancé la hausse des prix; il faut aller plus loin dans le ralentissement de la hausse; la conjoncture n'est pas à la récession; l'interdépendance entre nations; la seule croissance qui soit valable est la croissance équilibrée; le problème de l'emploi et celui de l'investissement; analyser la structure des demandes d'emploi pour distinguer les demandes « temporaires » des autres; ne pas assimiler chômeur et demandeur d'emploi; la législation sociale; intervenir au niveau régional et local: le rapport fonds propres-endettement des entreprises ne les incite pas à investir; réponse à M. Edouard Bonnefous: le problème des dépenses publiques; la rigueur du budget 1977; surveiller la croissance de la masse budgétaire; la remise en question de la composition des dépenses publiques; le train rapide Paris-Lyon ne sera pas financé par le budget; réponse à M. René Monory: l'évolution de la balance commerciale; les exportations; l'exemple japonais; le gel des prix; le problème des détaillants en fruits et légumes; le produit de l'effort fiscal du second collectif de 1976 utilisé pour financer les charges de la loi de finances primitive pour 1977; pas de cure déflationniste; au cas où un déficit surviendrait l'année prochaine, il serait financé par l'impôt sur l'emprunt et non par des moyens monétaires; réponse à M. Jacques Boyer-Andrivet: la nécessité d'un projet de loi sur les calamités agricoles; la réévaluation des bilans; réponse à M. Auguste Amic: le classicisme du plan gouvernemental; les menaces du programme commun; développer des activités qui soient des substituts aux importations; pas de dévaluation systématique de la monnaie; développer une politique d'économie de l'énergie.

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget); (p. 2839 et 2840); réponse à MM. René Carous et Jacques Descours Desacres: l'amélioration de la situation économique n'ira pas sans l'effort de tous; les investissements collectifs et privés; l'indemnisation des agriculteurs; réponse à M. Pierre Carous: la complexité de certaines techniques de l'aide aux agriculteurs; les primes U. G. B.; le macaron à apposer sur les voitures des sociétés et des administrations; réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann: ceux sur qui pèsera la charge de la sécheresse; (p. 2841); les principales dispositions du projet; réponse à M. Félix Ciccolini: la charge supportée au titre de la T. V. A. par les collectivités locales; réponse à M. Jacques Descours Desacres: les conditions de répartition de l'aide aux agriculteurs; réponse à M. Edouard Grangier: les procédures d'indemnisations des calamités agricoles, les investissements; réponse à MM. Jacques Eberhard et Fernand Lefort sur la situation des collectivités locales, le F. E. C. I.; réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann (p. 2842): l'abaissement du taux de la T. V. A. de 20 à 17,6 p. 100; réponse à M. Marcel Gargar en ce qui concerne la Guadeloupe, la Soufrière; un effort de tous est nécessaire pour redresser la situation.

Suite de la discussion [22 octobre 1976] (p. 2864 et suiv.).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'article 1^{er}: amendement n° 28 (article additionnel) de M. Robert Parenty: unification du taux pour chacune des taxes revenant à un groupement de communes ou au département; retiré (p. 2865, 2866); amendement n° 44 (article additionnel) de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues: limitation de l'augmentation de la taxe d'habitation; abrogation des dispositions relatives à l'avois fiscal; retiré; amendement n° 37 (article additionnel) de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues: suppression de la T. V. A. sur les produits de première nécessité; institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital; modification des taux d'amortissement linéaire et dégressif; rejeté (p. 2866 à 2871); amendement n° 31 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues: institution d'un impôt annuel et progressif sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles (p. 2866); rejeté (p. 2871) par scrutin public (n° 4, liste des votants, p. 2922); amendement n° 18 (article additionnel) de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues: institution d'un impôt sur les fortunes supérieures à deux millions de francs au 1^{er} janvier 1976 (p. 2866); retiré (p. 2870); amendement n° 1 (article additionnel) de M. Henri Caillavet: institution d'un impôt annuel et progressif sur les fortunes des personnes physiques résidant en France (p. 2867); rejeté (p. 2871); par scrutin public (n° 5, liste des votants, p. 2922, 2923); amendement n° 32 (article additionnel) de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues: dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi instituant un impôt sur le capital des grandes sociétés et sur les fortunes personnelles supérieures à deux millions de francs; irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution (p. 2871); amendement n° 46 (article additionnel) de M. Edouard Grangier: dépôt d'un projet de loi instituant un impôt sur les grandes fortunes après consultation des commissions des finances des deux assemblées; irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution; amendement n° 29 (article additionnel) de M. Jacques Eberhard et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain: report de l'impôt sur le revenu de 1975 en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse; rejeté (p. 2872); amendement n° 33 (article additionnel) de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues: report de l'impôt sur le revenu de 1975 en faveur des chômeurs; rejeté (p. 2871, 2872).

Article 1^{er} (majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu): amendement n° 34 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues: majoration exceptionnelle ne frappant que les gros revenus; rejeté (p. 2873); amendement n° 19 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues: éviter un ressaut important au niveau des contribuables qui payent un impôt de l'ordre de 20 000 francs; rejeté (p. 2873, 2874); amendement n° 45 de M. Léon Jozeau-Marigné: aligner la situation des contribuables ayant subi une perte d'au moins un tiers de leur revenu à la suite d'un départ à la retraite, sur celle des contribuables ayant subi la même amputation de leur revenu du fait de la perte de leur emploi (p. 2874); adopté (p. 2875); amendement n° 35 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues: limiter le bénéfice de l'emprunt libératoire aux personnes dont l'impôt sur le revenu n'excède pas 30 000 francs; rejeté; amendement n° 25 de M. Michel Kauffmann et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Armand Kientzi: système de décote pour atténuer les ressauts d'imposition que provoquent les majorations; rejeté (p. 2875, 2876); amendement n° 36 de

M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : exonérations en faveur des retraites de 1975 ; retiré (p. 2876) ; amendement n° 56 de M. Marcel Gargar : exonérer du supplément d'imposition les victimes de l'éruption du volcan la Soufrière ; rejeté ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Après l'article 1^{er} : amendement n° 30 (article additionnel) de M. Jacques Eberhard et plusieurs de ses collègues : financement de l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse en 1976 ; rejeté (p. 2876, 2877).

Article 2 (contribution de solidarité à la charge des exploitants agricoles les plus importants) : amendement n° 40 de M. Jacques Eberhard et plusieurs de ses collègues : contribution exceptionnelle à la charge de certains exploitants agricoles ; prise en considération du bénéfice brut ; pour les élevages en batterie, l'abattement au titre des amortissements est porté à 30 p. 100 ; rejeté (p. 2878 et 2879) ; amendement n° 47 de M. Jacques Pelletier portant à un million de francs le seuil de recettes à partir duquel les exploitants agricoles sont soumis à la contribution exceptionnelle ; adopté ; amendement n° 48 de M. Jacques Pelletier : prise en considération du quotient familial dans le calcul de la contribution exceptionnelle due par les exploitants agricoles ; rejeté ; amendement n° 49 de M. Jacques Pelletier : exonération de la contribution spéciale pour les exploitants agricoles reconnus sinistrés trois années consécutives (p. 2878) ; adopté (p. 2881) ; amendement n° 55 de M. René Tinant : la contribution exceptionnelle sera due par les exploitants sur la base d'un avertissement délivré par l'administration (p. 2878) ; adopté (p. 2882) ; amendement n° 24 de M. Philippe de Bourgoing et plusieurs de ses collègues : la contribution exceptionnelle constitue un acompte à valoir sur les cotisations d'impôt sur le revenu exigibles en 1977 (p. 2878) ; retiré (p. 2884) ; amendement n° 2 de M. René Monory, rapporteur général : la contribution exceptionnelle due par les exploitants agricoles peut être acquittée en totalité sous forme de souscription à l'emprunt prévu par le projet de loi de finances rectificative (p. 2878) ; adopté (p. 2884) par scrutin public (n° 6, liste des votants, p. 2923 et 2924) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 2884).

Article 3 (contribution exceptionnelle des personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés) : amendement n° 20 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Henri Tournan : taux progressif pour la perception de la contribution exceptionnelle des sociétés ; rejeté (p. 2885) ; amendement n° 51 de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : exiger une contribution supplémentaire de la part des sociétés ayant réalisé les bénéfices les plus importants ; rejeté ; amendement n° 3 de M. René Monory, rapporteur général : suppression du paragraphe IV de cet article (exonération des sociétés acquittant un impôt inférieur ou égal à 20 000 francs ; adopté (p. 2885, 2886) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 2886).

Article 4 (nouveau barème de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur et de la taxe sur les véhicules des sociétés et nouvelle présentation de la vignette pour les véhicules des sociétés) : amendement n° 26 de M. René Tinant : pas d'augmentation de la vignette pour les véhicules utilitaires ; retiré (p. 2886) ; amendement n° 38 de M. Jean Mégard, soutenu par M. Max Monichon : taxe différentielle diminuée de moitié pour les voitures familiales (breaks, etc.) ; retiré (p. 2886, 2887) ; amendement n° 4 de M. René Monory, rapporteur général : vignette pour les motos de plus de 500 centimètres cubes ; adopté (p. 2888) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (nouveaux barèmes de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants) : amendement n° 52 de M. Léandre Létouart et plusieurs de ses collègues : mesures fiscales défavorables aux sociétés pétrolières ; rejeté (p. 2888, 2889) ; l'article 5 est adopté (p. 2889).

Article 5 bis (mesure tendant à économiser les énergies importées) : amendement n° 5 de M. René Monory, rapporteur général : supprimer cet article relatif aux récupérations de chaleur ; adopté (p. 2889 à 2891) ; l'article 5 bis est supprimé.

Article 6 (incidence de la présente loi au regard de la taxe foncière) : amendement n° 6 de M. René Monory, rapporteur général : agriculteurs sinistrés et partiellement non indemnisés ; maintien des dégrèvements prévus à l'article 1398 du C.G.I. ; adopté (p. 2891, 2892) ; amendement n° 21 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : le montant du dégrèvement prévu à l'article 1398 du C.G.I. ne peut pas être supérieur au montant maximum de l'aide allouée dans chaque département en vertu de l'article 11 de la présente loi ; adopté (p. 2892, 2893) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté (p. 2893).

Article 7 (Fonds spécial d'investissement routier) : amendement n° 22 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues et amendement identique n° 41 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : supprimer cet article relatif à l'alimentation du F.S.I.R. (Fonds spécial d'investissement routier) par une partie du produit de la taxe sur les produits pétroliers ; rejetés (p. 2893, 2894) ; amendement rédactionnel n° 7 de M. Monory, rapporteur général ; adopté (p. 2894) ; l'article 7 ainsi modifié est adopté.

Article 8 (loyers) : amendement n° 10 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois : le blocage concerne aussi les surloyers (p. 2894) ; retiré (p. 2895) ; amendement n° 54 de M. Léandre Létouart et plusieurs de ses collègues tendant à bloquer les loyers pendant l'année 1977 et non point pendant le dernier trimestre de 1976 seulement ; tendant à accorder aux offices d'H.L.M. une subvention exceptionnelle pour compenser les pertes subies du fait du blocage des loyers ; rejeté ; amendement n° 11 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois : le blocage concerne le montant des loyers effectivement payés à la date du 15 septembre 1976 ; réservé puis retiré (p. 2895, 2896) ; amendement n° 53 de M. Serge Boucheny et plusieurs de ses collègues : blocage des loyers au niveau atteint le 15 juin 1976 ; augmentation de la contribution patronale au logement ; rejeté (p. 2896) ; amendement n° 12 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois : application des mesures de blocage aux loyers concernant les locaux accessoires ; adopté ; amendement n° 61 de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (Budget) : le blocage des loyers ne fait pas obstacle aux hausses autorisées en juillet 1976 en application de la loi du 1^{er} septembre 1948, ne s'oppose pas à l'application des loyers convenus avant le 15 septembre 1976 pour les loyers payables à terme échu ou à échoir ; adopté ; amendement rédactionnel n° 13 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois ; adopté ; amendement n° 14 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois tendant : 1° à apporter certaines modifications d'ordre purement rédactionnel ; 2° à prendre pour référence la date de la demande de révision en ce qui concerne les renouvellements de baux ; adopté (p. 2897) ; amendement n° 27 de M. René Tinant : le loyer initial du nouveau bail ne saurait excéder le produit du loyer initial du bail précédent par le coefficient 2 et non plus 2,15 ; retiré ; amendement d'harmonisation n° 15 de M. Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois ; adopté ; amendement n° 42 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Hélène Edeline : non-application des indexations prévues dans le calendrier des mensualités des accédants à la propriété ; augmentation de la contribution patronale au logement ; rejeté ; amendement n° 43 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : pendant la période de blocage interdiction des saisies et expulsions pour raison de dettes de loyers et charges ou de mensualités d'accession à la propriété du logement principal ; rejeté (p. 2897, 2898) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté (p. 2898).

Article 9 (prix de l'eau) : amendement n° 58 de MM. Pierre Vallon et Bernard Lemarié, soutenu par Pierre Vallon : gel des prix de l'eau et majoration à effectuer en 1977 ; prendre comme référence le prix applicable le 15 septembre 1976 et non le prix en vigueur à cette date ; retiré (p. 2898, 2899) ; amendement n° 23 de M. Henri Tournan et plusieurs de ses collègues : stabilisation du prix de l'eau ; dérogation aux prescriptions de cet article accordée par le préfet et non plus par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie et des finances ; retiré (p. 2899) ; amendement n° 50 de M. René Touzet et plusieurs de ses collègues : limiter la hausse que pourra appliquer le concessionnaire ou le fermier d'un réseau de distribution ; adopté (p. 2900) ; amendement n° 59 de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (Budget) : services de distribution de l'eau non exploités en régie directe par les collectivités locales ; application de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 pour la répression des infractions aux dispositions du présent article ; adopté ; l'article 9 ainsi modifié est adopté.

Article 10 bis (plafonnement en 1977 des rémunérations) : amendement n° 5 de M. René Monory, rapporteur général : dérogation à la limitation du prix des transports ; retiré (p. 2900, 2901) ; amendement n° 60 de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (budget) : services de transports non exploités en régie directe par les collectivités locales ; application de l'ordonnance du 30 juin 1945 pour la répression des infractions aux dispositions du présent article ; adopté (p. 2901) ; l'article 10 ainsi modifié est adopté.

Article 10 bis (plafonnement en 1977 des rémunérations élevées) : amendement n° 39 de M. Max Monichon : limitation de la croissance des rémunérations ; application aux personnes

travaillant en France et non pas à celles y résidant ; adopté (p. 2901) ; amendement n° 9 de M. René Monory, rapporteur général : limitation de la croissance des rémunérations : éviter des ressauts entre les tranches de revenus visées ; adopté ; l'article 10 bis ainsi modifié est adopté.

Article 11 (aide exceptionnelle en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse) : amendement n° 57 de M. Marcel Gargar et plusieurs de ses collègues : aide exceptionnelle pour les victimes des manifestations volcaniques de la Guadeloupe (p. 2905) ; irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution ; amendement n° 17 de M. Jacques Thyraud et plusieurs de ses collègues : modification de l'article 1244 du code civil pour alléger la charge d'endettement des agriculteurs sinistrés à plus de 60 p. 100 (délais supérieurs à un an) ; adopté (p. 2905, 2906) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté (p. 2906).

Article 12 (dépenses ordinaires des services civils, ouvertures) : l'article 12 est adopté (p. 2907).

Article 13 (dépenses en capital des services civils, ouvertures) : l'article 13 est adopté (p. 2907).

Article 14 (dépenses ordinaires des services militaires, ouvertures) : l'article 14 est adopté (p. 2907).

Article 15 (dépenses en capital des services militaires, ouvertures) : l'article 14 est adopté (p. 2907).

Article 16 (modification du décret d'avance n° 76-849 du 1^{er} septembre 1976) : l'article 16 est adopté (p. 2907).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Auguste Amic, André Aubry, Octave Bajeux, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Serge Boucheny, Philippe de Bourgoing, Henri Caillavet, Pierre Carous, Charles Cathala, Marcel Champeix, Fernand Chatelain, Michel Chauty, Adolphe Chauvin, Raymond Courrière, Jacques Descours Desacres, Emile Didier, Emile Durieux, Jacques Eberhard, Mme Hélène Edeline, MM. Jean Fleury, Marcel Gargar, Roger Gaudon, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Edouard Grangier, Léon Jozeau-Marigné, Armand Kientzi, Maurice Lalloy, Fernand Lefort, Edouard Le Jeune, Léandre Létouart, Pierre Marilhac, Josy Moynet, Marcel Mathy, Max Monichon, René Monory, rapporteur général ; Geoffroy de Montalembert, Jean Nayrou, Robert Parenty, Jacques Pelletier, Guy Petit, Christian Poncet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) ; Guy Schmaus, Maurice Schumann, Robert Schwint, Jacques Thyraud, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; René Tinant, Henri Tournan, René Touzet, Pierre Vallon.

Explications de vote : MM. Adolphe Chauvin (vote favorable du groupe des républicains indépendants), Yvon Coué du Foresto (vote favorable), Henri Tournan (vote défavorable du groupe socialiste), Gaston Pams (vote défavorable des radicaux de gauche), Pierre Carous (vote favorable du groupe d'union des démocrates pour la République), Roger Gaudon (vote défavorable du groupe communiste), Max Monichon (vote favorable du groupe des républicains indépendants d'action sociale).

Scrutin public (n° 7, liste des votants) (p. 2924, 2925).

Adoption [22 octobre 1976] (p. 2910).

Discussion (commission mixte paritaire) [26 octobre 1976] (p. 2956 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. René Monory, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire ; Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 2956 et suiv.) : les modifications proposées par le Sénat et retenues par la commission mixte paritaire (imposition des retraités, des gros agriculteurs, exonération des agriculteurs sinistrés trois années consécutives, vignette sur les motos de plus de 500 centimètres cubes, suppression de l'obligation de certains raccordements à l'eau chaude, fixation du prix de l'eau, pénalités) ; les points sur lesquels la commission n'a pas suivi le Sénat (exonération de la majoration d'impôt pour certaines sociétés, cas des sinistres partiels autres que la sécheresse, possibilités de délai supplémentaires aux juges) ; il n'est pas d'usage que le Gouvernement amende le texte de la commission mixte ; (p. 2958) : l'imposition des agriculteurs dont les revenus sont importants : les motos de plus de 450 centimètres cubes ne donnent pas lieu au paiement d'une vignette alors qu'elles sont par ailleurs considérées par le fisc comme un signe extérieur de richesse.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2957 et 2958) : (p. 2958) : les raisons du dépôt de deux amendements sur le texte de la commission mixte paritaire ; la plupart des améliorations apportées par le Sénat ont été retenues ; les tensions qui se sont manifestées dans l'opinion publique à propos de l'indemnisation des agriculteurs ; l'effort demandé aux plus favorisés des agriculteurs ne doit pas être minoré ; serait considérée comme une mesure anti-jeunes l'instauration de la vignette sur les motocyclettes d'une cylindrée supérieure à 500 centimètres cubes ; remercie le Sénat pour le sérieux de ses travaux.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2959 et suiv.) :

Article 1^{er} (p. 2959).

Article 2 : amendement n° 1 de M. Raymond Barre, Premier ministre : la contribution exceptionnelle sur les bénéfices due par les plus importants exploitants agricoles ne peut être acquittée sous forme de souscription de l'emprunt qu'à concurrence de 50 p. 100 (p. 2959).

Article 3 (p. 2959).

Article 4 : amendement n° 2 de M. Raymond Barre, Premier ministre : suppression de la vignette sur les motocyclettes d'une cylindrée au moins égale à 500 centimètres cubes (p. 2960).

Articles 6, 7, 8, 9, 10 (p. 2960).

Articles 10 bis, 11 (p. 2961).

Explications de vote : MM. Henri Tournan, vote défavorable du groupe socialiste, Bernard Chatelain (vote défavorable du groupe communiste), Adolphe Chauvin (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès).

Scrutin public (n° 8, liste des votants, p. 2965 et 2966).

Adoption [26 octobre 1976] (p. 2961).

3. — Projet de loi de finances rectificative pour 1976 présenté par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances [19 novembre 1976] (n° 2630) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur général [25 novembre 1976] (n° 2649) ; avis de M. Jacques Limouzy. — Discussion [9 décembre 1976]. — Adoption [9 décembre 1976] (n° 590).

TRANSMISSION AU SÉNAT [10 décembre 1976] (n° 145) ; renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport de M. René Monory, rapporteur général [14 décembre 1976] (n° 153). — Discussion [16 décembre 1976] (p. 4542 et suiv.). — Adoption modifiée [16 décembre 1976] (n° 51).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [17 décembre 1976] (n° 2712).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Maurice Papon, rapporteur pour l'Assemblée nationale [17 décembre 1976] (n° 2713). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 608).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) ; rapport de M. Yvon Coué du Foresto, rapporteur pour le Sénat [17 décembre 1976] (n° 175). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 61).

PROMULGATION : loi n° 76-1220 du 28 décembre 1976 (J.O., Lois et décrets du 29 décembre 1976).

DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL [28 décembre 1976] (J.O., Lois et décrets du 29 décembre 1976).

Discussion [16 décembre 1976] (p. 4542 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. René Monory, rapporteur général ; Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances ; Fernand Lefort, Jean Colin, Pierre Carous, Auguste Amic, René Touzet.

a) *Interventions des sénateurs* : la situation économique et financière (p. 4542, 4549, 4551, 4553, 4554, 4555) ; le collectif (p. 4543, 4544, 4551, 4553) ; les compensations entre les régimes de sécurité sociale (p. 4543) ; les retraites de la S. N. C. F. (p. 4543) ; le fonds national d'aide au logement (p. 4543, 4551) ; l'aide sociale (p. 4543, 4553) ; les finances locales (p. 4543, 4550, 4556) ; les entreprises nationales (R. A. T. P., S. N. C. F., Air France, Aérospatiale, E. D. F., le programme « Concorde », les « Caravelle ») (p. 4543, 4551, 4553) ; l'éducation (p. 4543) ; les crédits pour les organisations internationales (p. 4543) ; la pêche

maritime (p. 4544); la taxe professionnelle (p. 4544, 4550, 4553, 4555); le chômage (p. 4549); les licenciements dans la sidérurgie (p. 4549); l'industrie des machines-outils (p. 4549); les salaires (p. 4550); l'impôt sur le capital (p. 4550); le V. R. T. S. et le fonds d'équipement des collectivités locales (p. 4551); le taux de la T. V. A. payé par les collectivités locales sur les travaux et fournitures (p. 4551); la taxe d'habitation (p. 4551); le 1 p. 100 sur les salaires versé par les employeurs en faveur de la construction d'habitations (p. 4551); les redevances d'assainissement (p. 4552); le prix de l'eau (p. 4552, 4557); le versement destiné au financement des transports en commun (p. 4552); les prestations de chauffage collectif ou urbain (p. 4582); les difficultés soulevées par le prélèvement conjoncturel « impôt sécheresse » (p. 4552, 4554, 4556); le financement du fonds d'action conjoncturelle (p. 4555); le commerce extérieur (p. 4555); les fonctionnaires du ministère des finances (p. 4555); la taxation des plus-values (p. 4556).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4545) : rappelle les chiffres essentiels de ce projet; préciser les causes du déficit de 1976 pour retrouver l'équilibre budgétaire; la charge nette supplémentaire induite par le plan de redressement de septembre 1975; la sécheresse; l'inflation; les causes internes à l'action des administrations; parvenir à une connaissance réelle des dépenses de personnel de l'Etat; passer au crible le contenu et l'opportunité des dépenses (révision des services votés, surveillance de l'utilisation des autorisations de programme, régulation des dépenses publiques au moyen des crédits de paiement); le rétablissement de la situation financière des entreprises publiques; l'Etat ne couvrira qu'une partie du déficit des comptes d'exploitation des entreprises publiques; l'évolution des tarifs publics ne doit pas nourrir l'inflation; (p. 4546) : la contribution des entreprises publiques elles-mêmes à l'effort de redressement de leur situation (modération du rythme de progression des salaires, réduction des frais généraux, conformité des investissements aux possibilités financières); la situation de la taxe professionnelle en 1976; l'allègement de charge fiscale de certains assujettis; les résultats du sondage portant sur 40 000 entreprises; faut-il tenir compte de la moyenne ou de la dispersion des écarts enregistrés; l'accueil bienveillant réservé aux demandes de délais de paiement et de dégrèvements; le plafonnement général à 70 p. 100 des augmentations de la taxe professionnelle de 1976 par rapport à la patente de 1975; le report au 30 décembre 1976 de la date limite de paiement pour tous les contribuables pour lesquels cette date se situait normalement le 15 décembre; la réunion prochaine d'une commission chargée d'étudier l'opportunité d'une révision de la loi de 1975; (p. 4556) : réponse à MM. Pierre Carous et Auguste Amic : la franchise du Gouvernement est entière; réponse à MM. Jean Colin, Fernand Lefort et Pierre Carous : la situation financière des entreprises nationales; la rationalisation des choix budgétaires; l'analyse systématique des interventions économiques; réponse à M. Jean Colin : le prix de l'eau (régie, concession, affermage); la redevance d'assainissement; la contribution exceptionnelle de solidarité à l'égard du monde agricole acquittée par les agriculteurs disposant d'un certain montant de revenus; les conséquences de la sécheresse; réponse à M. Pierre Carous : la taxe professionnelle; le calcul des conséquences des modifications législatives; la concertation indispensable; (p. 4557) : réponse à M. Auguste Amic : la localisation de la taxe professionnelle. Le déficit budgétaire de 1976; les mesures de redressement en Grande-Bretagne annoncées par M. Healey, chancelier de l'échiquier.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4557 et suiv.) :

Avant l'article 1^{er} : amendement n° 18 (article additionnel) de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues : diminution du taux de la T. V. A. payée par les communes; droit à déduction en matière de T. V. A. sur certains produits pour les entreprises commerciales présentant une surface de vente supérieure à 400 mètres carrés par établissement; taux d'amortissement linéaire; rejeté (p. 4557).

Article 1^{er} (application du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée aux produits sanguins d'origine humaine); adopté (p. 4557).

Article 2 (régime fiscal des acquisitions et des rétrocessions réalisées dans les zones d'intervention foncière); adopté (p. 4558).

Après l'article 2 : amendement n° 14 (article additionnel) de M. Jean Colin et plusieurs de ses collègues : possibilité de dégrèvement sur la contribution de solidarité pour les exploitants agricoles se trouvant dans une zone déclarée sinistrée en 1976; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4558 et 4559); amendement n° 13 (article additionnel) de M. Jean Colin et plusieurs de ses collègues : possibilité de délai pour

les exploitants agricoles dont l'exploitation est située dans une zone déclarée sinistrée pour l'année 1976 en matière de contribution de solidarité : irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4559 et 4560); amendement n° 21 (article additionnel) de M. Jean Colin et plusieurs de ses collègues : possibilité de prêt sur deux ans auprès des caisses de crédit agricole dans les cas où la contribution de solidarité des exploitants agricoles dépasse 10 000 francs; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4560 et 4561).

Article 2 bis (régime simplifié d'imposition d'après le bénéfice réel en agriculture); adopté (p. 4561).

Article 2 ter (réforme de la procédure de l'application de la loi) : amendement n° 28 de M. René Monory, rapporteur général : consultation préalable des organisations professionnelles et non plus avis préalable dans le cadre du code général des impôts : adopté (p. 4561); l'article 2 ter ainsi modifié est adopté.

Article 3 (extension de certaines dispositions de la loi de finances pour 1976 relatives au régime fiscal des emprunts émis à l'étranger). — Adopté (p. 4561).

Après l'article 3 : amendement n° 1 (article additionnel) de M. Michel Kauffmann et plusieurs de ses collègues : taxation des sciages élaborés produits en France et importés : adopté (p. 4561 et 4562); un article additionnel est inséré dans le projet de loi après l'article 3.

Article 3 bis (limitation des conséquences de la mise en application de la taxe professionnelle) : amendement n° 5 de M. Yvon Coudé du Foresto : contribution des patentes rétablies pour les exercices 1976 et 1977; perception de la taxe professionnelle suspendue au titre de l'année 1976; retiré (p. 4562 à 4566); amendement n° 36 de M. Jacques Descours Desacres : limites en hausse et en baisse de la variation de la taxe professionnelle par rapport à la patente; retiré (p. 4562 à 4569); amendement n° 6 de M. Yvon Coudé du Foresto : limites aux modifications de la cotisation de taxe professionnelle par rapport à la taxe due au titre de la patente pour 1975; adopté; amendement n° 23 de M. Michel Sordel, soutenu par M. André Picard : cotisation de taxe professionnelle applicable aux coopératives agricoles à leurs unions et aux sociétés d'intérêt collectif agricole; adopté (p. 4569); l'article 3 bis ainsi modifié est adopté.

Article 3 ter (application de la loi de finances rectificative du 29 octobre 1976) : adopté (p. 4569).

Après l'article 3 ter : amendement n° 26 (article additionnel) de M. Geoffroy de Montalembert : résidence principale et signes extérieurs de richesse lorsqu'il est constaté une diminution des ressources du contribuable; retiré (p. 4569 et 4570); amendement n° 34 (article additionnel) de MM. Max Monichon et Joseph Raybaud, soutenu par M. Joseph Raybaud : tranches d'étalement applicables à la taxe d'habitation; suspension en 1977 et décalage d'un an; retiré (p. 4570); amendement n° 35 (article additionnel) de M. Pierre Sallenave soutenu par M. Raymond Brun : déduction du total des revenus soumis à l'impôt des frais engagés pour remplacer une chaudière fonctionnant au gaz propane ou au fuel domestique; retiré (p. 4570 et 4571).

Article 5 (affectation des droits constatés supplémentaires de redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radio-diffusion et de télévision pour 1975) : adopté (p. 4571).

Après l'article 5 : amendement n° 4 (article additionnel) de M. Robert Parenty : prorogation de cinq ans des délais prévus pour les mesures provisoires devant permettre une mise en place progressive de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques; adopté (p. 4571 et 4572); sous-amendement n° 38 de M. Michel Durafour, ministre délégué : délai de deux ans de prorogation des mesures provisoires de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques; adopté; un article additionnel est donc inséré après l'article 5 (p. 4572); amendement n° 2 (article additionnel) de M. Robert Parenty : harmonisation; retiré; amendement n° 10 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué : harmonisation; adopté; un second article additionnel est donc inséré après l'article 5; amendement n° 3 (article additionnel) de M. Robert Parenty : harmonisation; retiré; amendement n° 11 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué : harmonisation; adopté; un troisième article additionnel est donc inséré après l'article 5 (p. 4572); amendement n° 7 (article additionnel) de M. Michel Sordel et plusieurs de ses collègues : prophylaxie en matière de maladies animales; protection contre la brucellose; cheptel concerné; adopté (p. 4572 et 4573); un quatrième article additionnel est inséré après l'article 5; amendement n° 8 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué :

modalités de classement des fonctionnaires et agents de l'Etat promus dans un corps de catégorie A entré en vigueur le 1^{er} janvier 1976 ; adopté (p. 4575) ; un cinquième article additionnel est inséré après l'article 5 ; sous-amendement n° 25 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Maurice Coutrot : date d'effet au 1^{er} juillet 1975 des modalités de classement des fonctionnaires et agents de l'Etat promus dans un corps de catégorie A ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution ; sous-amendement n° 22 de MM. Jean Francou et Pierre Schiélé, soutenu par M. Robert Parenty : date d'effet au 1^{er} juillet 1975 des modalités de classement des fonctionnaires et agents de l'Etat promus dans un corps de catégorie A ; retiré ; amendement n° 9 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué : tendant à permettre l'application de la loi du 31 décembre 1975 ayant créé un nouveau régime de sécurité sociale des artistes, auteurs et créateurs ; adopté (p. 4575 et 4576) ; un sixième article additionnel est inséré après l'article 5 ; amendement n° 12 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué : examen du permis de chasser, droit d'examen ; adopté ; un septième article additionnel est inséré après l'article 5 (p. 4576) ; amendement n° 20 (article additionnel) de M. Léandre Létouart et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Lefort : mesures nécessaires au maintien et à l'augmentation de la production de charbon en France : irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution ; amendement n° 32 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué : attribution d'échelons exceptionnels selon les statuts particuliers ; sous-officiers et officiers marinières de carrière ; adopté (p. 4576 et 4577) ; un huitième article additionnel est inséré après l'article 5 ; amendement n° 37 (article additionnel) de M. Michel Durafour, ministre délégué : modalités d'augmentation en 1977 et des hautes rémunérations ; dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles contraires ; adopté (p. 4577) ; un neuvième article additionnel est inséré après l'article 5.

Article 5 bis (*moratoire dans les communes du département de la Guadeloupe qui ont fait l'objet de mesures d'évacuation*) : adopté (p. 4577).

Article 5 ter (*taxe de caractère local sur les rhums fabriqués dans le département de la Réunion*) : adopté (p. 4577).

Après l'article 5 ter : amendement n° 33 (article additionnel) de M. Georges Marie-Anne et plusieurs de ses collègues : faculté pour le conseil régional dans les D. O. M. d'instituer une surtaxe régionale à la taxe spéciale de consommation sur les produits pétroliers ; adopté (p. 4577 et 4578) ; un article additionnel est inséré après l'article 5 ter.

Article 5 quater (*extension des dispositions relatives au fonds forestier national au département de la Guyane*) : adopté (p. 4578).

Après l'article 5 quater : amendement n° 15 (article additionnel) de M. Bernard Lemarié et Mlle Gabrielle Scellier, soutenu par M. Francis Palmero : remboursement des crédits de taxes déductibles sur le chiffre d'affaires aux fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques ; retiré (p. 4578 et 4579) ; amendement n° 16 (article additionnel) de M. Michel Sordel : organisation du contrôle des produits antiparasitaires à usage agricole ; frais résultant du contrôle ; adopté (p. 4579) ; un article additionnel est inséré après l'article 5 quater ; amendement n° 17 de MM. Robert Parenty et Jean Colin, soutenu par M. Robert Parenty : attribution, liquidation et paiement des aides à la mobilité des travailleurs par l'agence nationale pour l'emploi ; retiré (p. 4580) ; amendement n° 24 (article additionnel) de MM. Jean-Marie Bouloux et Pierre Schiélé, soutenu par M. René Ballayer : traitement sur mémoire ou sur facture, passation de marchés par les maires pour un montant global dans l'année n'excédant pas 30 000 francs ; retiré ; amendement n° 27 (article additionnel) de M. Geoffroy de Montalembert : fonds national de garantie des calamités agricoles ; attribution de sa caution pour les prêts octroyés par les caisses de crédit agricole mutuel aux exploitants agricoles particulièrement atteints par la sécheresse en 1976 et ayant épuisé les possibilités normales de crédit ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4580 et 4581).

Article 6 (*dépenses ordinaires des services civils : ouvertures*) : amendement n° 29 de M. René Monory, rapporteur général : réduction des crédits du secrétaire d'Etat à la culture figurant au titre III de l'état A ; retiré (p. 4582) ; amendement n° 30 de M. René Monory, rapporteur général : réduction des crédits du budget de l'industrie et de la recherche figurant au titre IV de l'état A ; retiré (p. 4583 et 4584) ; amendement n° 31 de M. René Monory, rapporteur général : réduction des crédits du budget des transports, section II, transports terrestres ; retiré ; l'article 6 et l'état A sont adoptés (p. 4585).

Article 7 (*dépenses en capital des services civils : ouvertures*) : l'article 7 et l'état B sont adoptés (p. 4585 et 4586).

Article 8 (*dépenses ordinaires des services militaires : ouvertures*) : adopté (p. 4586).

Article 9 (*dépenses en capital des services militaires : ouvertures*) : adopté (p. 4586).

Article 10 (*ouvertures : budget annexe des postes et télécommunications*) : adopté (p. 4586).

Article 11 (*comptes d'affectation spéciale : opérations définitives, ouverture de crédits supplémentaires*) : adopté (p. 4586).

Scrutin public (n° 37, liste des votants, p. 4596 et 4597).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Fernand Lefort, René Monory, rapporteur général ; Michel Durafour, ministre délégué ; Jean Colin, Geoffroy de Montalembert, Michel Kauffmann, Yvon Coudé du Foresto, Jacques Descours Desacres, René Ballayer, Maurice Schumann, Roger Gaudon, Guy Petit, Auguste Amic, André Picard, Joseph Raybaud, Raymond Brun, Robert Parenty, Michel Sordel, Maurice Coutrot, Georges Repiquet, Georges Marie-Anne, Louis Virapoullé, Francis Palmero, Josy Moynet, Edouard Bonnefous, président de la commission des finances.

Adoption [16 décembre 1976] (p. 4586).

Discussion (commission mixte paritaire) [17 décembre 1976] (p. 4640 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Jacques Descours Desacres, au nom de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour le Sénat ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4640) : intervient à la place de M. Yvon Coudé du Foresto, empêché ; les quatorze articles restant en navette ; les dispositions sur lesquelles la commission mixte paritaire a suivi le Sénat, celles sur lesquelles elle a suivi l'Assemblée nationale ; l'avis des organisations professionnelles ; l'imposition de certaines catégories de sciages ; la taxe professionnelle ; certaines dispositions de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques sont prorogées ; la prophylaxie des animaux contre les maladies contagieuses ; le rappel d'ancienneté de certains fonctionnaires de la catégorie A ; l'assiette des cotisations de la sécurité sociale des artistes ; le droit d'examen du permis de chasser ; la carrière de certains sous-officiers ; le blocage des autres rémunérations ; la taxe sur le carburant dans les départements d'outre-mer ; (p. 4641) : l'organisation du contrôle des produits antiparasitaires à usage agricole.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4641) : le Gouvernement accepte les conclusions de la commission mixte paritaire à l'exception d'un amendement.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4641 et suiv.).

Article 2 ter (p. 4641).

Articles 3 bis A et 3 bis (p. 4641).

Articles 5 bis A à 5 bis I (p. 4641 et 4642).

Article 5 quater A : amendement n° 1 de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat, tendant à supprimer cet article qui prévoit la création d'une surtaxe régionale à la taxe spéciale de consommation sur les produits pétroliers, instituée en faveur des budgets départementaux dans les départements d'outre-mer (p. 4642 et 4643).

Article 5 quinquies A (p. 4643).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Etienne Dailly, Georges Marie-Anne, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget) ; Maurice Schumann.

Scrutin public (n° 39, liste des votants, p. 4652).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4644).

LOIS

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 12, 48.

LOIS DE REGLEMENT

Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1974 présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [12 décembre 1975] (n° 2063); renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan; rapport de M. Maurice Papon [21 avril 1976] (n° 2207). — Discussion [28 avril 1976]. — Adoption [28 avril 1976] (n° 461).

TRANSMISSION AU SÉNAT [4 mai 1976] (n° 278); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; rapport de M. René Monory, rapporteur général [19 mai 1976] (n° 309). — Discussion [25 mai 1976] (p. 1349 et suiv.). — Adoption [25 mai 1976] (n° 142).

PROMULGATION : loi n° 76-481 du 4 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 5 juin 1976).

Discussion [25 mai 1976] (p. 1349 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. René Monory, rapporteur spécial; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget).

a) *Intervention du rapporteur général* : rappel des principales mesures de la loi de finances pour 1974 ainsi que du contenu des deux lois rectificatives pour cette même année; bilan de leur exécution (p. 1349); observations sur l'utilisation des diverses procédures permettant la modification des autorisations budgétaires adoptées par le Parlement (arrêtés d'annulation, développement de la procédure des fonds de concours, virement, transfert, répartition); pour éviter les irrégularités commises par l'administration, il faut mieux apprécier les besoins et contrôles avec plus de rigueur les imputations budgétaires; l'amendement de l'Assemblée nationale tendant à supprimer certains crédits complémentaires (p. 1350).

b) *Intervention du Gouvernement* : la Cour des comptes satisfaite de la gestion des crédits; le Gouvernement poursuit la fonctionnalisation, la simplification et la déconcentration du budget; la parution plus rapide des arrêtés de répartition (p. 1350); la prochaine réduction du budget des charges communes; les fonds de concours, la gestion des autorisations de programme; la réorganisation des circuits comptables; les procédures de transfert, de virement et de report; la déconcentration des dépenses des titres V et VI; la politique budgétaire de lutte contre l'inflation en 1974; l'assainissement de la trésorerie; les collectivités locales n'ont pas eu à souffrir des rigueurs de la politique budgétaire; les difficultés que provoquerait l'adoption de l'amendement de l'Assemblée nationale tendant à supprimer certains crédits complémentaires (p. 1351).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1352 à 1415).

Article 1^{er} (résultats définitifs des lois de finances pour 1974) : l'article 1^{er} est adopté (p. 1353).

Articles 2 à 7 (résultats définitifs du budget général de 1974) : les articles 2 à 7 sont adoptés (p. 1353 à 1396).

Articles 8 et 9 (budgets annexes) : les articles 8 et 9 sont adoptés (p. 1397 à 1403).

Articles 10 à 13 (comptes spéciaux du Trésor) : les articles 10 à 13 sont adoptés (p. 1404 à 1413).

Article 14 (opérations d'emprunts) : l'article 14 est adopté (p. 1414).

Article 15 (dispositions particulières : travaux dans la région parisienne) : l'article 15 est adopté (p. 1414).

Article 16 (dispositions particulières : équipement) : l'article 16 est adopté (p. 1414).

Article 17 (affectation des résultats définitifs de 1974 par transports aux découverts du Trésor) : l'article 17 est adopté (p. 1415).

Scrutin public (n° 60) sur l'ensemble du projet de loi (liste des votants, p. 1429 et 1430).

Adoption [25 mai 1976] (p. 1415).

LOISIRS

Voir VACANCES.

LONGJUMEAU

Voir NUISANCES.

LOYERS

Voir HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (2) : ARTICLE 8.

LOZERE

Voir ENERGIE HYDRAULIQUE.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Voir NUISANCES.

LUXEMBOURG

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS, n° 11.

LYON

Voir CONSEILS MUNICIPAUX.

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTERIEUR).

M

MACHINES-OUTILS

Voir INDUSTRIE MÉCANIQUE

MAGISTRATS

I. — **Projet de loi organique portant modification de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature**, présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [6 mars 1976; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 216); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Charles Cuttoli [14 avril 1976] (n° 247). — Discussion [15 avril 1976] (p. 571 et 572). — Adoption [15 avril 1976] (n° 115).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2205); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [17 juin 1976] (n° 2403).

Discussion [15 avril 1976] (p. 571 et 572).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* : accès à la magistrature sous condition de stage pour les naturalisés (p. 571).

b) *Intervention du Gouvernement* : loi organique nécessaire pour modifier l'ordonnance statutaire (p. 572).

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE. — L'article unique est adopté (p. 572) par scrutin public (n° 44, liste des votants, p. 597 et 598).

Adoption [15 avril 1976] (p. 572).

2. — **Projet de loi organique modifiant l'article 67 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature** présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (n° 232); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. André Bohl [14 avril 1976] (n° 252). — Discussion [22 avril 1976] (p. 653 et 654). — Adoption [22 avril 1976] (n° 123).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [27 avril 1976] (n° 2222); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [18 mai 1976] (n° 2308). — Discussion [20 mai 1976]. — Adoption modifiée [20 mai 1976] (n° 488).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [21 mai 1976] (n° 314); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. André Bohl [2 juin 1976] (n° 337). — Discussion [10 juin 1976] (p. 1733 et 1734). — Adoption [10 juin 1976] (n° 158).

PROMULGATION : loi n° 76-614 du 9 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 10 juillet 1976).

Discussion [22 avril 1976] (p. 653 et 654).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : M. André Bohl, rapporteur; Mmes Simone Veil, ministre de la santé; Hélène Edeline.

a) *Interventions des sénateurs* : (p. 654) : l'extension aux femmes magistrats du congé postnatal ne pouvait être réalisée par une loi ordinaire mais le projet de loi organique en discussion ne précise ni la définition ni les caractéristiques fondamentales de ce congé; le groupe communiste votera le projet.

b) *Intervention du Gouvernement* : le projet ajoute la position de congé postnatal aux quatre positions dans lesquelles l'article 67 de l'ordonnance de 1958 prévoit que les magistrats peuvent être placés, ainsi seront appliquées aux magistrats les mesures qui viennent d'être adoptées en faveur des fonctionnaires de l'Etat.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE. — Amendement n° 1 de M. André Bohl, rapporteur : préciser la position de congé postnatal (harmonisation avec le projet n° 230); retrait (p. 654).

Ont pris part à la discussion : M. André Bohl, rapporteur; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Scrutin public (n° 47, liste des votants, p. 684 et 685).

Adoption [22 avril 1976] (p. 654).

Discussion (deuxième lecture) [10 juin 1976] (p. 1733 et 1734).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : M. André Bohl, rapporteur, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Intervention du rapporteur* : une nouvelle position administrative; le congé postnatal; aménagement formel apporté par l'Assemblée nationale (p. 1733).

b) *Intervention du Gouvernement* : la limite d'âge pour l'accès par voie de concours à la magistrature; l'apport de l'Assemblée nationale (p. 1734).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1734).

Article 2 : l'article 2 est adopté (p. 1734).

Scrutin public (n° 76, liste des votants, p. 1763 et 1764).

Adoption [10 juin 1976] (p. 1734).

3. — **Projet de loi organique modifiant l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature** présenté par M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [26 octobre 1976] (n° 38); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Edgar Tailhades [9 décembre 1976] (n° 30). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4500 et 4501). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 38).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [15 décembre 1976] (n° 2705); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [17 décembre 1976] (n° 2718). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 623).

PROMULGATION : loi n° 77-50 du 20 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 21 janvier 1977).

DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL [12 janvier 1977] (J. O., Lois et décrets du 13 janvier 1977).

Discussion [15 décembre 1976] (p. 4500 et 4501)

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Edgar Tailhades, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4500) : l'organisation judiciaire de la région parisienne : la création de deux nouveaux postes hors hiérarchie (premier président adjoint et procureur général adjoint à la cour d'appel de Paris); la suppression du classement hors hiérarchie des présidents de chambre et des avocats généraux de la cour d'appel de Versailles; le placement hors hiérarchie des présidents et procureurs de la République des tribunaux de grande instance de Marseille, Lyon, Lille et Versailles.

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 4500) : l'achèvement de la réforme judiciaire de la région parisienne. La réorganisation de la juridiction d'appel; la création de la cour d'appel de Versailles par la loi du 20 décembre 1975; le statut exceptionnel conféré à la cour d'appel de Paris (le rattachement à sa juridiction de Nanterre, Créteil et Bobigny); en revanche, la cour de Versailles sera un cour d'appel ordinaire; (p. 4501) : le maintien en vigueur des modifications apportées au statut de la

magistrature par la loi organique du 5 février 1976 (classement hors hiérarchie de magistrats de la cour d'appel de Versailles); l'amélioration de la situation des présidents et des procureurs de la République des principaux tribunaux de grande instance.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4501).

Article unique (nouvel article 3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : magistrats placés hors hiérarchie) : amendement n° 1 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat : maintien du classement hors hiérarchie des présidents de chambre et des avocats généraux de la cour d'appel de Versailles; adopté (p. 4501); l'article unique ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion : MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Edgar Tailhades, rapporteur.

Scrutin public (n° 32, liste des votants, p. 4523).

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4501).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

MAGISTRATS (MUTATIONS)

QUESTION ORALE, n° 1803.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 224.

MAGISTRATS (Mutations)

Voir QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 224.

MAIRES

Proposition de loi relative à l'indemnité des maires et adjoints et à la création d'une caisse nationale de retraite des élus locaux présenté par M. Jacques Carat, sénateur, et plusieurs de ses collègues [16 juin 1975] (n° 391); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; reprise le 2 octobre 1976, conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement du Sénat [2 octobre 1976] (p. 2591).

Voir aussi ELECTIONS.

PUBLICITÉ.

QUESTION ORALE, n° 1881.

MAISONS DE LA CULTURE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS). — CULTURE.

MAISONS DES JEUNES

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

MALADIES PROFESSIONNELLES

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ

MALAISIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (2) (3).

MANIFESTATIONS

Voir VITICULTURE.

MANUELS SCOLAIRES

Voir aussi PRESTATIONS FAMILIALES.

MARCHANDS AMBULANTS ET FORAINS

Projet de loi modifiant la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [26 octobre 1976] (n° 40); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Schiélé [3 décembre 1976] (n° 107). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4517 et 4518). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 45).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 décembre 1976] (n° 2707); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Discussion [15 décembre 1976] (p. 4517 et 4518).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4517) : la loi du 3 janvier 1969 ; la libéralisation de la réglementation applicable aux gens du voyage ; la distinction entre les nationaux français et les étrangers résidant en France ; la directive du conseil des ministres de la Communauté européenne du 16 juin 1975 ; le projet a pour mission d'appliquer cette directive.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4517) : la suppression des discriminations, au profit des citoyens du Marché commun, en ce qui concerne les nomades et les activités ambulantes.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4517 et 4518).

Article 1^{er} (*justification de résidence du déclarant ni Français ni ressortissant d'un des Etats de la Communauté économique européenne*) : adopté (p. 4517).

Article 2 (*livret spécial de circulation*) : adopté (p. 4518).

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4518).

MARCHE COMMUN

Voir COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

MARCHES (Bâtiments)

Voir QUESTIONS ORALES, n^{os} 1824, 1826.

SITES (PROTECTION DES)

MARCHES ADMINISTRATIFS

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE

QUESTION ORALE, n^o 1728.

MARCHES AGRICOLES

Voir COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n^o 218.

VITICULTURE

MARCHES HYPOTHECAIRES

Voir CRÉANCES

MARCHES PUBLICS

Voir MARCHÉS ADMINISTRATIFS

MARINE NATIONALE

I. — **Proposition de loi tendant à compléter la loi n^o 71-424 du 10 juin 1971 portant code du service national et à permettre à certains volontaires de prolonger dans la marine la durée de leur service militaire**, présentée par M. Michel de Bennetot, député [11 avril 1975] (n^o 1544) ; renvoi à la commission de la défense nationale et des forces armées ; rapport de M. Roger Chinaud [29 mai 1975] (n^o 1686). — Discussion [17 décembre 1975]. — Adoption [17 décembre 1975] (n^o 421).

TRANSMISSION AU SÉNAT [18 décembre 1975] (n^o 167) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Lucien Gautier [15 avril 1976] (n^o 254). — Discussion [22 avril 1976] (p. 603 et suiv.). — Adoption modifiée [22 avril 1976] (n^o 20).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [22 avril 1976] (n^o 2214) ; renvoi à la commission de la défense nationale et des forces armées ; rapport de M. Roger Chinaud [29 avril 1976] (n^o 2236). — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n^o 464).

PROMULGATION : loi n^o 76-399 du 10 mai 1976 (J.O., Lois et décrets du 11 mai 1976).

Discussion [22 avril 1976] (p. 603 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Lucien Gautier, rapporteur ; Yvon Bourges, ministre de la défense.

a) *Intervention du rapporteur* : le texte est favorable aux jeunes et à la marine elle-même ; toutes les demandes ne pourront être satisfaites ; comparaisons internationales (p. 603).

b) *Intervention du Gouvernement* : le projet introduit une plus grande souplesse dans la marine nationale.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 604 et 605).

Article unique (*introduction d'un titre IV bis au code du service national, intitulé « volontariat »*) : amendement rédactionnel n^o 1 de M. Lucien Gautier, rapporteur ; adopté (p. 604) ; l'article ainsi modifié est adopté.

Articles additionnel : amendement (article additionnel) n^o 2 de M. Lucien Gautier, rapporteur : bénéfice de la loi aux jeunes gens qui se trouvent déjà sous les drapeaux ; adopté (p. 604) ; amendement (article additionnel) n^o 3 de M. Lucien Gautier, rapporteur : compte rendu annuel du Gouvernement au Parlement sur les conditions d'exécution de la loi ; adopté (p. 605) ; amendement (article additionnel) n^o 4 de M. Lucien Gautier, rapporteur : financement de ces mesures ; retiré ; amendement n^o 5 de M. Yvon Bourges, ministre de la défense : suppression du deuxième alinéa de l'article unique [financement par le budget des charges communes] ; devenu sans objet.

Ont pris part à la discussion : MM. Yvon Bourges, ministre de la défense ; Lucien Gautier, rapporteur.

Adoption [22 avril 1976] (p. 605).

2. — **Projet de loi portant dérogations en ce qui concerne certains marins des départements d'outre-mer et du territoire d'outre-mer de la Polynésie française à diverses dispositions du code des pensions de retraite des marins et du décret-loi du 17 juin 1938** [2 octobre 1976] (n^o 1) ; renvoi à la commission des affaires sociales ; rapport de M. Georges Marie-Anne [14 octobre 1976] (n^o 13). — Discussion [19 octobre 1976] (p. 2779 et suiv.). — Adoption [19 octobre 1976] (n^o 5).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 octobre 1976] (n^o 2554) ; renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; rapport de M. Raymond Guilloid [15 décembre 1976] (n^o 2694).

Discussion [19 octobre 1976] (p. 2779 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Georges Marie-Anne, rapporteur ; Marcel Gargar, Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (transports).

a) *Intervention des sénateurs* : la navigation maritime (p. 2779) ; une protection sociale particulière (p. 2780) ; réduction du taux de cotisation et réduction corrélative des pensions et allocations (p. 2780) ; prestations maintenues pour les marins justifiant d'un temps minimum de navigation (p. 2780) ; adaptation de la législation métropolitaine aux marins pêcheurs d'outre-mer (p. 2780) ; l'imprécision de l'article 1^{er} du projet de loi (p. 2780) ; les critiques du quotidien communiste « Témoin » de la Réunion (p. 2780) ; le fonctionnement de l'E.N.I.M., établissement national des invalides de la marine (p. 2780) ; le voyage du Président de la République à la Réunion explique la hâte du Gouvernement à faire voter ce projet de loi (p. 2781) ; les revendications des organisations syndicales de la Guadeloupe et de la Martinique et la grève du 21 octobre 1976 (p. 2781).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2781) : le régime spécial de sécurité sociale des marins retient des salaires forfaitaires fixés par voie réglementaire comme salaire d'assiette des cotisations à encaisser ; or le montant des salaires forfaitaires est souvent supérieur au revenu tiré par les marins de leur activité ; la mise au point d'un système de réduction du taux des cotisations (préférée à la localisation des niveaux de salaires forfaitaires) ; le maintien des avantages sociaux essentiels (prestations en nature) ; le caractère facultatif de la réduction des cotisations et des prestations.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2781 et suiv.).

Article 1^{er} (*réduction des contributions et cotisations*) : amendement n^o 2 de M. Marcel Gargar et plusieurs de ses collègues : la réduction des cotisations n'entraîne pas de réduction des droits sociaux ; augmentation de la cotisation patronale pour les armateurs employant plus de cent salariés (p. 2781) ; rejeté (p. 2782) ; l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (*réduction de pensions en cas de services inférieurs à la durée minimale de service*) : amendement n^o 3 de M. Marcel Gargar : durée minimale des services ouvrant droit à la retraite fixée à dix années ; irrecevable aux termes de l'article 34 de la Constitution (p. 2782) ; l'article 2 est adopté.

Article 3 (*loi applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon*) : l'article 3 est adopté (p. 2783).

Après l'article 3 : amendement n^o 1 (article additionnel) de M. Louis Virapoullé, soutenu par M. François Duval : libérer les marins pêcheurs de leur obligation d'acquiescer les cotisations maladie et vieillesse depuis le 1^{er} janvier 1976 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2783).

Article 4 (décret d'application) : l'article 4 est adopté (p. 2783).
Ont pris part à la discussion des articles : MM. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (transports); François Duval, Marcel Gargar, Georges Marie-Anne, rapporteur, Pierre Prost, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Adoption [19 octobre 1976] (p. 2783).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).
 NAVIGATION MARITIME.

QUESTION ORALE, n° 1748.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (46).

MARINE NATIONALE

Voir ARMES NUCLÉAIRES

LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

MARINS-PECHEURS

Voir POLLUTION (MER).

MAROC

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (13) 18).

MARSEILLE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (EQUIPEMENT ET PORTS).
 — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

MASSEURS

Voir QUESTION ORALE, n° 1735.

MATERIEL AGRICOLE

Voir ELECTRIFICATION

MATIERES PREMIERES

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.

MAYOTTE

Projet de loi relatif à l'organisation de Mayotte présenté par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [7 décembre 1976] (n° 2667); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [9 décembre 1976] (n° 2681). — Discussion [14 décembre 1976]. — Adoption [14 décembre 1976] (n° 594).

TRANSMISSION AU SÉNAT [14 décembre 1976] (n° 156); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Baudouin de Hauteclocque [15 décembre 1976] (n° 164). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4655 et suiv.). — Adoption modifiée [18 décembre 1976] (n° 63).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [18 décembre 1976] (n° 2723); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [20 décembre 1976] (n° 2731). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 626).

PROMULGATION : loi n° 76-1212 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 28 décembre 1976).

Discussion [18 décembre 1976] (p. 4655 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus :* MM. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer; Marcel Gargar, Jacques Eberhard, Henri Caillaud, Gilbert Belin.

a) *Interventions des sénateurs :* l'histoire de la séparation de Mayotte du reste de l'archipel (p. 4655, 4656, 4657); Mayotte et les communautés européennes (p. 4656); les problèmes économiques (p. 4656); la solution de la départementalisation (p. 4656, 4660); la politique internationale (p. 4656, 4658); l'accession à l'indépendance (p. 4656, 4658, 4659); le projet de statut (p. 4657, 4658, 4660, 4661); l'opposition communiste à la partition de l'archipel des Comores (p. 4658, 4659); les recommandations de

l'O. N. U. et de l'O. U. A. (p. 4658); l'influence déclinante de la France dans l'Océan indien (p. 4658); l'attitude paternaliste du Gouvernement français (p. 4661).

b) *Intervention du Gouvernement :* (p. 4657, 4658); l'appartenance de Mayotte à la République n'est pas remise en cause par le Sénat; l'objet de ce projet est de prévoir l'organisation administrative de l'île; le statut de département d'outre-mer n'est pas pour le moment le mieux adapté; l'article 72 de la Constitution offre la possibilité de créer par la loi des collectivités; le statut de collectivité est sans doute le mieux adapté à l'île de Mayotte; le débat sur l'organisation administrative de l'île doit se dérouler sans passions car l'appartenance de Mayotte à la France n'est plus en cause; les réactions de l'opinion étrangère; (p. 4661); le texte présenté autorise toutes les adaptations; explique les raisons de son opposition à l'amendement de la commission; l'éventuelle consultation des Mahorais dans trois ans n'équivaudrait pas à un référendum; il est dangereux de conférer le droit de légiférer à une collectivité de la République; demande un vote bloqué pour éviter la discussion de l'amendement; (p. 4662); la nécessité d'un statut simple et évolutif pour l'île de Mayotte.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4662 et suiv.).

Articles 1^{er} et 4 : réservés (p. 4662).

Article 2 (Mayotte représentée au Parlement dans les conditions fixées par une loi organique) : adopté (p. 4662).

Article 3 (fixation par décret du chef-lieu de Mayotte) : adopté (p. 4662).

Article 5 (conseil général et représentant du Gouvernement) : amendement rédactionnel n° 5 de M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; adopté (p. 4662); l'article 5, ainsi modifié, est adopté.

Article 6 (régime administratif et financier) : adopté (p. 4662).

Article 7 (ordonnances d'adaptation des textes législatifs) : adopté (p. 4662).

Article 8 (communes et cantons) : adopté (p. 4662).

Article 9 (interventions des services, des établissements publics, des entreprises publiques et des fonds d'investissement et de développement de l'Etat) : adopté (p. 4662).

Article 10 (lois nouvelles applicables sur mention expresse) : adopté (p. 4662).

Article 11 (constitution initiale du conseil général) : adopté (p. 4662).

Article 12 (administration jusqu'à l'élection du conseil général) : adopté (p. 4662).

Article 13 (répartition par décret des immeubles faisant partie du domaine public et du domaine privé territoriaux) : adopté (p. 4662).

Article 14 (fixation par décret des conditions d'intégration des fonctionnaires et agents territoriaux de nationalité française) : adopté (p. 4663).

Article 15 (abrogation des dispositions contraires) : adopté (p. 4663).

Article 1^{er} [précédemment réservé] (Mayotte, collectivité territoriale de la République française) : amendement n° 1 de M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; porter de trois à cinq ans le délai au terme duquel la population de Mayotte peut être consultée, à la demande du conseil général, en vue d'un changement éventuel du statut de l'île (p. 4663); amendement n° 2 de M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; l'adoption éventuelle d'un nouveau statut pour l'île ne remettrait pas en cause son appartenance à la République française; amendement n° 3 de M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; transformation d'office de Mayotte en D. O. M. si ses habitants en expriment le désir dans la consultation prévue par cet article (p. 4663, 4664); vote unique demandé par le Gouvernement (p. 4663).

Article 4 (désignation du représentant du Gouvernement) : amendement n° 4 de M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur; désignation d'un représentant du Gouvernement à Mayotte ayant rang et titre de préfet (p. 4665); vote unique demandé par le Gouvernement.

Vote unique sur l'ensemble du texte dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale modifiée par l'amendement n° 5 à l'article 5 (p. 4665).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4665).

Voir aussi DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

DÉPUTÉS.

ELECTIONS.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

SÉNATEURS.

MEDAILLES

Voir DÉCORATIONS
MONNAIES ET MÉDAILLES.

MEDECINE

Voir LOI DE FINANCES : QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).
MÉDECINE DU TRAVAIL.
MÉDECINE PRÉVENTIVE.
MÉDECINE SCOLAIRE.

MEDECINE DU TRAVAIL

Voir TRAVAIL (CONDITIONS DU).

MEDECINE PREVENTIVE

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SANTÉ.
QUESTION ORALE, n° 1859.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 23.
TRAVAIL (CONDITIONS DU).

MEDECINE SCOLAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — SANTÉ.

MEDECINE VETERINAIRE

Proposition de loi tendant à interdire l'usage des œstrogènes en médecine vétérinaire présentée par M. Charles Ceyrac, député [19 décembre 1974] (n° 1447); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Charles Ceyrac [21 novembre 1975] (n° 2000). — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n° 469).

TRANSMISSION AU SÉNAT [4 mai 1976] (n° 276); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Lucien Grand [4 novembre 1976] (n° 49). — Discussion [17 novembre 1976] (p. 3238 et suiv.). — Adoption [17 novembre 1976] (n° 25).

PROMULGATION : loi n° 76-1067 du 27 novembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 28 novembre 1976).

Discussion [17 novembre 1976] (p. 3238 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Lucien Grand, rapporteur; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3238) : l'équilibre entre la prévention des risques sanitaires et le respect des intérêts professionnels; les rapports entre le texte en discussion et la loi de 1975 sur la pharmacie vétérinaire; la parution retardée des décrets d'application de cette loi; trop de produits sont administrés sans garantie ni contrôle valables; les pouvoirs des substances œstrogènes : action thérapeutique, pouvoirs anabolisants, régulation des naissances; les œstrogènes naturels et artificiels; garantir le consommateur contre les effets mal connus de la rémanence de ces substances; la dérogation autorisée en 1969 à l'interdiction édictée en 1965; l'autorisation des traitements thérapeutiques à base d'œstrogènes (artificiels ou naturels); l'absence de mesures prévoyant une surveillance systématique et la faiblesse des moyens de contrôle (p. 3239) : l'utilisation de préparations injectables comportant des œstrogènes liquides (plus dangereux); la nécessité d'une action énergique et immédiate des pouvoirs publics en faveur d'un assainissement de la situation; être d'une égale sévérité à l'égard des animaux ou produits animaux en provenance des pays étrangers.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3239) : l'action du ministère de l'agriculture en faveur de la qualité de la promotion et de la salubrité des denrées d'origine animale : 1° la recherche d'une meilleure efficacité des services de contrôle du ministère (création d'une direction de la qualité); 2° la mise en place d'un support scientifique de haut niveau (unités de recherches vétérinaires et de contrôle rattachées à des laboratoires existants, création du centre d'études et de recherche pour l'alimentation collective); 3° la mise en œuvre de la loi du 29 mai 1975 sur la pharmacie vétérinaire (décret fixant les conditions d'autorisation pour la mise sur le marché des médicaments vétérinaires fabriqués industriellement); la garantie des consommateurs, notamment en ce qui concerne la viande de veau.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3240 et suiv.).

Article 1^{er} (*interdiction d'administrer des substances à action œstrogène aux animaux dont la chair est destinée à la consommation humaine*) : amendement n° 1 de M. Lucien Grand, rapporteur : autoriser les œstrogènes naturels; rejeté (p. 3240, 3241); l'article 1^{er} est adopté (p. 3241).

Article 2 (*fixation pour les produits animaux ou d'origine animale, des teneurs maximales en substances à action œstrogène*) : l'article 2 est adopté (p. 3241).

Article 3 (*retrait de la consommation humaine des produits non conformes*) : l'article 3 est adopté (p. 3241).

Article 4 (*sanctions*).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Octave Bajoux, Lucien Grand, rapporteur; Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Explication de vote : M. Michel Moreigne (vote favorable du groupe socialiste).

Adoption [17 novembre 1976] (p. 3242).

MEDECINS

Projet de loi modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice des professions médicales présenté par Mme Simone Veil, ministre de la santé [3 novembre 1971] (n° 2602); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Jacques Delhalle [24 novembre 1976] (n° 2637). — Discussion [2 décembre 1976]. — Adoption [2 décembre 1976] (n° 580).

TRANSMISSION AU SÉNAT [3 décembre 1976] (n° 110); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Noël Berrier [8 décembre 1976] (n° 123). — Discussion [14 décembre 1976] (p. 4464 et suiv.). — Adoption modifiée [14 décembre 1976] (n° 33).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [15 décembre 1976] (n° 2692); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Jacques Delhalle [16 décembre 1976] (n° 2698). — Discussion [18 décembre 1976]. — Adoption [18 décembre 1976] (n° 616).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Noël Berrier, rapporteur pour le Sénat [16 décembre 1976] (n° 171). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4697 et suiv.). — Adoption [18 décembre 1976] (n° 70).

PROMULGATION : loi n° 76-1288 du 31 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} janvier 1977).

Discussion [14 décembre 1976] (p. 4464 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : M. Noël Berrier, rapporteur; Mme Simone Veil, ministre de la santé; MM. Jacques Henriet, Jean Mézard.

a) *Intervention des sénateurs* : les méthodes de travail imposées au Parlement (p. 4464); les deux directives communautaires notifiées en 1975 aux Etats membres de la Communauté européenne et leur traduction en droit interne (p. 4464, 4465, 4466, 4468, 4469); la liberté d'établissement des médecins dans le droit communautaire (p. 4464, 4465, 4468, 4469); les sociétés de médecins (p. 4465); les diplômes et la formation médicale sur le plan européen (p. 4465, 4466, 4469); les sanctions professionnelles et pénales (p. 4465, 4469); l'harmonisation des codes de déontologie (p. 4465); les dispositions du projet de loi (p. 4466); les conditions de nationalité (p. 4466); la liberté de prestations de services (p. 4466); la politique médicale commune (p. 4466); la démographie médicale (p. 4466, 4469); la nécessité d'un diplôme européen (p. 4469); les anciens internes des hôpitaux (p. 4469); l'ordre des médecins (p. 4469); le dépistage des troubles psychiatriques frappant les médecins (p. 4469).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4467) : les aménagements à apporter aux directives communautaires. Des discordances ne doivent pas se créer au niveau de l'interprétation et de l'application des directives; la liberté d'établissement et de circulation; les modifications intervenues depuis la mise en application du traité de Rome; les travaux préparatoires; les conditions d'exercice médical en vigueur en France ne sont pas modifiées; l'organisation de la profession médicale; l'incidence des dispositions du projet sur la démographie médicale française; le flux migratoire devrait être de faible ampleur; le niveau de compétence indispensable; l'harmonisation des formations n'a pu être réalisée; le « comité consultatif pour

la formation des médecins » ; les règles de moralité professionnelle ; (p. 4468) : la notion de prestations de services ; les délais dans lesquels seront pris les textes d'application ; les commissions présidées par MM. Fougère et Ordonneau ; l'association du Parlement et de la profession médicale aux observations sur les premiers effets de la présente loi ; (p. 4469) : réponse à M. Jean Mézard : les troubles mentaux risquant d'affecter les médecins et les moyens par lesquels ils sont dépistés ; l'application de ces dispositions aux médecins européens.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4470 et suiv.).

Article 1^{er} (modification de l'article L. 356 du code de la santé publique ; exercice de la profession médicale) : adopté (p. 4470).

Article 2 (article L. 356-1 nouveau du code de la santé publique : liberté de prestations de services ; article L. 356-2 nouveau du code de la santé publique : diplômes) : amendement n° 1 de M. Noël Berrier, rapporteur : délai maximum pour la déclaration des actes exécutés en France ; adopté (p. 4470) ; amendements rédactionnels n°s 2, 3 et 4 de M. Noël Berrier, rapporteur ; adoptés (p. 4470 et 4471) ; amendement n° 5 de M. Noël Berrier, rapporteur : le médecin prestataire de soins est tenu de respecter les règles professionnelles en vigueur dans l'Etat où il effectue sa prestation ; adopté (p. 4471) ; amendement n° 11 de M. Jacques Henriot : adhésion des médecins ayant des titres européens par équivalence avec leur diplôme d'origine ; retiré ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (harmonisation de l'article L. 357 du code de la santé publique) : adopté (p. 4471).

Article 4 (harmonisation de l'article L. 367 du code de la santé publique) : adopté (p. 4471).

Article 4 bis (article L. 367-1 nouveau : lieu d'obtention du diplôme) : adopté (p. 4471).

Article 5 (modification de l'article L. 372 du code de la santé publique : exercice illégal de la médecine) : adopté (p. 4471).

Article 6 (harmonisation de l'article L. 373 du code de la santé publique) : adopté (p. 4471).

Article 7 (harmonisation de l'article L. 374 du code de la santé publique) : adopté (p. 4472).

Article 8 (harmonisation de l'article L. 378 du code de la santé publique) : adopté (p. 4472).

Article 9 (modification de l'article L. 412 du code de la santé publique : non-inscription du médecin étranger au tableau de l'ordre des médecins) : adopté (p. 4472).

Article 10 (modification de l'article L. 414 du code de la santé publique : droits et obligations du conseil départemental de l'ordre en matière d'inscription au tableau) : amendement de coordination n° 6 de M. Noël Berrier, rapporteur ; adopté (p. 4472) ; amendement n° 9 de M. Noël Berrier, rapporteur : suppression des dispositions prévoyant la preuve devant le conseil départemental de l'ordre d'une connaissance minimale de la langue française ; adopté ; amendement n° 10 de M. Noël Berrier, rapporteur : attestation d'honorabilité préalable à la demande d'inscription au tableau de l'ordre ; retiré (p. 4472 et 4473) ; l'article 10 ainsi modifié est adopté (p. 4473).

Article 11 (harmonisation de l'article L. 415 du code de la santé publique) : adopté (p. 4473).

Article 12 (modification de l'article 596 du code de la santé publique : justification d'expérience pour le pharmacien responsable d'un établissement de préparation) : adopté (p. 4473).

Après l'article 12 : amendement n° 8 (article additionnel) de M. Noël Berrier, rapporteur : dépôt par le Gouvernement, tous les deux ans, d'un rapport retraçant les flux migratoires de médecins ; le volume des prestations de services ; les conditions d'application de la présente loi ; adopté (p. 4473) ; un article additionnel est ainsi inséré à la fin du projet de loi.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Noël Berrier, rapporteur ; Jacques Henriot, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Adoption [14 décembre 1976] (p. 4473).

Discussion (commission mixte paritaire) [18 décembre 1976] (p. 4697 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : M. Noël Berrier, rapporteur pour le Sénat, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4697) : le problème de la connaissance de la langue française ; (p. 4698) : les deux amendements du Gouvernement modifiant profondément le

contenu du dispositif retenu par la commission mixte en ce qui concerne la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française ; les craintes du Sénat en ce qui concerne une éventuelle discrimination contraire aux directives européennes à l'égard des médecins des autres Etats de la Communauté (manière dont se matérialise la preuve de la connaissance de la langue), critères selon lesquels le médecin inspecteur régional apprécie si cette connaissance est suffisante, pouvoir du conseil de l'ordre ; (p. 4699) : le Gouvernement sera probablement contraint de déposer sur le bureau des Assemblées un nouveau projet de loi modifiant des dispositions imparfaitement étudiées.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4697) : le problème de la connaissance du français de la part des médecins des autres Etats de la Communauté, amenés à exercer leur activité médicale en France ; (p. 4698) : la procédure de preuve de la connaissance du français lors de l'inscription au tableau de l'ordre ; dans le cas où il y aurait un doute, le médecin inspecteur départemental de la santé sera amené à vérifier la connaissance de la langue française du médecin étranger ; (p. 4698) : réponse à M. Noël Berrier : la manière dont se matérialise la preuve de la connaissance de la langue, les critères selon lesquels le médecin inspecteur départemental et le médecin inspecteur régional apprécient si cette connaissance est suffisante ; les pouvoirs du conseil de l'ordre ; la souplesse du système retenu.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4699 et 4700).

Article 2 (p. 4699).

Article 10 (p. 4699) : amendement n° 1 de Mme Simone Veil, ministre de la santé (article L. 413 du code de la santé publique) : lorsque la preuve de la connaissance de la langue française ne résulte pas du dossier accompagnant la demande de prescription, la vérification est faite par le médecin inspecteur départemental de la santé ; une nouvelle vérification peut être faite par le médecin inspecteur régional de la santé (p. 4700) ; amendement n° 2 de Mme Simone Veil ; suppression de l'alinéa prévoyant la preuve par l'intéressé devant le médecin inspecteur départemental de la santé d'une connaissance suffisante de la langue française.

Ont pris part à la discussion : M. Noël Berrier, rapporteur ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Vote unique sur l'ensemble du texte modifié par les deux amendements du Gouvernement.

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4700).

Voir aussi EXAMENS ET CONCOURS.

LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SANTÉ. — DÉFENSE

TRAITÉS ET CONVENTIONS (12)

MEDIATEUR

Proposition de loi tendant à compléter la loi n° 73-6 du 3 janvier 1973 instituant un médiateur, présenté par M. Pierre Schiélé, sénateur [20 décembre 1973] (n° 118) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; proposition reprise par son auteur le 24 avril 1975 (p. 639) ; en application du troisième alinéa de l'article 28 du règlement du Sénat ; rapport de M. Pierre Schiélé [6 mai 1975] (n° 281). — Discussion [2 octobre 1975] (p. 2728 et suiv.). — Adoption [2 octobre 1975] (n° 1).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [3 octobre 1975] (n° 1892) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Claude Gerbet [6 mai 1976] (n° 2273). — Discussion [2 décembre 1976]. — Adoption modifiée [2 décembre 1976] (n° 578).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [3 décembre 1976] (n° 105) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Pierre Schiélé [8 décembre 1976] (n° 119). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4507 et suiv.). — Adoption modifiée [15 décembre 1976] (n° 40).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [16 décembre 1976] (n° 2701) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Claude Gerbet [17 décembre 1976] (n° 2715). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption [17 décembre 1976] (n° 614).

PROMULGATION : loi n° 76-1211 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 28 décembre 1976).

Discussion (deuxième lecture) [15 décembre 1976] (p. 4507 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4507) : les pouvoirs du médiateur étaient insuffisants aux termes de la loi du 3 janvier 1973 ; (p. 4508) : les modifications apportées au texte par l'Assemblée nationale ; l'autorisation des ministres pour les fonctionnaires ayant reçu des convocations du médiateur.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4508) : les dispositions nouvelles d'origine parlementaire.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4508 et suiv.).

Article 1^{er} : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4508).

Articles 3 et 4 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4508).

Article 5 : amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé, rapporteur : les ministres sont tenus d'enjoindre aux fonctionnaires de répondre aux questions et aux convocations du médiateur (p. 4508) ; adopté (p. 4509) ; l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion : MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois ; Pierre Schiélé, rapporteur.

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4509).

Dépôt du rapport annuel d'activité [11 mai 1976] (p. 924).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — DÉFENSE. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

MEDICAMENTS

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHES. — ANCIENS COMBATTANTS. — TRAVAIL ET SANTÉ. PHARMACIE.

MENSUALISATION (Salaires)

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

MER

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — DÉFENSE
POLLUTION
TRAITÉS ET CONVENTIONS (24) (25) (26) (27) (46).

MER (Droit de la)

I. — **Projet de loi modifiant la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 relative à l'exploration du plateau continental et à l'exploitation de ses ressources naturelles**, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre [11 décembre 1975] (n° 131) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan ; pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [25 mai 1976] ; rapport de M. Jean-François Pintat [22 avril 1976] (n° 259) ; avis de M. Jacques Descours Desacres [9 juin 1976] (n° 343). — Discussion [10 juin 1976] (p. 1741 et suiv.). — Adoption [10 juin 1976] (n° 160).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [11 juin 1976] (n° 2385) ; renvoi à la commission de la production et des échanges ; rapport de M. André Billieux [23 novembre 1976] (n° 2635).

Discussion [10 juin 1976] (p. 1741 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean-François Pintat, rapporteur ; Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis ; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

a) *Interventions des sénateurs* : la convention sur le plateau continental signée à Genève et ratifiée par la France en 1965 (p. 1741) ; la convention de Londres de 1973 (p. 1742) ; le traité de Rome et le code minier ; la lutte contre la pollution de la mer ; les recherches pétrolières off shore ; les dispositifs de sécurité ; les dispositions techniques et financières du présent projet ; les modifications souhaitables ; la répartition du produit des redevances (p. 1743) ; la part des collectivités locales ; les amendements proposés par la commission des finances ; la participation à la redevance d'Etat des collectivités riveraines de gisements exploités dans les estuaires (p. 1744).

b) *Interventions du Gouvernement* : l'harmonisation de la législation nationale et des conventions internationales (p. 1743) ;

l'action du Gouvernement contre la pollution de la mer ; le traité de Rome ; les nouvelles dispositions du code minier ; l'harmonisation des dispositions du plateau continental et terrestre ; les textes en cours d'examen par le Parlement en ce domaine ; la redevance minière concernant les hydrocarbures.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1744 et suiv.).

Article 1^{er} (modification alinéa 2, article 2, de la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 : harmonisation avec le traité de Rome, liberté d'établissement) : amendement rédactionnel n° 2 de M. Jean-François Pintat, rapporteur ; adopté (p. 1744) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (modification article 6 de la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 : régime des travaux d'exploration et d'exploitation) : l'article 2 est adopté (p. 1744).

Article 3 (modification article 7 de la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 : harmonisation avec le traité de Rome, transport maritime) : l'article 3 est adopté (p. 1745).

Après l'article 3 : amendement n° 1 (article additionnel) de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche : redevance minière des hydrocarbures (p. 1745) ; adopté (p. 1748) ; sous-amendement n° 9 de M. Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis : prélèvement sur la redevance sur les hydrocarbures au profit des collectivités locales ; retiré (p. 1745, 1746) ; sous-amendement n° 14 de M. Jean-François Pintat, rapporteur : prélèvement minimum sur la redevance sur les hydrocarbures au profit des collectivités locales ; adopté (p. 1746) ; sous-amendement n° 10 de M. Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis : répartition du prélèvement par les départements ; adopté (p. 1747) ; sous-amendement n° 13 de M. Albert Pen : la redevance sur les hydrocarbures serait versée intégralement aux D. O. M. et T. O. M. ; retiré ; sous-amendement n° 12 de M. Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis : répartition des redevances sur les substances minérales autres que les hydrocarbures ; adopté (p. 1748) ; un article additionnel ainsi rédigé est inséré dans le projet de loi.

Article 4 (article 28 de la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 : pollution des eaux de la mer) : deux amendements rédactionnels n° 3 et 4 de M. Jean-François Pintat, rapporteur ; adoptés (p. 1748) ; amendement n° 5 de M. Jean-François Pintat, rapporteur : champ d'application des dispositions de la loi réprimant la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures ; adopté ; deux amendements rédactionnels n° 6 et 7 de M. Jean-François Pintat, rapporteur, adoptés (p. 1749) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (articles 33-1 et 33-2 nouveaux de la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 : procès-verbaux, poursuites) : l'article 6 est adopté (p. 1749).

Article 7 (application aux collectivités territoriales d'outre-mer) : l'article 7 est adopté (p. 1749).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan ; Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis ; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; Albert Pen, Jean-François Pintat, rapporteur.

Adoption [10 juin 1976] (p. 1749).

2. — **Projet de loi relatif à la zone économique au large des côtes du territoire de la République** présenté par M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [22 juin 1976] (n° 2410) ; renvoi à la commission de la production et des échanges ; pour avis à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Marc Bécam [30 juin 1976] (n° 2443) ; avis de M. Jean Chamant. — Urgence. — Discussion [1^{er} juillet 1976]. — Adoption [1^{er} juillet 1976] (n° 541).

TRANSMISSION AU SÉNAT [5 juillet 1976] (n° 410) ; Renvoi de la commission des affaires économiques et du Plan ; rapport de M. Jean Proriot [5 juillet 1976] (n° 411). — Discussion [5 juillet 1976]. — Adoption [5 juillet 1976] (n° 183).

PROMULGATION : loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 18 juillet 1976).

Discussion [5 juillet 1976] (p. 2125 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jean Proriot, rapporteur ; Albert Pen, Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports.

a) *Interventions des sénateurs* : l'évolution du droit de la mer (p. 2125, 2126) ; la notion nouvelle de « zone économique » (p. 2126) ; le but du projet : autorise le Gouvernement à créer des zones économiques au large de toutes les côtes (p. 2126) ; le contrôle des zones économiques (p. 2126, 2127) ; le sol et le sous-sol de la mer (p. 2126) ; la zone économique réservée du Canada et ses conséquences pour Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 2126, 2127).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2127) : l'évolution du droit de la mer ; la conférence des Nations-Unies ; la notion de zone économique de 200 milles ; l'échec de la préservation des droits historiques acquis par les Etats non cotiers ; la France n'est pas dans le camp de ceux qui revendiquent le maximum de compétences au large de leur littoral ; l'aspect communautaire du dossier (p. 2128) ; *réponse à M. Albert Pen* : la délimitation de la zone de pêche autour de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le contrôle des zones économiques.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2128 et suiv.).

Article 1^{er} (*droits souverains exercés dans la zone économique*) : l'article 1^{er} est adopté (p. 2128).

Article 2 (*dispositions applicables de la loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 relative à l'exploitation du plateau continental*) : l'article 2 est adopté (p. 2128).

Article 3 (*pénalités encourues dans le domaine de la pêche*) : l'article 3 est adopté (p. 2129).

Article 4 (*exercice des compétences reconnues en matière de protection de l'environnement marin*) : l'article 4 est adopté (p. 2129).

Article 5 (*décrets d'application*) : amendement n° 1 de M. Jean Proriol, rapporteur : mieux préciser la partie géographique et le caractère spécifique des décrets d'application de la loi ; retiré (p. 2129) ; l'article 5 est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports ; Albert Pen, Jean Proriol, rapporteur.

Explication de vote : MM. Robert Parenty (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès).

Adoption [5 juillet 1976] (p. 2130).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — DÉFENSE. QUESTION ORALE, n° 1792.

« MERCURE » (Opération).

Voir ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

MERES DE FAMILLE

Voir ECOLES MATERNELLES.

MERITE COMBATTANT (Décoration).

Voir LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.

METAUX (Industrie des).

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. QUESTION ORALE, n° 1759.

METAYAGE

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les métayers assurés sociaux du régime de retraite complémentaire des salariés agricoles, présentée par M. Edouard Le Jeune, sénateur [18 mai 1976] (n° 302) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

METEOROLOGIE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

MEUBLE (Industrie du).

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE.

MIGRATIONS

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TRAVAIL ET SANTÉ.

MILIEU RURAL

Voir FAMILLE.

MILITAIRES

Voir ARMÉE.

LOGEMENT.

LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

PENSIONS DE RETRAITES CIVILES ET MILITAIRES.

MILITAIRES RETRAITES

Voir PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES.

MINES ET CARRIERES

Voir aussi CHARBONNAGES.

MINEURS (Accueil à domicile).

Voir PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

MINEURS (Travailleurs de la mine).

Voir CHARBONNAGES.

QUESTIONS ORALES, n° 1894, 1907.

MINIMUM VIEILLESSE

Voir PENSIONS DE RETRAITE.

PENSIONS DE RÉVERSION.

MISSIONS D'INFORMATION

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET MISSIONS D'INFORMATION
RAPPORTS D'INFORMATION.

MONACO (Principauté de)

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (12) (23).

MONNAIE

Voir CAISSES D'ÉPARGNE.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — MONNAIES ET MÉDAILLES. — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

— (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

QUESTION ORALE, n° 1723.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 196, 199.

MONNAIES ET MÉDAILLES

Voir LOI DE FINANCES. — MONNAIES ET MÉDAILLES (BUDGET ANNEXE).

MONTAGNE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — AGRICULTURE. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

MONUMENTS HISTORIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 3. — CULTURE (ÉTAT B, TITRE III).

MOYEN-ORIENT

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POLITIQUE EXTÉRIEURE.

MUSEES

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS).

MUSIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

MUTATION (Droits de)

Voir FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.
LOI DE FINANCES. — ARTICLE 12.

MUTILES DU TRAVAIL

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

MUTUALITE

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24. — APRÈS L'ARTICLE 72.
MUTUALITÉ AGRICOLE.
PHARMACIE.

MUTUALITE AGRICOLE

Voir LOI DE FINANCES. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES.

MYOPATHIE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

N**NAISSANCES (Contrôle des)**

Voir AVORTEMENT.

NANCY (Grilles)

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

NANTERRE (Unité d'enseignement et de recherche, U. E. R.)

Voir ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

NANTES

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

NATALITE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TRAVAIL ET SANTÉ.

NATIONALITE FRANÇAISE

Projet de loi relatif à la nationalité française dans le territoire des Afars et des Issas présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [17 juin 1976] (n° 2405); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean Foyer [6 juillet 1976] (n° 2474); urgence. — Discussion [7 juillet 1976]. — Adoption [7 juillet 1976] (n° 544).

TRANSMISSION AU SÉNAT [8 juillet 1976] (n° 416); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Charles de Cuttoli [8 juillet 1976] (n° 420). — Discussion [9 juillet 1976] (p. 2335 et suiv.). — Adoption [9 juillet 1976] (n° 187).

PROMULGATION: loi n° 76-622 du 19 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 24 juillet 1976).

Discussion [9 juillet 1976] (p. 2335 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus: MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; Gilbert Belin, James Marson, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.*

a) *Intervention des sénateurs: rappel historique (p. 2335); la nationalité française (p. 2335, 2337); le barrage de Djibouti (p. 2336, 2337); la loi de 1963 favorisant les Issas (p. 2336, 2337); les modifications de l'Assemblée nationale (p. 2336); indépendance et néo-colonialisme (p. 2337); la consultation des formations politiques du territoire (p. 2336, 2337).*

b) *Intervention du Gouvernement: un texte technique; la loi de 1963 avait pour but d'empêcher l'afflux sur le territoire de personnes venant de l'extérieur; la signification politique de ce texte est de permettre la réconciliation des diverses tendances du territoire; l'équilibre entre les ethnies; réponse à MM. Gilbert Belin et James Marson: le barrage de Djibouti; permettre au territoire d'accéder à l'indépendance dans de bonnes conditions (p. 2337).*

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2338).

Article 1^{er} (article 161 du code de la nationalité française: cessation d'effets): l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (déclarations de nationalité française): amendement n° 1 de M. Roger Gaudon et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. James Marson: consultation des formations politiques du territoire sur le décret relatif aux déclarations de nationalité; retiré (p. 2338); l'article 2 est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Charles de Cuttoli, rapporteur; James Marson, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Adoption [9 juillet 1976] (p. 2338).

Voir aussi EDUCATION NATIONALE.

ELECTIONS, 1 ET 5.

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

MAGISTRATS, 1.

NATIONALISATIONS

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRANSPORTS. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).

NATURE

Projet de loi relatif à la protection de la nature présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre [23 avril 1975] (n° 1565); renvoi à la commission de la production et des échanges; pour avis à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Roland Nungesser [18 juin 1975] (n° 1764); avis de M. Jacques Blanc. — Discussion [27 avril 1976]. — Adoption [27 avril 1976] (n° 459).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 avril 1976] (n° 269); renvoi à la commission des affaires culturelles et pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Vallon [12 mai 1976] (n° 293); avis de M. Pierre Croze [12 mai 1976] (n° 294). — Discussion [18 mai 1976] (p. 1067 et suiv.). — Adoption modifiée [18 mai 1976] (n° 139).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [19 mai 1976] (n° 2309); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Roland Nungesser [9 juin 1976] (n° 2372). — Discussion [1^{er} juin 1976]. — Adoption modifiée [11 juin 1976] (n° 502).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [15 juin 1976] (n° 350); renvoi à la commission des affaires culturelles; rapport de M. Pierre Vallon [17 juin 1976] (n° 354). — Discussion [17 juin 1976] (p. 1830 et suiv.). — Adoption modifiée [17 juin 1976] (n° 163).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [17 juin 1976] (n° 2404); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Roland Nungesser [23 juin 1976] (n° 2414). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption [25 juin 1976] (n° 501).

PROMULGATION: loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 13 juillet 1976). — Rectificatif (J. O., Lois et décrets du 28 novembre 1976, p. 6835).

Discussion [18 mai 1976] (p. 1067 et suivantes).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Vallon, rapporteur ; Pierre Croze, rapporteur pour avis ; André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Michel Moreigne, Edouard Bonnefous, Mme Hélène Edeline, MM. Guy Petit, Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Environnement).

a) *Interventions des sénateurs* : la civilisation industrielle (p. 1067, 1074, 1080) ; les pollutions (p. 1067, 1070, 1075, 1078, 1080) ; les rapports production environnement (p. 1067, 1070, 1078) ; la forme juridique de protection de la nature (p. 1067, 1075) ; les efforts réalisés (p. 1067) ; le projet en discussion (p. 1067, 1068, 1074, 1075, 1077) ; la nécessité d'une charte de l'environnement et l'action internationale (p. 1068, 1069, 1070, 1075, 1077) ; les conditions de travail du Parlement (p. 1068, 1070) ; l'opinion et les comportements collectifs (p. 1069, 1070, 1074, 1077) ; les moyens d'une action de protection de la nature (p. 1069, 1074) ; l'insuffisance des effectifs et des moyens financiers du ministère chargé de la protection de l'environnement (p. 1070, 1074, 1078) ; l'action des associations (p. 1074, 1076, 1079) ; la notion de variante (p. 1074) ; l'action des commissions départementales et régionales (p. 1074) ; les réserves naturelles (p. 1075) ; la protection des espaces verts (p. 1076) ; les dommages causés aux forêts [bois de Verrières-le-Buisson, postes de péage de l'autoroute A 4] (p. 1077) ; la réinsertion des déchets dans les circuits de production (p. 1078) ; l'action des collectivités locales et la tutelle (p. 1079) ; la nécessaire adaptation de la loi de 1901 sur les associations (p. 1079) ; le problème écologique n'est pas un problème politique [exemple de Leningrad] (p. 1080).

b) *Interventions du Gouvernement* : M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie (p. 1071) : contribution de l'Assemblée nationale ; conditions de travail du Sénat ; publication rapide des dispositions réglementaires ; les moyens de la lutte contre la pollution ; l'activité internationale dans ce domaine ; l'information du public ; coopération avec différents organes administratifs (ministères, télévision) ; (p. 1072) : l'influence de la formation pédagogique ; le projet s'insère dans un ensemble de réformes (urbanisme, la mer) ; nécessité d'une conception dynamique de la politique de l'environnement ; analyse des principales dispositions du projet (protection de la faune et de la flore ; charte de l'animal de compagnie ; les réserves naturelles ; droit des associations de protection de la nature).

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Environnement) (p. 1080) ; réponse à M. Michel Moreigne : notion de variante pour les études d'impact ; publicité ; commissions compétentes ; le rôle des associations (p. 1081) ; réponse à M. Edouard Bonnefous : l'implantation des centrales nucléaires ; l'agence régionale des espaces verts ; la politique des « contacts verts » ; réponse à Mme Hélène Edeline : les rapports entre le ministre de l'équipement et celui de la qualité de la vie ; réponse à M. Guy Petit : les contraintes imposées aux collectivités locales, l'exemple de Leningrad.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1081 et suivantes).

Article 1^{er} (le devoir de sauvegarde du patrimoine naturel) : amendement n° 30 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : limites dues au maintien sur place des populations locales ; retiré (p. 1082) ; amendement n° 8 de M. Pierre Vallon, rapporteur : but supplémentaire : équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux : adopté ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Après l'article 1^{er} : amendement n° 2 (article additionnel) de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues soutenu par M. Fernand Chatelain : création d'un conseil scientifique de protection de la nature ; rejeté (p. 1083) ; amendement n° 9 (article additionnel) : de M. Pierre Vallon, rapporteur : décisions après consultation du haut comité de l'environnement ; retiré (p. 1084).

Article 2 (respect des préoccupations d'aménagement pour les travaux publics) : amendement n° 10 de M. Pierre Vallon, rapporteur : critère de soumission à l'étude d'impact : incidences sur le milieu naturel ; rejeté (p. 1085) ; amendement n° 64 de M. Michel Moreigne et plusieurs de ses collègues : étude d'impact mise à la disposition des intéressés au cours des procédures d'enquête publique ; retiré ; amendement n° 11 de M. Pierre Vallon, rapporteur : conséquences de l'étude d'impact et procédure pour trancher les cas litigieux, retiré (p. 1087) ; sous-amendement n° 69 de M. Michel Moreigne et plusieurs de ses collègues : consultation des commissions régionales ou départementales de la protection de la nature dans les cas litigieux, devenu sans objet (p. 1086 et 1087) ; amendement n° 65 de M. Michel Moreigne et plusieurs de ses collègues : variantes que l'étude d'impact peut proposer ; retiré (p. 1087 et 1088) ;

amendement n° 12 de M. Pierre Vallon, rapporteur : contenu de l'étude d'impact ; adopté ; amendement n° 32 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : le décret en Conseil d'Etat fixe les mesures envisagées pour réduire ou compenser les conséquences des opérations d'aménagement ; retiré ; amendement rédactionnel n° 13 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; adopté (p. 1089) ; amendement n° 14 de M. Pierre Vallon, rapporteur : devant la juridiction administrative, obligation du sursis à exécution dès qu'il y a absence d'étude d'impact ; devenu sans objet (p. 1089 et 1090) ; amendement n° 33 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : sursis à exécution en cas de conséquences difficilement réparables des opérations d'aménagement ; retiré ; amendement n° 71 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat : 1° le sursis à exécution de la décision d'approbation doit être demandé au tribunal ; (alinéa adopté) ; 2° sursis à l'exécution en cas de conséquences difficilement réparables des opérations d'aménagement (alinéa rejeté) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 1091).

Article 3 (protection de la faune et de la flore) : amendement rédactionnel n° 15 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; retiré ; l'article 3 est adopté (p. 1091).

Article 4 (décrets d'application) : amendement n° 16 de M. Pierre Vallon, rapporteur : la liste des espèces protégées et périodiquement révisable ; retiré ; amendement rédactionnel n° 17 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; adopté (p. 1092) ; amendement rédactionnel n° 72 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; adopté ; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (autorisation, par arrêtés, de production, détention, cession, transport, importation et exportation) : amendement n° 66 de M. Edouard Bonnefous : ministres signataires des arrêtés ; retiré ; amendement n° 80 de M. Pierre Vallon, rapporteur : arrêtés de protection signés par le ministre chargé de la protection de la nature, le ministre de l'agriculture et le ministre chargé de la recherche scientifique et des autres ministres, en tant que de besoin et s'ils en font la demande ; adopté (p. 1093) ; l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 5 : amendement (article additionnel) n° 6 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : cessions et exportations de fossiles, roches ou minéraux soumises à autorisation ; rejeté (p. 1094).

Article 5 bis (autorisation des établissements de vente, location, transit et des établissements destinés à la présentation au public de spécimens de la faune locale ou étrangère) : amendement n° 34 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : ajouter à la liste des établissements dont l'ouverture est soumise à autorisation, ceux qui pratiquent le toilettage des animaux ou l'élevage d'espèces d'animaux non domestiques ; adopté ; amendement n° 35 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : laisser à un décret en Conseil d'Etat le soin de déterminer les délais et les modalités selon lesquels les établissements existant à la date de la promulgation de la présente loi devront s'adapter aux dispositions nouvelles (p. 1095) ; l'article 5 bis ainsi modifié est adopté.

Article 5 ter (établissements détenant des animaux : contrôle) : amendement rédactionnel n° 36 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis ; adopté ; amendement rédactionnel n° 37 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis ; adopté ; l'article 5 ter ainsi modifié est adopté (p. 1095).

Article 5 quater (dérogation au contrôle pour les produits de la pêche maritime et les établissements de pêche ou des instituts chargés de leur contrôle) : amendement n° 38 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : limiter la dérogation prévue par cet article aux seuls produits de la pêche maritime destinés à la consommation ; adopté ; l'article 5 quater ainsi modifié est adopté (p. 1096).

Article 5 quinquies (tout animal doit être placé dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce) : l'article 5 quinquies est adopté (n° 1097).

Article 5 sexes : réservé (p. 1097).

Article 5 septies (modification de l'intitulé du titre V du livre II du code rural) : l'article 5 septies est adopté (p. 1097).

Article 5 octies (nouvelles dispositions de l'article 276 du code rural) : amendement n° 6 de M. Francis Palmero : abattre seulement au bout de 8 jours les chiens perdus avec ou sans collier ; adopté (p. 1098) ; amendement n° 57 de M. René Tinant et amendement identique n° 62 de M. Jean Cluzel : protéger les animaux contre les mauvais traitements résultant de leur utilisation abusive ; adoptés (p. 1099) ; amendement n° 59 de M. Francis Palmero : 1° protection des animaux contre les mauvais traitements résultant de leur utilisation abusive ; (alinéa adopté) ; 2° contre les mauvais traitements lors de l'abattage,

application de la réglementation du 16 avril 1964 et du 23 septembre 1970 ; (alinéa retiré) ; amendement n° 63 de M. Robert Parenty : suppression des mauvais traitements lors de l'abattage des animaux pouvant servir à la consommation d'autres animaux ; adopté ; l'article 5 *octies* ainsi modifié est adopté (p. 1099).

Article 5 *sexies* (suite) : amendement n° 55 de M. René Tinant et amendement identique n° 60 de M. Jean Cluzel et Francis Palmero, soutenu par M. Francis Palmero : droit d'utilisation des animaux dans les conditions prévues à l'article 276 du code rural et sans réserve des droits des tiers et des exigences de la sécurité et de l'hygiène publique ; adopté ; amendement n° 56 de M. René Tinant : contrôle des centres hippiques par le service des haras ; adopté (p. 1100) ; l'article 5 *sexies* ainsi modifié est adopté.

Article 5 *nonies* (article 453 du code pénal : abandon volontaire d'un animal) : amendement n° 39 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : de forme (intervention des paragraphes I et II de l'article 5 *nonies*) ; retiré ; amendement n° 81 de M. Pierre Vallon, rapporteur : abaissement des peines minimales de prison et d'amende sanctionnant les mauvais traitements infligés aux animaux ; adopté ; amendement n° 40 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : exclusion du champ d'application des sanctions prévues par cet article le gibier destiné à être lâché dans la nature ; adopté ; sous-amendement n° 85 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : remplacer les mots : « gibier destiné au lâcher », par les mots : « des animaux destinés au repeuplement » ; adopté (p. 1101) ; l'article 5 *nonies* ainsi modifié est adopté.

Article 5 *decies* (droits de la partie civile pour les associations de protection animale) : l'article 5 *decies* est adopté (p. 1101).

Article 5 *undecies* (abrogation de l'article 3 de la loi n° 63-1143 du 19 novembre 1963 relative à la protection des animaux) : l'article 5 *undecies* est adopté (p. 1101).

Article 6. (classement en réserve naturelle de parties du territoire d'une ou plusieurs communes) : amendement n° 41 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : ajouter l'eau aux divers éléments que le classement en réserve naturelle permet de protéger ; adopté ; l'article 6 ainsi modifié est adopté (p. 1101).

Article 7 (décision de classement) : l'article 7 est adopté (p. 1101).

Article 8 (régime et interdictions apportées par l'acte de classement) : amendement n° 42 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : rédiger le dernier alinéa de façon à ce qu'il ne contredise plus le reste du texte de cet article ; adopté (p. 1102) ; amendement n° 74 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : maintien des activités traditionnelles existantes dans la réserve ; adopté ; amendement n° 21 de M. Pierre Vallon, rapporteur : ajouter les activités de nature forestière à la liste des activités traditionnelles dont le maintien à l'intérieur de la réserve sera recherché ; adopté ; amendement n° 22 de M. Pierre Vallon, rapporteur : compatibilité entre les intérêts définis à l'article 6 et les activités traditionnelles qu'il s'agit de maintenir à l'intérieur de la réserve ; adopté ; l'article 8 ainsi modifié est adopté (p. 1102).

Article 9 (publication de l'acte de classement) : l'article 9 est adopté (p. 1102).

Article 10 (indemnités après classement) : l'article 10 est adopté (p. 1102).

Article 11 (maintien en état des lieux après déclaration d'intention de créer une réserve naturelle) : amendement n° 43 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : pas de modification de l'état des lieux dans une réserve, sauf à l'occasion de l'exploitation courante des fonds ruraux et forestiers ; retiré (p. 1103) ; sous-amendement n° 84 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat : permettre l'exploitation courante des fonds ruraux à l'intérieur des réserves mais pas celle des fonds forestiers ; adopté ; amendement n° 79 de M. Pierre Vallon, rapporteur : pas de modification de l'état des lieux dans une réserve, sauf à l'occasion de l'exploitation courante des fonds ruraux ; adopté ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 1103).

Article 12 (les effets du classement suivant le territoire classé) : l'article 12 est adopté (p. 1103).

Article 13 (autorisation de destruction ou modification de territoires classés) : l'article 13 est adopté (p. 1103).

Article 13 bis (réserves naturelles volontaires) : amendement n° 14 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : agrément comme réserves naturelles volontaires des propriétés privées abritant des espèces de la flore et de la faune sauvage « d'un intérêt particulier sur le plan scientifique et écologique » ; adopté (p. 1103, 1104) ; amendement n° 23 de M. Pierre Vallon,

rapporteur : protection sur les propriétés privées des espèces de la flore et de la faune sauvage présentant un intérêt « scientifique ou écologique » ; retiré (p. 1104) ; amendement n° 54 de M. Pierre Bouneau : consultation des collectivités intéressées avant l'agrément de certaines propriétés privées comme réserves naturelles volontaires ; adopté ; amendement rédactionnel n° 45 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis ; adopté ; l'article 13 bis ainsi modifié est adopté (p. 1104).

Article 14 (gestion administrative de la réserve et contrôle du respect des prescriptions) : l'article 14 est adopté (p. 1104).

Article 15 : amendement n° 46 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : rétablissement de cet article qui définit les conditions dans lesquelles le déclassement total ou partiel d'un territoire classé réserve naturelle est prononcé ; adopté (p. 1105) ; l'article 15 est rétabli.

Article 15 bis (articles 13 et 17 à 20 de la loi du 2 mai 1930 modifiée relative à la protection des monuments naturels et des sites applicables aux réserves naturelles) : l'article 15 bis est adopté (p. 1105).

Après l'article 15 bis : amendement n° 47 (article additionnel) de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : application aux réserves naturelles déjà classées en vertu de l'article 8 bis de la loi du 2 mai 1930 et certaines dispositions relatives de la présente loi ; réservé (p. 1105) ; retiré (p. 1108).

Article 15 ter (changement d'affectation des bois et forêts) : amendement n° 76 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : protection des forêts, pour cause d'utilité publique ; retiré ; amendement n° 78 de M. Pierre Vallon, rapporteur : sauvegarde des bois et forêts situés à la périphérie des grandes agglomérations ainsi que dans les zones où leur maintien s'impose pour des raisons écologiques ou pour le bien-être de la population ; adopté (p. 1106) ; l'article 15 ter, ainsi modifié, est adopté.

Article 16 (fonctionnaires et agents habilités à constater les infractions) : l'article 16 est adopté (p. 1106).

Article 17 (procès-verbaux et procédure) : l'article 17 est adopté (p. 1106).

Article 18 (visite des réserves par les fonctionnaires et agents) : l'article 18 est adopté (p. 1107).

Article 19 (amendes) : amendement n° 67 de M. Edouard Bonnefous, soutenu par M. Robert Parenty : application aux infractions à la protection de la nature déterminés par le projet, des pénalités prévues en matière cynégétique ; adopté ; sous-amendement n° 87 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat : application des pénalités prévues en matière cynégétique pour toutes les infractions à la protection de la nature ; adopté ; l'article 19, ainsi modifié, est adopté (p. 1107).

Article 19 bis (articles 529 et 530-1 du code de procédure pénales applicables) : amendement n° 86 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat : articles du code de procédure pénale applicables aux infractions à la réglementation des parcs nationaux et non des réserves naturelles ; adopté ; amendement rédactionnel n° 48 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis ; adopté (p. 1108) ; l'article 19 bis, ainsi modifié, est adopté.

Article 20 (application aux territoires classés en réserve naturelle de certaines dispositions de la loi du 2 mai 1930 modifiée) : amendement de coordination n° 82 de M. Pierre Vallon, rapporteur ; adopté ; l'article 20, ainsi modifié, est adopté (p. 1108).

Article 20 bis (nouvel article 373-2 du code rural relatif aux plans de chasse) : amendement n° 25 de M. Pierre Vallon, rapporteur : suppression de l'article : procédure des plans de chasse étendue aux réserves naturelles et aux parcs nationaux ; adopté ; l'article 20 bis est supprimé (p. 1108).

Article 21 (les articles 12, 13, 14 et 16 à 18 ci-dessus s'appliquent aux réserves naturelles créées en application de l'article 8 bis de la loi du 2 mai 1930) : amendement n° 50 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : suppression de cet article ; retrait ; retrait également de l'amendement n° 47 : article additionnel 15 bis A nouveau ; adoption de l'article 21 après modification rédactionnelle (p. 1109).

Après l'article 21 : amendement n° 26 (article additionnel) de M. Pierre Vallon, rapporteur : article 373-2 du code rural : plans de chasse ; adopté ; sous-amendement n° 77 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat ; alinéa d'insertion dans le code rural ; adopté ; l'article additionnel est adopté (p. 1109).

Article 24 (agents habilités à constater les infractions de chasse et de pêche) : l'article 24 est adopté (p. 1109).

Article 24 bis (agents des parcs nationaux et des réserves naturelles) : amendement rédactionnel n° 83 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat; adopté; l'article 24 bis ainsi modifié est adopté (p. 1109).

Article 24 ter (procès-verbaux) : l'article 24 ter est adopté (p. 1109).

Article 24 quater (associations agréées) : amendement n° 88 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : conditions d'agrément des associations fixées par décret en conseil d'Etat; retiré (p. 1110 à 1112); amendement n° 51 de M. Pierre Croze, rapporteur pour avis : suppression de l'alinéa prévoyant l'action des associations de défense devant les juridictions administratives; retiré (p. 1111); l'article 24 quater est adopté, les mots « ou indirect » [concernant le préjudice direct ou indirect porté aux intérêts collectifs défendus par les associations] étant adopté (p. 1112) par scrutin public n° 53 (liste des votants, p. 1126 et 1127).

Article 25 (abrogation de l'article 8 bis de la loi du 2 mai 1930 modifiée) : l'article 25 est adopté (p. 1112).

Article 26 (décrets d'application en Conseil d'Etat) : l'article 26 est adopté (p. 1112).

Article 27 (applicabilité de la loi aux terres australes et antarctiques françaises) : l'article 27 est adopté (p. 1112).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean de Bagnoux, président de la commission des affaires culturelles; Edouard Bonnefous, Pierre Bonneau, Fernand Chatelain, Pierre Croze, rapporteur pour avis; André Fosset, ministre de la qualité de la vie; Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (environnement); Michel Moreigne, Francis Palmero, Robert Parenty, Guy Petit, Richard Pouille, Pierre Vallon, rapporteur.

Explications de vote : MM. Francis Palmero (vote favorable), Fernand Chatelain (vote favorable au nom du groupe communiste).

Adoption du projet de loi par scrutin public (n° 54, liste des votants, p. 1127 et 1128).

Adoption [18 mai 1976] (p. 1113).

Discussion (deuxième lecture) [17 juin 1976] (p. 1830 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Pierre Vallon, rapporteur; André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

a) Intervention du rapporteur : satisfaction après le vote intervenu en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

b) Intervention du Gouvernement : modification de forme apportées par l'Assemblée nationale.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1830 et suiv.).

Articles 2, 5, 5 bis, 5 quater, 5 sexies, 5 octies, 8, 13 bis, 15, 19 bis et 21 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 1830 et 1831).

Article 22 A : amendement n° 1 de M. Pierre Vallon, rapporteur : application aux oiseaux d'élevage des règles de protection des oiseaux migrateurs, renvoi à un décret de la définition des modalités du contrôle de ces dispositions; adopté (p. 1833); l'article 22 A ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Pierre Croze, rapporteur pour avis; Claudius Delorme, André Fosset, ministre de la qualité de la vie; Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (environnement), Pierre Vallon, rapporteur.

Explications de vote : Mme Catherine Lagatu (vote favorable du groupe communiste).

Adoption [17 juin 1976] (p. 1833).

NATURE (Protection de la).

VOIR LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT)
MER (DROIT DE LA).

NAVIGATION AERIEENNE

VOIR AÉRONAUTIQUE MILITAIRE.

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

NAVIGATION MARITIME

Projet de loi modifiant la loi n° 67-405 du 20 mai 1967 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre [19 novembre 1974] (n° 1301); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Henri Baudouin [29 avril 1976] (n° 2337). — Discussion [7 mai 1976]. — Adoption [7 mai 1976] (n° 476).

TRANSMISSION AU SÉNAT [11 mai 1976] (n° 291); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Marcihacy [2 juin 1976] (n° 328). — Discussion [3 juin 1976] (p. 1537 et suiv.). — Adoption [3 juin 1976] (n° 150).

PROMULGATION : loi n° 76-517 du 14 juin 1976 (J.O., Lois et décrets du 14 juin 1976).

Discussion [3 juin 1976] (p. 1537 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Pierre Marcihacy, rapporteur; Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports.

a) Intervention du rapporteur (p. 1537) : l'inscription maritime devient l'administration « des affaires maritimes »; libre accès à bord des navires des techniciens experts du service de la sécurité de la navigation maritime; l'importance relative du projet.

b) Intervention du Gouvernement (p. 1537, 1538) : la prévention des catastrophes; réglementation en matière de construction et d'aménagement des navires; les progrès techniques rapides; la mise en place des centres de sécurité; les experts du service de la sécurité de la navigation maritime.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1538 et suiv.).

Article 1^{er} (troisième alinéa de l'article 3 de la loi du 20 mai 1967, liste des personnes ayant libre accès à bord pour procéder aux visites et contrôles de sécurité) : amendement de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues : libre accès à bord de tout navire aux représentants des comités d'hygiène et de sécurité et aux délégués syndicaux; rejeté (p. 1539 et 1540); l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (premier alinéa de l'article 4 de la loi du 20 mai 1967, constat des infractions) : l'article 2 est adopté (p. 1540).

Article 3 (applicabilité aux territoires d'outre-mer) : l'article 3 est adopté (p. 1540).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports; Pierre Marcihacy, rapporteur; Robert Schwint.

Adoption [3 juin 1976] (p. 1540).

NAVIGATION DE PLAISANCE

VOIR LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

NAVIRES

VOIR LOI DE FINANCES. — ART. 13.

NORD-PAS-DE-CALAIS

VOIR CALAMITÉS AGRICOLES.

NOURRICES ET GARDIENNES D'ENFANTS

VOIR PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Projet de loi relatif à l'organisation de la Nouvelle-Calédonie et dépendances présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [31 octobre 1975] (n° 1950); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jacques Piot [9 décembre 1976] (n° 2682). — Urgence. — Discussion [13 novembre 1976]. — Adoption [13 novembre 1976] (n° 593).

TRANSMISSION AU SÉNAT [14 décembre 1976] (n° 151); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Paul Guillard [5 décembre 1976] (n° 163). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4668 et suiv.). — Adoption modifiée [18 décembre 1976] (n° 68).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [18 décembre 1976] (n° 2725); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et d'administration générale de la République.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Jacques Piot [20 décembre 1976] (n° 2727). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 627).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Paul Guillard [20 décembre 1976] (n° 189). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4722 et suiv.). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 77).

PROMULGATION: loi n° 76-1222 du 28 décembre 1976 (J.O., Lois et décrets du 29 décembre 1976).

Discussion [18 décembre 1976] (p. 4668 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Paul Guillard, rapporteur; René Tinant, Lionel Cherrier, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) *Interventions des sénateurs*: les conditions de travail imposées au Sénat en fin de session (p. 4668, 4669); le rapport d'information n° 179 déposé par M. Jozeau-Marigné à la suite d'une réunion en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française (p. 4668); les problèmes locaux (p. 4668); la déconcentration administrative (p. 4668, 4669, 4670); l'échec de la loi du 21 décembre 1963 dite « Loi Jacquinet » (p. 4668, 4670); le renforcement nécessaire du rôle du conseil du Gouvernement (p. 4668, 4669); la répartition des compétences entre l'Etat, le conseil du Gouvernement et l'assemblée territoriale (p. 4669); la nécessité d'une mission sénatoriale dans les territoires d'outre-mer (p. 4669); la proposition de loi approuvée le 10 septembre 1975 par l'assemblée territoriale (p. 4670); la réforme de la loi n° 69-4 du 3 janvier 1969 dite « Loi Billotte » et les compétences minières du territoire (p. 4670).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4670): un statut de décentralisation conforme aux particularismes du territoire et aux aspirations de la population; ce projet a fait l'objet d'une large concertation avec les responsables locaux; l'assemblée territoriale n'a pas été consultée, car elle avait déjà manifesté son accord avec les principales orientations de ce texte; les principales modalités du projet: des aspects purement formels; (p. 4671): les innovations essentielles; l'extension des attributions du conseil de Gouvernement, le transfert au conseil de Gouvernement des attributions du haut-commissaire; le haut-commissaire ne participe pas au vote du conseil; chaque conseiller du Gouvernement est chargé d'une mission de contrôle d'un secteur de l'administration; cependant, le haut-commissaire demeure le chef de l'administration du territoire; la nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les autorités territoriales; une déconcentration accompagnera la décentralisation; la Nouvelle-Calédonie restera française.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4671 et suiv.).

Article 1^{er} (le territoire d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et dépendances): amendement rédactionnel n° 1 de M. Paul Guillard, rapporteur (p. 4671); adopté (p. 4672); amendement n° 29 de M. René Tinant: préciser que l'autonomie concerne l'adaptation des lois de la République, les finances et la gestion; rejeté; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (le haut-commissaire): adopté (p. 4672).

Article 3 (les institutions territoriales: le conseil de gouvernement, l'assemblée territoriale): amendement n° 30 de M. René Tinant: rétablir la possibilité de constituer des collectivités locales de droit territorial; retiré (p. 4672); l'article 3 est adopté.

Article 4 (le haut-commissaire représentant de l'Etat): amendement n° 12 de M. Lionel Cherrier: donner aux hauts-commissaires le droit de donner et de recruter localement les fonctionnaires de l'enseignement secondaire; adopté (p. 4673); l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (le haut-commissaire chef du territoire): amendement n° 2 de M. Paul Guillard, rapporteur: suppression du dernier alinéa de cet article (deuxième lecture en cas de désaccord entre le haut-commissaire et l'assemblée territoriale, possibilité d'annulation par décret en Conseil d'Etat des décisions litigieuses de l'assemblée territoriale); adopté (p. 4673); l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (suspension ou révocation du conseil de gouvernement; dissolution de l'assemblée territoriale): adopté (p. 4673).

Article 7 (compétences de l'Etat) (p. 4673): amendement n° 3 de M. Paul Guillard, rapporteur: les compétences de l'Etat ne sont pas énumérées limitativement; elles s'exercent en toute matière non conférée à l'assemblée territoriale; retiré (p. 4674, 4675); amendement n° 31 de M. René Tinant: préciser dès

l'article 7 la liste limitative de compétences de l'Etat; les postes et télécommunications; l'enseignement privé et la réglementation minière sont de la compétence des assemblées territoriales; retiré; amendement n° 26 de M. Baudouin de Hauteclocque: dans la liste des compétences du domaine de l'Etat, ne pas dissocier les douanes du commerce extérieur, le droit commercial du droit civil, la procédure pénale du droit pénal; adopté; l'article 7 ainsi modifié est adopté (p. 4675).

Article 8 (composition du conseil de gouvernement): adopté (p. 4675).

Article 9 (élection des conseillers de gouvernement): amendement n° 13 de M. Lionel Cherrier: composition et fonctionnement du conseil de gouvernement; retiré (p. 4676); refus de M. Jean Geoffroy et rejeté (p. 4678); amendement n° 33 de M. René Tinant soutenu par M. Adolphe Chauvin: composition et fonctionnement du conseil de gouvernement; élection au scrutin de liste majoritaire à un tour; retiré; l'article 9 est adopté.

Article 10 (conditions d'éligibilité des conseillers de gouvernement): amendement n° 4 de M. Paul Guillard, rapporteur: portant à vingt-trois ans l'âge d'éligibilité des membres du conseil de gouvernement; adopté (p. 4678); l'article 10 ainsi modifié est adopté.

Article 11 (vacance de siège): adopté (p. 4678).

Article 12 (nullité des élections): adopté (p. 4678).

Article 13 (incompatibilité): adopté (p. 4678).

Article 14 (notification au haut-commissaire des résultats de l'élection au conseil de gouvernement): adopté (p. 4678).

Article 15 (durée des fonctions du conseil de gouvernement): adopté (p. 4678).

Article 16 (démission des conseillers de gouvernement): adopté (p. 4678).

Article 18 (date des élections des conseillers de gouvernement): adopté (p. 4678).

Article 19 (lieu de réunion du conseil de gouvernement): adopté (p. 4678).

Article 20 (règles de fonctionnement du conseil de gouvernement): amendement n° 14 de M. Lionel Cherrier: secrétariat général du conseil de gouvernement et conservation des archives; adopté (p. 4678 et 4679): l'article 20 ainsi modifié est adopté (p. 4679).

Article 21 (délibérations du conseil de gouvernement): amendement n° 5 de M. Paul Guillard, rapporteur: supprimer les dispositions prévoyant que la voix du vice-président est prépondérante en cas de partage de voix pendant les délibérations du conseil de gouvernement; adopté (p. 4679); l'article 21 ainsi modifié est adopté.

Article 22 (débat non publics du conseil de gouvernement): amendement n° 6 de M. Paul Guillard, rapporteur: possibilité pour le conseil de gouvernement de décider que les résultats des travaux ne seront pas portés à la connaissance du public; adopté (p. 4679); l'article 22 ainsi modifié est adopté.

Article 23 (indemnités des conseillers de gouvernement): amendement n° 15 de M. Lionel Cherrier: indemnité des conseillers de gouvernement; calcul par référence à celle d'un chef de service; adopté (p. 4680); l'article 23 ainsi modifié est adopté.

Article 24 (rôle du conseil de gouvernement): adopté (p. 4680).

Article 25 (compétences du conseil de gouvernement): amendement n° 16 de M. Lionel Cherrier: représentation du territoire par le président de l'assemblée territoriale en cas de litige entre l'Etat et le territoire; adopté (p. 4680); l'article 25 ainsi modifié est adopté.

Article 26 (projets arrêtés par le conseil de gouvernement et consultation du conseil de gouvernement): adopté (p. 4681).

Article 27 (infractions aux actes réglementaires du conseil de gouvernement): amendement n° 27 de M. Baudouin de Hauteclocque: nature juridique des infractions: contraventions de simple police; adopté (p. 4681); l'article 27 ainsi modifié est adopté.

Article 27 bis (requête au ministre chargé des territoires d'outre-mer en cas de décision du conseil de gouvernement non suivie d'effet): adopté (p. 4681).

Article 29 A (projet de budget territorial soumis au conseil de gouvernement): adopté (p. 4681).

Article 29 (le haut-commissaire, président du conseil de gouvernement): adopté (p. 4681).

Article 30 (élection du vice-président du conseil de gouvernement ; réunions de contrôle des conseillers) : amendement n° 17 de M. Lionel Cherrier : les missions de contrôle sont prévues par « délibérations » du conseil de gouvernement ; chaque conseiller est chargé d'une mission « d'animation » d'une section de l'administration territoriale ; adopté (p. 4681 et 4682) ; l'article 30 ainsi modifié est adopté (p. 4682).

Article 31 (accomplissement des missions) : amendement rédactionnel n° 7 de M. Paul Guillard, rapporteur ; adopté (p. 4682) ; l'article 31 ainsi modifié est adopté.

Article 32 (conditions d'éligibilité à l'assemblée territoriale) : adopté.

Article 33 (détermination par la loi des modalités des élections, du nombre et de la répartition par circonscription des sièges et de la durée des mandats des membres rééligibles) : adopté (p. 4682).

Article 34 (bureaux de vote) : adopté (p. 4682).

Article 35 (articles du code électoral applicables) : adopté (p. 4682).

Article 36 (réclamations en annulation des élections) : adopté (p. 4682).

Article 37 (le chef-lieu du territoire siège de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4682).

Article 38 (sessions de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4682).

Article 39 (ouverture et clôture des sessions) : adopté (p. 4682).

Article 40 (sessions extraordinaires de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4682).

Article 41 (élection du président et du bureau de l'assemblée territoriale) : amendement n° 18 de M. Lionel Cherrier : renouvellement annuel du bureau de l'assemblée ; adopté (p. 4683) ; l'article 41 ainsi modifié est adopté.

Article 42 (quorum aux délibérations de l'assemblée territoriale) : amendement n° 19 de M. Lionel Cherrier : constatation de la présence de la majorité des membres de l'assemblée à l'ouverture de la séance ; adopté (p. 4683) ; l'article 42 ainsi modifié est adopté.

Article 43 (règlement intérieur de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4683).

Article 44 (nullité des délibérations de l'assemblée territoriale hors du temps des sessions ou hors du lieu des séances) : adopté (p. 4683).

Article 45 (rapports du chef du territoire, du conseil de gouvernement et de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4683).

Article 46 (indemnités des membres de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4683).

Article 47 (commission permanente de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4683).

Article 49 (attributions de l'assemblée territoriale) : adopté (p. 4684 et 4685).

Article 50 (champ d'application des délibérations de l'assemblée territoriale) : amendement n° 9 de M. Paul Guillard, rapporteur : suppression des dispositions prévoyant la consultation obligatoire de l'assemblée territoriale pour les conventions internationales dont le champ d'application couvre le territoire ; adopté (p. 4686) ; l'article 50 ainsi modifié est adopté.

Article 51 (sanction des infractions aux règlements de l'assemblée territoriale) : amendement n° 28 de M. Baudouin de Hauteclocque : possibilité pour l'assemblée territoriale d'assortir les infractions qu'elle sanctionne de peines complémentaires et de réglementer la faculté de transactions ; adopté (p. 4686) ; l'article 51 ainsi modifié est adopté.

Article 52 (rôle consultatif de l'assemblée territoriale) : amendement n° 23 de M. Lionel Cherrier : consultation obligatoire de l'assemblée territoriale en ce qui concerne l'organisation des services publics, les statuts des agents, le régime du travail et la réglementation de la représentation des intérêts économiques ; adopté (p. 4686 et 4687) ; l'article 52 ainsi modifié est adopté (p. 4687).

Article 53 (projets et propositions de délibération) : adopté (p. 4687).

Article 54 A (initiative des dépenses au conseil de gouvernement et aux membres de l'assemblée) : adopté (p. 4687).

Article 54 (inscription d'office de dépenses obligatoires) : adopté (p. 4687).

Article 55 (crédits provisoires et budget d'office) : amendement n° 24 de M. Lionel Cherrier : budget d'office établi par le ministre chargé des territoires d'outre-mer dans le cas où l'assemblée territoriale n'a pas voté le budget ; adopté (p. 4687 et 4688) ; l'article 55 ainsi modifié est adopté (p. 4688).

Article 56 (notification des actes de l'assemblée territoriale et de sa commission permanente au chef du territoire) : adopté (p. 4688).

Article 57 (perception des impôts) : adopté (p. 4688).

Article 59 (motion de censure) : amendement n° 10 de M. Paul Guillard, rapporteur : mise en cause de la responsabilité collective des conseillers du Gouvernement par l'assemblée territoriale, décompte des votes favorables à la censure ; adopté (p. 4688) ; l'article 59 ainsi modifié est adopté.

Article 60 (effets de l'adoption de la motion de censure) : amendement de coordination n° 11 de M. Paul Guillard, rapporteur ; adopté (p. 4688) ; l'article 60 ainsi modifié est adopté.

Article 68 (dispositions diverses et transitoires) : amendement n° 25 de M. Lionel Cherrier : concomitance du renouvellement de l'assemblée territoriale et du conseil de gouvernement ; adopté (p. 4689) ; l'article 68 ainsi modifié est adopté.

Article 69 (dispositions législatives et réglementaires abrogées) : adopté (p. 4689).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Henri Caillaud, Adolphe Chauvin, Lionel Cherrier, Jean Geoffroy, Paul Guillard, rapporteur ; Baudouin de Hauteclocque, Georges Marie-Anne, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer) ; René Tinant.

Explications de vote : MM. Paul Guillard, rapporteur (vote favorable), Jean Geoffroy (vote défavorable du groupe socialiste), Lionel Cherrier (vote favorable), Adolphe Chauvin (abstention du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4691).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4722 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Paul Guillard, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4722) : sur les vingt-deux articles restant en discussion, quatorze ont été adoptés dans le texte du Sénat et trois dans le texte de l'Assemblée nationale, les autres ayant fait l'objet d'un texte de synthèse ; article 4 : recrutement par le haut commissaire des fonctionnaires de l'enseignement secondaire du cadre territorial ; article 5 : en matière de douanes, compétence de l'assemblée territoriale sous réserve d'une ratification parlementaire ; articles 27 et 51 : les sanctions pénales peuvent être édictées par le conseil du Gouvernement ou par l'assemblée territoriale et peuvent, sous réserve d'une homologation législative, excéder les maxima prévus.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4722) : grâce à ce texte, la Nouvelle-Calédonie aura un statut de très large décentralisation, éloigné des extrêmes (autonomie interne ou statut départemental).

Explication de vote : M. Lionel Cherrier (vote favorable).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4722 et suiv.).

Articles 1^{er} et 4 (p. 4722).

Articles 5, 7, 10, 20, 21, 22, 23 (p. 4723).

Articles 25, 27, 30, 31, 41, 42 (p. 4724).

Articles 50, 51, 52 (p. 4725).

Scrutin public (n° 43, liste des votants, p. 4753).

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4725).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

NOUVELLES-HEBRIDES

Voir LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

NUISANCES

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE). — EQUIPEMENT ET PORTS). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — SANTÉ.

QUESTION ORALE, n° 1724.

TRANSPORTS AÉRIENS.

O

OBLIGATION ALIMENTAIRE

Voir QUESTION ORALE, n° 1904.

CESTROGENES

Voir MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

ŒUVRES D'ART (le 1 p. cent).

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION

Voir TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Dépôt du rapport de gestion de l'office national des forêts pour l'exercice 1975 [2 octobre 1976] (p. 2591).

OFFICES DE LA JEUNESSE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

OFFICIERS

Voir ARMÉE.

OPERA ET OPERA-COMIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE. — OPÉRA STUDIO DE LYON.

OPERA STUDIO DE LYON

Voir QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 226.

OPERATIONS « COUP DE POING »

Voir LIBERTÉS PUBLIQUES.

ORDONNATEURS

Voir aussi COMPTABILITÉ PUBLIQUE.

ORDRE DE LA LIBERATION

Voir LOI DE FINANCES. — LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION.

ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES

Observations sur l'avion Concorde, à l'occasion de l'adoption de l'ordre du jour complémentaire pour le 15 avril 1976 [2 avril 1976] (p. 336).

Voir aussi QUESTION ORALE, n° 1827.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 184.

ORDURES MENAGERESVoir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
PAPIERS ET PAPETERIE.
QUESTION ORALE, n° 1856.**ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE**

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (23).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (O. N. U.)Voir ANIMAUX.
ARMES.
LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (O. M. S.)**

Voir QUESTION ORALE, n° 1908.

ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (O. A. A.)

Voir QUESTION ORALE, n° 1722.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Voir SYNDICATS.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES**Comité des prix de revient des fabrications d'armement.** — Membre : M. Yvon Condé du Foresto, en remplacement de M. René Monory, démissionnaire [2 avril 1976] (p. 345).**Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.** — Membres : MM. Maurice Vérillon et Jacques Descours Desacres. — Suppléants : MM. Jean Fleury et René Chazelle [20 mai 1976] (p. 1192).**Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.** — Membre : M. René Chazelle, en remplacement de M. Marcel Martin [4 mai 1976] (p. 853).**Centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts.** — Membre : M. Victor Robini [4 mai 1976] (p. 853).**Comité d'études chargé de proposer au Parlement les moyens d'améliorer les interventions foncières des collectivités locales.** — Membre : M. Jean Geoffroy, en remplacement de M. James Marson, démissionnaire [25 juin 1976] (p. 1976).**Conseil supérieur de la coopération.** — Membres : MM. Pierre Croze, Marcel Souquet [30 juin 1976] (p. 2038).**Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie.** — Membre : M. Michel Chauty [10 juillet 1976] (p. 2359).**Comité d'études chargé de proposer au Parlement les moyens d'améliorer les interventions foncières des collectivités locales.** — Membre : M. Josy Moinet, en remplacement de M. Pierre Brousse, nommé ministre [28 octobre 1976] (p. 2978).**Commission centrale de classement des débits de tabac.** — Membre : Mlle Irma Rapuzzi [28 octobre 1976] (p. 2978).**Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.** — Membres : MM. Jean de Bagneux, Jacques Carat, Maurice Schumann [5 novembre 1976] (p. 3066).**Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.** — Membres : MM. René Tinant et Jacques Carat. — Suppléants : M. Roland Ruet et Mme Catherine Lagatu [24 novembre 1976] (p. 3468).**Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.** — Membres : MM. Marcel Souquet et Bernard Lemarié [30 novembre 1976] (p. 3749).**Commission supérieure du crédit maritime mutuel.** — Membres : MM. Joseph Yvon, Bernard Legrand, Charles Alliès [15 décembre 1976] (p. 4520).**Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.** — Membres : MM. Jean Gravier et Max Monichon. — Suppléants : MM. Michel Moreigne et Raymond de Wazières [16 décembre 1976] (p. 4546).**Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles).** — Membre : M. Max Monichon. — Suppléant : M. Michel Moreigne [18 décembre 1976] (p. 4703).

ORLY (Aéroport de Paris).

Voir NUISANCES.
TRANSPORTS AÉRIENS

OTAGES

Voir LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

P**PAPIERS ET PAPETERIES**

Voir BOIS (INDUSTRIE).
QUESTION ORALE, n° 1930.
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 10.

PARCS NATURELS

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). —
ÉTAT B. — TITRE III ET IV).

PARIS

Voir CONSEILLERS DE PARIS.
LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — SERVICES
DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).
RÉGION PARISIENNE.

PARIS (Fonctionnaires).

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SER-
VICES GÉNÉRAUX).

PARISIEN LIBRE (Journal)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFOR-
MATION). — ANCIENS COMBATTANTS. — TRAVAIL ET SANTÉ.
— DÉFENSE. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

PARLEMENT

Voir CONGRÈS DU PARLEMENT.
ELECTIONS.
INCOMPATIBILITÉ PARLEMENTAIRE.
LOI DE FINANCES POUR 1977. — APRÈS L'ARTICLE 61. —
TRAVAIL ET SANTÉ. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.
LOIS.
ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES.
POLITIQUE EXTÉRIEURE.
QUESTION ORALE, n° 1736.

PARLEMENTAIRES

Voir ELECTIONS.

PARLEMENT EUROPEEN

Rapport d'information établi par la délégation française sur
l'activité de cette assemblée en 1975 [22 juin 1976] (n° 360).
Voir aussi LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — RADIO-
DIFFUSION ET TÉLÉVISION.
TRANSPORTS AÉRIENS.

PARTIS POLITIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

PATE A PAPIER

Voir BOIS (INDUSTRIE DU).

PAVILLONS DE COMPLAISANCE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE). —
QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
POLLUTION (MER).

PAYS NON ALIGNES

Voir COOPÉRATION.

PEAGE

Voir AUTOROUTES.

PECHE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — QA-
LITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
NATURE (PROTECTION DE LA).
QUESTIONS ORALES, n°s 1737, 1745, 1913.

PECHE MARITIME

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉ-
RALE.
TRAITÉS ET CONVENTIONS (46).

PECHINEY

Voir MÉTAUX (INDUSTRIE DES).
SITES (PROTECTION DES).

PEINE DE MORT

Voir QUESTION ORALE, n° 1078.

PENSIONS ALIMENTAIRES

Voir OBLIGATION ALIMENTAIRE.

PENSIONS DE RETRAITE

**Proposition de loi tendant à assurer le cumul intégral de la
pension personnelle et de la pension de réversion**, présentée
par M. André Aubry, sénateur, et plusieurs de ses collègues
[14 octobre 1976] (n° 17); renvoi à la commission des affaires
sociales.

Voir DÉPORTÉS.

EMPLOI.

LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS. — ECONOMIE
ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

MÉDECINS (TRAITÉS ET CONVENTIONS), n° 12.

PENSIONS DE RÉVERSION.

QUESTION ORALE, n° 1922.

PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES

**1. — Projet de loi relatif à la radiation des cadres et aux
droits en matière de pension de retraite des militaires de statut
civil de droit local, originaires des îles de la Grande-Comore,
Anjouan et Mohéli**, présenté par M. Yvon Bourges, minist-
tre de la défense [2 octobre 1976, rattaché pour ordre au
procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 437); renvoi
à la commission des affaires étrangères, de la défense et des
forces armées; rapport de M. Michel Kauffmann [4 novembre
1976] (n° 52). — **Discussion** [6 novembre 1976] (p. 3152). —
Adoption [16 novembre 1976] (n° 18).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 novembre 1976]
n° 2613); renvoi à la commission des affaires culturelles, fami-
liales et sociales.

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3152).

**I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus: MM. Michel
Kauffmann, rapporteur; Yvon Bourges, ministre de la défense;
Charles de Cuttoli.**

a) Interventions des sénateurs: l'accession à l'indépendance
des trois îles le 31 décembre 1975; la radiation des cadres et
l'indemnisation des services rendus à la France par les mili-
taires de ces territoires; 172 personnes concernées; la mesure
proposée s'inscrit dans une jurisprudence constante; le gel des
pensions au jour de leur liquidation est préjudiciable aux
anciens combattants des Etats devenus indépendants.

b) Interventions du Gouvernement: demande d'adopter le
projet.

II. — ARTICLES (p. 3152).

Article 1^{er} (radiation des cadres des militaires de statut civil de droit local) : l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (droits à pension militaire de retraite des officiers et militaires non officiers rayés des cadres) : l'article 2 est adopté.

Article 3 (officiers et militaires ayant droit à pension) : l'article 3 est adopté.

Article 4 (indemnisation des officiers) : l'article 4 est adopté.

Article 5 (indemnisation des militaires non officiers) : l'article 5 est adopté.

Article 6 (bonifications) : l'article 6 est adopté.

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3152).

2. — Proposition de loi tendant à ce qu'en matière de protection sociale chacun bénéficie de plein droit des dispositions plus favorables contenues dans les lois promulguées et publiées postérieurement à la date d'entrée en jouissance des prestations, présentée par M. Hector Viron, sénateur, et plusieurs de ses collègues [14 octobre 1976] (n° 15) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS.
QUESTION ORALE, n° 1810.

PENSIONS DE RETRAITE DES MARINS

Voir MARINE MARCHANDE.

PENSIONS DE REVERSION

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).
QUESTIONS ORALES, n°s 1897, 1898.

PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

Projet de loi relatif aux réparations à accorder aux personnes versées dans la réserve du service de défense qui ont reçu une affectation individuelle de défense et qui sont victimes d'accidents lors de leur participation à des périodes d'exercices ou séances d'instruction, présenté par M. Yvon Bourges, ministre de la défense [10 décembre 1974] (n° 1381) ; renvoi à la commission de la défense nationale et des forces armées ; rapport de M. Albert Bignon [15 mai 1975] (n° 1648). — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n° 463).

TRANSMISSION AU SÉNAT [4 mai 1976] (n° 279) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Jacques Ménard [2 juin 1976] (n° 326). — Discussion [3 juin 1976] (p. 1541). — Adoption [3 juin 1976] (n° 152).

PROMULGATION : loi n° 76-516 du 14 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 14 juin 1976).

Discussion [3 juin 1976] (p. 1541).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Jacques Ménard, rapporteur ; Yvon Bourges, ministre de la défense.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1541) : le bénéfice de la « présomption d'origine » ; historique de la réglementation ; le champ d'application du projet ; le service de la défense.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1541) : il existe déjà un service de défense dans le cadre du ministère de l'agriculture (ravitaillement à mettre sur pied en cas de crise) ; l'intérêt de la constitution du corps de défense dans le temps de paix.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1541).

Article unique (réparations aux personnes versées dans la réserve du service de défense et victimes d'accidents) : l'article unique est adopté.

Adoption [3 juin 1976] (p. 1541).

PERINATALITÉ

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

PERMIS DE CONDUIRE

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Voir ARCHITECTURE.

MARCHÉS (BATIMENTS).

SITES (PROTECTION DES).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (S. N. C. F.).

URBANISME.

PERMIS DE DÉMOLIR

Voir URBANISME.

PERSONNEL COMMUNAL

Voir COMMUNES.

PERSONNES AGÉES

Voir LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 5. — SANTÉ. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).
RÉNOVATION URBAINE.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (P. M. E.)

Voir CADRES.

ENTREPRISES.

IMPÔTS LOCAUX.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 9. — COMMERCE ET ARTISANAT. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE). — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR). — ARTICLES NON JOINTS À L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 58. — APRÈS L'ARTICLE 58.

PETITIONS

N° 3147. — M. Miloud Boukli Hacene Tani, 12, rue Claude-Mellaïede, 30000 Nîmes. M. Marcel Nuninger, rapporteur [23 novembre 1976] (p. 3407).

Renvoi au ministre de l'intérieur.

N° 3148. — M. Georges Appay, villa Rochecourbière, 260, avenue de Saint-Julien, 13012 Marseille. M. Marcel Nuninger, rapporteur [23 novembre 1976] (p. 3407).

Transmission au ministre de la santé.

PETROLE

Voir FONDS SPÉCIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER.

LOI DE FINANCES (DISCUSSION GÉNÉRALE). — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — ARTICLE 2. — APRÈS L'ARTICLE 2.

(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 5.

POLLUTION (MER).

PLAN.

PETROLIERS

Voir POLLUTION (MER).

PHARMACIE

Proposition de loi tendant à permettre le développement des pharmacies mutualistes et le respect des libertés des mutualistes, présentée par M. André Aubry, sénateur, et plusieurs de ses collègues [24 novembre 1976] (n° 74) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 1^{er}. — ARTICLE 2 (3). — APRÈS L'ARTICLE 5 QUATER.

PLAN.

QUESTIONS ORALES, n°s 1776, 1814, 1873, 1900.

PHOQUES

Voir ANIMAUX.

PIERRE DE TAILLE

Voir LICENCIEMENTS.

PILOTES DE LIGNE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

TRANSPORTS AÉRIENS.

PISCINES

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

QUESTION ORALE, n° 1903.

PLAN

Projet de loi portant approbation du VII^e Plan de développement économique et social présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre [1^{er} juin 1976] (n° 2346) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République et commission de la production et des échanges ; rapport de M. Maurice Papon [3 juin 1976] (n° 2350) ; avis de MM. Jean Foyer et Jacques Fouchier. — Discussion [23, 24 et 29 juin 1976] [18 et 3 juin 1976] (n° 2408 et 2352). — Adoption [29 juin 1976] (n° 527).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 374) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan ; pour avis : 1° à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; 2° à la commission des affaires culturelles ; 3° à la commission des affaires sociales ; rapport de M. Marcel Lucotte [29 juin 1976] (n° 37) ; avis de M. Maurice Blin (commission des finances), de M. Henri Caillavet (commission des affaires culturelles) et de M. André Bohl (commission des affaires sociales [29 juin 1976] (n° 376, 377 et 378). — Discussion [30 juin 1976] (p. 2025 et suiv.). — Discussion [30 juin 1976] (p. 2025 et suiv.) [1^{er} juillet 1976] (p. 2070 et suiv.) ; lettre rectificative déposée par le Gouvernement (n° 403) ; deuxième lettre rectificative (n° 408), renvoyées à la commission des affaires économiques et du Plan. — Adoption modifiée [1^{er} juillet 1976] (n° 181).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [6 juillet 1976] (n° 2472) ; renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport de M. Maurice Papon [7 juillet 1976] (n° 2475). — Discussion [7 juillet 1976]. — Adoption 7 juillet 1976 (n° 542).

PROMULGATION : loi n° 76-670 du 21 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 juillet 1976).

Discussion [30 juin 1976] (p. 2024 et suiv.).

RAPPORT de Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la commission spéciale du Plan du conseil économique et social.

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Marcel Lucotte, rapporteur ; Jacques Chirac, Premier ministre ; Maurice Blin, rapporteur pour avis de la commission des finances ; Jean de Bagneux, président de la commission des affaires culturelles ; André Bohl, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Raymond Brun, Jean-François Pintat, Joseph Raybaud, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Robert Schmitt, Auguste Amic, Louis Jung, Marcel Gargar, Maurice Schumann, Charles Ferrant, Georges Marie-Anne, Joseph Yvon.

a) *Interventions des sénateurs* : les orientations du Plan (p. 2028, 2029, 2036, 2044, 2046, 2048, 2055, 2056, 2058, 2059) ; les programmes d'action prioritaire (p. 2029, 2044, 2049, 2053, 2058) ; l'emploi (p. 2029, 2030, 2044, 2045, 2047, 2056, 2059, 2062) ; la balance des paiements (p. 2029, 2036, 2056) ; l'inflation (p. 2029, 2031, 2032, 2036, 2047, 2055, 2056, 2057) ; l'agriculture (p. 2030, 2048, 2062) ; l'industrie (p. 2030, 2031, 2038, 2048) ; l'immigration (p. 2030) ; l'énergie et les centrales nucléaires (p. 2031, 2037, 2048, 2049, 2056) ; la Communauté économique européenne (p. 2030, 2031, 2049) ; l'équilibre du budget (p. 2031, 2037) ; la sécurité sociale (p. 2031, 2037, 2046, 2054) ; les finances locales (p. 2031, 2037, 2038, 2047, 2057, 2058) ; l'aménagement du territoire (p. 2032, 2047, 2050) ; la région du Nord (p. 2032, 2060) ; le contrôle de l'exécution du Plan (p. 2032) ; les investissements de l'Etat et des entreprises privées (p. 2037, 2038, 2045, 2047, 2051, 2057) ; l'épargne (p. 2038, 2057) ; les conditions d'examen du VII^e Plan au Parlement (p. 2042, 2052, 2055) ;

l'éducation (p. 2043) ; le sport à l'école (p. 2043) ; la recherche scientifique (p. 2043) ; les monuments nationaux (p. 2044) ; l'habitat (p. 2043, 2044) ; les conditions du travail (p. 2045, 2054) ; la vie sociale et familiale (p. 2045, 2048) ; la santé publique (p. 2045, 2058) ; la politique d'E. D. F. (p. 2049) ; la « façade atlantique » (p. 2050) ; les transports (p. 2050, 2061) ; l'exploitation des océans (p. 2050, 2063) ; le fonds d'équipement des collectivités locales (p. 2051, 2052) ; le développement des groupes monopolistes à caractère international (p. 2052, 2056) ; l'industrie pharmaceutique (p. 2054, 2055) ; l'Alsace (p. 2059) ; le plan dans les départements d'outre-mer (p. 2059, 2060, 2061, 2062) ; l'aménagement de l'espace rural (p. 2060, 2061) ; les petites et moyennes entreprises, l'artisanat (p. 2061) ; la Martinique (p. 2062) ; la pêche (p. 2063).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2033) : écarter la crise et rendre la croissance plus humaine ; le choix d'un taux de croissance ambitieux ; le retour au plein emploi est la priorité essentielle ; la lutte contre l'inflation et la politique industrielle ; notre inflation est une inflation de malentendu (croyances selon lesquelles l'inflation favorise le plein emploi et n'enraye pas la hausse du pouvoir d'achat) ; (p. 2034) : l'inspiration dirigiste des critiques adressées par la gauche à la politique industrielle du Gouvernement ; les programmes d'action prioritaires ; la réorganisation de notre modèle de croissance (p. 2035) ; une nouvelle politique de l'emploi pour qu'en matière de travail le plus humain devienne le plus rentable ; le maintien de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises ; la remise en cause du processus de concentration urbaine ; lutter contre l'exode rural et l'exode du centre ville ; la localisation des subventions publiques ; l'amélioration de la vie urbaine et l'entrée du monde rural dans la planification ; l'aide spéciale rurale ; la force du plan c'est la cohérence ; (p. 2036) : l'absence d'un contre-plan.

Suite de la discussion [1^{er} juillet 1976] (p. 2076 et suiv.).

Sont entendus après la discussion générale : MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; et Michel Durafour, ministre du travail ; (p. 2070 à 2073) : réponse à MM. Marcel Lucotte, Maurice Blin, Joseph Raybaud et Auguste Amic : les conditions de réalisation du VII^e Plan ; les programmes d'action prioritaires. Plan et budget : l'épargne et la politique industrielle ; la rémunération de l'épargne ; le rejet des mécanismes d'indexation ; les priorités de la politique industrielle ; ses moyens ; les collectivités locales ; les travaux de la commission Guichard, prélude à une réforme démocratique des institutions locales ; le fonds d'équipement des collectivités locales ; réponse à MM. André Bohl et Robert Schwint : l'équilibre de sécurité sociale ; réponse à M. Joseph Yvon : les problèmes de la mer ; réponse à MM. Georges Marie-Anne et Marcel Gargar : ceux des départements d'outre-mer ; réponse à M. Maurice Schumann : la région Nord-Pas-de-Calais ; réponse à M. Louis Jung : l'Alsace ; réponse à M. Charles Ferrant : l'aménagement des zones rurales ; réponse à MM. Charles Ferrant et André Bohl : l'inflation et les problèmes extérieurs ; les résultats de la conférence de Rambouillet ; l'effort demandé aux Français (discipline des revenus) et les résultats à en attendre (plein emploi et amélioration du niveau de vie) ; (p. 2073 à 2076) : les aléas conjoncturels et le passif de la crise ; la stratégie réaliste du VII^e Plan ; les avantages d'une forte croissance ; les conditions d'une politique familiale assurant la vitalité de la population française ; les conditions d'une politique de plein emploi assurant le droit au travail des Français ; les mesures tendant à faciliter l'adaptation des offres aux demandes d'emploi ; l'amélioration de la formation professionnelle ; réponse à MM. Marcel Lucotte et André Bohl : la transformation des conditions de travail ; réponse à MM. Charles Ferrant, Maurice Schumann, Georges Marie-Anne, Marcel Gargar, Jean-François Pintat et Raymond Brun : emploi et aménagement du territoire ; les problèmes de la sécurité sociale ; la politique de la vieillesse ; l'équilibre de la sécurité sociale doit être assuré avec ses propres ressources ; la maîtrise des dépenses de santé ; le consensus social et économique.

Dépôt d'une lettre rectificative par le Gouvernement (p. 2076).

Vote unique demandé par le Gouvernement sur l'ensemble du projet de loi : M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 2076) ; le plan constitue un ensemble cohérent ; M. Edgard Pisani (p. 2076) : le Gouvernement ne tient pas compte des amendements qui ne proviennent pas de la commission saisie au fond.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 2077 et suiv.).

Article unique (approbation du VII^e Plan) (p. 2077). — *Sont entendus* : MM. René Tinant, Michel Labèguerie, Marcel Champeix ; Marcel Lucotte, rapporteur ; Guy Schmaus. (p. 2077) : l'aménagement de la liaison fluviale Rhin-Rhône ; le programme prioritaire du Plan en faveur de la famille ; le libre

choix par la mère entre le travail salarié et la mission de mère de famille; (p. 2078) : la remise en cause du modèle suédois de la famille; retrait du groupe socialiste des débats en signe de protestation contre les conditions de travail imposées par le Gouvernement; (p. 2079) : le groupe communiste qui n'a pas déposé d'amendements votera contre le VII^e Plan. Amendement n° 28 de M. Pierre Croze : renforcement de la présence française dans les pays étrangers; aide à l'installation de ressortissants Français; accepté par le Gouvernement (p. 2079); amendement n° 1 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : inscription dans le livre I, au chapitre 1^{er} du principe de la solidarité nationale en faveur des agriculteurs; garantir une évolution normale du revenu des agriculteurs; non retenu par le Gouvernement (p. 2079, 2080); amendement n° 2 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : introduire dans le plan le principe d'une prise de responsabilité des agriculteurs dans la résorption des excédents et dans l'organisation des marchés; non retenu par le Gouvernement (p. 2080); amendement n° 3 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : rappeler les engagements fixés par la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat; retiré (p. 2080, 2081); amendement n° 24 de M. André Bohl, rapporteur pour avis : inscrire dans le livre I^{er}, au chapitre III, que le montant de l'allocation parentale « sera modulé en fonction du revenu global de la famille »; amendement n° 4 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : défense des contribuables inspectés; recours gracieux possibles; retiré (p. 2081, 2082); amendement n° 5 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : réduire progressivement le nombre de logements neufs (500 000 la première année); augmenter progressivement la modernisation des logements anciens (p. 2082); amendement n° 6 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : fixer au 31 décembre 1977, au lieu du 31 décembre 1976, la date limite d'élaboration des plans d'occupation des sols accepté par le Gouvernement; amendement n° 30 de M. Georges Lamousse; nouvelle rédaction du paragraphe intitulé « La culture » (livre I^{er}, chapitre III, section IV); non soutenu et non retenu par le Gouvernement; amendement n° 7 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : prévoir des interventions globales spécifiques dans les dépenses d'équipement : fixer à 5 milliards de francs 1975 le montant de ces subventions pour 1980 (p. 2082 à 2084); amendement n° 27 de M. Joseph Raynaud : en 1980, restitution intégrale aux collectivités locales de la T. V. A. payée sur leurs équipements; retiré (p. 2082, 2083); amendement n° 31 de M. Auguste Amic : montant des subventions globales inscrit au fonds d'équipement des collectivités locales et égal à la fin du VII^e Plan à la T. V. A. supportée par les collectivités locales sur leurs investissements; non soutenu (p. 2083); amendement n° 8 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : à côté des subventions globales d'équipement, prévoir des subventions globales de fonctionnement pour les communes; retiré (p. 2084); amendement n° 32 de M. Auguste Amic : que le transfert de compétence aux établissements publics régionaux s'accompagne d'un transfert de ressources d'un montant identique en provenance du budget de l'Etat; non soutenu; amendement n° 33 de M. Auguste Amic : à remplacer les mots « pouvoirs d'avis » par ceux « pouvoirs de décision » au livre I^{er}, chapitre III, section V (s'agissant du rôle des collectivités locales); non soutenu; amendement n° 9 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : orientation de l'épargne par les établissements publics régionaux vers les S. D. R. (sociétés de développement régional); non retenu par le Gouvernement; amendement n° 10 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : exploitation des ressources énergétiques et minérales; valoriser la position technologique de l'industrie française; repris par le Gouvernement dans sa lettre rectificative; amendement n° 25 de M. André Bohl, rapporteur pour avis : associer le Parlement au réexamen concerté du système de protection sociale; retiré (p. 2085); amendement n° 26 de M. André Bohl, rapporteur pour avis : ne pas exclure une budgétisation plus poussée des dépenses de la sécurité sociale; non retenu par le Gouvernement (p. 2085, 2086); amendement n° 73 de M. Henri Tournan : rapport annexe annuel déposé lors de la discussion budgétaire et indiquant l'état d'exécution du Plan; non soutenu (p. 2086); amendement n° 11 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : permettre au Parlement de suivre la réalisation des programmes d'action prioritaires lors de la présentation des lois de finances; pris en considération dans la lettre rectificative du Gouvernement; amendement n° 12 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : compléter le VII^e Plan par un échéancier annuel des dotations budgétaires affectées aux programmes d'actions prioritaires; non retenu par le Gouvernement (p. 2086, 2087); amendement n° 34 de M. Edgard Pisani : modification du paragraphe intitulé « objectifs » (livre II, chapitre I, programme n° 1) : non soutenu (p. 2087); amendement n° 13 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : programme n° 1; financement des moyens de stockage de viande bovine; non retenu par le Gouvernement; amendement n° 35 de M. Edgard Pisani : modification du paragraphe « contenu » dans le même chapitre (calcul et attribution des

aides publiques à l'agriculture) : non soutenu; amendement n° 36 de M. Edgard Pisani : modification du même paragraphe du même chapitre (protection et reconversion de l'agriculture méridionale); non soutenu; amendement n° 74 de M. Raymond Courrière : développement équilibré de la région Languedoc-Roussillon; paragraphe intitulé « Rénovation du secteur des vins de table » (livre II, chapitre I^{er}, programme n° 1); non soutenu; amendement n° 14 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : insérer dans le programme n° 1 un sixième chapitre relatif à l'aménagement des structures d'exploitation; non retenu par le Gouvernement (p. 2088); amendement n° 37 de M. Edgard Pisani : insérer une rubrique nouvelle dans le programme n° 1 (même chapitre que précédemment), relative au développement de la politique forestière; non soutenu; amendement n° 38 de M. Edgard Pisani : insérer une rubrique nouvelle dans ce même programme n° 1, relative à la politique de la recherche agronomique; non soutenu; amendement n° 39 de M. Robert Laucournet : l'industrialisation du bâtiment ne doit pas compromettre la rénovation des logements anciens ni menacer l'autonomie des petites et moyennes entreprises (programmé n° 2, chapitre I^{er}, livre II); non soutenu; amendement n° 40 de M. Robert Laucournet : maintien et développement de l'artisanat pour enrayer l'exode rural (programme n° 3, même chapitre que précédemment); non soutenu; amendement n° 66 de M. René Debesson : suppression des mots : « Le Nord » (livre II, chapitre I^{er}, programme n° 5, alinéa premier); non soutenu; amendement n° 41 de M. Michel Moreigne : mise en œuvre complète au cours du plan de l'axe Centre Europe Atlantique (livre II, chapitre I^{er}, programme n° 5); non soutenu; amendement n° 42 de M. Michel Moreigne : liaison Bordeaux—Lyon (même programme et même chapitre que précédemment); non soutenu; amendement n° 78 de M. Jacques Henriet : participation financière des pays voisins intéressés par le projet du programme n° 6 (livre II, chapitre I^{er}); non soutenu; amendement n° 29 de M. Pierre Croze : création de sections technologiques dans les établissements d'enseignement français à l'étranger; retiré (p. 2089); amendement n° 43 de M. Charles Alliès : affirmation du droit au travail (livre II, chapitre III, programme n° 10); non soutenu (p. 2089); amendement n° 44 de M. Charles Alliès : remplacer le mot « particulier » par le mot « essentiel » (livre II, chapitre III, programme n° 10, second alinéa, première phrase); non soutenu (p. 2089); amendement n° 45 de M. Charles Alliès : remplacer le mot « suppose » par le mot « exige » (livre II, chapitre III, programme n° 10, première phrase du troisième alinéa du paragraphe intitulé « Renforcer l'action publique pour l'emploi. »); non soutenu; amendement n° 71 de M. André Méric : mesures destinées à favoriser la création d'emplois et relatives à la retraite, à la durée hebdomadaire du travail, à l'indemnisation des jeunes cherchant du travail, etc... (livre II, chapitre III, programme n° 10); non soutenu; amendement n° 46 de M. Charles Alliès : majoration de crédits dans le programme n° 10 (paragraphe intitulé « Organisation et financement »); non soutenu; amendement n° 47 de M. Charles Alliès : actions de préformation à l'issue du premier cycle de l'enseignement du second degré (programme n° 11, livre II, chapitre III); non soutenu (p. 2090); amendement n° 72 de M. André Méric : indépendance de la médecine du travail, renforcement des pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité et de l'inspection du travail, égalité entre les salariés hommes et femmes, salaire minimum du travailleur manuel, réglementation du travail posté (livre II, chapitre III, programme n° 12); non soutenu; amendement n° 79 de M. Jacques Henriet : retraite des travailleurs manuels (livre II, chapitre III, programme n° 12); non soutenu; amendement n° 48 de M. Léon Eeckhoutte : information à tous les niveaux des cycles de spécialisation secondaire et supérieur sur les débouchés offerts par le marché de l'emploi (livre II, chapitre IV, programme n° 13); non soutenu; amendement n° 49 de M. Léon Eeckhoutte : formation des maîtres et actualisation de leurs connaissances (même programme que précédemment); non soutenu; amendement n° 50 de M. Robert Schwint : compléter le troisième alinéa du programme n° 14 par les mots suivants : « et fixé par référence au S. M. I. C. » (livre II, chapitre IV); non soutenu; amendement n° 51 de M. Robert Schwint : revenu minimum familial garanti (même programme que précédemment); non soutenu; amendement n° 52 de M. Robert Schwint : faire participer davantage l'Etat au financement de l'activité des travailleuses familiales (même programme); non soutenu; amendement n° 53 de M. Robert Schwint : remplacer les mots « soixante-cinq ans » par les mots : « soixante ans » (programme n° 15, livre II, chapitre IV, premier alinéa); non soutenu; amendement n° 54 de M. Robert Schwint : mesures de dissuasion à l'encontre du cumul d'une retraite et d'une activité rémunérée (même programme que celui visé par l'amendement précédent); non soutenu; amendement n° 67 de M. Michel Moreigne : supprimer le mot « volontaire » dans l'intitulé du programme n° 16 (livre II, chapitre IV); non soutenu; amen-

dement n° 68 de M. Michel Moreigne : assurer une protection efficace de l'ensemble de la population à l'égard des grands fléaux sociaux (même programme que celui visé par l'amendement précédent) ; non soutenu ; amendement n° 55 de M. Michel Moreigne : les programmes de recherche sur les maladies cardiovasculaires et le cancer seront intensifiés (même programme) ; non soutenu ; amendement n° 69 de M. Michel Moreigne : supprimer le mot « volontaire » dans l'intitulé de l'action n° 2 du même programme ; non soutenu (p. 2091) ; amendement n° 70 de M. Michel Moreigne : assurer une mise en place complète des services sociaux sur l'ensemble du territoire national (même action, même programme) ; non soutenu ; amendement n° 56 de M. Michel Moreigne : doter le budget de l'Etat des moyens nécessaires pour compléter les équipements sociaux et faire des avances aux associations pour leurs dépenses de premier établissement (deuxième alinéa du paragraphe 2 de l'action n° 2, « moyens financiers ») ; non soutenu ; amendement n° 57 de M. Michel Moreigne : définir une nouvelle répartition des dépenses d'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales (fin du paragraphe 2) ; non soutenu ; amendement n° 15 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : donner la possibilité aux associations de déclencher l'action publique pour des faits portant un préjudice direct aux intérêts collectifs qu'elles ont pour objet de défendre (programme n° 17, paragraphe 2, intitulé « Extension du recours judiciaire ») ; retiré ; amendement n° 16 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : actions destinées à faire respecter par les professionnels les textes en vigueur en vue de garantir les droits des consommateurs (programme n° 18, paragraphe 2, intitulé « Garantir les droits des consommateurs ») ; non soutenu par le Gouvernement ; amendement n° 17 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : négociations entre consommateurs et professionnels en vue de l'élimination, dans les contrats de vente et de services, de toute clause ou pratique entachée d'illégalité ou susceptible de léser les consommateurs (même programme, même paragraphe que ceux visés par l'amendement n° 16) ; retiré (p. 2092) ; amendement n° 18 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : rechercher les moyens d'un meilleur contrôle de la publicité (paragraphe 4 du même programme n° 18, intitulé « Mieux connaître les problèmes relatifs à la consommation ») ; retiré ; amendement n° 80 de M. Jacques Henriot : intégration des hôpitaux privés dans le service public hospitalier (livre II, chapitre V, programme n° 19) ; non soutenu ; amendement n° 81 de M. Jacques Henriot : insertion, dans le même chapitre V, d'un nouveau programme n° 19 bis relatif à la prévention des handicaps dès l'enfance ; non soutenu ; amendement n° 58 de M. Jacques Carat : rénovation des quartiers anciens et création des villes nouvelles (livre II, chapitre V, programme n° 21) ; non soutenu ; amendement n° 19 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : prévoir qu'il ne pourra être mis en chantier plus de 100 000 logements dans les villes nouvelles (programme n° 21, action n° 1) ; retiré ; amendement n° 60 de M. Jacques Carat : la politique d'aménagement urbain ne doit pas aggraver la situation économique et sociale des agglomérations pré-existantes (même programme) ; non soutenu (p. 2093) ; amendement n° 20 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : gestion administrative des villes nouvelles selon le droit commun applicable aux collectivités locales (même programme, même action, paragraphe 3, intitulé « Les procédures institutionnelles et financières ») ; non retenu par le Gouvernement ; amendement n° 59 de M. Jacques Carat : ne pas négliger dans les villes ou à leur périphérie les équipements classiques dans le domaine des sports, des loisirs et de l'animation culturelle (action n° 2 du même programme n° 21) ; non soutenu ; amendement n° 21 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : création systématique d'une autorité élue d'agglomération, compétente en matière de transports (action n° 3 du même programme n° 21) ; retiré (p. 2094) ; amendement n° 61 de M. Michel Moreigne : améliorer les conditions d'accession au logement des ruraux (programme n° 23, action n° 1) ; non soutenu ; amendement n° 62 de M. Michel Moreigne : lutter contre la cohabitation (même programme, même action) ; non soutenu ; amendement n° 63 de M. Michel Moreigne : apporter une aide spécifique aux collectivités locales dans les zones où la densité de population est inférieure à vingt-cinq habitants par kilomètre carré (action n° 3) ; non soutenu ; amendement n° 64 de M. Michel Moreigne : objectifs de l'industrialisation en milieu rural (action n° 4) ; non soutenu ; amendement n° 22 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : libre circulation des personnes en bordure du littoral maritime (action n° 2 du programme n° 24) ; non retenu par le Gouvernement ; amendement n° 65 de M. Auguste Amic : somme attribuée au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (livre II, chapitre V, programme n° 24, action n° 2) ; non soutenu ; amendement n° 23 de M. Marcel Lucotte, rapporteur : préciser que le ministère de l'Industrie et de la recherche est le chef de file de la recherche en France (programme n° 25, dernier paragraphe) ; accepté par le Gouvernement (p. 2095) ; amendement n° 75 de M. Edgard Pisani : remplacer l'annexe à l'article unique par un pro-

gramme n° 26 relatif à la décentralisation économique, administrative et politique ; non soutenu ; amendement n° 76 de M. Edgard Pisani : programme n° 27 destiné à la mise en œuvre d'une stratégie de l'eau ; non soutenu ; amendement n° 77 de M. Georges Lamousse : compléter *in fine* l'article unique de ce projet par un programme n° 28 destiné à assurer le développement culturel du pays ; non soutenu (p. 2095, 2096).

Dépôt d'une seconde lettre rectificative par le Gouvernement (p. 2096) : M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 2097) : estime que le Gouvernement, dans sa seconde lettre rectificative, a retenu la plupart des suggestions présentées par les sénateurs ; sur un seul point il n'a pu être donné satisfaction à certains d'entre eux : il s'agit des subventions de fonctionnement accordées aux collectivités locales ; sur ce problème, il faudra attendre les conclusions de la commission Guichard.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Bohl, rapporteur pour avis ; Marcel Champeix, Pierre Croze, Jacques Descours Desacres, Michel Durafour, ministre du travail ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Michel Labéguerie, Marcel Lemaire, Marcel Lucotte, rapporteur, Edgard Pisani, Joseph Raybaud, Guy Schmaus, René Tinant.

Explications de vote : MM. Adolphe Chauvin, Max Monichon, Jean Bac, Jacques Henriot, Richard Pouille.

Vote unique sur l'ensemble du projet de loi dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, modifiée par les lettres rectificatives numéros 403 et 408, à l'exclusion de tout autre amendement ou article additionnel, par scrutin public (n° 79, liste des votants, p. 2107).

Adoption [1^{er} juillet 1976] (p. 2100).

Voir aussi : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

ELECTRIFICATION.

LOI DE FINANCES : INDUSTRIE ET RECHERCHE. — TRANSPORT. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

PLAN BARRE DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — ÉCONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

PLANS D'AMÉNAGEMENT RURAL

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

PLANS D'OCCUPATION DES SOLS (P. O. S.)

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

URBANISME.

PLATEAU CONTINENTAL

Voir MER (DROIT DE LA).

PLUS-VALUES

Voir IMPÔT SUR LE REVENU.

LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 1^{er}.

« PLUTON » (REGIMENTS)

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

PNEUMATIQUES

Voir SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

POLICE

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

LIBERTÉS PUBLIQUES.

QUESTIONS ORALES, n° 1844, 1884.

POLITIQUE AGRICOLE

Voir INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

MARCHÉS AGRICOLES.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 192.

VITICULTURE.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Voir COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE.

LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.

POLITIQUE DE DEFENSE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

POLITIQUE ECONOMIQUE

Voir DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 41, 44.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

POLITIQUE EXTERIEURE

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

QUESTIONS ORALES, n° 1721, 1812, 1819.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 205, 230.

POLITIQUE FONCIÈRE

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).

POLITIQUE GENERALE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 43.

POLITIQUE MONETAIRE

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

MONNAIE.

POLITIQUE SOCIALE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

SÉCURITÉ SOCIALE.

POLLUTION

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

CENTRALES NUCLÉAIRES.

PLAN.

POLLUTION (AIR).

POLLUTION (EAU).

POLLUTION (MER).

TRAITÉS ET CONVENTIONS (n° 24).

POLLUTION (Air).

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

POLLUTION (Eau).

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
QUESTIONS ORALES, n° 1745, 1893.

POLLUTION (Mer).

I. — **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, et à la lutte contre la pollution**

marine accidentelle, présenté par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie [2 avril 1975] (n° 1502); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République pour avis à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Henri Baudouin [2 avril 1976] (n° 2144); avis de M. Isidore Renouard. — Discussion [21 avril 1976]. — Adoption [21 avril 1976] (n° 457).

Transmission au Sénat [27 avril 1976] (n° 266); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Marcihacy [6 mai 1976] (n° 288). — Discussion [13 mai 1976] (p. 1011 et suiv.). — Adoption modifiée [13 mai 1976] (n° 136).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [14 mai 1976] (n° 2304); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Henri Baudouin [9 juin 1976] (n° 2374). — Discussion [18 juin 1976]. — Adoption [18 juin 1976] (n° 506).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [22 juin 1976] (n° 363); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Marcihacy [24 juin 1976] (n° 367). — Discussion [24 juin 1976] (p. 1940 et suiv.). — Adoption [24 juin 1976] (n° 167).

PROMULGATION: loi n° 76-599 du 7 juillet 1976 (J.O., Lois et décrets du 8 juillet 1976).

Discussion [13 mai 1976] (p. 1011 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Pierre Marcihacy, rapporteur; André Fosset, ministre de la qualité de la vie; Antoine Andrieux, Edouard Bonnefous.

a) *Interventions des sénateurs*: les pollutions et les mesures nécessaires ou envisagées (p. 1011, 1013, 1014, 1015); les conventions internationales et les carences du droit international (p. 1012, 1014, 1015); la nécessité d'un responsable unique au niveau ministériel (p. 1012, 1015); la convention d'Oslo (p. 1012, 1013, 1014); les pollutions causées par les déchets radioactifs (p. 1014); la loi de 1964 et ses résultats (p. 1015); les pollutions causées par l'agriculture (p. 1015).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1012 et suiv.): problèmes posés par les immersions en mer; la loi de 1964 qui ne s'appliquait que dans les limites des eaux territoriales; les initiatives de la France dans la lutte contre les pollutions; (p. 1013): le problème d'une administration unique responsable; l'absence de services extérieurs du ministère de la qualité de la vie; l'accident de La Corogne; (p. 1016): l'indispensable concertation internationale; les initiatives du Gouvernement français dans ce domaine; les nécessités de la concurrence; la pollution tellurique et les déchets radioactifs; le problème de l'autorité unique et d'un ministère de la mer dans des structures gouvernementales mouvantes; les responsabilités.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1016 et suiv.).

Article 1^{er} (*sanctions pour les opérations d'immersion visées par la convention d'Oslo*): amendements rédactionnels n° 1 et 2 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur; adoptés (p. 1017); amendement de M. Antoine Andrieux et plusieurs de ses collègues: immobilisation possible du navire ou de l'aéronef afin de constituer le dossier d'infraction et d'examiner les antécédents des contrevenants; retrait (p. 1020); sous-amendement n° 26 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès des ministres de la qualité de la vie (Environnement): suppression de limitation de durée à la possible immobilisation du navire ou de l'aéronef; devenu sans objet; sous-amendement n° 27 de M. Marcel Champeix: immobilisation « préventive » du navire ou de l'aéronef; devenu sans objet; amendement n° 28 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur: pour vérifications et instruction, tout bâtiment peut être retenu par l'autorité maritime, sur requête de l'autorité judiciaire, pendant un délai maximum de huit jours; adopté; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté (p. 1020).

Article 2 (*notification du propriétaire ou de l'exploitant*): (p. 1020).

Article 3 (*responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant*): amendement rédactionnel n° 4 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur; adopté; amendement n° 5 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur: suppression de l'alinéa prévoyant la responsabilité pénale des représentants de la personne morale sanctionnée; adopté; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 1020).

Article 4 (autorisations d'immersion) : amendement n° 21 de M. Antoine Andrieux et plusieurs de ses collègues : retrait de l'autorisation d'immersion qui risque d'être la cause de pollution (p. 1021) ; adopté (p. 1024) ; amendement n° 6 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : l'autorisation d'immersion émane du ministre chargé de l'environnement ; adopté (p. 1025) ; sous-amendement n° 22 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat : le ministre qui délivre l'autorisation d'immersion est désigné par décret en conseil d'Etat ; rejeté ; amendement n° 7 d'harmonisation de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 1025).

Article 5 (autorisation d'embarquement ou de chargement de tous matériaux, substances ou déchets destinés à l'immersion) : amendement n° 8 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : embarquement et chargement de produits dangereux soumis à autorisation délivrée par le ministre chargé de l'environnement ; adopté ; sous-amendement de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat : embarquement et chargement de produits dangereux soumis à autorisation délivrée par le ministre désigné par décret en conseil d'Etat ; rejeté ; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 1025).

Article 5 bis (valeur des autorisations d'immersion) : l'article 5 bis est adopté (p. 1025).

Article 6 (sanction en cas de violation d'une ou plusieurs conditions fixées par les autorisations) : l'article 6 est adopté (p. 1025).

Article 7 (officiers, fonctionnaires et agents habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi) : amendement rédactionnel n° 9 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; amendement n° 10 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : suppression de l'alinéa prévoyant compétence, pour constater les infractions, des chefs de stations météorologiques flottantes ; adopté ; l'article 7 ainsi modifié est adopté (p. 1026).

Article 8 (tribunaux compétents) : amendement n° 11 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : supprimer les alinéas prévoyant la compétence subsidiaire du tribunal de grande instance de Paris ; adopté ; l'article 8 ainsi modifié est adopté (p. 1026).

Après l'article 8 : amendement (article additionnel) n° 12 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : tribunaux compétents pour le jugement des infractions à la présente loi ; devenu sans objet ; sous amendement (article additionnel) n° 24 de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : tribunaux compétents et subsidiairement le tribunal de grande instance de Paris ; adopté (p. 1027) ; amendement (article additionnel) n° 13 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : réserve sur les droits des tiers ; adopté (p. 1027).

Article 9 (réparation des dommages causés au domaine public) : l'article 9 est adopté (p. 1027).

Article 10 (application de la loi en haute mer et dans les eaux territoriales et intérieures françaises) : amendement n° 14 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : champ d'application de la présente loi ; adopté ; l'article 10 ainsi modifié est adopté (p. 1028).

Article 10 bis (contrôle de l'application des dispositions de la présente loi aux navires et aéronefs militaires français) : l'article 10 bis est adopté (p. 1028).

Article 11 A (pollution marine accidentelle) : amendement n° 15 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : lutte contre la pollution accidentelle ; adopté ; amendement d'harmonisation n° 16 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; l'article 11 A ainsi modifié est adopté (p. 1028).

Après l'article 11 A : amendement (article additionnel) n° 17 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : dépôt d'un rapport sur les mesures à mettre en œuvre en cas de pollution marine accidentelle ; adopté (p. 1028) ; amendement rédactionnel n° 18 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : intitulé nouveau ; adopté (p. 1029).

Article 11 (applicabilité de la loi aux territoires d'outre-mer) : l'article 11 est adopté (p. 1029).

Article 12 (application par décret des dispositions de la présente loi et convention internationale sur les problèmes de pollution par immersion) : amendement n° 19 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : suppression de l'article ; adopté (p. 1029).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Antoine Andrieux, Marcel Champeix, Jacques Eberhard, Jean Filippi, André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Lucien Grand, Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Environnement) ; Paul Guillard, Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Maurice Lalloy, Paul Malassagne, Pierre Marcilhacy, rapporteur ; Jean Mézard, René Monory, rapporteur général.

Explication de vote : M. Antoine Andrieux.

Adoption [13 mai 1976] (p. 1029).

Discussion (deuxième lecture) [24 juin 1976] (p. 1940 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; André Andrieux.

a) *Intervention des sénateurs* : le texte de l'Assemblée nationale et le nouvel article 8 bis relatif à l'immobilisation des navires en infraction (p. 1941, 1942, 1943) ; les bateaux pollueurs battant pavillon étranger ou pavillon de complaisance (p. 1943).

b) *Intervention du Gouvernement* : estime la nouvelle rédaction de l'article 8 bis du projet plus contraignante et juridiquement meilleure que celle résultant de l'amendement déposé par M. Antoine Andrieux en première lecture (p. 1941 et 1943).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1943 et 1944).

Article 1^{er} (p. 1943).

Articles 3, 4 et 8 bis (p. 1944).

Adoption [24 juin 1976] (p. 1944).

2. — Projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la pollution de la mer par les opérations d'incinération présenté par M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Environnement) [10 octobre 1976] (n° 1923) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Baudouin [2 avril 1976] (n° 2145). — Discussion [22 avril 1976]. — Adoption [22 avril 1976] (n° 458).

TRANSMISSION AU SÉNAT [27 avril 1976] (n° 267) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Pierre Marcilhacy [6 mai 1976] (n° 289). — Discussion [13 mai 1976] (p. 1030 et suiv.). — Adoption modifiée [13 mai 1976] (n° 137).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [14 mai 1976] (n° 2305) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Baudouin [9 juin 1976] (n° 2375). — Discussion [18 juin 1976]. — Adoption modifiée [18 juin 1976] (n° 507).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [22 juin 1976] (n° 362) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Pierre Marcilhacy [24 juin 1976] (n° 368). — Discussion [24 juin 1976] (p. 1944). — Adoption [24 juin 1976] (n° 168).

PROMULGATION : loi n° 76-600 du 7 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 8 juillet 1976).

Discussion [13 mai 1976] (p. 1030 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Jacques Eberhard, Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (environnement).

a) *Interventions des sénateurs* : nécessité de prévoir une réglementation que le ministre responsable de l'environnement sera chargé de faire appliquer ; le repérage par des appareils sophistiqués des points de chaleur provoqués par les incinérations risque de déclencher de fausses alertes ; texte original mais qui ne permet pas que les pollueurs soient les payeurs ; le milieu marin deviendra un dépotoir car il faudra rentabiliser les engins spéciaux conçus pour l'incinération des déchets en mer (p. 1030).

b) *Interventions du Gouvernement* : M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie : texte d'avant-garde qui permet de prévenir les risques de pollution par l'incinération des résidus en mer.

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (environnement) (p. 1031) : c'est au Gouvernement que revient le mérite d'avoir créé des plates-formes de déchets industriels.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1031 et suiv.).

Article 1^{er} (définition des termes : incinération en mer, navire et structure artificielle fixe) : l'article 1^{er} est adopté (p. 1031).

Article 2 (conditions de délivrance des autorisations des opérations d'incinération en mer) : amendement n° 1 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : le contrôle du ministre chargé de l'environnement sur les opérations d'incinération (délivrance d'une autorisation sur présentation par l'incinérateur d'un exposé technique et après vérification de l'existence de garanties quant à la sécurité de l'opération d'incinération) ; adopté ; sous-amendement n° 11 de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie : responsabilité du contrôle des incinérations confiée à un ministre désigné par décret et non plus au ministre chargé de l'environnement ; retiré (p. 1032) ; amendement d'harmonisation n° 2 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 1032).

Après l'article 2 : amendement d'harmonisation n° 2 (article additionnel rétablissant dans un article 2 bis les deux alinéas supprimés à l'article 2) de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; amendement d'harmonisation n° 4 (article additionnel rétablissant dans un article 2 ter un alinéa précédemment supprimé) de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté (p. 1032).

Article 3 (sanctions des incinérations non autorisées) : amendement de coordination n° 5 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 1032).

Article 4 (sanctions à l'égard du propriétaire ou de l'exploitant) : l'article 4 est adopté (p. 1032).

Article 5 (sanctions de la violation des conditions de l'incinération) : amendement de coordination n° 6 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 1032).

Article 6 (application de la loi aux navires étrangers) : l'article 6 est adopté (p. 1032).

Article 7 (informations nautiques relatives aux activités d'incinération en mer transmises aux autorités maritimes compétentes) : l'article 7 est adopté (p. 1033).

Article 8 (sanctions des infractions à l'article 7) : l'article 8 est adopté (p. 1033).

Article 9 (officiers, fonctionnaires et agents habilités à rechercher et constater les infractions) : amendement n° 7 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : liste des personnes habilitées à constater les infractions aux dispositions de la présente loi (coordination avec le projet relatif aux opérations d'immersion) ; adopté ; l'article 9 ainsi modifié est adopté (p. 1033).

Article 10 (procès-verbaux de constatation des infractions) : l'article 10 est adopté (p. 1033).

Article 11 (tribunaux compétents) : amendement n° 8 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur : tribunaux compétents pour juger des infractions aux dispositions de la présente loi (coordination avec le texte initialement proposé par la commission pour le projet relatif aux opérations d'immersion) ; retiré en raison de l'évolution de la position de la commission lors de la discussion du projet précité (p. 1033, 1034) ; l'article 11 est adopté (p. 1034).

Article 12 (contrôle des installations) : amendement de coordination n° 9 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, adopté ; l'article 12 ainsi modifié est adopté (p. 1034).

Article 13 (réparation des dommages causés au domaine public) : l'article 13 est adopté (p. 1034).

Article 14 (réserve des droits des tiers à l'égard des auteurs de pollution) : l'article 14 est adopté (p. 1034).

Article 15 (application des dispositions de la présente loi à la marine nationale) : l'article 15 est adopté (p. 1034).

Article 16 (applicabilité de la présente loi aux territoires d'outre-mer) : l'article 16 est adopté (p. 1034).

Article 17 (décret en Conseil d'Etat fixant les conditions d'application de la présente loi) : amendement rédactionnel n° 10 de M. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; adopté ; l'article 17 ainsi modifié est adopté (p. 1034).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Environnement) ; Pierre Marcilhacy, rapporteur.

Adoption [13 mai 1976] (p. 1034).

Discussion (deuxième lecture) [24 juin 1976] (p. 1944).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Pierre Marcilhacy, rapporteur ; André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

a) *Intervention du rapporteur* : le parallélisme entre l'article 10 du présent projet et l'article 8 bis du projet précédent (pollution par opérations d'immersion) ; le présent projet est création entièrement française alors que, pour le texte précédent, le législateur était tenu au respect de la convention de Bruxelles (p. 1944).

b) *Intervention du Gouvernement* : l'article 10 bis de ce projet analogue à l'article 8 bis du projet précédent [pollution par opérations d'immersion] (p. 1944).

II'. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1944).

Adoption [24 juin 1976] (p. 1944).

POLLUTION (mer).

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE) QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

MER (DROIT DE LA MER).

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 195, 200, 201, 210, 34 [21 octobre 1976], 35, 54.

RESPONSABILITÉ CIVILE.

TRAITÉS ET CONVENTIONS (25) (26).

POLOGNE

Voir ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (RAPPORT D'INFORMATION, n° 10). TRAITÉS ET CONVENTIONS (13).

POLYNESIE

Voir LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. MARINE MARCHANDE.

PONTS

Voir aussi ROUTES.

PORNOGRAPHIE

Voir CINÉMA.

RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

PORT D'ARMES

Voir ARMES.

CRIMES ET DÉLITS.

PORTS MARITIMES

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — APRÈS L'ARTICLE 62 TER.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (P. T. T.)

Voir BOIS.

FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS.

LOI DE FINANCES. — POSTES ET TELECOMMUNICATIONS. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

PREEMPTION

Voir URBANISME.

PREFECTURE (Personnel des).

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

PREFETS

Voir CORPS PRÉFECTORAL.

PRELEVEMENT CONJONCTUREL CONTRE L'INFLATION

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 8.
— DISCUSSION GÉNÉRALE (COMMISSION MIXTE PARITAIRE ET ARTICLE 8).

PRELEVEMENTS D'ORGANES

Voir GREFFE D'ORGANES.

PRE-RETRAITE

Voir TRAVAIL (DURÉE DU).

PRESCRIPTION

Proposition de loi tendant à modifier l'article 189 bis du code de commerce concernant la prescription en matière commerciale, présenté par M. Etienne Dailly, sénateur [22 novembre 1972] (n° 74) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Jean Geoffroy [29 mai 1973] (n° 290). — Discussion [5 juin 1973] (p. 519 et suiv.). — Adoption [5 juin 1973] (n° 110).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [5 juin 1973] (n° 446) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Baudouin [17 juin 1976] (n° 2399). — Discussion [20 décembre 1974]. — Adoption modifiée [20 décembre 1976] (n° 624).

TRANSMISSION DU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [20 décembre 1976] (n° 195) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [20 décembre 1976] (n° 196). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4739 et suiv.). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 81).

PROMULGATION : loi n° 77-4 du 3 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 4 janvier 1977).

Discussion (deuxième lecture) [20 décembre 1976] (p. 4739 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Etienne Dailly, Roger Gaudon, Jean Auburtin, vice-président de la commission des lois ; Robert Laucournet ; Raymond Brosseau, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 4740) : le texte actuel de l'article 189 bis du code de commerce fixe à dix ans la prescription extinctive des obligations nées entre commerçants à l'occasion de leur commerce ; le grand nombre des prescriptions diverses et spécifiques ; lorsqu'il s'agit d'obligations entre commerçants et non-commerçants la prescription trentenaire reste applicable ; le stockage d'archives qui en résulte ; le temps nécessaire à la venue en discussion de cette proposition de loi ; modification rédactionnelle apportée par l'Assemblée nationale ; la prescription acquisitive au profit de l'Etat de toutes les valeurs visées à l'article L. 27 du code de commerce, y compris les dépôts d'espèces ou de titres dans les banques et autres établissements ; (p. 4741) : cette prescription acquisitive au profit de l'Etat ne doit pas être réduite à dix ans ; dispositions adoptées par l'Assemblée nationale ; l'amendement du Gouvernement en ce qui concerne le sort des prescriptions en cours et l'application immédiate des dispositions de la proposition ; la prise en considération de la départementalisation de Saint-Pierre-et-Miquelon ; (p. 4740 et 4741) : protestations contre les méthodes de travail imposées au Sénat.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4741) : l'anachronisme de la prescription trentenaire en matière d'opérations commerciales ; la soumission des actes mixtes aux prescriptions décennales ; le délai de trente ans est maintenu pour la prescription acquisitive de l'Etat.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4742).

Articles 1^{er}, 2 bis, 2 ter et 3 : adoptés (p. 4742).

Explications de vote : M. Robert Schwint (abstention du groupe socialiste), M. Roger Gaudon (abstention du groupe communiste), Etienne Dailly, rapporteur.

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4742).

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

I. — **Proposition de loi organique tendant à modifier la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1972 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel**, présentée par M. René Jager, sénateur [21 novembre 1972] (n° 72) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Pierre Marcihacy [30 novembre 1973] (n° 58). — Discussion [19 décembre 1973] (p. 3077 et suiv.). — Adoption [19 décembre 1973] (n° 35).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 décembre 1973] (n° 875) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre-Charles Krieg [24 septembre 1974] (n° 1164). — Discussion [20 avril 1976]. — Adoption modifiée [20 avril 1976]. — Adoption modifiée [20 avril 1976] (n° 456).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [22 avril 1976] (n° 264) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Pierre Marcihacy [4 mai 1976] (n° 275). — Discussion [6 mai 1976] (p. 905 et suiv.). — Adoption modifiée [6 mai 1976] (n° 134).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [6 mai 1976] (n° 2274) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapporteur M. Pierre-Charles Krieg [20 mai 1976] (n° 2314). — Discussion [26 mai 1976]. — Adoption définitive [26 mai 1976] (n° 492).

PROMULGATION : loi n° 76-528 du 18 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 19 juin 1976). — Décision du Conseil constitutionnel du 14 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 19 juin 1976).

Discussion [6 mai 1976] (p. 905 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Marcihacy, rapporteur ; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 905) : conditions pour être admis à la « dignité de candidat » à la présidence de la République : 500 signatures rendues publiques et rassemblées à travers trente départements ; l'Assemblée nationale n'a pas retenu la condition selon laquelle vingt-cinq parlementaires et cinquante conseillers généraux devaient figurer parmi les 500 signataires ; elle a accordé le droit de parrainage aux adjoints des maires des villes de plus de 30 000 habitants ; la commission des lois du Sénat estime que seuls les maires ont vocation à être parrains.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 905, 906) : les inconvénients d'une excessive multiplicité des candidatures présidentielles ; l'augmentation du nombre des présentations avait été recommandée par le Conseil constitutionnel ; les « parrains » pris parmi diverses catégories d'élus et provenant de lieux géographiques différents ; écarter les candidatures fantaisistes tout en sauvegardant les chances des personnalités nouvelles.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 906 et suiv.).

Article unique (modifications de l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel) : amendement n° 1 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur : que les adjoints aux maires des villes de plus de 30 000 habitants ne soient plus admis à « parrainer » des candidatures ; adopté (p. 906 à 908) ; l'article unique est adopté (p. 909).

Ont pris part à la discussion de l'article unique : MM. Marcel Champeix, Etienne Dailly, Jacques Descours Desacres, Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcihacy, rapporteur.

Explications de vote : MM. René Jager (vote favorable), James Marson (vote défavorable au nom du groupe communiste).

Adoption par scrutin public (n° 51, liste des votants (p. 921 et 922).

Adoption [6 mai 1976] (p. 910).

2. — **Projet de loi constitutionnelle modifiant l'article 7 de la Constitution** présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [2 avril 1976] (n° 2134) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Jean Foyer [15 avril 1976] (n° 2190). — Discussion [21 avril et 24 avril 1976]. — Adoption [27 avril 1976] (n° 460).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 avril 1976] (n° 273); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Etienne Dailly [6 mai 1976] (n° 287). — Discussion [12 mai 1976] (n° 135).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [13 mai 1976] (n° 2297); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean Foyer [26 mai 1976]. — Adoption modifiée [26 mai 1976] (n° 491).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [1^{er} juin 1976] (n° 322); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Etienne Dailly [2 juin 1976] (n° 327). — Discussion [2 juin 1976] (p. 1512 et suiv.). — Adoption modifiée [2 juin 1976] (n° 146).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [2 juin 1976] (n° 2348); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean Foyer [3 juin 1976] (n° 2354). — Discussion [8 juin 1976]. — Adoption [8 juin 1976] (n° 497).

PROMULGATION: loi constitutionnelle n° 76-527 du 18 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 19 juin 1976).

Discussion [12 mai 1976] (p. 953 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* MM. Etienne Dailly, rapporteur; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Jean Auburtin, Pierre Marcilhacy, Marcel Champeix.

a) *Interventions des sénateurs*: les conséquences du décès d'un des candidats à la présidence de la République entre les deux tours (p. 993, 994); les hypothèses de décès ou d'empêchement envisagées par le Gouvernement et par la commission des lois (p. 994); les révisions de la Constitution (p. 994, 997, 998); le conseil constitutionnel [pouvoir de proroger les délais-saisine] (p. 995, 997); l'empêchement [qualification et constatation] (p. 995); l'instauration d'une vice-présidence de la République (p. 998, 1000, 1001); le rôle du Président de la République, du Premier ministre et de l'Assemblée dans la Constitution (p. 998, 999, 1000, 1001, 1002).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 996 et suiv.): la réunion éventuelle du Parlement en congrès au cours de la présente session; assimilation de l'hypothèse du décès de l'un des candidats à celle de l'empêchement de participer à la campagne électorale; un projet complexe qui ne se contente pas d'envisager les hypothèses où le respect des élections s'impose; l'accord du Gouvernement avec les propositions de la commission (réglementation commune à tous les cas d'empêchement, définition des conditions de saisine du conseil constitutionnel dans tous les cas envisagés, double possibilité de saisine par les parrains du candidat ou dans les conditions fixées à l'article 61 de la Constitution); le Gouvernement propose d'étendre à trente jours la période pendant laquelle doit intervenir l'annonce publique d'une décision de candidature susceptible d'entraîner le report de l'élection (au cas où l'auteur de cette annexe décéderait ou serait empêché de participer à la campagne électorale moins de sept jours avant la date de dépôt des présentations); *réponse à M. Jean Auburtin*: l'Assemblée nationale (p. 999) ne semble pas disposée à doter le Conseil constitutionnel d'une capacité d'auto-saisine; *réponse à M. Pierre Marcilhacy*: de toute façon, les possibilités de saisine sont très larges; la Constitution n'est pas un texte mort, mais un corps de pensée vivant; *réponse à M. Marcel Champeix*: le caractère décisif de l'élection présidentielle (p. 1000); se déclare opposé à l'instauration d'une vice-présidence de la République; le Gouvernement respecte la séparation des pouvoirs et pense que l'avènement de la gauche au pouvoir provoquerait un changement d'institutions.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1002 et suiv.).

Article unique (*nouvelles dispositions de l'article 7 de la Constitution: décès ou empêchement de candidats à l'élection du Président de la République*): amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur: 1° formulation des hypothèses envisagées et des solutions qui leurs sont apportées; 2° formulation de l'empêchement; 3° constatation de l'empêchement par le conseil constitutionnel dans tous les cas envisagés; 4° saisine du conseil, conformément à l'article 61 de la Constitution ou dans les conditions déterminées pour la présentation d'un candidat (500 signatures); sous-amendement n° 2 de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice: remplacer les mots: «dépôt des candidatures» par les mots: «dépôt des présentations de candidatures»; adopté (p. 1002, 1003); sous-amendement n° 3 de M. Jean Lecanuet, ministre

d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice: étendre à trente jours la période pendant laquelle doit intervenir l'annonce publique d'une décision de candidature susceptible d'entraîner le report de l'élection (en cas de décès ou d'empêchement de l'auteur de l'annonce); adopté (p. 1003); sous-amendement n° 4 rédactionnel de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; adopté; sous-amendement n° 5 de M. Jean Lecanuet: constatation du décès ou de l'empêchement par le conseil constitutionnel; adopté (p. 1004).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Etienne Dailly, rapporteur; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Explication de vote: M. Jean Cluzel (vote favorable du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès).

Adoption par scrutin public (n° 52, liste des votants, p. 1008).

Adoption [12 mai 1976] (p. 1005).

Discussion (deuxième lecture) [2 juin 1976] (p. 1512 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Est entendu*: M. Etienne Dailly, rapporteur. — La commission des lois approuve le texte de l'Assemblée nationale sous réserve de l'adoption de son amendement n° 1 (p. 1512).

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 1512 à 1515).

Article unique: amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur: dans le dernier alinéa de cet article, se référer à la date de la décision du conseil constitutionnel et non pas à celle de la constatation d'empêchement du candidat à laquelle les autres alinéas ne font plus allusion; adopté (p. 1515) par scrutin public (n° 61, liste des votants, p. 1532).

Ont pris part à la discussion de l'article unique: MM. Etienne Dailly, rapporteur; Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Sur l'article unique ainsi modifié, scrutin public (n° 62, liste des votants, p. 1532).

Adoption [2 juin 1976] (p. 1515).

Adoption en congrès du Parlement [14 juin 1976].

3. — **Proposition de loi constitutionnelle modifiant l'article 18 de la Constitution** présentée par M. Francis Palmero, sénateur [21 octobre 1976] (n° 27), renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

CONGRES DU PARLEMENT

Voir aussi LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ANCIENS COMBATTANTS. — RADIODIFFUSION TÉLÉVISION. — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

PEINE DE MORT.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

TABLE DU CONGRÈS *in fine* DE LA PRÉSENTE TABLE.

PRESSE

1. — **Proposition de loi tendant à interdire la publication et la distribution gratuite de journaux** présenté par M. Michel Maurice-Bokanowski, sénateur [15 juin 1976] (n° 352); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

2. — **Projet de loi relatif au régime fiscal de la presse** présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [13 mars 1976] (n° 2298); renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du plan; pour avis à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Robert-André Vivien [20 mai 1976] (n° 2310); avis de M. Gilbert Gantier. — Urgence. — Discussion [24 novembre 1974]. — Adoption [24 novembre 1976] (n° 559).

TRANSMISSION AU SÉNAT [25 novembre 1976] (n° 81); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; pour avis à la commission des affaires culturelles [30 novembre 1976]; rapport de M. Jean Francou [3 décembre 1976] (n° 106); avis de M. Henri Caillavet [11 décembre 1976] (n° 149). — Discussion [14 décembre 1976] (p. 4448 et suiv.). — Adoption modifiée [14 décembre 1976] (n° 32).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [14 décembre 1976] (n° 2691); renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) [17 décembre 1976]; rapport de M. Robert-André Vivien [17 décembre 1976] (n° 2714). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption [17 décembre 1976] (n° 609).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT) [17 décembre 1976]; rapport de M. Jacques Descours Desacres, en remplacement de M. Jean Francou, rapporteur pour le Sénat [17 décembre 1976] (n° 176). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption [17 décembre 1976] (n° 62).

PROMULGATION : loi n° 76-1233 du 29 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 30 décembre 1976).

Discussion [14 décembre 1976] (p. 4448 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Jean Francou, rapporteur ; Henri Caillavet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget) ; Mme Janine Alexandre-Debray, M. René Monory, rapporteur général de la commission des finances ; Mme Catherine Lagatu, M. Jacques Carat.

a) *Interventions des sénateurs* : l'assujettissement de la presse à la taxe sur la valeur ajoutée (T. V. A.) (p. 4448, 4450, 4455) ; le régime fiscal de la presse et l'aide de l'Etat (p. 4448, 4449, 4450, 4454) ; la taxation des publications en tant que supports de publicité et d'annonces (p. 4448) ; la suppression de la perception de la taxe sur les salariés (p. 4448) ; la récupération de la T. V. A. acquittée sur les extraits de biens et services (p. 4448) ; les différents taux de la T. V. A. (p. 4448) ; la trésorerie des entreprises de presse (p. 4448) ; la presse périodique (p. 4449, 4450, 4458) ; la concertation [table ronde sur la presse] entre les représentants de la presse, le Parlement et le Gouvernement (p. 4449, 4453) ; la concentration [les groupes de presse Hersant, Amaury, Hachette] (p. 4450, 4454, 4455) ; la nécessité d'une loi sur la presse (p. 4450) ; les banques et la presse (p. 4450) ; le taux de T. V. A. applicable aux publications destinées à la jeunesse (p. 4450, 4456) ; le taux de T. V. A. applicable aux publications municipales (p. 4450, 4456) ; le taux de T. V. A. applicable aux publications pornographiques (p. 4452) ; le rôle politique de la presse (p. 4454) ; les tarifs postaux (p. 4454) ; le pouvoir et l'information (p. 4455) ; la liberté de la presse (p. 4455).

b) *Interventions du Gouvernement* : (p. 4451) : le Parlement est à l'origine de la table ronde sur la presse ; les raisons de l'extension de la T. V. A. (élimination des distorsions) ; la distinction entre les quotidiens et les autres publications ; l'amélioration du régime fiscal particulier réservé aux entreprises de presse en matière d'impôt sur les sociétés ; le régime fiscal actuel n'est pas satisfaisant. Les éditeurs n'acquittent la T. V. A. que sur les recettes de publicité et d'insertion d'annonces ; la contrepartie de cette exonération (charge fiscale rémanente des immobilisations, taxe sur les salaires) ; les distorsions qui en résultent ; la charge fiscale supportée par l'éditeur est d'autant plus lourde qu'il consacre une surface plus grande à la partie rédactionnelle de sa publication ; les implications des exonérations de T. V. A. pour les principaux fournisseurs de la presse (papetiers, imprimeurs) ; les écarts de charge fiscale dépendent donc de la part de la publicité dans les recettes totales de l'éditeur ainsi que de sa plus ou moins grande habileté à tirer profit des structures juridiques et économiques ; les avantages de la généralisation de la T. V. A. ; l'aide indirecte à la presse par un régime fiscal privilégié. La distinction entre les différentes catégories de publications ; les critères de distinction (selon le contenu ou selon la périodicité) ; (p. 4452) : le choix du critère de la périodicité ; le régime privilégié prévu pour les quotidiens ; le régime transitoire favorable prévu pour les autres publications pendant une période de quatre ans ; tenir compte des situations particulières de certains non-quotidiens ; l'impossibilité d'utiliser un autre critère que celui de la périodicité ; réponse à Mme Janine Alexandre-Debray : les publications pornographiques et le problème de la détermination d'un critère par le contenu ; (p. 4453) : l'impôt sur les sociétés supporté par les entreprises de presse ; l'article 39 bis du contrôle général des impôts (affectation des bénéfices aux investissements) ; mettre fin aux abus qu'entraîne l'application de ce texte sans empêcher la presse de se moderniser ; les immobilisations acquises devront être strictement nécessaires à l'exploitation du journal ; (p. 4456) : réponse à Mme Catherine Lagatu : l'incidence excessive de la publicité dans la fiscalité de la presse ; le taux de 2,1 p. 100 proposé aux quotidiens est définitif ; l'aide postale à la presse ; les discussions à Bruxelles

sur la fiscalité ; réponse à MM. Monory et Henri Caillavet : la catégorisation des publications par le contenu ; le cas des périodiques politiques ; la fédération nationale de la presse considère comme utilisable du point de vue fiscal l'appréciation du caractère politique des périodiques ; le régime des bulletins municipaux ; réponse à M. Jacques Carat : la taxation des achats de papier et de l'impression des bulletins municipaux ; la presse sociale (publications à finalité sociale, publications spécialisées, bulletins d'association) ; réponse à Mme Catherine Lagatu : le régime des publications destinées à la jeunesse.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4457 et suiv.).

Article 1^{er} (abrogation de l'article 261-8 du code général des impôts exonérant de la taxe sur la valeur ajoutée certaines affaires relatives à la presse et à l'impression) : adopté (p. 4457).

Article 2 (assujettissement de la presse à la taxe sur la valeur ajoutée) : trois amendements identiques n° 1 de M. Maurice Schumann, n° 2 de M. Francis Palmero et n° 6 de M. Edouard Grangier : assimiler la presse filmée à la presse imprimée pour l'application de cet article ; irrecevables aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4457 et 4458) ; amendement n° 5 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : placer sous un même régime fiscal journaux et périodiques ; irrecevable ; aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4458 et 4459) ; amendement n° 16 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : extension du régime fiscal des quotidiens à certains périodiques d'information politique ; instauration d'un impôt sur le capital ; rejeté (p. 4459) ; amendement n° 8 de M. Jean Francou, rapporteur : allongement de la période transitoire durant laquelle les périodiques peuvent opter soit pour le statu quo, soit pour le taux réduit (délai porté de quatre à cinq ans) ; adopté (p. 4459 et 4460) ; amendement n° 9 de M. Jean Francou, rapporteur : appliquer le taux réduit de T. V. A. aux fournitures d'éléments d'information faites par les agences de presse ; adopté (p. 4460) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (l'encaissement fait générateur de la taxe sur la valeur ajoutée) : amendement n° 10 de M. Jean Francou : permettre à la société professionnelle des papiers de presse de bénéficier du même décalage que les journaux pour le paiement de la T. V. A. ; adopté (p. 4460) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 (les droits à déduction) (p. 4460) : amendement n° 4 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : application aux entreprises de presse de la règle de la régularisation par quinquèmes en ce qui concerne les immeubles ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 4461) ; amendement d'harmonisation n° 11 de M. Jean Francou, rapporteur ; adopté ; amendement rédactionnel n° 12 de M. Jean Francou, rapporteur ; adopté ; amendement n° 7 de M. Robert Parenty : remboursement des frais de routage aux éditeurs qui n'ont pas opté pour l'assujettissement à la T. V. A. ; adopté ; amendement n° 13 de M. Jean Francou, rapporteur : récupération de la T. V. A. sur le matériel par les imprimeries consacrant 50 p. 100 de leur activité à l'impression d'un hebdomadaire ou d'un quotidien ; adopté (p. 4461 et 4462) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 4462).

Article 5 (opérations d'entremise exonérées) : amendement n° 14 de M. Jean Francou, rapporteur : substituer les écrits et périodiques au sens de la loi du 29 juillet 1881 aux journaux et publications au sens de l'ordonnance de la loi du 1947, pour l'application de cet article ; adopté (p. 4462) ; amendement d'harmonisation n° 15 de M. Jean Francou, rapporteur ; adopté ; l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (exonération des publications périodiques des collectivités publiques) : adopté (p. 4462).

Article 7 (provisions pour acquisition d'éléments d'actif) : adopté (p. 4462).

Article 8 (décret d'application en Conseil d'Etat) : adopté (p. 4462).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Auguste Amic, Jacques Carat, Jean Francou, rapporteur ; Edouard Grangier, Mme Catherine Lagatu, MM. Francis Palmero, Robert Parenty, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (Budget) ; Maurice Schumann.

Explication de vote : M. Louis Jung (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès).

Scrutin public (n° 30) liste des votants (p. 4477).

Adoption [14 décembre 1976] (p. 4463).

Discussion (commission mixte paritaire) [17 décembre 1976] (p. 4644 et 4645).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Jacques Descours Desacres au nom de M. Jean Francou, rapporteur pour le Sénat; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Budget); Edouard Bonnefous, président de la commission des finances.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 4644): le texte définitif est celui qui a été déjà voté par le Sénat; l'assujettissement obligatoire des quotidiens à la taxe sur la valeur ajoutée au taux privilégié de 2,1 p. 100; la taxation des autres publications; la taxation des fournitures d'éléments d'information par les agences de presse; le fait générateur de la T. V. A.; la taxation des sociétés de messageries de presse, de la société professionnelle des papiers de presse et des agences de presse; dorénavant, tous les organes de distribution seront exonérés de la T. V. A.; demande au Gouvernement de rouvrir le plus rapidement possible le dossier de la presse hebdomadaire à caractère politique; (p. 4645): solution satisfaisante pour l'ensemble de la presse.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4644): la commission mixte paritaire a repris le texte tel qu'il fut voté en première lecture par le Sénat; *réponse à M. Jacques Descours Desacres*: le dossier relatif à la presse politique. Le Gouvernement reste attentif aux propositions qui lui seront présentées par la fédération nationale de la presse; la classification de la presse selon son contenu.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4645).

Articles 2 à 5 (p. 4645).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4645).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

— SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION).

— DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — ARTICLE 24.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE

QUESTIONS ORALES, n° 1847, 1927.

PRESTATIONS FAMILIALES

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRAVAIL ET SANTÉ. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

QUESTIONS ORALES, n° 1851, 1870.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (Budget annexe, B. A. P. S. A.)

Voir LOI DE FINANCES. — PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — AGRICULTURE. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 68.

PRÊT DU SOLDAT

Voir CONDITION MILITAIRE.

PRETS

Voir CRÉDIT AGRICOLE.

PREVENTION PERINATALE

Voir MÉDECINE PRÉVENTIVE.

PRISONNIERS DE GUERRE

Voir ANCIENS COMBATTANTS.

PRISONS

Voir SERVICES PÉNITENTIAIRES.

PRIX

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — DISCUSSION GÉNÉRALE. MARCHÉS AGRICOLES.

OBLIGATION ALIMENTAIRE.

PLAN.

QUESTION ORALE, n° 1854.

VITICULTURE.

PRIX AGRICOLES

Voir MARCHÉS AGRICOLES. VITICULTURE.

PROCEDURE CIVILE

Voir FILIATION.

PROCEDURE PENALE

Projet de loi autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [13 avril 1976] (n° 2183); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [3 juin 1976] (n° 2359). — Urgence. — Discussion [25 novembre 1976]. — Adoption [25 novembre 1976] (n° 562).

TRANSMISSION AU SÉNAT [26 novembre 1976] (n° 85); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Marclhacy [9 décembre 1976] (n° 133). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4481 et suiv.). — Rejet [15 décembre 1976] (n° 35).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Claude Gerbet [16 décembre 1976] (n° 2703). — Constatant l'impossibilité d'adopter un texte.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Pierre Marclhacy, rapporteur pour le Sénat [16 décembre 1976] (n° 173). — Constatant l'impossibilité d'adopter un texte.

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (NOUVELLE LECTURE) [15 décembre 1976] (n° 2695); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

TRANSMISSION AU SÉNAT (NOUVELLE LECTURE) [20 décembre 1976] (n° 193); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Pierre Marclhacy [20 décembre 1976] (n° 194). — Discussion [20 décembre 1976] (p. 4719 et 4720). — Rejet [20 décembre 1976] (n° 74).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 décembre 1976] (n° 2746); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [20 décembre 1976] (n° 2747). — Adoption [20 décembre 1976] (n° 630). — Décision du Conseil constitutionnel du 12 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 13 janvier 1977): non-conformité à la Constitution.

Discussion [15 décembre 1976] (p. 4481 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Pierre Marclhacy, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Jean Auburtin, Jacques Thyraud, Jacques Eberhard, Edgar Tailhades, Charles de Cuttoli, Francis Palmero, Guy Petit, Jean Nayrou.

a) *Interventions des sénateurs*: la défense des libertés publiques (p. 4481, 4482, 4484, 4485, 4486); la voiture prolongation du domicile (p. 4481, 4485); les amendements de l'Assemblée nationale (p. 4481); le droit de fouille considéré comme dérogatoire en droit français (p. 4482); les risques d'abus du droit de fouille (p. 4482, 4483, 4484, 4485, 4486, 4487); les fonctionnaires chargés de la fouille, officiers de police judiciaire et agents de police judiciaire (p. 4482, 4483, 4486, 4487); la recrudescence de la délinquance (p. 4483); le respect des secrets divers [correspondance, secret professionnel, défense nationale] (p. 4484); le pouvoir du juge de décider de l'opportunité d'une perquisition (p. 4485); les mesures d'autoritarisme depuis 1958 (p. 4485); la recherche des armes et des stupéfiants (p. 4486); les abus en matière de garde à vue (p. 4486, 4487).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4482): ce texte ne devrait pas soulever tant d'inquiétudes; l'automobile offre des avantages aux délinquants (mobilité, discrétion); le Gouvernement a tenu à ce que seuls les officiers de police judiciaire puissent avoir l'initiative de la visite des véhicules; le véhicule automobile n'est pas le prolongement du domicile; (p. 4483): la fouille de la voiture et de son coffre assimilée à une fouille corporelle; les agents qui effectueront les fouilles ne seront pas autorisés à prendre connaissance ou à saisir les documents trouvés; ce texte ne sert à rien d'autre qu'à faciliter la tâche de la police judiciaire; (p. 4487): le nombre des officiers de police judiciaire; la surveillance des procureurs généraux et le contrôle

disciplinaire des chambres d'accusation; réponse à M. Jacques Thyraud: ne pas confondre la notion de perquisition et celle de visite; le respect des secrets de la correspondance et des secrets professionnels.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4487 et suiv.).

Article unique (visite des véhicules et de leur contenu par les officiers de police judiciaire et les agents de police judiciaire) (p. 4487): amendement n° 1 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur; suppression de l'article: visite des véhicules; adopté (p. 4488 à 4490) par scrutin public (n° 31, liste des votants, p. 4522 et 4523).

Ont pris part à la discussion: MM. Pierre Carous, Marcel Champeix, Etienne Dailly, Paul Guillard, Pierre Marcihacy, rapporteur; Guy Petit.

Rejet [15 décembre 1976] (p. 4490).

Discussion (nouvelle lecture) [20 décembre 1976] (p. 4719 et 4720).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus: MM. Pierre Marcihacy, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) Intervention du rapporteur (p. 4719): demande au Sénat de rejeter l'article unique comme lui semblant porter atteinte à des libertés fondamentales.

b) Intervention du Gouvernement (p. 4719): le Gouvernement maintient son texte initial et, en conséquence, s'oppose à l'amendement de suppression de la commission.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4719 et 4720).

Article unique (p. 4719): amendement n° 1 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur: suppression de l'article: visite des véhicules et de leur contenu; adopté (p. 4720) par scrutin public (n° 42, liste des votants, p. 4752).

Rejet [20 décembre 1976] (p. 4720).

PRODUITS AGRICOLES

Voir aussi LAIT.

PROFESSEURS

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS). — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS).

PROFESSIONS JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Proposition de loi tendant à proroger le délai prévu à l'article 1^{er}, paragraphe III, de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, présentée par M. Robert Parenty, sénateur [22 avril 1976] (n° 256); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi AVOCATS.

PROFESSION LIBERALES

Voir AVOCATS.
GREFFIERS.

LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 60.

PROGRAMMES D'ACTION PRIORITAIRES

Voir LOI DE FINANCES (DISCUSSION GÉNÉRALE). — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET SPORTS). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — AGRICULTURE. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS). — SANTÉ. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE). — CULTURE. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

PROGRAMMES DE TELEVISION

Voir RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

PROGRAMMES POLITIQUES

Voir POLITIQUE GÉNÉRALE.

PROMOTEURS

Voir RÉNOVATION URBAINE.

PROPOSITIONS DE LOI

Voir ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES.

PROPRIÉTÉ (Accession à la).

Voir LOGEMENT.

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — DÉFENSE.
QUESTION ORALE, n° 1659.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Proposition de loi, présentée par M. Henri Caillaet, sénateur, tendant à réglementer la procédure d'authentification des œuvres de l'esprit [24 octobre 1974] (n° 64); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; reprise par son auteur [2 avril 1976] (p. 337).

PROTECTION CIVILE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Voir BREVETS.

PROTECTION DE LA NATURE

Voir ASSOCIATIONS.
SITES (PROTECTION DES).
URBANISME.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Projet de loi relatif aux personnes pratiquant l'accueil de mineurs à domicile présenté par Mme Simone Veil, ministre de la santé [8 avril 1976] (n° 231); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Jean Mézard [14 avril 1976] (n° 251). — Discussion [22 avril 1976] (p. 636 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ: **Projet de loi relatif aux assistantes maternelles**. Adoption [22 avril 1976] (n° 122).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [27 avril 1976] (n° 2221); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de Mme Anne-Marie Fritsch [13 mai 1976] (n° 2295).

Discussion [22 avril 1976] (p. 636 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus: MM. Jean Mézard, rapporteur; Mme Simone Veil, ministre de la santé; M. Robert Schwint, Mme Catherine Lagatu, M. René Monory, rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

a) *Interventions des sénateurs*: historique des divers types de placement familial (p. 637, 642); les dispositions actuelles et leurs lacunes (p. 637, 642, 463, 644); but du projet de loi: généraliser l'agrément et l'assortir de garanties de formation et d'une obligation d'assurance (p. 638); le « contrat de placement » (p. 638, 642); le statut de salariées pour les nourrices privées (p. 638); les obligations nouvelles du service de la protection maternelle et infantile (p. 639); les charges financières des familles (p. 639, 642, 645); les lacunes du projet: absence de dispositions relatives à la sécurité sociale des nourrices; information insuffisante des familles; absence d'un statut professionnel pour les personnes employées par les collectivités publiques; garanties de salaires; formation et promotion des nourrices (p. 639, 645); les contradictions entre les aspirations de la femme moderne et les besoins affectifs des enfants (p. 641, 642, 643); les conclusions de la commission « Vie sociale » du VII^e Plan (p. 642); l'exclusion du champ d'application du présent projet des nourrices et gardiennes relevant du secteur public (p. 642); la formation des nourrices et gardiennes (p. 639, 642, 645); le placement dans les crèches (p. 641, 643); le problème de la clandestinité des nourrices (p. 644).

b) *Interventions du Gouvernement* : 500 000 enfants concernés (p. 639) ; les points faibles de la réglementation actuelle ; les deux principes de la politique du Gouvernement ; libre choix des familles ; qualité des services rendus par la protection maternelle et infantile ; garantie de réemploi après la naissance (p. 640) ; la réforme des prestations améliorera en 1977 le soutien financier aux familles ; les haltes-garderies ; les modes de garde ; la substitution du complément familial à l'allocation de frais de garde et la déductibilité fiscale de cette aide ; la formation et la promotion des nourrices et gardiennes ; la création d'un service d'orientation dans le choix du mode de garde ; le projet tend à protéger les personnes assurant régulièrement une activité de garde ; l'agrément des nourrices et des gardiennes ; les contrats de placement ; la formation des personnes assurant l'accueil des enfants ; l'assurance obligatoire des nourrices et gardiennes ; le statut professionnel des gardiennes (p. 641) ; le statut des employées des services départementaux d'aide sociale à l'enfance et des crèches municipales sera réglé ultérieurement ; les charges pesant sur les familles ne seront pas aggravées ; le problème de l'assiette des cotisations de sécurité sociale des gardiennes ; les conséquences de l'amélioration graduelle du statut social et fiscal des gardiennes ; répond à M. Schwint et à Mme Lagatu : formation et promotion des nourrices et des gardiennes (p. 645).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 646 et suiv.).

Article 1^{er} (section IV nouvelle : personnes pratiquant l'accueil de mineurs à domicile du chapitre III du titre II du code de la famille et de l'aide sociale) : amendement n° 11 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Michel Moreigne : intitulé de la section IV ; assistantes maternelles ; adopté ; amendement n° 16 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues [art. L. 132-2 du code de la famille] : assurances obligatoires pour les personnes morales de droit public ou privé qui, seules, peuvent employer des assistantes maternelles, rejeté (p. 647) ; amendement n° 1 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 123-2] garantie des assistantes maternelles ; adopté ; amendement n° 2 de M. Jean Mézard, rapporteur [art. L. 123-4] exclusion de l'application de la procédure d'agrément pour les personnes ayant la garde d'un enfant de leur famille sauf si le placement est effectué par l'intermédiaire d'une personne morale ; adopté ; amendement d'harmonisation n° 11 de M. Michel Moreigne, adopté ; l'article 1^{er}, ainsi modifié, est adopté.

Article 2 (titre VII du livre VII du code du travail, chapitre III nouveau : personnes pratiquant l'accueil de mineurs à domicile) : amendement d'harmonisation n° 12 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, adopté ; amendement n° 19 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : [art. L. 773-2 du code du travail] formation professionnelle continue pour les assistantes maternelles (p. 648) ; retiré (p. 649) ; amendement n° 3 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 773-3] montant de rémunérations fixé en référence au salaire minimum de croissance ; adopté ; amendement n° 4 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 773-5] indemnité compensatrice fixée en référence au salaire minimum de croissance ; adopté ; amendement n° 21 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Catherine Lagatu : [art. L. 773-6] indemnité pour l'absence d'un enfant incluse dans le calcul de l'indemnité de congés payés des assistantes maternelles ; adopté ; amendement n° 5 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 773-7] conditions de licenciement des gardiennes ; indemnité compensatrice de délai congé ; adopté (p. 650) ; amendement n° 6 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 773-8] faute grave justifiant la non-observation du délai congé ; rejeté ; amendement n° 7 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 773-11] périodes de congé pour lesquelles le retrait de l'enfant n'est possible qu'avec l'accord de l'employeur ; congé d'adoption ; adopté ; amendement n° 22 de Mme Hélène Edeline et plusieurs de ses collègues : [art. L. 773-11] suppression de mots : accord entre les deux familles ; adopté ; amendement n° 13 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Michel Moreigne : [art. L. 773-11] : refus par l'employeur d'accorder un repos ou un congé prévu par la loi comporte une majoration de 50 p. 100 de la rémunération des intéressées ; adopté (p. 651) ; amendement n° 24 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : [art. L. 773-12] maintien de la rémunération et de l'indemnité de congés payés pendant les deux premières journées d'absence du mineur ; retiré ; amendement n° 23 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et plusieurs de ses collègues : [art. L. 773-12] indemnité compensatrice pour non placement d'enfant égale à la rémunération versée en cas de garde d'enfant ; retiré ; amendement n° 8 de M. Jean Mézard, rapporteur : [art. L. 773-12] versement de l'indemnité compensatrice en cas de non place-

ment si l'assistante justifie d'une ancienneté de trois mois au moins au service de l'employeur ; adopté ; amendement n° 25 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : [art. L. 773-13] délai congé porté de quinze jours à un mois ; rejeté (p. 652) ; amendement n° 28 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues : [art. L. 773-15] indemnité de licenciement égale à un mois de salaire par année de service, au minimum ; rejeté ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté.

Article 3 (articles L. 131-1, L. 143-5, L. 351-10, L. 420-1 du code du travail) : amendement d'harmonisation n° 14 de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, adopté ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 652).

Après l'article 3 : amendement n° 9 (article additionnel) de M. Jean Mézard, rapporteur : décret en conseil d'Etat accordant aux personnes employées par les collectivités publiques des conditions d'emploi et de rémunération équivalente à celles dont bénéficient les gardiennes privées ; irrecevable (p. 652, 653) ; amendement n° 15 (article additionnel) de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Michel Moreigne : affiliation des assistantes maternelles au régime général de la sécurité sociale ; retiré (p. 653).

Article 4 (abrogation des articles L. 169, L. 170, L. 172, L. 173 et L. 175 du code de la santé publique) : l'article 4 est adopté (p. 653).

Article 5 (entrée en vigueur de la loi) l'article 5 est adopté (p. 653).

NOUVEL INTITULÉ : amendement de M. Jean Mézard, rapporteur, adopté (p. 653).

Explication de vote : Mme Catherine Lagatu (vote défavorable du groupe communiste).

Adoption [22 avril 1976] (p. 653).

PUBLICITE

Voir CINÉMA.

CONSOMMATION.

RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

PUBLICITÉ CLANDESTINE.

LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

QUESTION ORALE, n° 1734.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

TABAC.

PUBLICITE CLANDESTINE

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

PUBLICITE DES IMPOTS

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 2. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

PUERICULTRICE

Proposition de loi tendant à donner un statut légal à la profession de puéricultrice, diplômée d'Etat, présentée par M. Charles Ferrault, sénateur, et plusieurs de ses collègues [8 juin 1976] (n° 340) ; renvoi à la commission des affaires sociales.

Q

QUALITE DE LA VIE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).

QUESTIONS ORALES

1659. — **Propriété (Construction de logements sociaux).** — Question de M. Jean Cauchon [11 septembre 1975]. — Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) [4 mai 1976] (p. 808 et 809).

Commission chargée d'étudier la réforme du financement du logement social ; propositions examinées par le conseil de planification en même temps que le rapport Nora sur l'habitat ancien ; le conseil a opté pour une réforme d'ensemble ; mesures déjà prises ; allocation logement (p. 809) ; accès à la propriété.

1666. — Logement (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, A. N. A. H.). — Question de M. Jean Cauchon [2 octobre 1975]. — Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) [4 mai 1976] (p. 809, 810).

Fonctionnement de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat; politique de l'amélioration de l'habitat; contrat d'objectifs entre l'Agence et l'Etat (p. 809); habitat ancien à caractère social; liaison avec les collectivités locales dans le cadre du fonds d'aménagement urbain.

1667. — Enseignement technique (orientation et formation professionnelle des femmes). — Question de M. Pierre Schiélé [2 octobre 1975]. — Réforme de Mme Françoise Giroux, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Condition féminine) [1^{er} juin 1976] (p. 1476 et 1477). — M. Jean Cauchon est entendu en remplacement de M. Pierre Schiélé.

Obstacles matériels et psychologiques; les stagiaires de l'A. F. P. A.

1672. — Veuves (indemnité d'attente d'emploi aux veuves et divorcées). — Question de M. Jean Cauchon [2 octobre 1975]. — Réponse de Mme Françoise Giroux, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Condition féminine) [1^{er} juin 1976] (p. 1477 et 1478).

Les mesures législatives et réglementaires prises depuis deux ans.

1675. — Courrier (système CIDEX). — Question de M. Francis Palmero [7 octobre 1975]. — Réponse de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [6 avril 1976] (p. 400).

Premiers résultats du système « Cidex » satisfaisant en zone rurale (boîte aux lettres regroupées et situées à une distance raisonnable des usagers); 1,2 million de ces boîtes installées à la fin du VII^e Plan.

1679. — Télévision (diffusion à l'étranger du système SECAM). — Question de M. Francis Palmero [9 octobre 1975]. — Réponse de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [6 avril 1976] (p. 401).

Adopté à l'Est et par certains pays en voie de développement (500 millions d'habitants et 50 millions de récepteurs); écart avec le système P. A. L. sur le plan du nombre des récepteurs réduit dans l'avenir du fait du développement économique de ces Etats.

1700. — Aviation militaire (nuisances d'une école de pilotage à proximité d'une agglomération). — Question de M. Roger Quilliot [4 novembre 1975]. — Réponse de M. Vincent Insquer, ministre de la qualité de la vie [26 octobre 1976] (p. 2935 et suiv.).

L'activité de l'école de pilotage de la base militaire d'Aulnat; vols d'entraînement sur l'aérodrome de Clermont-Ferrand; le report d'une fraction de ces vols sur les aérodromes de Vichy et de Saint-Etienne; l'aménagement des installations et des procédures pour les vols restants; la perspective du transfert total de l'école de pilotage; la lutte contre le bruit; (marteaux piqueurs, tondeuses à gazon, deux-roues).

1703. — Veuves (retraites des veuves civiles, chefs de famille). — Question de M. Jean Cluzel [6 novembre 1975]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [27 avril 1976] (p. 689 et 690).

Les efforts du Gouvernement pour améliorer la situation des veuves civiles chefs de famille en matière d'assurance vieillesse, d'assurance maladie et de prestations familiales; l'assouplissement des conditions d'attribution des pensions de réversion; l'amélioration des conditions du calcul de l'avantage vieillesse, l'amélioration de l'accès à l'assurance vieillesse, l'assouplissement de la notion d'inaptitude au travail, l'application de la loi du 30 décembre 1975 sur l'abaissement de l'âge de la retraite des travailleurs manuels; un problème important demeure: celui de la généralisation de la retraite à soixante ans pour toutes les veuves qui se trouvent être chefs de famille.

1705. — Médecine légale (conditions juridiques du constat de « mort légal »). — Question de M. Francis Palmero [12 novembre 1975]. — Réponse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [6 avril 1976] (p. 398 à 400).

Evolution rapide des connaissances médicales avec les possibilités de « coma dépassé », le moment de la mort doit rester sous la responsabilité des médecins.

1706. — Indemnisation des anciens agriculteurs français du Maroc (biens nationalisés). — Question de M. Francis Palmero [12 novembre 1975]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [6 avril 1976] (p. 401 et 402).

Retards dans le versement des indemnités du fait des exigences de la comptabilité publique; sur 113,5 millions de francs versés par le Maroc, 45 déjà distribués; répartition achevée fin 1976.

1710. — Allocation de chômage. — Question de M. Michel Kauffmann [13 novembre 1975]. — Réponse de M. Michel Durafour [27 avril 1976] (p. 690 et 691).

Un amendement du 4 mars 1974 concernant l'article 3 du règlement du régime d'assurance chômage prévoit la possibilité d'accorder à certains chômeurs la prolongation au-delà de 365 jours de leurs droits aux prestations des A. S. S. E. D. I. C. Il s'agit de dérogations accordées à titre individuel en raison de circonstances spéciales (handicap particulier, difficultés conjoncturelles). Il n'est pas nécessaire de faire bénéficier les travailleurs de plus de cinquante ans de telles dérogations puisque leurs droits stricts sont nettement supérieurs à une année. Toute mesure nouvelle concernant le régime de l'assurance chômage relève des organismes gestionnaires de l'U. N. E. D. I. C.

1711. — Violation des droits de la personne humaine. — Question de M. Francis Palmero [13 novembre 1975]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [6 avril 1976] (p. 402, 403).

Gouvernement informé des rapports d'*Amnesty International* (107 pays sur les 150 membres de l'O. N. U.); leur caractère privé s'oppose à leur emploi comme base de démarches officielles; appui de la France à la protection des droits de l'homme, à la lutte contre le racisme, à la garantie des libertés civiques; Gouvernement attentif aux événements du Liban, s'emploie à y ramener la paix et à retrouver ses ressortissants disparus.

1712. — Pensions militaires d'invalidité (accueil des demandes). — Question de M. Francis Palmero [14 novembre 1975]. — Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [6 avril 1976] (p. 403).

Suppression des forclusions acquises (décret du 6 août 1975); demandes des titres de reconnaissance prévus toutes acceptées sans condition de délai, instruites dans un esprit libéral quand la bonne foi des pétitionnaires est établie.

1715. — Route internationale de la vallée de la Roya. — Question de M. Francis Palmero [25 novembre 1975]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat [13 avril 1976] (p. 488).

Au nom du ministre de l'équipement: suppression des lacets du col de Tende en bonne voie; sur les 25 millions de francs de l'opération, première tranche de 16 millions de francs terminée fin 1977, seconde tranche financée au cours du VII^e Plan; raccordement définitif par un viaduc financé en 1977-1978.

1716. — Emploi (Essonne). — Question de M. Jean Colin [28 novembre 1975]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [27 avril 1976] (p. 693 et suiv.).

Rappelle la situation géographique particulière du département de l'Essonne au sein de la région parisienne; le retard marqué par les créations d'établissements par rapport à l'installation de nouveaux habitants dans le département; le dispositif gouvernemental de préservation de l'emploi a été appliqué dans le département; c'est sur la reprise économique qu'il faut aujourd'hui compter pour lutter efficacement contre le chômage; l'augmentation des offres d'emploi dans le département; la tâche des pouvoirs publics est d'accompagner la reprise afin que tous les besoins de main-d'œuvre exprimés par les entreprises soient pourvus dans les plus brefs délais (extension des contrats emploi-formation, prolongation de l'octroi d'une prime à la création d'emploi, renforcement des moyens de l'agence nationale pour l'emploi, mise en place de comités décentralisés d'aide aux entreprises en difficulté et de promotion de l'emploi); partage l'inquiétude de l'auteur de la question en ce qui concerne la situation de l'imprimerie; note ses remarques sur la politique des villes nouvelles.

1719. — Indemnisation des propriétaires des terrains destinés à la pénétrante Cannes-Grasse. — Question de M. Francis Palmero [10 décembre 1975]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat [13 avril 1976] (p. 488 et 489).

Au nom du ministre de l'équipement : coût important des travaux (230 millions de francs pour 20 kilomètres) mais urgence ; deux premières sections financées à 100 p. 100 par l'Etat, les suivantes (rocade de Grasse) à 55 p. 100 par l'Etat, 33,3 p. 100 par le département, 11,7 p. 100 par la ville de Grasse ; acquisitions foncières déjà engagées ; travaux préparatoires en 1977-1978 pour la première section, pour la seconde tracé non encore arrêté ; l'indemnisation des riverains sera étalée dans le temps en raison du coût des travaux.

1721. — Politique extérieure (mission diplomatique à Hanoï). — Question de M. Francis Palmero [15 décembre 1975]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 mai 1976] (p. 1051 et 1052).

La mission du secrétaire général du quai d'Orsay à Hanoï ; la rencontre de ce dernier et du Premier ministre de la République démocratique du Viet-Nam ; le poste de Saigon transformé en consulat général ; les ressortissants français qui le désiraient évacués par vols spéciaux ; 3 000 sur 10 000 sont restés dans le Sud du Viet-Nam ; le problème des biens appartenant aux Français ; l'école Colette continue à fonctionner à Saigon ; les relations culturelles et économiques avec le nouveau Viet-Nam ; la signature d'un protocole financier avec le Nord en 1975.

1722. — Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. — Question de M. Francis Palmero [15 décembre 1975]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 mai 1976] (p. 1052 et 1053).

Le programme des Nations unies pour le développement n'a pu faire face à ses obligations ; une réunion extraordinaire du conseil de la F. A. O. doit examiner les réformes de structures proposées par le directeur général et le conseil de l'organisation ; des économies de fonctionnement sont prévues ; pas de recommandation officielle de la F. A. O. à propos des mouvements de résistance et des réfugiés ; le dynamisme du nouveau directeur général ; la constitution suivant une proposition de la France d'un groupe de travail de quinze Etats qui remettra un rapport en novembre.

1723. — Monnaie : conférence de la Jamaïque. — Question de M. Maurice Schumann [15 janvier 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [27 avril 1976] (p. 714 et 715).

Les résultats de la conférence de la Jamaïque sont, sur un certain nombre de points, en progrès dans le rétablissement de l'ordre économique mondial, sur d'autres, font apparaître quelques préoccupations ; opposition du Gouvernement français au flottement erratique des monnaies ; travaux de la conférence de Rambouillet ; rapports entre les différentes monnaies européennes et le dollar ; la réunion du comité intérimaire du fonds monétaire international à la Jamaïque a précisé trois points : le régime des changes (maintien des dispositions de change ordonnées ; système stable des taux de change) ; le problème de l'or (liberté de transaction des banques centrales ; vente de l'or du F. M. I.) ; rôle du F. M. I. vis-à-vis des pays en voie de développement (élargissement des possibilités de recours au F. M. I. ; assouplissement du mécanisme des financements compensatoires ; mécanisme de fonctionnement du fonds fiduciaire) ; conclusion d'une série de conférences itinérantes depuis trois ans, retour à la stabilité des rapports de change entre la monnaie américaine et les monnaies des pays européens ; fluctuations monétaires erratiques liées au marché, opposées aux fluctuations qui traduisent des mouvements profonds de l'économie.

1724. — Nuisances (Orly). — Question de M. Jean Colin [22 janvier 1976]. — Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [13 avril 1976] (p. 505).

L'axe de décollage des avions a été déporté vers le Sud en accord avec les représentants des communes intéressées ; des vérifications sont en cours pour apprécier le respect par les pilotes des trajectoires de référence.

1725. — Ecoles maternelles : jours d'ouverture. — Question de M. Louis Jung [22 janvier 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [27 avril 1976] (p. 688 et 689).

L'originalité de l'expérience française des écoles maternelles : l'éducation préscolaire tend à l'éveil de la personnalité globale de l'enfant ; la coupure du milieu de semaine comme à l'école primaire est nécessaire aussi bien aux enfants qu'aux institutrices ; par contre, il n'est pas utile de supprimer le samedi

de la semaine scolaire qui permet aux familles de rencontrer l'institutrice ; l'organisation de garderies avant et après les heures de classe ainsi que le mercredi incombe aux municipalités.

1726. — Fruits et légumes (jus de pomme). — Question de M. Louis Jung [22 janvier 1976]. — Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [11 mai 1976] (p. 924 et 925).

Réglementation communautaire ; variétés de fruits ; exportation, marché international ; concours du F. E. O. G. A. pour l'exportation vers les pays du tiers monde ; distributions gratuites ; arrachage de certaines variétés de pommiers.

1727. — Rapatriés. — Question de M. Francis Palmero [29 janvier 1976].

1728. — Marchés administratifs (entreprises privées travaillant pour l'Etat). — Question de M. Edouard Le Jeune [5 février 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [4 juin 1976] (p. 1558 et suiv.).

Les paiements doivent suivre d'aussi près que possible la facturation par le titulaire du marché ; les nouvelles mesures arrêtées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics ; l'amélioration des délais de règlement (de soixante à soixante-cinq jours en moyenne) ; la généralisation du paiement direct des sous-traitants ; le rôle de la caisse nationale des marchés de l'Etat en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises ; les travaux de la mission Ripoche.

1729. — Etrangers : scolarisation des enfants d'émigrés. — Question de Mme Catherine Lagatu [26 février 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [18 mai 1976] (p. 1054 et 1055).

900 classes d'initiation contre 90 en 1970 ; 250 postes supplémentaires d'instituteur ouverts à ce titre en 1976 ; dix-huit élèves par classe ; pour ne pas séparer les enfants immigrés des enfants français, des heures de soutien sont assurées par des instituteurs itinérants ; une formation pédagogique appropriée donnée aux maîtres dans certains départements ; l'enseignement de la langue d'origine est aussi prévu ; les aides financières allouées aux enfants de migrants.

1730. — Assurances automobiles (réduction des primes ; ceinture de sécurité). — Question de M. Edouard Bonnefous [26 février 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [4 juin 1976] (p. 1560 et 1561).

La diminution de la fréquence des accidents de la circulation ; les gains de sécurité évalués à 3,8 p. 100 du coût total des sinistres automobiles pour l'exercice 1975 ; mais le coût moyen des sinistres, lui, a augmenté ; la limitation des ajustements tarifaires et l'accroissement de la bonification servie aux bons conducteurs ; l'utilisation de la ceinture de sécurité.

1731. — Sécurité sociale (financement des régimes). — Question de M. Henri Caillavet [4 mars 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [27 avril 1976] (p. 691 et 692).

En 1976, le besoin de financement du seul régime général sera de 9 à 12 milliards de francs ; le Gouvernement pris immédiatement les mesures nécessaires pour répondre à ce besoin (augmentation des cotisations de maladie et de vieillesse répartie à égalité entre les entreprises et les ménages, réduction de la T. V. A. sur les prix des médicaments, mesures de trésorerie) ; les régimes spéciaux ainsi que les régimes de non-salariés recevront, en outre, en 1976, environ 8 milliards de francs de recettes de compensation pour pallier les effets d'une situation démographique défavorable ; la reprise économique aura des conséquences financières favorables à la sécurité sociale ; le rapport établi par la commission d'étude sur les « charges indues » sera examiné par le Parlement ; un débat sur la sécurité sociale sera engagé au sein du Gouvernement et devant le Parlement car la croissance des dépenses reste préoccupante (importance du prélèvement opéré sur la P. I. B. au bénéfice des transferts sociaux) ; l'expansion du budget social de la nation est due en grande partie aux dépenses de santé, notamment dans certains secteurs comme les analyses ou la biologie ; le Gouvernement n'entend pas procéder à la diminution des remboursements, des allocations ou des retraites ; au contraire il entend poursuivre une politique de progrès social (priorité aux personnes âgées et aux familles, réduction des inégalités sociales face à la maladie, généralisation de la sécurité sociale) ; il faut financer ces réformes sans compromettre la compétitivité de nos entreprises ; la commission des affaires sociales connaîtra la primeur des conclusions tirées par le Gouvernement des études menées par le ministère du travail.

1732. — Territoire d'outre-mer (Djibouti). — Question de M. Henri Caillavet [4 mars 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [4 juin 1976] (p. 1586 et 1587).

Faire accéder ce territoire à une indépendance viable en préservant la paix sociale ; une discussion a lieu entre le Gouvernement et les mouvements politiques locaux représentatifs ; maintenir l'indépendance acquise par une aide économique et militaire ; en attendant, maintenir l'ordre public ; la constitution du futur Etat.

1733. — Alliance atlantique. — Question de M. Henri Caillavet [4 mars 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 mai 1976] (p. 1053).

Les déclarations du général Haig ne pouvait viser la France sortie de l'O. T. A. N. depuis dix ans ; il n'appartient pas à une personnalité militaire de se prononcer sur les affaires politiques intérieures des pays européens.

1734. — Publicité (réglementation de la publicité par affichage dans les agglomérations). — Question de M. Pierre Carous [4 mars 1976]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat [13 avril 1976] (p. 489 et 490).

Décret du 11 février 1976 sauvegarde l'intégrité du domaine routier et s'applique à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations ; ne s'oppose pas à la protection des sites et de l'environnement ; dépôt prochain d'un projet de loi limitant les abus des publicitaires.

1735. — Masseurs. — Question de M. Roger Quilliot [4 mars 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [27 avril 1976] (p. 699).

Trente et une écoles (dont onze publiques) préparent actuellement 5 500 élèves au diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute ; en liaison avec les représentants de la profession, le ministère de la santé s'est soucié de réglementer la formation de manière à assurer la qualité du diplôme d'Etat ; les écoles font l'objet d'un agrément ministériel, les modalités d'admission sont étudiées ainsi que la prise en charge éventuelle des droits de scolarité ; les besoins en effectifs doivent d'abord être définis ; il paraît souhaitable que les stages des élèves soient encadrés par des masseurs titulaires du certificat de moniteur ; si l'ouverture d'écoles régionales de kinésithérapie dans les universités semble difficile, rien en revanche ne paraît s'opposer à la création de tels établissements dans le cadre des U. E. R. médicales. Cependant ce sont les I. U. T. qui semblent le mieux correspondre aux exigences de ce type de formation bien que sa durée soit de trois ans.

1736. — Parlement (radio et débats). — Question de M. Edouard Bonnefous [11 mars 1976]. — Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [4 juin 1976] (p. 1564 et 1565).

Les débats politiques télévisés ne se substituent pas au débat parlementaire démocratique ; le langage et la technique parlementaires sont mal compris par le téléspectateur moyen d'où la difficulté de retransmettre des débats parlementaires à la télévision ; les émissions réservées aux formations politiques et celles destinées à mieux faire connaître la mission du Parlement.

1737. — Pêche (gardes-pêche). — Question de M. Fernand Chatelain [25 mars 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [27 avril 1976] (p. 723 et 724).

Cadre de la réforme générale des catégories C et D des fonctionnaires ; différences entre gardes-pêche commissionnés et préposés forestiers ; amélioration étudiée de leur situation.

1738. — Transports aériens (nuisances). — Question de M. Jean Francou [25 mars 1976].

1739. — Vézelay (protection du site). — Question de M. Serge Boucheny [2 avril 1976]. — Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture [4 mai 1976] (p. 812).

Historique de l'affaire ; concession d'un gisement de fluorine à la société Pechiney dans la région de Vézelay non remise en cause mais protection du site ; concertation entre les administrations ; technique d'exploitation ne nuisant pas à la sauvegarde du site.

1740. — Numéro non utilisé.

1741. — Abattoirs : taxe d'usage. — Question de M. Pierre Carous [2 avril 1976]. — Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [11 mai 1976] (p. 925 et 926).

Difficultés des collectivités locales avec leurs abattoirs ; pérennité ; établissement prochain d'un dispositif de normalisation des conditions de concurrence entre établissements diversément modernisés ; réduction du nombre des abattoirs publics au bénéfice des abattoirs privés ; incidences sur les prix à la consommation ; mécanismes d'affectation.

1742. — Vins (fraude). — Question de M. Jean Périquier [2 avril 1976]. — Réponse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [4 juin 1976] (p. 1590, 1591).

La circulaire du 26 janvier 1976 a prescrit le contrôle systématique des vins importés ; il s'en est suivi une réduction sensible des importations au cours du premier trimestre de 1976 ; cent cinquante poursuites sont en cours ; la spécialisation de certaines juridictions en matière économique et financière (loi du 6 août 1975) ; l'assainissement de la profession de négociant en vins ; l'économie du prochain projet de loi qui sera déposé dans ce domaine.

1743. — Handicapés (application de la loi d'orientation). — Question de M. Joseph Raybaud [6 avril 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [27 avril 1976] (p. 692 et 693).

La mise en application des dispositions transitoires prévues par le décret d'application du 16 décembre 1975 a soulevé d'importantes difficultés ; il a fallu en effet substituer les caisses d'allocations familiales aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale comme organisme débiteur ; alors que la plupart des bénéficiaires de l'ancienne allocation aux handicapés adultes percevaient par ailleurs l'une des allocations prévues par le décret du 7 janvier 1959, ces personnes toucheront désormais une seule prestation d'un montant plus élevé ; le versement de la nouvelle allocation par les caisses d'allocations familiales aura lieu au plus tard le 1^{er} juillet 1976.

1744. — Forêts (Essonne). — Question de M. Raymond Brosseau [6 avril 1976]. — Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [11 mai 1976] (p. 926).

Subventions : prêt du crédit agricole ; contribution du F. I. A. N. E. ; décision prise par le préfet de région.

1745. — Pollution (eau : rivières de l'Essonne). — Question de M. Raymond Brosseau [6 avril 1976]. — Réponse de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Environnement) [1^{er} juin 1976] (p. 1486 et 1487).

L'opération « Sauvons la Seine » ; l'agence financière de bassin Seine-Normandie ; la station d'épuration de Valenton ; le projet d'action « Orge vivante » ; les mesures spécifiques de protection.

1746. — Conseils municipaux (Lyon). — Question de M. Auguste Pinton [6 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [4 mai 1976] (p. 812 et 813).

Faibles distorsions entre la population des arrondissements et le nombre des conseillers municipaux ; étude en cours à l'échelon local.

1747. — Emploi (situation d'entreprises de confection du Nord et du Pas-de-Calais). — Question de M. Hector Viron [6 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [4 mai 1976] (p. 813 et 814).

Cessation des paiements des deux entreprises ; crise de l'industrie textile, conversion du bassin minier ; efforts des administrations compétentes.

1748. — Marine marchande (prestations chômage pour les marins français originaires des départements d'outre-mer). — Question de M. Marcel Gargar [8 avril 1976]. — Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [1^{er} juin 1976] (p. 1490 et 1491).

Les conditions d'entrée dans la profession et les garanties sont identiques pour les marins français originaires des D. O. M. et ceux qui sont nés en métropole ; (p. 1491) : les allocations chômage ; la nécessaire proximité des ports de recrutement ; l'indépendance des A. S. S. E. D. I. C.

1749. — Comptabilité publique (collectivités locales : pouvoirs de réquisition des ordonnateurs vis-à-vis des comptables). — Question de M. André Mignot [8 avril 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) [27 avril 1976] (p. 724 et 725).

Séparation des ordonnateurs et des comptables ; collaboration fructueuse au niveau local ; rares conflits sur l'application de la réglementation ; il n'existe pas de moyens juridiques permettant de lever l'opposition du comptable ; première solution : diminuer les occasions de conflits ; seconde solution à envisager : l'ouverture d'un droit de réquisition ; rôle de la commission de développement des responsabilités locales.

1750. — Logement (aide en faveur des chômeurs). — Question de M. Léandre Létouart [8 avril 1976]. — Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [1^{er} juin 1976] (p. 1459 et 1460).

L'allocation de logement et l'abattement forfaitaire ; compréhension mutuelle nécessaire entre propriétaires et locataires ; la création de commissions départementales dans ce domaine ; (p. 1460) : les accédants à la propriété ; les mesures d'expulsion et de saisie.

1751. — Emploi (interdiction du cumul). — Question de M. Eugène Bonnet [8 avril 1976]. — Réponse de M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [11 juin 1976] (p. 1766).

Dépôt d'un projet de loi avant le 31 décembre 1976 ; l'impossibilité d'interdictions de cumul générales ; les employeurs doivent être incités à embaucher prioritairement des jeunes ; la meilleure formation de ces derniers.

1752. — Elections (participation de tous les maires à l'élection des sénateurs). — Question de M. Eugène Bonnet [8 avril 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [11 juin 1976] (p. 1773 et 1774).

La règle de l'élection des délégués par les conseils municipaux est traditionnelle dans le droit public français ; l'administration locale et la politique.

1753. — Sites (protection des ; marché Saint-Germain à Paris). — Question de M. Francis Palmero [13 avril 1976]. — Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture [4 mai 1976] (p. 811).

Historique de la rénovation du marché Saint-Germain ; restauration ou rénovation ; suppression de la maison des examens.

1754. — Anciens combattants (contentieux). — Question de M. André Rabineau [13 avril 1976]. — Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [18 mai 1976] (p. 1061 et 1062).

Les mesures qui seront inscrites dans le budget des anciens combattants pour 1977 tendent à la poursuite de la réalisation des objectifs définis en 1973 (notamment promotion des pensions) ; réunion tripartite en juin sur le problème des pensions. Le cas des Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande ; rappelle quels sont les parlementaires conviés à la prochaine conférence tripartite d'information sur les problèmes des pensions des anciens combattants.

1755. — Déportés (retraite professionnelle). — Question de M. André Rabineau [13 avril 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [18 mai 1976] (p. 1060).

L'état actuel des possibilités offertes aux déportés en matière d'âge de la retraite (retraite à soixante ans avec pension calculée au taux applicable à soixante-cinq ans, périodes de déportation assimilées à des périodes d'assurance) ; ne pas déséquilibrer l'actuel système de répartition ; pas de discrimination suivant la profession des anciens déportés.

1756. — Enseignement du premier degré (réforme de l'école maternelle et primaire). — Question de Mme Hélène Ideline [13 avril 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [1^{er} juin 1976] (p. 1456 et suiv.).

Lutte contre les retards scolaires et contre les différences de statut culturel des enfants ; le respect des rythmes individuels ; (p. 1457) : l'entrée précoce en-cours préparatoire ; le soutien aux élèves en difficultés, les postes ouverts en faveur des maternelles depuis 1974 ; la formation dans les écoles normales ; les effectifs dans les classes ; le problème des subventions attribuées aux collectivités locales pour les constructions scolaires ; les femmes de service ; l'aide matérielle aux institutrices dans les classes maternelles.

1757. — Enseignement technique (reclassement indiciaire des professeurs techniques adjoints). — Question de M. Joseph Raybaud [13 avril 1976].

1758. — Crèches (subventions pour la construction). — Question orale de M. Jean Colin [13 avril 1976].

1759. — Métaux (industrie des ; Pechiney - Ugine Kuhlmann). — Question de M. Paul Jargot [13 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [18 juin 1976] (p. 1864).

Les marchés européens du carbure de tungstène et des outillages au carbure ; la restructuration ; les engagements pris par Pechiney - Ugine Kuhlmann et Krupp ; les activités d'Ugine Carbone.

1760. — Agents communaux (revendications). — Question de M. Jacques Eberhard [13 avril 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [1^{er} juin 1976] (p. 1487 et 1488).

Les principes de l'action gouvernementale en matière de personnel communal ; l'harmonisation de la situation des agents communaux avec celle des fonctionnaires de l'Etat ; la mise à la disposition des maires de collaborateurs qualifiés ; le respect de l'autonomie communale.

1761. — Fonctionnaires (cadres moyens des catégories A et B). — Question de M. Louis Jung [13 avril 1976]. — Réponse de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Fonction publique) [18 juin 1976] (p. 1870).

L'amélioration des traitements du bas de la hiérarchie ; l'amélioration de la situation des cadres de catégorie B et A ; le caractère protecteur du statut général et l'organisation de la promotion interne.

1762. — Emploi (industries électriques). — Question de M. Guy Schmaus [14 avril 1976]. — Réponse de M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels) [4 mai 1976] (p. 817 et 818).

Restructuration des usines ; pas de licenciements ; opérations de transfert de personnel ; problèmes judiciaires ; voie de fait ; refus de licenciement d'un représentant du personnel.

1763. — Emploi (fusion Peugeot-Citroën). — Question de M. Guy Schmaus [14 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [4 mai 1976] (p. 814 et suiv.).

Succès de la restructuration ; emploi et potentiel industriel de Citroën ; place du nouveau groupe dans le monde ; financement de la fusion ; redressement de Citroën ; résultats d'exploitation de la Régie Renault ; non pas subvention mais prêt au taux du marché ; vétusté des usines.

1764. — Rentes viagères (et épargne). — Question de M. Jean Cauchon [14 avril 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) [27 avril 1976] (p. 722 et 723).

Rappel des objectifs du Gouvernement en matière de politique de l'épargne (travaux préparatoires du VII^e Plan, placements à long terme) ; rappel des mesures prises dans ce domaine ; création des bons à intérêt progressif ; aspect moral du problème des rentes viagères ; revalorisations intervenues ; majorations tendant à une revalorisation des arrérages en fonction de l'évolution monétaire ; effort important de la collectivité au profit des rentiers viagers ; aspect fiscal du problème de l'épargne et des rentes viagères ; reste le problème des rentes les plus anciennement constituées.

1765. — Travail (conditions du. — Travailleurs manuels). — Question de M. Jean-Pierre Blanc [14 avril 1976]. — Réponse de M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels) [12 octobre 1976] (p. 2683 et suiv.).

L'aspect salarial de la revalorisation du travail manuel ; le rapport Giraudet ; la consultation des partenaires sociaux ; le plan gouvernemental du 22 septembre ; le contenu des orientations gouvernementales (respect de la politique contractuelle, la mensualisation ; le rattrapage des salaires des travailleurs manuels sous la forme d'une revalorisation indiciaire) ; la compatibilité de ces mesures avec la lutte contre la hausse des prix ; le salaire au rendement (plafonnement de la part variable) ; la garantie de rémunération des travailleurs âgés (assurances, primes d'ancienneté).

1766. — Cinéma (publicité faite aux films de violence). — Question de M. Edouard Bonnefous [13 avril 1976]. — Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture [4 juin 1976] (p. 1577 et suiv.).

La montée de la violence en France ; la loi d'août 1974 relative au contrôle des programmes à la télévision ; le rôle de la commission de contrôle des films cinématographiques en ce qui concerne l'affichage à l'entrée des salles de cinéma ; pas de contrôle préventif des pouvoirs publics sur la publicité faite dans la presse ; l'attention des dirigeants de journaux attirée sur leurs responsabilités dans ce domaine.

1767. — Fêtes légales (8 mai). — Question de M. Fernand Lefort [15 avril 1976]. — Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [18 juin 1976] (p. 1875).

La position du Gouvernement ; la spontanéité du souvenir.

1768. — Anciens combattants (représentation parlementaire à une réunion tripartite). — Question de M. Fernand Lefort [15 avril 1976].

1769. — Urbanisme (équipements socio-culturels des grands ensembles). — Question de M. Serge Boucheny [15 avril 1976]. — Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [1^{er} juin 1976] (p. 1461).

La proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale tendant à faire entrer dans le domaine public la voirie et les autres parties communes de deux ensembles immobiliers ; Olympiades et Masséna, la question de la « déprivatisation » des dalles dans les secteurs de rénovation ; le classement dans le domaine public.

1770. — Impôts locaux (subvention au budget de la commune de Chalabre). — Question de M. Raymond Courrière [15 avril 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [1^{er} juin 1976] (p. 1490).

Les principes du ministère de l'intérieur en matière de contributions directes à l'égard des collectivités locales ; la seule subvention automatique versée en compensation partielle des pertes de ressources résultant des exemptions temporaires de contribution foncière ; l'éventuel octroi de subventions exceptionnelles ; la commune de Chalabre.

1771. — Commerçants (loi d'orientation du commerce et de l'artisanat). — Question de M. Jean Cluzel [22 avril 1976]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat [11 juin 1976] (p. 1768 et suiv.).

Les objectifs de la loi du 27 décembre 1973 ont été atteints dans leur grande majorité ; sans que les échéances fixées par le législateur soient encore atteintes, le Gouvernement met en œuvre par étapes l'harmonisation fiscale, l'aménagement de l'assiette des charges sociales ainsi que l'indemnité d'attente d'emploi salarié et l'organisation des stages d'initiation à la gestion ; le Gouvernement déposera prochainement le rapport prévu dans la loi du 27 décembre 1973 ; le nouveau dispositif fiscal dit « mini-réel » ; l'assiette des cotisations de sécurité sociale qui touche les entreprises de main-d'œuvre.

1772. — Fonds d'équipement des collectivités locales. — Question de M. Jean Cluzel [22 avril 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [11 juin 1976] (p. 1771 et 1772).

Le dépôt d'un projet de loi dans ce domaine est nécessaire ; le Gouvernement a tenu les engagements pris en ce qui concerne les finances locales ; la reconduction du régime provisoire, le régime définitif du F.E.C.L. (fonds d'équipement des collectivités locales) ; les travaux de la commission Guichard ; le but du Gouvernement ; donner au F.E.C.L. une dotation dont le montant équivaldrait à la T.V.A. payée par les collectivités locales sur leurs équipements ; les bénéficiaires des ressources du fonds.

1773. — Communauté économique européenne (budget de la politique agricole). — Question de M. Maurice Schumann [22 avril 1976].

1774. — Impôts locaux (incidences de l'institution de la taxe professionnelle). — Question de M. Octave Bajeux [22 avril 1976].

1775. — Travail (Conditions du. — Travailleurs manuels « postés »). — Question de M. Gérard Ehlers [22 avril 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, en remplacement de M. le ministre du travail [4 juin 1976] (p. 1585 et 1586).

Ce type de travail ne concerne pas la majorité des salariés des grandes entreprises. Distinguer les différents types de travail en équipes successives dont la pénibilité varie ; se préoccuper d'abord des travailleurs en continu et semi-continu dont les conditions sont les moins favorables ; les travailleurs postés principalement visés par le programme de revalorisation du travail manuel ; l'étude de M. le professeur Wisner ; le logement des travailleurs postés ; le travail en cinq équipes.

1776. — Pharmacie (projet de loi sur les préparateurs). — Question de M. Paul Minot [22 avril 1976].

1777. — Centrales nucléaires (débat parlementaires). — Question de M. Henri Caillaud [22 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [4 juin 1976] (p. 1587 et 1588).

5 000 mégawatts de commandes de centrales nucléaires autorisées pour 1978. 6 000 mégawatts par an en 1976 et 1977 ; la construction du Superphénix ; l'intérêt économique de l'opération (moindre consommation d'uranium, économies de pétrole).

1778. — Architecture (unité pédagogique d'architecture à Lyon). — Question de M. Auguste Pinton [22 avril 1976]. — Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture [4 juin 1976] (p. 1579).

La destruction par incendie de certains locaux ; le déroulement de l'année scolaire 1975-1976 dans des bâtiments loués ; l'acquisition du domaine du Bon-Pasteur ; les raisons de la longueur du délai ayant précédé la signature de l'acte ; les cours commenceront dans les nouveaux locaux dès la prochaine rentrée universitaire.

1779. — Animaux (situation des bébés phoques). — Question de M. Francis Palmero [22 avril 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [4 juin 1976] (p. 1581).

La convention sur la protection des phoques dans l'Antarctique ; celle du 9 février 1957 concernant le Pacifique nord.

1780. — Français de l'étranger (achat de voitures hors taxes en France). — Question de M. Louis Gros [27 avril 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [4 juin 1976] (p. 1561 et 1562).

L'immatriculation sans plaque T.T. des véhicules automobiles achetés hors taxes en France ; les intéressés n'ont aucun intérêt à faire l'acquisition de leur véhicule à l'étranger ; nos partenaires de la C.E.E. appliquent les mêmes conventions ; ne pas porter à douze mois le délai initial d'importation en franchise temporaire ; l'harmonisation des réglementations au niveau européen.

1781. — Transports ferroviaires (suppression du wagon-restaurant sur le « Train bleu »). — Question de M. Joseph Raybaud [27 avril 1976].

1782. — Transports aériens (formation des pilotes de ligne). — Question de M. Francis Palmero [27 avril 1976]. — Réponse de M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [1^{er} juin 1976] (p. 1491 et 1492).

Il n'y a actuellement aucune interruption de la formation des élèves-pilotes de ligne ; la situation de leur emploi est préoccupante ; les négociations avec des compagnies étrangères ; la concertation avec les intéressés ; la possibilité de reprise des études dans des secteurs offrant de meilleures perspectives d'embauche ; la suppression du concours de 1976 et éventuellement de 1977.

1783. — Vacances (enfants de parents en chômage). — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [27 avril 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [4 juin 1976] (p. 1562 et 1563).

La situation des chômeurs n'est souvent que provisoire ; l'impossibilité d'envisager un système d'aide spécifique au départ en vacances des enfants appartenant aux familles d'une population aussi mobile ; l'indemnisation confortable d'un grand nombre de chômeurs ; retenir comme critère le niveau de ressources des familles plutôt que la cessation d'activité professionnelle des chefs de famille ; l'intervention des caisses d'allocation familiale.

1784. — Libertés publiques (limitation des opérations « coups de poing »). — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [27 avril 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger [11 juin 1976] (p. 1772 et 1773).

La progression de la criminalité et de la délinquance ; la recherche des moyens les plus adaptés à la lutte contre l'insécurité ; les projets de loi prochainement déposés par le Gouvernement ; la violence et l'agression sont des phénomènes universels (pays d'économie de marché et pays socialistes).

1785. — Enseignement supérieur (situation de l'université des sciences et techniques de Lille-1). — Question de M. Hector Viron [27 avril 1976]. — Réponse de Mme Alice Saunier-Séité, secrétaire d'Etat aux universités [1^{er} juin 1976] (p. 1468 et 1469).
Les principes de répartition des dotations (au mètre carré, par étudiant...) ; les recrutements effectués par l'université Lille-I ; le rapport enseignants-étudiants dans celle-ci ; l'enseignement de la gestion.

1786. — Chimie (industrie ; politique industrielle des établissements produits chimiques Ugine-Kuhlmann P. C. U. K.). — Question de M. Hector Viron [27 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [4 mai 1976] (p. 816 et 817).

Implantation de la société des produits chimiques Ugine-Kuhlmann ; gêne de la localisation suburbaine ; investissements en France ; perpétuelle évolution du tissu industriel de la France.

1787. — Instituteurs (centres d'écrit du certificat d'aptitude professionnelle à l'étranger). — Question de M. Louis Gros [29 avril 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [1^{er} juin 1976] (p. 1458 et 1459).

Suppression de l'organisation de sessions de C. A. P. à l'étranger pour les ressortissants français auxiliaires ; le recrutement par contrat local ; les instituteurs enseignant à l'étranger ; à partir de 1978, il est envisagé que tous les instituteurs soient titulaires ; sessions d'examens pendant les congés administratifs.

1788. — Electricité de France (heure de passage du tarif de jour au tarif de nuit). — Question de M. Emile Durieux [29 avril 1976]. — Réponse de M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [11 juin 1976] (p. 1766 et 1767).

La modification de l'heure légale ; le déclenchement des appareils à accumulation ; l'impossible modification des horloges à programmes.

1789. — Industries mécaniques (Renault, machines-outils : réduction du personnel). — Question de M. Guy Schmaus [29 avril 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [4 juin 1976] (p. 1588 et suiv.).

Le transfert de 320 personnes de Renault machines-outils dans d'autres secteurs d'activité de la Régie ; la Régie entend faire croître notablement ses activités dans le domaine de la machine-outil ; les répercussions de la crise de l'automobile dans le secteur de la machine-outil ; la réduction de commandes en provenance de pays de l'Est ; l'aide gouvernementale (crédits, fonds de garantie, déductions fiscales dans le cadre du plan de soutien).

1790. — Armes nucléaires (participation de la France à la conférence de Genève). — Question de M. Jean Périquier [29 avril 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [4 juin 1976] (p. 1579 et 1580).

La coprésidence qu'exercent l'U. R. S. S. et les Etats-Unis sur la conférence du comité de désarmement ; le caractère bilatéral des conversations S. A. L. T. sur la limitation des armes stratégiques ; la non-prolifération des armes nucléaires ; le contrôle par l'agence internationale de Vienne des exportations de matériaux sensibles ; le désarmement doit inclure la destruction des stocks ; les recommandations de l'U. E. O. ; la construction d'une centrale nucléaire en Afrique du Sud ; la France, bien que non signataire, respectera le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

1791. — Libertés publiques (Berlin-Ouest : respect des libertés démocratiques). — Question de M. Serge Boucheny [4 mai 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [4 juin 1976] (p. 1581 et 1582).

Seul le législateur berlinois est habilité à définir le devoir de fidélité qu'il demande à ses fonctionnaires.

1792. — Mer (droit de la. — Statut des archipels Spratly et Clipperton). — Question de M. François Palmero [4 mai 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [4 juin 1976] (p. 1582).

Depuis 1959, le Gouvernement français n'a pas accompli d'acte positif de souveraineté sur l'archipel des Spratly ; par contre, l'exercice effectif de la souveraineté de la France sur l'îlot de Clipperton ne peut être mise en doute.

1793. — Routes (axes routiers Brest—Saint-Brieuc et Brest—Nantes). — Question de Mme Catherine Lagatu [5 mai 1976]. — Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [1^{er} juin 1976] (p. 1461 et suiv.).

L'aménagement de l'axe Brest—Saint-Brieuc ; les acquisitions foncières ; le plan routier breton ; le calendrier de financement et de mise en service des sections ; les différents axes.

1794. — Crèches (pour enfants d'étudiants). — Question de Mme Catherine Lagatu [5 mai 1976]. — Réponse de Mme Alice Saunier-Séité [1^{er} juin 1976] (p. 1469 et 1470).

Les crèches et garderies dépendent du ministère de la santé ; le secrétariat d'Etat aux universités n'est autorisé à affecter des crédits qu'à la crèche d'Antony.

1795. — Crimes de guerre (convention franco-allemande sur les criminels de guerre). — Question de M. Fernand Lefort [6 mai 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 juin 1976] (p. 1873).

L'entrée en vigueur retardée de l'accord signé en 1971 ; une nouvelle convention n'est pas envisagée.

1796. — Logement (personnels militaires : prêts pour accession à la propriété). — Question de M. Jean Francou [6 mai 1976]. — Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [4 juin 1976] (p. 1563 et 1564).

Les militaires qui, à la suite d'une mutation, se trouvent dans l'impossibilité d'assumer l'obligation d'occupation à titre de résidence principale, peuvent néanmoins conserver le bénéfice de leurs prêts s'ils font occuper leur logement par leurs ascendants ou descendants, ou s'ils l'affectent à la location ; l'exigibilité du supplément familial ; l'étude en cours concernant la modification du mode de financement de la construction.

1797. — Aéronautique militaire (avantages sociaux des personnels navigants de l'armée de l'air). — Question de M. Jean Francou [6 mai 1976]. — Réponse de M. Jean Tiberi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (industries alimentaires) [25 juin 1976] (p. 1963).

Le litige causé par la création du fonds de prévoyance militaire en 1959 ; la double cotisation : au fonds de prévoyance militaire et au fonds de prévoyance de l'aéronautique ; les risques couverts ; les personnels navigants ne seront plus affiliés au fonds de prévoyance militaire.

1798. — Hôtels et restaurants (politique hôtelière). — Question de M. Jean-Pierre Blanc [6 mai 1976]. — Réponse de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Tourisme) [4 juin 1976] (p. 1568 et suiv.).

La politique hôtelière du secrétariat d'Etat au tourisme ; l'aide financière de l'Etat ; les risques de surcapacité ; une aide désormais concertée et sélective ; une grande étude nationale lancée sur les besoins en équipement ; le rôle des commissions d'équipement hôtelier ; l'arrêt du 4 mai 1976 a répandu la carte d'attribution ; donner la dimension internationale aux chaînes françaises ; l'aide privilégiée à l'hôtellerie traditionnelle à gestion individualisée ; la prime spéciale d'équipement hôtelier et les prêts du F. D. E. S. ; l'incitation à la création de chaînes volontaires permettant d'élaborer et de commercialiser des produits touristiques originaux (milieu rural) ; maintenir nos traditions gastronomiques ; les prix des établissements hôteliers ; la liberté des prix sera restaurée dès que les conditions seront redevenues normales.

1799. — Jeunes (forum européen de la jeunesse). — Question de M. Pierre Vallon [6 mai 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 juin 1976] (p. 1873 et 1874).

Le centre européen pour la jeunesse et le fonds européen de la jeunesse ; les actions menées dans le cadre du Conseil de l'Europe et des communautés européennes.

1800. — Travailleuses familiales (région parisienne). — Question de Mme Catherine Lagatu [11 mai 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [4 juin 1976] (p. 1583 et 1584).

Interventions des travailleuses familiales en cas de maladie ou de décès de la mère, de surcharge familiale ou d'action préventive : depuis le 1^{er} janvier 1976, la C. N. A. F. (caisse nationale des allocations familiales) a accepté que les caisses d'allocations familiales assurent la gestion de l'ensemble des interventions pour leurs ressortissants ; la C. N. A. F. lui verse les sommes nécessaires pour les interventions qui devraient être prises en charge par les caisses primaires d'assurance maladie. La caisse

d'allocations familiales de la région parisienne s'est trouvée en difficulté pour remplir le rôle qui lui aura été confié, du fait de l'insuffisance des crédits qui lui ont été alloués; la loi du 27 décembre 1975 permet la prise en charge de services de travailleuses familiales au titre de l'aide sociale à l'enfance lorsque ces services peuvent éviter le placement des enfants.

1801. — Jugements (condamnation d'ingénieurs français en Algérie). — Question de M. François Dubanchet [11 mai 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 mai 1976] (p. 1053 et 1054).

Un communiqué publié par le ministre des affaires étrangères a souligné la disproportion des peines avec les faits allégués; les inculpés n'ont entretenu aucune relation avec des services français.

1802. — Régions (politique régionale de la Communauté économique européenne). — Question de M. Francis Palmero [11 mai 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [1^{er} juin 1976] (p. 1488 et 1489).

La définition d'une politique régionale et les instruments de celle-ci (le fonds régional européen); les versements de crédit du F.E.D.R.; non à des projets déterminés mais à chaque Etat; les travaux du comité de politique régionale.

1803. — Magistrats (indépendance de la magistrature). — Question de M. Henri Caillavet [12 mai 1976]. — Réponse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [18 juin 1976] (p. 1063 et suiv.).

Son respect absolu de l'indépendance des juges, un changement de substitut intervenant auprès d'un tribunal ne modifie en rien le déroulement de la procédure judiciaire; l'affaire des pétroliers: ne relève pour l'instant que du jugé d'instruction; ceux qui ont été choisis pour imposer aux autres le respect des lois doivent commencer par les respecter eux mêmes; l'obligation de réserve; la procédure administrative pour la promotion des magistrats; la nomination de M. Ceccaldi était parfaitement régulière; ce dernier était le seul magistrat du parquet candidat au poste de procureur d'Hazebrouck; les règles prévues par les textes en matière disciplinaire s'agissant des magistrats; le refus d'un poste, auquel un magistrat s'est porté candidat, après sa nomination régulière, constitue une faute; le changement d'un substitut près d'un tribunal d'instance ne suffit pas à faire disparaître un dossier; il ne s'agissait donc pas « d'étouffer l'affaire des pétroliers »; les modifications éventuelles du conseil supérieur de la magistrature; la révision de la Constitution que ces modifications impliqueraient; améliorer le statut des magistrats afin de mieux assurer leur indépendance.

1804. — Hôpitaux (reins artificiels). — Question de M. Francis Palmero [13 mai 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [4 juin 1976] (p. 1584).

Les résultats de la politique énergique de création de centres d'hémodialyse, menée par les pouvoirs publics depuis plusieurs années; 1 400 postes actuellement contre 40 en 1967; l'élaboration de la carte sanitaire; le développement de l'hémodialyse à domicile et de la transplantation rénale; les grands axes de l'action à poursuivre durant le VII^e Plan.

1805. — Hôtels et restaurants. — Question de M. Louis Jung [19 mai 1976].

1806. — Licencieux (entreprise dans l'Isère). — Question de M. Paul Jargot [20 mai 1976]. — Réponse de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) [18 juin 1976] (p. 1865 et 1866).

La société Olivetti et les licenciements pour cause économique; l'inspection du travail, les droits du salarié licencié.

1807. — Société nationale des chemins de fers français (S.N.C.F.) (construction de la gare de Chanteloup-les-Vignes). — Question de M. Jean Bac [21 mai 1976]. — Réponse de M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [11 juin 1976] (p. 1767 et 1768).

Les difficultés causées par la réduction du programme d'urbanisme de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup; l'action de l'A.F.T.R.P. (agence foncière et technique de la région parisienne); mise en service au cours de l'hiver 1977.

1808. — Commerçants (secteur « réhabilité » du 4^e arrondissement à Paris). — Question de Mme Catherine Lagatu [25 mai 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [18 juin 1976] (p. 1876 et 1877).

Historique de la restauration de l'îlot 16 dans le quatrième arrondissement de Paris, l'action du conseil de Paris; les prix de loyers.

1809. — Consommation (campagne publicitaire en faveur des « produits libres » de « Carrefour »). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [25 mai 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (consommation) [18 juin 1976] (p. 1869).

Les avantages pour les consommateurs de l'opération « produits libres »; les réserves que cette opération suscite sur le plan de l'éthique publicitaire.

1810. — Pensions de retraite civiles et militaires (amélioration de la situation des militaires retraités). — Question de M. Jean-Pierre Blanc [26 mai 1976]. — Réponse de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique [12 octobre 1976] (p. 2687 et suiv.).

L'amélioration de la condition militaire; les mesures d'ordre judiciaire; les rythmes des carrières; le système de révision automatique mis en place; la conversion des sous-officiers de carrière aux activités civiles; droit à l'emploi des militaires retraités; le problème du reclassement des sous-officiers dans les échelles de solde; l'ampleur des réformes entreprises.

1811. — Industries mécaniques (visserie - boulonnerie). — Question de M. Auguste Billiemaz [26 mai 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [25 juin 1976] (p. 1962).

Les difficultés de ce secteur dues à la baisse d'activité des utilisateurs et au déstockage pratiqué aux divers stades de la distribution; les importations formosanes et japonaises; les enquêtes antidumping des instances communautaires; accroître la valeur ajoutée et la technicité des fabrications.

1812. — Politique extérieure (intervention militaire de la France au Liban). — Question de M. Francis Palmero [1^{er} juin 1976].

1813. — Calamités (mesures d'aide en faveur de la région sinistrée d'Aubusson). — Question de M. Michel Moreigne [1^{er} juin 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [18 juin 1976] (p. 1877 et 1878).

Les dotations inscrites au budget du ministère de l'intérieur pour la remise en état des voies et bâtiments sinistrés; la réparation des différents dommages.

1814. — Pharmacie (ouverture de pharmacies mutualistes). — Question de M. André Aubry [1^{er} juin 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [18 juin 1976] (p. 1871).

Les conditions à l'ouverture de pharmacies mutualistes; l'intérêt des conventions conclues entre les organismes mutualistes et les syndicats de pharmaciens; le ministre peut persister à refuser l'ouverture d'une pharmacie après l'annulation pour erreur de droit de sa décision par le Conseil d'Etat.

1815. — Radiodiffusion et télévision (rediffusion d'émissions pour certains travailleurs). — Question de M. Pierre Carous [1^{er} juin 1976]. — Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [18 juin 1976] (p. 1880).

L'autonomie des sociétés de programmes issues de l'éclatement de l'O.R.T.F.; la difficulté d'étendre davantage les programmes en raison des perspectives budgétaires des sociétés et des émissions de télévision scolaire; la rediffusion d'émissions et la question des droits d'auteur.

1816. — Crédit agricole (parts aux collectivités locales des Alpes-Maritimes). — Question de M. Joseph Raybaud [2 juin 1976].

1817. — Sessions parlementaires (concomitance des sessions du Parlement et des réunions des conseils généraux et des commissions des conseils régionaux). — Question de M. Edouard Bonnefous [3 juin 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [18 juin 1976] (p. 1878 et 1879).

Difficulté de remettre en vigueur les dispositions de la loi du 19 novembre 1963, abrogées par la loi du 26 juin 1964; en effet l'interdiction faite aux conseils généraux de se réunir en session ordinaire pendant la durée des sessions du Parlement est de nature à gêner le déroulement de leurs travaux; la souplesse du système actuel; permettre aux conseillers généraux de donner à leurs collègues pouvoir écrit de voter en leur nom; le problème des réunions des conseils régionaux et de leurs commissions de travail; la question des visites officielles des ministres et secrétaires d'Etat.

1818. — Industries alimentaires. — Question de M. Louis Orvoen [4 juin 1976]. — Réponse de M. Jean Tibéri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (Industries alimentaires) [18 juin 1976] (p. 1866 et 1867).

Les difficultés des industries alimentaires; leur évolution nécessaire (la rentabilité; la modification des interventions publiques; les regroupements); les exportations.

1819. — Politique extérieure (Transkeibantoustans). — Question de M. Raymond Guyot [8 juin 1976]. — Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [18 juin 1976] (p. 1874 et 1875).

L'attitude à tenir à l'égard des Bantoustans fait l'objet d'échanges de vue entre les Neuf; la position des Etats africains.

1820. — Avortement (nouveau service à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye). — Question de Mme Catherine Lagatu [9 juin 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [18 juin 1976] (p. 1872).

Rien ne s'oppose désormais à l'ouverture à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye d'un service spécialisé dans les interruptions de grossesse.

1821. — Communauté économique européenne (C. E. E.) (conséquences pour l'agriculture des accords conclus). — Question de M. Pierre Tajan [9 juin 1976]. — Réponse de M. Jean Tibéri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (Industries alimentaires) [18 juin 1976] (p. 1867 et 1868).

Les concessions tarifaires accordées aux pays méditerranéens; les mesures préventives qui les accompagnent; les produits sensibles (fruits et légumes, vins); l'adhésion des Etats de la Méditerranée.

1822. — Chèques postaux (montant des retraits à vue). — Question de M. Emile Durieux [9 juin 1976]. — Réponse de M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [18 juin 1976] (p. 1868 et 1869).

L'installation de distributeurs automatiques de billets; ne pas relever au-delà de 1 500 francs le montant maximal des retraits à vue.

1823. — Calamités agricoles (sécheresse; revenu des exploitants). — Question de M. Marcel Bregégère [15 juin 1976]. — Réponse de M. Jean Tibéri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (Industries alimentaires) [25 juin 1976] (p. 1963 et suiv.) [réponse commune pour la question n° 1823 de M. Marcel Bregégère, n° 1829 de M. Emile Durieux et n° 1833 de M. Gérard Ehlers].

La situation et ses conséquences sur le revenu des agriculteurs; des mesures seront prises en septembre; la situation difficile de l'élevage; les achats de l'O. N. I. B. E. V.; le groupe consultatif créé au ministère de l'agriculture; l'action au niveau départemental; réponse de M. Gérard Ehlers (les engagements pris par le Premier ministre; la concertation avec la profession).

1824. — Marchés (aménagement de l'ancien marché des Batignolles à Paris). — Question de M. Raymond Guyot [15 juin 1976]. — Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement) [25 juin 1976] (p. 1968 et 1969).

Le tribunal administratif de Paris a rejeté le 2 septembre 1975 une demande de sursis à exécution dirigée contre les travaux d'aménagement de l'ancien marché des Batignolles; ce jugement a été annulé par le Conseil d'Etat (arrêt du 17 mars 1976); les travaux sont donc arrêtés mais le permis de construire ne peut être annulé tant que l'on ne connaît pas l'issue du recours sur le fond en instance devant le tribunal administratif de Paris.

1825. — Apprentissage (artisanat). — Question de M. Paul Caron [17 juin 1976]. — Réponse de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique [12 octobre 1976] (p. 2689 et suiv.).

Les problèmes d'apprentissage, le renouvellement et le développement indispensable de l'artisanat: la réforme apportée par la loi du 16 juillet 1971; l'amélioration du niveau de l'apprentissage; les mesures que le Gouvernement compte prendre: la simplification des procédures administratives, l'amélioration de la formation, le développement de la concertation avec les professionnels; l'information des jeunes et l'image de marque des métiers; le système de rémunération; l'agrément des maîtres; l'âge d'entrée en apprentissage; l'encouragement de l'artisanat.

1826. — Marchés (marché Saint-Germain à Paris). — Question de M. Francis Palmero [17 juin 1976]. — Réponse de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture [12 octobre 1976] (p. 2692 et 2693).

Etat de la question pour le marché Saint-Germain; la réserve pour services publics prévue au bénéfice de l'Institut de France dans le secteur de la rue Mazarine et de la rue de Seine; la protection de l'aspect des lieux et de leur harmonie.

1827. — Ordre du jour des assemblées parlementaires. — Question de M. Francis Palmero [17 juin 1976]. — Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [25 juin 1976] (p. 1966 et suiv.).

Les rapports entre les deux assemblées du Parlement; le rôle du Gouvernement; des propositions de loi ont perdu tout caractère d'actualité, deviennent sans objet; le dépôt de rapports dans les assemblées. Le cas des propositions adoptées par le Sénat qui ont été rapportées à l'Assemblée nationale; les deux procédures possibles: l'ordre du jour prioritaire ou l'ordre du jour complémentaire; les propositions de loi d'origine sénatoriale déjà adoptées.

1828. — Collectivités locales (charte des). — Question de M. Jean Francou [17 juin 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [12 octobre 1976] (p. 2693).

L'importance du problème pour le Gouvernement; les travaux de la commission Guichard dont le Parlement sera appelé à examiner les suggestions.

1829. — Calamités agricoles (report d'impôts pour les agriculteurs touchés par la sécheresse). — Question de M. Emile Durieux [17 juin 1976]. — Réponse de M. Jean Tibéri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (Industries alimentaires) commune pour les questions n° 1829 de M. Emile Durieux et n° 1823 de M. Marcel Bregégère. — Voir question n° 1823.

1830. — Anciens combattants (règlement du contentieux). — Question de M. Jean Gravier [22 juin 1976]. — Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [19 octobre 1976] (p. 2760 et 2761).

Le rapport constant des pensions (réunion du groupe tripartite); (p. 2761); les pensions de ventes et d'ascendants; la parité des taux de la retraite du combattant; l'attribution de la carte du combattant à tous les prisonniers de la guerre 1939-1945.

1831. — Exploitants agricoles (piémont). — Question de M. Jean Gravier [22 juin 1976]. — Réponse de M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture [12 octobre 1970] (p. 2691 et 2692).

Les « zones de montagne » et les « zones défavorisées »; la délimitation difficile de zones « de piémont » à l'intérieur des zones défavorisées; les délimitations des zones défavorisées n'ont pas encore été adoptées par la Communauté; les mesures concernant ces zones entreront probablement en application l'an prochain; en revanche, rien n'est prévu pour les zones de piémont.

1832. — Calamités agricoles (sécheresse). — Question de M. Charles Durand [22 juin 1976].

1833. — Calamités agricoles (sécheresse; élevage). — Question de M. Gérard Ehlers [24 juin 1976]. — Réponse de M. Jean Tibéri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et de la recherche (Industries alimentaires) commune pour les questions n° 1833 de M. Gérard Ehlers et n° 1823 de M. Marcel Bregégère. — Voir question n° 1823.

1834. — Déportés (commission de pathologie de la déportation du travail). — Question de M. Michel Labéguerie [5 juillet 1976].

1835. — Travail (durée du; préretraites). — Question de M. Jean Cauchon [5 juillet 1976]. — Réponse de M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels) [12 octobre 1976] (p. 2685).

L'abaissement de l'âge de la retraite (soixante-cinq ans à soixante ans) pour plusieurs catégories de travailleurs manuels; la garantie de ressources pour les salariés de plus de soixante ans (U. M. E. D. I. C. et fonds national de l'emploi); les accords contractuels de préretraite; le Gouvernement n'a pas l'intention de créer des charges supplémentaires en ce domaine; les incidences économiques de l'abaissement de l'âge de la retraite; les objectifs du VII^e Plan (liberté de choix des salariés, retraite progressive).

1836. — Crèches (situation des personnels). — Question de M. Francis Palmero [5 juillet 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer) [12 octobre 1976] (p. 2694 et 2695).

Les différentes catégories de personnels de crèches : les auxiliaires de puériculture, les puéricultrices et les directrices des crèches ; les différences selon qu'il s'agit d'emplois communaux ou départementaux ; la promotion sociale et la formation des personnels des crèches.

1837. — Electrification (crédits à l'électrification rurale). — Question de M. Pierre Petit [6 juillet 1976]. — Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [19 octobre 1976] (p. 2761 et 2762).

Le dispositif de financement appliqué pendant le VI^e Plan ; les mesures prises en 1974 (programme supplémentaire de la loi de finances rectificative) ; le budget de 1975 ; le nouvel inventaire du VII^e Plan.

1838. — Travail (inspection du ; réorganisation du corps des contrôleurs du travail). — Question de M. Edgard Pisani [7 juillet 1976]. — Réponse de M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture [12 octobre 1976] (p. 2692). — M. Gérard Minvielle est entendu au nom de M. Edgard Pisani.

La fusion du corps unique des inspecteurs du travail ; pas de service interministériel d'inspection du travail ; unification statutaire et indicielle mais pas de modification des attributions des trois administrations concernées (agriculture, transports, travail) ; en ce qui concerne les contrôleurs, le Gouvernement n'a pas encore pris position sur les conclusions du rapport Jouvin.

1839. — Calamités agricoles (mesures en faveur des agriculteurs). — Question de M. Marcel Sempé [8 juillet 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Consommation) [26 octobre 1976] (p. 2931, 2932).

Distinguer les dégâts occasionnés par la grêle ou la tempête (risques assurés) de ceux provoqués par la sécheresse ; le fonds national de garantie contre les calamités agricoles ; les « prêts-calamités » ; dès le 25 août, aide immédiate à l'élevage ; le 22 septembre, plan contre la sécheresse ; 6 milliards de francs inscrits dans la loi de finances rectificative ; 1,5 milliard consacré aux prêts « jeunes agriculteurs », aux prêts « spéciaux élevage », à la bonification d'intérêts des prêts « calamités » ; 4,5 milliards de dotations départementales ; la répartition, d'après l'intensité de la sécheresse et la richesse relative du département ; la liberté d'appréciation des préfets à l'intérieur des départements ; l'essentiel de l'aide directe attribuée aux éleveurs ; l'exclusion des agriculteurs pouvant faire face à la situation grâce aux prêts calamités ; le plafonnement de l'aide exceptionnelle ; les mesures en faveur des victimes de calamités autres que la sécheresse ; les dégrèvements fiscaux (art. 64 et 1389 du code général des impôts) ; la section viticole du fonds national de solidarité.

1840. — Vacances (personnel des centres de vacances et de loisirs). — Question de M. Charles Zwickert [9 juillet 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) [19 octobre 1976] (p. 2763).

L'action en faveur des centres de vacances et de loisirs est une priorité ; les subventions accordées pour l'organisation des stages de formation des cadres ; augmentation des taux de participation de l'Etat à la journée-stagiaire ; la réforme des diplômes.

1841. — Habillement (industrie). — Question de M. Paul Caron [9 juillet 1976]. — Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [26 octobre 1976] (p. 2934, 2935).

La place de l'industrie de l'habillement dans l'économie française ; l'activité y est satisfaisante ; une très vive concurrence internationale ; les accords conclus dans le cadre de l'accord multifibres ; le nécessaire développement des exportations ; l'action du comité interprofessionnel de rénovation de l'industrie textile.

1842. — Vacances (centres de vacances et de loisirs). — Question de M. François Dubanchet [9 juillet 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) [19 octobre 1976] (p. 2762 et 2763).

Statistiques sur l'accueil réservé aux jeunes Français dans les centres de vacances ; l'évolution des mœurs ; la progressive rénovation des centres de vacances prévue dans le VII^e Plan ; l'intérêt du Gouvernement pour les problèmes de la jeunesse.

1843. — S. N. C. F. (carte de famille nombreuse). — Question de Mme Catherine Lagatu [10 juillet 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) [19 octobre 1976] (p. 2764 et 2765).

Les tarifs réduits actuels sur les lignes de la S. N. C. F. et de la R. A. T. P. ; l'accroissement du nombre des bénéficiaires est impossible actuellement ; les tarifs réduits accordés aux étudiants ; l'étude de solutions possibles pour les travailleurs immigrés et leurs familles.

1844. — Police (réformes des structures de la police nationale). — Question de M. Francis Palmero [22 juillet 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) [19 octobre 1976] (p. 2765 et 2766).

La parité entre la police et la gendarmerie ; les réformes de structures à envisager au sein de la police ; le problème des gradés et des gardiens de la paix et celui du personnel d'encadrement et de commandement ; la création d'une commission présidée par M. Racine ; la fusion des différents commandements en un corps unique ; l'assouplissement de la gestion des personnels par un renforcement de la déconcentration au profit des régions.

1845. — Autoroutes (La Turbie-Ouest—Roquebrune). — Question de M. Francis Palmero [22 juillet 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement [26 octobre 1976] (p. 2937 et 2938).

Les problèmes posés par l'achèvement de l'autoroute Estérel—Côte d'Azur ; les travaux de la section La Turbie—Roquebrune seront engagés en 1977 ; les deux tronçons seront complètement mis en service vers le milieu de 1979 ; la protection du village de La Turbie pendant les travaux ; la question du transfert des douanes.

1846. — Camping (avenir du plan camping). — Question de M. Jean-Pierre Blanc [5 août 1976].

1847. — Presse (ordonnance du 26 août 1944). — Question de M. Henri Caillavet [19 août 1976]. — Réponse de M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement [26 octobre 1976] (p. 2928 et 2929).

Les aides attribuées par l'Etat pour alléger les charges de fabrication des journaux d'information ; le projet de loi sur la fiscalité de la presse sera discutée au cours de la présente session ; la concentration des journaux anciens ; les créations de titres nouveaux ; l'application de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse (publication de la liste des propriétaires, des rédacteurs, responsabilité réelle du directeur de la publication) ; l'attitude libérale des différents ministres successifs.

1848. — Etudiants (subvention à la fédération nationale des étudiants de France). — Question de M. Robert Parenty [2 septembre 1976].

1849. — Calamités agricoles (sécheresse : classement de la région Nord-Pas-de-Calais). — Question de M. Maurice Schumann [9 septembre 1976].

1850. — Textiles (limite des importations). — Question de M. Maurice Schumann [9 septembre 1976]. — Réponse de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances [9 novembre 1976] (p. 3094 et suiv.).

La situation de l'industrie textile française nécessite une adaptation aux conditions modernes du développement de l'échange international ; ces plans de développement bénéficieront d'aides distribuées par le comité interprofessionnel de rénovation des structures industrielles et commerciales de l'industrie textile ; dans le cadre des échanges internationaux entre européens et avec les pays en voie de développement, doivent être maintenues des conditions normales de concurrence ; l'utilité des accords d'autolimitation, des mesures de surveillance sur tous les produits menacés ; la concertation doit être aussi internationale.

1851. — Prestations familiales (augmentation des allocations familiales). — Question de M. Jean Cluzel [16 septembre 1976]. — Réponse de M. Christian Beullac, ministre du travail [9 novembre 1976] (p. 3093 et 3094).

Les allocations n'ayant pas le caractère d'un revenu professionnel ne peuvent progresser comme les rémunérations ; le Gouvernement a préféré la création d'une prestation nouvelle : le complément familial et a choisi une progression régulière des allocations familiales calquée sur l'évolution des prix ; la politique globale de la famille du Gouvernement, son coût.

1852. — Impôts locaux (augmentation de la taxe d'habitation). — Question de M. Joseph Raybaud [16 septembre 1976].

1853. — Calamités agricoles (aide aux producteurs de betteraves victimes de la sécheresse). — Question de M. Emile Durieux [23 septembre 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) [26 octobre 1976] (p. 2930, 2931).

Le montant des aides retenu en faveur des agriculteurs ; la plupart des betteraviers pourront faire face aux conséquences de la sécheresse par le seul moyen des prêts calamités.

1854. — Prix (augmentation des prix alimentaires). — Question de M. Jean Colin [23 septembre 1976]. — Réponse de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat [5 novembre 1976] (p. 3055).

Le caractère accidentel des hausses de prix dans le secteur de l'alimentation ; les mesures prises par le Gouvernement pour contenir l'inflation (blocage des prix et des tarifs publics, baisse de T. V. A.) ; les prix des produits alimentaires frais (limitation des marges pour la vente au détail, réglementation de la distribution).

1855. — Frontaliers (enfants de frontaliers scolarisés en Belgique). — Question de M. Maurice Schumann [23 septembre 1976]. — Réponse de M. René Haby [26 octobre 1976] (p. 2929, 2930).

Conversations entre la Belgique et la France sur ce problème, à la demande du Gouvernement belge ; report de la réunion du groupe d'experts franco-belge institué au titre de l'accord culturel entre les deux pays ; le « minerval », droit de scolarité accordé par la Belgique aux élèves et étudiants non résidents ; l'ampleur des mouvements scolaires dans la région frontalière ; le cas des élèves des établissements d'éducation spécialisée ; prendre en considération les ressources des familles.

1856. — Ordures ménagères (recouvrement de la taxe d'enlèvement). — Question de M. Bernard Talon [23 septembre 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) [26 octobre 1976] (p. 2932, 2933).

La liberté de choix accordée aux collectivités locales ; les différentes possibilités de financement (budget général de la commune, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, redevance) ; de nouveaux aménagements législatifs ne paraissent pas indispensables.

1857. — Expulsions (d'artistes de la cité Fleurie, à Paris). — Question de M. Serge Boucheny [23 septembre 1976]. — Réponse de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat [5 novembre 1976] (p. 3058).

La conservation du « Bateau-lavoir » et le sauvetage de la « Ruche » ; le classement définitif de la « cité Fleurie » au titre des sites [22 janvier 1976] ; le P.O.S. tiendra compte des nécessités de la sauvegarde de la cité ; la situation des occupants des pavillons 6 et 7 relève de rapports de droit privé avec le propriétaire des lieux ; la construction d'ateliers et de logements d'artistes.

1858. — Rapatriés (indemnisation). — Question de M. Francis Palmero [2 octobre 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances [19 novembre 1976] (p. 3342 et 3343).

Les différences entre la situation des rapatriés et celle des agriculteurs victimes de la sécheresse ; l'aide apportée à ces deux catégories de Français ; l'indemnisation a été organisée afin de satisfaire le plus rapidement possible les rapatriés les plus modestes et les plus âgés ; le dialogue avec les organisations représentatives.

1859. — Médecine préventive (examens radioscopiques obligatoires). — Question de M. Francis Palmero [2 octobre 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [19 novembre 1976] (p. 3348 et 3349).

Le risque d'irradiation induit par la radioscopie ; la nécessité du dépistage de l'infection tuberculeuse est devenue moins pressante ; la politique de rationalisation de l'utilisation médicale de la radioscopie ; la suppression de certains examens radiologiques systématiques ; la limitation de l'usage de la radioscopie isolée ; (p. 3349) ; la mission de coordination confiée à la commission interministérielle des actions de prévention détection.

1860. — Construction (zones de bruit des aérodromes). — Question de M. Jean Francou [2 octobre 1976].

1861. — Sucre (rareté chez les détaillants). — Question de M. Jean Colin [2 octobre 1976]. — Réponse de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat, commune pour les questions n° 1861 de M. Jean Colin et n° 1871 de Mme Marie-Thérèse Goutmann [5 novembre 1976] (p. 3056 et 3057).

L'importance des achats de précaution ; les stocks actuels et la production en cours ; les bilans prévisionnels sur le plan communautaire ; l'importance de l'information du public ; réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann : il n'y a pas de culpabilisation du public.

1862. — Transports aériens (répartition du trafic entre Orly et Le Bourget). — Question de M. Jean Colin [2 octobre 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement [5 novembre 1976] (p. 3063 et 3064).

La plus grande partie du trafic du Bourget sera reprise par l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle ; le maintien des conditions d'exploitation actuelles d'Orly (« couvre feu » pour les avions à réaction entre 23 h 30 et 6 heures du matin) ; l'avenir de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (ralentissement des projets d'extension étant donné la stagnation du trafic).

1863. — Licenciements (entreprise de bâtiment de Clichy). — Question de M. Guy Schmaus [2 octobre 1976]. — Réponse de M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels) [12 octobre 1976] (p. 2686 et 2687).

Le licenciement de seize salariés à Clichy ; la protection de l'emploi des délégués syndicaux ; le ministre du travail n'a pas à gérer les entreprises.

1864. — Culture (politique de la danse). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [2 octobre 1976]. — Réponse de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat [5 novembre 1976] (p. 3059 et 3060).

La place des activités chorégraphiques dans le plan décennal de décentralisation culturelle ; la politique suivie au niveau régional ; les opéras municipaux ; les tournées de troupes ; les mesures concernant l'enseignement de la danse.

1865. — Départements d'outre-mer (statut de l'île de Mayotte). — Question de M. Jacques Pelletier [2 octobre 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [5 novembre 1976] (p. 3054).

Les vœux de la population mahoraise ; les inconvénients d'une instauration pure et simple à Mayotte des institutions de type départemental ; le statut préparé par le Gouvernement sera plus réaliste.

1866. — Impôts locaux (taxe locale d'équipement sur les serres de production). — Question de M. Joseph Raybaud [2 octobre 1976].

1867. — Construction (participation des constructeurs à la réalisation d'équipements publics). — Question de M. Joseph Raybaud [2 octobre 1976].

1868. — Accidents du travail (équipement de sécurité des tracteurs). — Question de M. Jean Cluzel [5 octobre 1976]. — Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [19 novembre 1976] (p. 3353 et 3354).

Grâce à l'aide apportée par l'Etat, 6 500 tracteurs ont déjà pu être équipés d'un dispositif de protection efficace ; la constitution d'un groupe de travail chargé d'étudier ces problèmes ; la commission d'études des machines dangereuses utilisées en agriculture ; l'information des organisations professionnelles et de la mutualité agricole.

1869. — Fonctionnaires (respect du statut des fonctionnaires). — Question de M. Serge Boucheny [7 octobre 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement [5 novembre 1976] (p. 3064 et 3065).

Un emploi réclamant de bonnes connaissances des problèmes d'acheminement du courrier postal ; l'entretien approfondi auquel furent soumis les candidats afin de déterminer leur niveau de connaissance et leur capacité.

1870. — Prestations familiales (prime de rentrée scolaire de 300 francs). — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [12 octobre 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) [26 octobre 1976] (p. 2934).

Le non-versement de la subvention de 15 francs par élève pour l'achat des manuels ; la refonte complète des manuels scolaires en 1977 ; les stocks actuels restent néanmoins disponibles ; l'acquisition par l'Etat de la totalité des nouveaux manuels de sixième pour la rentrée de 1977 ; pas de prime de rentrée mais une allocation de rentrée scolaire versée aux familles de ressources modestes.

1871. — Sucre (approvisionnement et production). — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [12 octobre 1976]. — Réponse de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat, commune pour les questions n° 1861 de M. Jean Colin et n° 1871 de Mme Marie-Thérèse Goutmann [5 novembre 1976] (p. 3056 et 3057). — Voir à la question n° 1861.

1872. — Institut universitaire de Clermont-Ferrand (licence d'arts plastiques). — Question de M. Gilbert Belin [12 octobre 1976]. — Réponse de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités [19 novembre 1976] (p. 3336).

Le nombre des étudiants en arts plastiques en France; le refus d'habilitation de la délivrance de la licence est dû au manque de débouchés dans ce domaine.

1873. — Pharmacie (statut des préparateurs). — Question de M. André Bohl [12 octobre 1976].

1874. — Sécurité routière (mesures aptes à réduire le nombre des accidents de la route). — Question de M. Charles Zwickert [12 octobre 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer); M. Charles Zwickert est entendu en remplacement de M. Francis Palmero [9 novembre 1976] (p. 3086 et 3087).

La recrudescence du nombre d'accidents; les instructions de vigilance données au préfet; la mise à l'étude d'un permis de conduire pour les vélomoteurs; renforcement des opérations de contrôle des vitesses; campagne télévisée pour le respect des limitations de vitesse et le port de la ceinture de sécurité; l'amélioration du réseau routier; les études de la prévention routière et de l'O.N.S.E.R. (Organisme national de la sécurité routière); l'action des comités départementaux de la sécurité routière (instruction du 13 février 1976); les plans de circulation dans les villes de plus de 20 000 habitants.

1875. — Imprimerie (filiale de la société nationale des entreprises de presse [S.N.E.P.] à Clichy). — Question de M. Guy Schmaus [12 octobre 1976]. — Réponse de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités en remplacement de M. le ministre de l'industrie et de la recherche [19 novembre 1976] (p. 3339).

La situation technique et financière de l'entreprise; les objectifs de redressement de la rentabilité n'ont pas été atteints; les pouvoirs publics restent attentifs à la situation de cette société.

1876. — Enseignement préscolaire (commune d'Othies en Seine-et-Marne). — Question de M. Guy Schmaus [14 octobre 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [19 novembre 1976] (p. 3337).

Les enfants, à la rentrée de 1976, ont pu être accueillis dans des écoles maternelles; les subventions sur crédits d'Etat; le prêt consenti par la caisse des dépôts et consignations; la subvention accordée pour l'installation de trois classes provisoires.

1877. — Société nationale des chemins de fer français (publicité superflue et abusive). — Question de M. Yvon Coudé du Foresto [14 octobre 1976]. — Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement [5 novembre 1976] (p. 3062 et 3063).

Le fait, pour une entreprise nationale, de faire de la publicité; la publicité pour le train Corail n'est ni superflue ni mensongère; le coût total de la publicité de la S.N.C.F. et son rendement; l'effort de modernisation sur le réseau omnibus, le réseau de banlieue et le réseau des grandes lignes; les deux problèmes: la conception des voitures et leur utilisation.

1878. — Peine de mort (consultation des Français par référendum). — Question de M. Edouard Bonnefous [14 octobre 1976]. — Réponse de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [9 novembre 1976] (p. 3089).

Toutes les peines prononcées par des juridictions pénales peuvent être remises par la voie de la grâce; depuis 1975 l'autorité judiciaire peut mettre en œuvre une véritable politique criminelle; les raisons de l'octroi de la grâce au condamné à mort.

1879. — Coopération (conférence de Colombo). — Question de M. Edouard Bonnefous [14 octobre 1976]. — Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 novembre 1976] (p. 3090 et 3091).

La condamnation de la France pour ses fournitures d'armes et de centrales électro-nucléaires à l'Afrique du Sud; la menace d'embargo pétrolier à l'encontre de notre pays; l'adaptation par simple consensus d'un amendement de dernière minute; une décision prise à l'insu de nos amis africains; la France condamne l'apartheid; elle n'a pas reconnu le Transkei; les centrales électro-nucléaires ne peuvent être utilisées à des fins militaires; les ventes d'armes de la France à l'Afrique du Sud sont interrompues; pas d'hostilité générale à notre égard de la part des pays africains.

1880. — Fonction publique (retraite complémentaire). — Question de M. Robert Parenty [19 octobre 1976].

1881. — Maires (retraites des). — Question de M. Pierre Schiélé [19 octobre 1976]. — Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer); M. Francis Palmero est entendu en remplacement de M. Pierre Schiélé [9 novembre 1976] (p. 3087 et 3088).

Les cotisations qui alimentent l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques; la date d'entrée en vigueur de la loi portant application des maires et adjoints; l'extension du régime de l'I. R. C. A. N. T. E. C. (institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques) avec anciens maires et adjoints est impossible.

1882. — Travail (condition de. — Travailleurs « postés »). — Question de M. Charles Zwickert [19 octobre 1976]. — Réponse de M. Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels) [9 novembre 1976] (p. 3091 et 3092).

Ce rapport sur l'aménagement des conditions de travail par équipes successives; les mesures déjà prises en faveur des travailleurs postés en ce qui concerne le logement; l'extension du travail posté, les fréquences de changement de poste, le problème des salaires et des compensations...; des contrats ont été instaurés avec les branches intéressées; l'utilisation du rapport de M. Alain Wisner; l'importance de la convention européenne.

1883. — Cotisations de sécurité sociale. — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [19 octobre 1976]. — Réponse de M. Christian Beullac, ministre du travail [19 novembre 1976] (p. 3351 et 3352).

L'augmentation des taux de cotisations d'assurances sociales maladie et vieillesse (décret du 29 septembre 1976 prenant effet le 1^{er} octobre 1976); les nouveaux taux applicables aux salaires versés en octobre; certains employeurs seront autorisés à appliquer les anciens taux sur les salaires afférents au mois de septembre 1976 et servis jusqu'au 15 octobre 1976.

1884. — Police (secrétaire des personnels de la police nationale). — Question de M. Michel Kaufmann [19 octobre 1976].

1885. — Sécurité routière (accidents de la route causés par l'éclatement des pneus). — Question de M. Michel Kauffmann [19 octobre 1976].

1886. — Calamités agricoles (communes forestières sinistrées). — Question de M. Bernard Talon [21 octobre 1976]. — Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [19 novembre 1976] (p. 3354 et 3355).

Les atteintes portées par la sécheresse au capital forestier. L'aide, en temps normal, de l'Etat aux communes forestières; l'aide exceptionnelle; le rôle du fonds forestier national.

1887. — Enfance inadaptée (école départementale des Gravouzes dans le Puy-de-Dôme). — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [21 octobre 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [19 novembre 1976] (p. 3337 et suiv.).

La transformation possible en école nationale d'enseignement spécial pour handicapés auditifs; le recrutement de cette école, l'état des lieux, les personnels en fonction dans l'école (agents de l'Etat et des collectivités locales); le rôle des régimes d'assurance maladie; des postes d'enseignants ne sont pas supprimés dans les écoles; le problème des débouchés universitaires.

1888. — Santé publique (thérapeutique des maladies du rein). — Question de M. Marcel Champeix [21 octobre 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [5 novembre 1976] (p. 3060 et suiv.).

Les progrès satisfaisants du traitement de l'insuffisance rénale chronique par hémodialyse itérative; le développement du traitement de l'insuffisance rénale chronique par la transplantation rénale n'a pas suivi le même rythme de progression; il faudrait passer de 350 à 1 000 transplantations par an; les difficultés rencontrées par les équipes de transplantation (insuffisance du nombre des donneurs mais surtout difficultés dues aux règles financières applicables); l'enquête de l'inspection générale du ministère de la santé; l'action indispensable de publicité et d'information auprès du public (organisation d'une journée médicale et scientifique sur ces problèmes); l'importance du développement de la dialyse à domicile; la prise en charge par la sécurité sociale de certaines prestations annexes.

1889. — Famille (politique en faveur des familles des zones rurales). — Question de M. Jean-Pierre Blanc [21 octobre 1976].

1890. — Caisses d'épargne (politique du Gouvernement). — Question de Mme Catherine Lagatu [21 octobre 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances [19 novembre 1976] (p. 3343 et suiv.).

L'équilibre financier des caisses d'épargne (diversité des situations financières, rémunérations des employés); la rémunération de l'épargne; les prêts consentis aux collectivités locales et aux organismes d'H.L.M.; les problèmes fiscaux (l'impossible exonération de la T.V.A.).

1891. — Comités d'entreprise (exercice de leurs prérogatives dans certaines firmes automobiles). — Question de M. Serge Boucheny [21 octobre 1976]. — Réponse de M. Christian Beullac, ministre du travail [9 novembre 1976] (p. 3092 et 3093).

L'embauche d'économistes par les comités d'entreprise; le droit d'information des comités en ce qui concerne la marche de l'entreprise (organisation et gestion); les entreprises Peugeot, Saviem et Berliet ne violent pas la loi sur les comités d'entreprise; la rémunération de l'économiste au service du comité ne peut être imposée à l'employeur, elle ne peut non plus être assurée par le comité lui-même.

1892. — Emploi (annonce erronée de la fermeture d'une entreprise). — Question de M. Pierre Carous [21 octobre 1976].

1893. — Pollution (mer, lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures). — Question de Mme Catherine Lagatu [22 octobre 1976].

1894. — Mineurs (travailleurs de la mine : bassin de Longwy). — Question de M. Hubert Martin [22 octobre 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances (commune pour les questions n° 1894 et 1902) [19 novembre 1976] (p. 3339 et suiv.).

Les difficultés actuelles de la sidérurgie française sont de nature conjoncturelle et structurelle (concurrence internationale, endettement excessif); les conversions nécessaires particulièrement dans la région de Longwy; l'action du Gouvernement, par l'intermédiaire de la D.A.T.A.R.

1895. — Exploitants agricoles (cumul d'activités). — Question de M. Edgard Pisani [22 octobre 1976].

1896. — Enseignement supérieur (implantation de grandes écoles dans l'Essonne). — Question de M. Jean Colin [26 octobre 1976]. — Réponse de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités [9 novembre 1976] (p. 3088 et 3089).

Pas de charges nouvelles pour le budget du département de l'Essonne; seule l'école polytechnique sera installée sur le site de Palaiseau; un parc de 55 hectares sera créé par l'Etat.

1897. — Pensions de réversion. — Question de M. Jean Cauchon [26 octobre 1976].

1898. — Pensions de réversion (cumul avec pension personnelle). — Question de Mme Catherine Lagatu [28 octobre 1976]. — Réponse de M. Christian Beullac [19 novembre 1976] (p. 3349 et 3350).

Les difficultés financières des conjoints survivants; l'apport de la loi du 3 janvier 1975: le cumul total ou partiel d'une pension personnelle et d'une pension de réversion; les problèmes de la sécurité sociale, particulièrement ceux du financement; le coût d'une extension du cumul.

1899. — Salaires (ouvrières de la haute couture). — Question de Mme Catherine Lagatu [28 octobre 1976]. — Réponse de M. Christian Beullac, ministre du travail [19 novembre 1976] (p. 3350 et 3351).

Les rémunérations professionnelles et les classifications hiérarchiques se situent dans un cadre purement contractuel. Les salaires pratiqués dans la couture parisienne.

1900. — Pharmacie (liste des spécialités pharmaceutiques remboursées). — Question de M. Louis Boyer [28 octobre 1976]. Réponse de M. Christian Beullac, ministre du travail [19 novembre 1976] (p. 3350).

La lutte contre le déficit croissant de l'assurance-maladie; les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre du plan de lutte contre l'inflation.

1901. — Impôts locaux (modification des critères de répartition de la taxe professionnelle). — Question de M. Jean Francou [28 octobre 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances [19 novembre 1976] (p. 3345 et suiv.).

Les difficultés inévitables de toute réforme fiscale; les problèmes rencontrés par les contribuables dont la cotisation a fortement augmenté; les trois critiques adressées aux règles d'assiette de la nouvelle taxe professionnelle: 1° elles ne respectent pas l'égalité des chances entre les employeurs; 2° elles pénalisent l'emploi; 3° elles défavorisent les entreprises moyennes; certaines entreprises, autrefois privilégiées (transports), subissent des hausses plus fortes que d'autres; le seuil des trois salariés; les charges sociales ne sont pas prises en considération et les salaires seulement à raison du cinquième: les entreprises de main d'œuvre ne sont donc pas pénalisées; le cas des entreprises moyennes installées dans les villes est différent de celui des entreprises moyennes installées dans les communes où la matière imposable est peu diversifiée; dans ces dernières communes, les entreprises moyennes subissent le contrecoup des allègements consentis aux artisans et aux détaillants; les reproches sont excessifs mais les difficultés existent; une enquête est en cours; l'étalement dans le temps des effets de la réforme; les dégrèvements gracieux consentis aux entreprises moyennes; l'allongement des délais de paiement; le Premier ministre suit la question; les dégrèvements et délais de paiement constituent des avances de l'Etat aux collectivités locales; les majorations subies par les uns ont pour contrepartie les minorations consenties à d'autres (la taxe professionnelle étant un impôt de répartition).

1902. — Sidérurgie (protection de la sidérurgie et des industries connexes). — Question de M. Hubert Martin [28 octobre 1976]. — Réponse commune pour la présente question et pour la question n° 1894 (voir à cette question).

1903. — Piscines (dans les communes minières). — Question de M. Léandre Létoquart [4 novembre 1976]. — Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture en remplacement de M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et sports) [19 novembre 1976] (p. 3352 et 3353).

L'opération « mille piscines »; l'utilisation de piscine « tournesol » dans les zones minières est délicate; les communes, particulièrement dans le Nord-Pas-de-Calais, ont la possibilité de choisir le modèle approprié à leurs terrains.

1904. — Obligation alimentaire (versement des pensions alimentaires aux femmes divorcées). — Question de Mme Catherine Lagatu [4 novembre 1976].

1905. — Sages-femmes (statut de la profession). — Question de M. Francis Palmero [4 novembre 1976]. — Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [14 décembre 1976] (p. 4441 et 4442).

L'ordonnance du 24 septembre 1945; une profession médicale à compétence limitée; les dispositions statutaires qui régissent l'emploi de sage-femme hospitalière feront bientôt l'objet d'un texte particulier; certaines dispositions antérieures seront modifiées (accès des sages-femmes au grade de surveillante-chef, etc.).

1906. — Fonctionnaires (sanction à l'encontre d'un fonctionnaire du ministère des finances ayant participé à une émission télévisée). — Question de M. Edgar Tailhades [4 novembre 1976]. — Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances [19 novembre 1976] (p. 3347 et 3348).

Les fautes de l'agent dont il est question; manquement à l'obligation de réserve, au devoir de neutralité, à la discrétion professionnelle; de tels manquements, préjudiciables au bon renom de l'administration fiscale et à la bonne exécution de sa mission, justifiant l'engagement d'une procédure disciplinaire; celle-ci a été régulièrement menée; l'agent a fait l'objet d'un déplacement d'office; il ne s'agit pas d'une sanction inspirée par des considérations étrangères à l'intérêt du service public.

1907. — Mineurs (travailleurs de la mine. — Reconversion du personnel minier de Brassac-les-Mines). — Question de M. Gilbert Belin [5 novembre 1976]. — Réponse de M. Vincent Anquet, ministre de la qualité de la vie [14 décembre 1976] (p. 4438).

La fermeture du siège de Brassac devait intervenir le 1^{er} juillet 1976; il avait été décidé de mettre en exploitation un nouveau gisement dans le quartier des Graves; un ensemble de facteurs défavorables ont conduit le conseil d'administration des Houillères du Centre et du Midi à renoncer à ce projet (coût des travaux d'accès au nouveau gisement, hausse des coûts d'exploitation); la régie Renault a renoncé à l'installation d'une usine Ligier dans la région.

1908. — Organisation mondiale de la santé (O. M. S.) (irradiation des aliments). — Question de M. Francis Palmero [5 novembre 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) [14 décembre 1976] (p. 4435 et 4436).

La prise de position d'un comité de la F. A. O. - O. M. S. réuni à Genève en septembre 1976; le décret du 8 mai 1970; l'avis obligatoire de trois instances différentes (conseil supérieur d'hygiène publique, association nationale de médecine, commission interministérielle des radio-éléments artificiels); jusqu'à présent, seule l'irradiation des pommes de terre est autorisée; celle des bulbes comestibles (oignons, aux, échalottes) est à l'étude; l'inhibition de la germination ne nécessite qu'une faible dose de rayonnement gamma.

1909. — Eau (création de lacs collinaires). — Question de M. Jean Cluzel [9 novembre 1976].

1910. — Assurances (indemnisation de certains agents d'assurance). — Question de M. Jean Cluzel [9 novembre 1976].

1911. — Urbanisme (définition de mesures de construction). — Question de M. Fernand Chatelain [9 novembre 1976].

1912. — Vacances (chèques vacances en faveur des salariés). — Question de M. Louis Le Montagner [9 novembre 1976].

1913. — Pêche (redevances piscicoles dues par Electricité de France dans le Cantal). — Question de M. Jean Mézard [16 novembre 1976]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie [14 décembre 1976] (p. 4440 et 4441).

L'utilisation des redevances versées par les concessionnaires de chutes hydro-électriques; le versement des indemnités au Trésor; leur rattachement au budget de l'agriculture selon la procédure des fonds de concours pour dépenses d'investissement; leur utilisation pour assurer le fonctionnement des établissements domaniaux de pisciculture; le système de redevances n'est pas défavorable au département du Cantal; les crédits délégués sont légèrement supérieurs aux redevances; pour une meilleure utilisation des crédits délégués.

1914. — Imprimerie (Chaix). — Question de M. Fernand Lefort [16 novembre 1976]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie [14 décembre 1976] (p. 4438 et 4439).

Les conditions du dépôt du bilan de l'imprimerie Chaix; le reclassement des personnels licenciés; le problème du rapatriement des travaux effectués à l'étranger.

1915. — Transports aériens (aéroport de Strasbourg). — Question de M. Louis Jung [16 novembre 1976].

1916. — Collèges d'enseignement secondaire (collège Pajeaud à Antony). — Question de M. André Aubry [17 novembre 1976]. — Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [14 décembre 1976] (p. 4434 et 4435).

Les pouvoirs du préfet de région en matière d'investissements; les limites de l'enveloppe financière globale confiée au préfet; la déconcentration administrative; la reconstruction du C.E.S. Pajeaud à Antony ne figure pas sur les propositions de financement qui seront faites aux assemblées régionales au titre de 1977; le maintien au niveau de 1976 de l'enveloppe globale de crédits du second degré de la région parisienne. L'effort du VI^e Plan en faveur des Hauts-de-Seine; la capacité d'accueil des 4 collèges d'Antony; la reconstruction du collège Pajeaud figure sur la liste pluriannuelle des priorités de la région parisienne.

1917. — Entreprises (application de la loi relative à la sous-traitance). — Question de M. Robert Laucournet [17 novembre 1976].

1918. — Banques (décentralisation). — Question de M. Pierre Vallon [19 novembre 1976].

1919. — Aérosols. — Question de M. Francis Palmero [23 novembre 1976]. — Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (consommation) [14 décembre 1976] (p. 4436 et 4437).

La croissance de la consommation des aérosols; l'information du consommateur (quantité, contenu, mode d'emploi, prix); la santé des utilisateurs; les gaz propulseurs sont inoffensifs; le fréon n'est pratiquement plus utilisé dans les aérosols; il peut arriver que le produit actif lui-même soit toxique; la sécurité des utilisateurs; le renforcement des contrôles à la production; l'amélioration de la réglementation; les directives communautaires; la préparation d'un projet de loi sur le contrôle préventif des produits chimiques.

1920. — Accidents du travail (régime de l'assurance accidents agricoles dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle). — Question de M. Michel Kauffmann [25 novembre 1976].

1921. — Enseignement supérieur (augmentation des redevances des résidences universitaires). — Question de M. André Aubry [29 novembre 1976]. — Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie [14 décembre 1976] (p. 4437 et 4438).

Les augmentations ont été votées par les centres régionaux des œuvres universitaires au début de l'été; l'effort demandé aux étudiants reste limitée car la charge supportée par le contribuable s'est accrue de 50 p. 100; de plus, cet effort est couvert en partie par une augmentation des bourses applicables à compter du 1^{er} octobre 1976.

1922. — Pensions de retraite (attribution à tous les Français d'une pension nationale unique). — Question de M. Francis Palmero [2 décembre 1976].

1923. — Armes (réglementation du régime des armes). — Question de M. Francis Palmero [2 décembre 1976].

1924. — Hôtels et restaurants (licenciements de personnels de l'hôtel Méridien à Paris). — Question de M. Serge Boucheny [3 décembre 1976].

1925. — Charbonnages (rénovation de l'habitat minier). — Question de M. Léandre Létouquat [3 décembre 1976].

1926. — Bois (postes et télécommunications pose de poteaux téléphoniques en « lamellé collé »). — Question de M. Jean Cluzel [4 décembre 1976].

1927. — Presse (exécution d'une décision de justice). — Question de M. Marcihacy [6 décembre 1976].

1928. — Textiles (Rhône-Alpes). — Question de M. Pierre Vallon [9 décembre 1976].

1929. — Charbonnages (bassins miniers de l'Est). — Question de M. Hubert Martin [10 décembre 1976].

1930. — Papiers et papeteries (licenciements dans les papeteries du Finistère). — Question de Mme Catherine Lagatu [14 décembre 1976].

1931. — Constructions scolaires (longueur de la procédure administrative pour la construction de collèges d'enseignement secondaires agréés). — Question de M. François Dubanchet [16 décembre 1976].

QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

85 [1974]. — Agriculture (balance des comptes, environnement en aménagement du territoire, faim dans le monde). — Question de M. Edgard Pisani [6 décembre 1974]. — Discussion [11 mai 1976] (p. 931 et suiv.). — Commune avec la discussion des questions n° 192 de M. Jean Cluzel et n° 218 de M. Roland Boscardy-Monsservin.

Orateurs: MM. Edgard Pisani, Jean Cluzel, Roland Boscardy-Monsservin, Emile Durieux, Max Monichon, Roger Houdet, Raymond Guyot, Pierre Tajan, Jacques Boyer-Andrivet, Geoffroy de Montalembert.

Les marchés mondiaux (p. 931, 934, 936, 937); politique alimentaire au niveau mondial (p. 931, 932); politique agricole française et communautaire (p. 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 942, 944, 945, 946, 947); productions végétales et animales (p. 933, 934, 935, 946); le remembrement (p. 942, 948); l'exploitation agricole (p. 937, 944, 947); les mesures d'ordre interne à prendre par le Gouvernement (p. 935, 938, 948); les exportations (p. 935, 936); l'emploi (p. 936, 943); les revenus et les prix agricoles (p. 942, 943, 944, 945, 946, 947); l'évolution des charges et des prix de vente (p. 943); la production des endives (p. 943); la conférence annuelle de préparation du budget (p. 944); les plus-values (p. 944); la protection sociale des agriculteurs (p. 944); l'habitat agricole (p. 944); les produits résineux (p. 944, 945); la production de vin blanc en Gironde (p. 945); les stocks internationaux (p. 947); le rapport sur l'agriculture française au cours du VI^e Plan (p. 947); les calamités agricoles dans le Tarn-et-Garonne (p. 948); le statut du fermage (p. 948); écologie et tourisme (p. 948, 949).

Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 938 et suiv.):

La loi du marché ne règne pas sur les marchés agricoles (p. 938) (M. Edgard Pisani); analyse des marchés mondiaux et de leur organisation; politique agricole des Etats-Unis, difficultés des productions méridionales, productions de blé, sucre et oléagineux (p. 939); difficultés d'une planification: importance de la planification; importance de la continuité en politique agricole; il y a des limites à une politique d'orientation

(M. Roland Boscary-Monsservin); les problèmes de l'élevage (M. Jean Cluzel) et l'évolution du crédit destiné à l'agriculture; l'inélasticité de la demande intérieure rend nécessaire une politique d'exportation (concurrence des pays climatiquement et socialement favorisés; concurrence limitée à certains produits tels le champignon; concurrence du quart-monde et des Etats-Unis; évolution des prix agricoles et industriels (M. Jean Cluzel); crise du machinisme agricole (p. 940), le crédit agricole a été amélioré; évolution des prix à la production et à la consommation; politique de maintien à la terre (mesures en faveur des jeunes agriculteurs); continuité de la politique agricole du Gouvernement; conseil supérieur d'orientation des productions agricoles et de gestion générale des marchés; spécialisation régionale; faiblesse de la politique agricole commune (problème des montants compensatoires); les deux problèmes de la politique agricole commune (p. 941): le budget supplémentaire et les charges issues du désordre monétaire; la ligne politique du Gouvernement: importance de l'exploitation familiale; importance de l'Europe et du marché international; la mauvaise année 1974; la tenue au printemps de la conférence annuelle (M. Max Monichon): le nombre déjà élevé de participants rend difficile la participation des rapporteurs spéciaux de l'Assemblée nationale et du Sénat; la publication en 1976 d'un rapport sur l'évolution des redevances en agriculture; les revenus; le crédit agricole; les plus-values; l'habitat rural; le statut de la femme de l'exploitant; les produits résineux (p. 950); les vins blancs (MM. Max Monichon et Jacques Boyer-Andrivet); la politique agricole commune (M. Roger Houdet); la coexistence dans la communauté de pays à vocations différentes; les arboriculteurs sinistrés de Tarn-et-Garonne (M. Pierre Tajan); le statut du fermage (M. Geoffroy de Montalembert) (p. 951); la prévention de la désertion des campagnes (M. Jacques Boyer-Andrivet); la politique des exportations et les industries agro-alimentaires (M. Jacques Guyot).

68. — Délinquance. — Question de M. Etienne Dailly [10 octobre 1974]. — Retrait par son auteur [2 avril 1976] (p. 336).

75. — Ecoles. — Question de Mme Brigitte Gros [24 octobre 1974]. — Retrait par son auteur [2 avril 1976] (p. 336).

83. — Agriculture (politique agricole). — Question de M. Marcel Mathy [4 décembre 1974]. — Retrait par son auteur [16 avril 1976] (p. 586).

123. — Construction (bureaux dans la région parisienne; établissement public pour l'aménagement de la Défense [E. P. A. D.]). — Question de M. Georges Dardel [6 mai 1975]. — Discussion [27 avril 1976] (p. 703 et suiv.).

Orateur: M. Georges Dardel.

Historique de l'établissement public pour l'aménagement de la Défense; (p. 703): innovation accomplie en créant un « plan de volumes »; (p. 704): pour réussir, le programme financé et garanti par l'Etat se devait d'être protégé; rappelle le décret modifiant les conditions d'administration de l'E. P. A. D. (collectivités locales devenues minoritaires au conseil d'administration); superficie de bureaux décidée par rapport à la superficie initialement prévue, sans consultation des collectivités locales; « scandale de l'E. P. A. D. »; bureaux « squatters » de Neuilly, ville résidentielle par excellence; les salles de sport, crèches, logements, école technique prévus ont disparu au profit de bureaux; exemple de Puteaux (terrains acquis puis revendus); action des groupes financiers expropriés; (p. 705): solutions envisageables: création d'un réseau qui desserve les bureaux construits; les constructions luxueuses semblent difficiles à commercialiser, il importe de construire des logements pour les travailleurs; le changement de politique doit être rapide; un déficit financier existe qui ne pourra être assumé que par l'Etat; l'Etat et la collectivité ne doivent pas faire les frais, comme à La Villette, sans une contrepartie humaine et sociale; saturation en bureaux; (p. 707): familles expropriées à Nanterre et Courbevoie; logement des commerçants; illogisme qui consiste à ce que des bureaux construits à Neuilly profitent de la taxe payée par les bureaux installés à Puteaux; laideur architecturale de l'opération à ce jour accomplie; (p. 708): nécessité d'un urbanisme adapté à cette région.

Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement (p. 706 et 707):

Conditions de la construction en région parisienne, des bureaux dont les futurs utilisateurs ne sont pas préalablement connus subordonnée à un agrément ministériel depuis 1958; (p. 706) inexact de dire que l'industrie du bâtiment est mobilisée de façon excessive pour la construction de bureaux; aménagement du quartier de la Défense (coefficient d'occupation des sols; influence de la conjoncture actuelle sur la cadence de lancement des opérations nouvelles et le rythme de remplissage des opérations terminées); légalité des permis de construire; manœuvres spéculatives; la taxe dite du droit de construire n'existe pas;

intérêt suscité par Neuilly auprès des promoteurs de bureaux; aménagement de la Défense comprend outre des bureaux, des logements sociaux, des commerces, des hôtels, des équipements collectifs, écoles, crèches, etc.; projet d'aménagement de la ville de Puteaux (marché public, dédommagement de la commune pour les terrains qu'elle avait expropriés) (p. 707).

136. — Armes nucléaires. — Question de M. Jean Périquier [29 mai 1975]. — Retrait par son auteur [29 avril 1976] (p. 779).

138. — Tourisme (conséquences de la récession économique). — Question de M. Fernand Chatelain [3 juin 1975]. — Discussion [4 juin 1976] (p. 1570 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 222 de M. Louis Jung).

Orateurs: MM. Fernand Chatelain, Louis Jung.

Inégalités devant les activités touristiques (p. 1570); le tourisme social (p. 1570, 1571, 1572); la priorité accordée aux équipements de luxe (p. 1571); le prix de revient d'une journée de vacances (p. 1571); le blocage des réalisations de vacances en chantier (exemple du parc de Valmont, de Tournan-en-Brie, de Saint-Aygulf, du Mont-Dore et de Villefranche) (p. 1571); l'organisation tourisme et travail (p. 1571); les « chèques vacances » et le système d'aide à la personne (p. 1571, 1576); les crédits du secrétariat d'Etat (p. 1572, 1576); l'aide aux départements les moins favorisés (p. 1572); le rapport de M. Jean Brocard sur l'aménagement de la montagne (p. 1572); le tourisme culturel exemple de Strasbourg (p. 1572); les actions de « propagande » à l'étranger (p. 1572).

Réponse de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Tourisme) (p. 1573 à 1576):

Répond à M. Fernand Chatelain: le tourisme social, la planification, la création de places de camping, le « chèque vacances », les subventions accordées à « Tourisme et travail » et le centre de Valmont, la citadelle de Villefranche; (p. 1574): répond à ce sénateur et à M. Louis Jung en ce qui concerne la politique sociale du secrétariat d'Etat au tourisme par la promotion, l'espace rural et le littoral; l'accueil touristique par les collectivités et associations; répond particulièrement à M. Louis Jung en ce qui concerne les places de camping, la révision des normes techniques des terrains de camping, les procédures d'autorisation, les conditions d'octroi de la prime spéciale d'équipement, les prêts du F. D. E. S., l'effort dans les zones rurales, l'action en faveur des personnes âgées; l'organisation administrative du tourisme sur le plan régional et départemental; (p. 1575): l'harmonisation des normes de terrain de camping à l'échelle européenne; les demandes d'autorisation d'ouverture et les demandes de permis de construire; les actions pilotes financées grâce à des concours du F. I. A. T. et du F. I. A. N. E.; répond à M. Louis Jung en ce qui concerne la consommation des crédits de paiement du tourisme social et l'aménagement de la montagne (problème des remontées mécaniques); (p. 1576): l'association « Tourisme et travail »; la politique du tourisme du Gouvernement, les créations de places de camping, l'effort des collectivités locales dans ce domaine; le départ en vacances des personnes âgées.

140. — Aviation militaire (refus des « Mirage » par certains pays européens). — Question de M. René Chazelle [12 juin 1975]. — Discussion [1^{er} juin 1976] (p. 1492 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 219 de M. André Méric. — Voir cette question).

141. — Rapatriés (règlement du contentieux). — Question de M. Francis Palmero [24 juin 1975]. — Discussion [27 avril 1976] (p. 725 et suiv.).

Orateurs: MM. Francis Palmero, Charles de Cuttoli.

Les améliorations obtenues en 1974 (p. 726); le Gouvernement semble préférer traiter les questions en dehors de l'interlocuteur parlementaire (p. 726); l'application des accords d'Evian et la visite du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Alger (p. 726, 729); les harkis (p. 726); la loi de 1970 (p. 726); l'action des producteurs de ciment (p. 726); la loi du 16 juillet 1974 portant amnistie (p. 726); l'indemnisation des Français restés sur place ou réinstallés en d'autres pays (p. 726); les dépossessions depuis 1970 (p. 727); la revalorisation nécessaire des allocations (p. 727).

Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) (p. 727 et suiv.):

Travaux des commissions de concertation (modifications à apporter à la loi de 1970 et problème de l'aménagement des dettes); les mécanismes de l'indemnisation ont été perfectionnés; transmission du droit à indemnisation; contestations sur le montant de l'indemnité; délais de règlement et priorité aux personnes les plus âgées; élargissement du moratoire judiciaire et du moratoire légal; amélioration de la procédure d'aménagement des prêts; Français disparus; Français musulmans; disparition des cités d'accueil.

142. — Français à l'étranger (prisonniers en Afrique ou en Asie). — Question de M. Francis Palmero [25 juin 1975]. — Retrait par son auteur [17 juin 1976].

144. — Pensions de retraite. — Question de M. Jean Mézard (J. O. 4 septembre 1975, débats 9 septembre 1975). — Discussion [27 avril 1976] (p. 695 et suiv.).

Orateurs : MM. Jean Mézard, Marcel Gargar, Louis Jung. Insuffisance des pensions et nécessité de les rapprocher du S. M. I. C. (p. 695, 696, 698); l'exode rural (p. 695); la mensualisation (p. 695); les revendications de l'union des retraités (p. 696); les pensions dans les départements d'outre-mer (p. 695); l'application du régime des fonctionnaires (p. 696); le déficit de la sécurité sociale (p. 696); les pensions de réversion (p. 696); les pensions dans les pays de la Communauté (p. 696); la paupérisation des classes les plus âgées (p. 698); le régime agricole (p. 698); les travailleurs manuels (p. 698); le rattrapage pour les retraités ayant fait valoir leurs droits avant la réforme de 1971 (p. 696, 698).

Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 696 et suiv.) :

Nombre des personnes âgées de plus de soixante ans, vieillissement de la population française (p. 696); politique globale de la vieillesse; déficit du régime général; augmentation des pensions et rentes (deux revalorisations chaque année) (p. 697); retraites complémentaires; effort particulier de rattrapage au profit des titulaires de retraite des régimes d'assurance vieillesse des artisans et commerçants; disparité de traitement entre les retraités ayant déjà obtenu leur pension de vieillesse avant la mise en vigueur de la loi du 31 décembre 1971 et ceux dont les droits n'ont été liquidés qu'après la réforme; insiste sur l'institution d'un capital décès pour les retraités; paiement mensuel des pensions de vieillesse (expérience dans la communauté urbaine de Bordeaux depuis janvier 1975); modes scripturaux de paiement; répond à M. Marcel Gargar à propos de la situation, dans ce domaine, dans les départements d'outre-mer; pouvoir d'achat des prestations vieillesse; dettes patronales (p. 698); répond à M. Louis Jung au sujet des pensions de réversion (pourcentage des pensions versées; substitution de la notion de droit propre à celle de droit dérivé).

145. — Femmes (promotion de la condition féminine). — Question de Mlle Gabrielle Scellier [4 septembre 1975]. — Discussion [1^{er} juin 1976] (p. 1478 et suiv.).

Orateurs : Mlle Gabrielle Scellier, Mmes Janine Alexandre-Debray, Catherine Lagatu.

Le résultat acquis (p. 1479); les trois objectifs de la politique de la condition féminine: 1° l'égalité dans le travail; 2° revaloriser la fonction maternelle dans la collectivité; 3° les problèmes des femmes seules (p. 1479, 1480); la condition de la femme au cours de l'histoire (p. 1481); la femme et la législation civile (p. 1481); la femme et le travail (p. 1481); les femmes et la vie publique (p. 1481); l'année internationale de la femme (p. 1482); les dossiers remis à M. le Premier ministre par une délégation de cent femmes (p. 1482); l'insuffisance des mesures gouvernementales (p. 1483); les propos de M. Stoleru dans son livre « Vaincre la pauvreté » (p. 1484).

Réponse de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Condition féminine) (p. 1484 et suiv.) :

Un programme d'action a été établi à partir d'une enquête sur la situation des Françaises, effectuée par le secrétariat d'Etat à la condition féminine; la formation des adolescentes: les conditions de travail des femmes; établir les femmes dans leurs responsabilités, à égalité de droits et de devoirs, tant dans la vie familiale que dans la vie sociale et professionnelle; les problèmes de la femme dans le couple marié; faciliter la maternité. Les difficultés du financement des mesures souhaitables conduisent à s'armer de patience.

159. — Radiodiffusion et télévision (frais d'installation des réémetteurs par les communes). — Question de M. Léon David [7 octobre 1975]. — Discussion [3 juin 1976] (p. 1566 et suiv.).

Orateurs : MM. Léon David, Guy Schmaus, Louis Jung, Auguste Pinton.

L'aspect technique du problème et le plan financier; la redevance; les rachats et subventions versées à certaines collectivités qui réalisent les dépenses nécessaires; l'insuffisance de la qualité du service rendu; le manque à gagner pour les fabricants de postes de télévision et les revendeurs; (p. 1568); la mauvaise réception des images de télévision au voisinage des immeubles de grande hauteur; l'exemple des habitants de

Putéaux dans le quartier de la Défense; la loi du 7 août 1974 qui règle ce problème n'a pas encore de décret d'application; les difficultés des régions frontalières; la situation de l'Alsace; les émissions régionales ne sont pas reçues par tous les habitants concernés; les charges d'installation de relais trop importantes pour les petites communes.

Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Porte-parole du Gouvernement) (p. 1566 à 1568) :

Le problème de la résorption des zones d'ombre en matière de télévision et du financement des réémetteurs nécessaires; le système actuel et l'effort accompli par l'établissement public de diffusion, T. D. F.; la participation de la D. A. T. A. R.; l'aide de la Société auxiliaire de radiodiffusion; les difficultés; le problème de la couverture du territoire, en particulier par la troisième chaîne (le seuil de 10 000 habitants); l'amendement de M. Michel Miroudot: installation et entretien des réémetteurs rendus nécessaires par les constructions d'immeubles; (p. 1567); le coût de la résorption partielle des zones d'ombre dans des régions montagneuses pauvres (exemple du Massif central); le difficile arbitrage entre les demandes; (p. 1568); les possibilités de financement de réémetteurs (réponse à M. Léon David); la loi de 1974 est inapplicable (réponse à M. Guy Schmaus); les zones frontalières (réponse à M. Louis Jung); les communes de moins de 1 000 habitants (réponse à M. Auguste Pinton).

162. — Constitution (difficultés constitutionnelles en cas de succès électoral de la gauche). — Question de M. Henri Caillavet [7 octobre 1975]. — Discussion [4 mai 1976] (p. 818 et suiv.).

Orateurs : MM. Henri Caillavet, François Giacobbi, Hector Viron, Edgard Pisani, Auguste Pinton.

La constitution et le régime présidentiel (p. 818, 823, 824); les difficultés en cas de Premier ministre de gauche aboutiront à une crise de régime (p. 818, 819); la télévision devrait présenter aux Français les articles 20 et 5 de la Constitution (p. 820); la déclaration du secrétaire général du parti communiste selon laquelle le président ne pourrait que se soumettre ou se démettre (p. 820); le rôle césarien du président de la V^e République (p. 822); la IV^e République est morte de n'avoir pu réunir une majorité (p. 822); le rôle d'arbitre du président de la République (p. 822, 824); la contradiction entre deux déclarations de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 823).

Réponse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 820 et suiv.) :

Le président de la République a un rôle central dans tout le fonctionnement de nos institutions, c'est le centre de décision, d'impulsion et d'arbitrage de notre vie nationale; l'action du Gouvernement s'exerce en fonction de directives arrêtées par le Président de la République après délibération du conseil des ministres; la désignation du Premier ministre, quelle que soit l'issue des élections, n'est subordonnée en droit à aucune condition particulière; la question de M. Caillavet relève du fonctionnement des pouvoirs publics, certains de ses aspects ne peuvent être traités que par le Président de la République lui-même; il n'y a pas d'autre arbitre que le président lui-même, y compris pour les conflits qui pourraient éventuellement le concerner; la Constitution de la V^e République est meilleure que celles de la III^e et de la IV^e car elle provoque moins de crises; le fonctionnement des institutions n'est satisfaisant que lorsqu'il existe une harmonie entre la politique voulue par le Président de la République et celle voulue par la majorité de l'Assemblée nationale; cette condition d'harmonie n'exclut nullement toute forme d'alternance. Le parti communiste veut acculer le Président à se soumettre ou à démissionner.

178. — Indemnité viagère de départ (revalorisation). — Question de M. Michel Kauffmann [6 novembre 1975]. — Discussion [11 mai 1976] (p. 926 et suiv.).

Orateurs : MM. Michel Kauffmann, Emile Durieux.

Injustice (p. 927); frein à la libération des terres pour les jeunes agriculteurs; complément de retraite; perte d'attrait de l'I. V. D. (p. 927); jurisprudence du conseil d'Etat; attribution de la prime d'apport structurel (exemple du Pas-de-Calais); baux à long terme (p. 928); rajustement annuel du montant de l'I. V. D.

Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 927 et 928) :

Evolution des ressources des retraités depuis 1968; politique d'installation des jeunes agriculteurs; retraite de base et allocation du fonds national de solidarité; jurisprudence du conseil d'Etat; prime d'apport structurel.

179. — Syndicats (droit syndical dans une entreprise de l'industrie automobile). — Question de M. Hector Viron [28 novembre 1975]. — Discussion [18 mai 1976] (p. 1055 et suiv.).

Orateur : M. Hector Viron.

L'exercice du droit syndical dans les différents établissements de l'entreprise Peugeot; volonté affirmée de la direction de mettre entrave au droit syndical [sanctions contre les responsables syndicaux, pressions à l'encontre des ouvriers immigrés, police privée] (p. 1056).

Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 1056 et 1057) :

Plusieurs enquêtes ont été effectuées par l'inspection du travail; pas de remise en cause des attributions légales des représentants du personnel (aucune infraction n'a pu être relevée); les services du ministère du travail demeurent vigilants.

182. — Viticulture. — Question de M. Jean Francou [22 janvier 1976. — 2 avril 1976]. — Caduque le 25 avril 1976.

183. — Logement (politique du). — Question de M. Robert Parenty [29 janvier 1976. — 2 avril 1976] (p. 1969 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 225 de M. Félix Ciccolini. — Voir question n° 225).

184. — Ordre du jour des assemblées parlementaires (propositions du Sénat en instance à l'Assemblée nationale). — Question de M. Francis Palmero [29 janvier 1976. — 2 avril 1976]. — Retrait par son auteur [17 juin 1976].

185. — Lait (garantie de revenus aux producteurs de lait à gruyère). — Question de M. Robert Schwint [26 février 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [11 mai 1976] (p. 928 et suiv.).

Orateur : M. Robert Schwint.

Sécurité de revenu pour les agriculteurs (p. 928); problèmes de Franche-Comté; production de gruyère; fragilité des marchés agricoles (p. 929); développement de la production dans d'autres régions; s'interroge sur les perspectives nationales et régionales en matière de production de gruyère; prix garanti; situation du « bleu de Bresse » (p. 930).

Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 929 et 930) :

Il est impossible au Gouvernement de garantir aux producteurs le paiement d'un prix déterminé ce qui serait contraire à « la réglementation communautaire (p. 929); développement de la production dans d'autres régions que l'Est central; exportations (p. 930); production du « bleu de Bresse »; titulaires d'appellations d'origine; problème du stockage privé; aides régulatrices du marché; nécessité du développement des exportations (mesures protectionnistes des Etats-Unis); paiement du lait à la qualité (loi dite Godefroy).

186. — Hôpitaux (ressources). — Question de M. Roger Quilliot [26 février 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [27 avril 1976] (p. 700 et suiv.).

Orateurs : MM. Roger Quilliot, Henri Terré.

La communication d'un rapport d'inspection (p. 700); centralisation et mauvaise gestion (p. 700, 702); le centre hospitalier de Clermont-Ferrand (p. 700); le prix de journée (p. 700); le personnel hospitalier (p. 700, 702); le remboursement dans les cliniques privées et les hôpitaux (p. 701); les équipements (p. 701); les médecins anesthésistes (p. 701); les postes vacants de chirurgiens (p. 702); les assistants en service d'hémodialyse (p. 702).

Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé (p. 701 et suiv.) :

Les prévisions en matière de prix de journée sont difficiles (p. 701); majoration importante des salaires des personnels soignants accordée en 1975; évoque les centres hospitaliers régionaux de Clermont-Ferrand et Orléans; mesures prises par le Gouvernement pour conforter les trésoreries hospitalières (p. 702); emprunts auprès de la caisse d'équipement des collectivités locales; versement d'acomptes mensuels par les caisses de sécurité sociale; avance supplémentaire d'un mois de recettes par la caisse nationale d'assurance maladie; à propos du rapport d'inspection de l'hôpital de Clermont-Ferrand; envisage que ces rapports soient communiqués aux présidents des conseils d'administration des hôpitaux concernés; en ce qui concerne le budget des établissements hospitaliers, précise qu'une étude est en cours avec le ministère des finances pour la définition d'un nouveau mode de tarification; estime qu'en

ce domaine les prévisions faites chaque année par le ministère de la santé ne sont guère éloignées de la réalité (p. 703); problème des médecins anesthésistes incessamment réglé par le dépôt d'un projet de loi; problèmes de rémunération et de statut des médecins adjoints des centres hospitaliers; annonce le dépôt d'un projet de loi sur la transformation des cadres des C.H.G. en cadres permanents; revendications sociales des chirurgiens exerçant à temps plein; recrutement et conditions de travail des chefs de clinique; situation dans la discipline d'hémodialyse.

187. — Habitations à loyer modéré. — Question de M. Roger Quilliot [26 février 1976. — 2 avril 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

188. — Impôts locaux (répartition). — Question de M. Roger Quilliot [26 février 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [27 avril 1976] (p. 729 et suiv.).

Orateurs : MM. Roger Quilliot, Fernand Chatelain, Jacques Descours Desacres.

Difficultés informatiques dans le calcul des impôts (p. 729, 730, 731); les H. L. M. (p. 729); quartiers nouveaux et environnement (p. 729, 732); rôle de la commission commerciale des impôts directs (p. 729, 731); nécessité d'un impôt évoluant suivant les fluctuations des ressources de la nation et des prix (p. 729); réforme des bases d'imposition (p. 731, 733); versement de la T. V. A. aux communes (p. 731); l'augmentation nécessaire du personnel du ministère des finances (p. 731); la taxe sur les salaires (p. 732); le dépôt dans les mairies de la copie des documents fixant les bases d'imposition (p. 733).

Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) (p. 731 et 732) :

Augmentation du personnel des services fiscaux; rôle des commissions communales; transferts de charges; constat objectif des valeurs locatives puis répartition de la charge par l'introduction d'abattements (rôle social de l'abattement familial); environnement de l'immeuble (problème des situations provisoires); création d'un impôt évolutif.

189. — Construction navale (réparations). — Question de M. Georges Lombard [4 mars 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [13 avril 1976] (p. 507 et suiv.).

Orateur : M. Georges Lombard.

Ports spécialisés dans les pétroliers; licenciements et chômage technique; tarifs portuaires; nécessité de la complémentarité des ports français; problème des frais annexes; complexe pétrolier de Dakar.

Réponse de M. Marcel Caillavé, secrétaire d'Etat aux transports (p. 108 et suiv.) :

Les causes de la crise (baisse des taux de frêt, réparations moins fréquentes, mise en service de nouvelles cales et concurrence étrangère); les remèdes (aider les entreprises exportatrices, les diversifier, indemniser le chômage partiel); l'impossible retour au protectionnisme; la construction d'un chantier au Sénégal avec l'aide de la France.

190. — Viticulture (marché vinicole). — Question de M. Abel Sempé [4 mars 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [11 mai 1976] (p. 951 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 182 de M. Jean Francou, de la question n° 193 de M. Charles Alliès et de la question n° 217 de M. Raymond Courrière).

Orateurs : MM. Abel Sempé, Jean Francou, Charles Alliès, Raymond Courrière, Edgar Tailhades, Marcel Souquet, Raymond Guyot, Jean Périodier, Auguste Billiemaz.

Le problème des vins italiens (p. 952, 954, 955, 961, 965, 969); les alcools et la distillation (p. 953, 961, 965, 969, 971); la politique viticole dans le Midi et la Communauté économique européenne (p. 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 965, 966, 968, 969); mesures fiscales (p. 953, 957, 965, 967); les organismes et les accords interprofessionnels (p. 954, 955, 968); le drame de Montredon (p. 955, 957, 958, 959, 960, 966, 968); l'office du vin (p. 955, 956, 958, 965, 967, 969); le rapport Bentegeac, commissaire à la rénovation de la viticulture languedocienne (p. 956); les accords méditerranéens et l'exploitation des produits industriels (p. 956, 957); l'Espagne et la Communauté économique européenne (p. 957); l'affaire de Meximieux; chais Ramel (p. 959, 960, 970); le contrôle de la qualité des vins importés (p. 965, 969); le rétablissement de la caisse des alcools (p. 969).

Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 961 et suiv.):

Répond à M. Abel Sempé (p. 961) au sujet de la distillation des vins siciliens, des importations en provenance de ce pays; impossibilité de fixer des contingents quantitatifs; les conditions de contrôle de ces importations; la nécessité de revalorisation du prix de la distillation; le problème du cognac et des alcools de céréales; importance des droits fiscaux qui frappent le vin dans les pays du Nord de la Communauté; répond à M. Jean Francou (p. 962) en ce qui concerne les origines des difficultés de la viticulture française; rappelle les mesures prises par le Gouvernement et leur incidence (règlement communautaire; contrats de stockage; dénomination des vins issus de coupages; actions de contrôle; une politique de la qualité (l'office du vin; la multiplication des actions de promotion; augmentation de la consommation des vins V. D. Q. S. et des vins d'appellation contrôlée; répond à M. Charles Alliès (p. 963) en ce qui concerne l'office du vin (création, compétence; O. N. I. B. E. V.), le rapport Bentegeac et les accords méditerranéens (la Grèce et l'Espagne); répond à M. Raymond Courrière au sujet des événements de Montredon; l'attitude du Gouvernement et l'activité des interlocuteurs officiels (p. 964); répond à M. Edgar Tailhades (p. 970) sur l'action du Gouvernement et la distillation, du contrôle de l'application des dispositions communautaires par les Italiens; les prestations viniques; les contrôles effectués en Italie; les avantages des montants compensatoires; le système du prix minimum au bénéfice des vins de qualité; répond à M. Marcel Souquet (p. 971) en ce qui concerne la rénovation du vignoble et la campagne anti-vin; à M. Jean Périquier au sujet de la distillation; à M. Raymond Guyot pour l'endettement des viticulteurs et pour les prix à la consommation des produits agricoles, pour les calendriers d'importations (p. 972).

191. — Industries alimentaires. — Question de M. Louis Orvoën [4 mars 1976; 2 avril 1976]. — Retrait par son auteur [4 juin 1976].

192. — Politique agricole. — Question de M. Jean Cluzel [11 mars 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [11 mai 1976] (p. 931 et suiv. — Commence avec la discussion de la question n° 85 (1974) de M. Edgard Pisani. — Voir cette question).

193. — Viticulture (garantie de prix aux viticulteurs). — Question de M. Charles Alliès [18 mars 1976; 2 avril 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

194. — Enseignement supérieur (réforme du second cycle). — Question de M. Georges Cogniot [25 mars 1976. — 2 avril 1976]. — Discussion [1^{er} juin 1976] (p. 1470 et suiv.).

Orateurs: MM. Georges Cogniot, Jean Cauchon, Georges Lamousse.

La grève des étudiants et les résultats obtenus (p. 1470); la responsabilité de Mme le secrétaire d'Etat dans la crise de l'enseignement supérieur (p. 1470); les universités de province (p. 1470); les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 1470, 1474, 1476); la privatisation de l'enseignement supérieur (p. 1471); les positions du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) sur les diplômés et la réforme du second cycle (p. 1471); les positions de la conférence des présidents d'universités (p. 1471); la déflation du système scolaire et l'emploi (p. 1471, 1473); la culture et la profession (p. 1471, 1473, 1474); les diplômés aux U.S.A. et en U.R.S.S. (p. 1471, 1474); le *numerus clausus* en Allemagne fédérale (p. 1472); l'allocation d'études (p. 1472); la campagne anti-étudiants (p. 1472); les « commandos » du centre d'Assas (p. 1472); les pouvoirs des conseils d'universités (p. 1472); les écoles normales supérieures (p. 1472); la démocratisation et la « massification » de l'enseignement (p. 1472, 1473); la réforme du second cycle et le marché du travail (p. 1473); l'idée d'un collège universitaire et le lycée et l'université (p. 1473); la valeur nationale des diplômés (p. 1473); les positions du parti socialiste (p. 1473).

Réponse de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités:

L'arrêté du 16 janvier n'est que l'application de la loi de 1968 (p. 1474); réfute toutes les critiques adressées à cet arrêté (p. 1475) par l'auteur de la question (privatisation de l'université, création de filières ségréguées, disparition de la haute culture, élimination des formations non rentables, petites universités sacrifiées); les problèmes des débouchés; le découragement des jeunes de vingt ans n'est pas nouveau; la réforme ne favorisera pas la région parisienne (réponse à M. Jean Cauchon); la multiplication de filières originales et variées est

une chance pour les universités de province et pour leurs étudiants; il faut « coller à la réalité de l'évolution technologique moderne »; jouer le jeu de la formation continue; l'aspect financier de la réforme; le bilan I.U.T.

195. — Pollution (mer: pétrolier échoué). — Question de M. André Colin [25 mars 1976; 2 avril 1976]. — Discussion [13 avril 1976] (p. 491 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 200 de M. Edouard Bonnefous, n° 20 de M. Georges Lombard et n° 210 de Mme Catherine Lagatu).

Orateurs: MM. André Colin, Edouard Bonnefous, Georges Lombard, Mme Catherine Lagatu, Pierre Marclhacy.

L'incompétence de l'équipage (p. 492); la flotte de complaisance (p. 492, 494, 497, 499); la mise en demeure de l'armateur de vider les soutes (p. 492, 496, 497, 504); le problème des navires traversant la Manche (p. 493); l'utilité d'un ministère de la mer (p. 493); la pollution par les hydrocarbures et la survie de la mer (p. 494, 496, 497, 498); les superpétroliers (p. 494, 496); la catastrophe du *Torrey-Canyon* (p. 494, 495, 496); l'utilisation des soldats du contingent (p. 495, 498); les dégazages en mer (p. 495); la convention de Bruxelles de 1969 (p. 497, 498); le port d'Ouessant (p. 499); le droit de la haute mer et la nécessité d'une action internationale (p. 499).

Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (p. 499 et suiv.):

Souligne le caractère non politique du débat sur ces questions; l'échouement est le résultat d'un concours de circonstances malheureuses; les autorités n'ont pas failli à leur tâche (avertissement du propriétaire; prises de contact avec des entreprises spécialisées dans le déséchouage et le pompage); la pollution n'ayant pu être évitée, la mise en œuvre du plan Polmar a été rapide et efficace; espère que des mesures internationales de prévention seront prises, notamment à l'égard des pavillons de complaisance.

196. — Monnaie (sortie du franc du « serpent »). — Question de M. Michel Kauffmann [2 avril 1976]. — Discussion [27 avril 1976] (p. 716 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 199 de M. Roger Gaudon).

Orateurs: MM. Michel Kauffmann, Roger Gaudon.

La sortie du franc du « serpent européen » est un échec (p. 716, 717); la conférence de la Jamaïque (p. 717); la spéculation et la politique gouvernementale (p. 717, 718); la nécessité d'encourager l'entreprise privée et la confiance (p. 717, 721); la crise du capitalisme (p. 718).

Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 718 et suiv.):

Les bons résultats de la seconde moitié de 1975; la sortie du franc du serpent en raison de la surévaluation du serpent consécutive au retrait de la lire et au décrochage de la livre; les divergences d'appréciation entre partenaires européens en ce qui concerne l'attitude à adopter vis-à-vis du franc; depuis douze mois la situation s'améliore; il reste à la France 22 milliards de francs de devises étrangères sans compter les droits de virage; le gouvernement a bien fait de réintégrer le serpent en janvier 1975 par solidarité vis-à-vis de l'Europe; le contrôle des changes existe depuis le 24 novembre 1968, ses règles essentielles ont été respectées; depuis le début de 1976 la Banque de France rachète moins de billets français à l'étranger; la consommation des ménages n'est pas une panacée, elle continue à augmenter, ce qui prouve que les véritables raisons de la crise sont ailleurs; le but de la politique du gouvernement est de consolider la croissance tout en luttant contre l'inflation (p. 721); le plein emploi doit redevenir prioritaire en même temps que des mesures appropriées doivent être décidées pour accompagner la reprise.

197. — Radiodiffusion et télévision (publicité clandestine). — Question de M. Jean Cluzel [2 avril 1976] (p. 334). — Discussion [27 avril 1976] (p. 708 et suiv.).

Orateurs: Jean Cluzel, Henri Caillavet, Dominique Pado.

Les commissions d'enquête de 1968 à 1972 (p. 708, 711); la récente lettre du secrétaire d'Etat aux présidents de sociétés de programme (p. 711, 712); la réforme de la loi du 7 août 1974 (p. 708, 712); les services d'observation des programmes et la commission de répartition des redevances (p. 709, 711); les manifestations de la publicité clandestine (p. 709, 711); la nécessité d'une déontologie de la publicité (p. 711, 712); le rôle de la délégation parlementaire à la R. T. F. (p. 711, 712, 713); les dangers du débat « chasse aux sorcières » sur la publicité clandestine à l'égard des téléspectateurs et des services des sociétés de programme (p. 712).

Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Porte-parole du gouvernement) (p. 713 et 714) :

La publicité non autorisée présente des aspects complexes et variés (p. 713) ; procédés nouveaux, développement des « patronages » ; exemple des émissions de variétés ; le gouvernement a pris plusieurs initiatives et mesures pour assurer un contrôle de la publicité clandestine à la télévision et à la radiodiffusion (service d'observation des programmes, commission de la qualité) ; rapports transmis aux deux assemblées ; à partir de la fin de l'année 1975 ; recrudescence de citations publicitaires ; initiatives gouvernementales depuis lors ; lettre adressée aux directeurs des deux principales chaînes (p. 714) ; il appartient aux organismes responsables de donner les suites qu'il convient ; les conseils d'administration ont réagi, déjà, avec vigueur et promptitude ; une déontologie plus précise devra être élaborée ; nécessité d'une période de sérénité qui permette aux sociétés de s'adapter.

198. — **Artisans (loi d'orientation).** — Question de M. Jean Cluzel [2 avril 1976]. — Retrait par son auteur [22 avril 1976] (p. 602).

199. — **Monnaie (relance de la consommation et spéculation).** — Question de M. Roger Gaudon [2 avril 1976]. — Discussion [27 avril 1976] (p. 716 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 199 de M. Michel Kauffmann. — Voir cette question.

200. — **Pollution (mer : pétrolier échoué).** — Question de M. Edouard Bonnefous [2 avril 1976]. — Discussion [13 avril 1976] (p. 491 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 195 de M. André Colin. — Voir cette question).

201. — **Pollution (mer : pétrolier échoué).** — Question de Georges Lombard [2 avril 1976]. — Discussion [13 avril 1976] (p. 491 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 195 de M. André Colin. — Voir cette question).

202. — **Aménagement du territoire (politique).** — Question de M. Geoffroy de Montalembert [2 avril 1976]. — Discussion [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 208 de M. Pierre Brousse, n° 214 de M. Marcel Fortier, n° 206 de M. Georges Lombard, n° 211 de M. Paul Jargot, n° 209 de M. Edouard Bonnefous, n° 207 de M. Maurice Schumann et n° 215 de M. Léandre Létouart).

Orateurs : MM. Geoffroy de Montalembert, Pierre Brousse, Marcel Fortier, Georges Lombard, Paul Jargot, Edouard Bonnefous, Maurice Schumann, Léandre Létouart, Robert Laucournet, René Touzet, Jacques Boyer-Audrivet, Mme Hélène Edeline, M. André Bohl.

Le regroupement du crédit (p. 825) ; l'examen *a posteriori* de l'utilisation des crédits (p. 826) ; la construction de la future centrale nucléaire de Paluel ; la nécessité d'une doctrine de l'aménagement du territoire (p. 827) ; l'aspiration à la paix sociale ; les échecs de la politique d'aménagement : formation des mégapoles industrielles, villes nouvelles (p. 828) ; lutter contre la ségrégation des hommes et des activités (p. 829) ; l'environnement et la lutte contre les pollutions (p. 829, 835, 836) ; l'exode rural (p. 829, 836, 846) ; les villes moyennes ; la politique des contrats de pays (p. 829, 845, 846) ; la revitalisation du monde rural suppose la création d'emplois sur place ; la répartition des primes de développement industriel dans l'Indre-et-Loire (p. 830) ; la politique de développement rural (p. 831) ; l'aménagement sur le plan européen (p. 831 et 833) ; la flateuse réputation des fonctionnaires de la D. A. T. A. R. à l'étranger ; les emplois nouveaux ; l'adaptation de l'homme au travail et du travail à l'homme ; formation professionnelle, scolaire, la recherche industrielle (p. 832) ; le centre océanographique de Bretagne (p. 833) ; les monopoles internationaux (p. 834) ; l'autoroute porte Pouchet—Pontoise (p. 835) ; Paris et sa région ; les métropoles régionales, les villes nouvelles, la région Rhône-Alpes (p. 836) ; l'aménagement et l'inflation (p. 837) ; les propositions de l'aménagement du VII^e Plan ; l'aménagement dépend du ministère de l'intérieur ; l'intervention de M. Jérôme Monod devant les obstacles dressés contre la politique d'aménagement ; la technologie ; l'invention de la xérographie par Carlson (p. 838) ; la proposition de M. Gaudon : créer des ateliers régionaux d'innovation ouverts au public ; la sélection ; la création d'emplois ; la sélection ; la crise dans la région charbonnière du Nord (p. 838 et 839) ; la réalisation d'un pipe-lin à partir du nouveau vapo-craqueur de Dunkerque (p. 839) ; la région du Limousin (p. 845) ; l'aide aux collectivités locales (p. 846) ; le département de l'Indre et la fermeture de l'atelier de la C. N. I. A. S. ; les autoroutes A 4 et A 86 (p. 847) ; les postes de péages (p. 848) ; le département de la Moselle et le bassin miniers.

Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (p. 840 et suiv.) :

L'aménagement du territoire reste une priorité de la politique gouvernementale ; priorités en la matière ; mise en valeur des villes moyennes avec l'appui des collectivités locales (contrats de pays) ; désenclavement de l'ouest et mise en valeur de la façade atlantique etc. ; la justification du rattachement de la D. A. T. A. R. au ministère de l'intérieur ; l'effort pour présenter plus clairement les divers financements de la politique d'aménagement du territoire, le « suivi » des opérations d'aménagement du territoire grâce à l'informatique ; la priorité donnée à la formation de l'emploi ; la décentralisation des actions menées dans ce domaine au moyen des comités départementaux aidés des comités d'expansion et du commissariat à l'industrialisation ; le comité d'aide aux entreprises en difficulté ; la priorité accordée aux villes petites et moyennes et aux zones rurales ; à chaque région sa vocation ; la décentralisation des administrations ; la politique contractuelle (villes moyennes, pays) ; l'action en faveur du massif central de la façade atlantique et des régions frontalières ; la raison d'être des contrats de pays (p. 849) ; la réaction devant les pertes démographiques de certaines zones ; les collectivités favorables à la majorité ne sont pas plus avantagées que les autres ; la situation de l'emploi dans l'Indre ; le tracé de l'autoroute A 86 et le péage de l'A 4 ; les problèmes de la zone frontalière de la Moselle ; la centrale nucléaire de Paluel ; l'autoroute porte Pouchet—Pontoise comportera un péage (p. 850).

203. — **Expulsions (suspension pendant la durée de la crise).** — Question de M. Fernand Chatelain [2 avril 1976]. — Discussion [22 juin 1976] (p. 1911 et suiv.).

Orateurs : MM. Fernand Chatelain, Robert Parenty.

Les conséquences du chômage ; le nombre des expulsions à Paris et en banlieue ; le manque d'information des familles concernées ; le coût des procédures ; un problème social : le poids des loyers et des prêts dans le revenu des Français ; (p. 1912) : les problèmes posés par le chômage ; la situation économique actuelle ; la nécessaire abrogation des dispositions qui autorisent les expulsions ; les mesures immédiates à prendre en ce qui concerne le logement ; le sort des organismes d'H.L.M. ; les conclusions des rapports Barre et Nora ; la nécessaire réforme de l'allocation-logement ; les offices municipaux et départementaux ; l'importance des loyers impayés ; les débiteurs de mauvaise foi ; (p. 1913) : la nécessaire réforme du code de procédure civile ; (p. 1914) : le nombre des expulsions et le drame des familles.

Réponse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 1913 et 1914) :

Le nombre des expulsions ; les « cas sociaux » ; les expulsions pour loyer dû et les autres sortes d'expulsions ; les situations différentes dans lesquelles peuvent se trouver des personnes privées d'emploi ; les moyens de procédure que peuvent utiliser les personnes concernées ; l'aide judiciaire ; réponse à M. Robert Parenty : le droit des voies d'exécution sera réformé ; la modification de la liste des meubles insaisissables ; (p. 1914) : un moratoire ne serait pas adopté à chaque cas d'espèce.

204. — **Emploi (Rhône-Poulenc).** — Question de M. Fernand Chatelain [2 avril 1976]. — Discussion [18 mai 1976] (p. 1057 et suiv.).

Orateurs : MM. Fernand Chatelain, Paul Jargot.

Les suppressions d'emplois sans juste cause (p. 1057, 1058) ; les licenciements d'ouvriers français par Rhône-Poulenc (p. 1058) ; la crise dans la région Rhône-Alpes (p. 1058) ; la politique industrielle de Rhône-Poulenc (p. 1058, 1059).

Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 1059) :

Rhône-Poulenc contraint à un réexamen de sa stratégie industrielle ; le Gouvernement met en œuvre une politique correctrice pour atténuer les conséquences sociales des mutations inéluctables (garanties de revenus et reconversion) ; la compagnie elle-même a pris des mesures pour limiter les conséquences des réaménagements envisagés (préretraite, reclassement, développement d'activités nouvelles).

205. — **Politique extérieure (déclaration américaine et souveraineté française).** — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [2 avril 1976]. — Retrait par son auteur [10 juin 1976].

206. — **Aménagement du territoire (politique).** — Question de M. Georges Lombard [2 avril 1976]. — Discussion [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

207. — Culture (décentralisation). — Question de M. Maurice Schumann [2 avril 1976]. — **Discussion** [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

208. — Aménagement du territoire (emploi). — Question de M. Pierre Brousse [2 avril 1976]. — **Discussion** [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

209. — Aménagement du territoire (emploi). — Question de M. Edouard Bonnefous [2 avril 1976]. — **Discussion** [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

210. — Pollution (mer). — Question de Mme Catherine Lagatu [2 avril 1976]. — **Discussion** [13 avril 1976] (p. 491 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 195 de M. André Colin. — Voir cette question).

211. — Aménagement du territoire (Rhône-Poulenc). — Question de M. Paul Jargot [6 avril 1976]. — **Discussion** [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

212. — Transports ferroviaires (trains à grande vitesse T. G. V.). — Question de M. Edgard Pisani [6 avril 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

213. — Canaux (canal du Midi). — Question de M. André Méric [6 avril 1976]. — **Discussion** [1^{er} juin 1976] (p. 1463 et suiv.).

Orateurs : MM. André Méric, Edgar Tailhades, Raymond Courrière.

L'importance de l'axe fluvial Atlantique—Méditerranée (p. 1463, 1464, 1465, 1467) ; l'évaluation des travaux à exécuter (p. 1463) ; le canal du Midi (p. 1463, 1465, 1466, 1467) ; la participation des régions et des collectivités locales au financement des travaux (p. 1464, 1468) ; les propos tenus à Dijon par le président de la République lors de la conférence relative à la liaison Rhin—Rhône (p. 1464) ; le canal latéral à la Garonne (p. 1465) ; les projets du VII^e Plan (p. 1465) ; les souhaits des populations de l'Aude quant aux travaux à réaliser (p. 1465, 1466) ; l'alimentation en eau du canal (p. 1465).

Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement (p. 1466 et 1467) :

Le canal du Midi à la pointe de l'actualité ; description du canal en son état actuel et énumération des travaux nécessaires à sa modernisation ; analyse de la structure du trafic ; augmentation du trafic céréalier plus probable que l'accroissement du transport de produits destinés à l'industrialisation ; le raccordement de Sète jusqu'au Rhône prioritaire dans le VII^e Plan ; il ne reste plus aux régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qu'à inscrire la modernisation du canal du Midi dans leurs programmes d'action prioritaires.

214. — Aménagement du territoire (aide aux communes, plans d'occupation des sols et plans d'aménagement rural). — Question de M. Marcel Fortier [8 avril 1976]. — **Discussion** [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

215. — Charbonnages (bassin houiller du Nord—Pas-de-Calais). — Question de M. Léandre Létouart [8 avril 1976]. — **Discussion** [4 mai 1976] (p. 824 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 202 de M. Geoffroy de Montalembert. — Voir cette question).

216. — Industrie aéronautique (Concorde). — Question de M. André Aubry [8 avril 1976]. — **Discussion** [1^{er} juin 1976] (p. 1492 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 219 de M. André Méric. — Voir cette question).

217. — Viticulture (producteurs viticoles du Midi). — Question de M. Raymond Courrière [15 avril 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

218. — Marchés agricoles (orientation). — Question de M. Roland Boscary-Moussevin [15 avril 1976]. — **Discussion** [11 mai 1976] (p. 931 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 85 (1974) de M. Edgard Pisani. Voir cette question).

219. — Aéronautique (industrie). — **Réactions du Gouvernement français à l'égard des Etats-Unis du fait de leur attitude concernant Concorde ; politique de l'emploi de la S. N. I. A. S.).** — Question de M. André Méric [22 avril 1976]. — **Discussion** [1^{er} juin 1976] (p. 1492 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 216 de M. André Aubry et de la question n° 140 de M. René Chazelle).

Orateurs : MM. André Méric, André Aubry.

La suspension de la construction de « Concorde » et ses conséquences pour la S. N. I. A. S. (p. 1493, 1494, 1496, 1499) ; l'avion civil de la nouvelle génération et les moteurs CFM 56 (p. 1494, 1499) ; le choix entre la coopération américaine et la coopération européenne (p. 1494, 1497) ; le programme Fouga CM 170 (p. 1495) ; les inconvénients et les améliorations du « Concorde » (p. 1495, 1496, 1497, 1499) ; la mutation du bureau de la S. N. I. A. S. de Suresnes à Toulouse (p. 1502) ; le moteur CFM 56 et la collaboration américaine (p. 1502) ; la situation de l'aéronautique (p. 1496, 1497, 1498, 1499) ; la coopération avec l'U. R. S. S. (p. 1498) ; la nationalisation des usines Dassault (p. 1498) ; les besoins d'Air France en matériel moyen courrier (p. 1499).

Réponse du Gouvernement à M. Yvon Bourges, ministre de la défense (p. 1500), *M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports* (p. 1501 et 1502) :

La place dans le monde de notre industrie aéronautique (au moyen d'un effort de recherche, de compétitivité et de commercialisation) ; la situation dans le domaine des avions militaires par appareil et par type de produits ; les problèmes de la production d'avions de transport civil ; la nécessaire adaptation des structures et des moyens industriels de la division « Avions » de la S. N. I. A. S. ; (p. 1501 et 1502) ; la construction aéronautique (les moteurs, le secteur des cellules et des équipements) ; la coopération ; le lancement d'un nouveau moyen courrier ; le refus de coopérer en sous-traitance ; le soutien de certains programmes (Mystère 50 et hélicoptères) ; le maintien des moyens de production du « Concorde » ; l'avenir du « Concorde » dépend de l'obtention d'un certain nombre de droits d'atterrissage et de survol.

220. — Bois (Industrie du). — Question de M. Louis Courroy [6 mai 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

221. — Anciens combattants (en Algérie, Maroc et Tunisie : campagne double, retraite mutualiste, pension « guerre »). — Question de M. Fernand Lefort [11 mai 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

222. — Tourisme (politique du Gouvernement pour le tourisme social et culturel). — Question de M. Louis Jung [19 mai 1976]. — **Discussion** [4 juin 1976] (p. 1570 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 138 de M. Fernand Chatelain. Voir cette question).

223. — Habitations à loyer modéré (rapport Barre, équilibre financier, conditions de construction). — Question de M. Léandre Létouart [19 mai 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

224. — Magistrats (mutations). — Question de M. Edgar Tailhades [19 mai 1976]. — **Discussion** [22 juin 1976] (p. 1914 et suivantes).

Orateurs : MM. Edgar Tailhades, Jacques Eberhard.

L'indépendance de la magistrature (p. 1914, 1915, 1916) ; les affaires Jeol et Ceccaldi (p. 1914, 1915, 1916) ; le pouvoir et la fonction publique ((p. 1916) ; la grève des magistrats du 22 juin 1976 (p. 1916) ; la décevante réponse du Gouvernement (p. 1917).

Réponse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 1916, 1917) :

Rappel de la réponse à une question de M. Henri Caillaud, le 18 mai 1976 ; les magistrats, sans directeurs d'une administration centrale, sont placés en position de service détaché ; le détachement est révocable ; les magistrats en service à la chancellerie ne bénéficient pas de l'immobilité prévue en faveur des magistrats du siège ; il est souhaitable qu'une certaine mobilité existe entre les magistrats de la chancellerie et ceux des cours et tribunaux ; les nominations, mutations et promotions de magistrats échappent à tout arbitraire et sont prononcées dans l'intérêt du service ; aucun magistrat ne sera inquiété pour ses convictions politiques.

225. — Rénovation urbaine (évacuation par les promoteurs de personnes âgées occupant des logements anciens). — Question de M. Félix Ciccolini [25 mai 1976]. — **Discussion** [25 juin 1976] (p. 1969 et suivantes. — Commune avec la discussion de la question n° 183 de M. Robert Parenty).

Orateurs : MM. Félix Ciccolini, Robert Parenty, Maxime Javelly.

Le problème des centres-ville et de l'habitat rural (p. 1969); les logements anciens (p. 1969); l'information des occupants et la loi du 31 décembre 1975 (p. 1970); la province (p. 1970); l'échec de l'opération d'A.R.I.M. [association de restauration immobilière] à Aix-en-Provence (p. 1970); les H.L.M. (p. 1970, 1971); les promoteurs privés (p. 1970, 1971); les P.A.P. [programmes d'action prioritaires] (p. 1970); l'action de l'A.N.A.H. [agence nationale pour l'amélioration de l'habitat] et le rapport Barre (p. 1971, 1972); le droit au logement (p. 1972); l'accès à la propriété (p. 1972); l'aide à la personne (p. 1972); la qualité du produit logement (p. 1972); la concertation et la planification à moyen terme (p. 1972); le rôle du Parlement (p. 1972); le chèque-logement (p. 1972); le problème des logements anciens dans les chefs-lieux de canton ruraux et les communes rurales (p. 1975); les problèmes des Alpes-de-Haute-Provence (p. 1976).

Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) (p. 1973 et suivantes).

La politique de l'habitat ancien et ses conséquences sociales (réponse à M. Félix Ciccolini); la présentation des « expulsions sauvages »; la loi du 31 décembre 1975; l'information des locataires; le périmètre de relogement; la réforme du financement du logement; l'action de l'A.N.A.H.; les perspectives du Plan; (p. 1974); les difficultés rencontrées par les offices d'H.L.M.; la mise en application de la réforme de la politique du logement (réponse à M. Robert Parenty); les travaux de la commission Barre; le rapport Nora; l'aide de l'Etat; l'accès à la propriété; l'aide à la pierre et l'aide à la personne; les procédures de financement; la généralisation de la progressivité des prêts; la politique d'aménagement urbain; (p. 1975); la politique contractuelle dans ce domaine; le secteur H.L.M.; l'action du conseil de planification; la concertation entre le Gouvernement et le Parlement; le calendrier de la réforme; (p. 1976); les problèmes spécifiques des régions rurales en ce qui concerne le logement (réponse à M. Maxime Javelly).

226. — Opéra-studio de Lyon. — Question de M. Pierre Vallon [26 mai 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

227. — Corps diplomatique et consulaire (consulat de France à Tournai). — Question de M. Edouard Sauvageot [3 juin 1976]. — Retrait par son auteur [17 juin 1976].

228. — Ecole nationale d'administration (recrutement). — Question de M. Jean Sauvage [4 juin 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

229. — Fruits et légumes (accords entre la C.E.E. et les pays méditerranéens). — Question de M. Pierre Tajan [4 juin 1976]. — Retrait par son auteur [9 juin 1976].

230. — Politique extérieure (visite du Premier ministre sud-africain en France). — Question de M. Raymond Guyot [8 juin 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

231. — Consommation (défense des consommateurs). — Question de M. René Jager [9 juin 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

232. — Associations (développement des). — Question de M. Charles Ferrant [9 juin 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

233. — Energie hydraulique (prise en compte de la richesse en eau du département de la Lozère sur le plan des impôts locaux). — Question de M. Jules Roujon [29 juin 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

234. — Stations thermales (Bourbonne-les-Bains). — Question de M. Edgard Pisani [30 juin 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

235. — Centrales nucléaires (politique nucléaire française). — Question de M. Henri Caillavet [5 août 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

236. — Culture (politique culturelle de la danse). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [5 août 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

237. — Sports (politique sportive). — Question de M. Guy Schmaus [19 août 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

238. — Calamités agricoles (sécheresse). — Question de M. Jean Cluzel [19 août 1976]. — Caduque le 25 août 1976.

Caducité des questions orales : les questions orales déposées avant le 25 août 1976 sont devenues caduques en raison de la démission du Gouvernement auquel elles étaient adressées [2 octobre 1976] (p. 2588).

1. — Calamités agricoles (discrimination en matière d'indemnisation de la sécheresse). — Question de M. Jean Nayrou [9 septembre 1976. — J. O., Débats séance du 2 octobre 1976]. — Discussion [19 novembre 1976] (p. 3355 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 5 de M. Jean Cluzel et n° 4 de M. Louis Brives. — Voir question n° 5).

2. — Calamités agricoles (sécheresse). — Question de M. Roger Gaudon [16 septembre 1976. — J. O., Débats séance du 2 octobre 1976]. — Retrait [4 novembre 1976].

3. — Centrales nucléaires (politique nucléaire française). — Question de M. Henri Caillavet [16 septembre 1976. — J. O., Débats séance du 2 octobre 1976].

4. — Calamités agricoles (sécheresse). — Question de M. Louis Brives [16 septembre 1976. — J. O., Débats séance du 2 octobre 1976]. — Discussion [19 novembre 1976] (p. 3355 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 5 de M. Jean Cluzel et n° 1 de M. Jean Nayrou. — Voir question n° 5).

5. — Calamités agricoles (plan de sauvetage de l'agriculture). — Question de M. Jean Cluzel [16 septembre 1976. — J. O., Débats séance du 2 octobre 1976]. — Discussion [19 novembre 1976] (p. 3355 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 1 de M. Jean Nayrou et n° 4 de M. Louis Brives).

Orateurs : MM. Jean Cluzel, Jean Nayrou, Louis Brives, Jacques Eberhard.

Le commerce extérieur (p. 3355, 3360, 3363); les crédits d'aménagement foncier et d'équipement (p. 3355, 3361, 3362, 3363); les problèmes monétaires (p. 3355, 3357); la Communauté économique européenne (p. 3355, 3356, 3357, 3363); la formation professionnelle (p. 3356); l'entrée de l'Espagne dans le marché commun (p. 3356, 3363); la télépromotion rurale (p. 3356); le problème foncier (p. 3356); le problème de l'eau (p. 3356, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363); les conséquences de la sécheresse (p. 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362); le matériel agricole (p. 3356, 3360); les matières premières importées (p. 3356); les techniques de l'évolution génétique du cheptel (p. 3356); les industries agricoles et alimentaires (p. 3356, 3364); la commercialisation dans le cadre international (p. 3356, 3357, 3364); l'indemnisation des sinistrés (p. 3357, 3358, 3360, 3362); la montagne (p. 3358); la sécheresse dans l'Ariège, l'Aude et la Haute-Garonne (p. 3357, 3358, 3359); le génie rural (p. 3358, 3359); la pollution des cours d'eau (p. 3360); les adductions d'eau (p. 3360); les aménagements hydrauliques (p. 3361, 3362, 3363); la sécheresse dans le Tarn (p. 3362); les causes de la crise de l'agriculture (p. 3363); l'exode rural (p. 3363); le plan de sauvetage de l'agriculture préparé par le parti communiste (p. 3363).

Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 3364 et suiv.).

Lors du vote de la loi de finances rectificative, le groupe communiste a refusé une aide de 5 milliards 500 millions en faveur des agriculteurs les plus atteints par la sécheresse (réponse à M. Jacques Eberhard); les chiffres cités par l'orateur du groupe communiste en ce qui concerne l'évolution du pouvoir d'achat des agriculteurs; la pression exercée par les activités d'amont et d'aval sur l'agriculture (réponse au même sénateur); l'endettement des agriculteurs (réponse au même orateur); les propos tenus sur la première chaîne de télévision en ce qui concerne l'Ariège (réponse à M. Jean Nayrou); les ingénieurs du génie rural; la modulation des aides suivant les départements en fonction de l'intensité de la sécheresse (réponse au même sénateur); le cas du département de l'Ariège (indemnisation pour la sécheresse); définition des zones défavorisées; (p. 3365); le choix de la solution fiscale pour l'aide aux agriculteurs (réponse à M. Louis Brives); la mise à l'étude d'un report d'incorporation en faveur de jeunes agriculteurs ou de fils d'agriculteurs sinistrés; les enseignements de la sécheresse sur le plan hydraulique (réponse au même sénateur); l'étude du problème à l'échelon européen; la situation du département du Tarn (réponse au même orateur); le décret du 17 novembre 1976; la mise en place avant la fin du mois de novembre du dispositif administratif permettant la dévolution concrète des aides; la formation professionnelle des agriculteurs (réponse à M. Jean Cluzel); la télépromotion rurale; la maîtrise des sols; les G.F.A. (groupements fonciers agricoles); l'installation des jeunes agriculteurs; (p. 3366); la maîtrise des principaux facteurs de production (réponse au même sénateur); la création de lacs callinaires; les C.U.M.A. (coopératives d'utilisation du matériel agricole); diminuer notre dépendance de l'étranger pour les matières importées; le prix du soja produit en France; la maîtrise des techniques de l'évolution génétique; la lutte contre la brucellose; l'identification pérenne des animaux; la

maîtrise de la commercialisation ; les industries agro-alimentaires (réponse à M. Jean Cluzel) ; le financement par la communauté des opérations de stockage et de transformation (réponse à M. Jean Cluzel) ; l'adhésion à la Communauté de nouveaux Etats méditerranéens (réponse au même sénateur) ; renforcer la compétitivité de nos produits ; les conséquences de la crise monétaire internationale pour le développement de la politique agricole commune (réponse à M. Jean Cluzel) ; (p. 3367) : les objectifs de notre agriculture et le niveau des prix agricoles (réponse au même sénateur).

6. — Informatique (commission « Informatique et libertés »). — Question de M. Roger Poudouson [16 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance 2 octobre 1976].

7. — Ecole nationale d'administration (recrutement). — Question de M. Jean Sauvage [16 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance 2 octobre 1976].

8. — Consommation (politique du Gouvernement en faveur des consommateurs). — Question de M. René Jager [16 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance 2 octobre 1976]. — **Discussion** [26 octobre 1976] (p. 2946 et suiv.).

Orateurs : MM. René Jager, Jean Nayrou.

Buts et moyens d'action (p. 2946) ; le rôle du programme prioritaire du VII^e Plan (p. 2946) ; l'information (p. 2946) ; la lutte contre la publicité mensongère (p. 2946) ; les conflits entre acheteurs, producteurs et distributeurs (p. 2946) ; le rôle de l'union nationale des associations familiales (p. 2947) ; la formation des militants des organisations de consommateurs (p. 2947) ; le rôle des coopératives (p. 2948) ; le laboratoire central coopératif (p. 2948) ; l'action de la coopérative Pyrénées-Aquitaine (p. 2948).

Réponse de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) (p. 2947, 2948).

La politique de la consommation constitue un aspect important de la politique économique, contribue à la réduction des inégalités sociales ; les objectifs sont de donner aux consommateurs une plus grande sécurité, leur donner les moyens d'être des partenaires plus actifs, de favoriser un dialogue plus constructif avec les producteurs et les distributeurs, d'avoir une action administrative mieux coordonnée ; (p. 2948) : l'importance de la concertation ; le conseil des ministres a approuvé le principe de la création d'un groupe interministériel permanent de la consommation ; réponse à M. Jean Nayrou : les coopératives de consommation, le laboratoire des coopératives.

9. — Associations (développement de la vie associative). — Question de M. Charles Ferrant [16 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976]. — **Discussion** [5 novembre 1976] (p. 3066 et suiv.).

Orateur : M. Charles Ferrant.

La défense du droit d'association ; la politisation de certaines associations ; le découragement des responsables bénévoles ; les élus locaux subventionnent des associations alors qu'ils sont critiqués par elles ; (p. 3067) : les associations locales doivent collaborer avec les responsables municipaux ; donner aux associations les moyens nécessaires à leur existence et faciliter leur développement ; les avantages fiscaux consentis ; la participation des associations à la défense de l'environnement ; le VII^e Plan encourage le développement de l'action sociale volontaire ; le rapport Delmon sur la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie ; la mise en place des centres d'information sociale ; faciliter la participation des salariés à la vie des associations (congé formation pour les responsables) ; faciliter l'accès au crédit des associations les plus utiles, leur octroyer des prêts d'administration ; l'ouverture aux associations des équipements publics.

Réponse de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale) (p. 3067 et 3068) :

Les raisons qui incitent les pouvoirs publics à favoriser le développement de la vie associative ; la formation des responsables d'associations, la participation des salariés ; la protection des bénévoles ; la création de centres d'information sociale ; les congés formation des responsables ; les déductions fiscales concernant les dons et legs faits à des associations ; l'aide particulière à l'innovation sociale ; la possibilité d'expérimentation hors normes (loi de 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales) ; la coordination des interventions des associations à but social ou médico-social ; avances de démarrage pour les associations qui créent ou gèrent des établissements sociaux ou médico-sociaux ; l'action concernant les locaux ; les L.C.R. (locaux collectifs résidentiels) ; l'ouverture aux associations de certains équipements publics (écoles) ; l'étude de la création de centres de support technique ; pas de tutelle ni de laisser-faire de la part de l'Etat.

10. — Papier et papeterie (collecte et recyclage des vieux papiers). — Question de M. Jean Cluzel [16 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 20 octobre 1976].

11. — Crèches (subventions). — Question de M. Roger Quillot [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

12. — Lois (application des). — Question de M. René Chazelle [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

13. — Régions (respect des particularismes régionaux). — Question de M. Jean Nayrou [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

14. — Constructions scolaires (politique à l'égard des collectivités locales en matière de). — Question de M. Roger Quillot [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976]. — **Discussion** [26 octobre 1976] (p. 2938 et suiv.).

Orateurs : MM. Roger Quillot, Roger Boileau, Emile Durieux, Antoine Andrieux, Mme Catherine Lagatu, M. Marcel Champeix.

La construction des établissements scolaires du premier cycle (p. 2938, 2940, 2942, 2943, 2944, 2945) ; la politique des « modèles » (p. 2938, 2944), le rapport de la Cour des comptes (p. 2938, 2940) ; la qualité des bâtiments et des techniques (p. 2938, 2939, 2940) ; les constructions scolaires dans la région de Clermont-Ferrand (p. 2938, 2939, 2943, 2944) ; la participation des communes (p. 2938, 2939, 2940, 2942, 2944) ; la surévaluation des travaux (p. 2939) la sous-traitance (p. 2939) ; les propositions de la commission Guichard sur la réforme des collectivités locales (p. 2939, 2940) ; la commission régionale chargée des projets de décoration (p. 2940) ; le développement de l'éducation préscolaire en milieu rural (p. 2940) ; les constructions scolaires en Meurthe-et-Moselle (p. 2940, 2944) ; les constructions scolaires dans le Pas-de-Calais (p. 2940) ; le centre Beaubourg (p. 2940), les constructions scolaires de Marseille (p. 2942) ; l'affaire du C.E.S. Pailleron (p. 2944) ; les écoles maternelles (p. 2944) ; le C.E.S. d'Uzerche (p. 2945).

Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation (p. 2940 et suiv.) :

Le taux de participation des collectivités locales aux dépenses de construction scolaire du second degré n'a pas augmenté depuis le décret de 1962 ; l'augmentation de la charge communale a pour seule origine le coût de la construction ; les établissements du second degré, propriété des collectivités locales ; les subventions de l'Etat couvrent 80 p. 100 de la dépense de construction ; l'exemple du C.E.S. de la Croix-de-Neyrat ; les communes tenues d'apporter un terrain viabilisé et normalement constructible ; la charge des fondations spéciales s'accroît ; stabilité de l'apport des communes ; meilleures prestations des entreprises ; nouvelles normes architecturales ; le memento annuel des constructions du second degré ; le système des constructions industrialisées ; l'adaptation du bâtiment aux conditions locales ; la participation des autorités municipales à l'adaptation des bâtiments ; la grande majorité des communes confie à l'Etat la maîtrise de l'ouvrage ; l'application du décret du 23 juillet 1976 ; l'évaluation des coûts servant de base aux calculs de la dépense théorique des équipements du second degré ; coût théorique et coût réel ; l'amélioration de la qualité architecturale ; l'évaluation des prix de la construction des bâtiments scolaires ; (p. 2942, 2943) : la participation de l'Etat à la construction des écoles primaires ; les subventions aux écoles primaires sous la IV^e ; la V^e a estimé que la démocratisation de l'enseignement passait par l'accès de tous les jeunes à des études secondaires ; la priorité aux constructions de second degré (C.E.G. et C.E.S.) ; l'intégration entre l'œuvre d'éducation des jeunes enfants (écoles maternelles et primaires) et le milieu communal ; le 1 p. 100 pour la décoration des bâtiments scolaires (réponse à M. Roger Boileau) ; la comparaison entre le coût du centre Beaubourg et celui des C.E.G. (réponse à M. Antoine Andrieux) ; les listes d'attente d'enfants d'âge préscolaire ; la sécurité dans les établissements (réponse à Mme Catherine Lagatu) ; les responsables du drame du C.E.S. Pailleron (réponse à M. Roger Quillot) ; les pressions auxquelles se livrerait l'administration pour l'implantation de C.E.S. (réponse au même sénateur) ; le développement des écoles maternelles (réponse à M. Roger Boileau).

15. — Centre national des études spatiales (C. N. E. S.) (utilisation de travailleurs temporaires). — Question de M. André Méric [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

16. — Associations (développement de la vie associative). — Question de M. Edgard Pisani [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976]. — **Retrait** [5 novembre 1976] (p. 3066).

17. — Habitations à loyer modéré (situation des offices). — Question de M. Roger Quilliot [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

18. — Société nationale des chemins de fer français (ligne Paris—Lyon à grande vitesse). — Question de M. Edgard Pisani [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976]. — **Discussion** [17 décembre 1976] (p. 4601 et suiv.).

Orateurs : MM. Edgard Pisani, Jacques Habert, André Picard, Paul Guillard.

La nouvelle ligne de train à grande vitesse (T. G. V.) Paris—Lyon (p. 4601, 2, 4, 5, 6) ; le tracé de la ligne (p. 4601, 4606) ; l'équilibre financier de la S. N. C. F. (p. 4601, 4606) ; la concurrence des transports ferroviaires et aériens (p. 4601, 4604, 4605) ; la sécurité (p. 4602) ; la rentabilité (p. 4602, 4605) ; la politique des transports (p. 4602, 4604, 4606) ; l'opportunité de la nouvelle ligne (p. 4604, 4605) ; le coût de construction (p. 4604) ; le développement des transports aériens [Airbus] (p. 4605) ; le retard des projets d'amélioration des transports dans l'Ouest, le Sud-Est et le Centre (p. 4604, 4606) ; la comparaison avec les chemins de fer japonais (p. 4605) ; les recours intentés par les associations de défense devant le Conseil d'Etat (p. 4605) ; la possibilité d'un arrêt à Montbard en Côte-d'Or (p. 4606).

Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Transports) (p. 4602 et suiv.).

La construction de la nouvelle ligne ferrée entre Paris et Lyon ; l'objectif de la politique des transports ; l'accroissement du trafic de la S. N. C. F. ; l'équilibre financier de cette entreprise ; la situation de l'axe Paris—Dijon—Lyon ; le trafic journalier (p. 4603) ; les différentes solutions possibles ; le coût de la ligne ; la saturation entre Saint-Florentin et Lyon ; la liaison Combs-la-Ville et Sathonay ; l'incompatibilité de la nouvelle infrastructure avec le réseau existant ; les problèmes de l'environnement ; la participation de la S. N. C. F. au remboursement ; les nuisances créées par les rames du train à grande vitesse ; le bilan économique de l'opération ; les estimations du coût de l'infrastructure ; le matériel roulant ; l'évolution du trafic ; le bilan financier de la S. N. C. F. et le supplément de ressources procuré par le train à grande vitesse ; les taux de rentabilité financière ; (p. 4604) : les économies de carburants ; l'élaboration de la décision de construction.

Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (p. 4606 et suiv.).

Le coût du projet ; une réalisation étalée sur neuf années ; réponse à MM. Jacques Habert, Edgard Pisani et Paul Guillard : la part des investissements annuels de la S. N. C. F. représentée par le train à grande vitesse ; le coût total de l'opération ; réponse à M. Jacques Habert : l'estimation des travaux ; le cas de Concorde ; le matériel est commandé à l'industrie française ; l'estimation des infrastructures tient compte du coût du remboursement agricole et de l'absence de tunnel ; de l'utilisation des mêmes techniques que celles qu'on emploie pour la construction des autoroutes ; des dénivellations ou de la qualité technique de la voie ; (p. 4607) : la distinction des tronçons : Combs-la-Ville—Saint-Florentin ; Saint-Florentin—Sathonay ; le prix des acquisitions foncières ; la rentabilité du projet ; les rames nouvelle formule commandées par la S. N. C. F. devront circuler bien au-delà de la ligne nouvelle Paris—Lyon ; la progression du trafic voyageurs ; l'économie d'énergie qui en résulte ; réponse à M. André Picard : les arrêts sur cette ligne ; la liaison avec Dijon ; réponse à MM. Edgard Pisani et Paul Guillard : la politique générale des transports ; la perspective d'aménagement du territoire ; la situation dans l'Ouest de la France en ce qui concerne les transports ; le problème de l'énergie ; une priorité doit être réservée au projet d'infrastructure de transports collectifs ; le programme de modernisation du parc de la S. N. C. F. ; l'électrification de Bordeaux—Montauban ; réponse à M. Paul Guillard : les programmes d'actions prioritaires du VII^e Plan ; le désenclavement routier du Massif Central et l'accélération du réseau routier breton ; réponse à M. Edgard Pisani : le début d'un nouveau système de transport ; (p. 4608) : les lignes peu fréquentées du réseau S. N. C. F. ; la revalorisation du transport par voie ferrée ; les problèmes de concurrence entre les autoroutes, les transports aériens et les transports ferroviaires ; les impératifs actuels de la politique des transports : l'organisation des transports dans les agglomérations ; l'aménagement du réseau S. N. C. F. pour lui permettre d'atteindre son équilibre d'exploitation sur les réseaux voyageurs et sur le trafic marchandises ; la cohérence entre les investissements consacrés aux voitures, aux avions et aux chemins de fer ; la sécurité et le coût d'exploitation ; les points positifs du projet : l'amélioration du compte d'exploitation de la S. N. C. F. ; l'amélioration de la desserte pour le transport de tous les citoyens français ; l'économie d'énergie ; le développement de notre commerce extérieur ; l'influence de ce projet sur l'économie française en général.

19. — Stations thermales (Bourbonne-les-Bains). — Question de M. Edgard Pisani [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

20. — Eau (stratégie de l'eau ; sécheresse). — Question de M. Edgard Pisani [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

21. — Services publics (problème en matière de réformes administratives). — Question de M. Pierre Schiélé [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976]. — **Discussion** [19 octobre 1976] (p. 2766 et suiv.).

Orateur : M. Pierre Schiélé.

Les nécessités de réformes administratives ont été soulignées par le Président de la République et le Premier ministre ; la suite que le gouvernement entend donner aux travaux des comités d'usagers créés en 1974 ; la simplification des formulaires administratifs ; (p. 2767) : la taxe de l'anonymat des fonctionnaires ; le coupage administratif : la création de centres de renseignements. La politique du gouvernement en matière de décentralisation ; la doctrine du Gouvernement en ce qui concerne la répartition des compétences entre départements et régions ; la nécessaire adaptation des textes et des procédures à l'évolution de la société française ; la politique de titularisation des auxiliaires ; (p. 2768) : les créations d'emploi fonctionnels, doivent être utilisés à plein ; les structures de concertation existent à l'intérieur de l'administration ; le rôle de l'éducation nationale.

Réponse de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la fonction publique (p. 2768 et suiv.).

Les relations entre l'administration et les administrés ; accroître l'efficacité des services publics au bénéfice des usagers ; les quatre principaux objectifs de la réforme de l'administration : 1° l'amélioration de l'information réciproque ; 2° la simplification des formalités et des procédures administratives ; 3° une meilleure adaptation des structures administratives aux besoins collectifs ; 4° l'accélération de la titularisation d'une partie de la fonction publique ; les suggestions du médiateur à l'administration ; les travaux des comités d'usagers ; l'information des immigrés et des personnes âgées ; lutter contre l'anonymat des décisions administratives ; multiplier les brochures du *Journal officiel* ; éditer un guide de l'usager des services administratifs (en annexe aux annuaires téléphoniques) ; développer l'information par téléphone ; l'action du C.E.R.F.A. (centre d'enregistrement et de réunion des formulaires administratifs) ; le maintien des services publics dans les zones rurales ; le rapport du comité central sur le coût et le rendement des services publics consacré à « l'amélioration des services publics dans les zones à faible densité de population. » ; diminuer les délais dans lesquels interviennent les décisions administratives ; les progrès difficiles de la déconcentration ; le caractère évolutif de la loi du 5 juillet 1972 sur les régions ; les ressources des établissements publics régionaux ; la politique contractuelle dans la fonction publique ; le plan de titularisation des auxiliaires.

22. — Culture (politique de la danse). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976].

23. — Médecine préventive (prévention périnatale). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [23 septembre 1976. — *J. O.*, Débats séance du 2 octobre 1976]. — **Discussion** [5 novembre 1976] (p. 3068 et suiv.).

Orateurs : Mme Janine Alexandre-Debray, M. Jacques Henriët.

La mortalité périnatale française ; l'éducation des futures mères et des futurs pères ; la rubéole et la toxoplasmose ; les dangers qui menacent les fumeuses et l'enfant en gestation pendant la grossesse ; la prise en charge au titre de l'assurance maternité des hospitalisations préventives ; les semaines de congé maternité supplémentaires ; des aménagements de travail seraient profitables aux femmes enceintes ; l'information des praticiens ; les taux de mortalité en fonction du nombre de visites prénatales ; l'inégalité dans la qualité des examens selon les régions ; l'utilisation des sages-femmes pour les examens ; l'équipement des maternités ; (p. 3070) : la participation du père à la préparation de l'accouchement ; l'accouchement dit sans douleur ; l'analgésie péridurale lombaire ; le coût pour la collectivité des morts et des handicapés de la période périnatale ; l'étude « rationalisation des choix budgétaires » R.C.B. effectuée en 1971 ; (p. 3072) : la dénatalité des pays industrialisés ; les mécanismes de reproduction des êtres vivants ; (p. 3073) : l'importance d'un « plateau technique d'obstétrique » ; les normes imposées depuis 1972 aux maternités privées ; l'importance des personnels médicaux et paramédicaux ; l'anesthésie

en obstétrique; (p. 3074) : les handicaps cérébraux de l'enfance; la prévention et les recherches dans le domaine de la périnatalité; la pathologie moléculaire; les conséquences de l'accouchement sous analgésie péridurale; (p. 3075) : la coordination des services d'obstétrique et les services de chirurgie.

Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé (p. 2070 et suiv.) :

Le programme finalisé de prévention prénatale réalisé au cours du VII^e Plan : l'information statistique et la recherche épidémiologique ont été développées; la formation et l'information des personnels médicaux en gynécologie obstétrique et en médecine néonatale ont été améliorées; une action préventive spécifique a été mise en œuvre par la vaccination contre la rubéole; la campagne actuelle contre les vaccinations obligatoires : dernier volet du programme : l'amélioration de la surveillance prénatale, du déroulement de l'accouchement et des soins dispensés aux nouveau-nés; la fréquence des examens prénatals; la comparaison avec la Suède; l'information doit être développée; l'effort fait en faveur de l'équipement des services hospitaliers; l'état de la maternité de l'hôpital Lariboisière; des progrès sont encore à envisager; (p. 3074, 3075) : le rôle de l'union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés; les malformations congénitales et les handicaps dus aux accouchements difficiles; réponse à M. Jacques Henriot en ce qui concerne les petites maternités; les risques encourus par la femme enceinte; le prix de journée dans les maternités privées; répond à Mme Janine Alexandre-Debray au sujet du rôle du père et les congés de maternité et de paternité; la création récente d'un comité de coordination santé-travail-éducation.

24. — Région parisienne (politique d'aménagement du temps). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [23 septembre 1976. — *J. O. Débats*, séance du 2 octobre 1976].

25. — Sports (nouvelle politique). — Question de M. Jean François [2 octobre 1976]. — Retrait [5 octobre 1976].

26. — Guadeloupe (situation créée du fait de l'activité éruptive de la Soufrière). — Question de M. Marcel Gargar [2 octobre 1976]. — *Discussion* [26 octobre 1976] (p. 2948 et suiv.).

Orateurs : M. Marcel Gargar, Mme Marie-Thérèse Goutmann.

Les problèmes du guadeloupéen (p. 2949); les recommandations de M. Haroun Tazieff (p. 2949, 2955); l'arrêté relatif à l'extension de compétence territoriale pour les officiers ministériels évacués de la zone de Basse-Terre (p. 2949); la situation économique et sociale de la Guadeloupe (p. 2949, 2950, 2951, 2955); les mesures de déplacement des populations (p. 2949, 2950, 2951, 2955); l'acheminement des secours collectés par la ville d'Orly (p. 2950); l'aide aux populations déplacées (p. 2950); la politisation des problèmes de la Soufrière (p. 2950); les recommandations de la commission du plan Orsec-éruption (p. 2955).

Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) (p. 2951 et suiv.) :

Les connaissances des vulcanologues ne leur permettent pas de prévoir à quel moment se produira une éruption; la suite des événements qui précèdent l'exode des populations (p. 2952); la durée de la crise pourrait atteindre deux ans selon les experts les plus qualifiés; les déplacements de population (p. 2953); l'évacuation a été réalisée dans des conditions aussi bonnes que possible sans toutefois pouvoir empêcher une perturbation de la vie sociale et un déséquilibre économique sérieux du département; l'aide apportée aux réfugiés; le retour récent de la population dans certaines zones; les mesures prises par le Gouvernement pour remédier à la situation économique et sociale; (p. 2954) : les constructions de logements, de bâtiments scolaires; les travaux routiers; les crédits de chômage; l'aide exceptionnelle aux fonctionnaires déplacés; le problème de la réinstallation des agriculteurs; celui du tourisme; les difficultés de l'industrie et du commerce; le programme scientifique de surveillance du volcan; (p. 2955) : le rôle de la Croix-Rouge dans le transport des dons; (p. 2956) : réponse à M. Marcel Gargar; les logements qui auraient pu être construits pour l'évacuation; la panique; le problème de M. Haroun Tazieff et la commission scientifique internationale; les différences avec la métropole dans le domaine social.

27. — Extradition (criminalité internationale; terroristes). — Question de M. Michel Kauffmann [2 octobre 1976].

28. — Autoroutes (tarification). — Question de M. Pierre Vallon [2 octobre 1976]. — *Discussion* [5 novembre 1976] (p. 3076 et suiv.).

Orateurs : MM. Pierre Vallon, Bernard Talon, Fernand Chatelain.

Le péage devait être exceptionnel (p. 3076); le péage urbain (p. 3076, 3078, 3079); les différents tarifs et la nécessité d'une nouvelle codification (p. 3076, 3077); le péage de l'aéroport de Satolas, près de Lyon (p. 3076); l'autoroute Lyon-Genève (p. 3077); les frais de péage pour les entreprises de transports (p. 3078); l'action des grandes banques contrôlant les sociétés d'autoroutes (p. 3079); l'utilisation du prélèvement fiscal sur l'essence pour financer l'amélioration des conditions de circulation (p. 3079).

Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (p. 3077 et suiv.) :

Le financement des autoroutes par l'emprunt gagé sur un péage (loi de 1955); l'intervention du contribuable; le recours au péage à partir de 1970; le rattrapage du retard de la France; la distorsion des taux de péage pratiqués selon les liaisons; les trois causes de distorsion : 1° le coût de construction (fonction du relief); 2° la proximité des portes de péage par rapport aux villes reliées (il convient de mettre en place les portes à la limite même des agglomérations); 3° le mode de financement (le péage couvre à la fois les frais d'entretien et d'exploitation et l'amortissement des charges financières liées à la construction); la part de l'aide budgétaire dans le financement des autoroutes; le problème d'une éventuelle péréquation entre sociétés; les conditions d'application du péage urbain; le péage ne doit pas être dissuasif; la possibilité d'abonnements forfaitaires pour l'utilisation des autoroutes urbaines; la possibilité pour les collectivités locales de racheter le péage; les difficultés de la société concessionnaire des autoroutes alpines (A. R. E. A.); l'achèvement de l'autoroute Grenoble-Sciertrier; mise en service en 1981 de l'autoroute A 42 Lyon-Genève; les autoroutes permettent d'économiser l'énergie; la comparaison entre le coût du Concorde et celui d'une autoroute; (p. 3079); pour une meilleure politique tarifaire et une meilleure politique d'accueil à l'égard des poids lourds; l'organisation d'une table ronde réunissant les représentants des sociétés concessionnaires d'autoroutes et des organisations de transporteurs routiers; le remboursement par les sociétés concessionnaires des emprunts qu'elles ont contractés pour construire des autoroutes (réponse à M. Fernand Chatelain); le Gouvernement ne renonce pas au péage sur les autoroutes A 4 et A 15; la création de radiales et de rocades est indispensable dans la région parisienne; (p. 3080) : la démagogie des adversaires du péage.

29. — Armes (livraisons d'armes à l'Afrique du Sud; sanctions de l'O. N. U.). — Question de M. Raymond Guyot [7 octobre 1976]. — *Discussion* [19 novembre 1976] (p. 336 et suiv.).

Orateur : M. Raymond Guyot.

La situation en Afrique du Sud; la France complice de l'apartheid isolée et condamnée à Colombo et aux Nations Unies; changer de politique; les ventes d'armes; la livraison de réacteurs nucléaires; l'occupation de la Namibie par Prétoria; la Rodhésie; la France refuse de sanctionner les régimes fascistes; (p. 3369) : la possible utilisation des centrales pour la fabrication d'armes nucléaires; les sanctions décidées par l'O. N. U. à l'encontre de la Rhodésie favorisent l'indépendance de la Namibie; (p. 3370) : l'ambiguïté de la politique française.

Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 3369) :

Il n'y aura plus désormais aucun nouveau contrat avec l'Afrique du Sud portant sur des ventes d'armes; les contrats déjà conclus seront exécutés en ce qui concerne seulement le matériel naval de haute mer; la condamnation de la France par la conférence de Colombo est injustifiée; la France condamne l'apartheid; les centrales nucléaires livrées à l'Afrique du Sud ne peuvent être utilisées à d'autres fins que la fourniture d'électricité; les contrôles de l'agence internationale de l'énergie atomique; tant que la Namibie n'aura pas accédé à l'indépendance, le Gouvernement ne favorisera pas l'installation d'entreprises françaises sur ce territoire; la prise de sanctions contre l'Afrique du Sud contrarierait le processus vers l'indépendance; il n'y a pas de menace à l'égard de la paix au sens du chapitre VII de la charte de l'O. N. U.

30. — Cadres (politique à l'égard des cadres). — Question de M. Jean Cauchon [12 octobre 1976].

31 — Impôts locaux (refonte globale). — Question de M. Félix Ciccolini [14 octobre 1976].

32. — Fonctionnaires (déplacement d'office d'un fonctionnaire à la suite d'une émission télévisée). — Question de M. Edgar Tailhades [19 octobre 1976]. — Retrait [4 novembre 1976].

33. — Sports (politique du Gouvernement). — Question de M. Guy Schmaus [21 octobre 1976].

34. — Pollution (de la mer par les hydrocarbures). — Question de M. André Colin [21 octobre 1976]. — Discussion [19 novembre 1976] (p. 3370 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 54 de Mme Catherine Lagatu).

Orateurs : M. André Colin, Mme Catherine Lagatu.

La pollution des côtes de Bretagne par les hydrocarbures (p. 3370, 3371, 3372); la lutte contre la pollution marine (p. 3370, 3375); l'échouage du pétrolier *Böhlen* (p. 3370, 3371, 3372); l'intervention de l'armée (p. 3370, 3371, 3372); la lutte contre la pollution marine au niveau européen (p. 3371); l'indemnisation des victimes (p. 3371, 3372); la création d'un fonds de réserve (p. 3371); les conventions internationales (p. 3372, 3375); les assurances (p. 3372, 3375); la création d'un corps spécialisé dans la lutte contre la pollution marine (p. 3372); les pétroliers (p. 3372); les pavillons de complaisance (p. 3372); le rapport sur l'environnement à l'Assemblée nationale (p. 3372); l'insuffisance des crédits (p. 3372); la création d'un ministère de la mer (p. 3375).

Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie (p. 3372 et suiv.):

Le naufrage du pétrolier *Böhlen*; (p. 3373) : les mesures prises par le Gouvernement pour faire face aux dangers de marée noire (traitement des nappes d'hydrocarbures; colmatage des brèches de l'épave); les différentes entreprises intervenues en pleine-mer; la non-utilisation des bateaux de sauvetage; l'indisponibilité du canot de l'île de Sein; l'intérêt du Gouvernement pour les luttes contre les pollutions marines accidentelles; la nécessaire réorganisation du plan Polmar; la définition d'une politique d'ensemble, de prévention et de lutte contre les pollutions marines accidentelles; (p. 3374) : réponse à Mme Catherine Lagatu : dégazage en mer des navires pétroliers; l'aide du F. I. A. N. E.; les conventions et protocoles internationaux; l'indemnisation des dommages subis par les personnes et les collectivités concernées; (p. 3375, 3376) : réponse à M. André Colin : les conditions météorologiques; la convention internationale de Bruxelles; la création d'un ministère de la mer; la lutte contre les déballastages illicites; le choix des dispersants; le trafic des pétroliers et superpétroliers.

35. — Pollution (mer). — Question de M. Georges Lombard [21 octobre 1976]. — Retrait [18 novembre 1976].

36. — Bois (industrie du). — Question de M. Louis Courroy [22 octobre 1976].

37. — Collectivités locales (et construction européenne). — Question de M. Adolphe Chauvin [22 octobre 1976]. — Discussion [9 novembre 1976] (p. 3907 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 43 de Mme Janine Alexandre-Debray, n° 47 de M. Josy Moinet, n° 49 de M. Georges Marie-Anne, n° 40 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et n° 41 de M. Marcel Champeix. — Voir question n° 43).

38. — Cadres (politique à l'égard des cadres et des classes moyennes, mesures en faveur des entreprises). — Question de M. Pierre Vallon [22 octobre 1976]. — Retrait [4 novembre 1976].

39. — Baux de locaux d'habitation (et accession à la propriété). — Question de M. Léandre Létoquart [22 octobre 1976].

40. — Collectivités locales (ressources financières). — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [22 octobre 1976]. — Discussion [9 novembre 1976] (p. 3097 et suiv.). — Commune avec la discussion des questions n° 43 de Mme Janine Alexandre-Debray, n° 37 de M. Adolphe Chauvin, n° 47 de M. Josy Moinet, n° 49 de M. Georges Marie-Anne et n° 40 de M. Marcel Champeix. — Voir question n° 43).

41. — Politique économique (à l'intérieur et à l'extérieur du pays). — Question de M. Marcel Champeix [26 octobre 1976]. — Discussion [9 novembre 1976] (p. 3097 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 43 de Mme Janine Alexandre-Debray, n° 37 de M. Adolphe Chauvin, n° 47 de M. Josy Moinet, n° 49 de M. Georges Marie-Anne et n° 40 de Mme Marie-Thérèse Goutmann. — Voir question n° 43).

42. — Collectivités locales (création d'une conférence nationale des institutions locales). — Question de M. Edouard Bonnefous [26 octobre 1976].

43. — Politique générale (réalisation du programme politique du Président de la République). — Question de Mme Janine Alexandre-Debray [28 octobre 1976]. — Discussion [9 novembre 1976] (p. 3097 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 37 de M. Adolphe Chauvin, n° 47 de M. Josy Moinet, n° 49 de M. Georges Marie-Anne, n° 40 de Mme Marie-Thérèse Goutmann, n° 41 de M. Marcel Champeix).

Orateurs : Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Edgard Pisani, Adolphe Chauvin, Josy Moinet, Georges Marie-Anne, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Marcel Champeix, Guy Petit, Jacques Genton, Louis Jung, Edmond Sauvageot, Roger Houdet, Raymond Guyot, Pierre Carous, Marcel Gargar, Etienne Dailly, Dominique Pado.

La politique économique (p. 3097, 3098, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3112, 3114, 3120, 3121, 3122, 3125, 3126); la politique de défense (p. 3098, 3103, 3124, 3125); l'Europe (p. 3098, 3103, 3112, 3123, 3124, 3125); le Tiers-Monde (p. 3098, 3103); les collectivités locales (p. 3098, 3101, 3102, 3105, 3106, 3109, 3125); l'éducation et la politique culturelle (p. 3099, 3114); la protection des citoyens (p. 3099); la politique agricole (p. 3099, 3100, 3122, 3123); la sécurité sociale (p. 3099, 3114); la famille (p. 3100); l'emploi (p. 3100, 3101, 3102, 3104, 3105, 3113); l'information (p. 3100); la constitution et les institutions (p. 3101, 3115, 3129, 3130); la région (p. 3101, 3106, 3120); le rapport Guichard (p. 3101, 3106, 3110); les finances locales (p. 3102, 3109, 3126); la taxe professionnelle (p. 3102, 3126); le commerce extérieur (p. 3102, 3112, 3119, 3121, 3122); le développement industriel (p. 3104, 3105, 3106, 3112, 3113); l'aménagement du territoire (p. 3105, 3106); la départementalisation aux Antilles et à la Réunion (p. 3107, 3108); la situation économique et sociale dans les départements d'outre-mer (p. 3107, 3108, 3127); le plan anti-inflation (p. 3109, 3112, 3115, 3121); le projet de fédération de communes (p. 3110); la démocratie et le gouvernement actuel (p. 3110, 3111); le centre Beaubourg (p. 3113); l'enseignement du premier cycle (p. 3114); l'impôt sur le capital (p. 3113); la compétence respective du Président de la République et du Premier ministre (p. 3115, 3128, 3129, 3130); la disparité du franc et du mark et ses conséquences (p. 3120); les revenus comparés en France et dans les pays collectivistes (p. 3121); les désordres monétaires (p. 3121, 3122); les syndicats français et les syndicats allemands (p. 3122); le désarmement (p. 3124).

Réponse de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (p. 3115 et suiv., 3128 et 3129) : Réponse à Mme Marie-Thérèse Goutmann et à M. Marcel Champeix : le Gouvernement ne fait pas preuve d'autoritarisme; n'ignore pas le suffrage universel; n'adopte pas une attitude contraire à la démocratie (p. 3116); rappelle les transformations profondes de la France depuis 1958; l'effort de tous est nécessaire; la situation dans les autres économies occidentales; le rôle des partis politiques dans la crise; (p. 3117) : réponse à M. Josy Moinet sur la participation de tous à la lutte contre l'inflation; réponse à M. Adolphe Chauvin en ce qui concerne les questions institutionnelles (caractère hybride du système); conditions de contrôle parlementaire; les dispositions de l'article 49 de la Constitution; l'aménagement du travail parlementaire par des sessions extraordinaires; les problèmes des collectivités locales (le V.R.T.S.; le F.E.L.C.); (p. 3118) : la taxe professionnelle et les effets de la loi de juillet 1975; le rapport Guichard; réponse à M. Adolphe Chauvin en ce qui concerne le régime définitif de la répartition des ressources du F. E. C. L.; réponse à M. Josy Moinet pour ce qui est de l'aménagement du territoire, de l'emploi et du développement des régions de l'Ouest de la France; les conséquences de la crise sur l'aménagement du territoire; le problème de l'immigration; la priorité qui devrait être donnée à l'emploi; (p. 3119) : réponse à M. Georges Marie-Anne au sujet de la départementalisation des départements d'outre-mer et au sujet des résultats de l'action gouvernementale sociale et économique; réponse à M. Raymond Courrière en ce qui concerne les importations de vins, fruits et agrumes; évoque les problèmes de politique étrangère; les deux pôles en sont l'indépendance et la coopération (p. 3120); réponse à M. Adolphe Chauvin en ce qui concerne la politique agricole commune; le Parlement européen; (p. 3128) : la Constitution doit être interprétée différemment depuis l'élection du Président de la République au suffrage universel (réponse à M. Etienne Dailly); la politique étrangère du Gouvernement ne nuit ni à l'indépendance de la France, ni à la souveraineté nationale (réponse à M. Raymond Guyot); l'organisation de l'union politique européenne et les pouvoirs du Parlement européen (réponse au même sénateur); la politique d'indépendance est liée à la politique de défense (réponse au même sénateur); pourquoi la France ne participe pas aux discussions de Vienne (réponse au même orateur);

la « chasse aux sorcières » chez les fonctionnaires de la Communauté (réponse au même orateur); les effets du gel des prix ne sont pas immédiats (réponse à M. Pierre Carous); la stabilité du franc; (p. 3129); l'impavidité du Gouvernement, l'autorité de l'Etat (réponse au même sénateur); l'instauration d'un « climat de confiance » dépend de la fermeté du Gouvernement (réponse au même orateur).

44. — **Politique économique (et sociale).** — Question de M. Louis Courroy [28 octobre 1976]. — Retrait [4 novembre 1976].

45. — **Emploi (usines Jourdan).** — Question de M. Raymond Guyot [4 novembre 1976].

46. — **Licenciements (usine Fulvy).** — Question de M. Raymond Guyot [4 novembre 1976].

47. — **Aménagement du territoire (politique de promotion des activités locales et de création d'emplois).** — Question de M. Josy Moinet [4 novembre 1976]. — **Discussion** [9 novembre 1976] (p. 3097 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 43 de Mme Janine Alexandre-Debray, n° 37 de M. Adolphe Chauvin, n° 49 de M. Georges Marie-Anne, n° 40 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et n° 41 de M. Marcel Champeix). — Voir question n° 43.

48. — **Lois (application des).** — Question de M. Pierre Schiélé [4 novembre 1976].

49. — **Départements d'outre-mer (politique de départementalisation économique).** — Question de M. Georges Marie-Anne [4 novembre 1976]. — **Discussion** [9 novembre 1976] (p. 3097 et suiv. — Commune avec la discussion des questions n° 43 de Mme Janine Alexandre-Debray, n° 37 de M. Adolphe Chauvin, n° 47 de M. Josy Moinet, n° 40 de Mme Marie-Thérèse Goutmann et n° 41 de M. Marcel Champeix). — Voir question n° 43.

50. — **Enseignement supérieur (unités d'enseignement et de recherche [U.E.R.] de Nanterre et Malakoff).** — Question de M. Georges Cogniot [4 novembre 1976].

51. — **Collectivités locales (et impôts locaux).** — Question de M. Jacques Pelletier [5 novembre 1976].

52. — **Associations (développement de la vie associative).** — Question de M. Edgard Pisani [9 novembre 1976]. — Retrait [17 décembre 1976] (p. 4601).

53. — **Finances locales (budget de 1977 des collectivités locales).** — Question de Mme Marie-Thérèse Goutmann [16 novembre 1976].

54. — **Pollution de la mer par les hydrocarbures (plan de lutte).** — Question de Mme Catherine Lagatu [16 novembre 1976]. — **Discussion** [19 novembre 1976] (p. 3370 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 34 de M. André Colin). — Voir la question n° 34.

55. — **Droits de l'homme (conférence d'Helsinki).** — Question de M. Charles Bosson [16 novembre 1976].

56. — **Transports en commun (section des sociétés nationales de transport).** — Question de M. Edgard Pisani [30 novembre 1976].

57. — **Textiles (Roubaix-Tourcoing).** — Question de M. Hector Viron [8 décembre 1976].

58. — **Associations (développement de la vie associative).** — Question de M. Edgard Pisani [20 décembre 1976].

59. — **Collectivités locales (développement des responsabilités locales).** — Question de M. Edgard Pisani [20 décembre 1976].

R

RACE CHEVALINE (Amélioration de la)

Voir ELEVAGE

RACISME

Voir POLITIQUE EXTÉRIEURE

RADIODIFFUSION ET TELEVISION

Voir aussi FONCTIONNAIRES

LOI DE FINANCES. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS). — CULTURE. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION (LIGNE 78 DE L'ÉTAT E : REDEVANCE; ARTICLE 50; APRÈS L'ARTICLE 70). — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

QUESTION ORALE, n° 1815.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 197.

RAPPORTS D'INFORMATION, n° 1, n° 28.

RADIO MONTE-CARLO

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

RADIOSCOPIE

Voir MÉDECINE PRÉVENTIVE

RAMASSAGE SCOLAIRE

Voir TRANSPORTS SCOLAIRES

RAPATRIES

Proposition de loi relative à la journée nationale du souvenir des Français rapatriés d'outre-mer présentée par M. Félix Ciccolini, sénateur, et plusieurs de ses collègues [21 mai 1976] (n° 313); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Marcel Mathy [17 juin 1976] (n° 359). — **Discussion** [22 juin 1976] (p. 1960 et 1911). — Retrait [22 juin 1976] (p. 1911).

Discussion [22 juin 1976] (p. 1910 et 1911).

DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur; Félix Ciccolini, Marcel Souquet, président de la commission des affaires sociales.

a) *Intervention des sénateurs* : la création de cette journée nationale demandée par l'association Municipalités et souvenir, au nom des 1 450 126 Français rapatriés; retrait de la proposition pour éviter l'application de l'article 41 de la Constitution.

b) *Intervention du Gouvernement* : demande le retrait de la proposition dont il approuve l'esprit.

Retrait [22 juin 1976] (p. 1911).

Voir aussi FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — ART. 76.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE

QUESTIONS ORALES, n° 1727, 1858.

RAPPELS AU REGLEMENT

1. — **De M. Hector Viron** sur les propos de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur le parti communiste [8 août 1976] (p. 425).

2. — **De M. Robert Schwint** sur la déclaration d'urgence du projet de loi (n° 351) relatif à la lutte contre le tabagisme [22 juin 1976] (p. 1886 et 1887).

3. — **De M. Jean-Pierre Fourcade**, ministre de l'équipement, sur une erreur typographique du compte rendu sténographique du 29 novembre 1976 [30 novembre 1976] (p. 3717).

4. — **De M. Robert Schwint et de M. Etienne Dailly** sur la présidence du Sénat par intérim lorsque le président du Sénat avait été appelé à exercer les fonctions de président de la République [30 novembre 1976] (p. 3718).

RAPPORT LALANNE (Recherche industrielle).

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE

RAPPORT CHAVANON (Violence).

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

RAPPORTS D'INFORMATION

1. — Au nom de la délégation parlementaire pour la **radio-diffusion-télévision française** instituée par l'article 4 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974, par MM. Henri Caillavet et Dominique Pado [14 janvier 1976. Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 196).

2. — Au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, à la suite d'une mission effectuée du 6 au 23 février 1975 en vue d'étudier les **problèmes d'administration générale dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane**, par M. Léon Jozeau-Marigné et plusieurs de ses collègues [13 février 1976. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 205).

3. — Au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 25 janvier au 12 février 1976 et chargée d'étudier l'**organisation socio-sanitaire au Brésil et au Pérou**, par M. Hubert d'Andigné et plusieurs de ses collègues [13 avril 1976] (n° 243).

4. — Au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, à la suite d'une mission effectuée du 4 au 22 septembre 1975 en **Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française**, par M. Maurice Blin [29 avril 1976] (n° 272).

5. — Au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite d'une mission effectuée du 13 au 25 février 1976 et chargée d'étudier les principaux **problèmes économiques de l'Iran**, par M. Jean Bertaud et plusieurs de ses collègues [22 juin 1976] (n° 364).

6. — Au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la suite de la mission effectuée au **Niger**, en république populaire du **Bénin**, au **Togo** et en **Côte-d'Ivoire**, du 3 au 17 février 1976, par M. Jean Périquier et plusieurs de ses collègues [29 juin 1976] (n° 398).

7. — Au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le **contrôle des entreprises publiques en 1976**, par M. Edouard Bonnefous [8 juillet 1976] (n° 421).

8. — Au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission effectuée du 25 février au 17 mars 1974 par une délégation de cette commission, chargée d'étudier les problèmes posés par les **enseignements du second degré dans les pays de l'Est**, notamment en République démocratique allemande et en Union des républiques socialistes soviétiques, par Mme Catherine Lagatu, MM. Léon Eeckhoutte et Michel Miroudot [12 octobre 1976] (n° 10).

9. — Au nom de la délégation parlementaire pour la **radio-diffusion-télévision française** instituée par l'article 4 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974, par M. Dominique Pado, président de la délégation [21 octobre 1976] (n° 28).

Voir aussi PARLEMENT EUROPÉEN

RAPPORT GUICHARD (Collectivités locales).

Voir COLLECTIVITÉS LOCALES
LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

RAPPORT PINTE POUR LA REFORME DE LA SECURITE SOCIALE

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ

RAPPORT RAYMOND BARRE

Voir QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 183.

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

Voir la matière.

RAYONNEMENTS IONISANTS

Voir MÉDECINE PRÉVENTIVE

RECENSEMENT

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

RECHERCHE

Voir LOI DE FINANCES. — INDUSTRIE ET RECHERCHE. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS). — AGRICULTURE. — SANTÉ

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Voir CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (C.N.R.S.)
PLAN

RECLUSION

Voir JUGEMENTS

RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE

Voir POLITIQUE EXTÉRIEURE

RECUPERATION

Voir PAPIERS ET PAPETERIE

REDEVANCES PISICOLES

Voir PÊCHE

REDEVANCE RADIOPHONIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION (LIGNE 78 DE L'ÉTAT E; ARTICLE 50; APRÈS L'ARTICLE 50; APRÈS L'ARTICLE 70)

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (3) : ARTICLE 5

REDIFFUSIONS TELEVISEES

Voir RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

REEDUCATION

Voir ENFANCE INADAPTÉE

REFERENDUM

Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 11 de la Constitution, présentée par MM. Henri Caillavet et Jacques Pelletier, sénateurs [23 janvier 1976. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975. — 2 avril 1976] (n° 197); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi PEINE DE MORT

REFORME ADMINISTRATIVE

Voir SERVICES PUBLICS

REFORME DE L'EDUCATION

Voir ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS (R.A.T.P.)

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (3) : DISCUSSION GÉNÉRALE
TRANSPORTS EN COMMUN

REGIMES MATRIMONIAUX

Proposition de loi tendant à modifier ou à abroger certaines dispositions du code civil relatives aux régimes matrimoniaux en vue d'assurer l'égalité des époux, présentée par M. Léon Jozeau-Marigné, sénateur [10 décembre 1976] (n° 158); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

REGION PARISIENNE

Projet de loi portant création et organisation de la région parisienne présenté à l'Assemblée nationale par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [30 juin 1975] (n° 1867); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Pierre-Alexandre Bourson [16 décembre 1975] (n° 2074). — Discussion [18 décembre 1975]. — Adoption [18 décembre 1975] (n° 422).

TRANSMISSION AU SÉNAT [19 décembre 1975] (n° 174) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; pour avis [2 avril 1976] à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport de M. André Mignot [2 avril 1976] (n° 217) ; avis de M. Edouard Bonnefous [2 avril 1976] (n° 229). — Discussion [8 avril 1976] (p. 427). — Adoption modifiée [8 avril 1976] (n° 103).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [9 avril 1976] (n° 2178) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre-Alexandre Bourson [15 avril 1976] (n° 2189). — Discussion [20 avril 1976]. — Adoption modifiée [20 avril 1976] (n° 455).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [22 avril 1976] (n° 263) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. André Mignot [22 avril 1976] (n° 265). — Discussion [27 avril 1976] (p. 733 et suiv.). — Adoption modifiée [27 avril 1976] (n° 124).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [28 avril 1976] (n° 2224) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE) ; rapport de M. Jean Foyer [29 avril 1976] (n° 2235). — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n° 462).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE ; rapport de M. André Mignot [29 avril 1976] (n° 271). — Discussion [29 avril 1976] (p. 765 et 766). — Adoption [29 avril 1976] (n° 127).

PROMULGATION : loi n° 76-394 du 6 mai 1976 (J. O. Lois et décrets du 7 mai 1976).

Discussion [8 avril 1976] (p. 427 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. André Mignot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Edouard Bonnefous, président et rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Jean Auburtin, Mme Brigitte Gros, MM. Fernand Chatelain, Jacques Carat, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

a) *Interventions des sénateurs* : historique et caractères de la région parisienne (p. 427, 431) ; l'appellation Ile-de-France (p. 430, 433) ; le district (p. 428, 429, 430, 433, 435, 436) ; les services régionaux (p. 428) ; le conseil régional (p. 429, 430, 431) ; les dépenses et les ressources (p. 429, 430, 432) ; l'application des principes de la loi du 5 juillet 1972 (p. 427, 429, 431, 436) ; la mission et les attributions du conseil, établissement public (p. 432) ; la politique des espaces verts (p. 432) ; l'organisation des transports (p. 432) ; les origines historiques de l'antagonisme entre Paris et la province (p. 432, 433) ; le rôle de la future assemblée régionale (p. 433) ; l'incompatibilité entre la présidence de l'assemblée et les fonctions gouvernementales (p. 433) ; la lutte contre les maux de la vie parisienne [transports, absence d'emplois proches du lieu de l'habitat] (p. 434) ; sous couvert d'une démocratisation illusoire, le projet aboutira à aggraver les conditions de vie de la population de la région parisienne (p. 434, 435) ; l'échec du district, administration technocratique (p. 435, 436).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 437) ; pour un nouveau type de syndicats des transports dans la région ; (p. 438) : le résultat des cantonales montre que les accusations de « charcutage électoral » n'étaient pas fondées ; le contre-projet socialiste ne rentre pas dans l'optique de la loi de 1972.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 438 et suiv.).

Article 1^{er} (région parisienne, établissement public) : amendement n° 1 de M. André Mignot, rapporteur : définition des missions de la région Ile-de-France (p. 438) ; adopté ; amendement n° 40 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : la région Ile-de-France « constitue une collectivité territoriale de plein exercice » ; adopté.

Article 2 (organes d'administration de la région) : amendement n° 41 de M. Serge Boucheny et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : administration de la région Ile-de-France par le conseil régional (p. 439) ; rejeté ; amendement n° 67 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : rôle du conseil régional et de son président dans l'administration, de la région Ile-de-France ; rejeté ; amendement d'harmonisation n° 2 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté.

Article 3 (compétence de la région) : amendement n° 42 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues : pouvoirs de décisions du conseil régional ; rejeté ; amendement n° 3 de M. André Mignot, rapporteur : coordination ; adopté ; amendement n° 43 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : pouvoirs de décision de la région (p. 440) ; rejeté ; amendement n° 68 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : pouvoirs du conseil régional en matière d'investissements ; rejeté ; amendement n° 4 de M. André Mignot, rapporteur : action de la région parisienne pour le compte des groupements de collectivités ; adopté ; amendement n° 44 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : que le conseil régional ne puisse passer outre à un refus des collectivités locales ; rejeté (p. 441) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté.

Après l'article 3 : amendement n° 45 (article additionnel) de M. Serge Boucheny et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : veto du conseil général envers toute fermeture d'entreprise impliquant des licenciements ; rejeté.

Article 4 (acquisition de biens immobiliers en vue de rétrocession) : amendement d'harmonisation n° 5 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté ; amendement n° 46 de M. Raymond Brosseau et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. James Marson : acquisition d'immeubles par la région sans rétrocession obligatoire aux collectivités locales ; rejeté (p. 441) ; amendement n° 47 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues : consultation préalable des collectivités locales intéressées avant l'exercice par la région de son droit de préemption ; retiré ; son amendement n° 6 de M. André Mignot, rapporteur : consultation préalable des collectivités locales concernées avant l'exercice par la région de son droit de préemption ; adoption (p. 442) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté.

Article 5 (politique régionale en matière d'espaces verts) : amendement n° 7 de M. André Mignot, rapporteur : obligation de consulter l'assemblée régionale sur les programmes d'investissement ; adopté (p. 442) ; amendement n° 36 de M. Edouard Bonnefous, président et rapporteur de la commission des finances : création d'un établissement public chargé des actions régionales en faveur des espaces verts ; adopté (p. 442, 443) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 443).

Article 6 (politique régionale de circulation et de transport de voyageurs) : amendement n° 8 de M. André Mignot, rapporteur : consultation des conseils généraux sur la politique régionale des transports ; adopté (p. 443) ; amendement n° 48 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : suppression du syndicat des transports parisiens dont les fonctions seraient exercées par l'établissement public régional ; retiré (p. 444) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté.

Article 7 (coordination des investissements d'intérêt régional) : amendement d'harmonisation n° 9 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté (p. 444) ; amendement n° 49 de M. Raymond Brosseau et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : tutelle du conseil régional sur les organismes publics intervenant en matière foncière et de transports ; rejet ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté.

Article 8 (conventions avec les collectivités locales) : amendement d'harmonisation n° 10 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 444).

Article 9 (accords avec les établissements publics régionaux) : amendement d'harmonisation n° 11 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 444).

Article 10 (attributions de développement régional ou transférées des collectivités locales) : amendement d'harmonisation n° 12 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 444).

Article 10 bis (contrat pluriannuel entre la région et l'Etat déterminant les grands équipements d'infrastructure) : amendement rédactionnel n° 13 de M. André Mignot, rapporteur (p. 444) ; adoption (p. 445) ; l'article 10 bis, ainsi modifié, est adopté.

Article 11 (composition du conseil régional) : amendement n° 50 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues : élection du conseil régional au suffrage universel direct et à la proportionnelle ; rejeté (p. 445) ; amendements n° 14, 15, 16 de M. André Mignot, rapporteur : porter de 107 à 114 le nombre de représentants des collectivités siégeant au conseil régional, dont 42 (au lieu de 35) pour les communes de la région, à raison de 6 (au lieu de 5) pour l'ensemble des communes de chaque département ; adoptés (p. 445, 446) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté (p. 446).

Article 12 (*désignation des députés, sénateurs, représentants de Paris et des communes*) : amendement n° 77 de MM. Etienne Dailly et Edouard Bonnefous : mode de désignation des parlementaires appelés à siéger au conseil régional ; adopté (p. 446) ; amendement n° 38 de M. Edouard Bonnefous : désignation d'un sénateur représentant de la région par chacun des groupes parlementaires du Sénat ; retiré, devenu sans objet ; amendement n° 35 de M. Jean Colin : désignation au scrutin majoritaire, par le conseil de Paris et les conseils généraux, des représentants de Paris et des départements de la région parisienne appelés à siéger au conseil régional ; retiré (p. 447, 448) ; amendement n° 52 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : désignation des représentants des départements par les conseils généraux à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne ; retiré (p. 447, 448) ; amendement n° 69 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Pierre Giraud ; désignation des représentants de Paris et des départements de la région parisienne par le conseil de Paris et les conseils généraux à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne ; rejet (p. 447, 448) ; amendement n° 53 de M. Serge Boucheny et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : désignation des représentants des communes au conseil régional par un collège identique à celui composé pour l'élection des sénateurs ; rejet (p. 448) ; l'article 12 ainsi modifié est adopté.

Article 13 (*Expiration du mandat des conseillers régionaux*) : l'article 13 est adopté (p. 448).

Article 14 (*vacances de siège*) : l'article 14 est adopté (p. 448).

Article 15 (*pluralité de mandats et incompatibilités*) : l'article 15 est adopté (p. 448).

Article 16 (*vote du budget*) : l'article 16 est adopté (p. 448).

Article 17 (*valeur exécutoire des délibérations du conseil régional*) : amendement n° 54 de M. Raymond Brosseau et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : suppression de la possibilité pour le préfet de région de demander au conseil régional une nouvelle délibération ; rejeté (p. 449) ; l'article 17 est adopté.

Article 18 (*avis sur les problèmes de développement et d'aménagement, participation aux études d'aménagement, à la préparation et à l'exécution du Plan*) : amendement n° 56 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : participation du conseil régional à l'élaboration du plan national ; rejeté (p. 449, 450) ; amendement n° 70 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : caractère autonome et démocratique de la politique de développement économique régional ; coordination entre planifications locales, régionale et nationale ; rejeté ; l'article 18 est adopté (p. 450).

Article 19 (*avis du conseil régional sur les conditions d'utilisation des crédits de l'Etat destinés aux investissements d'intérêt régional ou départemental*) : amendement n° 17 de M. André Mignot, rapporteur : l'avis du conseil régional sur la répartition des crédits d'intérêt départemental ne diminue pas les prérogatives des conseils généraux ; retiré (p. 450) ; l'article 19 est adopté.

Article 20 (*compte rendu par le préfet de l'exécution du Plan*) : l'article 20 est adopté (p. 451).

Article 21 (*bureau du conseil régional et règlement intérieur*) : amendement n° 18 de M. André Mignot, rapporteur : préciser que le bureau et le président du conseil régional sont élus pour trois ans ; rejeté (p. 451, 452) ; amendement n° 71 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : représentation au bureau de chaque département ; permanence de l'assemblée régionale entre les sessions ; rejeté (p. 451, 452) ; amendement n° 19 de M. André Mignot, rapporteur : incompatibilité entre les fonctions de président du conseil régional et celles de maire de Paris et de membre du Gouvernement ; adopté (p. 452) ; amendement n° 72 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : détermination de la fréquence des réunions du conseil ; rejeté (p. 452, 453) ; amendement n° 58 de M. Serge Boucheny et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : réunion du conseil sur convocation de son président ; rejeté ; amendement n° 20 de M. André Mignot, rapporteur : réunion du conseil sur convocation du préfet ; adopté ; l'article 21 ainsi modifié est adopté (p. 453).

Article 22 (*délégations de pouvoirs par le conseil régional*) : amendement n° 59 de M. Raymond Brosseau et plusieurs de ses collègues : élection à la proportionnelle de commissions pouvant recevoir des délégations de la part du conseil régional ; rejeté (p. 453) ; amendement n° 21 de M. André Mignot, rapporteur : incompatibilité entre les fonctions de président de la commission permanente du conseil régional et celles de maire de Paris ou de membre du Gouvernement ; adopté ; l'article 22 ainsi modifié est adopté.

Article 23 (*composition du comité économique et social*) : amendement n° 22 de M. André Mignot, rapporteur : fixation du nombre des membres du comité économique et social ; retiré (p. 453, 454) ; amendement n° 60 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues : représentation des différents groupes au sein du comité économique et social (p. 454) ; retiré ; l'article 23 est adopté.

Article 24 (*compétence du comité économique et social*) : l'article 24 est adopté (p. 454).

Article 25 (*réunions communes du conseil régional et du comité économique et social*) : amendement n° 73 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : suppression de cet article relatif à la collaboration du conseil régional avec le comité économique et social ; rejeté (p. 454 et 455) ; amendement n° 23 de M. André Mignot, rapporteur : réunion commune du conseil régional et du comité économique et social à l'initiative des bureaux des deux assemblées ; rejeté (p. 455) ; l'article 25 est adopté.

Article 26 (*rôle du préfet de région*) : amendement n° 62 de Mme Catherine Lagatu et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Fernand Chatelain : donner à la région Ile-de-France un exécutif qui lui soit propre ; retrait (p. 455, 456) ; amendement n° 24 de M. André Mignot, rapporteur : autosaisine du conseil régional ; adopté (p. 455, 456) ; amendement n° 74 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : choix par le conseil régional de ses propres sujets de délibération ; retiré (p. 455, 456) ; amendement n° 25 de M. André Mignot, rapporteur : autorité du préfet de région sur les services de l'Etat affectés à la région ; adopté (p. 456, 457) ; sous-amendement n° 39 de M. Jean Colin : préciser le sort des personnels relevant de l'article 29 de la loi du 10 juillet 1964 (personnel technique et ouvrier de l'Etat ayant travaillé pour le compte de l'ancien département de la Seine), retiré (p. 456 à 458) ; amendement n° 75 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : personnel relevant de l'article 29 de la loi du 10 juillet 1964 (fonctionnaires de l'Etat ayant travaillé dans l'administration de l'ancien département de la Seine) ; retiré (p. 458) ; l'article 26 ainsi modifié est adopté.

Article 27 (*ressources de la région parisienne*) : amendement n° 64 de M. Raymond Brosseau et plusieurs de ses collègues : impôts directs et indirects mis à la disposition de la région Ile-de-France par la loi ; rejeté (p. 458 et 459) ; amendement d'harmonisation n° 26 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté (p. 459) ; amendement n° 27 de M. André Mignot, rapporteur : taxe spéciale d'équipement au profit de la région ; adopté ; amendement n° 65 de M. James Marson et plusieurs de ses collègues : suppression du prélèvement du V. R. T. S. en faveur de la région ; rejeté ; l'article 27 modifié est adopté.

Article 28 (*attribution du produit de la taxe sur les permis de conduire*) : amendement n° 28 de M. André Mignot, rapporteur : bénéfice du produit de la taxe sur les permis de conduire dès la promulgation de la présente loi ; irrecevabilité (p. 459 et 460) ; l'article 28 est adopté avec modification d'harmonisation (p. 460).

Article 29 (*taxes additionnelles*) : amendement n° 66 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : suppression de taxes additionnelles proposées au bénéfice de la région (immatriculation de véhicules, publicité foncière) ; rejeté (p. 460) ; l'article 29 est adopté.

Article 30 (*fixation du taux des taxes*) : l'article 30 est adopté (p. 461).

Article 31 (*autres ressources de la région parisienne*) : amendement d'harmonisation n° 29 de M. André Mignot, rapporteur ; adopté ; l'article 31 ainsi modifié est adopté (p. 461).

Après l'article 31 : TITRE ADDITIONNEL : amendement n° 76 de M. Jacques Carat et plusieurs de ses collègues : création d'un syndicat mixte interdépartemental de l'agglomération parisienne (p. 461) ; retiré (p. 462).

Article 32 (*abrogation de la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région parisienne*) : amendement de coordination n° 30 de M. André Mignot, rapporteur (p. 462) ; adoption ; l'article 32 ainsi modifié est adopté.

Article 33 (*transfert des biens, droits et obligations du district*) : l'article 33 est adopté (p. 462).

Article 34 (*entrée en vigueur de la loi*) : amendement n° 31 et 32 de M. André Mignot, rapporteur : date d'entrée en vigueur de la présente loi et désignation des membres du conseil régional (p. 463) ; adoptés (p. 464) ; amendement d'harmonisation n° 33 de M. André Mignot, rapporteur ; adoption ; l'article 34 ainsi modifié est adopté.

Article 35 (fixation par décret des conditions d'application de la loi) : l'article 35 est adopté (p. 464).

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 34 de M. André Mignot, rapporteur : « **Projet de loi portant création et organisation de la région Ile-de-France** » ; adopté (p. 465).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Edouard Bonnefous, président et rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Raymond Brosseau, Jacques Carat, Fernand Chatelain, Jean Colin, Pierre Giraud, Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; James Marson, André Mignot, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Explications de vote : MM. Adolphe Chauvin (vote favorable au nom du groupe U. C. D. P.), Jacques Carat (vote favorable au nom du groupe socialiste).

Scrutin public (n° 40) sur l'ensemble du projet de loi (p. 465) ; liste des votants (p. 484 et 485).

Adoption [8 avril 1976] (p. 465).

Discussion (deuxième lecture) [27 avril 1976] (p. 733 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Est entendu : M. André Mignot, rapporteur.

Les modifications apportées par l'Assemblée nationale (p. 733 et 734) ; un seul point de désaccord subsiste entre la commission et l'Assemblée ; il s'agit de la participation de l'Assemblée régionale à la définition de la politique régionale des espaces verts et des forêts ; la commission des lois continue, d'autre part, à désapprouver la création d'une agence des espaces verts proposée par la commission des finances du Sénat.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 734 et suiv.).

Articles 1^{er} à 4 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 734) :

Article 5 : amendement n° 3 de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : création et financement d'une agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France, établissement public administratif régional ; adopté (p. 736) par scrutin public (n° 48, liste des votants, p. 755 et 756) ; amendement n° 1 de M. André Mignot, rapporteur : la région d'Ile-de-France définit la politique régionale en matière d'espaces verts ; est obligatoirement consultée sur les programmes d'investissement dans ce domaine ; adopté ; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 736).

Articles 6 à 10 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 736).

Article 12 : amendement n° 2 de MM. Edouard Bonnefous et Etienne Dailly : nouvel alinéa : le bureau de chaque assemblée peut décider l'attribution préalable d'un siège à chacun des groupes existant en son sein et comptant un ou plusieurs membres élus dans la région ; adopté (p. 738) par scrutin public (n° 49. — Liste des votants p. 756 et 757) ; l'article 12 ainsi modifié est adopté.

Article 21 : amendement n° 4 de Mme Brigitte Gros : durée des fonctions du président et des autres membres du bureau du conseil régional ; incompatibilité entre les fonctions de président du conseil régional et celles de maire de Paris ou membre du Gouvernement ; adopté (p. 741) ; l'article 21 ainsi modifié est adopté.

Articles 22, 27, 28, 31, 31 bis et 34 : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 731).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Auburtin, Etienne Dailly, Claudius Delorme, Mme Brigitte Gros, MM. André Mignot, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Adoption [27 avril 1976] (p. 741).

Discussion (commission mixte paritaire) [29 août 1976] (p. 765 et 766).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Léon Jozeau-Marigné, au nom de M. André Mignot, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 765) : les principales divergences entre les deux assemblées ont disparu (création d'une agence des espaces verts, désignation des parlementaires membres

de l'assemblée régionale, incompatibilités) ; le texte du Sénat n'a pas été retenu en ce qui concerne la durée de la fonction des membres du bureau de l'assemblée régionale.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 765) : se rallie à la rédaction de la commission mixte paritaire, regrettant que les dispositions concernant les incompatibilités n'aient pas été réservées jusqu'après l'adoption d'un texte particulier.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 766).

Article 5, 12 et 21 (p. 766).

Adoption [29 avril 1976] (p. 766).

REGION PARISIENNE

Voir aussi : CONSTRUCTION.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 24.

RÉGIONS

TRAVAILLEUSES FAMILIALES

REGIONS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 5 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions présentée par M. Jean Cluzel, sénateur [25 novembre 1976] (n° 82) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Voir aussi :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COLLECTIVITÉS LOCALES

LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — CULTURE. — RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

PLAN

QUESTION ORALE, n° 1802.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 13.

SESSIONS PARLEMENTAIRES

REGIONS D'ECONOMIE MONTAGNARDE

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 72-12 du 3 janvier 1972 relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde présenté par M. Jean Brocard, député [30 juin 1975] (n° 1854) ; renvoi à la commission de la production et des échanges ; rapport de M. Pierre Couderc [8 décembre 1976] (n° 2677). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption [17 décembre 1976] (n° 611).

TRANSMISSION AU SÉNAT [18 décembre 1976] (n° 181) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du plan.

Voir aussi EXPLOITANTS AGRICOLES.

REGLEMENT

Voir aussi Lois.

REGLEMENTS DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES (SENAT)

1. — **Proposition de résolution** de MM. Henri Caillavet et Josy Moinet, sénateur, tendant à compléter le règlement du Sénat en vue d'instituer la procédure des questions d'actualité [13 décembre 1973] (n° 81).

2. — **Proposition de résolution** de M. Yvon Coudé du Foresto, tendant à modifier l'article 46 du règlement du Sénat [10 décembre 1976] (n° 130).

3. — **Proposition de résolution** de M. André Méric, sénateur, et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter l'article 55 du règlement du Sénat [26 juin 1975] (n° 458).

4. — **Proposition de résolution** de M. Alain Poher, sénateur, et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier les articles 9, 32, 33, 36, 42, 53, 54, 59, 60, 64, 72, 77 et 80 du règlement du Sénat et à le compléter par les articles 47 bis, 56 bis et 60 bis [20 novembre 1975] (n° 68) ; les propositions de résolution ont été renvoyées à la commission des lois constitutionnelles de législation, de suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport commun aux quatre propositions de résolution de M. Pierre Marcilhacy [2 avril 1976] (n° 218) ; renvoi pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation de la proposition de résolution présentée en conclusion du rapport précédent (n° 218) de M. Pierre Marcilhacy [8 avril 1976].

Discussion [29 avril 1976] (p. 766 et suivants).

I. — Discussion générale. — Sont entendus : MM. Pierre Marcihacy, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles de législation, de suffrage universel du règlement et d'administration générale; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Modifications de détail (p. 766); que le Sénat laisse passer un temps raisonnable (voir aussi) avant de songer à de nouvelles modifications; modification de la constitution; rapports entre la commission des finances et les autres commissions (p. 767).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 767 et suivants) :

Article 1^{er} (article 9 du règlement); l'article 1^{er} est adopté (p. 767).

Article 2 (article 11 du règlement du Sénat): l'article 2 est adopté (p. 767).

Article 3 (article 21 du règlement du Sénat): l'article 3 est adopté (p. 768).

Article 4 (article 24 du règlement du Sénat): amendement n° 2 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour avis; suppression de la disposition prévoyant la recevabilité des propositions de loi dont l'adoption a pour conséquence une diminution compensée des ressources publiques; retiré (p. 769); amendement n° 4 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur: compensation d'une ressource publique par une autre ressource; adopté; l'article 4 ainsi modifié est adopté.

Article 5 (article 29 du règlement du Sénat): l'article 5 est adopté (p. 769).

Article 6 (article 32 du règlement du Sénat): l'article 6 est adopté (p. 769).

Article 7 (article 33 du règlement du Sénat): l'article 7 est adopté (p. 770).

Article 8 (article 36 du règlement du Sénat): l'article 8 est adopté (p. 770).

Article 9 (article 37 du règlement du Sénat): l'article 9 est adopté (p. 770).

Article 10 (article 39 du règlement du Sénat): l'article 10 est adopté (p. 770).

Article 11 (article 42 du règlement du Sénat): l'article 11 est adopté (p. 770).

Article 12 (article 45 du règlement du Sénat): amendement rédactionnel n° 5 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur (p. 771); adoption (p. 772); amendement n° 3 de M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour avis: suppression de la disposition prévoyant que la commission des finances confirme l'irrecevabilité par avis motivé (p. 771), devenu sans objet (p. 772); l'article 12 ainsi modifié est adopté.

Article 13 (article 53 du règlement du Sénat): l'article 13 est adopté (p. 772).

Article 14 (article 54 du règlement du Sénat): l'article 14 est adopté (p. 772).

Article 15 (article 56 du règlement du Sénat): l'article 15 est adopté (p. 772).

Article 16 (article 56 bis nouveau du règlement du Sénat: procédure du scrutin public à la tribune): l'article 16 est adopté (p. 772).

Article 17 (article 59 du règlement du Sénat): l'article 17 est adopté (p. 773).

Article 18 (article 60 du règlement du Sénat): l'article 18 est adopté (p. 773).

Après l'article 18: amendement n° 1 (article additionnel) de M. Jacques Eberhard et plusieurs de ses collègues, soutenu par Mme Marie-Thérèse Goutmann: possibilité pour tous les groupes politiques régulièrement constitués et quel que soit leur effectif de demandes des scrutins publics; adopté; l'article additionnel est adopté (p. 773).

Article 19 (article 60 bis nouveau de coordination du règlement du Sénat): l'article 19 est adopté (p. 773).

Article 20 (article 64 du règlement du Sénat): l'article 20 est adopté (p. 774).

Article 21 (article 72 du règlement du Sénat): l'article 21 est adopté (p. 774).

Article 22 (article 77 du règlement du Sénat): l'article 22 est adopté (p. 774).

Article 23 (article 80 du règlement du Sénat): l'article 23 est adopté (p. 774).

Article 24 (article 88 du règlement du Sénat): l'article 24 est adopté (p. 774).

Article 25 (article 89 bis nouveau du règlement du Sénat: rapport et débat sur les pétitions): l'article 25 est adopté (p. 775).

NOUVEL INTITULÉ: résolution tendant à modifier les articles 9, 11, 21, 24, 29, 32, 33, 36, 37, 39, 42, 45, 53, 54, 56, 59, 60, 64, 72, 77, 80 et 88 du règlement du Sénat et à le compléter par des articles 56 bis, 60 bis et 89 bis.

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur pour avis; Etienne Dailly, Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Pierre Marcihacy, rapporteur.

Adoption [29 avril 1976] (p. 775, n° 128).

REGLEMENT DES TRAVAUX DE L'ETAT

Voir MARCHÉS ADMINISTRATIFS

REINS ARTIFICIELS

Voir HÔPITAUX

RELATIONS CULTURELLES

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — CULTURE

RELATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (45).

REMEMBREMENT

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE

RENAULT (Régie).

Voir EMPLOI
INDUSTRIE MÉCANIQUE
MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE)

RENOVATION RURALE

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS: APRÈS L'ARTICLE 69.

RENOVATION URBAINE

Proposition de loi tendant à réorienter dans un sens social l'opération Italie présentée par M. Serge Boucheny, sénateur, et plusieurs de ses collègues [7 décembre 1976] (n° 113); renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan.

Voir aussi COMMERÇANTS

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — EQUIPEMENT (LOGEMENT)
QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 225.

RENTES VIAGERES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 19 bis. — APRÈS L'ARTICLE 19 bis. — ECONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES). — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE

QUESTION ORALE n° 1764.

RENTREE SCOLAIRE

Voir CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
PRESTATIONS FAMILIALES

REPARATION NAVALE

Voir CONSTRUCTION NAVALE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

Voir ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (RAPPORT D'INFORMATION, n° 10)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (46).

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (9).

REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (27).

REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (28).

RESIDENCES UNIVERSITAIRES

Voir ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RESISTANTS

Voir FÊTES LÉGALES

RESPONSABILITE CIVILE

1. — Projet de loi relatif à la responsabilité civile des propriétaires de navire pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, présenté par M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [23 octobre 1975] (n° 31); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; pour avis à la commission des affaires économiques et du Plan [6 avril 1976]; rapport de M. Pierre Marcihacy [26 février 1976; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975; 2 avril 1976] (n° 209); avis de M. Bernard Legrand [8 avril 1976] (n° 241). — Discussion [15 avril 1976] (p. 572 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif à la responsabilité civile et à l'obligation d'assurance des propriétaires de navires pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures.** » — Adoption [15 avril 1976] (n° 116).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 août 1976] (n° 2200); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Henri Baudoin [3 juin 1976] (n° 2360).

Discussion [15 avril 1976] (p. 572 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Pierre Marcihacy, rapporteur; Bernard Legrand, rapporteur pour avis; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Interventions des sénateurs* : le projet, modeste dans son objet, tend à ce que les navires livrant du pétrole soient indiscutablement assurés afin que les compagnies d'assurances soient en état de couvrir tout ou partie des dommages éventuellement causés; la convention passée en 1971 créant un fonds de garantie n'est pas encore signée par la France (p. 572); fragilité de la notion d'« eaux territoriales »; nécessité d'intervention quand les contrevenants se trouvent dans les eaux territoriales françaises (p. 573); historique des décisions internationales destinées à lutter contre les risques de pollution résultant des rejets et fuites d'hydrocarbures; l'échouement de l'« Olympic Bravery » à Ouessant; insuffisance de la protection juridique actuelle et nécessité d'actions préventives (p. 574); les règles pour la construction des navires, la recherche de produits dispersants non nocifs, la réparation des dommages.

b) *Intervention du Gouvernement* : dans le dispositif de lutte contre la pollution, l'action du Gouvernement est à la fois préventive et répressive; la non-signature par la France de la convention de 1971; la convention de 1969 (p. 574).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 575 et suiv.).

Article 1^{er} (*responsabilité du propriétaire du navire*) : amendement n° 7 de M. Bernard Legrand, rapporteur pour avis : champ d'application du projet; hydrocarbures en soute ou en cargaison (p. 575); retiré (p. 576); l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (*navires immatriculés dans un port français et transportant plus de 2 000 tonnes d'hydrocarbures*) : l'article 2 est adopté (p. 576).

Article 3 (*accès dans les eaux territoriales françaises des navires transportant plus de 2 000 tonnes*) : amendement rédactionnel n° 1 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur, adopté (p. 577); l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 (*exception pour les navires de guerre*) : l'article 4 est adopté (p. 577).

Article 5 (*fonctionnaires chargés de la recherche et de la constatation des infractions*) : amendement n° 2 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur : compétence des consuls de France; adopté; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 577).

Article 6 (*procès-verbaux*) : l'article 6 est adopté (p. 577).

Article 7 (*tribunaux compétents*) : amendement n° 3 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur : tribunal compétent pour la constatation des infractions; adopté; amendement n° 4 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur : suppression de la compétence subsidiaire du tribunal de Paris; adopté; l'article 7 ainsi modifié est adopté (p. 578).

Article 8 (*taux des amendes*) : amendement n° 5 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur : augmentation du montant des amendes; adopté; sous-amendement n° 8 de M. Bernard Legrand, rapporteur pour avis; augmentation du montant des amendes; adopté; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 579).

Article 9 (*applicabilité de la loi aux territoires d'outre-mer*) : l'article 9 est adopté (p. 579).

Article 10 (*fixation des conditions d'application de la loi par un décret en Conseil d'Etat*) : l'article 10 est adopté (p. 579).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Bernard Legrand, rapporteur pour avis; Pierre Marcihacy, rapporteur.

NOUVEL INTITULÉ : amendement n° 6 de M. Pierre Marcihacy, rapporteur, et sous-amendement n° 9 de M. Bernard Legrand, rapporteur pour avis; nouvel intitulé; adoption (p. 579).

Adoption [15 avril 1976] (p. 579).

2. — Projet de loi garantissant l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction, présenté par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice [4 mai 1976] (n° 277); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Edgar Tailhades [20 mai 1976] (n° 312). — Discussion [2 juin 1976] (p. 1516 et suiv.). — Adoption [2 juin 1976] (n° 148).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [3 juin 1976] (n° 2353); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Claude Gerbet [18 novembre 1977] (n° 2623). — Discussion [25 novembre 1976]. — Adoption modifiée [25 novembre 1976] (n° 560).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [26 novembre 1976] (n° 83); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Edgar Tailhades [8 décembre 1976] (n° 116). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4496 et suiv.). — Adoption modifiée [15 décembre 1976] (n° 37).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [16 décembre 1976] (n° 2704); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration de la République; Rapport de M. Claude Gerbet [18 décembre 1976] (n° 2717). — Discussion [17 décembre 1976]. — Adoption [17 décembre 1976] (n° 612).

TRANSMISSION AU SÉNAT (TROISIÈME LECTURE) [18 décembre 1976] (n° 182); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Claude Gerbet [20 décembre 1976] (n° 2728). — Discussion [20 décembre 1976] (n° 622).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Edgar Tailhades [20 décembre 1976] (n° 190). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 76).

PROMULGATION : loi n° 77-5 du 3 janvier 1977 (J. O. Lois et décrets du 4 janvier 1977); rectificatifs (J. O. Lois et décrets du 6 janvier 1977, page 77, deuxième colonne, article 706-8, quatrième et cinquième ligne).

Discussion [2 juin 1976] (p. 1516 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Edgar Tailhades, rapporteur; Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1516) : victimes d'infractions dont les auteurs sont inconnus ou insolvable; la proposition de loi déposée à ce sujet en 1975 par M. René Chazelle; la législation des pays étrangers; le financement de l'indemnisation; le plafond d'indemnisation restreint la portée du projet; (p. 1517) : les conditions de l'indemnisation; la procédure; les droits de la partie civile; indemnité en rente ou en capital.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1517) : la politique du Gouvernement à ce sujet et ses préoccupations sociales; le cadre général du projet de loi; (p. 1518) : l'identification et la solvabilité des prévenus; les conditions de l'aide de l'Etat; le principe de subsidiarité; les commissions juridictionnelles régionales; le montant de l'indemnité allouée.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1519 et 1520).

Article 1^{er} (titre XIV nouveau du livre IV du code de procédure pénale : du recours en indemnité ouvert à certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction) : amendement n° 1 de M. Jean Geoffroy : supprimer la phrase : « les montants des indemnités ne peuvent dépasser les maxima fixés par décret » du premier alinéa du texte présenté pour l'article 706-8 du code de procédure pénale; retiré (p. 1520); l'article 1^{er} est adopté.

Article 2 (décret d'application et date d'entrée en vigueur) : l'article 2 est adopté (p. 1520).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Geoffroy, Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Edgar Tailhades, rapporteur.

Sur l'ensemble, scrutin publié (n° 63, liste des votants, p. 1533 et 1534).

Adoption [2 juin 1976] (p. 1520).

Discussion (deuxième lecture) [15 décembre 1976] (p. 4496 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Edgar Tailhades, rapporteur; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* : la séparation des compétences des commissions d'indemnisation de celle des juridictions répressives (p. 4496); le domaine de compétence exclusive du juge pénal (p. 4497).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4497) : le consensus qui se dégage pour améliorer les sort des victimes d'infractions; la suppression de la notion de provision; l'indemnisation des sauveteurs bénévoles.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4497 et suiv.).

Article 1^{er} : amendement n° 11 de M. Edgar Tailhades, rapporteur; préjudice résultant de faits volontaires ou involontaires; adopté (p. 4498); amendement n° 1 de M. Edgar Tailhades, rapporteur : article additionnel 706-3 bis nouveau : indemnisation de personnes qui se sont portées au secours d'individus en péril du fait d'une infraction; réservé puis retiré (p. 4498 et 4499); amendement n° 2 de M. Edgar Tailhades, rapporteur; la commission ne fixe pas une provision mais une indemnité; adopté (p. 4498); amendement rédactionnel n° 3 de M. Edgar Tailhades, rapporteur; adopté; deux amendements identiques, n° 4 de M. Edgar Tailhades, rapporteur, et n° 10 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat; suppression des dispositions relatives à l'indemnisation par l'Etat des sauveteurs bénévoles et des collaborateurs occasionnels du service de la police judiciaire; retrait de l'amendement n° 5 et adoption de l'amendement n° 10 (p. 4498 et 4499); amendements rédactionnels n° 5, 6 et 7 de M. Edgar Tailhades, rapporteur; adoptés (p. 4499); amendement n° 8 de M. Edgar Tailhades, rapporteur; sanction du non-respect de l'obligation d'indiquer que la commission d'indemnisation a été saisie ou qu'une indemnité a été accordée; adopté (p. 4499); l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (décret d'application : forclusion) : amendement n° 9 de M. Edgar Tailhades, rapporteur; décret en Conseil d'Etat : conditions d'application; date d'entrée en vigueur qui ne pourra être postérieure au 1^{er} mars 1977; adopté; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 4500).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Etienne Dailly, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice; Edgar Tailhades, rapporteur.

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4500).

Discussion (commission mixte paritaire) [20 décembre 1976] (p. 4721).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Charles de Cuttoli, au nom de M. Edgard Tailhades, rapporteur pour le sénat; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4721) : les points litigieux; le domaine d'application de la loi; la suppression de l'art. 706-8 bis.

a) *Intervention du Gouvernement* (p. 4721) : la commission mixte paritaire a eu la sagesse de ne pas vouloir traiter la question de l'indemnisation des collaborateurs bénévoles du service public; ce problème sera traité très prochainement par un projet de loi qui est en préparation.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4721)

Articles 1^{er} et 2 (p. 4721).

Adoption [20 décembre 1976] (p. 4721).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL

RETARDS SCOLAIRES

Voir ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Voir EXPLOITANTS AGRICOLES
FONCTION PUBLIQUE

RETRAITE DE COMBATTANTS

Voir ANCIENS COMBATTANTS
LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS; ANCIENS COMBATTANTS (ARTICLE 78)

RETRAITES

Voir PENSIONS DE RETRAITES

RETRAITES MUTUALISTES

Voir ANCIENS COMBATTANTS

REUNION (LA)

Voir DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (3) : ARTICLE 5 TER

REVENUS AGRICOLES

Voir CALAMITÉS AGRICOLES
POLITIQUE AGRICOLE

RHIN (AMENAGEMENT DU)

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (9).

RHONE-POULENC

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
EMPLOI
LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR)
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE

RHUM

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 11. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 65 TER

ROUMANIE

Voir ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (RAPPORT D'INFORMATION, n° 10).

ROUTES

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.
PLAN.
QUESTION ORALE, n° 1793.

S

SABOTS

Voir CHAUSSURES (INDUSTRIE).

SAGES-FEMMES

Voir QUESTION ORALE, n° 1905.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Voir DÉPUTÉS.

ELECTIONS

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TRANSPORTS (MARINE MARCHANDE).

SÉNATEURS.

Projet de loi relatif à l'organisation de Saint-Pierre-et-Miquelon, présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) [4 mai 1976] (n° 2262); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Henri Baudouin [9 juin 1976] (n° 2373). — Urgence. — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption [30 juin 1976] (n° 539).

TRANSMISSION AU SÉNAT [1^{er} juillet 1976] (n° 402); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jean Bac [5 juillet 1976] (n° 409). — Discussion [5 juillet 1976] (p. 2110 et suiv.). — Adoption modifiée [5 juillet 1976] (n° 182).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [6 juillet 1976] (n° 2473); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Henri Baudouin [3 juillet 1976] (n° 2476). — Discussion [8 juillet 1976]. — Adoption [8 juillet 1976] (n° 545).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Jean Bac [8 juillet 1976] (n° 419). — Discussion [9 juillet 1976] (p. 2338 et suiv.). — ADOPTION [9 juillet 1976] (n° 188).

PROMULGATION: loi n° 76-664 du 19 juillet 1976 (J. O. Lois et décrets du 20 juillet 1976).

Discussion [5 juillet 1976] (p. 2110 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Jean Bac, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer; Albert Pen, Marcel Gargar, Louis Virapoullé.

a) *Intervention des sénateurs*: géographie et histoire de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 2111, 2112, 2117); l'adaptation du statut de territoire (p. 2112); la départementalisation (p. 2112, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118); la période de transition (p. 2112); l'application de la législation métropolitaine (p. 2112, 2117); la mise en vigueur des lois nouvelles (p. 2112); les pouvoirs de l'assemblée locale (p. 2115, 2117); la consultation de la population par la municipalité (p. 2115); les eaux territoriales et le plateau continental (p. 2116); le tarif douanier communautaire européen (p. 2117); la situation économique et l'inflation (p. 2117); la pêche saint-pierraise et la coopération avec le Canada (p. 2117); les crédits (p. 2117, 2118); le droit à l'autodétermination (p. 2118); le néo-colonialisme (p. 2118); le succès de la départementalisation à la Réunion (p. 2119).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2113): le projet de loi est un acte de droit interne à portée internationale; le rattachement du territoire aux institutions de la République; le statut de territoire d'outre-mer est dépassé car la France n'est plus une puissance coloniale; les avantages de la départementalisation (solidarité avec la métropole et rattachement à la Communauté économique européenne); les problèmes posés par l'application dans l'archipel du tarif extérieur commun européen; (p. 2114): le problème de la pêche et des eaux territoriales; les relations avec le Canada; le maintien du système actuel de protection sanitaire animale; le futur programme quinquennal de développement économique et social; la nécessité d'une période transitoire avant l'achèvement de la transformation institutionnelle; (p. 2119): répond aux critiques de M. Albert Pen: l'originalité de Saint-Pierre-et-Miquelon subsistera; le projet n'a pas été élaboré de façon hâtive; tous les

avantages sociaux des habitants de l'île seront maintenus; il est normal que le Parlement ait à connaître en priorité des problèmes de l'archipel dont la résolution exige des négociations internationales; le dévouement des fonctionnaires français d'outre-mer; l'intervention des ministères techniques sera facilitée par la départementalisation; les comparaisons avec Mayotte, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont mal venues; c'est dans l'intérêt de ses habitants que le Gouvernement préconise la départementalisation de l'archipel.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 2120 et suiv.).

Article 1^{er} (départementalisation): l'article 1^{er} est adopté (p. 2120).

Article 2 (application des lois du 28 pluviôse, An VIII et du 10 août 1871): l'article 2 est adopté (p. 2120).

Article 3 (conseil général: maintien en exercice, renouvellement et durée de mandat): amendement n° 3 de M. Jean Bac, rapporteur: revenir au texte initial du projet en ce qui concerne l'élection du conseil général du département de Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{er} maintien du conseil général actuel jusqu'au renouvellement triennal suivant l'expiration de son mandat; 2^o par la suite, renouvellement intégral tous les six ans); adopté (p. 2121, 2122); l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 2122).

Article 4 (textes législatifs applicables): l'article 4 est adopté (p. 2122).

Article 5 (extension et adaptation par ordonnance des textes législatifs): amendement n° 4 de M. Jean Bac, rapporteur: retenir la date du 1^{er} juillet 1978 plutôt que celle du 1^{er} juillet 1977 comme limite de la période pendant laquelle le Gouvernement est autorisé à prendre par ordonnance toutes mesures d'extension et d'adaptation des textes législatifs qui ne sont pas en vigueur à Saint-Pierre-et-Miquelon; adopté (p. 2122); amendement n° 5 de M. Jean Bac, rapporteur: en conséquence, retenir la date du 31 décembre 1978 plutôt que celle du 31 décembre 1977 comme limite de dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances dont il est question à l'amendement n° 4; adopté; amendement n° 1 de M. Albert Pen: soumettre à l'avis préalable du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon les ordonnances visées par cet article; adopté; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 2122).

Article 6 (prorogation provisoire des pouvoirs du conseil général et du préfet): l'article 6 est adopté (p. 2122).

Article 7 (contrôle sanitaire, vétérinaire et phytosanitaire): l'article 7 est adopté (p. 2122).

Article 8 (conditions d'application des lois nouvelles jusqu'au 1^{er} juillet 1977): amendement de coordination n° 6 de M. Jean Bac, rapporteur, adopté (p. 2122); l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Après l'article 8: amendement n° 2 (article additionnel) de M. Albert Pen: organisation d'un référendum, dans l'archipel, sur la départementalisation (p. 2123) retiré (p. 2124); amendement n° 7 (article additionnel) de M. Albert Pen: recueillir l'avis du conseil général sur la départementalisation avant de soumettre au Parlement le projet de loi prévu par l'article 5; rejeté.

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Jean Bac, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer; Albert Pen.

Explication de vote: MM. Albert Pen (vote défavorable), Jacques Eberhard (vote défavorable).

Adoption [5 juillet 1976] (p. 2125).

Discussion (commission mixte paritaire) [9 juillet 1976] (p. 2338 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Jean Bac, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer; Albert Pen.

a) *Interventions des sénateurs*: l'accord des deux assemblées, le maintien en fonction de l'actuel conseil général jusqu'en 1980 et le renouvellement intégral tous les six ans, les mesures d'adaptation, les dangers de la départementalisation (p. 2339).

b) *Intervention du Gouvernement*: hommage aux travaux de la commission mixte paritaire, le respect du particularisme de l'archipel et les effets bénéfiques de la départementalisation (p. 2339).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES.

Articles 3, 5, 8 (p. 2339 et 2340).

Adoption [9 juillet 1976] (p. 2340).

SAISIES

Voir EXPULSIONS.
LOGEMENT.

SALAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — POSTES ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS. — TRAVAIL ET SANTÉ.LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (2) : DISCUSSION
GÉNÉRALE : ART. 10.

(3) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

POLICE.

QUESTION ORALE, n° 1899.

SALARIES

Voir SÉCURITÉ SOCIALE (COTISATIONS).
TRAVAIL (DURÉE DU).
VACANCES.

SALARIES AGRICOLES

Voir ASSURANCES.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Voir FONCTIONNAIRES.

SANTE PUBLIQUE

Voir DÉPORTÉS.
LOI DE FINANCES. — SANTÉ.
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
QUESTION ORALE, n° 1888.
STATIONS THERMALES.
TABAC.

SAPEURS-POMPIERS

Voir LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

SAVIEM

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE
(AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

SCOLARISATION

Voir ÉTRANGERS.
LOI DE FINANCES. — COOPÉRATION. — AFFAIRES ÉTRAN-
GÈRES. — ÉDUCATION ET UNIVERSITÉS (ÉDUCATION).

SECHERESSE

Voir CALAMITÉS AGRICOLES.
LOI DE FINANCES. — ÉDUCATION ET UNIVERSITÉS (ÉDUCATION).
— AGRICULTURE.
LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (2) : DISCUSSION GÉNÉ-
RALE : APRÈS L'ARTICLE 1^{er}, ARTICLE 11.
(3) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

SECOURS CATHOLIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET
SPORTS).

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE
(SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE).

SECURITE ROUTIERE

Voir ASSURANCES AUTOMOBILES.

LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).
— INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

PLAN.

QUESTIONS ORALES, n°s 1874, 1885.

SECURITE SOCIALE

Proposition de loi tendant à reconnaître aux correcteurs
pigistes travaillant à domicile la qualité de salariés, présentée
par Mme Catherine Lagatu, sénateur, et plusieurs de ses col-
lègues [2 juin 1976] (n° 330); renvoi à la commission des
affaires sociales.

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL.

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT. —
TRAVAIL ET SANTÉ (TRAVAIL, EMPLOI, SÉCURITÉ
SOCIALE). — CULTURE.LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION
GÉNÉRALE.

(2). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

PHARMACIE.

PLAN.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

QUESTION ORALE, n° 1731.

SÉCURITÉ SOCIALE (COTISATIONS).

TRAITÉS ET CONVENTIONS (8), (16), (18).

SECURITE SOCIALE (Cotisations).

Projet de loi relatif à la déclaration aux instituts d'émission
des cotisations dues aux organismes de sécurité sociale dans
les territoires d'outre-mer, présenté par M. Olivier Stirn, secré-
taire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer
[18 février 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de
la séance du 20 décembre 1975, 2 avril 1976] (n° 206); renvoi
à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des
comptes économiques de la nation; rapport de M. Maurice
Blin [15 avril 1976] (n° 253). — Discussion [29 avril 1976]
(p. 775 et 776). — Adoption [29 avril 1976] (n° 129).TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 avril 1976]
(n° 2253); renvoi à la commission des finances, de l'économie
générale et du Plan.

Discussion [29 avril 1976] (p. 775 et 776).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Maurice
Blin, rapporteur; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départe-
ments et territoires d'outre-mer.a) Intervention du rapporteur (p. 775) : comme en métropole
et dans les D.O.M. les dettes de cotisations exigibles doivent être
déclarées aux instituts d'émission dans les T.O.M.; les entre-
prises qui tardent à régler leur cotisation bénéficient en effet
d'un crédit dont les banques centrales doivent avoir la connais-
sance et le contrôle.b) Intervention du Gouvernement (p. 775) : la déclaration aux
instituts d'émission des cotisations dues aux organismes de
sécurité sociale suppose que les agents de ces organismes soient
relevés de leur obligation d'observer le secret professionnel.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 775 et 776) :

Article 1^{er} (obligation pour les agents des organismes de sécu-
rité sociale dans les territoires d'outre-mer de signaler les dettes
de cotisation) : l'article 1^{er} est adopté (p. 776).Article 2 (montant minimum des créances devant faire l'objet
d'une communication) : l'article 2 est adopté (p. 776).

Adoption [29 avril 1976] (p. 776).

Voir aussi : QUESTION ORALE, n° 1883.

SENAT

I. — Bureau :

M. Georges Marie-Anne, vice-président du Sénat, en rempla-
cement de M. Pierre-Christian Taittinger nommé secrétaire d'Etat
auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [6 avril 1976]
(p. 398 et 403).M. Pierre Marzin, secrétaire du Sénat, en remplacement de
M. Pierre Prost, démissionnaire [14 décembre 1976] (p. 4442 et
4476).

II. — Sessions :

Seconde session ordinaire de 1975-1976 :

Ouverture [2 avril 1976] (p. 332).

Clôture [30 juin 1976] (p. 2063).

Session extraordinaire (juin-juillet 1976) :

Convocation [29 juin 1976] (p. 1984).

Ouverture [1^{er} juillet 1976] (p. 2070).

Clôture [10 juillet 1976] (p. 2359).

Première session ordinaire de 1976-1977 :

Ouverture [2 octobre 1976] (p. 2587).

Clôture [20 décembre 1976] (p. 4743).

Voir aussi **ALLOCUTIONS.**

COLLECTIVITÉS LOCALES.

ELOGES FUNÈRES.

LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES.

PARLEMENT.

RÈGLEMENT DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES.

SÉNATEURS.

SESSIONS PARLEMENTAIRES.

SENATEURS**I. — Cessation de mandat :**

Cessation de mandat, le 12 février 1976, de MM. André Fosset et Pierre-Christian Taittinger, nommés respectivement ministre de la qualité de la vie et secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur le 12 janvier 1976 [2 avril 1976] (p. 332).

Cessation de mandat, le 27 septembre 1976, de M. Pierre Brousse nommé ministre du commerce et de l'artisanat le 27 août 1976 [2 octobre 1976] (p. 2588).

II. — Chargés d'une mission temporaire :

Louis Gros : fin de mission auprès de M. le ministre des affaires étrangères le 5 juin 1976 [9 juin 1976] (p. 1655).

III. — Décès (Sénateurs et anciens Sénateurs) :

M. Fernand Dussert (Nièvre), décédé le 29 décembre 1975 [2 avril 1976] (p. 332).

M. Jean Legaret (Paris), décédé le 16 février 1976 [2 avril 1976] (p. 332).

M. Pierre Brun (Seine-et-Marne), décédé le 2 mars 1976 [2 avril 1976] (p. 332).

M. Jean Colery (Marne), décédé le 18 mars 1976 [2 avril 1976] (p. 332).

M. Lucien Grangeon, ancien conseiller de la République (Vaucluse), M. Daniel Serrure (ancien sénateur de Madagascar), M. Louis Thioleron (ancien sénateur du Cantal) [2 avril 1976] (p. 332).

M. Roger Delagues (ancien sénateur des Bouches-du-Rhône) [8 avril 1976] (p. 426).

M. Antoine Colonna (ancien sénateur représentant les Français de Tunisie) [4 mai 1976] (p. 808).

M. Michel Kistler (Bas-Rhin), décédé le 5 mai 1976 [5 mai 1976] (p. 872).

M. Julien Gautier (ancien sénateur du Tchad) [8 juin 1976] (p. 1628).

Mme Suzanne Crémieux (Gard), décédée le 11 juillet 1976 [J. O. Lois et décrets 14 juillet 1976].

MM. Guy de La Vasselais (ancien sénateur d'Eure-et-Loir), Raphaël Saller (ancien sénateur de la Guinée), Georges Marrane (ancien sénateur de la Seine), Gabriel Tellier (ancien sénateur du Pas-de-Calais) [2 octobre 1976] (p. 2588).

MM. Georges Salvazo (ancien conseiller de la République des Alpes-Maritimes), Gaston Fourrier (ancien sénateur du Niger) [9 novembre 1976] (p. 3086).

M. Georges Boulanger (ancien sénateur du Pas-de-Calais) [16 novembre 1976] (p. 3176).

M. Yves Jaouen (ancien sénateur du Finistère) [16 décembre 1976] (p. 4529).

M. Ernest Reptin (Somme), décédé le 15 décembre 1976 [16 décembre 1976] (p. 4546).

IV. — Législation :

Proposition de loi organique tendant à compléter les articles L. O. 319 et L. O. 320 du code électoral présentée par M. Jean Cluzel, sénateur [10 juillet 1976] (n° 426); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

V. — Nommés membres du Gouvernement :

Décret du 12 janvier 1976 (J. O. Lois et décrets du 13 janvier 1976, p. 39).

MM. André Forret et Pierre Christian Taillinger [2 avril 1976] (p. 332).

Décret du 27 août 1976 (J. O. Lois et décrets du 28 août 1976, p. 5197).

M. Pierre Brousse [2 octobre 1976] (p. 2588).

VI. — Remplacements :

M. Noël Berrier remplace M. Fernand Duvert, décédé (Nièvre); Mme Janine Alexandre-Debray remplace M. Jean Legaret, décédé (Paris); M. Guy Milliot remplace M. Pierre Brun, décédé (Seine-et-Marne); M. Jean Amelin remplace M. Jean Colery, décédé (Marne) [2 avril 1976] (p. 332).

M. Jean Fonteneau remplace M. André Fosset (Hauts-de-Seine); M. Jacques Sanglier remplace M. Pierre-Christian Taittinger (Paris), à compter du 13 février 1976, nommés membres du Gouvernement [2 avril 1976] (p. 332).

M. Armand Kientzi remplace M. Michel Kistler (Bas-Rhin) [6 mai 1976] (p. 903).

M. Maurice Fontaine remplace Mme Suzanne Crémieux (Gard) [2 octobre 1976] (p. 2588).

M. Gabriel Calmels remplace M. Pierre Brousse (Hérault), à compter du 28 septembre 1976, nommé membre du Gouvernement [2 octobre 1976] (p. 2588).

VII. — Vacance de siège :

A la suite du décès de M. Ernest Reptin, qui avait remplacé M. Pierre Jaret le 11 décembre 1972, vacance du siège de sénateur de la Somme [16 décembre 1976] (p. 1589).

Voir aussi **ELECTIONS (LÉGISLATIVES).**

ELOGES FUNÈRES.

« SERPENT EUROPEEN »

Voir : **MONNAIE.**

SERRES

Voir : **IMPOTS LOCAUX**

SERVICE D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES DE L'ARMÉE (S. I. R. P. A.).

Voir : **LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.**

SERVICE NATIONAL

Proposition de loi tendant à modifier l'article 8 de la loi n° 63-1255 du 21 décembre 1963 relative à certaines modalités d'accomplissement des obligations imposées par la loi sur le recrutement, présentée par M. Pierre Giraud, sénateur et plusieurs de ses collègues [19 mai 1976] (n° 310); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Voir aussi **CODE DU SERVICE NATIONAL.**

FAMILLE.

LOI DE FINANCES. — DÉFENSE.

MARINE NATIONALE.

POLLUTION (MER).

TRAITÉS ET CONVENTIONS (6).

SERVICES PENITENTIAIRES

Voir **LOI DE FINANCES. — JUSTICE.**

SERVICES PUBLICS

Voir **QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 21.**

TRANSPORTS EN COMMUN.

SERVICES PARLEMENTAIRES

Voir **PARLEMENT.**

QUESTION ORALE, n° 1817.

SIDERURGIE (Industrie)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE. MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE).

QUESTION ORALE, n° 1902.

SINGAPOUR

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (14).

SITES (Protection des)

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — CULTURE. QUESTIONS ORALES, n°s 1739, 1753.

SKI DE FOND

Voir EXAMENS ET CONCOURS.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (S. N. C. F.)

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE. PLAN.

QUESTIONS ORALES, n°s 1807, 1843, 1877.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n°s 18, 56.

TRAIN BLEU.

TRANSPORTS TERRESTRES.

SOCIÉTÉS CIVILES

Projet de loi modifiant le titre neuvième du livre troisième du code civil, présenté par M. Pierre Messmer, Premier ministre [2 octobre 1972] (n° 2548) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. François Le Douarec [27 octobre 1972] (n° 2608). — Discussion [22 novembre 1976]. — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi modifiant le titre IX du livre III du code civil** ». — Adoption [22 novembre 1972] (n° 689).

TRANSMISSION AU SÉNAT [23 novembre 1972] (n° 78) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [26 avril 1973] (n° 259). — Discussion [10 mai 1973] (p. 326 et suiv.). — Adoption modifiée [10 mai 1973] (n° 104).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [11 mai 1973] (n° 348) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Jean Foyer [15 mai 1975] (n° 1645). — Discussion [24 juin 1975]. — Adoption modifiée [24 juin 1975] (n° 315).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [25 juin 1975] (n° 452) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Etienne Dailly [21 octobre 1976] (n° 30). — Discussion [4 novembre 1976] (p. 3009 et suiv.). — Adoption modifiée [4 novembre 1976] (n° 16).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [4 novembre 1976] (n° 2606) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et d'administration générale de la République.

Discussion (deuxième lecture) [4 novembre 1976] (p. 3009 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3009) : la première lecture de ce projet apparaissait comme une reprise en sous-œuvre de la loi du 24 juillet 1966 (sociétés commerciales) et de celle du 31 décembre 1970 (sociétés civiles) ; la seconde lecture se présente dans des conditions encore plus mauvaises, le projet étant resté plus de deux ans dans les cartons de la commission des lois de l'Assemblée nationale ; l'innovation apportée au texte par l'Assemblée (redistribution des articles en deux chapitres dont l'un concerne les seules sociétés civiles) ; le cas des sociétés

que leurs fondateurs n'ont pas fait immatriculer ; le problème de ceux qui par l'achat de biens en commun créent des sociétés sans s'en douter ; les usines construites en indivision ; ne pas compromettre les indivisions entre personnes morales ; la solution de la société en participation ; intégrer ce type de sociétés dans l'actuel projet (chapitre III) et non plus dans la loi de 1966.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3010) : l'importance de la réforme ; l'indivision conventionnelle et les sociétés en participation ; les amendements du Gouvernement et de la commission amélioreront encore le texte.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 3010 et suiv.).

Article 1^{er} :

Article 1832 du code civil : amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur : définition de la société ; objet : profiter des avantages matériels qui peuvent résulter du contrat ; retiré (p. 3010, 3011) ; amendement n° 50 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice : définition de la société ; objet : tout avantage matériel qui peut résulter du contrat ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1832 du code civil est ainsi modifié (p. 3011).

Article 1834 du code civil : amendement n° 2 de M. Etienne Dailly, rapporteur : le texte en discussion est applicable à toutes les sociétés s'il n'y est pas dérogé par leur statut légal particulier ; adopté ; non-application aux sociétés mutuelles ; retiré (p. 3011, 3012) ; sous-amendement n° 52 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat : application des dispositions en discussion aux sociétés mutuelles ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1834 du code civil est ainsi modifié (p. 3012).

Article 1835 du code civil : amendement n° 3 de M. Etienne Dailly, rapporteur : mentions que doivent obligatoirement comporter les statuts ; clauses réputées non écrites ; adopté (p. 3012) ; le texte proposé pour l'article 1835 du code civil est ainsi modifié.

Article 1836 du code civil : amendement n° 4 de M. Etienne Dailly, rapporteur : les engagements d'un associé ne peuvent être augmentés sans son consentement ; adopté (p. 3012) ; le texte proposé pour l'article 1836 du code civil est ainsi modifié.

Article 1837 du code civil : amendement n° 5 de coordination de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté (p. 3012, 3013) ; le texte proposé pour l'article 1837 du code civil est ainsi modifié.

Articles 1839 et 1840 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3013).

Article 1841 du code civil : amendement n° 6 de M. Etienne Dailly, rapporteur : deux époux, n'apportant que des biens de communauté, ne doivent pas être les seuls associés d'une même société ; adopté (p. 3013) ; le texte proposé pour l'article 1841 du code civil est ainsi modifié.

Article 1842 du code civil : amendement n° 7 de M. Etienne Dailly, rapporteur : les titres négociables émis par des sociétés non autorisées doivent être frappés de nullité ; adopté (p. 3013) ; le texte proposé pour l'article 1842 du code civil est ainsi modifié.

Articles 1843, 1843-1 et 1843-2 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3013).

Articles 1843-3 et 1843-4 du code civil : amendements n°s 8 et 9 de M. Etienne Dailly, rapporteur : constitution et augmentation du capital initial ; modalités des différentes catégories d'apport (suivant les conclusions de la commission de réforme du droit des sociétés et suivant les dispositions actuelles des articles 1845, 1846, 1847 et 1951 du code civil) ; adoptés (p. 3014) ; le texte proposé pour les articles 1843-3 et 1843-4 du code civil est ainsi modifié.

Article 1844 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3014).

Article 1844-1 du code civil : amendement n° 10 de M. Etienne Dailly, rapporteur : ne pas scinder en deux parties cet article relatif aux fusions et aux scissions de sociétés ; adopté (p. 3014, 3015) ; le texte proposé pour l'article 1844-1 du code civil est ainsi modifié.

Article 1844-2 du code civil : amendement n° 11 de M. Etienne Dailly, rapporteur : reporter au chapitre I^{er} des dispositions figurant au chapitre II (article 1852-1) alors qu'elles ne s'appliquent pas aux seules sociétés civiles ; adopté (p. 3015) ; le texte proposé pour l'article 1844-2 du code civil est ainsi modifié.

Article 1844-3 du code civil : amendement n° 12 de M. Etienne Dailly, rapporteur : 1° supprimer, au premier alinéa de l'article, les mots : « est réputée non écrite » ; 2° transférer à cet article les dispositions de l'article 1857 (part de chaque associé dans les bénéfices et les pertes) ; adopté (p. 3015) ; le texte proposé pour l'article 1844-3 du code civil est ainsi modifié.

Article 1844-4 du code civil : amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur : viser dans cet article non seulement les hypothèques consenties par la société mais aussi les autres garanties réelles (nantissement de parts à titre de caution) ; adopté (p. 3015) ; le texte proposé pour l'article 1844-4 du code civil est ainsi modifié.

Article 1844-5 du code civil : amendement n° 14 de M. Etienne Dailly, rapporteur : licéité de la détention de toutes les parts en usufruit, étant entendu qu'une telle forme de détention n'est que provisoire et cesse lors de l'extinction de l'usufruit ; rectifié (p. 3016) ; sous amendement n° 52 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat : 1° modification rédactionnelle de l'amendement n° 14 ; 2° suppression de la référence faite par la commission à la détention de tout le capital social par un seul usufruitier ; retiré ; amendement n° 14 rectifié de M. Etienne Dailly, rapporteur ; la société doit, à tout moment, comprendre au moins deux associés, sans préjudice de la faculté d'être usufruitier de la totalité du capital social détenu par deux ou plusieurs nus-proprétaires ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1844-5 du code civil est ainsi modifié.

Article 1844-6 du code civil : amendement n° 15 de M. Etienne Dailly, rapporteur : conditions dans lesquelles une société peut être prorogée ; adopté (p. 3017) ; le texte proposé pour l'article 1844-6 du code civil est ainsi modifié.

Articles 1844-7, 1844-8, 1844-9 du code civil : réservés (p. 3017).

Article 1845 du code civil : amendement n° 19 de M. Etienne Dailly, rapporteur : application du chapitre II du présent projet à toutes les sociétés civiles (sauf dérogation prévue par statut légal particulier) ; adopté (p. 3017) ; le texte proposé pour l'article 1845 du code civil est ainsi modifié.

Article 1845-1 du code civil : amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur : coordination (formation du capital social des sociétés civiles ; droits attachés à la détention de parts représentatives d'apports en industrie) ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1845-1 du code civil est ainsi modifié.

Article 1846 du code civil : amendement n° 21 de M. Etienne Dailly, rapporteur : 1° désignation des gérants par un acte distinct ou par décision de la majorité de l'assemblée ; 2° en absence de gérant, convocation de l'assemblée à la demande de tout associé (dissolution anticipée de la société si la situation n'est pas régularisée) ; adopté (p. 3018) ; sous-amendement n° 53 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat : en l'absence de dispositions statutaires, tous les associés sont gérants et chaque gérant est nommé pour la durée de la société ; rejeté ; le texte proposé pour l'article 1846 du code civil est ainsi modifié.

Article 1846-1 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3019).

Articles 1844-7, 1844-8 et 1844-9 (précédemment réservés) : amendements n° 16, 17 et 18 de M. Etienne Dailly, rapporteur : reprendre dans ces trois articles l'ensemble des dispositions relatives à la dissolution et à la liquidation des sociétés (pas de liquidation en cas de fusion ou de scission ; nomination et révocation du liquidateur ; partage de l'actif net entre les associés) ; adoptés (p. 3019, 3020) ; le texte proposé pour les trois articles est ainsi modifié.

Articles 1847, 1848 et 1850 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3020).

Article 1851 du code civil réservé (p. 3020).

Article 1852 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3020).

Article 1852-1 du code civil : amendement de coordination n° 24 de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1852-1 du code civil est ainsi modifié (p. 3020).

Articles 1853 et 1854 : le texte proposé est adopté (p. 3020).

Article 1855 du code civil : amendement de coordination n° 25 de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1855 du code civil est ainsi modifié (p. 3020).

Article 1856 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3020).

Avant l'article 1857 du code civil : amendement de coordination n° 26 (modification d'intitulé de section) de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; l'intitulé figurant avant le texte proposé pour l'article 1857 du code civil est ainsi rédigé (p. 3020).

Article 1857 du code civil : amendement de coordination n° 27 de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1857 du code civil est ainsi modifié (p. 3021).

Avant l'article 1858 du code civil : amendement de coordination n° 28 (suppression de titre) de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte est supprimé (p. 3021).

Article 1858 du code civil : amendement de coordination n° 29 de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1858 du code civil est ainsi modifié (p. 3021).

Articles 1858-1 et 1858-2 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3021).

Article 1859 du code civil : amendement n° 30 de M. Etienne Dailly, rapporteur : nomination d'un tuteur à l'un des associés ; application facultative des dispositions de l'alinéa précédent du présent article (remboursement des droits sociaux de l'intéressé) ; adopté (p. 3021) ; le texte proposé pour l'article 1859 du code civil est ainsi modifié.

Article 1860 du code civil : amendement n° 31 de M. Etienne Dailly, rapporteur : cession de parts consentie au conjoint sans agrément à condition que les statuts le permettent ; adopté (p. 3021 à 3023) ; sous-amendement n° 54 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat : cession de parts consentie au conjoint sans agrément sauf dispositions contraires des statuts ; devenu sans objet ; le texte proposé pour l'article 1860 du code civil est ainsi modifié.

Article 1860-1 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3023).

Article 1860-2 du code civil : amendement n° 32 de M. Etienne Dailly, rapporteur : absence d'offre d'achat faite au cédant ; ce dernier peut faire échec à la dissolution anticipée de la société en renonçant à la cession ; adopté (p. 3023) ; le texte proposé pour l'article 1860-2 du code civil est ainsi modifié.

Article 1860-3 du code civil : amendement n° 33 de M. Etienne Dailly, rapporteur : modification du délai de six mois prévu à l'article 1860-2 dans les limites comprises entre un mois et un an ; adopté (p. 3023) ; le texte proposé pour l'article 1860-3 du code civil est ainsi modifié.

Article 1860-4 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3023).

Article 1860-5 du code civil : amendement n° 34 de M. Etienne Dailly, rapporteur : à défaut d'accord amiable seulement, fixation des parts cédées par un expert désigné en justice ; adopté (p. 3023, 3024) ; le texte proposé pour l'article 1860-5 du code civil est ainsi modifié.

Article 1861 du code civil : amendement n° 35 de M. Etienne Dailly, rapporteur : 1° l'acceptation d'un nantissement par la société dans un acte authentique dispense des formalités de la signification par huissier ; 2° si plusieurs nantissements sont publiés le même jour, les créanciers nantis viennent en concurrence ; adopté (p. 3024) ; le texte proposé pour l'article 1861 du code civil est ainsi modifié.

Articles 1861-1 et 1861-2 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3024).

Articles 1862, 1864 et 1864-1 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3024).

Article 1867-1 du code civil : amendement de coordination n° 36 (suppression) de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1867-1 du code civil est supprimé (p. 3024).

Avant l'article 1868 du code civil : amendement de coordination n° 37 (suppression de titre) de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le titre est supprimé (p. 3025).

Article 1868 du code civil : amendement de coordination n° 38 de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté (p. 3025) ; le texte proposé pour l'article 1868 du code civil est ainsi modifié.

Avant l'article 1869 du code civil : amendement de coordination n° 39 (nouveau titre) de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté (p. 3025) ; le nouveau titre est adopté.

Article 1869 du code civil : amendement n° 40 de M. Etienne Dailly, rapporteur : retrait d'un associé dans les sociétés civiles ; conditions ; remboursement des droits sociaux ; retrait par décision de justice ; adopté (p. 3025) ; le texte proposé pour l'article 1869 du code civil est ainsi modifié.

Article 1851 du code civil (précédemment réservé) : amendement de coordination n° 22 de M. Etienne Dailly, rapporteur : sauf disposition contraire des statuts, révocabilité du gérant par un vote à la majorité ; adopté (p. 3025 et 3026) ; amendement rédactionnel n° 23 de M. Etienne Dailly, rapporteur ; adopté ; le texte proposé pour l'article 1851 du code civil est ainsi modifié.

Article 1870 du code civil : le texte proposé est adopté (p. 3026).

Article 1870-1 du code civil : amendement de coordination n° 41 de M. Etienne Dailly, rapporteur; adopté (p. 3026); le texte proposé pour l'article 1870-1 du code civil est ainsi modifié.

Avant l'article 1871 du code civil : amendement n° 42 de M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un titre ainsi rédigé : « Chapitre III. — De la société en participation » (p. 3026); réservé puis adopté (p. 3028); amendement n° 43 de M. Etienne Dailly, rapporteur : principes essentiels de la société en participation : conséquences de l'absence de personnalité morale; adopté (p. 3027); le texte proposé pour l'article 1871 du code civil est ainsi modifié.

Article 1872 du code civil : amendement n° 44 de M. Etienne Dailly, rapporteur : liberté des associés en ce qui concerne les objets, formes et conditions de la société en participation; règles supplétives; rapports des associés avec les tiers; adopté (p. 3027 et 3028); le texte proposé pour l'article 1872 du code civil est ainsi modifié.

Article 1873 du code civil : amendement n° 45 de M. Etienne Dailly, rapporteur : fin de la société en participation; renonciation d'un associé; adopté (p. 3028); le texte proposé pour l'article 1873 du code civil est ainsi modifié.

L'ensemble de l'article 1^{er} du projet de loi est adopté (p. 3028).

Article 4 : amendement n° 55 de M. Olivier Guichard, ministre d'Etat : application de la loi à toutes les sociétés (immatriculées ou pas) deux ans après son entrée en vigueur; mesures dérogatoires; clauses réputées non écrites; adopté (p. 3028 et 3029); l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 3029).

Article 5 : amendement n° 49 de M. Etienne Dailly, rapporteur, autorisant les sociétés civiles professionnelles entre époux; adopté (p. 3029); l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Etienne Dailly, rapporteur; Jean Geoffroy, Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Explication de vote : M. Jean Geoffroy.

Adoption [4 novembre 1976] (p. 3030).

SOCIETES COMMERCIALES

Voir IMPÔT SUR LE REVENU.

LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLE 57. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — APRÈS L'ARTICLE 2.

SOCIETES D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL (S. A. F. E. R.)

Voir JARDINS FAMILIAUX.

SOCIETES NATIONALES DE TRANSPORT

Voir QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 56.

« SOFIRAD »

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION).

« SOMERA » (Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion).

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

SOUFRIERE (Volcan de la).

Voir GUADELOUPE.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

SOUS-TRAITANCE

Voir ENTREPRISES.

LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — COMMERCE ET ARTISANAT. — IMPRIMERIE NATIONALE (BUDGET ANNEXE).

SOUVERAINETE

Voir MER (DROIT DE LA).

SPECULATION

Voir IMPÔT SUR LE REVENU.

SPOLES

Voir RAPATRIÉS.

SPORTS

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). — QUALITÉ DE LA VIE (JEUNESSE ET SPORTS). — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — ARTICLE 7 BIS.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 237; 25 (2 OCTOBRE 1976), 33.

PLAN.

SKI DE FOND.

STATIONS THERMALES

Voir THERMALISME.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 234; n° 19 (23 SEPTEMBRE 1976).

STATISTIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES

Voir FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS.

STRASBOURG (CAPITALE DE L'EUROPE)

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

SUBVENTIONS

Voir IMPÔTS LOCAUX.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

SUCCESSIONS

Voir IMPÔT SUR LE REVENU.

SUCRE

Voir QUESTIONS ORALES, n°s 1861, 1871.

SUD-OUEST

Voir PLAN.

SUISSE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (8).

SURGENERATEUR « SUPER PHENIX »

Voir CENTRALES NUCLÉAIRES.

SYNDICAT DU LIVRE

Voir PRESSE.

SYNDICATS

Voir CADRES.

EMPLOI.

LOI DE FINANCES. — ARTICLE 62 bis.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

SYNDICATS PROFESSIONNELS

Proposition de loi tendant à favoriser l'intervention des travailleurs sur la marche des entreprises présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [2 juin 1976] (n° 331); renvoi à la commission des affaires sociales.

T**TABAC**

1. — Projet de loi portant aménagement du monopole des tabacs manufacturés présenté par M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget) [2 avril 1976] (n° 2135); renvoi à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan; rapport de M. Maurice Papon [21 avril 1976] (n° 2208). — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n° 467).

TRANSMISSION AU SÉNAT [4 mai 1976] (n° 282); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; rapport de M. René Monory, rapporteur général [5 mai 1976] (n° 285). — Discussion [13 mai 1976] (p. 1034 et suiv.). — Adoption [13 mai 1976] (n° 138).

PROMULGATION: loi n° 76-448 du 24 mai 1976 (J. O. Lois et décrets du 25 mai 1976).

Discussion [13 mai 1976] (p. 1034 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. René Monory, rapporteur général; Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (Budget); Raymond Brosseau.

a) *Interventions des sénateurs*: la directive des communautés du 19 décembre 1972 fixant les principes généraux d'une harmonisation progressive des accises sur les tabacs manufacturés (p. 1035, 1036); la fin du monopole du S. E. I. T. A. (p. 1034, 1035, 1036); le monopole des ventes au détail (p. 1035); les conséquences pour les personnels du S. E. I. T. A. (p. 1036); les débitants de tabacs (p. 1036); le remplacement du prélèvement précéputaire par un droit de consommation (p. 1036).

b) *Intervention du Gouvernement*: Le monopole des tabacs institué en 1810 est incompatible avec le traité de Rome (p. 1035); le 21 avril 1970, la France et l'Italie se sont engagées à abolir au plus tard le 1^{er} janvier 1976; les droits exclusifs des monopoles relatifs à l'importation et au commerce de gros des tabacs manufacturés en provenance des autres Etats membres de la Communauté européenne; le maintien du monopole de débitants de tabac; l'alimentation du B. A. P. S. A. et des finances locales à partir de la fiscalité sur les tabacs; la liberté d'importation des produits communautaires; les bonnes relations du S. E. I. T. A. avec les fournisseurs étrangers; la modernisation de la fiscalité sur les tabacs conformément à la directive des Communautés du 19 décembre 1972 (remplacement du prélèvement précéputaire sur un droit de consommation; T. V. A. due sur l'intégralité du prix de vente au consommateur); (p. 1037) réponse à M. Raymond Brosseau: les planteurs ne seront pas pénalisés; les débitants ont été consultés et le projet leur donne satisfaction.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1038 et 1039).

Article 1^{er} (but de la loi d'aménagement).

Article 2 (Importation et commercialisation en gros des tabacs manufacturés en provenance des Etats membres de la Communauté économique européenne).

Article 3 (fabrication et vente au détail).

Article 4 (monopole de la S. E. I. T. A.).

Article 5 (monopole de vente au détail).

Article 6 (prix de détail pour l'ensemble du territoire).

Article 7 (obligations des fournisseurs).

Article 8 (publicité pour les tabacs manufacturés).

Article 9 (conditions d'application dans les départements d'outre-mer).

Article 10 (droit de consommation).

Article 11 (recouvrement du droit de consommation).

Article 12 (marque fiscale représentative du droit de consommation).

Article 13 (transport des tabacs destinés à l'exportation).

Article 14 (droit de consommation dans les départements de Corse et dans ceux d'outre-mer).

Article 15 (taxe sur la valeur ajoutée pour les tabacs manufacturés).

Article 16 (taux de la taxe sur les tabacs perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles).

Article 17 (régime fiscal des échanges entre la France continentale, la Corse et les départements d'outre-mer).

Article 18 (infractions).

Article 19 (modification des articles 567, 568 et 570 du code général des impôts).

Article 20 (droit de consommation perçu dans les départements de Corse, de la Guyane et de la Réunion).

Article 21 (déclaration des stocks de tabacs manufacturés).

Article 22 (date d'application de l'article 2 pour les tabacs manufacturés en provenance du Royaume de Danemark, de la République d'Irlande, du Royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Article 23 (textes abrogés).

Article 24 (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de la présente loi).

Adoption des articles (p. 1038 et 1039).

Adoption [13 mai 1976] (p. 1039).

2. — Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme présenté par Mme Simone Veil, ministre de la santé (n° 2149); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de Mme Tisné [21 mai 1976] (n° 2318). — Urgence. — Discussion [11 juin 1976]. — Adoption [11 juin 1976] (n° 503).

TRANSMISSION AU SÉNAT [15 juin 1976] (n° 351); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. Michel Moreigne [17 juin 1976] (n° 356). — Discussion [22 juin 1976] (p. 1886 et suiv.). — Adoption modifié [22 juin 1976] (n° 165).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [24 juin 1976] (n° 2412); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de Mme Tisné [24 juin 1976] (n° 2421). Discussion [28 juin 1976]. — Adoption [28 juin 1976] (n° 523).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Michel Moreigne [24 juin 1976] (n° 369). Discussion [29 juin 1976] (p. 1991 et suiv.). Adoption [29 juin 1976] (n° 174).

PROMULGATION: loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 (J. O. Lois et décrets du 10 juillet 1976).

Discussion [22 juin 1976] (p. 1888 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: M. Michel Moreigne, rapporteur; Mme Simone Veil, ministre de la santé; MM. Jacques Henriot, Jacques Habert, André Aubry; rappel au règlement: M. Robert Schwint.

a) *Interventions des sénateurs*: une lutte commune à plusieurs Etats; le rapport présenté à l'Assemblée nationale; les planteurs de tabac français; les débitants; le personnel du S. E. I. T. A. et l'aide de l'Etat (p. 1887, 1892); le rôle néfaste de l'abus du tabac (p. 1887, 1890); la publicité (p. 1887, 1891);

les recettes fiscales (p. 1887) ; l'économie du projet et les amendements de l'Assemblée nationale (p. 1887, 1888) ; les « cofacteurs » d'aggravation du tabagisme (p. 1891) ; la nécessité d'une inscription sur les paquets de cigarettes (p. 1891) ; une politique sanitaire globale (p. 1891) ; les « ventes restreintes » aux jeunes recrues (p. 1892).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1888) : le projet s'inscrit dans un ensemble de mesures qui visent au développement de l'éducation sanitaire ; le retard de la France en matière de prévention ; les études consacrées aux « maladies de civilisation » ; (p. 1889) : l'expérience des pays étrangers ; l'influence d'une large information ; les causes imputables au tabac ; sa responsabilité dans d'autres maladies ; le coût du tabagisme en France ; les recommandations de l'O. M. S. ; l'action des pays de la C.E.E. ; la consommation de tabac en France ; les objectifs du projet et les résultats qui en sont attendus ; la situation des planteurs, débitants et personnels du S. E. I. T. A. ; les publicitaires et annonceurs ; (p. 1890) : la protection des non fumeurs ; le contenu même du projet ; les amendements adoptés par l'Assemblée nationale ; les points sur lesquels le Gouvernement ne suivra pas la commission ; les ventes aux militaires et assimilés ; le patronage des manifestations sportives ; (p. 1893) : *répond à M. Jacques Henriët* au sujet des risques du tabac pour les femmes enceintes ; des différentes catégories de fumeurs ; les inscriptions sur les paquets de cigarettes ; les accidents de la route ; la lutte contre l'alcoolisme ; *répond à M. André Aubry* en ce qui concerne l'éducation sanitaire ; *répond à M. Jacques Habert* pour ce qui est de la publicité du S. E. I. T. A. et de l'augmentation du prix du tabac.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1893 et suiv.).

Article 1^{er} (*définition des produits du tabac*) : amendement rédactionnel n° 1 de M. Michel Moreigne, rapporteur (p. 1893) ; adopté (p. 1894) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2. (*interdiction de publicité*) : amendements n° 2 et n° 3 de M. Michel Moreigne, rapporteur : s'agissant des dispositions relatives à la propagande et à la publicité, supprimer les distinctions entre les enseignes lumineuses et celles qui ne le sont pas ; adoptés (p. 1894) ; amendement n° 4 de M. Michel Moreigne, rapporteur : supprimer le dernier alinéa de cet article relatif à l'interdiction de la publicité indirecte en faveur du tabac ; adopté après l'amendement n° 5 (p. 1895), l'article est réservé puis adopté ainsi modifié (p. 1895).

Après l'article 2 : amendement n° 5 (article additionnel) de M. Michel Moreigne, rapporteur : reprendre dans un article additionnel 2 bis le contenu du dernier alinéa de l'article 2 ; adopté (p. 1894, 1895).

Article 3 (*extension de l'interdiction de publicité aux objets pouvant être offerts, remis, distribués ou envoyés*) : amendement n° 6 de M. Michel Moreigne, rapporteur : suppression de la référence à l'« envoi » d'objets utilisés pour la publicité de produits de tabac ; adopté (p. 1895) ; amendement n° 7 de M. Michel Moreigne, rapporteur : préciser que seuls les objets servant « directement » à la consommation du tabac ou des produits de tabac peuvent faire l'objet d'offre, de remise, de distribution ou d'envoi ; adopté (p. 1895) ; amendement n° 8 de M. Michel Moreigne, rapporteur : modifier la clause de sauvegarde prévue par l'Assemblée nationale en faveur des entreprises qui ont mis sur le marché, avant le 1^{er} avril 1976, et sous des noms, marques ou emblèmes identiques à ceux de produits du tabac, des objets n'ayant pas de rapport avec le tabac ; l'identité d'appellation entre ces objets et des produits de tabac n'a pas besoin d'être fortuite pour que la clause de sauvegarde puisse s'appliquer ; adopté (p. 1895) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 (*interdiction de distribution à des fins publicitaires*) : amendement n° 9 de M. Michel Moreigne, rapporteur : associer les termes « propagande » et « publicité » ; adopté (p. 1895, 1896) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté.

Après l'article 4 : amendement n° 10 (article additionnel) de M. Michel Moreigne, rapporteur : insérer un article additionnel 4 bis A ainsi conçu : « la vente restreinte de tabac aux militaires et assimilés est supprimée ; la suppression de cet avantage est compensée, au profit des mêmes bénéficiaires par une majoration des prêts et indemnités leur permettant de s'approvisionner en tabac aux prix courants » ; (p. 1896), irrecevable aux termes de l'article 40 de la constitution (p. 1897).

Article 4 bis (*information sanitaire dans les écoles et à l'armée*) : l'article 4 bis est adopté (p. 1897).

Article 5 (*interdiction de publicité dans les publications destinées à la jeunesse*) : amendement n° 11 de M. Michel Moreigne, rapporteur : interdiction « de propagande » ajoutée à l'interdiction de publicité ; adopté (p. 1897) ; l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 6 (*réglementation de la publicité*) : amendement n° 12 de M. Michel Moreigne, rapporteur : ajouter « la propagande » en faveur du tabac ; adopté (p. 1897) ; amendement n° 13 de M. Michel Moreigne, rapporteur : suppression de l'interdiction de mention de propriétés médicales ou hygiéniques ; adopté (p. 1898) ; amendement n° 14 de M. Michel Moreigne, rapporteur : décrets du Conseil d'Etat fixant les limites, en matière de publicité, que devront respecter les différents vecteurs ; adopté ; l'article 6 ainsi modifié est adopté.

Article 6 bis (*mention de la composition intégrale sur les conditionnements*) : amendement rédactionnel n° 16 de M. Michel Moreigne, rapporteur ; adopté (p. 1898) ; amendement n° 17 de M. Michel Moreigne, rapporteur : suppression des dispositions relatives à la liste arrêtée par le ministre de la santé (nicotine et goudrons) ; adopté ; amendement n° 18 de M. Michel Moreigne, rapporteur : mention de la teneur en nicotine et de la quantité moyenne de goudrons ; retiré (p. 1899) ; amendement n° 31 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : indications qui devront être portées sur les paquets de cigarettes ; adopté ; amendement n° 30 de M. Jacques Henriët : mention de la formule « Abus dangereux » sur les paquets de cigarettes ; adopté ; l'article 6 bis ainsi modifié est adopté.

Article 7 (*patronage de manifestations sportives*) : l'article 7 est réservé (p. 1900).

Article 7 bis (*patronage de manifestations s'adressant à un public d'enfants ou de mineurs*) : l'article 7 bis est adopté (p. 1900).

Article 8 (*sanction des infractions*) : amendement n° 22 de M. Michel Moreigne, rapporteur : punir le contrevenant plutôt que l'infraction ; retiré (p. 1900) ; amendement n° 32 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : remplacer les mots : « Toute infraction » par les mots : « Toute personne qui aura commis une infraction » ; adopté ; amendement n° 23 de M. Michel Moreigne, rapporteur : substituer la peine complémentaire de l'interdiction professionnelle à celle de l'interdiction de la vente des produits ayant fait l'objet d'une publicité irrégulière ; rejeté (p. 1900, 1901) ; amendement de coordination n° 24 de M. Michel Moreigne, rapporteur ; adopté (p. 1901) ; l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Article 9 (*infractions commises par un des moyens mentionnés à l'article 2*) : l'article 9 est adopté (p. 1901).

Article 10 (*infraction par voie de presse*) : l'article 10 est adopté (p. 1901).

Article 11 (*poursuite des personnes pour le compte desquelles ont été effectués la publicité ou les actes irréguliers*) : amendement n° 25 de M. Michel Moreigne, rapporteur : ne poursuivre comme auteurs principaux les personnes pour le compte desquelles ont été effectués la publicité ou les actes irréguliers que « s'il est établi que ces personnes ont eu connaissance des faits » ; rectifié (p. 1901) ; l'amendement rectifié : supprimer dans ces articles les mots : « Dans tous les cas... » ; adopté (p. 1902) ; amendement de coordination n° 26 de M. Michel Moreigne, rapporteur ; adopté ; l'article 11 ainsi modifié est adopté.

Article 12 (*interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif*) : l'article 12 est adopté (p. 1902).

Article 12 bis (*interdiction de fumer aux fonctionnaires et au public*) : amendement n° 27 de M. Michel Moreigne, rapporteur : suppression de cet article ; adopté (p. 1902).

Article 12 ter (*produits supprimant l'envie de fumer*) : l'article 12 ter est adopté (p. 1902).

Article 7 (suite) : amendement n° 19 de M. Michel Moreigne, rapporteur : étendre à toutes les manifestations publiques ou ouvertes au public les interdictions de patronage concernant les manifestations sportives ; adopté (p. 1903) ; amendement d'harmonisation n° 20 de M. Michel Moreigne, rapporteur ; adopté ; amendement n° 21 de M. Michel Moreigne, rapporteur : supprimer les deux derniers alinéas de cet article autorisant le parrainage de compétitions utilisant des véhicules à moteur ; rejeté (p. 1903, 1904) ; l'article 7 ainsi modifié est adopté.

Article 13 (délai d'application des sanctions prévues à l'article 8) : amendement de coordination n° 28 de M. Michel Moreigne, rapporteur ; adopté ; amendement n° 29 de M. Michel Moreigne, rapporteur : prévoir un délai de transition de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi avant l'application de l'interdiction de patronage prévue au premier alinéa de l'article 7 ; sous-amendement n° 33 de M. Robert Schwint : ramener de cinq à trois ans le délai précédant l'application de l'interdiction de patronage prévue au premier alinéa de l'article 7 ; rejeté ; sous-amendement n° 34 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : ramener de cinq à un an le délai précédant l'entrée en vigueur de l'interdiction de patronage prévue au premier alinéa de l'article 7 ; adopté (p. 1904, 1905) ; l'amendement n° 29 ainsi modifié est adopté (p. 1905) ; l'article 13 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jacques Habert, Jacques Henriot, Michel Moreigne, Francis Palmero, Pierre Prost, au nom de la commission des finances ; Robert Schwint, Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Explication de vote : MM. Marcel Champeix (vote favorable du groupe socialiste), Jacques Henriot (vote favorable).

Adoption [22 juin 1976] (p. 1905).

Discussion (commission mixte paritaire) [29 juin 1976] (p. 1991 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus : M. Michel Moreigne, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.*

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1991, 1992) : les dispositions restant en discussion ; la lutte contre la publicité clandestine ; la mention « Abus dangereux ».

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1993) : le champ d'application de l'interdiction de patroner certaines manifestations ; le délai d'application d'une année.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1993 et 1994) :

Articles 1^{er} à 8, article 11 (p. 1993 et 1994).

Article 13 : amendement n° 1 de Mme Simone Veil, ministre de la santé : interdiction du patronage des manifestations sportives ; délai d'application d'une année ; adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : M. Michel Moreigne, rapporteur ; Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Adoption [29 juin 1976] (p. 1995).

TABAGISME

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

TABAC.

TANNERIES

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

TAXE ADDITIONNELLE SUR LES SALAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE.

TAXE D'EQUIPEMENT

Voir IMPÔTS LOCAUX.

URBANISME.

TAXE D'HABITATION

Voir IMPÔTS LOCAUX.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — APRÈS L'ARTICLE 5. — APRÈS L'ARTICLE 13. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : ARTICLE 2 BIS, APRÈS L'ARTICLE 7.

(2) : AVANT L'ARTICLE 1^{er}.

TAXE DIFFÉRENTIELLE SUR LES VÉHICULES A MOTEUR

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (2) : ARTICLE 4.

TAXE EXCEPTIONNELLE SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DU TRAIN DE VIE

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 5 BIS.

TAXE FONCIÈRE

Voir LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (2) : ARTICLE 6. — (3) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

TAXE INTÉRIEURE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

Voir LOI DE FINANCES. — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION : APRÈS L'ARTICLE 14, ARTICLE 22.

TAXE PROFESSIONNELLE

Voir IMPÔTS LOCAUX.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — COMMERCE ET ARTISANAT. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : APRÈS L'ARTICLE 62 TER. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : APRÈS L'ARTICLE 2. — (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — ARTICLE 3 BIS.

TAXE SANITAIRE ET D'ORGANISATION DES MARCHÉS DE LA VIANDE

Voir LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 13.

TAXE SUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Voir LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 41.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (T. V. A.)

Voir COLLECTIVITÉS LOCALES.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — AVANT L'ARTICLE 6. — ARTICLE 6. — APRÈS L'ARTICLE 6. — APRÈS L'ARTICLE 7. — ARTICLE 8. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

TRANSPORTS — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (INFORMATION). — COMMERCE ET ARTISANAT. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

(2) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — AVANT L'ARTICLE 1^{er}.

(3) : DISCUSSION GÉNÉRALE.

TAXE SUR LES BLES FOURRAGERS

Voir LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 67. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

TAXE SUR LES MAGNETOPHONES

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

TAXE SUR LES MOTOCYCLETTES

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (2) : ARTICLE 4.

TAXE SUR LES SALAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — APRÈS L'ARTICLE 13.

TAXE SUR LES SCIAGES ÉLABORÉS

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (3) : APRÈS L'ARTICLE 3.

TAXE SUR LES SPECTACLES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : APRÈS L'ARTICLE 65.

TAXES PARAFISCALES

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 42. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS : ARTICLE 70 bis. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Voir ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (RAPPORT D'INFORMATION, n° 10).

TELECOMMUNICATIONS

Projet de loi relatif aux stations radioélectriques privées et aux appareils radioélectriques constituant ces stations présenté par M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [27 novembre 1976] (n° 87) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

TELEPHONE

Voir LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

BOIS.

PLAN.

TELEVISION

Voir RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION.

TERRAINS A BATIR

Voir IMPÔT SUR LE REVENU.

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

1. — **Projet de loi organisant une consultation de la population du territoire français des Afars et des Issas**, présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [5 octobre 1976] (n° 2607) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Pierre-Charles Krieg [24 novembre 1976] (n° 2638). — Déclaration d'urgence [30 novembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 575).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 102) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Charles de Cuttoli [8 décembre 1976] (n° 117). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4510 et suiv.). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 42).

PROMULGATION : loi n° 76-1221 du 28 décembre 1976 (J. O. Lois et décrets du 29 décembre 1976).

Discussion [15 décembre 1976] (p. 4510 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer) ; Antoine Andrieux.

a) *Intervention des sénateurs* : les caractéristiques du territoire français des Afars et des Issas (p. 4510) ; l'histoire du territoire français (p. 4510) ; les institutions (p. 4510, 4511) ; la situation de M. Ali Aref (p. 4511) ; l'accession à l'indépendance (p. 4511, 4512) ; l'incident du car de ramassage scolaire en 1975 (p. 4511) ; la consultation prévue par le présent projet (p. 4511) ; l'acquisition du droit de vote par tous les citoyens du territoire (p. 4512) ; l'institution d'une commission de contrôle des opérations électorales et d'une commission de recensement et de jugement (p. 4512).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4511 et 4512) : c'est le 18 novembre 1975 que les élus de la population ont demandé l'indépendance ; les conditions intérieures et extérieures de l'indépendance ; la reconnaissance du fait national du T. F. A. I. ; la réconciliation des Afars et des Issas ; la déclaration commune du 8 juin 1976 sur les modalités de l'accession à l'indépendance ; la constitution d'un gouvernement d'union ; obtenir la garantie de l'existence d'un Etat authentique ; les cartes de résidents n'ouvrent pas systématiquement droit à la nationalité ni à l'électorat.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4513).

Article 1^{er} (consultation sur l'indépendance) : adopté (p. 4513).

Article 2 (le Parlement appelé à se prononcer sur la suite à donner à la consultation) : adopté (p. 4513).

Article 3 (électorat) : adopté (p. 4513).

Article 4 (institution d'une commission de contrôle des opérations électorales) : adopté (p. 4513).

Article 5 (institution d'une commission de recensement et de jugement) : amendement n° 1 de M. Gilbert Belin et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Antoine Andrieux : délibérations de la commission de recensement et de jugement en présence d'observateurs désignés par les formations politiques ; rejeté (p. 4513) ; l'article 5 est adopté.

Article 6 (dépenses de la consultation) : adopté (p. 4513).

Article 7 (décrets d'application en Conseil d'Etat) : adopté (p. 4513).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Antoine Andrieux, Charles de Cuttoli, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4513).

2. — **Projet de loi autorisant le Gouvernement à modifier par ordonnances les circonscriptions pour l'élection des membres de la chambre des députés du territoire français des Afars et des Issas** présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer) [26 octobre 1976] (n° 2559) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Eugène Authier [24 novembre 1976] (n° 2369). — Discussion [1^{er} décembre 1976] (n° 576).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 103) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; rapport de M. Charles de Cuttoli [8 décembre 1976] (n° 118). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4514 et 4515). — Adoption [15 décembre 1976] (n° 43).

PROMULGATION : loi n° 77-51 du 20 janvier 1977 (J. O. Lois et décrets du 21 janvier 1977).

Discussion [15 décembre 1976] (p. 4514 et 4515).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles de Cuttoli, rapporteur ; Jacques Eberhard, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer).

a) *Interventions des sénateurs* : l'assemblée représentative territoriale (p. 4514) ; la prise par ordonnances des mesures nécessaires au découpage des circonscriptions électorales (p. 4514) ; l'équilibre entre les tribus Afars et Issas (p. 4514) ; les lois de ratification et la notion de délégation du pouvoir législatif pour la réalisation d'un programme gouvernemental (p. 4514) ; le découpage électoral, manœuvre gouvernementale (p. 4514).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4514) : les modifications consécutives à la revision des listes électorales ; la répartition des sièges entre les circonscriptions de Djibouti et celles de brousse ; (p. 4515) : les ordonnances sont nécessaires pour une application, la plus rapide possible, des textes adoptés par le Parlement.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4515).

Article unique (le Gouvernement est autorisé à modifier par ordonnances la composition des sections électorales et la répartition des sièges de députés entre lesdites sections) : adopté (p. 4515).

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4515).

Voir aussi DÉPUTÉS (A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU TERRITOIRE).

LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER.
NATIONALITÉ FRANÇAISE.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Voir AMENDES.

LOIS DE FINANCES. — TERRITOIRE D'OUTRE-MER.

NATIONALITÉ FRANÇAISE.

MAYOTTE.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

QUESTION ORALE, n° 1732.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

SÉCURITÉ SOCIALE (COTISATIONS).

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS.

TERRORISTES

Voir EXTRADITION.

TEXTILES (Industries).

Voir LOI DE FINANCES. — ECONOMIE ET FINANCES (SERVICES FINANCIERS ET COMMERCE EXTÉRIEUR).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. — (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

QUESTIONS ORALES, n°s 1850, 1928.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 57.

THEATRE D'ENFANTS

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

THEATRES NATIONAUX

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

THEATRES PRIVÉS

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

THERMALISME

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

STATIONS THERMALES.

TIMBRE

Voir LOI DE FINANCES. — ARTICLE 12 BIS.

TOURISME

Voir HÔTELS ET RESTAURANTS.

LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

PLAN.

STATIONS THERMALES.

TOURISME SOCIAL.

VACANCES.

TOURISME SOCIAL

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

TOXICOMANIE

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

TRACTEURS

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

« TRAIN BLEU »

Voir TRANSPORTS FERROVIAIRES.

TRAINS A GRANDE VITESSE (T. G. V.)

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

TRANSPORTS FERROVIAIRES.

TRAITES ET CONVENTIONS

1. — **Projet de loi**, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre, autorisant la ratification de la convention d'extradition entre la République française et la République d'Autriche, signée à Paris le 9 juillet 1975 [12 novembre 1975] (n° 50); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement; rapport de M. Paul d'Ornano [2 avril 1976] (n° 219). — Discussion [2 avril 1976] (p. 337 et 338). — Adoption [2 avril 1976] (n° 96).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [2 avril 1976] (n° 2151); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Alain Vivien [22 avril 1976] (n° 2213). — Discussion [5 mai 1976] (p. 2631). — Adoption [5 mai 1976] (n° 472).

PROMULGATION : loi n° 76-417 du 14 mai 1976 (J. O., Lois et décrets du 15 mai 1976).

Discussion [2 avril 1976] (p. 337 et 338) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Paul d'Ornano, rapporteur; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Interventions des sénateurs* : convention classique d'extradition; l'extradition n'est pas accordée pour des infractions politiques.

b) *Interventions du Gouvernement* : engagées en 1966, les conversations pour le renouvellement de la convention de 1855 ont échoué un moment sur le cas des infractions punies de la peine de mort, cette peine ayant été abolie en Autriche; le nouveau texte est en harmonie avec les progrès accomplis en matière de conventions d'extradition.

II. — ARTICLE UNIQUE (*ratification de la convention*) (p. 338) : l'article unique est adopté (p. 338).

Adoption [2 avril 1976] (p. 338).

2. — **Projet de loi**, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Malaisie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, ensemble un protocole, signée à Paris le 24 avril 1975 [12 novembre 1975] (n° 51); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; rapport de M. Gustave Héon [8 avril 1976] (n° 233). — Discussion [14 avril 1976] (p. 535 et 536). — Adoption [14 avril 1976] (n° 105).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2196); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jean Seitlinger [29 avril 1976] (n° 2247). — Discussion [19 mai 1976]. — Adoption [19 mai 1976] (n° 486).

PROMULGATION : loi n° 76-464 du 31 mai 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} juin 1976).

Discussion [14 avril 1976] (p. 535 et 536) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Gustave Héon, rapporteur; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention des sénateurs* : imposition des dividendes, intérêts et redevances (p. 535).

b) *Intervention du Gouvernement* : rôle de l'O. C. D. E. dans le développement de l'Asie du Sud-Est; volume des échanges français avec la Malaisie doublé depuis 1970 (p. 536).

II. — ARTICLE UNIQUE (*approbation de la convention*) (p. 536) : l'article unique est adopté (p. 536).

Adoption [14 avril 1976] (p. 536).

3. — **Projet de loi**, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Malaisie sur la garantie des investissements, signé à Paris le 24 avril 1975 [12 novembre 1975] (n° 52); renvoi à la commission des affaires

étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement; rapport de M. Jacques Genton [2 avril 1976] (n° 220). — Discussion [2 avril 1976] (p. 338 et 339). — Adoption [2 avril 1976] (n° 97).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [6 avril 1976] (n° 2153); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jean Seitlinger [29 avril 1976] (n° 2242). — Discussion [19 mai 1976]. — Adoption [19 mai 1976] (n° 483).

PROMULGATION: loi n° 76-465 du 31 mai 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} juin 1976).

Discussion [2 avril 1976] (p. 338 et 339):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Jacques Genton, rapporteur; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Interventions des sénateurs*: situation actuelle de la Malaisie et relations avec la France; dispositions de l'accord sur la garantie des investissements.

b) *Intervention du Gouvernement*: le rôle de la Malaisie dans l'Asie du Sud-Ouest constaté lors d'un récent voyage; la Malaisie souhaite l'apport de capitaux et des techniques occidentales spécialement dans les transformations de ressources végétales; l'accord apportera une aide à l'exportation.

II. — ARTICLE UNIQUE (*approbation de l'accord*) (p. 339): l'article unique est adopté (p. 339).

Adoption [2 avril 1976] (p. 339).

4. — **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Paris le 2 mai 1975**, présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [26 novembre 1975] (n° 72); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; rapport de M. Gustave Héon [8 avril 1976] (n° 234). — Discussion [14 avril 1976] (p. 536 et suiv.) — Adoption [14 avril 1976] (n° 106).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2198); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Paul Duraffour [29 avril 1976] (n° 2248). — Discussion [9 juin 1976]. — Adoption [9 juin 1976].

PROMULGATION: loi n° 76-532 du 19 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 20 juin 1976).

Discussion [14 avril 1976] (p. 536 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Gustave Héon, rapporteur; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jacques Habert.

a) *Interventions des sénateurs*: convention type de l'O.C.D.E.; imposition des dividendes; avoir fiscal; intérêts; gains provenant de l'aliénation des biens; régimes spéciaux pour les sportifs et les artistes, les étudiants et apparentés; importance des investissements français au Canada; problème des impôts provinciaux canadiens, le conseil supérieur des Français de l'étranger regrette de ne pas avoir été consulté; problème des enseignants français au Canada (p. 537).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 537): évolution de la législation fiscale dans les deux Etats depuis 1951; (p. 538): convention modèle de l'O.C.D.E.; exclusion des impôts provinciaux canadiens; personnel enseignant français.

II. — ARTICLE UNIQUE (*approbation de la convention*) (p. 538): l'article unique est adopté.

Adoption [14 mai 1976] (p. 538).

5. — **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Pologne tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ensemble un protocole, signés à Varsovie le 20 juin 1975**, présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [26 novembre 1975] (n° 73); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; rapport de M. Gustave Héon [8 avril 1976] (n° 235). — Discussion [14 avril 1976] (p. 538 et 539). — Adoption [14 avril 1976] (n° 107).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2199); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Louis Baillet [29 avril 1976] (n° 2949). — Discussion [16 juin 1976]. — Adoption [16 juin 1976] (n° 504).

PROMULGATION: loi n° 76-580 du 2 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 3 juillet 1976).

Discussion [14 avril 1976] (p. 538 et 539):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Gustave Héon, rapporteur; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Interventions des sénateurs*: impôts polonais et français; exonération de la taxe professionnelle pour les installations en France de la compagnie aérienne polonaise L. O. T.; non-partage d'imposition; redevances à caractère culturel; redevances des contrats de « crédit-bail »; échanges commerciaux franco-polonais (p. 538).

b) *Intervention du Gouvernement*: développement des rapports de la France avec les pays de l'Est; échanges français avec la Pologne; excédent commercial constant pour la France; produits de base [soufre, cuivre, charbon] (p. 538).

II. — ARTICLE UNIQUE (*approbation de la convention*) (p. 539): l'article unique est adopté.

Adoption [14 avril 1976] (p. 539).

6. — **Projet de loi, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre, autorisant la ratification de la convention entre la République française et la République italienne, relative au service militaire des double-nationaux, signée à Paris le 10 septembre 1974** [5 décembre 1975] (n° 99); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement; rapport de M. Michel Yver [2 avril 1976] (n° 221). — Discussion [2 avril 1976] (p. 339 et 340). — Adoption [2 avril 1976] (n° 99).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [6 avril 1976] (n° 2154); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Frédéric Dupont [29 avril 1976] (n° 2243). — Discussion [19 mai 1976]. — Adoption [19 mai 1976] (n° 484).

PROMULGATION: loi n° 76-467 du 31 mai 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} juin 1976).

Discussion [2 avril 1976] (p. 339 et 340):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Michel Yver, rapporteur; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jacques Habert.

a) *Interventions des sénateurs*: l'accord se substitue à une convention de 1953 et, sans supprimer la possibilité de l'option, institue pour règle de droit commun le critère de la résidence habituelle; les Français double-nationaux résidant en Italie peuvent opter formellement pour le service en France.

b) *Intervention du Gouvernement*: une initiative française a suscité dès 1969 l'ouverture de négociations; les double-nationaux seront soumis aux obligations militaires de l'Etat de leur résidence habituelle, à l'âge de dix-huit ans; libre choix pour ceux qui résident dans un état tiers; confirmation de l'option des Français double-nationaux résidant en Italie.

II. — ARTICLE UNIQUE (*ratification de la convention*) (p. 340): l'article unique est adopté (p. 340).

Adoption [2 avril 1976] (p. 340).

7. — **Projet de loi, présenté par M. Jacques Chirac, Premier ministre, autorisant l'adhésion du Gouvernement de la République française aux protocoles portant nouvelle prorogation de la convention sur le commerce du blé et de la convention relative à l'aide alimentaire constituant l'accord international sur le blé de 1971** [5 décembre 1975] (n° 98); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement; rapport de M. Jacques Genton [2 avril 1976] (n° 224). — Discussion [2 avril 1976] (p. 343 et 344). — Adoption [2 avril 1976] (n° 101).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [6 avril 1976] (n° 2156); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Edmond Nessler (n° 2241) [29 avril 1976]. — Adoption sans débat [19 mai 1976] (n° 485).

PROMULGATION: loi n° 76-466 du 31 mai 1976 (J. O., Lois et décrets du 1^{er} juin 1976).

Discussion [2 avril 1976] (p. 343 et 344) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jacques Genton, rapporteur ; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* : prorogation de deux conventions ; la communauté économique européenne et l'aide alimentaire.

b) *Intervention du Gouvernement* : conventions limitées à des échanges d'informations ; l'aide alimentaire de la Communauté économique européenne.

II. — ARTICLE UNIQUE (adhésion aux protocoles) (p. 344) : L'article unique est adopté (p. 344).

Adoption [2 avril 1976] (p. 344).

8. — Projet de loi autorisant l'approbation de la convention de sécurité sociale entre la République française et la Confédération suisse, ensemble deux protocoles, signés à Berne le 3 juillet 1975 présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [6 janvier 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1976, 2 avril 1976] (n° 195) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Pierre Giraud [2 avril 1976] (n° 222). — Discussion [2 avril 1976] (p. 340 et suiv.). — Adoption [2 avril 1976] (n° 99).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [6 avril 1976] (n° 2155) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. René Feit [20 mai 1976] (n° 2317). — Discussion [9 juin 1976]. — Adoption [9 juin 1976] (n° 498).

PROMULGATION : loi n° 76-533 du 19 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 20 juin 1976).

Discussion [2 avril 1976] (p. 340 et suiv.) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Giraud, rapporteur ; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jacques Habert.

a) *Interventions des sénateurs* : la convention tend à une coordination aussi poussée que possible entre les régimes de sécurité sociale en vigueur en France et en Suisse ; dispositions générales et dispositions particulières ; la réciprocité, pour les prestations familiales, semble concerner seulement les travailleurs agricoles.

b) *Intervention du Gouvernement* : l'accord concerne soixante-dix mille Français vivant en Suisse et quarante mille frontaliers ; la différence des régimes sociaux et le fédéralisme helvétique ont compliqué la négociation ; avantages pour les frontaliers.

II. — ARTICLE UNIQUE (approbation de la convention) (p. 342) : l'article unique est adopté (p. 342).

Adoption [2 avril 1976] (p. 342).

9. — Projet de loi, autorisant l'approbation de la convention additionnelle à la convention du 4 juillet 1969 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg—Kehl et Luterbourg—Neuburgweier, signée à Bonn, le 16 juillet 1975, présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [24 janvier 1970, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975, 2 avril 1976] (n° 199) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport de M. Pierre Giraud [2 avril 1976] (n° 223). — Discussion [2 avril 1976] (p. 342, 343). — Adoption [2 avril 1976] (n° 100).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [6 avril 1976] (n° 2152) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. René Radius (n° 2296) [13 mai 1976]. — Adoption [26 mai 1976] (n° 490).

PROMULGATION : loi n° 76-498 du 8 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 9 juin 1976).

Discussion [2 avril 1976] (p. 342 et 343) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Pierre Giraud, rapporteur ; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* : la convention initiale et les différents travaux d'aménagement.

b) *Intervention du Gouvernement* : dès le milieu du XIX^e siècle, lutte contre l'érosion, puis exploitation de l'énergie, enfin protection de l'environnement ; l'accord de 1969 se fondait sur l'idée de paver le lit du fleuve, le présent texte prévoit une

autre technique et la répartition des charges afférentes montant à 40 millions de marks pour la France en 1976 et 30 millions de marks en 1977.

II. — ARTICLE UNIQUE (approbation de la convention additionnelle) (p. 343) : l'article unique est adopté (p. 343).

Adoption [2 avril 1976] (p. 343).

10. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant au traité des limites du 28 mars 1820, signé le 14 janvier 1974 entre le Gouvernement français et le Gouvernement belge, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [27 avril 1976] (n° 2218) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. André Lebon [20 mai 1976] (n° 2311). — Discussion [9 juin 1976]. — Adoption [9 juin 1976] (n° 500).

TRANSMISSION AU SÉNAT [15 juin 1976] (n° 346) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. René Jager [24 juin 1976] (n° 371). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1991). — Adoption [29 juin 1976] (n° 172).

PROMULGATION : loi n° 76-578 du 2 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 3 juillet 1976).

Discussion [29 juin 1976] (p. 1991) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. René Jager, rapporteur ; Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* : il s'agit de faciliter les dérogations à l'interdiction de construire prescrite par l'article 69 du traité de 1820.

b) *Intervention du Gouvernement* : les dérogations aux dispositions de l'article 69 du traité de 1820 ne dispensent pas de l'application de règlements d'urbanisme en vigueur dans chacun des Etats.

II. — ARTICLE UNIQUE (approbation de l'avenant) : l'article unique est adopté.

Adoption [29 juin 1976] (p. 1991).

11. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant au traité des limites du 28 mars 1820, signé le 11 mai 1973 entre le Gouvernement français et le Gouvernement luxembourgeois, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [27 avril 1976] (n° 2219) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. André Lebon [20 mai 1976] (n° 2312). — Discussion [9 juin 1976]. — Adoption [9 juin 1976] (n° 501).

Transmission au Sénat [15 juin 1976] (n° 347) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. René Jager [24 juin 1976] (n° 372). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1991). — Adoption [29 juin 1976] (n° 173).

PROMULGATION : loi n° 76-759 du 2 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 3 juillet 1976).

Discussion [29 juin 1976] (p. 1591) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE : observations présentées lors de l'examen du projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant au traité des limites du 28 mars 1820, signé le 14 janvier 1974 entre le Gouvernement français et le Gouvernement belge [n° 346 et 371 (1975-1976).]

II. — ARTICLE UNIQUE (approbation de l'avenant) : l'article unique est adopté (p. 1991).

Adoption [29 juin 1976] (p. 1991).

12. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'échange de lettres entre le Gouvernement français et le Gouvernement monégasque, relatif au rattachement des médecins monégasques aux régimes de retraites des médecins français, signé à Monaco, le 26 juin 1975, présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [17 juin 1976] (n° 357) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Francis Palmero [19 octobre 1976] (n° 21). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2973). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 9).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [29 octobre 1976] (n° 2568) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Chamant [2 décembre 1976] (n° 2664). — Discussion [15 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 600).

PROMULGATION : loi n° 76-1199 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [28 octobre 1976] (p. 2973) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Francis Palmero, rapporteur ; Pierre-Christian Taïtinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* : le faible nombre (40) de médecins monégasques ne justifiait pas l'existence d'un régime de retraites séparé de celui des médecins français.

b) *Intervention du Gouvernement* : ce nouvel instrument contribuera à resserrer les liens très étroits qui existent entre les corps médicaux des deux pays.

II. — ARTICLE UNIQUE (p. 2973).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2973).

13. — **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume du Maroc sur la protection, l'encouragement et la garantie réciproque des investissements, ensemble deux échanges de lettres, signé à Rabat le 15 juillet 1975**, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [28 avril 1976] (n° 2234) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Pierre-Bernard Cousté [10 juin 1976] (n° 2380). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption [25 juin 1976] (n° 512).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 380) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Jacques Genton [29 juin 1976] (n° 387). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1988 et suiv.). — Adoption [29 juin 1976] (n° 171).

PROMULGATION : loi n° 76-581 du 2 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 3 juillet 1976).

Discussion [29 juin 1976] (p. 1988 et suiv.) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jacques Genton, rapporteur ; Jacques Habert, Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 1989) : les données essentielles de l'accord ; l'octroi de la garantie du Trésor français ; l'importance des relations économiques franco-marocaines ; les intérêts français au Maroc ; l'accord conclu par le Maroc avec la Communauté économique européenne en mars 1976 ; (p. 1990) : aucun statut n'a pu être obtenu en faveur des investissements réalisés avant la conclusion de l'accord du 15 juillet 1975 ; les délégués élus au conseil supérieur des Français de l'étranger n'ont pas été consultés lors des négociations de cet accord ; la protection des investissements réalisés avant la conclusion de l'accord.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1990) : les imprécisions du texte de l'accord (l'application aux investissements passés d'un traitement « juste et équitable » et la notion d'investissements « productifs »).

II. — ARTICLE UNIQUE (approbation de l'accord) : l'article unique est adopté.

Adoption [29 juin 1976] (p. 1991).

14. — **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Singapour sur l'encouragement et la protection des investissements, ensemble trois échanges de lettres, signés à Paris le 8 septembre 1975**, présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [27 avril 1976] (n° 2217) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Frédéric Dupont [21 mai 1976] (n° 2319). — Discussion [25 juin 1976]. — Rejet [25 juin 1976] (n° 511).

TRANSMISSION DU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 381) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de Mme Janine Alexandre-Debray [29 juin 1976] (n° 388). — Discussion [29 juin 1976] (p. 1987 et 1988). — Adoption [29 juin 1976] (n° 170).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [29 juin 1976] (n° 2438) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Frédéric Dupont [30 juin 1976] (n° 2441). — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption 30 juin 1976 (n° 530).

PROMULGATION : loi n° 76-623 du 10 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 11 juillet 1976).

Discussion [29 juin 1976] (p. 1987 et 1988) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : Mme Janine Alexandre-Debray, rapporteur ; M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1987) : le rejet accidentel de ce texte par l'Assemblée nationale ; la politique de la France à l'égard des membres de l'A. N. S. E. A. (Association des nations du Sud-Est asiatique) ; les caractéristiques de l'Etat de Singapour et de son économie ; le rôle que la France peut jouer dans cette partie du monde ; les facilités offertes aux investissements français ; (p. 1988) : l'adoption de ce projet est recommandée par la commission.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1988) : Singapour, base de financement pour toute l'Asie du Sud-Est ; un Etat qui regarde vers l'Europe.

II. — ARTICLE UNIQUE (approbation de la convention) (p. 1988) : l'article unique est adopté.

Adoption [29 juin 1976] (p. 1988).

15. — **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise, signée à Paris, le 12 février 1974**, présenté par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [13 mai 1976] (n° 2299) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Jean-Marie Daillet [10 juin 1976] (n° 2381). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption [25 juin 1976] (n° 513).

TRANSMISSION AU SÉNAT [29 juin 1976] (n° 382) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Jacques Ménard [7 octobre 1976] (n° 8). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2973 et suiv.). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 10).

PROMULGATION : loi n° 76-997 du 4 novembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 5 novembre 1976).

Discussion [28 octobre 1976] (p. 2973 et suiv.) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jacques Ménard, rapporteur ; Pierre-Christian Taïtinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jacques Habert.

a) *Intervention des sénateurs* (p. 2974) : cette nouvelle convention doit se substituer à celle du 17 août 1960 ; le développement économique du Gabon ; les relations franco-gabonaises ; analyse des points essentiels de la convention ; (p. 2975) : les Français n'ont plus les mêmes droits que les nationaux gabonais ; la réciprocité des avantages sociaux favorise les gabonais en France ; les expulsions.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2974) : le Gabon mérite une attention particulière ; la présence de 20 000 Français ; l'équilibre entre le souci de protection de nos nationaux et les aspirations à l'« africanisation » que manifestent les autorités gabonaises ; le remplacement du régime de traitement national par celui de la nation la plus favorisée.

II. — ARTICLE UNIQUE (p. 2975).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2975).

16. — **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention générale sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tunisienne du 17 décembre 1965, signé à Paris le 12 septembre 1975**, présenté par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 427) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Francis Palmero [9 octobre 1976] (n° 22). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2975 et 2976). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 11).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [28 octobre 1976] (n° 2570) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. André Lebon [1^{er} décembre 1976] (n° 2657). — Discussion [15 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 602).

PROMULGATION : loi n° 76-1202 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [28 octobre 1976] (p. 2975 et 2976) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Francis Palmero, rapporteur ; Pierre-Christian Taïtinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jacques Habert.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 4975) : extension du remboursement des soins de maladie aux ayants droit du travailleur qui, résidant avec celui-ci dans le pays d'emploi, accompagnent le travailleur lors d'un séjour temporaire à l'étranger ; (p. 4976) : le souci des représentants des Français de l'étranger d'obtenir la réciprocité ; leur consultation pendant l'élaboration des conventions.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2975) : l'avenant a pour objet d'octroyer le remboursement des soins de maladie aux familles des travailleurs qui accompagnent ceux-ci pendant un séjour temporaire dans le pays d'origine.

II. — ARTICLE UNIQUE (p. 2976).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2976).

17. — **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord complémentaire à la convention générale sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République tunisienne du 17 décembre 1965, relatif à l'assurance invalidité, à l'assurance vieillesse et à l'assurance décès (pensions de survivants), signé à Paris le 12 septembre 1975, présenté par M. Jean de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 428) ; renvoi à la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées ; rapport de M. Francis Palmero [19 octobre 1976] (n° 23). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 1976). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 12).**

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [29 octobre 1976] (n° 2569) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. André Lebon [1^{er} décembre 1976] (n° 2656). — Discussion [15 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 601).

PROMULGATION : loi n° 76-1201 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [28 octobre 1976] (p. 2976) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Francis Palmero, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* : l'accord assure la coordination avec les deux régimes nationaux d'assurance invalidité et d'assurance vieillesse ; de plus, permet aux français occupés en Tunisie au 3 mai 1974 de pouvoir choisir entre l'affiliation au régime français ou au régime tunisien.

b) *Intervention du Gouvernement* : l'accord complémentaire instaure un système de réciprocité ; modification juste et équitable.

II. — ARTICLE UNIQUE (p. 2976).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2976).

18. — **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 2 à la convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur la sécurité sociale du 9 juillet 1965, signé à Rabat le 22 janvier 1976, présenté par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976, rattaché par ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 429) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Gilbert Belin [19 octobre 1976] (n° 24). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2977). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 13).**

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [29 octobre 1976] (n° 2566) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Emile Muller [25 novembre 1976] (n° 2651). — Discussion [15 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 603).

PROMULGATION : loi n° 76-1200 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [28 octobre 1976] (p. 2977) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Gilbert Belin, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* : tenir compte des nouvelles dispositions intervenues dans les législations intérieures des états contractants ; le versement des allocations post-natales aux enfants de travailleurs marocains en France ; l'affiliation des salariés au régime de sécurité sociale de leur pays d'origine (trois ans renouvelables).

b) *Intervention du Gouvernement* : l'équilibre entre les dispositions plus favorables aux travailleurs marocains en France et celles plus favorables aux travailleurs français au Maroc.

II. — ARTICLE UNIQUE (p. 2977).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2977).

19. — **Projet de loi autorisant la ratification du traité de coopération en matière de brevets, ensemble un règlement d'exécution, fait à Washington le 19 juin 1970, présenté par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 430) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Charles Bosson [4 novembre 1976] (n° 45). — Discussion [16 novembre 1976] (p. 3158 et 3159). — Adoption [16 novembre 1976] (n° 22).**

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 novembre 1976] (n° 2608) ; renvoi à la commission des affaires étrangères.

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3158 et 3159) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles Bosson, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3158, 3159) : la procédure d'obtention des brevets ; les institutions de l'union ; l'assistance technique ; le développement de la théorie et de la technologie est favorisé notamment au bénéfice des pays en voie de développement ; la réserve concernant le règlement des différends.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3159) : la portée géographique plus large mais la portée juridique plus restreinte du traité de coopération conclu à Washington par rapport à la convention sur le brevet européen ; le traité n'empiète pas sur les droits nationaux mais évite la répétition des travaux de recherche ; la réserve concernant le règlement des différends.

II. — ARTICLE UNIQUE (ratification du traité).

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3159).

20. — **Projet de loi relatif à l'application du traité de coopération en matière de brevets fait à Washington le 19 juin 1970, présenté par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 431) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Charles Bosson [4 novembre 1976] (n° 50). — Discussion [16 novembre 1976] (p. 3159 et 3160). — Adoption [16 novembre 1976] (n° 23).**

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 novembre 1976] (n° 2609) ; renvoi à la commission de la production et des échanges.

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3159 et 3160) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles Bosson, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3159) : le brevet régional ; les intentions susceptibles d'intéresser la défense ; les procédures de recours ; la date d'entrée en vigueur du traité.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3159) : l'accroissement des protections d'origine étrangère sera évité ; le dépôt des demandes internationales ; les inventions susceptibles d'intéresser la défense nationale.

II. — ARTICLES (p. 3160) :

Article 1^{er} (demande internationale réputée demande de brevet européen) : l'article 1^{er} est adopté (p. 3160).

Article 2 (dépôt des demandes internationales en France à l'institut national de la propriété industrielle) : l'article 2 est adopté (p. 3160).

Article 3 (droit du ministre chargé de la défense nationale de prendre connaissance des demandes) : l'article 3 est adopté (p. 3160).

Article 4 (autorisations) : l'article 4 est adopté (p. 3160).

Article 5 (prorogation des interdictions) : l'article 5 est adopté (p. 3160).

Article 6 (cas du déposant n'ayant pas son domicile ou siège en France) : l'article 6 est adopté (p. 3160).

Article 7 (sanctions) : l'article 7 est adopté (p. 3160).

Article 8 (compétence de la cour d'appel de Paris) : l'article 8 est adopté (p. 3160).

Article 9 (décret d'application en Conseil d'Etat) : l'article 9 est adopté (p. 3160).

Article 10 (application dans les territoires d'outre-mer) : l'article 10 est adopté (p. 3160).

Article 11 (entrée en vigueur de la loi) : l'article 11 est adopté (p. 3160).

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3160).

21. — Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la délivrance de brevets européens (ensemble un règlement d'exécution et quatre protocoles) faite à Munich le 5 octobre 1973, présenté par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 432) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Charles Bosson [4 novembre 1976] (n° 46). — Discussion [16 novembre 1976] (p. 3153 et suiv.). — Adoption [16 novembre 1976] (n° 20).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 novembre 1976] (n° 2610) ; renvoi à la commission des affaires étrangères.

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3153 et suiv.) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles Bosson, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Paul d'Ornano.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 3153 à 3156) : dépôt tardif de la convention de Luxembourg du 15 décembre 1975 (brevet communautaire) ; le droit des brevets ; le manque d'harmonie des législations nationales ; la loi du 2 janvier 1968 ; le rôle de la France dans l'internationalisation des brevets ; la classification internationale des brevets ; la convention de Strasbourg du 27 novembre 1963 sur l'unification du droit des brevets d'invention entre onze Etats européens dont les Six ; le traité de Rome ; le « Patent Cooperation Treaty » conclu à Washington le 19 juin 1970 ; le traité de Munich crée le brevet européen mais ne vise que les problèmes technico-juridiques ; la commission demande au Gouvernement de renoncer à la cause de réserve prévue par le traité de Washington en ce qui concerne le recours à la cour internationale de justice de La Haye ; les brevets nationaux ; (p. 3156) : le statut des personnels de l'institut international des brevets et de ceux de l'office européen des brevets.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3155) : les principes qui ont poussé le Gouvernement à participer et à signer ces conventions ; la protection d'une invention ne peut plus se faire à l'échelon du territoire national ; fait l'historique du brevet international ; les objectifs de conventions de Munich ; (p. 3156) : la ratification prochaine de la convention de Luxembourg.

II. — ARTICLE UNIQUE (ratification de la convention).

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3156).

22. — Projet de loi relatif à l'application de la convention sur la délivrance de brevets européens faite à Munich le 5 octobre 1973, présenté par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976, rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 1976] (n° 433) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Charles Bosson [4 novembre 1976] (n° 51). — Discussion [16 novembre 1976] (p. 3156 et suiv.). — Adoption [16 novembre 1976] (n° 21).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [16 novembre 1976] (n° 2611) ; renvoi à la commission de la production et des échanges.

Discussion [16 novembre 1976] (p. 3156 et suiv.) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles Bosson, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 3156, 3157) : les questions de traduction ; la défense nationale ; l'application dans les territoires d'outre-mer.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 3157) : le choix de la langue française pour le brevet et les revendications ; l'examen des services de la défense nationale ; cumul du brevet national et du brevet européen.

II. — ARTICLES (p. 3157 et 3158) :

Article 1^{er} (traduction en français fournie par le titulaire du brevet à l'institut national de la propriété industrielle) : l'article 1^{er} est adopté (p. 3157).

Article 2 (date à compter de laquelle les droits peuvent être exercés) : l'article 2 est adopté (p. 3157).

Article 3 (traduction française faisant foi et traduction révisée) : l'article 3 est adopté (p. 3157).

Article 4 (inscription au registre européen) : l'article 4 est adopté (p. 3157).

Article 5 (dépôt de la demande de brevet) : l'article 5 est adopté (p. 3158).

Article 6 (droit du ministre chargé de la défense nationale de prendre connaissance du demandeur de brevet) : l'article 6 est adopté (p. 3158).

Article 7 (autorisation de publication) : l'article 7 est adopté (p. 3158).

Article 8 (prorogations d'interdictions) : l'article 8 est adopté (p. 3158).

Article 9 (peines applicables en cas d'infraction) : l'article 9 est adopté (p. 3158).

Article 10 (transformation de la demande de brevet européen en demande de brevet national) : l'article 10 est adopté (p. 3158).

Article 11 (nullité du brevet européen) : l'article 11 est adopté (p. 3158).

Article 12 (brevet français couvrant une invention pour laquelle un brevet européen a été délivré au même inventeur) : l'article 12 est adopté (p. 3158).

Article 13 (compétence des tribunaux français chargés de constater que le brevet français cesse de produire ses effets dans les cas prévus à l'article 12) : l'article 13 est adopté (p. 3158).

Article 14 (les droits internes à la demande ou au brevet français d'une part, au brevet européen d'autre part ne peuvent à peine de nullité de l'acte être transmis ou modifiés indépendamment les uns des autres) : l'article 14 est adopté (p. 3158).

Article 15 (conditions d'intervention du tribunal en cas d'action en contrefaçon d'un brevet français concernant la même invention qu'un brevet européen) : l'article 15 est adopté (p. 3158).

Article 16 (application de la loi dans les territoires d'outre-mer) : l'article 16 est adopté (p. 3158).

Article 17 (décret d'application en Conseil d'Etat).

Adoption [16 novembre 1976] (p. 3158).

23. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'échange de lettres signé à Paris le 31 mai 1976 entre le Gouvernement de la République française et la principauté de Monaco au sujet des privilèges et immunités de l'organisation hydrographique internationale, présenté par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères [5 octobre 1976] (n° 3) ; renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport de M. Francis Palmero [21 octobre 1976] (n° 33). — Discussion [28 octobre 1976] (p. 2977 et 2978). — Adoption [28 octobre 1976] (n° 14).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [29 octobre 1976] (n° 2567) ; renvoi à la commission des affaires étrangères ; rapport de M. Virgile Barel [1^{er} décembre 1976] (n° 2655). — Discussion [15 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 599).

PROMULGATION : loi n° 76-1198 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [28 octobre 1976] (p. 2977 et 2978) :

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Francis Palmero, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 2977) : la conférence de 1967 a donné la personnalité juridique au bureau permanent de l'organisation hydrographique internationale ; consacrer le statut juridique et les privilèges et immunités accordés à cette organisation sur le territoire monégasque ; tenir compte aussi des conventions douanières et fiscales franco-monégasques du 18 mai 1963.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2978) : l'originalité de cet accord ; l'administration française compétente dans certains domaines (fiscal et douanier) ; le présent échange de lettres est un prélude à la conclusion de l'accord de siège proprement dit.

II. — ARTICLE UNIQUE (p. 2978).

Adoption [28 octobre 1976] (p. 2978).

24. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif à la protection des eaux du littoral méditerranéen, signé à Monaco le 10 mai 1976, présenté par M. de Guéringaud, ministre des affaires étrangères [4 novembre 1976] (n° 47); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. Francis Palmero [10 décembre 1976] (n° 139). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4608 et suiv.). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 52).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [17 décembre 1976] (n° 2719); renvoi à la commission des affaires étrangères.

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4608 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Francis Palmero, rapporteur; Jean Péridier, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Interventions des sénateurs*: les accords de Londres, Paris et Monaco sur la pollution maritime (p. 4608); la vocation maritime de la France (p. 4608); la lutte contre la pollution en Méditerranée (p. 4608, 4609, 4610); le groupe mixte scientifique franco-monégasque et l'accord Ramoge (p. 4608, 4609); l'action anti-pollution des collectivités locales (p. 4609); la pollution de la station balnéaire de Palavas-les-Flots (p. 4609); la pollution des côtes du Languedoc-Roussillon (p. 4609, 4610); la pollution des côtes corses par la société Montedison (p. 4610).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4610): l'action entreprise à l'initiative du Prince Rainier III de Monaco; les investissements importants effectués en France dans les stations d'épuration; la création nécessaire d'un organisme intergouvernemental; *réponse à M. Jean Péridier*: les études et recherches scientifiques qui pourront faire l'objet d'un financement commun; la protection d'une tranche du littoral entre Gênes et Hyères; l'importance de l'accord de Monaco qui pourra constituer un modèle pour la protection de l'environnement dans d'autres parties de la Méditerranée; la concertation avec les espagnols; les actions entreprises par le F. I. A. N. E. et par le F. I. A. T.; les travaux effectués dans le département de l'Hérault.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4610).

ARTICLE UNIQUE (*approbation de l'accord relatif à la protection des eaux du littoral méditerranéen signé à Monaco le 10 mai 1976*): adopté (p. 4610).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4618).

25. — Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets, ensemble trois annexes, ouverte à la signature à Londres, Mexico, Moscou et Washington du 29 décembre 1972 au 31 décembre 1973, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [13 mai 1976] (n° 2300); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Palewski [22 octobre 1976] (n° 2556). — Discussion [10 novembre 1976]. — Adoption [10 novembre 1976] (n° 553).

TRANSMISSION AU SÉNAT [16 novembre 1976] (n° 60); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. Francis Palmero [10 décembre 1976] (n° 140). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4610 et suiv.). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 53).

PROMULGATION: loi n° 76-1182 du 22 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4610 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Francis Palmero, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4611): la pollution générale des mers; les affaires du Torrey Canyon, l'Olympic Bravery et du Boehlen; le déballastage des pétroliers sur l'ensemble des mers du globe; les insuffisances de la convention d'Oslo de 1972; les matières nocives énumérées dans la convention; les interdictions absolues, les produits ou déchets soumis à l'octroi d'un permis général; les restrictions mentionnées par le Gouvernement au moment de la ratification de cette convention; les activités de défense nationale, le droit de contrôle des immersions, accordé aux Etats côtiers; les principes de la responsabilité; la portée pratique de la convention; la réparation des nuisances; l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour lutter contre les grandes catastrophes; la nécessité d'une véritable charte de protection des mers et des océans.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4611): les différentes causes de la pollution des mers; les opérations de déballastage; le caractère universel de la convention d'Oslo; la mise en œuvre de cette convention; (p. 4612): cette convention n'instaure

pas un système de contrôle rigoureux; le désir de collaboration des différents participants; la réserve de la France ayant trait aux activités de défense nationale et aux risques d'interprétation erronée; le régime français de modification du régime d'octroi des permis d'immersion; les différences de prescriptions internationales suivant les produits; la nécessité d'une conférence sur le droit de la mer; les droits de contrôle et de poursuites dévolus aux Etats côtiers.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4612):

Article unique (*approbation de la convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets, ouverte à la signature à Londres, Mexico, Moscou et Washington du 29 décembre 1972 au 31 décembre 1973*): adopté (p. 4612).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4612).

26. — Projet de loi autorisant l'approbation de la convention pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique, ensemble deux annexes et un acte final, ouverte à la signature à Paris du 4 juin 1974 au 30 juin 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [13 mai 1976] (n° 2301); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Palewski [22 octobre 1976] (n° 2557). — Discussion [10 novembre 1976]. — Adoption [10 novembre 1976] (n° 554).

TRANSMISSION AU SÉNAT [16 novembre 1976] (n° 61); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. Francis Palmero [10 décembre 1976] (n° 141). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4612 et 4613). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 54).

PROMULGATION: loi n° 76-1180 du 22 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4612 et 4613):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Francis Palmero, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4612): la pollution provenant du rivage ou des rejets de substances nocives à partir de cours d'eau ainsi que celle qui résulte de l'activité des usines côtières; l'évolution des notions scientifiques, les déversements de mercure et le drame de Minamata; les méfaits des détergents extrêmement toxiques; l'importance de cette convention; la participation de la Communauté économique européenne; le caractère régional de cette convention; la distinction entre les substances très nuisibles et d'autres moins nocives; le problème particulier des substances radio-actives; la nécessaire bonne volonté des Etats pour l'application effective de cette convention; la situation juridique mise au point en France; (p. 4613): le problème spécifique de l'exploitation des gisements de matériaux sous-marins; la destruction de la vie du fond en baie de Seine.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4613): l'importance de la pollution marine d'origine tellurique; le champ d'application de cette convention délimité à l'Atlantique du Nord-Est; la difficulté d'aboutir à une réglementation juste qui ne déséquilibre pas l'économie des régions menacées; les substances dangereuses devant faire l'objet d'une élimination progressive; les actions de prévention; la mise en place d'un réseau de surveillance; la nécessité d'une concertation permanente entre les signataires; l'application de la convention sur le territoire français.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4613):

Article unique (*autorisation d'approbation de la convention pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique*): adopté (p. 4613).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4613).

27. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de navigation maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine, ensemble un échange de lettres, signé à Pékin le 28 septembre 1975, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2515); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Pierre-Bernard Cousté [4 novembre 1976] (n° 2604). — Discussion [24 novembre 1976]. — Adoption [24 novembre 1976] (n° 558).

TRANSMISSION AU SÉNAT [25 novembre 1976] (n° 79); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. René Jager [10 décembre 1976] (n° 142). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4615 et 4616). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 55).

PROMULGATION : loi n° 76-1183 du 22 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4614 et 4615).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. René Jager, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4614) : ces textes tendent à promouvoir le développement des échanges par mer entre la France et la Chine; l'effacement actuel du pavillon français dans les échanges franco-chinois; l'imposition des recettes de fret d'origine chinoise; l'attitude de la République populaire de Chine à l'égard des équipages et de l'utilisation des équipements dans les ports chinois; l'irrégularité et la disparité des échanges français avec la Chine; l'accord prévoit l'application du traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les formalités douanières et portuaires; la largeur du champ d'application de cette convention; les liens de la France au plan européen; la réciprocité d'exonération fiscale de l'activité des compagnies de navigation des deux pays dans les trafics couverts par l'accord; l'avenir des échanges maritimes franco-chinois.

b) *Intervention du Gouvernement* : les dispositions de l'accord maritime franco-chinois; (p. 4615) : la politique d'exportation française; la situation du transport maritime mondial; les revendications des pays en voie de développement dans ce domaine; les rapports maritimes bilatéraux entre la France et la Chine.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4615).

Article unique (*approbation de l'accord de navigation maritime avec la Chine*) : adopté (p. 4615).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4615).

28. — Projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire entre la République française et la République populaire de Pologne, signée à Paris le 20 février 1976, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2514); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. de Broglie [4 novembre 1976] (n° 2605). — Discussion [24 novembre 1976]. — Adoption [24 novembre 1976] (n° 557).

TRANSMISSION AU SÉNAT [25 novembre 1976] (n° 80); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. Emile Didier [10 décembre 1976] (n° 143). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4615 et 4616). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 56).

PROMULGATION : loi n° 76-1184 du 22 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 23 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4615 et 4616).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Emile Didier, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4615) : la sérénité des négociations ayant précédé la signature de la convention; la France ne s'inspire pas des principes, admis par la Pologne, selon lesquels les fonctions des consuls doivent être assimilées à celles des représentants diplomatiques avec mêmes privilèges et immunités; l'accroissement des relations touristiques entre la France et la Pologne; l'impossibilité de domination de consul honoraire; différentes dispositions de la convention; le règlement des successions et le rôle des consuls en la matière; l'importance de la colonie polonaise en France.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4616) : les différentes notions de la fonction consulaire entre les deux pays; les distinctions établies selon les principes admis par la France, entre le consul et l'agent diplomatique; les principales dispositions de la convention; les clauses adoptées en ce qui concerne l'intervention des consuls pour le règlement des successions de leurs ressortissants; les différentes conventions passées avec la Bulgarie, la Hongrie et les autres pays de l'Est; l'importance de la colonie polonaise en France.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4616).

Article unique (*autorisation de ratification de la convention consulaire avec la Pologne*) : adopté (p. 4616).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4616).

29. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération technique en matière de personnel entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), ensemble cinq protocoles annexes, signés à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2500); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Chaumont [20 novembre 1976] (n° 2592). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 565).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 92); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

30. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signé à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2501); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2593). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 566).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 93); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

31. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière d'enseignement supérieur entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), ensemble deux échanges de lettres, signés à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2498); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2594). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 567).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 94); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

32. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de recherche scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signé à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2502); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2595). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 568).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 95); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

33. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), ensemble un échange de lettres, signés à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2499); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2596). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 569).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 96); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

34. — Projet de loi autorisant l'approbation de la convention en matière de pêche maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signée à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2503); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2597). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 570).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 97); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

35. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de marine marchande entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signé à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2504); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2598). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 571).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 98); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

36. — Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la circulation des personnes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signée à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2497); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2599). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 572).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 99); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

37. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice entre la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signé à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2496); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [20 novembre 1976] (n° 2600). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 573).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 100); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

38. — Projet de loi autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Bénin (alors République du Dahomey), signée à Cotonou le 27 février 1975, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [9 juillet 1976] (n° 2505); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jacques Chaumont [3 novembre 1976] (n° 2601). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption [1^{er} décembre 1976] (n° 574).

TRANSMISSION AU SÉNAT [2 décembre 1976] (n° 101); renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

39. — Projet de loi autorisant la ratification du traité portant modifications de certaines dispositions financières des traités instituant les communautés européennes et du traité instituant un conseil unique et une commission unique des communautés européennes, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 novembre 1976] (n° 2571); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Christian de la Malène [2 décembre 1976] (n° 2666). — Discussion [7 décembre 1976]. — Adoption [7 décembre 1976] (n° 581).

TRANSMISSION AU SÉNAT [8 décembre 1976] (n° 121); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; rapport de M. Claude Mont [20 décembre 1976] (n° 144); avis de M. Gustave Héon [15 décembre 1976] (n° 160). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4617 et suiv.). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 57).

PROMULGATION : loi n° 76-1196 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4617 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Claude Mont, rapporteur; Gustave Héon, rapporteur pour avis; Pierre Giraud, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Louis Jung, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Interventions des sénateurs* : le traité du 22 juillet 1975 portant modification de certaines dispositions financières des traités instituant les communautés européennes (p. 4617, 4618, 4619, 4620, 4621, 4622, 4623); le renforcement du pouvoir budgétaire du parlement européen (p. 4617, 4618, 4621, 4622); le traité du 21 avril 1970 concernant la période intérimaire du budget de la C. E. E. (p. 4617, 4618, 4623); les recettes et les dépenses de la C. E. E. (p. 4617, 4621, 4622); l'exécution du budget (p. 4617, 4619, 4621); le prélèvement communautaire sur le produit de la T. V. A. (p. 4617, 4618, 4621, 4622); la Cour des comptes européenne (p. 4617, 4618, 4619, 4621, 4622); la polémique des dépenses obligatoires et non obligatoires (p. 4619, 4622, 4623); les fonctionnaires européens (p. 4619); les sociétés multinationales (p. 4619); les réunions du Conseil européen de La Haye (p. 4620); l'élection de l'assemblée européenne au suffrage universel (p. 4620); la taxe de coresponsabilité sur le litre de lait (p. 4620); le libre arbitre national (p. 4622); l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté et l'irréversibilité des politiques communes de la C. E. E. (p. 4623); les législations fiscales nationales (p. 4623).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4623) : réponse de M. Maurice Schumann : l'historique du projet; réponse à M. Pierre Giraud : l'Europe des citoyens; réponse à Mme Marie-Thérèse-Goutmann : l'opposition du parti communiste à l'Europe; réponse à M. Claude Mont : le contexte technique de ce traité et son environnement politique; le contrôle des dépenses communautaires et l'équilibre entre les instances qui se partagent l'autorité budgétaire; réponse à M. Gustave Héon : le mécanisme des ressources propres; l'importance croissante du budget communautaire; le rôle de l'assemblée de Strasbourg; la création de ressources propres; les pouvoirs budgétaires du parlement européen; la mise en œuvre des directives de La Haye; la nouvelle procédure budgétaire instituée en 1970; la distinction entre les dépenses obligatoires et non obligatoires; la possibilité pour l'assemblée de rejeter le projet de budget qui lui est soumis; la modification du taux maximum d'augmentation des dépenses non obligatoires; la possibilité pour l'assemblée de prendre la décision de décharge de l'exécution du budget; le contrôle de l'exécution du budget communautaire; (p. 4625) : la Cour des comptes européennes; des compétences juridictionnelles ne lui sont pas attribuées; l'indépendance de cet organe; la coopération nécessaire entre les institutions européennes; réponse à M. Claude Mont : l'harmonisation de l'assiette de la T. V. A.; la pérennité de l'esprit européen.

II. — DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (p. 4625).

Article unique (autorisation de ratification du traité modifiant certaines dispositions financières concernant les communautés européennes).

Explication de vote : M. Adolphe Chauvin (vote favorable du groupe de l'union centriste des démocrates de progrès).

Scrutin public (n° 38, liste des votants, p. 4651).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4625).

40. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Congo sur les droits fondamentaux des nationaux, signé à Brazzaville le 1^{er} janvier 1974, présenté par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [15 juin 1976] (n° 2336); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jean-Marie Daillet [18 novembre 1976] (n° 2626). — Discussion [8 décembre 1976]. — Adoption [8 décembre 1976] (n° 583).

TRANSMISSION AU SÉNAT [9 décembre 1976] (n° 125); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

41. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le laboratoire européen de biologie moléculaire relatif aux privilèges et immunités dudit laboratoire en France, signé à Paris le 3 mars 1976, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2517); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. René Feit [18 novembre 1976] (n° 2621). — Discussion [8 décembre 1976]. — Adoption [8 décembre 1976] (n° 584).

TRANSMISSION AU SÉNAT [9 décembre 1976] (n° 126); renvoi à la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées.

42. — **Projet de loi autorisant la ratification de la convention de la conférence de La Haye de droit international privé sur la loi applicable aux obligations alimentaires, signée par la France le 18 décembre 1973**, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2518); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre [18 novembre 1976] (n° 2627). — Discussion [8 décembre 1976]. — Adoption [8 décembre 1976] (n° 585).

TRANSMISSION AU SÉNAT [9 décembre 1976] (n° 127); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

43. — **Projet de loi autorisant la ratification de la convention de la conférence de La Haye de droit international privé concernant la reconnaissance et l'exécution de décisions relatives aux obligations alimentaires, signée par la France le 18 décembre 1973**, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2519); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre [18 novembre 1976] (n° 2628). — Discussion [8 décembre 1976]. — Adoption [8 décembre 1976] (n° 586).

TRANSMISSION AU SÉNAT [9 décembre 1976] (n° 128); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

44. — **Projet de loi autorisant la ratification du protocole portant amendement à la convention du 27 octobre 1956 entre la République française, la République fédérale d'Allemagne et le grand-duché de Luxembourg au sujet de la canalisation de la Moselle, signée à Trèves le 28 novembre 1974**, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2520); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Jean Seitlinger [18 novembre 1976] (n° 2622). — Discussion [8 décembre 1976]. Adoption [8 décembre 1976] (n° 587).

TRANSMISSION AU SÉNAT [9 décembre 1976] (n° 129); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

45. — **Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à l'accord constitutif de la banque interaméricaine de développement signé à Washington le 8 avril 1959**, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [3 novembre 1976] (n° 2590); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Bertrand Flornoy [2 décembre 1976] (n° 2665). — Discussion [9 décembre 1976]. — Adoption [9 décembre 1976] (n° 591).

TRANSMISSION AU SÉNAT [10 décembre 1976] (n° 146); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. Roger Poudonson [15 décembre 1976] (n° 161). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4625 et suiv.). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 58).

PROMULGATION : loi n° 76-1197 du 24 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 26 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4625 et suiv.):

I. — **DISCUSSION GÉNÉRALE.** — *Sont entendus* : MM. Roger Poudonson, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4625) : l'objectif est d'accélérer le processus de développement économique des pays membres; les moyens de la banque interaméricaine de développement; (p. 4626) : la participation des différents Etats au capital, particulièrement celle des Etats-Unis; les possibilités d'emprunt; la participation des pays n'appartenant pas au continent américain; l'ouverture du capital aux pays « extra-régionaux »; les décisions de la banque ayant exclu les pays non membres des adjudications des marchés qu'elle finançait; l'utilité politique et économique pour la France de cette adhésion; l'importance des marchés financés par la banque; la participation au capital française et celle des autres pays membres de la C. E. E.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4626) : les raisons de l'adhésion de la France à la banque interaméricaine de développement; la création de cet organisme et son évolution; l'exclu-

sivité réservée aux pays membres de l'accès à l'ensemble des marchés financés par cette institution; (p. 4627) : les principales opérations menées grâce à des prêts de la banque; l'utilité du développement des exportations françaises; la participation de la France à la banque interaméricaine de développement.

- II. — **DISCUSSION DES ARTICLES** (p. 4627) :

Article 1^{er} (autorisation d'adhésion à l'accord constitutif de la banque interaméricaine de développement) : adopté (p. 4627).

Article 2 (autorisation du ministre chargé de l'économie et des finances à souscrire une participation au capital de la banque et une contribution au fonds des opérations spéciales de la banque) : adopté (p. 4627).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4627).

46. — **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention en matière de pêches maritimes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal, ensemble un échange de lettres, signée à Dakar le 16 septembre 1974**, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [30 novembre 1976] (n° 2652); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Claude Roux [8 décembre 1976] (n° 2668). — Discussion [9 décembre 1976]. — Adoption [9 décembre 1976] (n° 592).

TRANSMISSION AU SÉNAT [10 décembre 1976] (n° 147); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; rapport de M. Roger Poudonson [15 décembre 1976] (n° 162). — Discussion [17 décembre 1976] (p. 4627 et 4628). — Adoption [17 décembre 1976] (n° 59).

PROMULGATION : loi n° 76-1185 du 23 décembre 1976 (J. O., Lois et décrets du 24 décembre 1976).

Discussion [17 décembre 1976] (p. 4627 et 4628) :

I. — **DISCUSSION GÉNÉRALE.** — *Sont entendus* : MM. Roger Poudonson, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 4627) : cette convention remplace l'accord signé en 1960 entre la France et la Fédération du Mali; la convention règle les conditions du droit de pêche pour les navires français dans les eaux du Sénégal; elle fixe les conditions de la coopération franco-sénégalaise dans le secteur de la pêche; les sardiniers congélateurs français sont exclus de l'accord; les chalutiers et les thoniers; les différents cas d'attribution de la licence de pêche; la création de sociétés à capitaux mixtes en matière de pêche maritime; les crédits accordés par la France pour aider au développement de l'industrie de la pêche et des armements installés au Sénégal; (p. 4628) : l'importance de la convention pour les pêcheurs français.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4628) : la portée de cette convention pour les relations franco-sénégalaises; l'utilité de cet accord pour la pêche française; les incitations à la multiplication des moyens de pêche basés au Sénégal; la présence de nationaux sénégalais dans la constitution des équipages et des états-majors des navires; le cas particulier des thoniers congélateurs; place de cette convention dans l'environnement international; le premier maillon d'une chaîne de conventions avec d'autres Etats africains.

II. — **DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE** (p. 4628) :

Article unique (autorisation d'approbation de la convention en matière de pêches maritimes avec le Sénégal) : adopté (p. 4628).

Adoption [17 décembre 1976] (p. 4628).

47. — **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la loi applicable à la responsabilité du fait des produits, faite à La Haye le 2 octobre 1973**, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [2 octobre 1976] (n° 2521); renvoi à la commission des affaires étrangères; rapport de M. Gérard Bordu [25 novembre 1976] (n° 2650). — Discussion [15 décembre 1976]. — Adoption [15 décembre 1976] (n° 604).

TRANSMISSION AU SÉNAT [16 décembre 1976] (n° 174); renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Voir aussi CRIMES DE GUERRE.
EXTRADITION.

« TRANSPAC », RESEAU PUBLIC DE TRANSMISSION DE DONNEES INFORMATIQUES

Voir LOI DE FINANCES. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

TRANSPORTS

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (2). — ARTICLE 10.

IRAN (RAPPORT D'INFORMATION N° 364).

TRANSPORTS AERIENS

Projet de loi relatif à la responsabilité du transporteur de personnes en transport aérien intérieur, présenté par M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [12 novembre 1975] (n° 49); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan; rapport de M. Richard Pouille [3 décembre 1975] (n° 82). — Discussion [15 avril 1976] (p. 583 et suiv.). — Adoption [15 avril 1976] (n° 118).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [20 avril 1976] (n° 2201); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Henri Baudouin [26 mai 1976] (n° 2339). — Discussion [4 juin 1976]. — Adoption [4 juin 1976] (n° 494).

PROMULGATION: loi n° 76-529 du 18 juin 1976 (J. O., Lois et décrets du 19 juin 1976).

Discussion [15 avril 1976] (p. 583 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Richard Pouille, rapporteur; Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports.

a) *Intervention du rapporteur*: les sommes versées aux victimes d'accidents d'avion sont longtemps restées inférieures aux indemnités accordées aux victimes d'accidents de transports terrestres (p. 583); les variations successives du plafond fixé par voie de convention; les accords intervenus entre les compagnies; l'extension de l'accord de Montréal à la France décidée par Air-Inter, Air-France et U. T. A. le 1^{er} avril 1975; l'extension aux transports intérieurs des dispositions de cet accord par la voie législative (p. 584).

b) *Intervention du Gouvernement*: l'extension aux transports intérieurs des dispositions de l'accord de Montréal a dû se faire par voie législative; le triplement des plafonds permettra une meilleure indemnisation du dommage sans imposer aux compagnies des charges excessives (p. 584).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 584 et 585):

Article 1^{er} (nouvelle disposition insérée dans l'article L. 322-3 du code de l'aviation civile): amendement rédactionnel n° 1 de M. Richard Pouille, rapporteur; adoption; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté (p. 585).

Article 2 (modification du premier alinéa de l'article L. 322-3 du code de l'aviation civile): amendement rédactionnel n° 2 de M. Richard Pouille, rapporteur; adoption; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 585).

Article 3 (applicabilité dans les territoires d'outre-mer): l'article 3 est adopté (p. 585).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports; Richard Pouille, rapporteur.

Adoption [15 avril 1976] (p. 585).

Voir AÉRONAUTIQUE (INDUSTRIE).

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE).

NUISANCES.

QUESTIONS ORALES, n°s 1738, 1782, 1862, 1915.

TRANSPORTS EN COMMUN.

TRANSPORTS EN COMMUN

Projet de loi relatif à la répression de certaines infractions à la réglementation de la coordination des transports, présenté par M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports [4 mars 1976; rattaché par ordre au procès verbal de la séance du 20 décembre 1971, 2 avril 1976] (n° 211); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan; rapport de M. Richard Pouille [8 avril 1976] (n° 239). — Discussion [29 avril 1976] (p. 761 et suiv.). — Adoption [29 avril 1976] (n° 125).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 avril 1976] (n° 2256); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Roland Boudet [26 mai 1976] (n° 2338). — Discussion [4 juin 1976]. — Adoption modifiée [4 juin 1976] (n° 495).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [8 juin 1976] (n° 342); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan; rapport de M. Richard Pouille [10 juin 1976] (n° 345). — Discussion [17 juin 1976] (p. 1827 et suiv.). — Adoption modifiée [17 juin 1976] (n° 161).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [17 juin 1976] (n° 2406); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Roland Boudet [23 juin 1976] (n° 2415). — Discussion [28 juin 1976]. — Adoption [28 juin 1976] (n° 520).

PROMULGATION: loi n° 76-633 du 13 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 14 juillet 1976).

Discussion [29 avril 1976] (p. 761 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Richard Pouille, rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan; Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports.

a) *Intervention du rapporteur*: allègement et libéralisation de la procédure judiciaire applicable à certaines infractions (p. 761); peines correctionnelles (p. 762); transporteurs publics professionnels; registre de transport; dépassement de poids; licences.

b) *Intervention du Gouvernement*: consultation des organisations professionnelles concernées (p. 762); historique des mesures réglementant les transports; inscription au registre départemental du transport; licence; tribunaux de simple police (décorrectionnalisation des peines); zone longue ou courte; infractions portant préjudice à la sécurité des personnes; surcharges techniques.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 763):

Article 1^{er} (modification de l'article 25-II A de la loi de finances pour l'exercice 1952 n° 52-401 du 14 avril 1952; taux des amendes pour les diverses infractions): amendement rédactionnel n° 1 de M. Richard Pouille, rapporteur; adopté: l'article ainsi modifié est adopté (p. 763).

Article 2 (entrée en vigueur de la loi): l'article 2 est adopté (p. 763).

Adoption [29 avril 1976] (p. 763).

Discussion (deuxième lecture) [17 juin 1976] (p. 1827 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. Richard Pouille, rapporteur; André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1827): la répartition entre les assemblées des projets du Gouvernement; la modestie d'un projet qui tend à décorrectionnaliser certaines fautes; le rétablissement du texte rejeté par l'Assemblée nationale.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1827, 1828): les modifications apportées par le projet; l'attitude respective des deux assemblées.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1828):

Article 1^{er}: amendement n° 1 de M. Robert Pouille, rapporteur, rétablissant cet article; infractions possibles de peines contraventionnelles; adopté (p. 1828).

Article 2: amendement n° 2 de M. Robert Pouille, rapporteur, rétablissant cet article; entrée en vigueur des dispositions de la présente loi; adopté.

Ont pris part à la discussion des articles: MM. André Fosset, ministre de la qualité de la vie; Richard Pouille, rapporteur.

Adoption modifiée [17 juin 1976] (p. 1828).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

QUESTION ORALE, n° 1781.

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT, n° 212.

TRANSPORTS EN COMMUN.

TRANSPORTS FLUVIAUX

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

TRANSPORTS MARITIMES

Voir aussi POLLUTION (MER).
TRANSPORTS EN COMMUN.
TRAITÉS ET CONVENTIONS (27).

TRANSPORTS ROUTIERS

Voir TRANSPORTS EN COMMUN.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION).
— INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

TRANSPORTS URBAINS DE PROVINCE

Voir LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS.

TRAVAIL

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.
LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.
TRAVAIL (CONDITIONS DU).
TRAVAIL DES FEMMES.
TRAVAIL (DURÉE DU).
TRAVAIL (INSPECTION DU).
TRAVAIL POSTÉ.
TRAVAIL (SÉCURITÉ DU).
TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.
TRAVAILLEURS MANUELS.
TRAVAILLEUSES FAMILIALES.

TRAVAIL (Conditions du).

Voir PLAN.
QUESTIONS ORALES, nos 1765, 1775, 1882.

TRAVAIL (Durée du).

Projet de loi portant institution d'un repos compensateur en matière d'heures supplémentaires de travail, présenté par M. Durafour, ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale [30 avril 1976] (n° 2259); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; rapport de M. Jacques Delhalle [2 juin 1976] (n° 2347). Urgence. — Discussion [30 juin 1976]. — Adoption [30 juin 1976] (n° 532).

TRANSMISSION AU SÉNAT [1^{er} juillet 1976] (n° 401); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. André Rabineau [1^{er} juillet 1976] (n° 405). — Discussion [5 juillet 1976] (p. 2130 et suiv.) [9 juillet 1976] (p. 2316 et suiv.). — Adoption modifiée [9 juillet 1976] (n° 183).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [9 juillet 1976] (n° 2506); renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport M. Henri Berger [9 juillet 1976] (n° 2508). — Discussion [9 juillet 1976]. — Adoption [9 juillet 1976] (n° 546).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. André Rabineau [9 juillet 1976] (n° 424). — Discussion [10 juillet 1976] (p. 2348 et 2349). — Adoption [10 juillet 1976] (n° 190).

PROMULGATION : loi n° 76-657 du 16 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 18 juillet 1976).

Discussion [5 juillet 1976] (p. 2130 et suiv.):

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. André Rabineau, rapporteur; Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels).

a) *Interventions des sénateurs*: situation actuelle de la réglementation de la durée du travail (p. 2130); le repos compensateur institué (p. 2130); la mise en œuvre des nouvelles dispositions et leur champ d'application (p. 2130, 2131); les revendications des syndicats (p. 2131).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 2131): ce projet ne constitue qu'une partie du dispositif concernant la rémunération des travailleurs manuels (p. 2132); l'importance de la politique contractuelle; le dédommagement financier ne compense pas correctement l'usure physique; les avantages du barème proposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale; il n'y a pas d'opposition entre la justice sociale et l'efficacité économique; le repos compensateur doit inciter les entreprises à l'embauche; concentrer l'avantage le plus important sur le petit nombre de travailleurs qui en ont le plus besoin.

Suite de la discussion [9 juillet 1976] (p. 2316 et suiv.):

II. — DISCUSSION DES ARTICLES :

Article 1^{er} (article L. 212-5-1 nouveau du code du travail : principe du repos compensateur) : amendement n° 15 de M. Jean Bac : repos compensateur au-delà de 176 heures de travail accomplies durant chacune de plusieurs périodes successives de quatre semaines, dans les entreprises de plus de dix salariés (durée abaissée à 172 heures en 1977 puis 168 heures en 1978); retiré (p. 2317, 2318); amendement n° 16 de M. Louis Boyer, soutenu par M. Jean Proriot : repos compensateur au-delà de 528 heures de travail accomplies durant chacune de plusieurs périodes successives de douze semaines dans les entreprises de plus de dix salariés (durée abaissée à 516 heures en 1977 et 504 heures en 1978); retiré; amendement n° 17 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : étendre aux entreprises de moins de dix salariés les dispositions de cet article relatives au repos compensateur; rejeté (p. 2317 à 2319); amendement n° 18 de M. André Aubry et plusieurs de ses collègues : ouverture du droit au repos compensateur; prise en compte des heures supplémentaires au-delà de quarante heures (et non pas quarante-deux heures) en 1978; rejeté; amendement n° 1 de M. André Rabineau, rapporteur : fixation du moment du repos à la convenance du salarié; adopté (p. 2319); amendement n° 2 de M. André Rabineau, rapporteur : majoration pour heures supplémentaires appliquée aux heures de repos compensateur; adopté (p. 2320); amendement n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur : décrets d'application de cet article à défaut d'accord entre « les » organisations syndicales représentatives (le mot « les » remplace l'article « des »); adopté; amendement de coordination n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur; adopté; amendement n° 5 de M. André Rabineau, rapporteur : en matière de repos compensateur, ne prévoir de traitements particuliers que pour les travailleurs saisonniers; adopté; l'article 1^{er} ainsi modifié, est adopté.

Après l'article 1^{er}: amendement n° 19 (article additionnel) de M. Jacques Henriot, soutenu par M. Jean Proriot : jours de congés annuels supplémentaires pour les travailleurs de plus de cinquante ans; retiré (p. 2320).

Article 1^{er} bis (article L. 743-2 du code du travail : travail dans les ports) : l'article 1^{er} bis est adopté (p. 2321).

Article 3 (modification de coordination de l'article L. 223-4 du code du travail) : l'article 3 est adopté (p. 2321).

Article 4 (modification de coordination de l'article L. 223-11 du code du travail) : l'article 4 est adopté (p. 2321).

Article 5 (article 993-1 nouveau du code rural : repos compensateur en agriculture) : amendements de coordination n° 6 et 7 de M. André Rabineau, rapporteur; adopté (p. 2321); amendement rédactionnel n° 8 de M. André Rabineau, rapporteur; adopté; amendement d'harmonisation n° 9 de M. André Rabineau, rapporteur; adopté (p. 2322); l'article 5 ainsi modifié est adopté.

Article 5 bis (extension aux entreprises publiques) : l'article 5 bis est adopté (p. 2322).

Article 6 (entrée en vigueur) : l'article 6 est adopté (p. 2322).

Ont pris part à la discussion des articles: MM. André Aubry, Jean Bac, Jean Proriot, André Rabineau, rapporteur; Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels).

Adoption [9 juillet 1976] (p. 2322).

Discussion (commission mixte paritaire) [10 juillet 1976] (p. 2348 et 2349).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus*: MM. André Rabineau, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire; Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Condition des travailleurs manuels).

a) *Intervention du rapporteur* : l'accord fixant les modalités d'application du repos compensateur ne devra pas être obligatoirement conclu par toutes les organisations syndicales représentatives (p. 2348).

b) *Intervention du Gouvernement* : majorité des amendements du Sénat retenus (p. 2348).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES :

Articles 1^{er} et 5 (p. 2348 et 2349).

Adoption [10 juillet 1976] (p. 2349).

Voir : LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION.

QUESTION ORALE, n° 1835.

TRAVAIL (CONDITIONS DU).

TRAVAIL (Hygiène et sécurité du).

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

TRAVAIL (Inspection du).

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL.

PLAN.

QUESTION ORALE, n° 1838.

TRAVAIL « POSTE »

Voir TRAVAIL (CONDITIONS DU).

LOI DE FINANCES. — TRAVAIL ET SANTÉ.

TRAVAIL (Sécurité du).

Proposition de loi visant à assurer la sécurité du travail, présentée par M. Hector Viron, sénateur, et plusieurs de ses collègues [19 mai 1976] (n° 311); renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL.

TRAVAIL DES FEMMES

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

SALAIRES.

TEXTILES.

TRAVAILLEUSES FAMILIALES.

TRAVAILLEURS ETRANGERS

Projet de loi tendant à renforcer la répression en matière de trafics et d'emplois irréguliers de main-d'œuvre étrangère, présenté par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) [2 avril 1976] (n° 2133); renvoi à la commission des affaires culturelles; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapport de M. Antoine Gissinger [14 avril 1976] (n° 2185); avis de M. Charles Bignon. — Discussion [29 avril 1976]. — Adoption [29 avril 1976] (n° 405).

TRANSMISSION AU SÉNAT [4 mai 1976] (n° 280); renvoi à la commission des affaires sociales; rapport de M. André Méric [12 mai 1976] (n° 295). — Discussion [26 mai 1976] (p. 1437 et suiv.). — Adoption modifiée [26 mai 1976] (n° 144).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [1^{er} juin 1976] (n° 2345); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Antoine Gissinger [9 juin 1976] (n° 2371). — Discussion [25 juin 1976]. — Adoption [25 juin 1976] (n° 516).

PROMULGATION : loi n° 76-621 du 10 juillet 1976 (J. O., Lois et décrets du 11 juillet 1976).

Discussion [26 mai 1976] (p. 1437 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. André Méric, rapporteur; Pierre Tajan, Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Travailleurs immigrés).

a) *Intervention des sénateurs* (p. 1437 à 1439) : renforcement de la répression en matière de trafics et d'emplois irréguliers de main-d'œuvre étrangère; les « marchands d'hommes »; les différents textes en vigueur; la situation économique actuelle;

l'application de la législation répressive en vigueur; la création par le Gouvernement d'une mission interministérielle spéciale chargée de ces problèmes; l'économie du projet et les différentes peines qui y sont prévues; l'apport de l'Assemblée nationale; (p. 1440) : la législation en vigueur tend quelquefois à favoriser les emplois irréguliers (travaux saisonniers, durée minimale des contrats, renouvellement des contrats de huit mois).

b) *Interventions du Gouvernement* (p. 1440) : l'immigration en France; les actions nécessaires à sa maîtrise : une collaboration étroite avec les autorités des pays de départ, la sanction des employeurs peu scrupuleux et l'accroissement de la surveillance aux frontières; les travaux des organismes internationaux; présente l'économie du projet; (p. 1441) : répond à M. Pierre Tajan au sujet des saisonniers agricoles et de leurs contrats de travail.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1441 et 1442).

Article 1^{er} (Article 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : sanctions à l'égard des « passeurs ») : amendement rédactionnel n° 1 de M. André Méric, rapporteur; adopté (p. 1441); sous-amendement n° 4 de M. Michel Labèguerie : suspension du permis de conduire sans référence à une infraction commise à l'aide d'un véhicule; adopté (p. 1442); l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Après l'article premier : amendement n° 2 (article additionnel 1^{er bis}) de M. André Méric, rapporteur : interdiction de séjour; adopté (p. 1442); un article 1^{er bis} est ainsi adopté.

Article 2 (articles L. 152-2, L. 152-3, L. 364-1, L. 364-3 et L. 341-6 du code du travail : affichage du jugement) : l'article 2 est adopté (p. 1442).

Article 3 (article L. 341-7 nouveau du code du travail : contribution spéciale au bénéfice de l'office national d'immigration) : amendement rédactionnel n° 3 de M. André Méric, rapporteur; adopté; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 1442).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés); Michel Labèguerie, André Méric, rapporteur.

Adoption [26 mai 1976] (p. 1442).

TRAVAILLEURS ETRANGERS

Voir TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.

TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Voir HÉBERGEMENT COLLECTIF.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — TRAVAIL ET SANTÉ.

TRAVAILLEURS MANUELS

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (EDUCATION). — TRAVAIL ET SANTÉ.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — (2) : DISCUSSION GÉNÉRALE. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX).

TRAVAIL (CONDITIONS DE).

TRAVAILLEUSES FAMILIALES

Proposition de loi tendant à augmenter le nombre des travailleuses familiales et à assurer une meilleure organisation de cette profession, présentée par Mme Catherine Lagatu, sénateur, et plusieurs de ses collègues [8 juillet 1976] (n° 418); renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

QUESTION ORALE, n° 1800.

Voir aussi TRAVAIL DES FEMMES.

TRAVAUX PUBLICS

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE). — ARTICLE 49.

TRIBUNAUX

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. PRESSE.

TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Projet de loi modifiant certaines dispositions du code des tribunaux administratifs et donnant force de loi à la partie législative de ce cadre, présenté par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [26 mars 1975]; attaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1974, *Journal officiel* (lois et décrets), 27 mars 1975, séance de 2 avril 1975 (n° 213); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jacques Thyraud [16 avril 1975] (n° 240). — Discussion [17 avril 1975] (p. 569 et suiv.). — Adoption [17 avril 1976] (n° 87).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE [18 avril 1975] (n° 1562); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Jean-Claude Burkel [30 avril 1976] (n° 2251). — Discussion [14 mai 1976]. — Adoption modifiée [14 mai 1976] (n° 481).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [18 mai 1976] (n° 304); renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; rapport de M. Jacques Thyraud [25 mai 1976] (n° 317). — Discussion [3 juin 1976] (p. 1540 et 1541). — Adoption [3 juin 1976] (n° 151).

PROMULGATION : loi n° 76-521 du 16 juin 1976 (*J. O.*, Lois et décrets du 17 juin 1976).

Discussion (deuxième lecture) [3 juin 1976] (p. 1540 et 1541).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Jacques Thyraud, rapporteur; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Intervention du rapporteur* (p. 1540) : les modifications rédactionnelles apportées par l'Assemblée nationale.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1540) : la qualité du travail du Sénat.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1541).

Article 10 : l'article 10 est adopté.

Adoption [3 juin 1976] (p. 1541).

Voir aussi LOI DE FINANCES. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Voir LOI DE FINANCES. — JUSTICE.

TROISIÈME AGE

Voir PERSONNES AGÉES.

TUNISIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS (16).

TUTELLE ADMINISTRATIVE

Voir COLLECTIVITÉS LOCALES.

U

UGINE-KUHLMANN

Voir CHIMIE (INDUSTRIE).

UNIVERSITÉS

Voir LOI DE FINANCES. — EDUCATION ET UNIVERSITÉS (UNIVERSITÉS).

URBANISME

1. — **Proposition de loi tendant à promouvoir une urbanisation équilibrée et à abroger la loi n° 70-610 du 10 juillet 1970 relative à la création d'agglomérations nouvelles**, présentée par M. Fernand Chabelain, sénateur et plusieurs de ses collègues [3 février 1976; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1975; 2 avril 1976] (n° 202); renvoi à la commission des lois constitutionnelles de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

2. — **Projet de loi portant réforme de l'urbanisme**, présenté par M. Robert Galley, ministre de l'équipement (n° 1881); renvoi à la commission de la production et des échanges; pour avis à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République; rapport de M. Marc Masson [3 octobre 1975] (n° 1893); avis de M. André Fanton. — Discussion [7, 8, 9 octobre 1975; 6, 7, 8, 13, 14 avril 1976]. — Adoption [14 avril 1976] (n° 452).

TRANSMISSION AU SÉNAT [22 avril 1976] (n° 260); renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [27 avril 1976]; pour avis à la commission des affaires culturelles [29 avril 1976]; rapport de M. Michel Chauty [12 mai 1976] (n° 292); avis de M. Michel Miroudot, au nom de la commission des affaires culturelles [12 mai 1976] (n° 298); avis de M. Paul Pillet, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [12 mai 1976] (n° 299). — Discussion [19 mai 1976] (p. 1131 et suiv.), [20 mai 1976] (p. 1179 et suiv.), [21 mai 1976] (p. 1243 et suiv.). — Adoption modifiée [21 mai 1976] (n° 140).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [25 mai 1976] (n° 2320); renvoi à la commission de la production et des échanges; rapport de M. Marc Masson [16 juin 1976] (n° 2396). — Discussion [21 juin, 23 novembre 1976]. — Adoption modifiée [23 novembre 1976] (n° 556).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [24 novembre 1976] (n° 77); renvoi à la commission des affaires économiques et au Plan; pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 décembre 1976]; rapport de M. Michel Chauty [6 décembre 1976] (n° 112); avis de M. Paul Pillet [8 décembre 1976] (n° 115).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (ASSEMBLÉE NATIONALE); rapport de M. Marc Masson, rapporteur pour l'Assemblée nationale [17 décembre 1976] (n° 2721). — Discussion [18 décembre 1976]. — Adoption [18 décembre 1976] (n° 615).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (SÉNAT); rapport de M. Michel Chauty [18 décembre 1976] (n° 180). — Discussion [18 décembre 1976] (p. 4691 et suiv.). — Adoption [18 décembre 1976] (n° 69).

PROMULGATION : loi n° 76-1285 du 31 décembre 1976 (*J. O.*, Lois et décrets du 1^{er} janvier 1977).

Discussion [19 mai 1976] (p. 1131 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Michel Chauty, rapporteur; Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Michel Miroudot, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles; Robert Laucournet, Robert Parenty, Fernand Chabelain, Jean Bac, Robert Galley, ministre de l'équipement; Guy Petit.

a) *Interventions des sénateurs* : la nécessité de modifier le code de l'urbanisme (p. 1131, 1135); réglementer les conditions d'utilisation des sols ainsi que le processus de construction (p. 1131, 1133, 1134, 1136, 1137); les actions des associations (p. 1131, 1132, 1133, 1138); la protection de l'environnement (p. 1131, 1132, 1133, 1137); les documents d'urbanisme (p. 1131, 1132); les permis de démolir et de construire (p. 1132, 1133, 1134, 1135); les ravalements (p. 1132); l'information du public (p. 1132, 1138); le littoral (p. 1132, 1133); la protection du patrimoine architectural et la création (p. 1133, 1134, 1135); le manque d'harmonisation entre le régime des sanctions pénales du code de l'urbanisme et celui qui s'applique aux abords et aux sites (p. 1135); les habitations à loyer modéré (p. 1136); la lutte contre la spéculation (p. 1136); la nécessité d'une politique communale et départementale de l'urbanisme (p. 1137); les associations de défense dans les Yvelines (p. 1138); la rectification des erreurs intervenues dans les plans d'occupation des sols (p. 1141).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 1138) : l'application rapide de la réforme foncière de 1975; le projet sur l'urbanisme complète la réforme foncière; (p. 1139) : amélioration de l'environnement urbain et rural; clarification des règles applicables; information et participation accrue des habitants; réponse à M. Jean Bac : les plans d'occupation des sols (P.O.S.); réponse à M. Fernand Chabelain : les mesures pénales; les dif-

férentes mesures prévues par le projet ; la politique du Gouvernement en la matière ; réponse à MM. Paul Pillet et Robert Laucournet : l'amélioration de l'environnement doit être générale ; (p. 1140) ; plans d'occupation des sols ; transfert du coefficient d'occupation des sols ; réponse à M. Jean Bac : droit d'accès à la mer ; redevance des espaces verts ; actions en justice des associations ; réponse à M. Guy Petit : l'importance du rôle des élus locaux ; (p. 1141) ; les P. O. S. ; adaptations ; modifications et revision.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1140 et suiv.).

Article 1^{er} (modification du troisième alinéa de l'article L. 111-1 du code de l'urbanisme : règles générales d'utilisation du sol) : l'article 1^{er} est adopté (p. 1141).

Article 1^{er} bis (article L. 111-5 du code de l'urbanisme : dérogation à la transcription de la convention au bureau des hypothèques) : amendement rédactionnel n° 115 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adopté (p. 1142) ; l'article 1^{er} bis ainsi modifié est adopté.

Article 2 (article L. 111-6 du code de l'urbanisme : raccordement aux réseaux électricité, eau, gaz et téléphone) : l'article 2 est adopté (p. 1142).

Article 2 bis (article L. 112-7 du code de l'urbanisme : calcul des surfaces susceptibles de donner lieu à versement pour dépassement du plafond légal de densité ou imposition au titre de la taxe locale d'équipement) : amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur : homogénéisation des méthodes de calcul des surfaces susceptibles de donner lieu à versement pour dépassement du plafond légal de densité ou imposition au titre de la taxe locale d'équipement ; adopté ; l'article 2 bis ainsi modifié est adopté (p. 1142).

Article 3 (articles L. 111-7 à 111-11 nouveaux du code de l'urbanisme : sursis à statuer) : amendements rédactionnels n° 116 et 121 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; amendement rédactionnel n° 9 de M. Michel Chauty, rapporteur ; les trois amendements sont adoptés (p. 1143) ; amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur : durée du sursis à statuer ; adopté (p. 1144) ; amendement n° 117 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : à l'expiration du sursis, autorisation tacite en cas de non réponse de l'autorité administrative sur réquisition de l'auteur ; rejeté (p. 1146) ; amendement n° 3 de M. Michel Chauty, rapporteur : à l'expiration du délai de sursis, l'autorité administrative doit statuer dans les deux mois, sur confirmation de sa demande par l'intéressé ; adopté ; amendement n° 175 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : à l'expiration du délai de sursis, doit intervenir une décision administrative, sur réquisition de l'intéressé par lettre recommandée, retiré (p. 1145) ; amendement rédactionnel n° 118 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, adopté ; amendements rédactionnels n° 4 et 5 de M. Michel Chauty, rapporteur, retirés ; amendement rédactionnel n° 119 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, et sous-amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur, adoptés (p. 1147) ; amendement rédactionnel n° 120 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, et sous-amendement n° 7 de M. Michel Chauty, rapporteur, adoptés ; amendement rédactionnel n° 8 de M. Michel Chauty, rapporteur, devient sans objet ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 1147).

Article 4 (abrogation des articles L. 421-4 et L. 440-1 du code de l'urbanisme et de l'article 48 de la loi n° 57-908 du 7 août 1957) : l'article 4 est réservé jusqu'après l'examen de l'article 54 bis (p. 1147).

Article 5 A (article L. 121-6 du code de l'urbanisme : association des chambres de commerce et d'industrie, des chambres de métiers et des chambres d'agriculture à l'élaboration des plans) : amendement n° 11 de M. Michel Chauty, rapporteur : ajouter au code de l'urbanisme un article L. 121-7 concernant spécialement les chambres d'agriculture associés à l'élaboration des S. D. A. U. et des P. O. S. ; adopté (p. 1148) ; l'article 5 A ainsi modifié est adopté.

Après l'article 5 A : amendement n° 204 (article additionnel) de M. Robert Lecournet et plusieurs de ses collègues : associer les représentants des groupements d'usagers à l'élaboration des P. O. S. (p. 1148) ; adopté (p. 1149) ; amendement n° 197 de M. Paul Jargot et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Léandre Létouart : proroger de deux ans la date limite de présentation des P. O. S. aux conseils municipaux, pour mieux consulter les populations concernées ; retiré (p. 1150).

Article 5 (deuxième alinéa de l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme : plan d'occupation des sols) : amendement n° 12 de M. Michel Chauty, rapporteur : après les mots : « pour chaque zone » supprimer les mots : « d'affectation » afin de ne pas soustraire aux contraintes du P. O. S. les zones visées au 1° de cet

article ; adopté (p. 1150) ; amendement n° 13 de M. Michel Chauty, rapporteur : après les mots « être imposé » ajouter les mots « ou autorisé » afin de signifier que la reconstruction ou l'aménagement dont il est question au 3° de cet article peuvent être imposés par l'administration ou décidés par un particulier ; adopté (p. 1151) ; amendement rédactionnel n° 14 de M. Michel Chauty, rapporteur, adopté ; amendement n° 15 de M. Michel Chauty, rapporteur : ajouter le mot « secteurs » aux mots « monuments » et « sites » afin de faire bénéficier de la protection des P. O. S. non seulement le domaine architectural ou urbain mais également les espaces naturels ; adopté (p. 1151) ; amendement n° 111 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Auguste Amic : que les P. O. S. déterminent aussi la répartition des types de logements construits afin que les familles puissent trouver des habitations à leur convenance ; rejeté (p. 1151 à 1153) ; l'article 5 ainsi modifié, est adopté (p. 1153).

Article 6 (article L. 123-1 du code de l'urbanisme : dérogations aux règles et servitudes définies par un plan d'occupation des sols) : amendement n° 212 de M. Jacques Couderc, soutenu par M. Jean Bac : se référer au caractère général des constructions « existantes » plutôt qu'à celui des constructions « avoisinantes » pour l'octroi de dérogations aux règles définies par le P. O. S. ; retiré (p. 1153) ; amendement n° 191 de M. Edouard Bonnefous : faire définir par un décret en Conseil d'Etat les dérogations mineures exceptionnelles aux règles du P. O. S. ; retiré (p. 1154) ; l'article 6 est adopté.

Article 6 bis (article L. 123-1 bis nouveau du code de l'urbanisme : transferts de coefficients d'occupation des sols) : amendement n° 16 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à supprimer cet article et amendement identique de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (p. 1157) ; amendement n° 219 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : définition du champ d'application géographique et des modalités de mise en œuvre du transfert de coefficient d'occupation des sols ; les amendements n° 16, 124 et 219 sont réservés ainsi que l'article 6 bis jusqu'à l'examen de l'article 38 ter (p. 1161).

Après l'article 6 : amendement n° 217 (article additionnel) de M. Raymond Brun et plusieurs de ses collègues : bois classés en zones non constructibles ; l'amendement est réservé jusqu'après l'examen de l'article 6 (p. 1161).

Article 7 (second alinéa de l'article L. 332-1 du code de l'urbanisme : cas où la participation n'est pas due) : l'article 7 est réservé jusqu'après l'examen de l'amendement précédent n° 217 (p. 1161).

Article 8 (abrogation des articles L. 123-2, L. 123-3 et L. 124-4 du code de l'urbanisme) : amendement n° 18 de M. Michel Chauty, rapporteur : dispositions transitoires sous réserve de dépôt d'une demande de permis de construire avant le 1^{er} janvier 1977 ; adopté (p. 1162) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté.

Article 9 (articles L. 124 et L. 123-5 du code de l'urbanisme : revision du plan d'occupation des sols ; sursis à statuer sur les demandes d'autorisation) : amendement de M. Baudouin de Hauteclocque et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Paul Guillard : intervention du ministre de l'agriculture lors de toute décision de remise en cause du périmètre initial d'une zone agricole protégée ; retiré (p. 1163) ; amendement n° 126 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : sursis à statuer dans les conditions et délais prévus à l'article L. 111-9 ; adopté ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté.

Article 10 (article L. 123-6 et L. 311-1 du code de l'urbanisme : zones d'aménagement concerté [Z. A. C.]) : amendement rédactionnel n° 19 de M. Michel Chauty, rapporteur, adopté (p. 1164) ; amendement rédactionnel n° 176 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis, retiré ; amendement rédactionnel n° 20 de M. Michel Chauty, rapporteur, adopté ; amendement d'harmonisation n° 21 de M. Michel Chauty, rapporteur, adopté ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté.

Article 11 (article L. 123-9 du code de l'urbanisme : acquisition d'un terrain compris dans un emplacement réservé) : amendement n° 205 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues : suppression de l'alinéa qui ramène de quatre à deux ans le délai prévu pour l'acquisition d'un terrain par la collectivité publique ; rejeté (p. 1165) ; amendement n° 22 de M. Michel Chauty, rapporteur : application aux terrains bâtis ou non bâtis ; adopté ; amendement n° 127 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : définition de la notion de terrain réservé ; retiré (p. 1166) ; amendement rédactionnel n° 23 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 128 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adoptés ; amendement n° 129 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : le prix d'achat inclut l'indemnité de réemploi pour les terrains réservés ; adopté (p. 1167) ; amendement n° 193 de M. Jean Bac : inclusion de

l'indemnité de réemploi dans le prix d'achat des terrains réservés; retiré (p. 1166); amendement n° 24 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer le paragraphe III de cet article dont les dispositions figurent déjà dans le projet; adopté (p. 1167); l'article 11, ainsi modifié, est adopté.

Après l'article 11: amendement n° 25 de M. Michel Chauty, rapporteur: article additionnel reprenant les dispositions de l'article 29 bis nouveau; adopté (p. 1168); cet article additionnel est inséré après l'article 11.

Article 12 (article L. 124-1 du code de l'urbanisme: date d'application): amendement rédactionnel n° 26 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté; l'article 12, ainsi modifié, est adopté (p. 1168).

Article 13 (harmonisation des articles L. 124-2 et L. 124-1 du code de l'urbanisme): amendement n° 27 de M. Michel Chauty, rapporteur: prévoir l'entrée en vigueur de l'article L. 124-2 « à l'expiration d'un délai de quatre mois » et non dans le courant de ce délai; adopté; amendement n° 29 de M. Michel Chauty, rapporteur: suppression pour harmonisation du paragraphe V de cet article; adopté; l'article 13 ainsi modifié est adopté (p. 1168).

Article 14 (harmonisation ou abrogation de certains articles du code de l'urbanisme): l'article 14, après rectification d'ordre rédactionnel, est adopté (p. 1168).

Art. 15 (articles L. 313-1, L. 313-2 et L. 313-15 du code de l'urbanisme: plan de sauvegarde et de mise en valeur): Amendement n° 29 de M. Michel Chauty, rapporteur: possibilité dans les secteurs sauvegardés de déroger, par anticipation des nouvelles règles, à des règles existantes mais inadaptées ou gênantes; adopté (p. 1169); amendement n° 177 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis: 1° intervention de la commission nationale des secteurs sauvegardés avant même la publication du plan de sauvegarde; 2° l'avis de cette commission nécessaire à l'approbation de tout plan de sauvegarde et de mise en valeur; adopté; amendement n° 30 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer le dernier alinéa du paragraphe I de cet article qui prévoit un délai de trois ans pour l'élaboration du plan de sauvegarde; adopté (p. 1169, 1170); amendement n° 130 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer le dernier alinéa du paragraphe I de cet article qui prévoit que l'élaboration du plan de sauvegarde devra être faite dans le délai de trois ans à compter de la décision délimitant le secteur; retiré (p. 1170); amendement n° 178 de M. Marcel Miroudot, rapporteur pour avis: supprimer le dernier alinéa du paragraphe I de cet article qui prévoit que l'élaboration du plan de sauvegarde devra être faite dans le délai de trois ans à compter de la décision délimitant le secteur; retiré (p. 1169 et 1170); amendement n° 131 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: application des conditions et délais prévus à l'article L. 111-8 pour le sursis à statuer concernant les travaux effectués dans un secteur prochainement sauvegardé; adopté (p. 1170 et 1171); amendement n° 190 de M. Guy Petit: prorogation du sursis à statuer sur les autorisations de travaux dans les secteurs sauvegardés; devenu sans objet (p. 1170, 1171); l'article 15 ainsi modifié est adopté (p. 1171).

Article 16 (Articles L. 313-3 et L. 313-4 du code de l'urbanisme: opérations de restauration immobilière): l'article 16 est réservé jusqu'après l'examen de l'article 51 (p. 1171).

Article 17 (article L. 313-13 du code de l'urbanisme: financement des opérations de restauration immobilière): amendement n° 166 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: opérations de restauration immobilière subventionnées sur le même article budgétaire que les opérations de rénovation urbaine (p. 1171); adopté (p. 1172); l'article 17 ainsi modifié, est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles: MM. Auguste Amic, Jean Bac, Edouard Bonnefous, Michel Chauty, rapporteur; Félix Ciccolini, Robert Galley, ministre de l'équipement, Paul Guillard, Léon Jozeau-Marigné, Robert Laucournet, Léandre Létouart, Michel Miroudot, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles; Max Monichon, Guy Petit, Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Richard Pouille, Jean Sauvage.

Suite de la discussion des articles [20 mai 1970] (p. 1179 et suiv.).

Avant l'article 17 bis: amendement n° 31 de M. Michel Chauty, rapporteur: intitulé du chapitre II bis: « Dispositions relatives aux lotissements »; adopté (p. 1179).

Article 17 bis (article L. 315-1 du code de l'urbanisme: division en lots): amendement n° 133 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: règles générales applicables aux divisions de propriétés

foncières en vue de l'implantation de bâtiments; adopté (p. 1180); amendement d'harmonisation n° 32 de M. Michel Chauty, rapporteur; intitulé du chapitre II bis, adopté; l'article 17 bis ainsi modifié est adopté (p. 1180).

Après l'article 17 bis: amendement n° 22 (article additionnel 17 ter A nouveau) de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: participations susceptibles d'être exigées des lotisseurs dans les communes autres que celles soumises à la taxe locale d'équipement; adopté; article 17 ter A nouveau est inséré dans le projet de loi (p. 1180).

Article 17 ter (article L. 315-4 du code de l'urbanisme: procédure d'information et de notification en cas de révision des lotissements): amendement n° 33 de M. Michel Chauty, rapporteur: procédure d'information et de notification attachée à la révision des lotissements; adopté; amendement n° 134 M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: réduisant les conditions permettant d'appliquer la procédure simplifiée pour l'enquête publique; devenu sans objet (p. 1182); l'article 17 ter ainsi modifié est adopté.

Article 17 quater (article L. 315-7 nouveau du code de l'urbanisme: déclaration d'utilité publique d'une opération non compatible avec les dispositions régissant un lotissement approuvé): l'article 17 quater est adopté (p. 1182).

Après l'article 17 quater: amendement n° 173 (article additionnel) de M. Guy Petit: procédure d'utilité publique lorsque les caractéristiques d'un immeuble bâti ou en construction ne sont pas compatibles avec les dispositions réglementaires du lotissement; rejeté (p. 1184).

Article 17 quinquies (article L. 332-6 du code de l'urbanisme: contributions pour parcs de stationnement): réservé jusqu'après l'examen de l'article 53 (p. 1184).

Article 18 (articles L. 130-1, L. 130-2, L. 130-3, L. 130-4 du code de l'urbanisme: espaces boisés classés): amendement n° 174 de M. Jean Sauvage: gisements de produits minéraux importants situés dans un espace boisé classé; adopté (p. 1186); amendement n° 136 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, et amendement identique n° 218 de M. Max Monichon et plusieurs de ses collègues, retiré par M. Baudouin de Hauteclocque: exemption d'autorisation pour les coupes d'éclaircies qui rentrent dans le cadre de l'exploitation d'une zone forestière; adopté; l'article 18 ainsi modifié est adopté (p. 1186).

Article 19 (article L. 142-1 du code de l'urbanisme. — Droit de préemption): amendement n° 167 de M. André Galley, ministre de l'équipement: date d'entrée en vigueur des dispositions visant la délimitation d'un périmètre sensible. différée de deux mois; adopté (p. 1187); l'article 19 ainsi modifié est adopté.

Article 20 (article L. 142-2 du code de l'urbanisme: taxe départementale d'espaces verts): amendements rédactionnels n° 35 et n° 36 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté; amendement n° 213 de M. Robert Parenty: exclusion, du champ d'application de la taxe départementale, des immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire; adopté (p. 1188); amendement n° 113 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Auguste Amic: H. L. M.; possibilité d'exonération de la taxe départementale d'espaces verts et de la taxe locale d'équipement; adopté; amendement n° 37 de M. Michel Chauty, rapporteur; entrée en vigueur des dispositions relatives à la taxe départementale d'espaces verts; adopté; l'article 20 ainsi modifié est adopté (p. 1188).

Article 21 (article 142-3 du code de l'urbanisme: arrêté préfectoral déterminant les espaces boisés à préserver): amendement rédactionnel n° 38 de M. Michel Chauty, rapporteur; l'article 21 et l'amendement n° 38 sont réservés jusqu'après l'examen de l'article 25 (p. 1189).

Article 22 (article L. 142-4 du code de l'urbanisme: délibération des conseils général et municipaux relative à la délimitation du périmètre sensible): amendement rédactionnel n° 40 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté; l'article 22 ainsi modifié est adopté (p. 1189).

Article 23 (l'article L. 142-4 actuel du code de l'urbanisme devient l'article L. 142-5): amendement n° 41 de M. Michel Chauty, rapporteur; éviter la procédure lourde du règlement d'administration publique pour déterminer le régime d'application de la taxe d'espaces verts; adopté; l'article 23 ainsi modifié est adopté (p. 1189).

Article 24 (taxe départementale d'espaces verts: dispositions transitoires): amendements et harmonisation n° 42 et 43 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté; l'article 24 ainsi modifié est adopté (p. 1189).

Article 25 (article L. 143-1 du code de l'urbanisme : zones de protection de l'espace rural, des activités agricoles et des paysages) : amendement n° 44 de M. Michel Chauty, rapporteur : classement en zone de protection des paysages de certaines parties du territoire des communes se trouvant à proximité immédiate de l'aide d'un P.O.S. ; adopté (p. 1190) ; amendement n° 45 de M. Michel Chauty, rapporteur : instituer l'appellation « zone d'environnement protégé » à celle de « zones de protection de l'espace rural, des activités agricoles et des paysages » ; adopté ; amendement n° 137, semblable au précédent, de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, retiré ; amendement n° 46 de M. Michel Chauty, rapporteur : ne pas associer la commission de remembrement à la détermination des règles d'occupation et d'utilisation du sol dans les zones d'environnement protégé (p. 1191, 1192) ; amendement n° 138 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, identique au précédent ; rejetés par scrutin public (n° 55, liste des votants, p. 1239) ; amendement n° 47 de M. Michel Chauty, rapporteur : modification d'harmonisation ; adopté (p. 1192) ; l'article 25 ainsi modifié est adopté.

Article 21 (suite) : amendement et harmonisation n° 39 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; l'article 21 ainsi modifié est adopté (p. 1192).

Après l'article 25 : amendement n° 198 (article additionnel) de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Léandre Létouart : faire bénéficier les jardins familiaux des protections attachées aux espaces verts ; rejeté (p. 1194, 1195).

Article 26 (article L. 160-1 du code de l'urbanisme : sanctions) : amendements rédactionnels n° 48 de M. Michel Chauty, rapporteur, et n° 139 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; retrait du second, adoption du premier (p. 1195) ; sous-amendement rédactionnel n° 228 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement ; adopté ; l'article 26 ainsi modifié est adopté.

Article 27 (articles L. 160-2 et L. 160-3 du code de l'urbanisme : secret professionnel pour les personnes participant à l'élaboration des documents d'urbanisme) : amendement n° 49 de M. Michel Chauty, rapporteur : astreindre au respect du secret professionnel les agents contractuels de l'administration participant à l'élaboration des documents d'urbanisme [le texte de l'Assemblée nationale semblait viser également les fonctionnaires, bien qu'ils soient déjà tenus à l'obligation de discrétion professionnelle prévue dans le statut général de 1959] ; adopté (p. 1195, 1196) ; amendement rédactionnel n° 50 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; l'article 27 ainsi modifié est adopté (p. 1196).

Article 28 (article L. 160-4 du code de l'urbanisme : procès-verbaux) : l'article 28 est adopté (p. 1196).

Article 29 (article L. 123-10 nouveau du code de l'urbanisme : servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol) : amendement n° 206 de M. Jacques Carat : faire définir soit par une loi, soit par une délibération du conseil municipal ou du conseil général, les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol dans l'aire d'un P.O.S. ; la liste de ces servitudes étant établie par un décret en Conseil d'Etat ; retiré (p. 1196, 1197) ; amendement rédactionnel n° 140 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adopté ; amendement n° 179 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : rendre opposable à l'occupant ou au demandeur d'occupation du sol, toute servitude d'utilité publique instituée par les lois du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et du 2 mai 1930 sur les sites, même si l'inscription de ces servitudes en annexe du P.O.S. a été omise ; retiré (p. 1197, 1198) ; l'article 29 ainsi modifié est adopté (p. 1198).

Article 29 bis (articles L. 123-11 et L. 123-12 nouveaux du code de l'urbanisme : dispositions du cahier des charges destinées à assurer l'unité d'urbanisme et d'architecture) : amendement d'harmonisation n° 51 de M. Michel Chauty, rapporteur ; suppression de l'article dont les dispositions ont été reprises dans le nouvel article additionnel après l'article 11 ; adopté (p. 1198).

Article 30 (articles L. 313-12 et L. 480-1 du code de l'urbanisme : fonctionnaires et agents habilités à constater les infractions) : l'article 30 est adopté (p. 1198).

Article 31 (amendes et astreintes) : l'article 31 est adopté (p. 1199).

Article 32 (article L. 460-1 du code de l'urbanisme : visites et vérifications) : amendement n° 52 de M. Michel Chauty, rapporteur : substituer au terme « délégués » l'expression plus précise « agents commissionnés par le ministre chargé de l'urbanisme et assermentés », s'agissant des personnes habilitées à surveiller les travaux en cours ; adopté (p. 1199) ; amendement n° 53 de M. Michel Chauty, rapporteur : aligner le délai pendant lequel peut être exercé le droit de contrôle prévu à cet article sur celui de prescription des infractions en matière d'urbanisme (trois ans) ; adopté (p. 1199) ; l'article 32 ainsi modifié est adopté.

Article 33 (article L. 480-1 du code de l'urbanisme : obligation de faire dresser procès-verbal par l'autorité administrative ayant connaissance d'une infraction) : l'article 33 est adopté (p. 1199).

Article 34 (articles L. 160-1, L. 480-1 et L. 480-2 du code de l'urbanisme : action des associations reconnues d'utilité publique) : amendement n° 54 de M. Michel Chauty, rapporteur : conditions dans lesquelles les associations peuvent exercer les droits reconnus à la partie civile ; pris en considération (p. 1200 et suiv.), puis adopté ; amendement n° 141 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : conditions de l'action intentée par une association qui aurait subi un préjudice indirect concernant l'intérêt collectif qu'elle défend ; devenu sans objet ; amendement n° 180 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : conditions dans lesquelles les associations peuvent exercer l'action civile ; retiré ; amendement n° 216 de Mme Janine Alexandre-Debray : conditions dans lesquelles les associations devront obligatoirement être consultées et pourront exercer l'action civile ; retiré ; sous-amendement n° 225 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : délai de cinq ans après sa constitution pour qu'une association puisse se porter partie civile ; adopté ; sous-amendement n° 227 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : suppression de toute notion de représentativité dans les conditions selon lesquelles les associations pourront se constituer partie civile ; adopté ; amendement n° 192 de M. Edouard Bonnefous : trois ans pour que l'association puisse exercer les droits de la partie civile ; retiré ; amendement n° 207 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues : un an pour que l'association puisse exercer les droits de la partie civile ; retrait ; amendement de coordination n° 55 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; l'article 34 ainsi modifié est adopté (p. 1207).

Article 35 (article L. 480-2 du code de l'urbanisme : pouvoirs du préfet) : deux amendements rédactionnels n° 143 et n° 144 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adoptés ; l'article 35 ainsi modifié est adopté (p. 1208).

Article 37 (articles L. 480-4 et L. 480-5 du code de l'urbanisme : exécution de travaux en méconnaissance des obligations et démolition des ouvrages) : amendement n° 56 de M. Michel Chauty, rapporteur : le juge n'est pas lié par les conclusions du fonctionnaire compétent ; adopté ; amendement d'harmonisation n° 57 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; amendement n° 58 de M. Michel Chauty, rapporteur : publicité des jugements en cas de construction sans permis de construire ; adopté (p. 1209) ; l'article 37 ainsi modifié est adopté.

Avant l'article 38 : amendement n° 181 (article additionnel) de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis ; harmonisation des sanctions pénales prévues par le code de l'urbanisme et la loi du 2 mai 1930 relative à la protection des sites ; adopté ; un article 38 A nouveau est inséré dans le projet de loi (p. 1209) ; amendement n° 182 (article additionnel) de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : harmonisation des sanctions pénales prévues par le code de l'urbanisme et la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ; adopté ; un article 38 B nouveau est inséré dans le projet de loi.

Article 38 (article L. 480-13 nouveau du code de l'urbanisme : annulation du permis de construire préalable à toute condamnation à réparation du préjudice causé) : amendement n° 59 de M. Michel Chauty, rapporteur : condamnation pour méconnaissance des règles d'urbanisme (question préjudicielle inconnue aux tribunaux judiciaires) ; adopté ; l'article 38 ainsi modifié est adopté (p. 1210).

Article 38 bis (article L. 480-14 nouveau du code de l'urbanisme : servitude de passage public sur les parcelles situées sur le littoral) : amendement n° 146 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, supprimant cet article qui prévoit une servitude de passage public sur les parcelles situées sur le littoral (p. 1210 et suiv.) ; retiré ; amendement n° 168 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : servitude de passage sur les propriétés privées riveraines du domaine public maritime ; bande de trois mètres de large ; modification ; suppression ; indemnité de privation de jouissance ; pris en considération puis adopté sauf les dispositions concernant la charge de l'indemnité dans les stations classées ; sous-amendement n° 105 de M. Paul Guillard : servitude destinée à assurer « exclusivement » le passage des piétons ; adopté ; sous-amendement n° 229 de M. Michel Chauty, rapporteur : largeur de la bande de servitude de passage ; retiré ; sous-amendement n° 230 de M. Michel Chauty, rapporteur ; possibilité de suspension et non de suppression de la servitude ; adopté ; amendement n° 231 de M. Michel Chauty, rapporteur : suppression de la disposition prévoyant que la servitude de passage ne grève pas les terrains clos de murs au 1^{er} janvier 1976 ; retiré ; amendement n° 112 de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues : bénéficiaire et responsable

de la servitude de passage; retiré; sous-amendement n° 232 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: la servitude ne peut, en principe, être située à moins de quinze mètres des habitations édifiées avant le 1^{er} janvier 1976; adopté; l'article 38 bis ainsi modifié est adopté (p. 1216).

Après l'article 38 bis: amendement n° 209 (article additionnel) de M. Auguste Amic et plusieurs de ses collègues: libre passage résultant d'un usage immémorial; retiré (p. 1217).

Article 6 bis (suite): amendement n° 16 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 124 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: suppression de cet article relatif aux transferts de C. O. S.; retrait de l'amendement n° 16 et rejet de l'amendement n° 124; amendement n° 219 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: préciser que les zones à protéger en raison de la qualité de leurs paysages sont définies par les décrets prévus à l'article L. 125-1 et délimitées par l'autorité administrative (il s'agit d'éviter l'extension des zones à C.O.S. transférables); (p. 1217 à 1221); adopté par scrutin public (n° 56. — Liste des votants p. 1240); l'article 6 bis est ainsi adopté (p. 1221).

Après l'article 6 bis: amendement n° 21 (article additionnel) de M. Raymond Brun et plusieurs de ses collègues, soutenu par M. Max Monichon: attribuer aux bois des C. O. S. non constructibles transférables; retiré (p. 1221).

Article 7 (suite): amendement d'harmonisation n° 220 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement; adopté; l'article 7 ainsi modifié est adopté (p. 1222).

Article 39 A (article L. 212-2 du code de l'urbanisme): amendement rédactionnel n° 61 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté; l'article 39 A ainsi modifié est adopté (p. 1222).

Article 39 (article L. 212-17 du code de l'urbanisme: rétrocession à l'ancien propriétaire): l'article 39 est adopté (p. 1222).

Article 40 (articles L. 211-4 et L. 211-5 du code de l'urbanisme: droit de préemption sur certains immeubles): amendement rédactionnel n° 148 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (p. 1222 à 1224); amendement n° 194 de M. Etienne Dailly: éviter que l'existence d'un droit de préemption des Z.I.F. ou des Z. A. D. ne nuise au bon fonctionnement du système crédit-bail lorsque le locataire veut devenir propriétaire; adopté; amendement n° 183: permettre aux collectivités locales d'intervenir en faveur des curetages prescrits par les plans de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés de la loi du 4 août 1962, en usant du droit de préemption sur les parties d'immeubles dont la démolition est prescrite; adopté; sous-amendement n° 223 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: ne pas étendre aux immeubles qui ne sont plus soumis au régime de la copropriété, l'exception prévue par cet article selon laquelle le droit de préemption n'est pas applicable à certaines ventes de lots; adopté; l'article 40 ainsi modifié est adopté (p. 1224).

Après l'article 40: amendement n° 62 (article additionnel) de M. Michel Chauty, rapporteur: exonérer fiscalement les biens préemptés dans les Z. I. F. (comme c'est le cas pour les biens qui font l'objet du même type d'opération à l'intérieur d'une Z. A. D.); irrecevable en application de l'article 40 de la Constitution (p. 1225).

Article 41 (article L. 221-1 du code de l'urbanisme): l'article 41 est adopté (p. 1225).

Article 41 bis (article L. 221-2 du code de l'urbanisme: fin de concession de terres agricoles): amendement n° 63 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer cet article afin d'en revenir au texte initial du Gouvernement qui prévoyait un préavis de douze mois au lieu de dix-huit avant qu'il soit possible de mettre fin aux concessions de terres à usage agricole expropriées; adopté (p. 1225); l'article 41 bis est supprimé.

Article 41 ter (articles L. 222-1 et L. 222-2 du code de l'urbanisme: concession de sols dans les zones acquises par les collectivités publiques): amendement n° 64 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer cet article tendant à généraliser la concession des sols dans les zones acquises par les collectivités publiques; adopté (p. 1226); l'article 41 ter est supprimé.

Article 42: amendement n° 65 de M. Michel Chauty, rapporteur: rétablissement de l'article 42 complétant l'article L. 311-1 du code de l'urbanisme relatif à la création de zones d'aménagement concerté (Z. A. C.) lorsqu'un plan d'occupation des sols a été rendu public ou approuvé; adopté (p. 1226 et 1227); sous-amendement n° 109 de M. Max Monichon et plusieurs de ses collègues: différer la création des Z. A. C. jusqu'à la publication du P. O. S.; retiré; sous-amendement n° 224 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: permettre la création d'une même Z. A. C. sur plusieurs sites à l'intérieur du tissu urbain; adopté (p. 1227); l'article 42 ainsi modifié est adopté.

Article 43 (articles L. 311-2 et L. 311-4 nouveaux du code de l'urbanisme: droit de délaissement dans les Z. A. C.): amendement n° 150 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: début du délai qui ouvre le droit de délaissement, non pas dès la publication de l'acte de création de la Z. A. C., mais à compter de l'année qui suit cette publication (p. 1228); l'article 43 est adopté.

Article 44 (abrogation du deuxième alinéa de l'article L. 123-7 du code de l'urbanisme): l'article 44 est adopté (p. 1228).

Ont pris part à la discussion des articles: Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Auguste Amic, Georges Berchet, Philippe de Bourgoing, Pierre Brousse, Jacques Carat, Fernand Chatelain, Michel Chauty, rapporteur; Félix Ciccolini, Etienne Dailly, Jacques Descours Desacres, Henri Fréville, Robert Galley, ministre de l'équipement; Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Robert Laucournet, Léandre Létoquart, Michel Miroudot, rapporteur pour avis; Max Monichon, Robert Parenty, Guy Petit, Paul Pillet, rapporteur pour avis; Auguste Pinton, Joseph Raybaud, Jean Sauvage, Maurice Schumann.

Suite de la discussion des articles [21 mai 1976] (p. 1243 et suiv.)

Article 45 (chapitre III nouveau du titre II du livre III de la première partie du code de l'urbanisme: sociétés d'économie mixte foncières): amendement n° 66 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 151 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: suppression du paragraphe 1 de cet article relatif aux sociétés d'économie mixte foncières chargées de constituer des réserves foncières; adoptés (p. 1244, 1245); amendement n° 215 de M. Robert Parenty: son amendement n° 215 rectifié permettra la réalisation d'opérations d'aménagement plus nombreuses (création de zones d'activités et de zones d'habitations) par des organismes plus variés (O.P.A.C., offices publics d'H.L.M., établissements publics et établissements visés à l'article 172 du code de l'urbanisme); adopté (p. 1245, 1246); sous-amendement n° 223 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement: supprimer les mots « zones d'activité » et « zones d'habitation » s'agissant des opérations effectuées par les organismes visés par l'amendement n° 215 de M. Robert Parenty; adopté; amendement n° 69 de M. Michel Chauty, rapporteur: rajouter l'aménagement de zones d'activités et de zones d'habitations à la liste des opérations effectuées par les organismes visés par l'article L. 321-1; retiré (p. 1245); amendement n° 67 de M. Michel Chauty, rapporteur: intitulé du chapitre I^{er} du livre III de la première partie du code de l'urbanisme; retiré (p. 1246); amendement n° 214 de M. Robert Parenty: intitulé du chapitre I^{er} du titre II du livre III de la première partie du code de l'urbanisme; adopté; amendement rédactionnel n° 68 de M. Michel Chauty, rapporteur, adopté; amendement rédactionnel n° 234 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté; amendement n° 70 de M. Michel Chauty, rapporteur: pas de désignation d'office par l'autorité administrative des représentants des collectivités locales au conseil d'administration des établissements publics d'aménagement, même en cas de désaccord des membres de l'assemblée spéciale prévue par l'article L. 321-5; adopté (p. 1246, 1247); amendement n° 71 de M. Michel Chauty, rapporteur: suppression de l'article 321-8 bis en conséquence de l'adoption de l'amendement n° 215 de M. Robert Parenty; adopté (p. 1247, 1248); amendement n° 114 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues: inclure obligatoirement des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes énumérés à l'article L. 321-8 bis, dernier alinéa (sociétés d'économie mixte, offices publics d'aménagement et de construction, offices publics d'H.L.M. à compétence étendue, établissements publics); retiré (p. 1247, 1248); l'article 45, ainsi modifié, est adopté (p. 1248).

Après l'article 45: amendement n° 114 rectifié (article additionnel) de M. Robert Laucournet: inclure des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes énumérés à l'article L. 321-8 bis, dernier alinéa; adopté; un article additionnel est inséré dans le projet de loi (p. 1248).

Article 46 (article L. 322-2 du code de l'urbanisme: groupement de parcelles): l'article 46 est adopté (p. 1248).

Article 47 (articles L. 322-2 et L. 322-3 du code de l'urbanisme: groupement de parcelles): l'article 47 est adopté (p. 1248).

Article 48 (article L. 322-5 du code de l'urbanisme: droit de délaissement): amendement n° 72 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 152 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: droit de délaissement; associations ayant pour objet le groupement de parcelles; adopté (p. 1249); l'article 48, ainsi modifié, est adopté.

Article 49 (articles L. 322-6 et L. 322-7 du code de l'urbanisme : associations foncières urbaines) : amendement rédactionnel n° 153 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adopté ; l'article 49 ainsi modifié est adopté (p. 1249).

Article 50 (article L. 331-6 du code de l'urbanisme : modification de références) : amendement rédactionnel n° 170 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement ; adopté ; l'article 50 ainsi modifié, est adopté (p. 1249).

Article 16 (suite) : amendement n° 132 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : autorisation spéciale nécessaire dans tous les cas où les dispositions des immeubles anciens auraient à subir une transformation profonde ; rejeté (p. 1250 et 1251) ; l'article 16 est adopté (p. 1251).

Article 51 (article L. 421-1 du code de l'urbanisme : permis de construire) : amendement d'harmonisation n° 73 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté (p. 1251) ; amendement n° 155 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : dans tous les cas, le permis de construire, document unique, est accordé par le ministre chargé de l'urbanisme ; adopté ; l'article 51, ainsi modifié, est adopté.

Article 52 : amendement n° 74 de M. Michel Chauty, rapporteur : rétablissement de cet article ; suspension des délais d'instruction des demandes de permis de construire pendant l'interruption du fonctionnement régulier d'un ou plusieurs services publics ; adopté ; l'article est rétabli (p. 1252).

Article 53 (article L. 421-3, articles L. 421-4 et L. 421-7 nouveaux du code de l'urbanisme : règles de sécurité ; dispositions limitatives) : amendement rédactionnel n° 75 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; amendement n° 76 de M. Michel Chauty, rapporteur : permis de construire et obligations prévues par le P.O.S. en matière de stationnement ; adopté (p. 1253 et 1254) ; sous-amendement n° 210 de M. Jean Filippi : participation pour construction de parking indexée sur l'indice du coût de la construction ; adopté ; amendement d'harmonisation n° 77 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté (p. 1254) ; amendement rédactionnel n° 78 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; amendement n° 79 de M. Michel Chauty, rapporteur : prérogatives du préfet en matière de permis de construire ; installations classées ; adopté ; l'article 53, ainsi modifié, est adopté.

Article 17 *quinquies* (suite) : amendement de coordination n° 34 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 135 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : suppression de l'article ; adoptés ; l'article 17 *quinquies* est supprimé (p. 1254).

Article 53 bis (article L. 421-2 du code de l'urbanisme : demande de permis de construire emporte renonciation à demander réparation du préjudice causé par les nuisances dues à des activités agricoles préexistantes) : amendement n° 80 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 157 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : suppression de l'article ; adoptés (p. 1255) ; l'article 53 bis est supprimé.

Article 54 (article L. 422-1 du code de l'urbanisme : exemptions de permis de construire) : amendement n° 81 de M. Michel Chauty, rapporteur : suppression des exemptions ; rejeté (p. 1255 et 1256) ; amendement n° 171 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : l'exemption de permis de construire ne dispense pas son bénéficiaire du respect de la réglementation d'urbanisme ; adopté ; l'article 54, ainsi modifié, est adopté (p. 1256).

Après l'article 54 : amendement n° 203 (article additionnel) de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis, modifiant la loi de 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision, nuisances causées par les immeubles existants, à la réception des émissions ; adopté ; un article additionnel est inséré dans le projet de loi (p. 1256).

Article 54 bis (article L. 440-1 du code de l'urbanisme : prescriptions spéciales à l'édification des clôtures) : amendement n° 158 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : suppression de l'article ; réservé (p. 157) puis retiré (p. 1259) ; amendement n° 82 de M. Michel Chauty, rapporteur : lois de 1913 et 1930 sur les monuments historiques et les sites, clôtures habituellement nécessaires aux activités agricoles et forestières ne sont pas soumises à ces dispositions ; adopté (p. 1258 et 1259) ; amendements semblables n° 110 de M. Paul Guillard et plusieurs de ses collègues et n° 200 de M. Jean Bac ; retrait des deux amendements (p. 1258) ; sous-amendement de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : libre circulation admise pour les usages locaux interdisant l'édification de clôtures ; adopté ; amendement n° 83 de M. Michel Chauty, rapporteur : prescriptions spéciales concernant l'édification des clôtures ; entre autres, dans les communes dotées d'un P.O.S. rendu public ou approuvé ; adopté ; amendement de coordination n° 84 de

M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; amendement rédactionnel n° 85 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; amendement n° 86 de M. Michel Chauty, rapporteur : supprimant les dispositions qui modifient l'article 647 du code civil relatif aux clôtures et aux droits du propriétaire ; adopté ; amendement identique n° 184 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis ; retrait.

Article 4 (suite) : amendement de coordination n° 10 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 1260).

Article 55 (abrogation de différents articles du code de l'urbanisme) : amendement n° 185 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : tendant à supprimer les dispositions qui reconnaîtraient le titre d'architecte aux personnes physiques compétentes au titre de l'article L. 430-3 du code de l'urbanisme ; rejeté (p. 1261) ; trois amendements rédactionnels n° 87, 88 et 89 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adoptés ; l'article 55, ainsi modifié, est adopté.

Article 56 (article L. 460-2 du code de l'urbanisme : constat de la conformité des travaux) : l'article 56 est adopté (p. 1261).

Article 57 (articles L. 451-1, L. 451-2, L. 451-3 du code de l'urbanisme : servitudes de « cours communes ») : l'article 5 est adopté (p. 1262).

Article 58 (articles L. 430-1 à L. 430-10 du code de l'urbanisme : permis de démolir) : amendement d'harmonisation n° 91 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; amendement rédactionnel n° 92 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté (p. 1263) ; amendement n° 186 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : permis de démolir pour les immeubles ou parties d'immeubles inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; adopté ; amendement n° 187 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : rétablissement du permis de démolir dans le cas de démolition prévue par un plan de sauvegarde et de mise en valeur rendu public ; exemptions réservées aux seules démolitions prévues par un plan approuvé ; rejeté (p. 1263 et 1264) ; amendement n° 93 de M. Michel Chauty, rapporteur : les démolitions exemptées de permis de démolir parce que prévues par un plan de sauvegarde ne peuvent être effectuées qu'à l'occasion d'opérations d'aménagement public ou privé (sous le contrôle de l'autorité administrative) ; adopté ; amendement n° 188 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : suppression de l'alinéa qui exempte de permis de démolir les bâtiments frappés d'une servitude de reculement en raison d'un plan d'alignement approuvé ; rejeté (p. 1264) ; amendement n° 94 de M. Michel Chauty, rapporteur : tendant à éviter que des démolitions inopportunes ne soient ordonnées en vertu de plans d'alignement antérieurs au régime de l'ordonnance de 1959 ; adopté ; amendement n° 189 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis : exemptions ; bâtiment menaçant ruine ; immeuble insalubre ; adopté (p. 1265) ; amendement n° 95 de M. Michel Chauty, rapporteur : permis de démolir ; fait de grève dans l'administration ; adopté ; amendement n° 96 de M. Michel Chauty, rapporteur : la protection dont peuvent bénéficier les locataires en vertu du permis de démolir ne se substitue pas à celle de la loi du 31 décembre 1975 qui reste applicable lorsqu'il s'agit d'immeubles soumis à la loi de 1948 ; adopté ; amendement n° 159 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : le relogement ne pourra s'effectuer que dans certaines conditions ; adopté ; amendement n° 199 de M. Fernand Chatelain et plusieurs de ses collègues : relogement dans des conditions équivalentes ; rejeté (p. 1266) ; amendement n° 160 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : permis de démolir délivré après accord exprès ou tacite du ministre chargé du logement ; adopté ; amendement n° 161 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : permis de démolir délivré après accord exprès ou tacite du ministre chargé des monuments historiques et des sites ; adopté ; amendement semblable n° 98 de M. Michel Chauty, rapporteur ; retrait ; amendement n° 99 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 162 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : supprimer le texte proposé pour l'article L. 430-10 ; relogement en H.L.M. ou subordination de l'autorisation de démolir à la proposition d'un relogement normalement habitable et compatible avec des ressources déjà modestes ; l'amendement n° 162 est retiré et l'amendement n° 99 est adopté (p. 1268) ; l'article 58 ainsi modifié est adopté.

Article 59 (abrogation de l'article 340-2 du code de l'urbanisme) : l'article 59 est adopté (p. 1268).

Article 60 (article 92 du code de l'urbanisme : décret fixant les règles générales de construction) : l'article 60 est adopté (p. 1268).

Article 61 (abrogation du texte législatif) : l'article 61 est adopté (p. 1269).

Article 62 (chapitre II nouveau, articles 307 à 312 du titre III du livre II du code de l'urbanisme : ravalement des immeubles) : amendement n° 100 de M. Michel Chauty, rapporteur : laisser l'autorité municipale libre de fixer la périodicité des ravalements ; retiré (p. 1269) ; amendement n° 163 de M. Paul Pillet, rapporteur : ne pas prévoir une énumération limitative des divers types de travaux de rénovation des façades ; adopté ; amendement n° 101 de M. Michel Chauty, rapporteur : dresser par arrêté conjoint du ministre chargé du logement et du ministre chargé de l'architecture, la liste des communes auxquelles s'appliquent les dispositions de l'article 307 relatif à l'entretien des façades, sur proposition ou après avis conforme des conseils municipaux ; adopté (p. 1270) ; amendement n° 222 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : prévoir, sans donner d'autres précisions, que c'est l'autorité administrative qui établit la liste des communes auxquelles s'appliquent les dispositions de l'article 307 relatif à l'entretien des façades ; adopté ; amendement n° 102 de M. Michel Chauty, rapporteur, et amendement identique n° 164 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : porter de six mois à un an, à compter de l'arrêté prescrivant le ravalement, le délai laissé au propriétaire pour exécuter ses obligations ; l'amendement n° 164 est retiré et l'amendement n° 102 est adopté ; amendement n° 103 de M. Michel Chauty, rapporteur : nécessité de l'autorisation du président du tribunal de grande instance statuant comme en matière de référés, pour que le maire fasse exécuter d'office les travaux de ravalement prescrits ; adopté ; amendement de coordination n° 104 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; l'article 62 ainsi modifié est adopté.

Article 63 (harmonisation loi n° 75-1328 du 31 décembre 1975 portant réforme de la politique foncière) : l'article 63 est adopté (p. 1270).

Article 64 (article 20 de la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 : mesures en faveur des locataires ou occupants de bonne foi) : amendement n° 165 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : rendre le texte applicable aux locataires occupants de bonne foi de façon à viser la totalité des occupants (à titre commercial, professionnel ou au titre de l'habitation) ; adopté (p. 1270, 1271) ; amendement n° 226 de M. Robert Galley, ministre de l'équipement : harmonisation de la loi « Vivien » du 10 juillet 1970 avec l'article 45 du présent projet de loi ; organismes chargés des opérations de résorption de l'habitat insalubre ; adopté ; l'article 64 ainsi modifié est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Auguste Amic, Jean Bac, Jean de Bagneux, président de la commission des affaires culturelles ; Fernand Chatelain, Michel Chauty, rapporteur ; Robert Galley, ministre de l'équipement ; Robert Laucournet, Michel Miroudot, rapporteur pour avis ; Robert Parenty, Paul Pillet, rapporteur pour avis ; Richard Pouille, Edgard Pisani, Maurice Schumann.

Explications de vote : MM. Robert Parenty (vote favorable du groupe U.C.D.P.), Paul Mistral (abstention du groupe socialiste), Pierre Croze (vote favorable du groupe des R.I. et du groupe des R.I.A.S.), Maurice Schumann (abstention), Jean Bac (vote favorable du groupe U.D.R.), Fernand Chatelain (vote défavorable du groupe communiste), Jean de Bagneux (abstention).

Adoption [21 mai 1976] (p. 1274) par scrutin public (n° 57, liste des votants, p. 1287 et 1288).

Discussion (deuxième lecture) [13 décembre 1976] (p. 4397 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont intervenus MM. Michel Chauty, rapporteur ; Paul Pillet, rapporteur pour avis de la commission des lois ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Robert Parenty.*

a) *Intervention des sénateurs* : la date du dépôt du rapport de la commission chargée d'étudier la taxe foncière instituée par la loi portant réforme foncière (p. 4397) ; l'exclusion des aires de stationnement urbaines en centre-ville du calcul de la surface hors œuvre dans les opérations urbaines (p. 4398).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4398) : cette réforme accompagne la réforme foncière et s'inscrit dans la perspective de la réforme de l'aide au logement ; les décrets d'application de la loi seront pris dans les meilleurs délais. L'édition d'un nouveau code de l'urbanisme ; *réponse à M. Robert Parenty* : l'article 2 bis du projet permettra d'appliquer un régime plus favorable à la création de parcs de stationnement dans le cœur des villes.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4398 et suiv.).

Article 3 : amendement n° 27 de M. Michel Chauty, rapporteur : porter de trois à quatre ans la durée des sursis à statuer lorsque deux sursis sont cumulés (p. 4398) ; adopté (p. 4399) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 5 A bis : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4399).

Article 8 : amendement n° 28 de M. Michel Chauty, rapporteur : remplacer par la date du 1^{er} juillet 1977 celle du 1^{er} janvier 1977 jusqu'à laquelle les acquéreurs de terrains de 1 000 à 4 000 mètres carrés bénéficient de la législation de 1971 ; adopté (p. 4399) ; amendement identique au précédent, de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, retiré ; l'article 8 ainsi modifié est adopté.

Article 11 : amendement n° 53 de MM. Paul Guillard et Max Monichon, soutenu par M. Paul Guillard : ne pas limiter aux résidences principales l'indemnité de remploi ; retiré (p. 4399 et 4400) ; amendement n° 55 de M. Michel Chauty, rapporteur, identique au précédent, adopté (p. 4400) ; amendement n° 54 de M. Michel Chauty, rapporteur : levée d'une réserve à l'expiration du délai prévu par le premier alinéa de l'article L. 123-9, à l'initiative du propriétaire ou du bénéficiaire de la réserve, adopté (p. 4400 et 4401) ; amendement n° 56 de M. Michel Chauty, rapporteur : la réserve n'est plus opposable si la saisine n'a pas eu lieu dans les trois mois qui suivent l'expiration du délai susmentionné ; adopté (p. 4401) ; deux amendements de coordination identiques n° 30 de M. Michel Chauty, n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adoptés (p. 4401 et 4402) ; l'article 11 ainsi modifié est adopté (p. 4402).

Article 15 : amendement n° 31 de M. Michel Chauty, rapporteur : fixer à quatre ans la durée maximum du sursis applicable dans les secteurs sauvegardés ; adopté (p. 4402) ; amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis : appliquer l'article L. 101-8 en ce qui concerne les conditions et délais du sursis à statuer dans les secteurs sauvegardés ; retiré ; l'article 15 ainsi modifié est adopté.

Article 17 : amendement n° 32 de M. Michel Chauty, rapporteur : retour au texte initial du Sénat ; en tenant compte de la création du F.A.U. (fonds d'aménagement urbain), faire référence à un article budgétaire spécifique pour les opérations de restauration immobilière et de secteurs sauvegardés ; adopté (p. 4402 et 4403) ; l'article 17 ainsi modifié est adopté (p. 4403).

Article 17 ter : amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement : à l'achèvement d'un lotissement, possibilité d'incorporer le règlement du lotissement au P.O.S. de la commune ; adopté (p. 4403 et 4404) ; l'article 17 ter ainsi modifié est adopté (p. 4404).

Article 18 : amendement n° 33 de M. Michel Chauty, rapporteur : gisements de produits minéraux reconnus dans un document d'urbanisme applicable avant le 10 juillet 1973 ; autorisation d'exploiter si le pétitionnaire s'engage à réaménager le site ; adopté (p. 4404 et 4405) ; trois amendements identiques, n° 34 de M. Michel Chauty, rapporteur, n° 10 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis et n° 22 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues : rétablir la possibilité, pour une propriétaire d'espaces boisés classés, d'obtenir l'autorisation de construire sur un dixième de son terrain, à condition qu'il cède gratuitement à la collectivité les neuf dixièmes restants de la surface de sa propriété ; les amendements n° 10 et n° 22 sont retirés et l'amendement n° 24 est adopté (p. 4405 et 4406) ; l'article 18 ainsi modifié est adopté (p. 4406).

Article 20 : amendement n° 35 de M. Michel Chauty, rapporteur : supprimer la possibilité d'affecter les produits de la taxe départementale d'espaces verts à l'entretien de terrains acquis par les communes ou par le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; rejeté (p. 4406 et 4407) ; amendement n° 5 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues : affectation possible du produit de la taxe départementale d'espaces verts à l'achat ou à l'entretien de terrains acquis par les communes ou par le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; adopté ; l'article 20 ainsi modifié est adopté (p. 4407).

Article 32 : amendement n° 36 de M. Michel Chauty, rapporteur : aligner le délai d'exercice du droit de visite des constructions récentes sur celui de prescription des infractions (trois ans au lieu de deux ans) ; adopté (p. 4407) ; l'article 32 ainsi modifié est adopté.

Article 34 : amendement n° 37 de M. Michel Chauty, rapporteur ; allonger de un à trois ans l'ancienneté requise des associations habilitées à se constituer partie civile ; adopté (p. 4407 et 4408) ; amendement d'harmonisation n° 38 de M. Michel Chauty, rapporteur ; adopté ; l'article 34 ainsi modifié est adopté (p. 4408).

Article 37 : amendement n° 39 de M. Michel Chauty, rapporteur : condamnation pour infraction aux articles L. 160-1 et L. 480-4 ; le fonctionnaire compétent n'est pas partie au procès ; adopté (p. 4408 et 4409) ; l'article 37 ainsi modifié est adopté (p. 4409).

Article 38 A : amendement rédactionnel n° 40 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté (p. 4409); amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: coordination; unification des régimes de sanctions pénales applicables en matière de réserves naturelles de protection des sites et d'urbanisme; adopté; l'article 38 A ainsi modifié est adopté.

Article 38 B : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4410).

Article 38 bis : amendement n° 41 de M. Michel Chauty, rapporteur: la servitude doit assurer le libre accès des piétons non seulement aux plages mais au rivage de la mer en général; adopté (p. 4410 et 4411); l'article 38 bis, ainsi modifié, est adopté (p. 4411).

Article 40 : amendement n° 6 de M. Robert Laucournet et plusieurs de ses collègues: exonération du droit de préemption dans les Z.I.F. en ce qui concerne les immeubles construits par les sociétés coopératives d'H. L. M. de location-attribution; adopté (p. 4411 et 4412); amendement n° 25 de M. Jean Auburtin: harmonisation: inclure parmi les exceptions au droit de préemption dans les zones d'intervention foncière (Z. I. F.), les cessions de parts aux actions de sociétés d'attribution visées au titre III de la loi n° 71-579 du 16 juillet 1971; adopté après rectification (p. 4412 et 4413); amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement: ne pas assimiler à des opérations de cession soumises au droit de préemption l'exécution de l'acte final des opérations de crédit-bail; adopté après avoir été transformé en un sous-amendement à l'amendement n° 25 de M. Jean Auburtin; amendement n° 26 de M. Jean Auburtin: 1° plus d'automatisme de la rétrocession au propriétaire en cas de défaut de paiement par l'administration du bien préempté; 2° régularisation des rétrocessions de plein droit intervenues depuis l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1975; adopté après suppression du 2° (p. 4413 et 4414); amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement: fixation par la juridiction de l'expropriation du prix d'un bien acquis par voie de préemption ou par voie de délaissement dans une zone d'aménagement différé (Z. A. D.); adopté (p. 4414); l'article 40, ainsi modifié, est adopté.

Article 41 bis : amendement n° 42 de M. Michel Chauty, rapporteur: suppression de l'article afin de maintenir le préavis d'un an au lieu de dix-huit mois pour mettre fin aux concessions temporaires d'usage des terrains acquis par une personne publique à titre de réserve financière; adopté (p. 4414 et 4415); l'article 41 bis est donc supprimé (p. 4415).

Article 42 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4415).

Article 45 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4415).

Article 45 bis A : amendement n° 23 de M. Robert Parenty: préciser que les sociétés anonymes d'H. L. M. ayant accès aux prêts bonifiés du F. N. A. F. U. doivent avoir été agréées; adopté (p. 4415 et 4416); l'article 45 bis A, ainsi modifié, est adopté (p. 4416).

Article 45 bis : amendement n° 24 de M. Jean Auburtin: participation des locataires aux conseils d'administration des seuls offices (offices publics d'H. L. M. et offices d'aménagement et de construction) et non pas aux conseils de tous les organismes d'H. L. M.; adopté (p. 4416); l'article 45 bis, ainsi modifié, est adopté.

Article 48 : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4416).

Article 51 : amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: supprimer le paragraphe I A de cet article qui permet au Gouvernement de modifier la liste des travaux non soumis à l'autorisation administrative prévue par l'article 14 de la loi du 1^{er} septembre 1948; rejeté (p. 4417); amendement n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: 1° supprimer l'obligation faite au maire saisi d'une réclamation qui émane d'un locataire de la transmettre au ministère public; 2° ne pas préciser que le procureur peut agir d'office devant le tribunal d'instance; retiré (p. 4418); amendement n° 43 de M. Michel Chauty, rapporteur: 1° éviter de faire intervenir le maire dans les litiges civils entre particuliers (transmission au ministère public des réclamations de locataires); 2° renforcement des prérogatives du maire (arrêtés d'interruption des travaux pris en application de l'article L. 480-2 pour infraction à l'article 14 de la loi du 1^{er} septembre 1948); adopté (p. 4418 et 4419); amendement de coordination n° 44 de M. Michel Chauty, rapporteur; adopté (p. 4419); amendement n° 14 de M. Paul

Pillet, rapporteur pour avis: supprimer le deuxième alinéa de cet article qui rappelle que le permis de construire ne peut tenir lieu de l'autorisation d'ouverture d'un établissement; adopté (p. 4419 et 4420); l'article 51, ainsi modifié, est adopté (p. 4420).

Article 53 : amendement n° 45 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer le I A de cet article qui précise les responsabilités respectives; les maîtres d'œuvre et les demandeurs de permis de construire en matière de règles générales de construction; adopté (p. 4420 et 4421); amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: identique au précédent; retiré; sont retirés également les amendements n° 16, 17 et 18 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, identiques aux amendements n° 46, 47 et 48 suivants de M. Michel Chauty, rapporteur (p. 4421); amendements de coordination n° 46, 47 et 48 de M. Michel Chauty, rapporteur; adoptés; l'article 53, ainsi modifié, est adopté.

Article 53 bis : amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: supprimer cet article qui tend à interdire au demandeur d'un permis de construire de demander la réparation du préjudice causé par des nuisances préexistantes; adopté (p. 4421 à 4424); amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement: pas de réparation des dommages causés aux occupants d'un bâtiment par des nuisances dues à des activités agricoles ou industrielles lorsque le permis de construire a été demandé antérieurement à l'existence des activités occasionnant lesdites nuisances; rectifié puis devenu sans objet; sous-amendement n° 57 de M. Michel Chauty, rapporteur, à l'amendement n° 4: pour qu'il n'y ait pas droit à réparation, les nuisances dues à des activités agricoles ou industrielles doivent avoir été préexistantes à la demande du permis de construire; retiré (p. 4422, 4424); l'article 53 bis est donc supprimé (p. 4424).

Article 54 bis : adopté dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4424).

Article 58 : amendement n° 49 de M. Michel Chauty, rapporteur: ne pas étendre le champ d'application du permis de démolir à l'ensemble des périmètres sensibles; adopté (p. 4425); amendement n° 51 de M. Michel Chauty, rapporteur: possibilité de délivrer le permis de démolir après simple accord tacite du ministre chargé des monuments historiques ou de son délégué; adopté (p. 4425 à 4427); amendement n° 50 de M. Michel Chauty, rapporteur: exclure les sites classés du champ d'application de la procédure du permis de démolir instituée par le présent projet de loi; adopté; amendement n° 20 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis: possibilité de délivrer le permis de démolir après simple accord tacite du ministre chargé des monuments historiques ou de son délégué; retiré; amendement n° 52 de M. Michel Chauty, rapporteur: supprimer le texte proposé pour l'article L. 430-10 du code de l'urbanisme relatif aux conditions de relogement des occupants de locaux à usage d'habitation; retiré (p. 4427); amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, identique au précédent; adopté; l'article 58, ainsi modifié, est adopté.

Ont pris part à la discussion des articles : Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Jean Auburtin, Jean Bac, Marcel Champeix, Michel Chauty, rapporteur; Jacques Descours Desacres, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement; Paul Guillard, Michel Kauffmann, Robert Laucournet, Michel Miroudot, Robert Parenty, Paul Pillet, rapporteur pour avis à la commission des lois.

Adoption [13 décembre 1976] (p. 4427).

Discussion (commission mixte paritaire) [18 décembre 1976] (p. 4691 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus :* MM. Michel Chauty, rapporteur pour le Sénat, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, Paul Guillard.

a) *Interventions des sénateurs* (p. 4691): dix-huit articles sur les vingt et un restant en discussion ont été acceptés dans le texte du Sénat; les trois articles restant étant adoptés sur proposition de l'Assemblée nationale; les points sur lesquels la commission mixte paritaire a suivi l'Assemblée nationale: à l'article 3, limitation à trois ans de la durée totale de deux sursis à statuer successifs; article 51, régime d'autorisation de certaines opérations immobilières (lutte contre les réalisations sauvages); article 53 bis, nuisances d'origine agricole; les articles adoptés dans le texte du Sénat: article 8, prorogation de six mois des mesures transitoires bénéficiant aux propriétaires de terrains de 1 000 à 4 000 mètres carrés qui sont privés de la présomption de constructibilité; article 11: 1° généralisation de l'indemnité de réemploi dans le cas où le propriétaire d'un terrain réservé par un plan d'occupation des

sols fait jouer son droit de délaissement; 2° possibilité pour le propriétaire, si le bien n'a pas été acquis ni le juge saisi, d'obtenir la levée de la réserve; faculté accordée à la collectivité de saisir le juge de l'expropriation en cas de défaut d'accord amiable; article 15 (*l'article L. 111-8 du code de l'urbanisme*): durée cumulée des sursis à statuer ramenée au délai de droit commun; article 17: possibilité d'imputer sur le même chapitre les subventions pour les opérations de rénovation et de restauration; (p. 4692): à l'article 17, incorporation des règlements de lotissements futurs au plan d'occupation des sols; article 18: renforcement des garanties prévues en faveur de la sauvegarde des sites menacés par l'exploitation des carrières; possibilité pour un propriétaire de construire sur le dixième de son espace boisé à condition de céder gratuitement le reste du terrain à la collectivité; article 20: possibilité pour les départements d'employer la taxe départementale d'espaces verts pour financer non seulement l'entretien mais aussi l'acquisition de terrains par le conservatoire de l'espace littoral; article 34: durée de vie pour les associations reconnues; article 37: conditions dans lesquelles les tribunaux statuent sur la mise en conformité des ouvrages irrégulièrement construits; articles 38 a et 38 a bis nouveau: modification de l'article 34 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature; article 40: liste des immeubles non soumis au droit de préemption dans les zones d'intervention foncière; rétrocession des biens escomptés; conditions de fixation par le juge d'expropriation du prix du bien préempté; suppression de l'article 41 bis: durée du préavis prévu pour mettre fin à un régime de concession d'usage de terrains constituant des réserves foncières; article 45 bis: limitation de la représentation des locataires dans les conseils d'administration des offices d'H.L.M.; article 58: possibilité d'un accord tacite du ministre chargé des monuments historiques et des sites pour la délivrance du permis de démolir, en excluant les sites classés du champ d'application de celui-ci; (p. 4693): les ressources des collectivités locales ne doivent pas être fondées sur l'injustice ou l'iniquité.

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4692): le texte permet de contribuer à définir une politique globale de l'habitat et de l'environnement et de rénover le code de l'urbanisme; le Gouvernement ne déposera pas d'amendements; ses observations sur les articles 11 et 51; s'il est normal qu'il y ait indemnité de remploi pour les résidences principales et pour les terrains servant d'assiette à des activités professionnelles, en revanche, il est choquant qu'une indemnité de remploi soit accordée pour des terrains nus, des terrains à bâtir ou des terrains d'assiette de résidence secondaire.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES: (p. 4693 et suiv.):

Articles 3 et 8 (p. 4693).

Articles 11, 15, 17, 18, 20 (p. 4694).

Articles 25, 26, 32, 34, 37, 38 A (p. 4695).

Articles 38 A bis, 38 bis, 40, 45 bis A, 45 bis, 51, 53 (p. 4696).

Articles 53 bis, 58 (p. 4697).

Explications de vote: M. Marcel Bregégère (abstention du groupe socialiste), Mme Hélène Edeline (vote défavorable du groupe communiste).

Adoption [18 décembre 1976] (p. 4697).

Voir aussi ASSOCIATIONS.

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — EQUIPEMENT (LOGEMENT). — QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT). — COMMERCE ET ARTISANAT. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

JARDINS FAMILIAUX.

MARCHÉS (BATIMENTS).

QUESTIONS ORALES, n° 1769, 1911.

SITES (PROTECTION DES).

URBANISME COMMERCIAL

Voir LOI DE FINANCES. — COMMERCE ET ARTISANAT.

U. R. S. S.

Voir ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (RAPPORT D'INFORMATION, 10).

UREMIE

Voir HÔPITAUX.

V

VACANCES

Proposition de loi d'orientation tendant à assurer aux enfants et aux adolescents le droit aux loisirs et aux vacances, présentée par Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, et plusieurs de ses collègues [30 juin 1976] (n° 399); renvoi à la commission des affaires sociales.

Voir LOI DE FINANCES. — QUALITÉ DE LA VIE (TOURISME).

RÉGION PARISIENNE.

QUESTIONS ORALES, n° 1783, 1840, 1842, 1912.

VACCINATIONS

Voir LOI DE FINANCES. — SANTÉ.

VALEURS MOBILIERES

Voir FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

IMPÔT SUR LE REVENU.

LOI DE FINANCES. — ARTICLES NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS. — ARTICLES 53, 55, 56.

VAUDREUIL (Elections)

Voir LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

VEHICULES AUTOMOBILES

Voir FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

LOI DE FINANCES. — TRANSPORTS. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.

PROCÉDURE PÉNALE.

VENEZUELA

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

VERSEMENT REPRESENTATIF DE LA TAXE SUR LES SALAIRES (V. R. T. S.).

Voir COLLECTIVITÉS LOCALES.

LOI DE FINANCES. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — AVANT L'ARTICLE 22. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — DISCUSSION GÉNÉRALE COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

(3). — DISCUSSION GÉNÉRALE.

VEUVES

Voir ANCIENS COMBATTANTS.

LOI DE FINANCES. — ANCIENS COMBATTANTS. — TRAVAIL ET SANTÉ. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SERVICES GÉNÉRAUX). — DEUXIÈME DÉLIBÉRATION. — APRÈS L'ARTICLE 78.

PENSIONS DE RÉVERSION.

QUESTIONS ORALES, n° 1672, 1703.

VEZELAY

Voir SITES (PROTECTION DES).

VIANDE

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE. — APICULTURE. — (V. ETAT B, TITRE IV).

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

VIEILLESSE

Voir BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL.

VIET-NAM

Voir LOI DE FINANCES. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ÉCONOMIE ET FINANCES (CHARGES COMMUNES).

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

VIGNETTE

Voir TAXE DIFFÉRENTIELLE SUR LES VÉHICULES A MOTEUR.

VILLAGES DE VACANCES

Voir TOURISME SOCIAL.

VILLES MOYENNES

Voir AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

VILLES NOUVELLES

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (LOGEMENT).
PLAN.

VINS

Voir LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.
MARCHÉS AGRICOLES.
QUESTION ORALE n° 1742.
PLAN.
VITICULTURE.

VISSERIE-BOULONNERIE

Voir INDUSTRIE MÉCANIQUE.

VITICULTURE

Voir CALAMITÉS AGRICOLES.
LOI DE FINANCES. — AGRICULTURE.
QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, n° 182, 190, 193, 217.
VINS.

VITRAUX

Voir LOI DE FINANCES. — CULTURE.

VOIES NAVIGABLES

Voir LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS). —
QUALITÉ DE LA VIE (ENVIRONNEMENT).
PLAN.

VOIES RAPIDES

Voir ROUTES.

VOIRIE

Voir CONSTRUCTION.
LOI DE FINANCES. — EQUIPEMENT (EQUIPEMENT ET PORTS).

VOITURES DE PLACE

Proposition de loi relative à l'exploitation des voitures dites de « petite remise » présentée par M. Lucien Neuwirth, député ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport et rapport supplémentaire de M. Charles Bignon [13 mai 1976-18 mai 1976] (n° 2294, 2307). — Discussion [14, 18 mai 1976]. Adoption [18 mai 1976] (n° 482).

TRANSMISSION AU SÉNAT [18 mai 1976] (n° 307) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan ; rapport de M. Charles Beaupetit [26 mai 1976] (n° 318). — Discussion [10 juin 1976] (p. 1734 et suiv.). — Adoption modifiée [10 juin 1976] (n° 159).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DEUXIÈME LECTURE) [10 juin 1976] (n° 2383) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Charles Bignon [24 novembre 1976] (n° 2640). — Discussion [1^{er} décembre 1976]. — Adoption modifiée [1^{er} décembre 1976] (n° 577).

TRANSMISSION AU SÉNAT (DEUXIÈME LECTURE) [2 décembre 1976] (n° 91) ; renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan ; rapport de M. Charles Beaupetit [9 décembre 1976] (n° 124). — Discussion [15 décembre 1976] (p. 4515 et suiv.). — Adoption modifiée [15 décembre 1976] (n° 44).

TRANSMISSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (TROISIÈME LECTURE) [16 décembre 1976] (n° 2700) ; renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport de M. Charles Bignon [20 décembre 1976] (n° 2730). — Discussion [20 décembre 1976]. — Adoption [20 décembre 1976] (n° 625).

PROMULGATION : loi n° 77-6 du 3 janvier 1977 (J. O., Lois et décrets du 4 janvier 1977).

Discussion [10 juin 1976] (p. 1734 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — *Sont entendus* : MM. Charles Beaupetit, rapporteur ; Antoine Andrieux, Guy Schmaus, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

a) *Intervention des sénateurs* : l'industrie du transport individuel des voyageurs (p. 1734, 1735, 1736) ; les taxis et leurs difficultés (p. 1735, 1736) ; les motifs du dépôt de cette proposition de loi par M. Lucien Neuwirth (p. 1735) ; la création des voitures de petite remise par voie réglementaire (p. 1736) ; le radio-téléphone (p. 1736).

b) *Intervention du Gouvernement* : les régimes juridiques des taxis et des voitures de petite remise ; la procédure d'octroi de l'autorisation d'exploiter (p. 1737).

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 1736 et suiv.) :

Article 1^{er} (*définition et régime des voitures de petite remise*) : amendement n° 1 de M. Charles Beaupetit, rapporteur : définition des voitures de petite remise, obligation de location préalable d'absence de signe distinctif et de radio-téléphone ; sous-amendement n° 11 de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : suppression de l'interdiction d'un radio-téléphone dans ces véhicules (p. 1737) ; l'amendement n° 1 modifié est adopté (p. 1738) et le sous-amendement n° 11 n'a plus d'objet ; amendement n° 8 de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues ; dans une commune, interdiction de coexistence de taxis et de voitures de petite remise ; rejeté (p. 1739) ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté.

Article 2 (*autorisation par le préfet d'exploitation de voitures de petite remise dans les communes sans taxis*) : amendement n° 2 de M. Charles Beaupetit, rapporteur : l'autorisation des voitures de petite remise dans les communes où existent des taxis ne pourra être accordée par le préfet qu'après avis conforme du maire ; adopté (p. 1739) ; sous-amendement n° 7 de M. Antoine Andrieux et plusieurs de ses collègues : inaccessibilité des autorisations administratives ; adopté ; amendement n° 9 de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues : intégration possible des voitures de petite remise dans les taxis ; retiré (p. 1740) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté.

Article 3 (*exploitation des voitures de petite remise dans les communes avec taxis*) : amendement n° 3 de M. Charles Beaupetit, rapporteur : les exploitants de véhicules de petite remise antérieurement à la publication de la présente loi ne seront pas visés par l'article 2 ; adopté (p. 1740) ; amendement n° 6 de M. René Travert : limitation à cinq ans de la durée d'exploitation de voitures de petite remise par les sociétés ; retiré ; l'article 3 ainsi modifié est adopté.

Article 4 (*exploitation des voitures de petite remise dans les communes sans taxis*) : amendement d'harmonisation n° 4 de M. Charles Beaupetit, rapporteur : suppression de l'article 4 ; adopté (p. 1740) ; l'article 4 est supprimé.

Après l'article 4 : amendement n° 10 (article additionnel) de M. Guy Schmaus et plusieurs de ses collègues : création d'organismes départementaux d'étude et de concertation qui examineront les problèmes concernant les voitures de place ; retiré (p. 1741) ; amendement n° 12 (article additionnel) de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : sanction de l'exploitation irrégulière d'une voiture de petite remise ; adopté ; un article additionnel est ainsi inséré dans la proposition de loi.

Article 5 (*décret d'application*) : amendement n° 5 de M. Charles Beaupetit, rapporteur : un décret précisera les conditions d'application dans un délai de six mois ; adopté ; l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 1741).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Antoine Andrieux, Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan ; Charles Beaupetit, rapporteur ; Maurice Coutrot, Guy Schmaus, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; René Travert.

Adoption [10 juin 1976] (p. 1741).

Discussion (deuxième lecture) [15 décembre 1976] (p. 4515 et suiv.).

I. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Sont entendus : MM. Charles Beaupetit, rapporteur ; Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (Départements et territoires d'outre-mer) ; Antoine Andrieux, Guy Schmaus.

a) *Interventions des sénateurs* : les revendications des professionnels (p. 4515, 4516) ; le texte de l'Assemblée nationale (p. 4515) ; l'équipement des véhicules en radio-téléphone (p. 4515, 4516) ; la concurrence des taxis et voitures de petite remise (p. 4516).

b) *Intervention du Gouvernement* (p. 4515) : la concurrence des taxis et des voitures de petite remise ; ne pas limiter le nombre de taxis en exploitation dans les zones urbaines ; l'intérêt des voitures de petite remise dans les zones rurales ; l'utilisation du radio-téléphone met en concurrence les taxis et les voitures de petite remise ; les modalités permettant le respect effectif des prescriptions légales.

II. — DISCUSSION DES ARTICLES (p. 4516 et 4517) :

Article 1^{er} : amendement n° 1 de M. Charles Beaupetit, rapporteur : interdiction d'équiper les voitures de « petite remise » en radio-téléphone ; retiré (p. 4516 et 4517) ; amendement n° 2 de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat : possibilité d'équipement en radio-téléphone dans les communes rurales dépourvues de taxi ; adopté ; l'article 1^{er} ainsi modifié est adopté (p. 4517).

Articles 2, 3 et 4 bis : adoptés dans le texte voté par l'Assemblée nationale (p. 4517).

Ont pris part à la discussion des articles : MM. Charles Beaupetit, rapporteur ; Guy Schmaus, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat.

Adoption [15 décembre 1976] (p. 4517).

W

WAGON-RESTAURANT

Voir TRANSPORTS FERROVIAIRES

WALLIS ET FUTUNA

Voir LOI DE FINANCES. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

Z

ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (Z. A. C.)

Voir URBANISME.

ZONE MARITIME ECONOMIQUE

Voir LOI DE FINANCES. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

ZONES AGRICOLES DEFAVORISEES

Voir EXPLOITANTS AGRICOLES.

ZONES FRONTALIERES

Voir LOI DE FINANCES. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE).

TABLE ANALYTIQUE

DES

DÉBATS DU CONGRÈS DU PARLEMENT

(14 juin 1976)

1. — Constitution du Parlement en Congrès.

Lecture par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, président du Congrès du Parlement, du décret de convocation du Congrès (p. 1 et 2).

2. — Règlement du Congrès.

Lecture par M. Edgar Faure, président du Congrès du Parlement, de la lettre de M. Etienne Dailly, vice-président, faisant part de son intention de demander la modification de l'alinéa 2 de l'article 10 du règlement du Congrès du Parlement [temps de parole pour explication de vote] (p. 2).

3. — Vote sur le projet de loi constitutionnelle modifiant l'article 7 de la Constitution (p. 3, 9).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre : le perfectionnement des règles concernant l'élection du Président de la République au suffrage universel ; les remèdes à l'élimination d'un candidat en cours de période de campagne électorale ; les différentes hypothèses ; la prise en considération du décès ou de l'empêchement ; l'importance du rôle du Conseil constitutionnel ; les précautions prises contre d'éventuelles manœuvres d'un candidat ; dans la lignée de la révision de 1962 (p. 3).

Article unique (conditions et modalités de report ou de renouvellement des opérations électorales relatives à l'élection du Président de la République) (p. 3).

Explications de vote : MM. Gaston Defferre, Philippe de Bourgoing, Jean Foyer, Georges Donnez, Max Monichon, Guy Ducloné, Claude Gerbet, Marcel Champeix, Jean Auburtin, Henri Caillavet, Fernand Chatelain, Adolphe Chauvin.

— *M. de Bourgoing*, sénateur (p. 4) : approuve le projet de modification de l'article 7 ; le rôle capital attribué au Conseil constitutionnel ; se déclare sensible au choix de la voie parlementaire pour réformer la Constitution ; l'approbation unanime du groupe sénatorial des républicains indépendants ;

— *M. Monichon*, sénateur (p. 5) : l'efficacité de la procédure prévue par l'article 89 de la Constitution ; une lacune grave depuis la réforme de 1962 sera comblée ; le groupe des républicains indépendants d'action sociale du Sénat votera, unanime, le texte en discussion ;

— *M. Champeix*, sénateur (p. 7) : des changements dérisoires ; les socialistes n'approuvent pas la convocation d'un Congrès pour une si mince réforme ; souligne la nécessité d'une adaptation sérieuse de la Constitution refusée par le pouvoir ; la Constitution n'a jamais été appliquée depuis 1958 tant dans sa lettre que dans son esprit ; les pouvoirs du Président de la République ; un régime présidentiel sans garantie ; le maintien dans la Constitution des dispositions concernant la Communauté ; les possibilités d'alternance ; le groupe socialiste du Sénat ne votera pas le texte en discussion ;

— *M. Auburtin*, sénateur (p. 7) : une réforme qui n'est pas secondaire ; (p. 8) : la décolonisation pacifique et l'essor industriel permis par la Constitution de 1958 ; la stabilité du régime ; le groupe de l'union des démocrates pour la République du Sénat votera, unanime, ce texte ;

— *M. Caillavet*, sénateur (p. 8) : le Congrès n'est convoqué que pour une retouche à la Constitution ; d'autres révisions s'imposent ; un véritable débat doit s'ouvrir sur l'organisation des pouvoirs en France ; le texte en discussion constitue une révision technique ; la majorité du groupe de la gauche démocratique votera le texte ;

— *M. Chatelain*, sénateur (p. 8) : une réunion en fin de session ; le peu d'importance accordée au Parlement ; une réforme mineure de la Constitution alors que les grands problèmes ne sont pas évoqués ; la nécessité d'un débat sur la réforme des finances locales, sur l'extension des libertés communales ; les parlementaires communistes voteront contre le projet en discussion ;

— *M. Chauvin*, sénateur (p. 9) : une modification utile de la Constitution ; des sujets plus importants devraient être traités par le Congrès ; le Sénat a adopté une proposition de loi constitutionnelle concernant l'augmentation de la durée de session de printemps ; annonce le vote positif unanime des membres du groupe sénatorial de l'union centriste des démocrates de progrès.

Scrutin public à la tribune sur le projet de loi constitutionnelle (p. 9 ; liste des votants, p. 10, 11, 12).

4. — Clôture de la session du Congrès du Parlement (p. 9). Voir aussi CONGRÈS DU PARLEMENT.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, 2 (n° 273).